

**CONTRIBUTIONS EN LANGUE FRANÇAISE**

**L'OCCIDENT MUSULMAN ET  
L'OCCIDENT CHRETIEN AU  
MOYEN AGE**

**L'OCCIDENT MUSULMAN  
ET  
L'OCCIDENT CHRETIEN  
AU MOYEN AGE**

Coordonné par

**Mohammed HAMMAM**

**1995**

**Titre de l'ouvrage : L'Occident musulman et l'Occident chrétien au Moyen  
Âge (colloque)**

**Editeur : Publications de la Faculté des Lettres - Rabat**

**Copyright : Réservé à l'éditeur (Dahir du 29/7/1970)**

**Composition et  
mise en page : ANCYF Znaïdi, Rabat - Tél. : 72.70.66**

**Tirage : Arabian Al-Hilal. Impression et édition - Rabat**

**I.S.S.N. : 1113-0377**

**I.S.B.N. : 9981-825-50-VI**

**Dépôt légal : 759/1995**

**1ère édition : 1995**

**Ouvrage publié avec le concours  
de la Fondation Konrad Adenauer**

# SOMMAIRE

• Présentation.....	7
<b>LES SOURCES ET L'HISTORIOGRAPHIE</b>	
• Charles-Emmanuel Dufourcq, historien de la Méditerranée occidentale au Moyen Age <b>Bernard GUILLEMAIN</b> .....	9
<b>LES RELATIONS POLITIQUES</b>	
• Le contrôle du Déroit de Gibraltar (XIIe-XIIIe siècles) <b>Bernard ROSENBERGER</b> .....	15
• Des migrations forcées : les 'Ulema d'Al-Andalus face à la conquête chrétienne <b>Manuela MARIN</b> .....	43
• Course et piraterie dans les relations entre la Castille et le Maroc au Bas Moyen Age <b>Eduardo AZNAR VALLEJO</b> .....	61
• Les pays de la Méditerranée occidentale entre le Ve et le Xe siècles. Retour sur la problématique pirennienne <b>Pierre GUICHARD</b> .....	75
• Gênes et le Maghreb au XVe siècle <b>Laura BALLETO</b> .....	91
• Les relations entre Gênes et le Maghreb occidental au Moyen Age, aspects politiques et économiques <b>Georges JEHEL</b> .....	107
<b>LES RELATIONS ECONOMIQUES</b>	
• Le commerce des céréales entre Al-Andalus et le Maghrib aux XIe et XIIe siècles <b>Vincent LAGARDERE</b> .....	123

• La pêche et le commerce du poisson en Méditerranée occidentale (Xe-début XVIe siècles). Tableau historico-géographique établi d'après les sources musulmanes <b>Mohamed HAMMAM</b> .....	151
• Sijilmassa : l'intermédiaire entre la Méditerranée et l'Ouest de l'Afrique <b>Ronald A. MESSIER</b> .....	181
<b>LES RELATIONS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES</b>	
• La communauté chrétienne et celle d'origine chrétienne en Espagne musulmane, vues par les sources arabes <b>Brahim HAKAKAT</b> .....	197
• En marge de l'idée de guerre sainte : l'image des Musulmans dans la mentalité populaire en Occident (XIe-XIIIe siècles) <b>Jean FLORI</b> .....	209
• L'image des Sarrasins dans les textes chrétiens (de la <i>Chanson de Roland</i> à la <i>Chronique du Pseudo-Turpin</i> ) <b>Emmanuel FILHOL</b> .....	223
• Jean-Léon l'African/Hassan al-Wazzan, Un manuscrit et des données complétant la partie italienne de sa biographie <b>Dietrich RAUCHENBERGER</b> .....	241
• Raymond Martin O.-P. : une voix chrétienne du XIIIe siècle face à l'Islam <b>Peter ANTES</b> .....	249
• La connaissance de l'Islam dans le mouvement franciscain (XIIIe siècle - début du XIVe siècle) <b>Anna AJELLO</b> .....	257
• Permanence de l'influence de la civilisation arabo-islamique dans la péninsule ibérique "reconquise" (XIe-XVe siècles), notamment à travers les minorités "transculturelles" (Mozarabes et Mudéjares). Le cas tolédan et les autres <b>Jean-Pierre MOLENAT</b> .....	269
• Ibn al-Baytar et son influence sur la pharmacologie occidentale du XIVe siècle <b>Ana María CABO GONZALEZ</b> .....	283
• Conclusion générale <b>Bernard GUILLEMAIN</b> .....	291

## PRESENTATION

Les conquêtes musulmanes dans bon nombre de régions de la Méditerranée au cours des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles ont, non seulement bouleversé de fond en comble la carte politique et culturelle de cette mer intérieure, mais y ont aussi instauré un nouvel équilibre géo-politico-culturel qui, depuis cette époque, n'a cessé de se maintenir. C'est dire toute l'importance que revêt la période médiévale pour l'histoire, aussi bien des Musulmans que des Chrétiens. Animés, l'un par l'esprit du Jihad et l'autre par celui de la Croisade, ces deux ensembles distincts se firent la guerre au fur et à mesure que le Moyen Age avançait. Mais ces antagonismes qui ont ponctué la période médiévale ne les ont pas empêchés de tisser tant de liens pacifiques, voire amicaux, dans plusieurs domaines : politique, économique et culturel, liens qui leur ont permis de coexister et de s'enrichir mutuellement. Ayant une situation géographique médiane entre trois continents (Europe, Afrique, Asie) qui ont été des foyers de grandes civilisations, l'Occident musulman ne pouvait que jouer un rôle important dans le faisceau des relations internationales à cette époque.

Il était intéressant de voir comment se présentaient les relations que cet Occident a développées avec ses voisins européens et notamment ceux de l'Europe occidentale. C'est ce que se proposait d'examiner le colloque organisé par notre Faculté au mois de Novembre 1994 et dont nous présentons à nos lecteurs, aujourd'hui, les actes.

Certes, l'intérêt pour ce sujet ne date pas d'hier. Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et plus précisément en 1863, paraissent, à Florence, les travaux de l'historien paléographe italien M. Amari : *Diplomi arabi del real archivio fiorentino*. Cinq ans plus tard, l'historien français le Comte de Mas-Latrie réalise pour sa part un autre travail du même genre sur le même sujet. Au XX<sup>e</sup> siècle, une pléiade d'historiens consacrent totalement ou partiellement leurs travaux à l'étude de cette même question. Vient à leur tête l'historien belge Henri Pirenne avec son fameux livre posthume paru en 1937, *Mahomet et Charlemagne*. Ouvrage passionnant qui a suscité les critiques et les antithèses que l'on sait dont, parmi les plus illustres, celles de Maurice Lombard, pour ne citer que cet exemple. Enfin, un autre historien français, Charles-Emmanuel Dufourcq, a consacré lui aussi le meilleur de sa vie à l'étude de certains aspects de ces relations. Toutefois et pour importantes qu'elles soient, toutes les recherches effectuées (et dont je n'ai cité qu'une infime partie) n'ont pas pu épuiser et cerner un sujet si vaste et si riche, dont beaucoup de points restent à étudier.

Le programme du colloque était très intéressant et fort chargé. Ainsi, au total,

une trentaine de communications ont été exposés durant les trois jours qu'ont duré ses assises. Elles émanaient de chercheurs appartenant à plusieurs pays méditerranéens aussi bien arabes qu'euro-péens, ainsi que de chercheurs venant d'Allemagne et des Etats-Unis d'Amérique. Etudiant divers aspects des relations qu'ont eues l'occident musulman et l'occident chrétien au moyen Age, ces communications se sont articulées autour de quatre grands axes :

- 1) les sources et l'historiographie
- 2) les relations politiques
- 3) les relations économiques
- 4) les relations culturelles et scientifiques.

Nous avons la conviction que les questions qui allaient être soulevées et étudiées par ce colloque étaient à même de provoquer des débats fructueux entre les participants et les amener à mûrir la réflexion en commun sur des thèmes d'histoire médiévale de la Méditerranée susceptibles de faire, à l'avenir, l'objet d'autres colloques que l'on organiserait ici même ou ailleurs. Nous sommes heureux de dire que nous n'avons pas été déçus et estimons que ce colloque de Rabat fera date dans le domaine de la recherche historique sur la Méditerranée au Moyen Age. La qualité des sujets qui y ont été abordés et le haut niveau des participants lui ont assuré un grand succès. Comme nous le souhaitions, le colloque a mis en exergue le dialogue que l'Europe occidentale avait entretenu avec l'occident musulman et l'apport civilisationnel des uns et des autres, ce qui est une façon d'encourager le dialogue euro-maghrébin actuel qui a besoin d'être consolidé davantage. A cet égard, on doit souligner la grande importance que constitue pour ce même sujet la thèse de Doctorat en Droit que le Prince Héritier Sidi Mohammed a brillamment soutenue devant l'Université de Nice et qui vient de faire l'objet d'une excellente publication sous le titre: *La coopération entre l'Union européenne et les pays du Maghreb arabe*.

Quelle meilleure façon de souligner le lien dialectique qui existe entre le passé et le présent de cette importante région de la planète?

**Mohammed HAMMAM**



# CHARLES-EMMANUEL DUFOURCQ, HISTORIEN DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE AU MOYEN ÂGE

**Bernard GUILLEMAIN**  
Université de Bordeaux III - France

Parmi les historiens français qui ont consacré leur carrière scientifique à la Méditerranée médiévale et aux rivages de son bassin, occidental, Charles-Emmanuel Dufourcq mérite une place d'honneur. Il est né à Alger le 15 octobre 1914. Encouragé par son oncle Albert Dufourcq, historien du christianisme et professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, il passe l'agrégation d'histoire et de géographie à 22 ans. Son activité s'inscrit pour plus de trente ans dans les parages de la mer intérieure. Il n'est point de ceux qui ont subi un jour ou l'autre la fascination de la Méditerranée, comme Fernand Braudel, qui, descendu de sa Lorraine, avoua en avoir été marqué pour la vie. Il est de nature et de passion un Méditerranéen. Ses fonctions le mènent d'Alger à Tunis, d'Alger à Barcelone, professeur, attaché culturel. Il est officier de tirailleurs algériens pendant la guerre. Il demeure assesseur du doyen algérien de la Faculté des Lettres d'Alger, où il a enseigné quatorze ans, alors que l'Algérie est indépendante depuis plusieurs années. Parallèlement, il poursuit ses recherches seize années durant dans les archives espagnoles, il vit même à Barcelone durant onze années difficiles après les soubresauts de la libération de la France. Docteur-es-Lettres en 1965, il occupe tout naturellement un poste de professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université d'Amiens quand il ne lui est plus possible d'enseigner en Algérie. Deux ans plus tard, en 1970, il est élu à l'Université de Paris X - Nanterre. Il meurt le 3 mars 1982 à Paris.

Ses fidélités se sont attachées au Maghreb et à la Catalogne. Il s'est toujours senti enraciné dans ces contrées de soleil et d'histoire. Il écrit en 1978: "Qui a vécu sur une terre imprégnée par l'Islam en conserve toujours quelque nostalgie". Et, chaque été, il s'installe à Barcelone dont la Real Academia de Buenas Letras l'a reçu en qualité de membre correspondant. Ici également, il est chez lui. Sa mère s'y est transportée avant de venir à Paris; comme il n'a pas connu son père, officier tué au début de la Grande Guerre, il lui voue une affection qu'il manifeste en dédiant à sa mémoire sa *Vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe*. Ne représente-t-elle pas le lien le plus cher et le plus fort avec la lignée dont il se sent solidaire malgré les bouleversements ? Il dédie sa *Vie quotidienne dans les ports méditerranéens au Moyen Âge* : "À mes morts d'Algérie". L'oeuvre de l'historien

Charles-Emmanuel Dufourcq consacrée exclusivement à l'Afrique du Nord et aux Etats de la couronne d'Aragon ne peut pas être mise dans une juste perspective si l'on ne rappelle pas la relation charnelle de son auteur avec ces pays-là.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se demande, à travers ses livres et ses articles, si la Berbérie et l'Espagne étaient "inexorablement" destinées à prendre des orientations différentes. C'est la question fondamentale: pourquoi l'unité méditerranéenne a-t-elle été radicalement rompue ? L'Islam a conquis l'Afrique mineure; il l'a conservée; mais il a été peu à peu évincé de la Péninsule ibérique que la Chrétienté a reconquise. Un partage s'est établi de part et d'autre de la mer. Est-il possible de l'expliquer?

La thèse de doctorat-ès-lettres, achevée en 1963, soutenue en Sorbonne et publiée en 1965<sup>(1)</sup>, porte sur la période d'un peu plus d'un siècle durant laquelle la poussée catalano-aragonaise parut la plus capable de changer l'équilibre des forces. Elle commence avec la victoire de Las Navas de Tolosa en 1212 et la conquête des Baléares; elle s'arrête avec l'avènement en 1331 du sultan mérinide Abou-l-Hasan à qui il fut donné de reconstituer l'unité du Maghreb. La recherche a été poursuivie dans les riches archives de Barcelone, secondairement dans d'autres dépôts ibériques et à Paris; elle a puisé des informations dans les récits des voyageurs musulmans, les chroniques arabes, catalanes et castillanes; elle a pris en compte les appréciations du grand Ibn Khaldoun. Ce que les documents dégagent, c'est la primauté des échanges. Les conquêtes en Ibérie jusqu'à Murcie, la maîtrise des îles de la Méditerranée occidentale de Majorque à la Sardaigne (1297) et à la Sicile (1282) donnent à Jacques le Conquérant (1213-1276) et à ses successeurs la maîtrise de la "Manche Méditerranéenne", délimitée par Braudcl à l'ouest d'une ligne Valence-Alger, et de l'espace maritime borné par la Sardaigne, la Sicile et la côte du Maghreb oriental. Tandis que, vers l'ouest, le désordre du Maroc restreint les relations et que la concurrence des Castillans se fait sentir, les consulats liés à la présence de fondouk à Tunis et à Bougie dans l'Ifriqiya des Hafsides, les colonies juives facilitaient un commerce qui portait même sur les esclaves. Mais la société musulmane demeurait impénétrable; les chapelains chrétiens ne s'occupaient que des marchands, leurs coreligionnaires, ou tenaient le rôle de notaires dans les villes côtières du sultanat de Tlemcen. Pourtant une ambiance relativement détendue encourageait les frères Mineurs du collège de Miramar autorisé en 1276 par le pape Jean XXI et les frères Prêcheurs à préparer des campagnes de conversions. Existait-il vraiment "un immense champ d'action aux immenses possibilités humaines" comme le croit Dufourcq, alors qu'il reconnaît lui-même que seul transparait l'appât du gain et que toute tentative impérialiste est illusoire ?

Le climat change dans le dernier quart du XIIIème siècle. L'Islam marocain se réveille et les Mérinides font alliance avec les Abdalouadides de Tlemcen et les

---

(1) *L'Espagne chrétienne et le Maghrib aux XIIIème et XIVème siècles. De la bataille de Las Navas de Tolosa (1212) à l'avènement du sultan mérinide Abou-l-Hasan*, Paris, P.U.F., 1965, 664 p., 3 cartes h.t. Le visa du doyen et le permis d'imprimer sont du 25 novembre 1963.

Nasrides de Grenade. Les Castillans arrêtent l'offensive, divisent leurs adversaires. Cependant la dynastie aragonaise est tournée vers les îles de la Méditerranée et l'Italie du Sud. La domination diplomatique et commerciale de l'Ifrīqiyyā s'accroît : un agent de Pierre III contrôle les douanes; Djerba et les îles Kerkennah sont occupées ; une milice tlemcenienne est engagée dans l'armée aragonaise, une milice chrétienne dans l'armée de Tlemcen; la moitié des taxes sur les importations provenant des pays chrétiens est reversée à l'Aragon. Mais le Maroc est réservé aux Castillans et les Catalans doivent compter avec les Génois et d'autres Italiens. Les intérêts mercantiles prospèrent. Toute autre ambition paraît négligée. Pour Dufourcq, au XIII<sup>ème</sup> siècle, la chrétienté espagnole a "trahi" son destin africain, captivée par le rêve impérial momentané de la Castille et surtout, pour la couronne d'Aragon, par les mirages italiens que Fernand Braudel dénonce au XVI<sup>ème</sup> siècle comme responsables de la désaffection des Européens pour le Maghreb.

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, tandis que la concurrence s'exaspère avec les Majorquins, les Siciliens, les Pisans, les Génois, les Vénétiens et même les Florentins et que la piraterie se développe, les marchands des pays de la couronne d'Aragon continuent leurs trafics, leur exploitation des douanes, mais les sultans musulmans excellent dans le jeu diplomatique, se prêtent à la conclusion de traités vite rendus caducs (n'y en eut-il pas sept entre l'Aragon ou Majorque et Tunis ou Bougie entre 1310 et 1330?), s'entendent avec les Mérinides quand ils se sentent menacés. Quelles chances accorder dans ces conditions à la tentative de Raymond Lull qui essaie de prêcher à Bougie en 1307, est expulsé, revient à Tunis en 1314, multiplie les opuscules en catalan ou en arabe et meurt en 1315 ou 1316 à Bougie ou à Majorque ?

Le bilan n'est positif que dans le domaine commercial. Il a satisfait les marchands et aussi les Etats riverains, chrétiens comme musulmans, qui ont encaissé des recettes douanières. Encore ne faut-il oublier ni les rivalités entre les puissances méditerranéennes, ni la piraterie qui ne cessa point. L'évêché de Marrakech, fondé en 1226, n'a pas pu avoir de rayonnement missionnaire. Le fossé religieux demeura infranchissable.

Ce sont des thèmes abordés dans la thèse que Charles-Emmanuel Dufourcq a repris, approfondis dans plusieurs articles qui méritent réflexion. On peut retenir l'essai sur la rupture irrémédiable entre la Berbérie et l'Ibérie au Moyen Age<sup>(2)</sup> et le souci de chercher les traces du christianisme en terre d'Islam<sup>(3)</sup>.

Pour l'auteur, aux VI<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> siècles, la Berbérie resta autant que l'Ibérie au sein du monde occidental. Bien qu'elle n'ait été complètement ni latinisée

---

(2) "Berbérie et Ibérie médiévales: un problème de rupture", dans *Revue historique*, t. CCXL, 1968, pp. 293-324.

(3) "Le christianisme dans les pays de l'Occident musulman, des alentours de l'an mil jusqu'aux temps almohades", dans *Mélanges E.R. Labande*, Poitiers, 1974, pp. 237-246; "La coexistence des chrétiens et des musulmans dans al-Andalus et dans le Maghrib au X<sup>ème</sup> siècle", dans *Occident et Orient au X<sup>ème</sup> siècle* (Actes du IX<sup>ème</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur public, 1978), Paris, 1979, pp. 209-234.

ni christianisée, elle a opposé une résistance de plus d'un demi-siècle aux Arabes. Les Berbères, malgré leurs divergences, s'unirent contre les envahisseurs arabes; des liens de famille rapprochaient les différentes tribus; Koçeila, qui entraîna les tribus Branès aurait été le fils de la Kahcna, la reine des tribus Botr, qui, sur la fin de sa vie, anima une résistance farouche dans les montagnes de l'Aurès. Le royaume wisigothique, miné par des luttes intestines, ne put s'opposer aussi longtemps que les Berbères à la conquête du Maroc septentrional et de l'Espagne.

Jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle, l'évolution de la Berbérie et celle de l'Ibérie ne divergent pas. L'arabisation fut limitée. Les progrès de l'islamisation n'effacèrent pas toute trace du christianisme; les parlars romans ne se maintinrent pas seulement en Espagne; en Ifriqiya, jusqu'au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, on continua à utiliser, à côté de l'arabe et du berbère, une langue appelée "al latini al afariqi" ou alfariqi; la villa rurale, la maison urbaine à patio, la localité fortifiée rappellent les architectures romaines; ni la culture de la vigne, ni la consommation du vin n'ont disparu.

Des péripéties événementielles changèrent le cours des choses : la *Reconquista* dans la péninsule ibérique à coup sûr; peut-être, bien que l'on en discute, l'invasion hilalienne au Maghreb. Un climat de guerre sainte s'instaure: croisade contre djihad. Les Mozarabes fuient vers le nord chrétien ou sont déportés au sud; les Musulmans sont refoulés par l'avance chrétienne. Dans al-Andalus, séparé des terres de chrétienté par une zone frontière, une brillante civilisation arabo-musulmane s'épanouit; elle se répand sur l'Afrique du Nord. Les Almohades exterminent les dernières communautés chrétiennes d'Afrique. La poussée des royaumes chrétiens au XIII<sup>ème</sup> siècle démontre que le sort de l'Occident musulman ne dépend plus que de la force des armes. La thèse de Ch. - Em. Dufourcq a montré que les préoccupations commerciales l'ont emporté sur les projets militaires. Les hommes ont choisi que l'Histoire se fit ainsi. Encore convient-il d'ajouter, comme l'a fait remarquer Claude Carrère en rendant compte du livre de Dufourcq, que les structures rurales et tribales des pays maghrébins et l'adhésion complète à la religion musulmane rendaient illusoire l'idée d'une reconquête au-delà du détroit de Gibraltar.

C'est avant le temps des Almohades que le christianisme survécut en Berbérie et en Ibérie. Les sources sont avares de renseignements sur les non-musulmans. Le statut des *dhimmi*, connu pour la péninsule ibérique, a probablement été appliqué en Afrique du Nord. Mais les conditions économiques et sociales inclinaient les Chrétiens à la conversion. Le XI<sup>ème</sup> siècle fut plus rude en Espagne qu'en Afrique pour les communautés qui subsistaient. Parmi les chefs de la révolte de l'Andalousie de 879 à 928, Omar ibn Hafson, qui descendait des comtes de Ronda, se convertit au christianisme en 898, son père l'ayant précédé dans cette voie, une de ses filles, religieuse, fut égorgée en 931 ou 937. Pourtant, un certain apaisement caractérisa le X<sup>ème</sup> siècle. Trois métropolitains, à Tolède, Séville et Merida, des évêques, des monastères, des paroisses (on en repérerait neuf à Tolède quand la ville fut enlevée par le roi de Castille en 1085), des édifices religieux encadraient la chrétienté qui survivait dans al-Andalus. Des inscriptions funéraires de 948-977 ont été découvertes au sud de Cordoue. Des conciles furent réunis. Un légat du pape Jean X

envoyé en terre musulmane reconnut en 924 la légitimité du rite wisigothique que les Chrétiens suivaient tout comme en Catalogne. C'est surtout dans la Berbérie orientale que des témoignages peuvent être relevés; les premiers souverains fatimides et les émirs zirides se montrèrent assez tolérants, tout comme les rois de taïfas en Ibérie: les uns et les autres ne dédaignèrent pas les services de Chrétiens. On a mis au jour des inscriptions chrétiennes de 1007, 1019 et 1046 à Kairouan, des tombes chrétiennes de 945-1003 en Tripolitaine; après la disparition du royaume rostémide de Tahert, des Chrétiens se réfugièrent à Ouargla.

Des influences réciproques sont perceptibles. L'arabisation triompha par la langue, les anthroponymes, la pratique de la circoncision, les modes de vie; le culte mozarabe hésita à utiliser les images. A l'inverse, des Musulmans participèrent aux fêtes chrétiennes, comme le "jeudi d'avril" (jeudi saint) et la saint-Jean; des mots romans passèrent dans le parler courant si bien que les orientaux s'étonnèrent de ce "charabia" (al-gharbiya). La rigueur des Almohades fit pratiquement disparaître les traces du christianisme au Maghreb tandis que les Mozarabes cherchaient refuge dans les royaumes chrétiens voisins. Les sursauts de l'Islam expliquent à coup sûr l'extinction du christianisme africain, mais Claude Cahen fit observer, au cours de la discussion que la communication de Dufourcq suscita, qu'il n'y avait en Afrique du Nord de littérature chrétienne qu'en latin, que le latin s'était vite perdu, situation toute différente de celle de l'Orient où étaient dressées des Eglises fortement constituées, hiérarchisées, nationales et où une littérature chrétienne abondante avait été produite dans la langue des gens du pays. La même observation peut être transposée dans la péninsule ibérique où les Chrétiens sous domination musulmane sentaient, de surcroît, la proximité de leurs frères des royaumes en-deçà- et au-delà des Pyrénées. L'islamisation n'avait pas les mêmes chances de triompher.

L'évocation de la rupture religieuse et culturelle entre le Maghreb et l'Espagne au Moyen-Age ne saurait faire croire que Ch.-Em. Dufourcq a négligé les rapports diplomatiques et commerciaux et la coexistence pacifique entre les deux civilisations. Des articles opportunément réunis en 1990 par Jacques Heers et Georges Jehel sont consacrés aux trafics, aux prix, aux consulats, aux marines, aux hommes d'affaires<sup>(4)</sup>. Les deux reconstitutions de la vie quotidienne dans les ports chrétiens de Catalogne, de Languedoc et de Provence et dans l'Europe sous domination arabe prouvent bien que la guerre ne fut pas le régime constant des relations entre les deux mondes. La dramatisation de cette longue histoire serait une erreur. Des marchands maghrébins sont associés aux chrétiens et aux juifs dans le commerce. Tandis que le livre qui envisage la Sicile et les îles sous le pouvoir arabe tout comme l'Ibérie ne dépasse guère le XII<sup>e</sup> siècle<sup>(5)</sup>, celui qui traite des ports du N-O méditerranéen débute à cette époque-là<sup>(6)</sup>. Dès lors, note l'historien: "les terres d'Islam sont

---

(4) *L'Ibérie chrétienne et le Maghreb (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, éd. par J. Heers et G. Jehel, Variorum (Collected Studies Series), 1990, 374 p. (9 articles).

(5) *La vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe*, Paris, 1978.

(6) *La vie quotidienne dans les ports méditerranéens au Moyen Age (Provence, Languedoc, Catalogne)*, Paris, 1975.

atteintes par marins et marchands chrétiens; et peu à peu entre Occidentaux et Musulmans se manifestent une certaine estime, voire quelque amitié. Celles-ci naissent des échanges commerciaux, des affinités méditerranéennes et de l'accoutumance<sup>(7)</sup>.

Dans la précieuse synthèse sur l'*Histoire économique et sociale de l'Espagne chrétienne au Moyen-Age*, Jean Gautier-Dalché a traité de la Castille, Ch.-Em. Dufourcq de l'Espagne périphérique que forment la Navarre et les Etats de la couronne d'Aragon. Ce découpage, surprenant en apparence, est justifié car le royaume d'Aragon est né au XI<sup>ème</sup> siècle du partage de la vaste Navarre de Sanche Le Grand (1004 - 1035) entre ses héritiers; le bâtard Ramire eut la haute vallée du rio Aragon, Ferdinand Ier la Castille et bientôt le Léon. Réduite à un territoire de 10000 km<sup>2</sup>, la Navarre affirma sa personnalité en abritant une population basque, en débordant au nord des Pyrénées et en captant les chemins du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. L'Aragon, au contraire, en se liant à la vieille marche carolingienne, s'ouvrit sur la Méditerranée: la Catalogne fixa désormais son destin. "Barcelone c'est la mer", s'exclame Ch. - Em. Dufourcq<sup>(8)</sup> qui ne cache pas son attachement à cette métropole où, j'en porte témoignage, il aimait vivre. Après des décennies glorieuses, les Catalans, à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, cédèrent peu à peu la prépondérance navale aux Valenciens, nouvellement incorporés sous la couronne d'Aragon; au XV<sup>ème</sup> siècle, ce furent les Sévillans du royaume de Castille qui attirèrent à eux le centre de gravité de la péninsule, stimulés par les Génois qui contrôlaient leurs affaires et qui leur ouvrirent la possibilité d'exploiter au détriment des Catalans la découverte de l'Amérique.

La Méditerranée a captivé Ch. - Emm. Dufourcq; son existence a été dominée par elle, son oeuvre scientifique lui a été consacrée. Laisant à d'autres historiens l'épopée des Italiens dont il ne minimisait pas l'importance, il a suivi son penchant naturel pour les versants maghrébins et ibériques de la mer, cette mer dont il a certes contribué, en bon érudit, à mieux comprendre l'histoire, mais qui, autre chose qu'un sujet d'étude, était pour lui sa patrie, accordée aux vers de Paul Valéry, inscrits au début et à la fin de son livre sur la vie dans les ports:

"La mer, la mer toujours recommencée (...)  
La mer fidèle qui dort sur mes tombeaux".

---

(7) *Ibid.*, p. 105.

(8) *Histoire économique et sociale de l'Espagne chrétienne au Moyen Age*, Paris, 1976, p. 10.  
En dépit du titre, les auteurs savent faire place à la culture, à la religion, à l'art.

# LE CONTRÔLE DU DÉTROIT DE GIBRALTAR AUX XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> SIÈCLES

**Bernard ROSENBERGER**  
Université de Paris VIII - France

Le contrôle du détroit de Gibraltar se pose en termes de possession des territoires riverains, de maîtrise des eaux, de sécurité et de liberté de navigation, d'activité économique, de fiscalité enfin. Mais ces aspects étroitement liés ne peuvent être confondus et ne dépendent pas mécaniquement les uns des autres.

Pendant une période assez longue, la liaison entre la péninsule ibérique et le Maghreb, au sein du *Dār al-islām*, importait plus que le passage entre la Méditerranée et l'Atlantique. Ensuite, peu à peu, cette voie d'eau est devenue une route maritime où le trafic est allé grandissant en même temps qu'elle a constitué une frontière entre royaumes chrétiens et Etats musulmans.

C'est au début du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, peu après la disparition complète des Almohades, que se sont produits les premiers passages de navires génois, catalans et majorquins se rendant des ports d'Italie et de la couronne d'Aragon aux Flandres et à l'Angleterre par le détroit de Gibraltar. Il en est résulté très vite l'établissement d'une nouvelle ligne de navigation qui a relié les régions les plus développées de l'Occident chrétien.

L'ouverture de cette liaison maritime directe est un événement d'une importance majeure pour toute cette partie du monde. Ses conséquences ont été funestes sur les itinéraires terrestres qui convergeaient vers les foires de Champagne, de sorte que le royaume de France en a été victime. Inversement elle a éveillé le littoral ibérique de l'Atlantique à une vie économique de plus en plus active, préparant ainsi la voie à l'expansion portugaise et espagnole vers les Nouveaux Mondes<sup>(1)</sup>.

Or ces dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle sont une période d'affrontement entre Chrétiens et Musulmans sur les rives du détroit. Tandis que cette nouvelle voie prend de l'importance, des luttes acharnées s'y déroulent jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup>. Aussi parle-t-on assez communément chez les historiens espagnols de la "bataille du détroit" aussi bien que de l' "ouverture du détroit". Il semble pourtant que jusqu'à présent, dans l'abondante littérature qui porte sur ces questions, l'attention se soit

---

(1) C'est peut-être ce qui explique le faible intérêt des historiens français pour cette question à laquelle Espagnols, Italiens ou Anglais attachent, à juste titre, de l'importance.

portée davantage sur les conquêtes, les affrontements le long de la frontière<sup>(2)</sup>, c'est-à-dire les aspects territoriaux, que sur les combats navals et les enjeux maritimes<sup>(3)</sup>. On pourrait l'expliquer par l'attention portée pendant longtemps à l'unification des Etats nationaux plutôt qu'aux grands mouvements de l'économie européenne et mondiale. La notion, somme toute assez récente, d' "économie monde"<sup>(4)</sup>, n'a pas encore, à ma connaissance, inspiré beaucoup de recherches dans ce sens sur l'ouverture du détroit.

Celle-ci ne s'est pas produite, on s'en doute, de façon subite. Aussi apparaît-il utile d'examiner la situation antérieure et son évolution<sup>(5)</sup>. Il serait en particulier nécessaire de revenir sur les constantes du contrôle et d'insister sur ses aspects navals. Le manque de sources interdit malheureusement d'aller au-delà d'une simple esquisse pour les siècles pendant lesquels le détroit a uni deux régions d'un Etat musulman. C'est pourquoi, dans cet exposé, la place consacrée à cette période sera réduite.

Avant même que la Castille ait atteint l'embouchure du Guadalquivir, l'abso-

- 
- (2) Quelques références de ces très nombreuses études : A. Gimenez Soler, "La Corona de Aragón y Granada", *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, t. III-IV, 1905-1908 ; M.A. Ladero Quesada, "Castilla, Gibraltar y Berberia (1252-1516)", *Congreso Internacional : El Estrecho de Gibraltar, Ceuta, noviembre 1987, Actas*, t. II, Madrid, 1988, pp. 37-62 ; F. Garcia Fitz, "La defensa de la frontera del Bajo Guadalquivir ante las invasiones benimerines del siglo XIII", *Relaciones de la Peninsula iberica con el Magreb, siglos XIII-XVI, Actas de l coloquio (Madrid, 17-18 diciembre 1987)*, Madrid, 1988, pp. 275-323 ; *Id.*, "Los acontecimientos politico-militares de la frontera en el ultimo cuarto del siglo XIII", *Revista de Historia Militar*, t. XXXII, 1988, pp. 9-71 ; M. Garcia Fernandez, "La defensa de la frontera de Granada en el reinado de Alfonso XI de Castilla (1312-1350)", *IV Coloquio de Historia medieval andaluza*, Almeria, 1988, pp. 37-54 ; *Id.*, "Las relaciones castellano-marínés en Andalucía en tiempos de Alfonso XI. La participación norteafricana en la guerra por el control de l Estrecho, 1312-1350", *Relaciones de la Peninsula.*, pp. 249-273. On voit dans les titres des travaux toute l'importance de la *frontera*, séculaire lieu de confrontation entre Chrétiens et Musulmans, restée assez stable entre la Castille et Grenade du milieu du XIIIe siècle à la fin du XVe.
- (3) Quelques exceptions : Mev Viñas, "De la Edad Media a la Edad Moderna. El Cantábrico y el Estrecho de Gibraltar en la historia política española", *Hispania*, 1940, I, pp. 52-70, II, pp. 53-79, IV, pp. 64-101, 1941, V, pp. 41-105 ; F. Perez Embid, "La marina real castellana en el siglo XIII", *Anuario de Estudios Medievales*, t. VI, 1969, pp. 141-185 ; A. Santamaria, "La reconquista de las vías marítimas", *Anuario de Estudios Medievales*, t. X, 1980, pp. 41-130 ; J.A. Robson, "The Catalan Fleet and Moorish Sea-power (1337-1344)", *The English Historical Review*, t. XXIV, 1959, pp. 386-408 ; A. Lewis, "Northern European Sea-Power and the Straits of Gibraltar, 1031-1350 A.D.", *Order and Innovation in the Middle Ages. Essays in Honor of Joseph R. Strayer*, éd. W.C. Jordan, B. Mac Nab, T. Ruiz., Princeton, 1976, pp. 139-164.
- (4) I. Wallerstein, *The Modern World System*, 1974 ; F. Braudel, *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, t. III, *Le temps du monde*, Paris, 1979, pour la période envisagée ici voir en particulier pp. 74-94.
- (5) J'ai repris ici, en le complétant sur certains points et en en modifiant assez sensiblement l'optique, un travail antérieur : B. Rosenberger, "El problema del Estrecho a fines de la Edad Media", *2e Congreso de Historia de Andalucía, Cordoba, 2-5 abril 1991* (sous presse).



lue domination de l'espace maritime par les flottes musulmanes a été mise en question. Mais, là encore, les sources ne permettent pas de retrouver l'enchaînement des événements qui se sont produits dans la région du détroit. Bien des questions se posent à propos des premières attaques chrétiennes tentées vers la rive sud et du rôle joué par l'émirat de Grenade dans ces affaires.

Il faut avoir présentes à l'esprit quelques données naturelles si l'on veut mieux comprendre certains faits.

Le détroit de Gibraltar est un carrefour complexe. S'y croisent la voie maritime nord-sud, qui permet de passer d'Europe en Afrique, et celle est-ouest, qui fait communiquer la Méditerranée et l'Atlantique. Des itinéraires terrestres déterminés largement par la disposition du relief convergent aussi vers cette région. La Cordillère Bétique et le Rif ferment ou, au moins, gênent l'accès au littoral méditerranéen. La vallée du Guadalquivir et la dépression du Gharb, qui offrent des facilités de circulation, conduisent sur l'Atlantique, au-delà du détroit : à Séville, Cadix, Azila, Larache. Il en résulte que les activités économiques n'ont été attirées par les ports situés sur le détroit lui-même, Algeciras, Sabta, que dans la mesure où les fonctions militaires et le transport des voyageurs y ont créé un appel.

C'est ainsi qu'on est amené à distinguer la partie la plus resserrée, le détroit proprement dit, et les zones voisines sur lesquelles l'attention doit aussi se porter dans la mesure où elles en constituent des prolongements. A l'est, la "Manche méditerranéenne" que les Espagnols appellent *Mar de Alboran*, est bordée par des côtes rocheuses, celles du Rif et des chaînes bétiques, qui se font face et que l'on découvre d'une rive à l'autre. A l'ouest, un espace atlantique symétrique se développe plus largement et se trouve moins défini<sup>(6)</sup>.

En fait, il est difficile de délimiter la région impliquée. Il est évident que les Baléares jouent un rôle dans les questions du détroit, Gênes aussi. Bougie, Bône, Tunis n'interviennent qu'épisodiquement.

Les conditions de la navigation ne sont pas identiques dans la mer intérieure et dans l'Océan. On a sans doute exagéré beaucoup la frayeur que la Mer Ténébreuse causait aux marins en pensant qu'ils ne s'y risquaient pour ainsi dire pas<sup>(7)</sup>. Il est certain cependant que la force de la houle limitait l'usage des galères aux périodes de temps calme. Ces navires à rames avaient pourtant l'avantage sur

---

(6) J. Gran Aymerich, "Le détroit de Gibraltar et sa projection régionale : les données géostratégiques de l'expansion phénicienne à la lumière des fouilles de Malaga et des recherches en cours", *Lixus*, Rome, 1992, pp. 59-69. Il parle de "cercle du détroit" ou de "théâtre de Gibraltar" et observe que les Phéniciens s'appuyaient sur deux positions l'une en Méditerranée, Malaga, l'autre dans l'Atlantique, Gades.

(7) R. Montagne, "Les marins indigènes de la zone française du Maroc", *Hesperis*, t. III, 1923, pp. 175-216 ; L. Brunot, *La mer dans les traditions et les industries indigènes de Rabat et Salé*, Alger, 1920 ; H. Ferhat, "Démons et merveilles : l'Atlantique dans l'imaginaire marocain médiéval", *Le Maroc et l'Atlantique*, coord. et prés. A. Kaddouri, Rabat, 1992, pp. 31-49.

les lourds voiliers lorsqu'il fallait franchir le détroit par vent d'ouest - on sait que ceux-ci sont dominants - et en sens contraire du courant qui, à la surface, porte de l'Atlantique vers la Méditerranée. Ce n'est sans doute pas un hasard si les premiers navires qui ont relié l'Italie aux Flandres étaient des galères.

## LE DÉTROIT LIEN ENTRE DES PROVINCES MUSULMANES

L'ancienneté des échanges entre les pays des deux rives (*'Adwatayn*), l'andalous et la maghrébine, n'a plus à être démontrée<sup>(8)</sup>. La conquête arabo-musulmane n'a pu que les renforcer, même s'il a existé des divergences religieuses et politiques entre Umayyades et émirats du Maghrib al-Aqsā.

La menace fatimide a amené le califat de Cordoue non seulement à garder ses rivages, à se doter d'une flotte en Méditerranée, mais aussi à prendre pied sur la rive sud du détroit, en vue d'interventions militaires et diplomatiques. Les incursions des Vikings ont rendu nécessaire la restauration des défenses de Séville et l'édification sur les bords du Guadalquivir d'un chantier naval destiné à la construction d'une flotte capable de prévenir toute nouvelle surprise<sup>(9)</sup>. C'est ainsi que, déjà au Xe siècle, la surveillance du détroit s'effectue sur ses rives mêmes avec la citadelle de Tarifa au nord et cette de Sabta au sud, et à distance, avec les puissantes bases navales de Séville sur l'Atlantique et d'Almería sur la Méditerranée. Elles sont secondées par d'autres ports dotés aussi d'arsenaux comme Alcácer do Sal et Silves à l'ouest, Algeciras, Malaga, Alicante, Denia à l'est<sup>(10)</sup>.

La fin du califat de Cordoue a permis l'essor des cités-Etats que sont en fait les *taifas*<sup>(11)</sup>. Le phénomène, bien connu dans al-Andalus, se retrouve au Maghrib al-Aqsā. La principauté hammûdide qui, pendant quelque temps, a exercé son autorité sur des territoires hispaniques et maghrébins riverains de la "Manche méditerranéenne", a préfiguré ainsi, de façon modeste, ce qu'allaient être les empires hispano-maghrébins de la fin du XIe siècle au début du XIIIe. Le face à face Séville-Ceuta, dans la seconde moitié du XIe siècle est, en quelque sorte, un aboutissement de la désintégration du Califat et de la recomposition politique sur des bases régionales.

La solidarité musulmane, religieuse et culturelle, évidente en dépit des rivalités politiques, est renforcée par la complémentarité des économies : les échanges portent sur des céréales, du bétail, des fruits, des produits de l'artisanat. La circulation des personnes est une réalité qui frappe à la lecture des sources littéraires, notamment des biographies. Ces relations constantes s'expliquent par la facilité des

---

(8) Elles sont attestées dès la Préhistoire, au point qu'on s'est déjà posé la question de savoir si alors le détroit de Gibraltar était un pont ou une frontière : M. Tarradell, "El estrecho de Gibraltar ¿Puente o frontera? (sobre las relaciones post-neolíticas entre Marruecos y la península ibérica)", *Tamuda*, t. VII, 1959, pp. 123-137.

(9) E. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, t. I, Paris-Leiden, 1950, pp. 218-225.

(10) *Id.*, *Espagne musulmane*, t. III, Paris, 1967, pp. 106-112.

(11) D. Wasserstein, *The Rise and Fall of the Party-Kings. Politics and Society in Islamic Spain, 102-1086*, Princeton, 1985 ; M.J. Rubiera Mata, *La taifa de Denia*, Alicante, 1985.

liaisons entre rives proches. C'est ainsi que, dans sa description du littoral méditerranéen du Maghreb, al-Bakrī signale les localités d'al-Andalus qui se trouvent vis-à-vis des maghrébines<sup>(12)</sup>. Mais il est certain que des liaisons maritimes étaient effectives aussi dans l'Atlantique. Le même auteur y montre un cabotage depuis Nūl, très au sud, jusqu'à Tanger, dont il donne les étapes et parfois les distances entre elles. Il dit par exemple d'Amagdūl qu'il est "un mouillage très sûr, qui offre un bon hivernage et qui sert de port à toute la province de Sous"<sup>(13)</sup>. Sur Kūz, ribāt à l'embouchure de l'oued Tensift et port d'Aghmat, il donne, dans un autre passage, des informations qui font supposer que les navires pouvaient cingler vers al-Andalus lorsque les conditions météorologiques étaient favorables<sup>(14)</sup>. Ces données d'al-Bakrī sont confirmées et complétées par al-Idrīsī qui cite d'autres mouillages<sup>(15)</sup>. On peut donc considérer que la côte atlantique du Maghrib al-Aqsā était animée par une navigation dont il est impossible d'évaluer le volume, mais dont l'importance économique est certaine, et qu'elle était reliée aux ports d'al-Andalus vers lesquels étaient exportées principalement des céréales<sup>(16)</sup>.

Séville, où les Abbâdides se posaient en héritiers du califat, s'est efforcée de dominer les territoires de la rive nord du détroit, où elle a rencontré sur son chemin l'émirat ziride de Grenade. Sa puissante marine, aussi bien militaire que de commerce, était un instrument qui pouvait lui permettre de contrôler la région. Dans ce but elle a tenté de soumettre la cité de Sabta qui lui apparaissait comme une rivale. Sous le gouvernement de Saqūt al-Barghawāti cette ville était riche et puissante, comme l'a montré H. Ferhat dans sa thèse. Mais la flotte sévillane s'est heurtée à une résistance déterminée<sup>(17)</sup>. C'est peut-être ce qui explique qu'al-Mu'tamid s'est empressé d'offrir en 476/1083 ses navires aux Almoravides. Yūsuf ibn Tashfīn ne parvenait pas à s'emparer de Sabta bien qu'il ait décidé de faire construire des galères (*sawānī*) et des bateaux de transport (*markab*). Ils n'étaient sans doute pas en nombre suffisant puisque des vivres et des secours parvenaient toujours par mer à la ville assignée<sup>(18)</sup>.

(12) Al-Bakrī, *Description de l'Afrique septentrionale par Abou-Obeid-El-Bekrī*, trad. par Mac Guckin de Slane, Paris, 1965, pp. 179-196, 202-208. Ainsi : "Le port de Malīla est bon en été ; vis-à-vis, sur la côte de l'Andalousie, se trouve le port de Salubīna (Salobreña)".

(13) Al-Bakrī, *Description*, pp. 175-176.

(14) Al-Bakrī, *Description*, pp. 292-293. Sur Kūz et les ports médiévaux de l'Atlantique : B. Rosenberger, "Note sur Kouz, un ancien port à l'embouchure du Tensift", *Hesperis-Tamuda*, t. VIII, 1967, pp. 23-66.

(15) Al-Idrīsī, *Nuzhat al-mushṭāq fī ikhtirāq al-āfāq*, Naples-Rome, 1975, p. 240.

(16) Sur cette question, voir Chr. Picard, "L'éventualité de relations maritimes musulmanes dans l'Océan atlantique (IXe-XIIIe siècles)", *Afrique du Nord antique et médiévale. Spectacles, vie portuaire, religions. Ve colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, Avignon, 1990, Paris, 1992, pp. 409-416, partic. pp. 412-413 ; H. Ferhat, *Sabta des origines à 1306. Vie et mort d'une cité*, Thèse, Paris I, 1991, pp. 350-351.

(17) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 118-125.

(18) V. Lagardère, *Les Almoravides jusqu'au règne de Yūsuf b. Tāshfīn*, Paris, 1989, p. 205.

Les Almoravides, sortis du désert, ont, semble-t-il, vite compris l'intérêt d'une maîtrise des mers voisines de leur domaine. Ils n'ont pas eu à créer entièrement une marine puisqu'ils sont entrés en possession de celles des *taifas* espagnoles, notamment de Séville et de Denia, et de la flotte sabtie. Peu avant la mort de Yūsuf ibn Tāshfīn, en 466/1105/1106, une escadre de 70 navires aurait été envoyée de l'Atlantique vers la Palestine, selon Ibn 'Idhārī, mais la tempête la détruisit entièrement<sup>(19)</sup>. Des marins musulmans ont fait preuve de hardiesse puisqu'ils sont signalés dans l'Atlantique, loin vers le nord. L'archevêque de Santiago, Gelmirez, en 1113 et 1120, a dû faire appel à une aide technique génoise pour armer des galères afin de défendre la côte de Galice au début du XIIe siècle<sup>(20)</sup>. Il est possible que ceux contre qui il cherchait à se protéger aient été des pirates, leur activité n'en démontre pas moins que la mer était largement contrôlée par les musulmans.

Une preuve de la puissance navale des Almoravides est la conquête des Baléares. A partir de ces îles, les Amirides avaient lancé des attaques contre les côtes et les navires des pays chrétiens, mais les cités italiennes, Pise et Gênes, qui commençaient à disposer d'une force non négligeable<sup>(21)</sup>, ont uni leurs moyens à ceux du comte de Barcelone, Raimon Berenguer III, dans une sorte de croisade, pour s'emparer d'Ibiza et de Majorque en 1113-1114<sup>(22)</sup>. Cependant les Chrétiens n'ont pas pu conserver ces positions devant la contre-attaque de 'Alī ibn Yūsuf qui avait été appelé à l'aide mais n'avait pu arriver à temps<sup>(23)</sup>. A partir des bases méditerranéennes, des amiraux d'une famille andalouse, les Banū Maymūn, se sont illustrés dans des expéditions jusqu'en Sicile et en Calabre, contre les Normands<sup>(24)</sup>.

On sait que des soulèvements ont éclaté en al-Andalus contre les Almoravides à partir de 1144<sup>(25)</sup>. Aux prises avec les Almohades au Maghreb, ils n'ont guère pu réagir. Des pouvoirs locaux se sont rendus indépendants. La crise a été mise à profit par les Chrétiens d'Espagne pour gagner des territoires. Alfonso Henriques<sup>(26)</sup>, qui venait de se proclamer roi de Portugal, s'est emparé de Santarem,

(19) V. Lagardère, *Les Almoravides*, p. 207.

(20) En 1133 selon l'*Historia Compostellana*, I, chap. 103 dans Florez, *España sagrada*, t. XX.

(21) En 1087 ou 1088 est attestée une expédition contre Mahdiya à laquelle participent Gênes, Pise, Amalfi, Salerne, Gaète : G. Jehel, *Les Génois en Méditerranée occidentale, fin XIe-début XIVE siècle*, Thèse, Paris IV, 1987, pp. 72-74.

(22) J.L. Martin, *La péninsule en la Edad Media*, Barcelone, 1975, p. 330 : participaient à l'expédition les seigneurs de Narbonne et de Montpellier sous la direction d'un légat du pape, le cardinal Bosón.

(23) P. Guichard, *L'Espagne et la Sicile musulmanes aux XIe et XIIe siècles*, Lyon, 1990, pp. 69-70 ; G. Rossello Bordoy, *L'Islam a les illes balears*, Palma, 1973.

(24) Ibn Khaldoun, *Discours sur l'histoire universelle (Al-Muqaddima)*, trad. V. Monteil, Paris 1978, t. II, p. 523 ; S. Goitein, *A mediterranean society*, t. III, 1968, p. 308 ; P. Guichard, "Recherche onomastique : à propos des Banū Maymūn de Denia", *Cahiers d'onomastique arabe*, 9, 1985-87.

(25) V. Lagardère, "La Ṭarīqa et la révolte des Murīdūn", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 31, 1983, pp. 157-170.

(26) Les noms des souverains et des principaux personnages sont transcrits dans la langue de leur pays.

sur le Tage, et de Lisbonne en 1147, avec l'aide d'une flotte de croisés anglais et flamands<sup>(27)</sup>. Cette ville, dans un site exceptionnel, allait devenir une puissante base navale grâce à l'expérience des marins des comtés du nord du royaume. Tandis que, sur l'Atlantique, les Chrétiens se rapprochaient de la région du détroit, une menace analogue se profilait en Méditerranée. Le comte de Barcelone, Raimond Berenger IV, avec l'aide des républiques italiennes de Pise et de Gênes, s'est emparé la même année d'Almeria et, l'année suivante, de Tortosa<sup>(28)</sup>. Cette alliance pouvait paraître inquiétante pour l'avenir, mais les Génois semblent avoir suivi plutôt la voie de la négociation avec les Musulmans. Ils ont signé un traité en 1149 avec Abū 'Abdallāh Muhammad ibn Sa'īd ibn Mardānīsh, *el Rey Lobo* des chroniques espagnoles, et, dès 1154, on a la preuve que leurs relations avec les Almohades sont bonnes. Pour eux, l'ennemi, le concurrent désormais c'est Pise avec laquelle la guerre dure de 1162 à 1189<sup>(29)</sup>.

Les Almohades ont été appelés à l'aide contre la progression des Chrétiens et bien des autorités d'al-Andalus se sont ralliées à eux. C'est ainsi que 'Alī ibn Īsā, l'amiral de Séville a été un des premiers à reconnaître leur pouvoir et son concours a été décisif pour prendre Sabta et assurer la liaison vitale à travers le détroit<sup>(30)</sup>.

Les Catalano-Aragonais n'ont pas pu garder Almeria que les Almohades ont reprise en 1157<sup>(31)</sup>, ce qui montre bien l'importance qu'ils attachaient à ce port qui assure la maîtrise de la mer dans cette partie de la Méditerranée. C'est probablement à partir de Sabta, dont l'importance grandit, que l'opération a été conduite sous 'Abd al-Mu'min. Celui-ci a, du reste, songé à s'y installer en vue de son action en Espagne, avant de décider la construction d'une puissante base, le Ribāt al-Fath, à l'embouchure du Bou-Regreg<sup>(32)</sup>. Ce choix un peu étonnant illustre cependant le rôle nouveau de l'Atlantique. Il est vrai que l'insuccès immédiat de la fondation semble montrer qu'il n'était pas très heureux. La zone du détroit a été l'objet d'une grande attention de la part des souverains muminides<sup>(33)</sup>. 'Abd al-Mu'min a nommé son fils Abū Sa'īd vice-roi d'une province qui comprenait Sabta, Tanger, Algeciras et Malaga<sup>(34)</sup>. Par la suite c'est toujours un prince du sang qui est à la tête de la ville

(28) P. Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête (XIe-XIII siècles)*, t. I, Damas, 1990, p. 116. Noter que, depuis 1137, le comte de Barcelone, époux de Petronila, héritière du trône d'Aragon, gouverne en fait ce royaume dont les forces s'unissent à celles des comtés catalans.

(29) G. Pistarino, "Genova e l'islam nel Mediterraneo occidentale", *Anuario de Estudios Medievales*, t. X, 1980, pp. 193-194.

(30) La chronique d'Al-Baydaq nous apprend qu'il y a laissé sa vie ; E. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'histoire almohade*, Paris, 1928, pp. 176-177.

(31) A. Lewis, *Northern European Sea-Power*, p. 149. Malaga avait été occupée en 1153.

(32) C'est de là qu'il a envoyé en *shawwāl* 553/novembre 1158 une circulaire ordonnant à toutes les tribus et aux villes côtières la construction de bateaux ; Ibn 'Idhārī, *Bayan*, t. III, p. 61. On peut y voir un grand projet tourné autant vers l'Atlantique que vers la Méditerranée (H. Ferhat, *Sabta*, p. 257).

(33) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 254-260.

(34) E. Lévi-Provençal, *Trente-sept lettres officielles almohades*, Rabat, 1941. p. 8 ; H. Ferhat, *Sabta*, p. 223.

de Sabta<sup>(35)</sup>. La présence de membres de la famille califate à la tête de la cité illustre bien l'importance de son rôle<sup>(36)</sup>.

Les désordres de l'interrègne avaient permis l'installation de pirates sur la côte de l'Algarve, dans une île près de Tavira, d'où ils perturbaient la navigation entre le Maroc et al-Andalus, s'attaquaient au commerce et enlevaient des voyageurs. Une action énergique mit fin à leurs activités et l'île put dès lors, selon Ibn 'Idhārī servir de point d'appui dans la lutte contre les Chrétiens<sup>(37)</sup>. En montrant l'effet doublement bénéfique de l'intervention, il reconnaît indirectement qu'il fallait désormais tenir compte d'une menace navale chrétienne jusque dans cette zone. On voit qu'en peu de temps la balance des forces avait changé : des incursions musulmanes sur les côtes de Galice on en était arrivé à craindre des attaques chrétiennes dans les eaux du détroit. Un autre indice confirmant la réalité de ce danger est la construction dans les dernières années du XIIe siècle et les premières du XIIIe, à Séville, siège de l'administration mu'minide en al-Andalus, de nouveaux remparts et de la fameuse Tour de l'Or. Elle renforçait la défense d'une *coracha*, sorte d'épi partant de la muraille, destiné à protéger la zone du port<sup>(38)</sup>.

Déjà, en effet, véritable prélude aux luttes futures, se produit l'affrontement entre flottes portugaise et almohade au sud du Portugal et jusque près de Sabta, dans les années 1180-1184. En 575/1179-80, Abū Ya'qūb a envoyé la flotte commandée par Ghānim ibn Muhammad ibn Mardānīsh bloquer Lisbonne qu'il a essayé vainement de reprendre<sup>(39)</sup>. Les Chrétiens ont été victorieux en 1180 et se sont emparés des amiraux musulmans<sup>(40)</sup>. L'année suivante, Ahmad aṣ-Ṣiqillī, a réorganisé la flotte, et remporté une grande victoire, puisqu'il aurait pris 40 navires et fait 1800 prisonniers<sup>(41)</sup>. Ce personnage ne serait-il pas l'*alcaidus Petrus*, un de ces officiers

(35) *Id.*, p. 227.

(36) Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. IV, Paris, 1956, p. 63 : "Depuis l'avènement d'Abd-el-Moumen, Ceuta et Tanger avaient toujours été regardée comme les gouvernements les plus importants de l'empire almohade, puisqu'ils étaient, à la fois, forteresses maritimes, ports de mer, arsenaux de construction et lieux d'embarquement pour ceux qui voulaient prendre part à la guerre sainte".

(37) Ibn 'Idhārī, *Al-Bayān al-mughrib fi ikhtisar akhbar mulūk al-Andalus wa-l-Maghrib*, éd. Lévi-Provençal, Paris, 1930, t. III, p. 113 : H. Ferhat, *Sabta*, p. 258 se méprend en parlant de Talavera.

(38) M. Valor Piechotta, *La arquitectura ilitar y palatina en la Sevilla musulmana*, Séville, 1991, pp. 250-258. Cet auteur conclut : "La Torre del Oro nació para defender el acceso por occidente a la ciudad, e incluso para defender la entrada por el propio río que era su flanco más débil y por donde la ciudad fue penetrada en más ocasiones". (p. 258).

(39) Ibn Khaldoun, *Berbères*, t. II, p. 202 dit qu'il "revint de cette expédition avec un butin considérable".

(40) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 116 : il s'agit de Ghānim ibn Mardānīsh, commandant de la flotte de Sabta, et de son frère. Membres de la famille du prince qui a résisté aux Almohades, ils ont accepté de les servir.

(41) *Id.*, *Bayān*, t. III, pp. 117-118 : victoire des flottes réunies de Séville et de Sabta, Cette dernière commandée par 'Abdallāh ibn Jāmi'. Les prisonniers auraient servi à racheter Ghānim ibn Mardānīsh. Cf. Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. II, p. 204 : en 577/1181-82, 'Abdallah ibn Ishāq ibn Jāmi', le commandant de la flotte de Séville avait rencontré en pleine mer la flotte de Lisbonne et pris vingt navires, un grand nombre de prisonniers et un butin considérable.

musulmans des rois de Sicile, qui s'est enfui avec des navires en Ifriqiya, puis a gagné la cour de Marrakech? Son arrivée s'est avérée providentielle<sup>(42)</sup>. La contre-attaque conduite en juin 1182 par la flotte portugaise a échoué près de Sabta et son amiral Fuas Roupinho a été tué<sup>(43)</sup>. En 1184 la flotte almohade commandée par Ahmad as-Şiqillī, est venue bloquer Lisbonne dont Abū Ya'qūb Yūsuf essayait de s'emparer. Celui-ci est mort des suites de blessures reçues devant Santarem<sup>(44)</sup>. Une des mesures de son fils, Abū Yūsuf Ya'qūb, qui était à Sabta, a été de nommer Muhammad ibn Abi Ishāq ibn Jāmi' amiral de la flotte, et de placer Ahmad as-Şiqillī sous ses ordres. Il semble que ce dernier ait été chargé de lutter contre les Banū Ghāniya<sup>(45)</sup>.

Les événements sont assez confus, car les sources musulmanes et chrétiennes ne se recoupent pas bien, mais on peut dire qu'il y a déjà eu là un affrontement sérieux pour la maîtrise des eaux de l'Atlantique à la sortie du détroit. Le Portugal a mené seul la lutte du côté chrétien. Les royaumes voisins de León et de Castille, alors séparés, étaient en mauvais termes, et leur avancée vers le sud, ralentie de ce fait, ne les avait pas encore amenés à proximité de la zone du détroit. La marine almohade<sup>(46)</sup>, en infligeant une défaite au petit royaume portugais, l'a sans doute dissuadé d'entreprendre avant longtemps un effort de l'importance de celui qu'il avait consenti. Elle allait aussi devoir livrer combat en Méditerranée à un adversaire qui ne paraissait pas moins dangereux, les Banū Ghāniya.

Le maintien aux Baléares de ces gouverneurs almoravides<sup>(47)</sup> a pu être supporté tant qu'ils se sont contentés de faire une guerre de course contre les Chrétiens ou de tenter de nouer des relations commerciales avec eux<sup>(48)</sup>. Les relations se sont tendues lorsqu'ils ont prêté main-forte aux rebelles d'Ifriqiya. Des expéditions punitives à partir de Sabta<sup>(49)</sup> et d'Almeria ont été lancées contre l'archipel. Mais il a fallu consentir de gros efforts pour s'emparer d'abord de l'île d'Ibiza, la plus méridio-

(42) Sur ce personnage Ibn Khaldūn, *Discours*, t. II, p. 523.

(43) J. de Macarenhas, *Historia de la ciudad de Ceuta*, éd. A. Dormellas, Lisbonne, 1918, pp. 45-46 ; J. Verissimo Serrão, *Historia de Portugal*, t. I, 1977, Lisbonne, p. 104.

(44) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 132.

(45) Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. II, p. 209. Il semble que ce soit au moment où il reçoit la nouvelle du débarquement d'Ibn Ghāniya et avant la prise de Bougie par Ahmad as-Şiqillī, en 581/1185-1186.

(46) Sur cette marine: H. Ferhat, *Sabta*, pp. 26-266. Ibn Khaldoun, *Discours*, t. II, p. 523, prétend qu'elle "avait atteint, en quantité et en qualité, un degré insurpassé auparavant ou depuis", et il ajoute que Saladin demande son aide.

(47) A. Bel, *Les Benou Ghāniya, derniers représentants de l'empire almoravide et leur lutte contre l'empire almohade*, Paris, 1903; E. Sans Rossello, *Grandeza y decadencia de los Almoravides mallorquines (1116-1237)*, Palma de M., 1964.

(48) Des traités ont été signés avec Pise en 1184, avec Gênes en 1181 et 1188 dont les textes se trouvent dans Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age*, Paris, 1866, pp. 109-115 et 367-373; P. Guichard, *L'Espagne et la Sicile musulmanes aux XIe et XIIe siècles*, Lyon, 1990, pp. 181-183.

(49) En 1181, par exemple, l'amiral "Ali ibn Ruburtayr (Reverter), autre serviteur des Almoravides rallié aux Almohades, attaque Majorque (Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 142).

nale, remarquable position pour des entreprises vers l'Afrique, et de Minorque en 1187<sup>(50)</sup>. Pour finir, en 599/1202-1203, une force considérable a été mobilisée à Denia en septembre, époque où la mer est généralement calme, contre Majorque : 300 navires dont 30 *ghurāb* (galères), 30 *ṭarīḍa* (tarides, navires de charge qui transportent des chevaux), 30 *markab* (nefs), le reste étant composé de *qārib* (petites embarcations, chaloupes) et de navires marchandsquisitionnés, y compris des génois<sup>(51)</sup>. Les Baléares conquises ont été rattachées administrativement à Sabta pendant la période, somme toute assez courte, où elles sont restées sous l'autorité d'an-Nāṣir et de ses successeurs<sup>(52)</sup>.

Ce calife, dans une lettre officielle annonçant cette conquête, fait ressortir qu'elle menace l'Aragon<sup>(53)</sup>, complétant en somme la victoire d'Alarcos remportée sur la Castille. Effectivement le roi d'Aragon, Perc II, *el Catolic*, réagit en faisant appel au pape, qui était son suzerain, et aux cités maritimes italiennes<sup>(54)</sup>. Il tenta ainsi de constituer sur le front maritime une union sacrée complétant celle qui a pris forme sur la terre ferme sous l'impulsion de l'évêque Rodrigo Jiménez de Rada, à la suite de la victoire musulmane d'Alarcos, en 1195. Mais les intérêts des cités maritimes italiennes les inclinaient plutôt à garder de bonnes relations avec l'empire almohade<sup>(55)</sup> et seule se constitua l'alliance continentale qui devait aboutir en 1212 au désastre almohade d'al-'Uqāb (Las Navas de Tolosa).

La position stratégique de Sabta en fait la clé du détroit. La flotte qui y était concentrée pouvait intervenir à tout moment aussi bien dans les eaux proches de l'Atlantique que dans celles de la Méditerranée. Son amiral était un grand personnage dont le nom est donné par les chroniqueurs. La sécurité du détroit était assurée également par les autres ports fortifiés riverains. Sur la rive maghrébine, al-Qṣar aṣ-Ṣaghīr, favorisé par sa proximité de la rive opposée, assurait le transport des voyageurs et des contingents militaires. Tanger paraît avoir perdu de l'importance au profit de Sabta. Algeciras, bien protégée au fond de sa baie où pouvaient s'abriter de nombreux navires, était la pièce essentielle du dispositif andalou. Gibraltar, que 'Abd al-Mu'min avait ordonné de fortifier dès 1159<sup>(56)</sup> et Tarifa, qui avait conservé

(50) G. Rossello Bordoy, *Notas para un estudio de Ibiza musulmana*, Ibiza, 1985, 20.

(51) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, pp. 215-216: la flotte de Sabta est commandée par Abu-l-'Ulā. Peu après an-Nāṣir nomme un nouvel amiral: Abū 'Abdallah ibn 'Abd as-Salām (p. 118); Ibn Abī Zar, *Rawḍ al-Qirtās*, trad. A. Huichi, Valence, 1964, p. 452; Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères*, t. II, Paris, 1927, p. 218; H. Ferhat, *Sabta*, p. 263 et 271.

(52) H. Ferhat, *Sabta*, p. 279.

(53) E. Lévi-Provençal, "Trente-sept lettres officielles almohades", *Hesperis*, t. XXVIII, 1941, n° XXXVI, pp. 68-69.

(54) H. Ferhat, *Sabta*, p. 268. Le pape encouragea la conquête de Majorque par la bulle *Cum ad obtinendam Majoricarum* du 16 juin 1205 (Ch. E. Dufourcq, *L'Espagne catalane*, p. 29, note 8).

(55) Dans la période 1179-1191, à Gênes, l'Afrique du Nord est passée en tête pour le nombre des contrats et le volume des capitaux: G. Pistarino, "Genova il Maghreb nel secolo XII", *Italia e Algeria, aspetti storici di una amicizia mediterranea*, Milan, 1982, p. 64: "Alessandria ceda graduellement il campo a Ceuta, Bugia, Tunisi...". Un exemple de ces relations confiantes est le voyage effectué en 1184 par Ibn-Jubayr de Ceuta à Alexandrie sur un bateau génois.

(56) E. Lévi-Provençal, *Lettres almohades*, n° XIX, pp. 43-44.



sa citadelle de l'époque califale umayyade<sup>(57)</sup>, étaient comme ses avant-postes. Il semble que sur les deux rives des tours de gué, situées de manière à pouvoir communiquer les unes avec les autres par signaux, assuraient une surveillance permanente<sup>(58)</sup>.

Ce dispositif était étayé par des ports et des arsenaux plus éloignés: sur la Méditerranée Malaga et Almeria, sur l'Atlantique Seville. Les navires qui y avaient leur base pouvaient patrouiller dans les mers conduisant au détroit, avertir d'une menace et prêter main-forte aux flottes de Sabta et d'Algéciras. En 657/1162 'Abd al-Mu'min aurait fait construire 400 navires, selon le Qirtās<sup>(59)</sup>. Le chiffre est si considérable qu'on peut y voir quelque exagération, mais il est vrai que les Almohades avaient une flotte puissante construite dans les chantiers navals de Sabta, Séville, Almeria. Aucun navire, si l'on en croit V. Fernandes, qui évoque peut-être cette période, ne pouvait passer par le détroit de Gibraltar, dans un sens ou dans l'autre, sans amener les voiles, faute de quoi il était pris en chasse par les galères musulmanes<sup>(60)</sup>. Les navires chrétiens devaient ainsi subir un contrôle jugé humiliant, destiné à manifester une reconnaissance de pouvoir musulman, et, vraisemblablement, devaient acquitter des droits. Mais cet écrit du début de XVI<sup>e</sup> siècle, donc bien tardif, peut avoir recueilli des traditions qui ont transformé un peu la réalité.

Pourtant des flottes de croisés ont pu forcer le passage. Dès 1096-1099, Guynemer de Boulogne, à la tête de navires danois, frisons et flamands avait pris ce chemin pour aller guerroyer sur les côtes de Cilicie et de Syrie<sup>(61)</sup>. En 1147, après avoir aidé Afonso Henriques à prendre Lisbonne, la flotte de croisés du nord, anglais et flamands, a poursuivi sa route vers l'Orient. A ce moment les Almohades, tout à la conquête du Maghreb, n'étaient peut-être pas en mesure de s'y opposer. Mais le fait s'est reproduit en 1177, lorsqu'une flotte venant des Flandes, après une escale à Porto, dans le nord du Portugal, a franchi le détroit en route vers la Palestine. En 1189, une autre transportant une armée où se trouvaient des Flamands, des Frisons, des Allemands, des Anglais et des Français a fait escale à Lisbonne. Une partie d'entre eux ont aidé Dom Sancho 1<sup>er</sup> à prendre Silves et il les en a récompensés en leur permettant de faire du butin. D'autres ont attaqué le littoral de l'Algarve, pillant les villes et réduisant en esclavage de nombreux habitants<sup>(62)</sup>. Les

(57) *Id.*, *Espagne musulmane*, t. II, Paris-Leiden, 1950, p. 140 et pl. XV.

(58) Une bonne partie de celles (al-Mahāris) mentionnées par al-Anṣārī au début du XV<sup>e</sup> siècle, existaient déjà: A. Turki, "La physionomie monumentale de Ceuta: un hommage nostalgique à la ville par un de ses fils, Muhammad B. Al-Qāsim Al-Anṣārī (traduction annotée de son *Ikhtisār al-akhbār*)", *Hesperis*, t. XX-XXI, 1982-1983, p. 134.

(59) *Qirtās*, trad. A. Huici, pp. 399-400.

(60) V. Fernandes, *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal* par..., trad. et notes P. de Cenival et T. Monod, Paris, 1983, p. 18.

(61) A. Lewis, *Northern European Sea-Power*, p. 144. Il note que l'on n'observe aucun retour de ces flottes, ce qui peut avoir diverses explications.

(62) *Narratio de itinere navali peregrinorum Hierosolymam tendentium et Silviam capientium*, éd. Ch. Wendell David, *Proceedings of the American Philosophical Society*, t. LXXXI, 1939, pp. 591-678; Diffi: B.W., *Prelúdio ao Império. Navegações e Comércio Pré-Henriquinos*, Lisbonne, 1989, pp. 29-30.

uns et les autres sont parvenus en Orient. Saladin, chef de la contre-croisade, a envoyé Ibn Munqid demander aux Almohades de s'opposer à l'arrivée des renforts chrétiens, mais n'a pas obtenu satisfaction. Ils étaient à ce moment-là entièrement tournés contre les Banū Ghāniya, qui les préoccupaient fort, mais il est possible aussi qu'ils aient soupçonné Saladin d'appuyer les rebelles d'Ifriqiya<sup>(63)</sup>. En 1202 encore, lors de la quatrième croisade, le comte de Flandre passe avec une cinquantaine de bateaux<sup>(64)</sup>. Aurait-il bénéficié du fait que l'attention des Almohades se portait alors sur les Baléares?

Cependant, et depuis quelque temps, des navires chrétiens franchissaient aussi le détroit dans des intentions pacifiques, puisque leur objectif était commercial. En 1161, au lendemain de l'unification de l'Afrique du Nord par 'Abd el-Mu'min, Gênes avait signé un traité pour quinze ans, par le suite régulièrement renouvelé, qui permettait, à ses marchands de commercer dans cinq ports d'Afrique du Nord, dont Sabta<sup>(65)</sup>. Bien que celui de Salé n'y fût pas inclus, il reçut la visite de Génois dès 1162, et il semble que certains soient allés par la suite plus loin vers le sud<sup>(66)</sup>. A la fin du XIIe siècle des navires génois passaient régulièrement par le détroit avec l'accord des Almohades. On sait que la République entretenait de bonnes relations avec les Musulmans<sup>(67)</sup>.

On peut estimer, pour conclure sur cette période, qu'en dépit de l'impression de puissance et d'intransigeance que l'Etat des Unitaires a voulu donner de lui-même (et jusqu'à un certain point il y a réussi), sa maîtrise des eaux du détroit et des mers adjacentes est moins assurée que sous les Almoravides. Les menaces qui se profilaient en cette fin du XIIe siècle allaient se concrétiser dès que fut révélée la faiblesse du système par la défaite d'al-'Uqāb en 1212.

S'ouvre alors une période peu étudiée, où la lutte pour le contrôle de la zone du détroit est déjà engagée. On assiste à une forte et ambitieuse poussée de la Castille en direction du sud tandis que Sabta joue un rôle de premier plan. Cette ville, dans une position stratégique naturellement très bien défendue, est, au début du XIIIe siècle, une des plus grandes places de commerce de la Méditerranée<sup>(68)</sup>. Pas plus que Séville, elle n'a intérêt à se laisser entraîner dans la débâcle almohade, aussi est-elle à la recherche de solutions politiques qui sauvegarderaient ses intérêts économiques. Ce souci de sa sécurité lui fait, en même temps, maintenir de bonnes

(63) Ibn Khaldūn, *Muqaddima*, t. II, p. 524; *Idem*, *Berbères*, t. II, pp. 215-216; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 268-272.

(64) A. Levis, *Northern European Sea-Power*, p. 151.

(65) Mas-Latrie, *Traité de paix*, p. 108 (d'après les *Annali* de Caffaro).

(66) H.C. Krueger, "Genoese trade with Northwest Africa in the twelfth century", *Speculum*, t. VIII, 1933, pp. 377-395.

(67) G. Pistarino, *Genova e il Maghreb*, pp. 23-68; *Idem*, "Genova e l'islam nel Mediterraneo occidentale (secoli XII-XIII)", *Anuario de Estudios medievales*, t. x, 1980, pp. 185-205.

(68) Dans les archives notariales de Gênes et d'autres villes italiennes, la proportion des contrats passés pour Sabta est très importante: G. Pistarino, *Genova e il Maghreb*, pp. 46-47; R.H. Bautier, "Les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique du Nord et l'équilibre économique méditerranéen du XIIe au XIVe siècle", *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1953-1954, pp. 104-106.

relations avec les marchands chrétiens, de qui dépend en grande partie sa prospérité, et se garder de la menace grandissante des flottes chrétiennes.

## LES PRODOMES DE LA BATAILLE DU DÉTROIT : 1224-1270.

Al-Muntaşir (1213-1223) est parvenu à maintenir tant bien que mal la cohésion de l'empire, en dépit de calamités qui ont encore affaibli un pouvoir déjà discrédité par la défaite, et provoqué des troubles sociaux et des migrations de tribus pastorales. A sa mort les forces de division l'emportent. Les habitants d'al-Andalus menacés par l'avance chrétienne se confient à des chefs issus du pays et qui paraissent capables de les défendre. Le meilleur exemple est Ibn Hūd, cet aventurier qui a porté leurs espoirs pendant un temps.

Mais leurs divisions, leurs luttes pour le pouvoir offrent au roi de Castille<sup>(69)</sup>, Fernando III, des possibilités de manoeuvre qu'il sait mettre à profit. Il est, à certains égards, l'arbitre de la situation. C'est ainsi qu'il soutient Ibn al-Aḥmar contre Ibn Hūd, et qu'il offre en 1228 à al-Ma'mūn un contingent de chevaliers pour l'aider à s'emparer de Marrakech<sup>(70)</sup>. Alternant ou conjuguant la force et la diplomatie, la Castille avance inexorablement vers la basse Andalousie, s'approche ainsi des positions avancées qui protègent le détroit, en glissant le long des territoires conquis par le Portugal. Or elle dispose d'une marine née sur les rivages cantabriques et biscayens bien éloignés; encore embryonnaire<sup>(71)</sup>, elle n'attend que la conquête d'une portion de territoire à la sortie du détroit pour en faire une base d'opérations dans cette partie de l'Atlantique où jusqu'alors seuls les Portugais avaient osé s'aventurer. Toute la stratégie de la Castille s'oriente vers des débouchés maritimes méridionaux. Sur la Méditerranée elle en obtient un par un accord avec l'Aragon qui lui avait concédé en 1179 à Cazola le droit de conquérir l'émirat de Murcie, dont la soumission est effective en 1243. Sur l'Atlantique elle vise Séville en descendant la vallée du Guadalquivir.

Devenu maître de Marrakech, en 1229, al-Ma'mūn cherche à rétablir les liens avec ce qui reste du domaine musulman en al-Andalus, notamment avec Séville, où les Almohades s'étaient solidement installés, et d'où il était parti. Pour cela il lui faut reprendre Sabta à son frère Abū Mūsā 'Imrān révolté contre lui<sup>(72)</sup>. Or, sans flotte il ne peut y parvenir<sup>(73)</sup>. La ville, dans des circonstances mal connues, est ensuite passée, de façon significative, sous l'autorité de l'amiral al-Ghushṭī, et celui-ci faisait obédience à Ibn Hūd devenu maître d'Algéciras. Il est bien possible que les mar-

(69) Le Léon et la Castille se trouvent réunis depuis 1230 sous l'autorité de Fernando III.

(70) M. Kably, *Société, pouvoir et religion au Maroc*, Paris, 1986, pp. 18-19.

(71) J. Gonzalez, "El origen de la Marina real de Castilla", *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, t. LIV, 1948.

(72) Il prend le nom de règne d'Al-Mu'ayyad et va jusqu'à frapper monnaie: J.J. Rodriguez Lorente et Ibrahim Ibn Hafiz, *Numismatica de Ceuta*, n° 69, p. 112.

(73) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 281: ses habitants "vivant de la mer..., menaient toujours le même train de vie que par le passé, ne manquant ni de grains ni d'assaisonnements et pouvant parfaitement continuer ainsi, malgré le siège des années durant"; M. Kably, *Société*, p. 13.

chands influents de la ville, soucieux de se protéger dans une région où menaçaient différents dangers, aient fait appel à lui en 1231-1232<sup>(74)</sup>. Mais lorsqu'Ibn Hūd a été vaincu par Ibn al-Aḥmar, ils ont cherché à se tenir à l'écart de ces luttes, et décidé, semble-t-il, de prendre en mains leur propre destin. Un riche personnage d'origine andalouse, peut-être réfugié, al-Yānashtī, a émergé alors et pris la direction de la cité. Il n'a pas tardé à se conduire en maître, c'est du moins l'image que donnent de lui certains documents<sup>(75)</sup>.

Son attitude paraît ambiguë, peu compréhensible, en particulier dans son comportement avec les Chrétiens. Il est bien certain qu'il était indispensable de maintenir de bonnes relations avec eux, en particulier avec les Génois<sup>(76)</sup>, puisque la prospérité de Sabta reposait sur le commerce. Or il semble avoir lancé contre ceux-ci des tribus voisines de la ville qui ont, en 632/1234-1235<sup>(77)</sup>, pillé leurs biens et même tué de nombreuses personnes. Il a donné comme raison qu'ils voulaient s'emparer de la ville, ce qui ne peut être ni prouvé ni démenti, mais paraît peu vraisemblable<sup>(78)</sup>. Naturellement Gênes, qui disposait, à ce moment-là, des moyens de ne pas laisser un tel acte impuni, a obligé Sabta à indemniser les victimes, tout en mettant sur pied la première *mahona*<sup>(79)</sup>. Toute cette période est très confuse, car les sources peu claires, peuvent être différemment interprétées. Il semble bien en tous cas que la ville du détroit est l'objet de fortes convoitises tant musulmanes que chrétiennes.

C'est en particulier l'épisode de l'attaque d'une flotte chrétienne dont on ignore la provenance, qui fait problème. Qui sont ces assaillants, connus sous l'appellation de Calcurini, qui ont attaqué les bateaux génois à Séville puis dans le port de Sabta et tenté de prendre cette ville en 1234<sup>(80)</sup>? Pour Dufourcq, ce sont des Catalans, désireux d'écarter leurs concurrents génois. Il met cette action en rapport avec la prise d'Ibiza par le roi d'Aragon, Jaime Ier, qui a lieu en 1235, l'année suivante<sup>(81)</sup>. La chose paraît plausible et, si c'est exact, ce serait une nouvelle illustration du lien qui existe entre les Baléares et Sabta<sup>(82)</sup>. Les croix arborées sur les

(74) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 278-281.

(75) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 283-285.

(76) En 1233 un ambassadeur génois, Jacopo di Marino, est venu à Sabta: M.C. Mosquera Merino, "Ceuta y Génova, incidencias belicas (siglo XII)", *Congreso internacional "El Estrecho de Gibraltar"*, Ceuta, 1988, p. 233

(77) C'est la date donnée par le *Qirtās*, trad. A. Huici. Tandis qu'Ibn 'Idhārī, *Bayān*, hésite entre 633 et 636. Or les documents notariaux génois donnent raison à Ibn Abi Zar' par la date à laquelle ils prennent en compte les pertes des marchands : les premiers datent de septembre 1234; M.C. Mosquera Merino, *Ceuta y Génova*, p. 237.

(78) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 350; Ch. E. Dufourcq, "Le problème de Ceuta", *Hesperis*, t. XL, 1957, p. 88; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 286-287.

(79) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, pp. 346-347; Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, pp. 99-102; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 286-288.

(80) *Annali Genovesi*, t. IV, Gênes, 1928, p. 120: "i crociati Calcurini errano andati con grandissimo esercito all'asiado di Setta a cagione di prendere esso luogo e gli uomini" cité par Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, p. 88 note 5.

(81) Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, pp. 92-93 : il s'agissait d'annihiler les possibilités de riposte almohade.

(82) Idée rejetée par M. C. Mosquera Merino, *Ceuta y Génova*, p. 242.

voiles des navires ont pu faire penser à une initiative d'un ordre militaire. Mais, en dépit de ce symbole, on a aussi supposé que cette flotte aurait été au service du nouveau calife de Marrakech, ar-Rashīd (1232-1242); qui voulait s'emparer de la cité devenue indépendante ou, en fait, passée sous la protection de Gênes<sup>(83)</sup>.

En 1235 se produit une série d'événements de grande conséquence. Cordoue est conquise par les Castillans, et Séville effrayée envoie une ambassade à Marrakech pour reconnaître le pouvoir almohade de qui elle espère une protection. Ibn al-Aḥmar, après avoir vaincu Ibn Hūd, et probablement pour faire contrepoids à l'encombrante tutelle castillane, fait allégeance au calife revenu à la doctrine d'Ibn Tumart, après le reniement d'al-Ma'mum aux effets destructeurs pour l'appareil de l'Etat<sup>(84)</sup>. Enfin Sabta chasse al-Yānashtī et se soumet aussi à ar-Rashīd<sup>(85)</sup>. Celui-ci, qui y nomme un gouverneur et un chef de l'arsenal, semble en mesure de redresser la situation du pouvoir almohade : n'a-t-il pas repris Sigilmasa? Le vieil axe essentiel pour la circulation de l'or est rétabli. La frappe au nom d'ar-Rashīd reprend à Sabta<sup>(86)</sup> et la ville, sous une administration almohade, connaît quelques années prospères. Les commerçants chrétiens y sont nombreux<sup>(87)</sup>, et on ne constate pas le repli que R.H. Gautier croyait discerner à partir du second tiers du siècle<sup>(88)</sup>.

Ces faits prouvent d'une part la permanence et la vigueur des liens qui unissaient al-Andalus et le Maghreb et, d'autre part, la difficulté pour Sabta de vivre seule, réduite à ses propres forces, au milieu de dangers qui grandissent dans cette région.

La mort d'ar-Rashīd en 1242 remet en question l'équilibre qui s'était rétabli de façon précaire, mais avec l'espoir d'une possible consolidation. Le califat de Marrakech ne paraît-il plus en mesure de garantir une protection désirée? Ibn al-Aḥmar, devenu maître de presque tout ce qui reste de terres musulmanes dans le sud de la Péninsule, se soumet en 1245 à la Castille<sup>(89)</sup>. En Ifriqiya, Abū Zakariyyā', se pose en héritier de la légitimité almohade et surtout est un chef puissant. Si la flotte

---

(83) M.C. Mosquera Merino, p. 242 cite l'opinion de G. Pitarino, sans donner de référence. Sur les relations compliquées entre Sabta et Gênes: H. Ferhat, *Sabta*, pp. 286-288.

(84) C. Torres Delgado, *El antiguo reino nazari*, Grenade, 1974, pp. 115-118. R. Arié, *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides (1232-1492)*, Paris, 1990, p. 58.

(85) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t., III, pp. 340 et 350. On n'est pas très sûr qu'al-Yānashtī ne se soit pas soumis un temps à Rashid; Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. II, pp. 322-323; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 290-292. Ibn Khālās, administrateur éprouvé, est chargé de la douane, importante source de revenus.

(86) J.J. Lorente et T. Ibn Hafiz Ibrahim, *Numismatica de Ceuta*, n° 175 et 176, p. 115. V. aussi p. 61.

(87) C'est, en particulier, la belle époque du commerce marseillais. Les Manduel y sont très actifs: L. Blancard, *Documents inédits sur le commerce de Marseille au Moyen Age*, t. I, Marseille, 1885; G. Rambert, *Histoire du commerce de Marseille*, t., I, pp. 169-177; J. Caillé, "Les Marseillais à Ceuta au XIIIe siècle", *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman. Hommage à Georges Marçais*, Alger, 1957, t. II, pp. 21-31.

(88) R.H. Bautier, *Les relations commerciales*, pp. 399-416.

(89) C. Torres Delgado, *El antiguo reino*, pp. 107-108 et 115-128 ; Arié, *L'Espagne musulmane*, pp. 57-60.

qu'il a envoyé en 1238 secourir Valence assiégée par les Catalano-Aragonais n'a pu la délivrer<sup>(90)</sup>, le souvenir de cette action dans la zone méditerranéenne proche du détroit a pu influencer la décision de Sabta de reconnaître en 1246 l'autorité du Ḥafṣide<sup>(91)</sup>. C'est d'autant moins étonnant que le Naṣride, compte tenu de sa vassalité envers la Castille, ne pouvait être un protecteur acceptable et qu'au même moment les Banū Marīn, qui entament leur ascension, font la même démarche que Sabta, afin de légitimer leur tentative de supplanter les Almohades<sup>(92)</sup>. Enfin, comme pour donner consistance à un projet néo-almohade ayant pour centre l'Ifriqiya, au même moment un parti pro-hafside prend ou reprend le pouvoir à Séville.

Il est vrai qu'en raison de sa situation menacée, la confusion y est grande et les luttes pour le pouvoir très vives. Fernando III en tire profit, puisqu'au bout d'un très long siège, il s'empare de la ville en décembre 1248<sup>(93)</sup>. Plusieurs faits sont à noter à ce propos. En premier lieu, des contingents grenadins ont coopéré avec le roi de Castille; en exécution du traité signé deux ans auparavant devant Jaen<sup>(94)</sup>. En second lieu, la marine de Castille, sous le commandement de Ramon Bonitaz, qui a réuni tous les navires qu'il a pu des ports cantabriques et basques, a joué un rôle essentiel : elle a bloqué le fleuve, empêché l'arrivée de renforts et de vivres, attaqué le port, détruit le pont de barques et les chantiers navals<sup>(95)</sup>. Enfin et surtout, la conquête du siège de l'administration almohade d'al-Andalus, du port principal de la région et de son arsenal, suivie de celle de Medina Sidonia, Arcos et Jérez, créent une situation nouvelle en donnant à la Castille un accès au littoral atlantique proche du détroit, une base à sa marine naissante. Alfonso X, dès son accession au trône en 1252, va remettre en activité les chantiers navals de Séville, recruter des patrons de galères (comitres) en 1253 et créer la charge d'amiral de Castille l'année suivante<sup>(96)</sup>.

L'équilibre régional s'en trouve d'autant plus profondément modifié que le Portugal achève la conquête des terres du sud, l'Algarve, et que le petit émirat de Niebla fait sa soumission à Fernando III<sup>(97)</sup>. Puisque l'émirat de Murcie est lui aussi

(90) P. Guichard, *Musulmanes de Valence*, t. I, p. 149.

(91) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, pp. 361-362 et 379 (arrivée du gouverneur ḥafṣide); J.J. Rodriguez Lorente et T. Ibn Hafiz Ibrahim, *Numismatica de Ceuta*, p. 62 et n° 177 p. 116; H. Ferhat, *Sabta*, p. 295.

(92) M. Kably, *Société*, p. 42.

(93) *Primera Cronica general*, éd. R. Menendez Pida, Madrid, 1955, pp. 1021-24, 1070, 746; M.A. Ladero Quesada, *Historia de Sevilla II: La ciudad medieval*, Seville 1980, pp. 17-20; D.W. Lomax, *La Reconquista*, Barcelone, 1984, pp. 196-200.

(94) R. Arié, *L'Espagne musulmane*, pp. 60-61; C. Torres Delgado, *El antiguo reina*, pp. 146-148; D.W. Lomax, *Reconquista*, p. 195.

(95) D.W. Lomax, *Reconquista*, p. 199; A. Ballesteros y Beretta, "San Fernando y el almirante Bonifaz", *Archiva Hispanense*, t. XVII, 1946, pp. 15-70 et partic. pp. 42-67. Voir aussi F. Pérez Embid, *La marina real*, pp. 141-143, qui conteste qu'il ait porté le titre d'amiral.

(96) F. Pérez Embid, *La marina real*, pp. 157-166.

(97) J. Gonzalez, "Las conquistas de Fernando III en Andalucía", *Hispania*, XXV, 1945, pp. 515-631; M. Gonzalez Gimenez, *Diplomatario*, pp. LVI-LVII.

vassal de la Castille, il ne reste plus aucun pouvoir musulman indépendant dans la Péninsule et Fernando III, puis son fils Alfonso X, vont pouvoir considérer que la Reconquête est terminée et qu'il s'agit désormais de poursuivre l'avance au-delà de la mer. La situation politique y présente des symptômes de désagrégation assez semblable à ce qui s'est produit en Espagne, et peut leur laisser espérer une issue favorable à leurs projets : des offres de soumission sont faites et en particulier celle d'un prince, gouverneur de Salé, au pape en 1246<sup>(98)</sup>. En outre la puissance hafside est ébranlée par la mort d'Abū Zakariya' qui ouvre des luttes pour sa succession.

Sabta a sans doute considéré qu'il ne fallait plus compter sur la protection de Tunis. Allait-elle se ranger sous celle des Banū Marīn qui étaient parvenus à se constituer une plate-forme territoriale assez étendue au centre du Maroc? Leur pouvoir ne lui est peut-être apparu ni assez fort ni jouissant d'une légitimité suffisante. Toujours est-il que dans la nuit sacrée du 27 ramadān 647 (3 janvier 1250), date qui n'est pas choisie au hasard, les représentants du pouvoir hafside ont été expulsés de la ville et Abū-l-Qāsim al-'Azafī, un faqih respecté pour sa piété et son savoir, comme l'avait été son père, est porté au pouvoir<sup>(99)</sup>. Très significatif est le rôle important joué dans cette affaire par l'amiral al-Randāhī la flotte de Sabta, capable d'assurer la sécurité de la ville marchande, est alors la principale de la région, et la seule force musulmane digne de considération. S'il est bien probable que l'accession d'Abū-l-Qāsim a été voulue et organisée par les élites de la ville, l'adhésion active du peuple, de la *'āmma*, ne fait aucun doute.

L'expérience tentée sous la férule d'al-Yānashtī n'est pas pour autant renouvelée : l'isolationnisme est impossible dans la nouvelle conjoncture. Une solution originale et élégante est trouvée par un accord négocié avec al-Murtaḍā, le calife de Marrakech, en rajab 648 (octobre 1250). En échange d'une reconnaissance formelle de son pouvoir, il fait bénéficier al-'Azafī d'une délégation en bonne et due forme et renonce aux revenus des impôts de la ville<sup>(100)</sup>. Les deux parties peuvent trouver leur compte dans ce compomis. al-Murtaḍā qui a repris le contrôle de Sijilmāsa<sup>(101)</sup>, bénéficiant ainsi d'une alimentation en or qui faisait défaut à ses prédécesseurs, peut penser reconstruire un axe essentiel du Tafilalt au détroit passant par Marrakech. Sabta frappe alors une monnaie d'or abondante et de qualité au nom du calife<sup>(102)</sup>, ce qui est extrêmement utile à son économie. Elle conserve des relations vitales

(98) Ch. E. Dufourcq, "Un projet Castillan au XIIIe siècle: la croisade d'Afrique", *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, n° 1, 1966, pp. 26-27; F. Pérez Embid, *La marina real*, p. 167.

(99) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, pp. 400-403; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 304-306.

(100) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 402; Ibn Khaldoun, *Berbères*, t. IV, p. 64; M. Kably, *Société*, p. 49; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 307-308.

(101) Il le perd semble-t-il en 1255: Ibn Khaldoun, *Berbères*, t. II, p. 326 et t. IV, pp. 43-44.

(102) Comme l'indiquent J.J. Lorente et Ibn Hafiz Ibrahim, *Numismatica de Ceuta*, pp. 118-119 et plus récemment R. Benhain Mesmoudi, *Approche quantitative de l'or monnayé en Occident musulman (450/1058-59 à 830/1426-27)*, Th. Paris I, 1994, pp. 598-603: "L'atelier de Sabta n'a jamais produit autant de monnaies d'or comme sous Abū Ḥafṣ 'Umar (al-Murtaḍā). 2835 kg d'or sont monnayés en mitqals, demi-mitqals et quarts =

avec des pays habitués à commercer avec elle. En même temps, toutefois, al-'Azafī met en garde les Musulmans contre le danger chrétien, les exhorte au *jihād*. Il apparaît comme un conseiller du calife auquel il apporte le soutien de poids de son autorité morale<sup>(103)</sup>.

Dans la pratique, la ville, confiante dans la double protection que lui donnent son site renforcé par de solides fortifications et sa flotte, se comporte comme une puissance indépendante, dont l'existence est reconnue en fait par les pouvoirs voisins. Elle étend son autorité sur la rive sud du détroit à Tanger et Azila<sup>(104)</sup>. Ses succès constituent une exception remarquable dans cette région où les Musulmans se trouvent en difficulté. Mais sa richesse attire les convoitises, en particulier des Banū Marīn, dont la force grandit en ces années.

Après avoir pris Sijilmasa, Abū Yūsuf Ya'qūb veut très logiquement prolonger son domaine jusqu'à Sabta afin d'avoir bien en main une voie du Tafīlalt à la Méditerranée par Fès, dont il est déjà maître. En 658/1259-60, il attaque Tanger (ou il s'en empare, selon certaines sources) et oblige al-'Azafī à négocier, à lui payer un tribut. Ce qui n'a peut-être été qu'une façon d'acheter la paix si nécessaire à la cité marchande, comme elle l'a fait dans ces mêmes années avec la Castille<sup>(105)</sup>, est interprété par des chroniques mérinides comme une reconnaissance du pouvoir d'Abū Ya'qūb<sup>(106)</sup>.

Peu après, à une date incertaine, Sabta a dû repousser une attaque de la flotte naŕsride dont l'amiral Zāfir, a été tué et sa tête a été promenée dans les rues de la ville<sup>(107)</sup>. Cette attaque est surprenante comme la violence de la réaction et on doit s'interroger sur ses causes. Y aurait-il une relation avec la tentative castillane de prendre Salé en 1260<sup>(108)</sup>?

Celle-ci a été l'objet de différentes études<sup>(109)</sup>. Le désir castillan de poursuivre la *Reconquista* au-delà de la mer ne fait pas de doute. Alfonso X, monté sur le trône en 1252, poursuit la politique de son père, notamment en cherchant à se

---

= de mitqals de 646/1248-49 à 665/1266-67". Constatation d'autant plus troublante qu'au même moment les Banū Marīn frappent également l'or en abondance! L'explication ne se trouverait-elle pas au sud du Sahara ?

(103) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 313-314.

(104) *Ibid.*, p. 314: "Al-'Azafī est implicitement chargé du contrôle du littoral méditerranéen qui avait complètement échappé aux souverains de Marrakech" et 317-318.

(105) Voir ci-dessous.

(106) *Ad-Dhakhīra as-saniya fi tārikh ad-dawla al-marīnya*, Rabat, 1972, p. 101; *Qirtās*, trad. A. Huici, p. 567.

(107) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. II, pp. 275-276; Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, pp. 113-114; R. Arié, *L'Espagne musulmane*, p. 63; H. Ferhat, *Sabta*, p. 320.

(108) *Qirtās*, trad. A. Huici, p. 307; Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, pp. 38-39: Alfonso X avait réuni une flotte de 37 navires au Puerto de Santa Maria.

(109) A. Ballestrós Beretta, "La toma de Salé en tiempos de Alfonso el Sabio", *Al-Andalus*, t. VIII, 1943, pp. 89-128; A. Huici, "La toma de Salé por la escuadra de Alfonso X. Nuevos datos", *Hesperis*, t. XXXIX, 1952, pp. 41-74.



doter d'une flotte<sup>(110)</sup> et il a l'appui du pape dans ce projet de croisade<sup>(111)</sup>. Elle s'inscrirait, me semble-t-il, assez bien dans la stratégie du roi de Castille qui vise la couronne impériale. L'échec de la prise de Salé ne l'a pas fait renoncer à ses plans. Il poursuit ses démarches diplomatiques en vue d'obtenir l'alliance du roi d'Angleterre, qui pourrait lui être utile en particulier par son soutien naval<sup>(112)</sup>. En même temps il renforce ses positions militaires sur la rive andalouse : il fortifie Cadix qu'il a réoccupé en 1260<sup>(113)</sup>. Il voudrait aussi obtenir de son vassal Muhammad 1er qu'il lui cède les ports de Tarifa et d'Algeciras<sup>(114)</sup>. Ces exigences ont peut-être poussé Grenade à rompre avec la Castille et à soutenir le soulèvement des *mudejares* d'Andalousie dont une cause évidente est le durcissement de la politique d'Alfonso X à leur égard. On peut, bien sûr, mettre en rapport l'accroissement des charges qui pèsent sur eux, la violation des accords conclus lors des capitulations, avec les objectifs africains du roi de Castille<sup>(115)</sup>.

Dans ces conditions, l'expansion de Grenade sur la rive sud ne serait-elle pas une compensation aux concessions territoriales demandées par le roi chrétien? ou bien ces concessions seraient-elles le prix demandé par Alfonso X pour soutenir Muhammad 1er qui veut prendre Sabta? Y a-t-il eu un projet commun de Muhammad 1er et d'Alfonso X de s'en comparer? En 1260-61 ou 1261-62, lorsque l'attaque de la flotte nasride est repoussée par Sabta, Grenade reste liée à la Castille par un traité qui n'a pas été dénoncé<sup>(116)</sup>. Il faut donc considérer qu'elle agit avec le mandat, ou au moins l'accord, du royaume chrétien. On comprend dès lors mieux la colère et la vindicte des Sabtis, qui ont alors à leur tête un Musulman strict, à l'encontre de Zâfir, considéré comme un traître à la cause musulmane, un renégat.

Un élément important apparaît dans une lettre adressée en 1264 à l'évêque de Sigüenza. Le Roi Sage reproche au Nasride sa trahison: "il nous avait promis que nous deviendrions maître de Sabta et qu'il nous gagnerait l'amitié de nombreux

(110) Il a décidé en 1252 la création d'une "flotte perpétuelle de Séville" de 10 galères (Ortiz de Zuniga, *Anales de Sevilla*, 1677, Appendice p. 814). Le chantier naval est sous le contrôle de Ramon Bonifaz; F. Pérez Embid, *La marina real*, pp. 158-161.

(111) Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, pp. 31-35 ; M. Gonzalez Gimenez, *Diplomatario andaluz de Alfonso Introducción*, Séville, 1991, p. LXI: depuis 1257 le roi s'efforce de "leuar adelante el fecho de la Cruzada dallent la mar".

(112) Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, p. 33. Il s'est adressé aussi à Marseille et à Pise pour obtenir des navires.

(113) H. Sancho de Sopranis, "La incorporación de Cádiz a la corona de Castilla", *Hispania*, XXXVI, LXI, 1955, pp. 483-539. M. Gonzalez Gimenez, *Diplomatario*, p. LXI, lie cette occupation à l'expédition contre Salé et la croit de peu antérieure, alors que la date traditionnellement donnée est 1262.

(114) R. Arié., *L'Espagne musulmane*, p. 63: c'est selon cet auteur la contrepartie de l'appui qu'Alfonso X prêterait à Grenade qui veut attaquer Sabta. M.A. Ladero Quesada, *Grenada. historia de un pais islamico* (1232-1571), Madrid, 1979, p. 103.

(115) Alfonso X occupe l'émirat de Niebla (en 1257 selon la *Crónica del Rey Don Alfonso Décimo*, éd. Rosell, Biblioteca de Autores Espanoles, t. LXVI, chap. VI, p. 6) ; M. Gonzalez Gimenez, *Diplomatario*, pp. LVIII-LIX.

(116) Le traité de 1246 a été renouvelé à Tolède en 1254: *Crónica de Alfonso*.

Musulmans qui nous aideraient à conquérir le pays selon notre désir"<sup>(117)</sup>. Du point de vue castillan, agissant ainsi, il n'aurait fait que se comporter en vassal fidèle, comme il l'avait montré auparavant, lors du siège de Séville, auquel il avait pris part.

Dans ce contexte, il faut revenir à un document émanant de la chancellerie de Sabta, malheureusement non daté, qui avait attiré l'attention de M. Chérif<sup>(118)</sup> et de H. Ferhat<sup>(119)</sup>. L'objet de la lettre adressée au calife al-Murtadā est une demande d'aide financière afin de satisfaire aux exigences de la Castille concernant la prolongation ou le renouvellement d'une trêve de deux ans qui arrive à expiration dans quatre mois et qui a été conclue à son instigation. Le conseil (*shūrā*) de la ville justifie sa demande par des difficultés financières provoquées par la crise du commerce et le faible rendement des impôts à la suite d'une mauvaise année agricole. Si la trêve précédente a permis de faire une guerre (*ghazw*) dans la mer occidentale (*al-bahr al-gharbi*) pour se consacrer à l'extermination de l'ennemi, l'aide du calife est indispensable aussi pour subvenir aux besoins des cavaliers et des *ghuzā*<sup>(120)</sup>.

Il est évident que si la trêve n'était pas prolongée, la Castille reprendrait les hostilités. Pour obtenir l'aide de Marrakech, il se peut bien que la situation de Sabta ait été peinte en noir. Le déclin du commerce européen<sup>(121)</sup>, italien en particulier, aurait commencé avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle selon H. Bautier<sup>(122)</sup>. Le report des activités de Gênes et d'autres cités italiennes vers l'est du Maghreb ne paraît pas effectif. C'est peut-être la mauvaise récolte qui est la cause d'une diminution temporaire du commerce avec les Chrétiens.

M. Chérif, date la lettre du début du gouvernement d'al-'Azafī, c'est-à-dire de 1250 ou peu après. Il fait donc remonter la conclusion de la trêve à la fin de 1247 ou au début de 1248<sup>(123)</sup>. Une menace de la flotte castillane, alors inexistante selon lui,

- (117) "Dixo nos que nos ayudarie que ovessemos Cepta e nos ganarie muchos moros de allent mar por amigos que serien en nuestra ayuda et farien lo que quissimos para conquerir la tierra", cité par Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, p. 35, note 60.
- (118) M. Chérif, *Contribution à l'histoire de Ceuta (Sabta) aux époques almohade et mérinide*, Th. troisième cycle, Toulouse, 1987, pp. 44-46. Curieusement il met en doute son authenticité.
- (119) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 320-322.
- (120) *Rasa'il diwāniya min Sabta fi al-'ahd al-'Azafī*, éd. M.H. Hila, Rabat, 1979, pp. 115-121. Parmi les nombreuses questions que soulève ce document, il est une que ni M. Chérif ni H. Ferhat n'ont abordée: contre qui est mené ce *ghazw* - et non *jihād* - l'ennemi qu'il faut exterminer n'est évidemment pas les Castillans, alors sont-ce les Grenadins ou les Banū Marin, ennemis de l'Almohade? Quant à la "mer occidentale", est-ce l'Océan Atlantique? ou la Méditerranée? Al-Anṣārī parle de "mer méridionale", proche d'al-Qṣar as-Ṣaghīr et de "mer septentrionale" où se trouve le port de la ville (A.M. Turki, *La physionomie monumentale*, p. 153).
- (121) On relève à ce sujet une contradiction dans cette lettre entre ce qui est dit p. 119 des heureux effets de la trêve - les chemins sont devenus sûrs pour les marchands et les négociants - et p. 120 sur le tarissement de l'activité marchande des négociants chrétiens.
- (122) R.H. Bautier, *Les relations commerciales*, pp. 406, 410-411, 412.
- (123) M. Chérif, *Contribution*, p. 45. Ce faisant il se trouve embarrassé par le fait que Sabta se trouvait alors gouvernée par Ibn Khalās alors que dans la lettre il est dit qu'elle a été conclue à l'instigation d'al-Murtada dont le règne commence en 1248.

est à exclure et cet argument lui fait douter de l'authenticité du document. Or, les navires réunis par Ramon Bonifaz devant Séville ont fait la preuve de leur efficacité et des engagements contre les Musulmans se sont produits ensuite<sup>(124)</sup>. Mais, de toute façon, il y a dans la lettre des éléments qui orientent vers une datation plus tardive.

Il y est question de la prédication en Espagne d'une croisade et de l'éventualité de la participation à celle-ci du Barcelonais, c'est-à-dire du roi d'Aragon<sup>(125)</sup>. Or, il semble bien que tant qu'Innocent IV a espéré la conversion du calife, ainsi que le montre une lettre adressée à as-Sa'id<sup>(126)</sup>, il n'a pris aucune initiative belliqueuse. Mais lorsqu'il a reçu d'al-Murtaḍā une réponse qui ne lui laissait aucune illusion<sup>(127)</sup>, il a exigé en 1251, en échange de la poursuite d'une aide militaire chrétienne, des garanties précises déjà demandées en 1246<sup>(128)</sup>, et dès lors l'attitude de l'Eglise change<sup>(129)</sup>.

La bulle *Carissimus in Christo* du 4 octobre 1252 engage Fernando III à préparer une expédition en Afrique. Après sa mort, Alfonso X, son fils, s'affaire à sa réalisation. En 1254 deux nouvelles bulles précisent l'organisation de la croisade. Alexandre IV la fait prêcher l'année suivante, en 1255, par Lope Fernandez de Ain, l'évêque de Marrakech, nommé à cette fin légat pour l'Afrique<sup>(130)</sup>. A ce moment le roi de Castille recherche des alliés qui puissent lui apporter un soutien naval. Le refus du roi d'Angleterre, Henry III, le fait se tourner vers le roi d'Aragon. Il a une entrevue avec lui à Agreda, et Jaime 1er autorise le 2 avril 1260 ses vassaux à participer à la croisade, à condition de ne porter aucun préjudice aux sujets du roi de Tunis ni à leurs biens<sup>(131)</sup>.

L'union des forces castillanes et aragonaises évoquée dans la lettre<sup>(132)</sup> ne

(124) Voir ci-dessus p. et note; Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, p. 28 et notes 10 et 11: en 1251 près des bouches du Guadalquivir et dans les eaux de San Lucar et peut-être jusque vers Safi.

(125) *Rasā'il*, p. 119: "des habitants d'Andalus compatissants envoient sans cesse des messages à propos des mouvements du Barcelonais (barghulūni) sur terre et sur mer... ils informent aussi que les prêtres des chrétiens et les moines parcourent toutes les provinces et les pays brandissant leurs croix.."

(126) Mas-Latrie, *Traité de paix.*, p. 14 et 16-17

(127) E. Tisserant et G. Wiet, "Une lettre de l'almoade Murtaḍā au pape Innocent IV", *Hesperis*, t. VI, 1926, pp. 27-53

(128) Voir également P. de Cenival, "L'église chrétienne de Marrakech au XIIIe siècle", *Hesperis*, t. VII, pp. 80-81.

(129) Il y aurait une étude à faire sur l'attitude de l'Eglise envers les pays d'Islam en cette période. Pour ce faire, les documents ne manquent pas et il existe des éléments épars dans des travaux cités ici.

(130) Nommé évêque de Marrakech en 1246 par Innocent IV, c'est celui même qui était en ambassade auprès d'al-Murtaḍā et en rapportait sa réponse du 18 rabi' I 648/10 juin 1250.

(131) Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, pp. 31-35. On sait, en effet, qu'à ce moment-là il cherche à s'établir en Ifriqiya et noue des relations avec Abū Ishāq: Ch. E. Dufourcq, *L'Espagne catalane et le Maghreb*, Paris, 1966, pp. 110-113.

(132) *Rasā'il*, p. 119: "des adhésions se font autour de lui (le Barcelonais) affirmant ce que doivent ses coreligionnaires et les droits de l'alliance par mariage.. la notation est juste: Jaime 1er et Alfonso X étaient apparentés.

paraît pas envisageable avant cette date. Et il faut souligner qu'à Sabta, en raison des relations permanentes avec l'Espagne proche, on était bien renseigné sur ce qui s'y passait : c'est ainsi qu'al-'Azafī a avisé al-Murtaḍā du danger qui menaçait Salé<sup>(133)</sup>.

Il semble, par conséquent, que la lettre de Sabta au Calife almohade puisse être datée de 1260 ou 1261<sup>(134)</sup>. Or c'est le moment où al-Murtaḍā reprend Sijilmāssa qu'il avait perdu en 1255<sup>(135)</sup>. Sabta, sans doute au courant, pense qu'il serait en mesure de lui fournir l'aide demandée. Par ailleurs, les difficultés financières de la ville ont peut-être une autre cause, inavouable, que celles qu'elle invoque. On a vu plus haut qu'en 658/1259-60 elle avait dû payer un tribut, ou une lourde indemnité, au Marīnide. Mieux valait, évidemment, ne pas en faire état dans une demande au calife, son adversaire, et insister, au contraire, sur les exigences excessives de la Castille<sup>(136)</sup>. Celles-ci se sont accrues, me semble-t-il, parce que, cette fois, Sabta n'a pas de prisonniers à libérer car, du fait de la trêve, il n'a sans doute pas été possible d'en faire. En conséquence, le roi chrétien a exigé 70.000 dinars, soit 30.000 en sus de ce qu'il avait fallu lui donner précédemment<sup>(137)</sup> : cette somme paraît l'équivalent de la rançon des captifs libérés lors de la conclusion de la trêve deux ans auparavant et comme une condition de celle-ci.

On ne sait pas quelle réponse a été donnée par al-Murtaḍā. Il serait étonnant qu'en proie à des difficultés croissantes<sup>(138)</sup> il ait accordé l'aide demandée. Si la trêve n'a pas été renouvelée que s'est-il passé? Aucune source ne fait état d'une attaque de la Castille, mais celle de Grenade, sa vassale à la date où elle a eu lieu, a échoué, Ibn 'Idhārī prétend que l'expédition avait pour but d'imposer l'autorité de Grenade au *faqih* al-'Azafī considéré comme rebelle<sup>(139)</sup>. Rien de ce que nous savons ne peut nous faire considérer que Sabta ait pu être soumise à Grenade. Comment comprendre cette rébellion sinon comme une rupture de la trêve avec la Castille?

On doit se demander quelle a été la marge d'autonomie du Nasride dans cette affaire. A-t-il agi sur ordre d'Alfonso X ou a-t-il pris cette initiative? L'a-t-il fait

---

(133) H. Ferhat, *Sabta*, p. 314. La référence de la lettre n'est pas donnée.

(134) H. Ferhat, *Sabta*, p. 321, déduit de la présence de religieux chrétiens (*frayrī*) signalée dans la lettre de nomination d'al-'Azafī, qui date de 1250, que "l'attaque catalane(sic) a eu lieu à la fin de l'année 1250 ou au début de l'année 1251". La signature de la trêve ne pourrait être que postérieure.

(135) Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. IV, pp. 67-68; M. Kably, *Société*, p. 51.

(136) L'argument cité *in fine* sur la nécessité de solder les cavaliers et les *ghuzāt* est ambigu: ces soldats doivent-ils assurer la sécurité de la ville contre la Castille - avec laquelle elle serait en paix - ou contre un autre ennemi menaçant ses terres, c'est-à-dire, probablement, les Banū Marīn ? Ces cavaliers sont-ils mobilisés contre la marine castillane ? Un débarquement chrétien est-il à craindre ?

(137) *Rasā'il*, p. 120.

(138) Sa reprise de possession de Sijilmāssa est précaire et il subit de nombreux échecs face aux Banū Marīn : M. Kably, *Société*, pp. 51-52.

(139) R. Arié, *L'Espagne musulmane*, p. 62, évoque une "rivalité personnelle" entre Muhammad 1er et al-'Azafī, alléguée par Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. II, p. 275 (trad. A. Huici, t. II, pp. 266-268), ce qui ne nous éclaire pas beaucoup.

pour être bien vu, comme semble le penser R. Arié, de sa propre initiative, sans l'aide escomptée du roi de Castille, puisqu'il a refusé de lui céder Algeciras et Tarifa<sup>(140)</sup>?

Une expansion grenadine au sud du détroit pouvait évidemment être la compensation offerte à des concessions faites au suzerain castillan. Celui-ci, en effet, toujours désireux de renforcer ses positions au nord du détroit en vue d'une intervention sur la rive opposée<sup>(141)</sup>, a maintenu sa demande de cession de Tarifa et de Gibraltar, lors des entrevues qu'il a eues avec son vassal à Jaen et à Séville en mai et en juin 1262<sup>(142)</sup>. Or le plan qui pouvait arranger Alfonso X et Muhammad 1er a échoué. Grenade a subi des pertes probablement considérables : la mort d'un amiral et de nombreux marins, la perte de navires. Il faut avoir en tête le coût très élevé de la construction et de l'entretien d'une flotte de combat<sup>(143)</sup>. C'est ce qui a pu amener le Nağride à considérer qu'il avait été berné et à différemment orienter sa politique. L'accusation de complot avec les rebelles pour préparer le soulèvement implique que le changement de cap ait eu lieu dès 1263.

Ch. E. Dufourcq suppose que l'attaque de la flotte de Grenade a été effectuée en 1264<sup>(144)</sup>. On ne voit pas bien comment elle pourrait se comprendre à cette date, dans le contexte de la révolte mudéjare que soutient Grenade et alors que sa rupture avec la Castille lui imposait de ne pas se chercher d'autre ennemi, surtout musulman. Il faudrait alors supposer que Sabta aurait pu renouveler la trêve et serait restée liée à la Castille. On devrait, à ce moment-là, abaisser la date de la lettre de Sabta au calife de Marrakech, mais une trêve avec Alfonso X paraît bien peu envisageable lorsqu'éclate le soulèvement musulman en Espagne. Du reste, il n'y a pas de raison majeure de refuser la date de l'attaque que donne ibn 'Idhāri : 659 (6 décembre 1260-25 novembre 1261) ou 660 (26 novembre 1261-14 novembre 1262). Elle a pu se produire avant l'entrevue de juin 1262 à Séville, qui marque, en somme, une rupture entre les deux princes. Si elle s'est produite après, ce serait assez logiquement pendant l'été, saison favorable aux entreprises de ce type<sup>(145)</sup>.

Déçu par les refus de Grenade et de l'Angleterre en 1262, Alfonso X n'a rien entrepris cette année-là ni la suivante. Au printemps de 1264, il était à Séville, où il avait convoqué les *Cortes*, lorsqu'éclata le soulèvement mudéjar<sup>(146)</sup>. Parmi les mesures qu'il prend, on le voit, de façon significative, se préoccuper d'activer les

(140) R. Arié, *L'Espagne musulmane*, pp. 62-63.

(141) Cette année il occupe Niebla et Ecija qui appartenaient encore à des Musulmans, relève Cadix de ses ruines: M.A. Ladero Quesada, *Grenada.*, pp. 103-104; M. Gonzalez Gimenez, *Diplomatario*, pp. LVIII-LIX. Il a de nouveau sollicité l'aide d'Henry III qui a répondu négativement le 16 août: Ch. E. Dufourcq, *Un projet.*, p. 41.

(142) R. Arié, *L'Espagne musulmane*, pp. 63-64.

(143) F. Garcia Fitz, *La defensa*, p. 297: la construction, l'armement, l'entretien et le ravitaillement des navires castillans pendant la durée du siège de Tarifa (février-août) s'est élevé à un coût global de 304. 817 maravedis. Cette flotte était de 10 galères.

(144) Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, p. 113.

(145) C'est en août qu'a eu lieu l'attaque portugaise contre Sabta en 1415.

(146) Sur les origines du soulèvement, mise au point de M. Gonzalez Gimenez, *Diplomatario*, pp. LIX-LXII et LXXI-LXXIV.

travaux dans les chantiers navals avec l'aide de techniciens génois<sup>(147)</sup>. Il fait appel à des navires et des marins génois pour transporter ses soldats et surveiller la mer. L'un d'eux, Ugo Vento, est qualifié d'amiral<sup>(148)</sup>. Une fois encore, et ce n'est pas la dernière, on doit reconnaître leur savoir-faire. Il faut aussi se rappeler qu'immédiatement après la prise de la ville, Fernando III avait consenti à Gênes des avantages considérables<sup>(149)</sup>. Leur énoncé signifie qu'elle a voulu conserver les positions acquises précédemment, sous les Almohades, et qu'elle y a réussi. Tout ceci montre bien que la cité ligure, consciente de la valeur stratégique du détroit, veut y être présente.

De tout ce qui précède, il résulte clairement, en dépit de bien des incertitudes de dates et d'interprétation, que, du fait que l'empire almohade est tombé en déshérence, les convoitises sur la zone du détroit grandissent. Les raisons pour lesquelles elle les attirent sont complexes : stratégiques, économiques, mais aussi idéologiques.

En effet, la révolte qui gagne le royaume de Murcie et de là s'étend au royaume de Valence, pour la plus grande inquiétude de Jaime 1er, prend un caractère de guerre de religion. En face des Musulmans, les souverains chrétiens, qui s'opposaient encore peu auparavant, s'unissent. La campagne de Murcie est menée sous le signe de la croisade<sup>(150)</sup>. Au cours des luttes très dures qui se déroulent l'hiver 1264-1265 à la frontière, le Castillan Don Nuño Gonzalez de Lara affronte les volontaires de la foi, les *ghuzāt*, venus de l'autre côté du détroit offrir leurs services à Muhammad 1er<sup>(151)</sup>.

Mais avec leur intervention le *jihād*, commence à prendre une certaine ambiguïté. Il s'agit, semble-t-il, de Banū Marīn, opposants à Abū Yūsuf Ya'qūb, passés à Grenade à la suite d'un désaccord. Les Espagnols pensent qu'ils sont envoyés par le sultan marīnide et s'en inquiètent<sup>(152)</sup>. Le bruit court qu'il s'agit d'une avant-garde. On évoque le spectre d'une nouvelle invasion. Le pouvoir marīnide se prévaut, lui, de cet acte de solidarité musulmane comme s'il en était l'auteur<sup>(153)</sup>. Il est en fait, à ce moment, occupé à en finir avec les Almohades de Marrakech.

(147) *Crónica del Rey Don Alfonso décimo*, éd. Rosell, Biblioteca de Autores Españoles, t. LXVI, chap. XII, p. 9 b.

(148) F. Perez Embid, *La marina real*, p. 175. Il est significatif de le voir succéder à Ruy López de Mendoza qui n'était qu'un notable de la cour, pas un marin.

(149) M. Giménez Gonzalez, "Genoveses en Sevilla (siglos XIII-XV)", *Presencia italiana en Andalucía siglos XIV-XVII. Actas del I coloquio hispano-italiano, Sevilla*, 1985, pp. 118-119.

(150) Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, p. 43 et notes 105 et 106.

(151) Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. IV, pp. 75-76; R. Arié, *L'Espagne musulmane*, p. 64; M.A. Ladero Quesada, *Granada*, p. 104.

(152) *La Crónica de Alfonso X* affirme qu'ils ont été envoyés par "Aben Yusuf": chap. XIII, p. 10 a-chap. XIV p. 10 b.

(153) C'est ainsi que le présentent les chroniqueurs de la dynastie, ce qu'affirme Ibn Khaldūn: "depuis le commencement de sa carrière Abou-Youçof n'avait jamais eu qu'un seul désir, celui de faire la guerre aux infidèles". Sur ce point voir M. Kably, *Société.*, pp. 57-58.

En réalité, les secours venus du Maghreb ont été très minces. Pas plus que les Marfrides, leurs cousins 'Abd al-Wādides, qui leur disputaient Sijilmāsa et qui cherchaient à étendre leur domination vers l'est, n'étaient en mesure de s'engager en Espagne. Bien que Muhammad 1er ait proclamé sa *bay'a* au Ḥafside<sup>(154)</sup>, celui-ci, éloigné du lieu du conflit et désireux de garder de bonnes relations avec Jaime 1er, était peu disposé à intervenir. Les uns et les autres l'auraient-ils voulu, l'activité des flottes chrétiennes, castillane et catalane qui surveillaient les côtes d'Espagne rendait difficile l'arrivée de secours aux insurgés<sup>(155)</sup>.

Quoi qu'il en soit, la présence des *ghuzāt* a eu une influence sans rapport avec leur nombre. Ils ont modifié l'équilibre politique du royaume de Grenade. Le Nasride devait, en effet, tenir compte de clans familiaux puissants. Les Banū Ashqilūla n'avaient accepté son pouvoir qu'à condition de se voir reconnaître des prérogatives importantes. Furieux de voir que Muhammad 1er s'appuyait sur ces nouveaux venus et jaloux des faveurs qu'il leur concédait, ils se sont rapprochés des Castellans. Leur défection, la crainte qu'avec l'appui d'Alfonso X ils ne le privent de son pouvoir, a obligé Muhammad 1er à négocier<sup>(156)</sup>. Il a dû consentir à payer de nouveau un tribut, les *parias*, et promettre de ne plus soutenir les insurgés de Murcie<sup>(157)</sup>. En février 1266, cette ville tombait aux mains du roi d'Aragon qui la remit aussitôt, loyalement, à la Castille<sup>(158)</sup>. La solidarité avait été complète entre les rois chrétiens.

En dépit de sa promesse, Alfonso X continua à soutenir les Banū Ashqilūla. Muhammad 1er, de son côté, accueillit don Nuño Gonzalez de Lara brouillé avec son roi. De sorte qu'il y eut encore des opérations militaires. Mais finalement, la Castille signa un traité avec Grenade et, ce qui est à souligner, avec Sabta, vraisemblablement à la fin de 1268. De son côté, l'Aragon signa avec Grenade le 6 janvier 1269 et avec Sabta le 4 février<sup>(159)</sup>.

La cité conduite par al-'Azafī est donc reconnue *de jure* par les deux royaumes ibériques, confirmation en droit d'une réalité solide. Pour l'heure, elle tient solidement la rive sud du détroit grâce à sa flotte et à ses puissantes fortifications. Ses ressources financières, tirées essentiellement du commerce, lui permettent d'assurer sa défense. Elle a aménagé le site de manière à le rendre quasiment inexpugnable<sup>(160)</sup>. La disette de 1240 l'a incitée à constituer de très importantes réserves

(154) Dhakhira, p. 125; R. Brunschvig, *La berbérie orientale sous les Ḥafssides*, t. I, Paris, 1940, p. 52.

(155) Ch. E. Dufourcq, *Un projet castillan*, p. 43 et note 108.

(156) R. Arié, *L'Espagne musulmane*, pp. 65-67.

(157) *Crónica Alfonso X*, chap. XIII-XV, pp. 10-11; R. Arié, *L'Espagne musulmane*, pp. 66-67.

(158) C. Torres Delgado, *El antiguo reino*, pp. 164-165. Cependant la *Crónica de Alfonso X*, chap. XVI, p. 11 b, ne fait pas la moindre mention de l'aide aragonaise!

(159) Ch. E. Dufourcq, *Un projet*, p. 45 et note 126.

(160) J.D. Latham, "The Strategic Position and Defence of Ceuta in the Later Muslim Period", *Islamic Quarterly*, 1971, pp. 189-204; H. Ferhat, *Sabta*, pp. 461, 475-477

de grains<sup>(161)</sup>. Des citernes emmagasinent de l'eau en suffisance pour tenir un siècle. Ses habitants sont mobilisés et entraînés au maniement des armes. Son gouvernement collégial semble assez représentatif des intérêts des catégories de sa population qui comptent dans la cité<sup>(162)</sup>. On serait assez tenté de rapprocher son organisation politique, son économie de celles des républiques marchandes italiennes, particulièrement de Gênes. Ce n'est sans doute pas un hasard si jusqu'alors les relations ont été assez étroites entre les deux villes.

Les Banū Marīn, qui éliminent en 1269 le dernier calife almohade à Marrakech, ne sont pas, on le voit, partie prenante des accords. C'est peut-être ce qui explique l'attaque de Larache par les Castellans en 668/1269-70, signalée par le *Qirtās*<sup>(163)</sup>. Il semble que ce soit de cette expédition dont il est question de manière très confuse dans la *Crónica de Alfonso X*. Elle est datée, en effet, de 1269 mais concerne, selon le texte *Caliz*. Or, il ne peut s'agir de la ville castillane de Cadix souvent orthographiée de cette façon à cette époque. Je croirais, plutôt à une mauvaise lecture de *Çala*, c'est-à-dire Salé. En effet, on trouve presque la même erreur dans un document de 1560, où la confusion de *Calas* n'est pas permise avec *Cadiz* cité dans le même texte<sup>(164)</sup>. Le récit de la *Crónica*, du reste, semble amalgamer les événements qui se sont produits en 1260 à Salé et ceux de 1269 à Larache<sup>(165)</sup>. Devant cette agression, Abū Ya'qūb s'est contenté de protester : lui-même était en train de préparer l'attaque de Tlemcen.

## CONCLUSION

A partir des sources arabes et espagnoles ainsi que de travaux récents, il est possible d'apporter un nouvel éclairage sur les événements qui se sont produits dans la région du détroit avant que celui-ci devienne une grande voie de communication internationale.

Bien que la plupart des historiens considèrent que la bataille du détroit a commencé en 1274, quand Muhammad II a fait appel au Banū Marīn, il est certain que, bien avant cette date, on peut voir des manœuvres et des affrontements dont le but a été de prendre la meilleure position possible autour de ce lieu de passage obligé. S'il est un objectif tellement convoité, c'est encore essentiellement pour sa fonction

(161) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, pp. 347-348. Ce passage est traduit par M. Kably, *Société*, p. 12. Sur cette famine, ses causes et ses effets : H. Ferhat, *Sabta*, pp. 297-299. L'*ikhtisār* parle de 40 000 silos (*maṭāmīr*) éparpillés outre les magasins du Funduq al-kabīr et les greniers (*hurī*) installés dans la casbah (A. Turki, *La physiologie*, p. 143).

(162) H. Ferhat, *Sabta*, pp. 311-316.

(163) *Qirtās*, trad. A. Huici Miranda, p. 731.

(164) P. Mariño, *Tratados Internacionales de España Carlos V. II, España-Norte de Africa*, 1980, doc. n° 42, p. 273: Vidimus de las cédulas de 1549 y 1554 sobre el comercio con Berberia, el Pardo, 11 oct. 1560: "El rey,..., por una nuestra cédula... dirigina a los coregidores de las ciudades de Gibraltar y Cádiz... proybimos que ninguna ni al gunas personas no fuesen a tratar no contratar mercadurías algunas... a los lugares de Alarache y Cales ni a los otros lugares que el Jarifee tiene en Africa.

(165) *Crónica de Alfonso X*, chap. XIX, pp. 13 b, 14 a et 15 a.



d'union entre la Péninsule et le Maghreb. La nouveauté est que ce sont désormais les Chrétiens qui, après en avoir forcé le passage d'ouest en est, cherchent à le franchir du nord au sud, pour envahir des terres dont ils espèrent devenir maîtres à cause des richesses qu'ils pensent y trouver. Ils ont probablement aussi le désir d'une revanche, que leurs succès récents entretiennent, mais aussi le souci d'empêcher un retour offensif des Musulmans dont les événements de 1264 à 1268-69 ont pu faire naître la crainte.

Il semble toutefois que les forces navales des royaumes chrétiens de la Péninsule ne soient pas encore en état de prendre le contrôle des eaux de la zone du détroit ni d'assurer le transport des troupes et des approvisionnements qui seraient nécessaires dans de vastes opérations militaires. La Castille, qui pourrait paraître la plus menaçante, a dû demander une aide à l'Angleterre<sup>(166)</sup>. Faute de l'avoir obtenue, elle a renoncé à son projet africain. Les Chrétiens d'Espagne ne sont pas unis ; ils sont très souvent rivaux. La Castille et l'Aragon n'ont fait front commun que devant un danger menaçant dans la Péninsule même. Chacun a ses intérêts et sa propre politique.

On peut penser évidemment que la coopération des Italiens, de Gênes en particulier, serait de nature à donner l'avantage aux royaumes ibériques. Mais, s'il est arrivé aux Génois de participer à des expéditions aux côtés des Aragonais, de fournir une aide aux Castellans ou d'agir pour leur propre compte, c'était à chaque fois une intervention ponctuelle et en vue d'obtenir des avantages précis, d'ordre économique surtout. Gênes cherche, partout en Méditerranée, à avoir des relations correctes avec les Musulmans de manière à faire des affaires avec eux. Elle évite autant que possible d'engager le combat contre eux<sup>(167)</sup>. Des Génois, à titre individuel - et on sait comme ils sont individualistes - peuvent bien mettre leur compétence navale au service d'Alfonso X, cela n'empêcherait nullement d'autres experts de travailler pour le compte des Musulmans<sup>(168)</sup>. En somme, pour le moment, Gênes ne manifeste qu'un intérêt limité pour le détroit, même si certains de ses navires relâchent à Sabta, où est ouvert un consulat en 1267<sup>(169)</sup>, et vont dans l'Atlantique jusqu'à Safi<sup>(170)</sup>, à Séville et au Portugal

---

(166) Fait remarquable qui fait bien ressortir l'attitude réservée des villes italiennes.

(167) G. Pistarino, *Genova e l'islam*.

(168) En 1236 c'est à une flotte génoise qu'ar-Rashīd aurait fait appel pour écarter la menace que faisait peser sur Salé la flotte d'Ibn Hūd: Ibn 'Idhārī, *Bayān*, t. III, p. 339; Ibn Khaldūn, *Berbères*, t. II, p. 242; Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, p. 103; M. Kably, *Société*, p. 13 note 6, 23, 37.

(169) Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, p. 115.

(170) En 1253 des neveux du pape Innocent IV, lui-même génois, faisaient des affaires à Safi: R.S. Lopez, "L'attività economica di Genova nel marzo 1253", *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, t. LXIV, 1935, p. 177; *Idem.*, "Le facteur économique dans la politique africaine des papes", *Revue Historique*, t. CXCVIII, 1947, p. 187 ; Ch. E. Dufourcq, *Ceuta*, p. 70 note 3.

La situation va changer quelques années plus tard, lorsqu'ils vont naviguer jusqu'en Flandre et en Angleterre.

C'est en effet pendant les années 1275-1286, au cours desquelles les affrontements sont violents et presque constants autour du détroit, du fait de l'intervention des Banû Marîn en Espagne, que les premiers voyages par mer de Gênes aux ports anglais et flamands ont eu lieu. Et c'est assez étonnant. Si l'étude de cette période de luttes ouvertes n'a pas permis de découvrir une explication à l'apparente indifférence des Génois à cette situation, elle a mis en évidence la complexité des relations entre les puissances qui s'affrontent. On est très loin en fait d'un combat opposant les Chrétiens et les Musulmans, loin du *jihād* ou de la croisade, en dépit de ce que peuvent dire les chroniqueurs. Mais ceci sort du cadre de cet exposé et devrait faire l'objet d'une autre étude.

## DES MIGRATIONS FORCÉES : LES 'ULAMA' D'AL-ANDALUS FACE À LA CONQUÊTE CHRÉTIENNE

Manuela MARIN

C.S.I.C - Madrid

Au mois de sha'abân 646 (novembre 1248) mourait à Séville 'Ali b. Dġābir b. 'Ali b. Aġmad al-Lakhmī al-Dabbādġ, qui était l'*imām* de la mosquée d'al-'Adabbas, l'une de plus anciennes de la ville, bâtie en 214/829<sup>(1)</sup>. "La mort de 'Ali b. Dġābir se produisait seulement huit jours après la conquête de Séville par l'armée du roi Ferdinand III. Son âge avancé - il avait 80 ans - ne fut pas la seule cause de son décès. En effet, d'après sa biographie dans la *Takmila* d'Ibn al-'Abbār<sup>(2)</sup>, il ne put supporter la douleur de ne plus entendre la voix des muczzins, supplantée par le son des cloches chrétiennes.

Ce n'est pas la première fois que ce symbole de l'avance chrétienne - la cloche qui fait taire le muczzin - apparaît dans les textes des auteurs d'al-Andalus qui pleurent la perte de certaines de ses villes. Déjà au Ve/XIe siècle, 'Abd Allāh b. Yūsuf b. 'Abd Allāh Ibn 'Abd al-Barr, en décrivant la ville de Barbastro après sa conquête par une armée chrétienne en 456/1064, l'avait employé pour souligner la calamité qui accablait la ville<sup>(3)</sup>. On le retrouve encore, après la chute de Valence en 636/1238, dans une *risāla* du poète Ibn 'Amīra, qui s'exclame : "L'infidèle y a fait périr la foi musulmane, la cloche y a supprimé l'appel du muezzin!"<sup>(4)</sup>. Recouvert par une certaine patine littéraire dans ce genre de textes, l'élément symbolique devient plus réel dans la courte biographie de 'Ali b. Dġābir. Dans le style sec et tranchant des dictionnaires biographiques, dépourvu des ornements de la prose

(1) L. Torres Balbás, "La primitiva mezquita mayor de Sevilla", *Al-Andalus*, XI (1946), 425-439.

(2) Ibn al-'Abbār. *Takmila* (ed. F. Codera, Madrid, 1887-89). Je citerai cette édition sous les sigles IA; les autres éditions seront citées sous les sigles IA (C) (ed. I. al-Husayni, le Caire, 1955) et IA (A) (ed. M. Alarcón, Madrid, 1915). Cf. M. Meouak, "la *Takmila* d'Ibn al-'Abbār. Notes et observations à propos de ses éditions", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 40 (1985), 143-146.

(3) Cf. M. Marín, "Crusaders in the Muslim West : the view of Arab writers", *The Maghreb Review*, 17 (1992), 95-102.

(4) Dans al-Ĥimyārī, *K. al-Rawġ al-mi'ār*, trad. E. Levi-Provençal (Leiden, 1938), p. 63. Sur la vie et l'œuvre d'Ibn 'Amīra, v. M. Ibn Sharīfa, *Abū l-Muġarrif Aġmad b. 'Amīra, ġayātu-hu wa-āthāru-hu* (Rabat, 1966).

rimée, quelques phrases suffisent pour donner au lecteur une idée exacte sur la conquête d'une ville comme Séville, ancienne capitale des Almohades dans al-Andalus. La ville n'était plus musulmane, son espace sonore est envahi par des sons étranges à l'Islam, et son rythme temporel n'est plus mesuré par les appels à la prière. 'Alī b. Djābir a succombé à ces changements qui bouleversaient son existence ainsi que celle du reste de la population musulmane de la ville.

Son cas est extrême, mais je l'ai choisi pour illustrer, au début de cette communication, comment le recul de l'Islam dans la Péninsule sous la pression militaire chrétienne a affecté la vie des musulmans d'al-Andalus. Les témoignages n'abondent pas, dans les sources arabes, sur les destins individuels d'une grande partie de cette population, qui resta sur place, quand cela était possible, pour former les communautés *mudéjar* bien étudiées par la suite<sup>(5)</sup>. Par contre, la littérature biographique nous permet de nous pencher sur les vies individuelles des '*ulamā*' et les décisions qu'ils ont dû prendre au moment de la conquête de chaque ville.

L'ouvrage de base dont je me suis servie pour cette étude est la *Takmila* d'Ibn al-'Abbār. Ce choix est dû à deux raisons : d'abord, il s'agit du plus vaste dictionnaire biographique composé dans al-Andalus, dont les matériaux sont particulièrement intéressants pour la période comprenant le VIe/XIIe siècle et la première moitié du VIIe/XIIIe siècle. Par ailleurs, Ibn al-'Abbār a été lui-même témoin de l'avance des armées aragonaises vers le sud de la Péninsule. Après un voyage en Tunisie pour demander l'aide des Hāfšides, il était présent lors de la reddition de la ville de Valence en safar 636/septembre de 1238<sup>(6)</sup>. Il avait donc une expérience directe des problèmes qui se posaient à la population musulmane et aux '*ulamā*' quand les villes où ils habitaient tombaient sous le pouvoir des chrétiens. Et cela se voit très bien dans son dictionnaire biographique, où il a pris le soin de détailler ces circonstances dans de nombreuses biographies.

On peut suivre, à travers la *Takmila*, la progression des pertes territoriales des musulmans dans la Péninsule Ibérique. Ibn al-'Abbār enregistre, en effet, la date dans laquelle les villes ou régions suivantes ont été conquises par les chrétiens :

Tolède (478/1085), Valence (487/1094 et 636/1238), Saragosse (512/1118), Calatayud (514/1121), Almería (542/1147), Tortose (543/1148-49), Shiyya, village de Lérida (545/1150), Qanṭarat al-sayf (569/1173), Ubeda (609/1212 et 630/1232-33), Quesada (621/1224), Loja (622/1225), Mallorca (627/1229), Cordoue (633/1236), Alcira (639/1241-42), Murcie (640/1242), Cocentaina et le sharq al-Andalus (645/1247-48), Játiva (645/1247-48) et Séville (646/1248)<sup>(7)</sup>. Ibn al-

(5) Sur le mouvement des migrations vers le Nord de l'Afrique, cf. J. Valivé, "La emigration andalusi al Magreb en el siglo XIII (despoblación y repoblación de Al-Andalus)", dans *Relaciones de la Península Ibérica con el Magreb (siglos XIII-XVI)*, ed. M. Garcíá Arenal et M. J. Viguera (Madrid, 1988), pp. 87-129.

(6) P. Guichard, *Les musulmans de Valence et la reconquête (XIe-XIIIe siècles)* (Damas, 1990), I, p. 149.

(7) Voir aussi, sur ce sujet, M. de Epalza, "La caiguda de Valencia i altres caigudes d'al-Andalus, segons l'obra en prosa d'Ibn al-Abbar", dans *Ibn al-'Abbār, polític i escriptor àrab valencià (1199-1260)* (Valencia, 1990), 19-42.

'Abbār, cependant, ne fait pas une histoire de ces conquêtes; il écrit des biographies. L'attention qu'il dédie à ces événements est toujours liée à l'influence qu'ils ont eue dans la vie des *ulamā'* qui habitaient dans ces villes. C'est dans 50 de ces biographies qu'on peut trouver des expressions telles que : *kharadja min waṭani-hi ba'da mā malaka-hā al-rūm, intaqala min-hu lamma taghallaba 'alay-hi al-'aduw, etc.* Dans l'énorme ensemble biographique de la *Takmila*, on pourrait dire que ces indications sur la destinée des '*ulamā'* qui abandonnent leurs lieux de résidence sont presque anecdotiques, puisqu'elles n'affectent qu'un nombre très réduit de savants andalous. Pourtant, leur étude, ville par ville, se révèle extrêmement intéressante, puisqu'elle offre une très grande variété de développements et peut nous aider à mieux comprendre les complexités d'une situation changeante au cours des siècles de l'avance chrétienne.

Le cas de Tolède, la première grande ville musulmane à être conquise par les chrétiens, se reflète dans la *Takmila* dans les biographies de deux savants, 'Ali b. 'Abd al-Rahmān b. Yūsuf b. Yūsuf al-Ansarī Ibn al-Lūnquh et Sulaymān Ibn al-Khurāsānī. Le premier sortit de Tolède peu de temps avant sa chute et se dirigea à Badajoz, puis à Séville et à Cordoue, où il mourut en 497/1103-04 (IA, 1838; IA (A), 2283). Ibn al-Khurāsānī abandonna Tolède après sa conquête en 478/1085 pour s'installer à Séville; il y mourut en 501/1107-08 (IA (A), 2588). Ce dernier était d'origine étrangère comme l'atteste sa *nisba*, et il n'appartenait pas à l'élite des savants de Tolède. Ibn al-Lūnquh, de son côté, venait d'une famille tolédane et était un *faqih*, spécialiste aussi de la médecine. Deux trajectoires assez différentes, mais un destin commun, l'abandon de la ville face à l'envahisseur.

Il est bien connu que la conquête de Tolède se fit, après des années d'attaques chrétiennes, moyennant un accord entre le roi de Castille, Alphonse VI, et le faible roitelet de Tolède, al-Qādir. Cet accord garantissait la permanence, en sécurité, de la population musulmane de la ville, qui pouvait même conserver sa grande mosquée. Les circonstances qui mirent fin à cet état de choses ont bien été étudiées, mais il n'y a pas d'accord sur ses conséquences pour cette population<sup>(8)</sup>. D'un côté, on affirme que les musulmans, ayant constaté les difficultés de vivre sous le pouvoir des chrétiens, qui n'avaient pas respecté leurs engagements, ont laissé Tolède pour émigrer partout dans al-Andalus<sup>(9)</sup>. D'un autre côté, on a émis l'hypothèse d'une conversion d'une partie des musulmans à la religion chrétienne, conversion qui leur permit de s'intégrer au sein de la communauté des mozarabes, eux-mêmes fortement arabisés<sup>(10)</sup>.

Les cas enregistrés par Ibn al-'Abbār viendraient à l'appui de la première de ces hypothèses. Mais, à travers d'autres sources biographiques, on connaît l'existen-

(8) Cf. H.E. Kassis, "Muslim Revival in Spain in the fifth/eleventh Century", *Der Islam* 67 (1990), 78-110 (spécialement pp. 97 et ss.)

(9) J.-P. Molénat, "Mudéjars, captifs et affranchis", dans *Tolède XIIe-XIIIe : le savoir et la tolérance* (Paris, 1991), pp. 112-124.

(10) M. J. Rubiera, "Les premiers Mores convertis ou les prémices de la tolérance", *Tolède XIIe-XIIIe : le savoir et la tolérance* (Paris, 1991), 102-111.

ce de trois autres 'ulamā' dont le choix a été complètement différent. Il s'agit d'Abu Dja'far Ahmad b. 'Abd ar-Rahmān b. Muṭāhir al-Anṣārī<sup>(11)</sup>, d'Abū Bakr Muḥammad b. Muḥammad b. 'Abd ar-Rahmān b. Djumāhir al-Ḥadjrī<sup>(12)</sup> et d'Abū Qāsim b. al-Khayyāt<sup>(13)</sup>. Les deux premiers sont restés à Tolède, où ils sont morts bien des années après la conquête ; Ibn Muṭāhir en 489/1095 et al-Ḥadjrī en 488/1095. Tous les deux étaient des savants d'élite, le premier ayant écrit une histoire des *fuqahā'* de Tolède qui fut une des sources d'Ibn Bashkuwāl pour son *Kitāb aṣ-Ṣila*<sup>(14)</sup> ; le deuxième faisait partie d'une importante famille de savants tolédans bien documentée au Ve/XIe siècle<sup>(15)</sup>. Quant au troisième personnage, Abū Qāsim b. al-Khayyāt, il s'agit d'un ascète sur lequel on n'a pas beaucoup d'informations. La seule source qui s'intéresse à lui est le *Mughrib* d'Ibn Sa'id, qui fait de son dévouement à la vie pieuse pendant 50 ans ainsi que de sa conversion à la religion chrétienne après la conquête de Tolède, conversion qu'il justifiait par l'idée que tous, musulmans et chrétiens, adoraient un même Dieu<sup>(16)</sup>. Abū Qāsim b. al-Khayyāt passa au service du roi Alphonse VI, au moins d'une façon occasionnelle, puisqu'on sait qu'il écrivit en son nom, une lettre adressée au roi de Seville, al-Mu'tamid.

On se trouve, donc, face à des informations contradictoires, dans la littérature biographique, à propos de la conduite des savants tolédans. Ces informations doivent être complétées, d'abord, avec un autre genre de notices, d'un caractère semi-légitime, et qui nous parlent de la conversion à la religion chrétienne de certains membres de la famille royale tolédane<sup>(17)</sup>. L'existence de ces récits, incorporés à la tradition hagiographique chrétienne mais recueillis aussi par des auteurs musulmans<sup>(18)</sup> n'est pas déterminante en soi, mais parle avec éloquence d'une possibilité qui était là et qui a été probablement suivie, au moins, par une partie de la population. Mais il nous faut aussi tenir compte des caractéristiques de la littérature biographique et en particulier celle qui a été écrite dans al-Andalus. Les données que ces dictionnaires nous offrent ont été sélectionnées par leurs auteurs avec un but très concret, celui de reconstruire l'histoire de l'activité intellectuelle. Les données proprement biographiques sont toujours orientées dans ce but, ce qui explique le manque d'informations - ou leur nombre très réduit - sur d'autres aspects de la vie

(11) Ibn Bashkuwāl, *Kitāb aṣ-Ṣila* (Le Caire, 1955), I, n° 151.

(12) *Ibidem*, n° 1231.

(13) Ibn Sa'id, *Al-Mughrib fi hula al-Maghrib*, ed. Sh. Dayf (Le Caire, 1953-55), II, 22.

(14) Cf. H. de Felipe y N. Torres, "Fuentes y método historiográfico en el *Kitāb aṣ-Ṣila* de Ibn Bashkuwāl", *E.O.B.A.* III (Granada, 1990), 307-334 (spécialement pp. 320-21).

(15) Voir M. Marín, "Familias de ulemas en Toledo", *E.O.B.A.* V (Madrid, 1992), p. 229-271 (spécialement pp. 246-47).

(16) E. Terés, "Le développement de la civilisation arabe à Tolède", *Les Cahiers de Tunisie*, XVIII (1970), pp. 73-86 (spécialement pp. 84-85).

(17) Voir l'article de M. J. Rubiera cité plus haut, note 10.

(18) Voir le texte d'al-Wansharisī édité par H. Mu'nis comme appendice à son *Asnā al-matād-jir fi bayān ahkām man ghalaba 'alā waṭani-hi an-naṣārā wa-lam yuhād-jir* dans *Ṣaḥīfat Ma'had al-Dirāsāt al-Islāmiya fi Madrid*, V (1957), p. 189. Cf. M. J. Rubiera, "Un insólito caso de conversas musulmanas al cristianismo : las princesas toledanas del siglo XI", dans *Las mujeres en el cristianismo medieval* (Madrid, 1989), pp. 341-347.

des *'ulamā'*. C'est le cas des migrations forcées par l'avance chrétienne, qui ne sont pas toujours enregistrées d'une façon explicite. Mais il est intéressant de constater, à travers la *Takmila*, l'existence d'un certain nombre de savants qui, étant nés dans une ville, habitent ou meurent dans une autre, et cela pendant la période même où la première de ces villes est tombée aux mains des Chrétiens. Les biographies dans lesquelles on peut apprécier ce phénomène ne font aucune référence aux conquêtes chrétiennes comme raison de ces déplacements mais il est difficile de ne pas y voir une relation de cause à effet. Il est aussi possible que certains de ces *'ulamā'*, surpris loin de ces villes d'origine par la nouvelle de leur chute, aient décidé de ne pas y retourner. Dans le cas de Tolède, Ibn al-'Abbār enregistre 8 biographies avec ce genre de migration (IA (C), 293, 376, 1150, 1172, 1265; IA (A), 2439), qui se dirige vers Cordone, Séville, Guadix, Valence et Fès.

Il semble donc, d'après les données que nous venons d'examiner, que les savants de Tolède, face à la perte de leur ville comme "lieu musulman" n'ont pas réagi de façon unanime. Les textes biographiques n'offrent pas de commentaire, favorable ou non, sur ceux qui ont décidé de rester sur place. Étaient-ils seuls à faire ce choix? Il est impossible de répondre avec certitude à cette question. Mais il ne faut pas oublier le rôle joué par les *'ulamā'* dans les affaires politiques de la ville dans la période immédiatement antérieure à la conquête. L'existence de deux tendances d'opinion fortement opposées a été mise en relief par des études récentes<sup>(19)</sup> et qui s'expliquent par des positions divergentes envers la nécessité de pactiser avec l'ennemi chrétien<sup>(20)</sup>. Il n'est pas très risqué de voir, dans la variété des choix pris par les *'ulamā'* après la conquête, un reflet de ces luttes qui opposaient les partisans d'un pacte avec le roi de Castille à ceux qui soutenaient la résistance contre les chrétiens. Quelques années après la chute de Tolède, un pareil dilemme va se poser aux *'ulamā'* de Valence, comme nous allons le voir.

Valence fut conquise une première fois par le Cid, après un siège qui se prolongea pendant plusieurs mois, en 487/1094. Comme à Tolède, il y eut un pacte de reddition, dont les conditions ne sont pas conservées, mais qui, d'après les sources chrétiennes, auraient garanti les vies et propriétés des habitants de la ville<sup>(21)</sup>. Ces clauses ne seront pas respectées pour longtemps, et le Cid fera sortir de la ville toute la population dont il se méfiait, c'est-à-dire, la plupart de ses habitants. Les musulmans que le nouveau seigneur de Valence considéra "fidèles" à son pouvoir restèrent dans la ville mais il leur était défendu de porter ou d'avoir des armes. Comme cela est bien connu, Valence fut prise à nouveau par une armée musulmane, celle des Almoravides, en 495/1102.

(19) Les divergences parmi les *'ulamā'* de Tolède au Ve/XIe siècle sont signalées dans mon article cité plus haut (note 15).

(20) M. Fierro, "El proceso contra Ibn Hātim al-Tulayṭulī (años 457/1064-464/1072)", dans *E.O.B.A.* VI (Madrid, 1994), pp. 187-215. Cf. aussi I. Toral, "Yahyā b. al-Ḥadīdī, un notable en la corte de los Dhun-Nūn de Toledo", *ibidem*, pp. 395-414.

(21) A. Huici Miranda, *Historia musulmana de Valencia y su región : novedades y rectificaciones* (Valencia, 1970), II, p. 100 et 108; P. Guichard, *op. cit.*, pp. 74-75.

A l'instar de ce qui s'était passé à Tolède, la conquête de Valence par les armées chrétiennes a été précédée d'une période d'incertitude et de luttes internes. Comme à Tolède, aussi, les *ulamā'* ont été les protagonistes de ces luttes, dans lesquelles la première victime fut le roi de Valence, al-Qādir, qui, auparavant, avait remis le royaume de Tolède au roi de Castille. L'histoire de Tolède et l'histoire de Valence sont donc intimement liées sur ce point, et les parallèles entre les deux sont frappants. Al-Qādir est tué, peut-être par le qādi Ibn Djaḥḥāf, appuyé par ceux qui recherchaient l'aide des Almoravides<sup>(22)</sup>. Mais, d'un côté, les Almoravides n'arrivent pas à assurer la situation et, d'un autre, les difficultés du siège commencé par le Cid provoquent une réaction favorable à la signature d'un pacte de reddition avec les chrétiens. A la différence de Tolède, la présence des Almoravides introduit un élément nouveau, qu'on verra à nouveau dans le cas de Saragosse et qui joue un rôle important tant dans les luttes internes dans la ville avant la conquête que dans les négociations pour la reddition. Dans celles de Valence, le qādi Ibn Djaḥḥāf conservait sa position et s'obligeait à remettre au Cid les trésors du roi al-Qādir, l'histoire de son supplice, brûlé vif sur ordre du conquérant, est recueillie par les sources arabes, qui l'appelleront, désormais, "le brûlé" (*al-maḥrūq*)<sup>(23)</sup>.

D'après la *Takmila* d'Ibn al-'Abbār, la réaction des *'ulamā'* de Valence face à la conquête montre aussi, comme à Tolède, une certaine diversité d'options. Un membre de la famille d'Ibn Djaḥḥāf, 'Abd Allah b. 'Abd ar-Raḥmān b. 'Abd Allah b. 'Abd ar-Raḥmān b. Djaḥḥāf fut *ṣāhib ar-radd wa-l-mazālim* après l'entrée du Cid dans la ville (IA (C), 1968). La loi islamique que le Cid avait promis de respecter était donc garantie par la présence du qādi Ibn Djaḥḥāf et son proche 'Abd Allah b. 'Abd ar-Raḥmān. Le culte aussi était garanti, et la grande mosquée de Valence continuait de servir les fidèles musulmans. Mais tout cela ne dura que peu de temps. En 489/1095-96 les chrétiens s'emparèrent de cette grande mosquée. L'imām Ḥamdūn b. Muḥammad Ibn al-Mu'allim (IA(C),770) se replia alors sur la mosquée appelée de *raḥbat al-qādi*, et il finit par abandonner la ville, avec un groupe de concitoyens, en rabi II de 490/mars 1097.

La *Takmila* reflète aussi la sortie de Valence, lors de la conquête, des familles des musulmans dont les enfants ou très jeunes gens rentrèrent dans la ville après la reconquête almoravide. J'ai repéré deux cas. D'abord, Muḥammad b. Aḥmad b. 'Imrān al-Ḥadjārī (IA (C), 1381) qui sortit de Valence avec sa famille quand il n'avait que trois ans. Elevé à Almeria, il s'installa par la suite à Cordoue et rentra à Valence en 508/1114-15; il mourut dans sa ville en 563/1167-68. En deuxième lieu, Muḥammad b. Yaḥyā b. Muḥammad b. Abī Ishāq b. 'Amr b. al-'Aṣī al-Anṣārī, originaire de Liria, près de Valence (IA (C), 1315). A sa sortie de Valence en 488/1095, il avait 18 ans et il est allé habiter à Jaén. Rentré à Valence en 495/1102, il mourut à Liria en 547/1152-53.

(22) Sur le rôle joué par Ibn Djaḥḥāf, cf. M. Fierro, "The qādi as ruler", dans *Saber religioso y poder político en el Islam* (Madrid; 1994), p. 84 et ss.

(23) A. Huici Miranda, *op. cit.*, II, p. 138 et ss.



La première conquête de Valence, d'assez courte durée, a provoqué dans la ville des problèmes semblables à ceux de Tolède. Les *'ulamā'* qui sont restés, partisans d'un accord avec l'ennemi, n'ont pas tardé à souffrir du changement des conditions imposées lors de la reddition; l'*īmām* Ibn al-Mu'allim décide d'abandonner la ville avec d'autres musulmans, dit Ibn al-'Abbār, *firāran bi-dīni-him*. Ils avaient essayé de maintenir les fondements de base de la vie communautaire musulmane, le culte dans la grande mosquée et l'administration de la justice. Cela s'avère impossible, et l'horreur avec laquelle est décrite la mort du *qāḍī* Ibn Djahhāf est témoin du bouleversement éprouvé. Les familles des *'ulamā'* laisseront donc Valence, de gré ou de force, pour y revenir après la conquête almoravide.

L'expérience de Saragosse présente des similarités avec celle de Valence, mais aussi quelques différences. La ville fut conquise par le roi d'Aragon Alphonse I en 512/1118 et les conditions de sa reddition sont bien connues<sup>(24)</sup>. Saragosse était contrôlée par les Almoravides qui, cependant, ne réussirent pas à faire lever le siège des chrétiens. Ceux-ci acceptèrent, dans le traité de reddition, des clauses assez favorables pour la population musulmane<sup>(25)</sup>. Les habitants de Saragosse avaient la possibilité de partir en toute sécurité, avec leurs familles et leurs biens, ou de rester dans la ville, qu'ils pouvaient occuper pendant un an, et au bout duquel ils devaient s'installer dans le *rabaḍ ad-dabbāghīn*. De même qu'à Valence, une partie de la population décida de rester sous les nouveaux seigneurs. Ils avaient un *qāḍī*, Sulaymān b. 'Abd Allāh b. Muḥammad b. Ḥafṣil al-Asadī (IA (A), 2591), et conservaient leurs mosquées, au moins pendant la première année après la reddition. Ce délai d'un an a dû marquer la différence et pousser à l'exode un grand nombre des habitants de Saragosse, si l'on en croit Ibn al-Kardabūs<sup>(26)</sup>. Ce fait est confirmé par les biographies des *'ulamā'* enregistrées par la *Takmila*. Trois d'entre eux iront s'installer à Valence : Aḥmad b. Muḥammad b. Sa'id Ibn Aqlabīn, mort en 525/1130-31 (IA (C), 93), Khalaf b. Khalaf b. Muḥammad b. Sa'id b. Ismā'il b. Yūsuf al-Anṣārī, mort en 519/1125-26 (IA(C), 821) et Muḥammad b. Wahb b. Muḥammad b. Wahb b. Muḥammad b. Wahb al-Ghāfiqī, mort en 518/1124-25 (IA (C), 1191). Les deux derniers ne virent pas leur vie professionnelle s'interrompre du fait de l'exil et ils continuèrent à être, l'un *mushāwar* (à Valence) et l'autre *qāḍī* (à Alcira). Des trois, c'est Khalaf b. Khalaf qui, certainement, ne quitta Saragosse qu'un certain temps après sa conquête.

Un autre savant de la ville la quitta pour aller s'installer finalement dans Grenade. Il s'agit de Muḥammad b. Ismā'il b. Muḥammad b. Ismā'il b. Muḥammad b. Aḥmad al-'Udrī, un membre de la famille bien connue des Banū Fūrtish, dont beaucoup d'individus furent juges à Saragosse<sup>(27)</sup>. Suivant cette tradition familia-

(24) M. J. Viguera, *Aragon musulmán* (Zaragoza, 1981), p. 181 et ss.

(25) *Ibidem*, pp. 184-85.

(26) Viguera, *Aragon musulmán*, p. 182.

(27) Cf. L. Molina et M. L. Avila, "Sociedad y cultura en la Marca Superior", *Historia de Aragón* (Zaragoza, 1985), III, 83-108 (pp. 88-89).

le<sup>(28)</sup>, Muḥammad b. Ismā'īl était *wāli l-aḥkām* à Saragosse. Il parcourut diverses régions d'al-Andalus avant de se fixer à Grenade où il mourut, probablement, après 530/1135-36 (IA (C), 1236). Enfin, l'émigration des familles de savants de la ville est représentée par 'Ubayd Allāh b. 'Alī b. 'Ubayd Allāh b. Ghalinduh, *mawīā* des Umayyades, qui sortit de la ville encore enfant, accompagné de son père et son grand-père. Après avoir étudié à Cordoue, il se déplaça à Séville et par la suite à Marrakech, où il mourut en 581/1185-86 (IA, 1516).

Une fois l'abandon de Saragosse décidé, les '*ulamā'* de la ville montrèrent une claire préférence pour le *sharq* al-Andalus comme lieu de résidence. Comme nous l'avons vu dans le cas de Tolède, la *Takmila* enregistre un certain nombre de changements de résidence des savants saragossains pendant une période qui coïncide avec la chute de la ville ; ainsi, il y a des biographies dans lesquelles on indique qu'un personnage est né, par exemple, à Jàtiva, mais qu'il était originaire de Saragosse. L'examen de ces textes confirme cet exode vers les régions orientales de la Péninsule ibérique. Ainsi, on trouve des Saragossains établis à Jàtiva (IA (C), 177, 448, 1403), Alcira (IA (C), 448), Liria (IA, 1835); Valence (IA (C), 201, 205, 214, 1202, 1241, 1247, 1546, 1556, 1562, 2011, 2032, 2117; IA (A), 2336), Murcie (IA (C), 220, 1286 ; IA, 2037) et Almeria (IA (C), 201, 376). Cette tendance se voit aussi parmi les savants originaires d'autres villes aragonaises, comme Daroca, fixés à Valence (IA (C) 1216), Jàtiva (IA (C), 1989) et Murcie (IA, 1886). Le nombre de savants de Saragosse qui émigrent vers le sud de la péninsule ou dans les îles est beaucoup plus restreint. On trouve des individus de cette origine à Cordoue (IA (C), 2069), à Séville (IA (A), 2162), à Grenade (IA (C), 1518), à Malaga (IA (C), 1152) et aux îles Baléares (IA (A), 2409).

L'un des derniers efforts des Almoravides pour regagner le territoire perdu dans al-Andalus s'achève par la sévère défaite de Cutanda en 513/1120, un an après la chute de Saragosse. Comme conséquence de cette défaite, d'autres villes aragonaises tombèrent aux mains des chrétiens : Daroca, déjà mentionnée, Ricla, Epila et Calatayud. Muḥammad b. Sulaymān b. Sirāj al-Kilābi al-Warrāq, de cette dernière ville, l'abandonna alors pour aller à Valence, où il mourut, à l'âge de 70 ans, en 548/1153-54 (IA (C), 1320). D'autres savants de la ville s'établirent aussi à Valence (IA (C), 1320, 1671), à Murcie (IA, 1665, 2002) et à Fez (IA (C), 1297), bien que, comme d'habitude, Ibn al-'Abbār ne parle pas, dans ces cas-là, de migrations causées par la conquête chrétienne.

Il faut mettre en relation la perte de Tortose avec l'avance chrétienne dans *ath-thaghr al-a'īā*, auquel appartenait cette ville. Tortose fut conquise par le comte de Barcelone, et les conditions de sa reddition en 543/1148 suivirent de très près

---

(28) Sur le phénomène des "dynasties" de juges (ou d'autres charges de l'administration religieuse et judiciaire dans al-Andalus), cf. M. L. Avila, "Cargos hereditarios en la administración judicial y religiosa de al-Andalus", *Saber religioso y poder político en el Islam* (Madrid, 1994), pp. 27-37.

celles de Saragosse<sup>(29)</sup>. C'est-à-dire que les habitants de la ville avaient le choix de rester sur place, dans des conditions assez favorables en principe, mais qui probablement ne se maintinrent pas pour longtemps. Deux savants de Tortoses, d'après la *Takmila*, furent affectés par la chute de la ville, son *qādī*, Aḥmad b. Mālik b. Marzūq b. Mālik b. 'Abbās, qui abandonna aussitôt Tortose pour s'installer à Valence où il mourut dix ans plus tard, en 553/1158-59 (IA (C), 172) et Aḥmad b. Muḥammad b. 'Ali b. Muḥammad b. 'Ali b. 'Umar al-Ḥāshimī, un *muqri'* qui laissa la ville un an après sa conquête et alla à Dénia et par la suite à Valence; il mourut vers 575/11769-80 (IA (C), 210)<sup>(30)</sup>. L'avance des armées catalanes se perçoit aussi dans la biographie d'un savant de Ṣhiyya, village de la circonscription de Lérida. Son *qadi*, Yahyā b. Sulayman b. Yusuf al-Ansari abandonna le village quand il fut pris par les chrétiens en 545/1150-51 et alla à Valence, où il mourut au bout de trois ans (IA (A), 2762).

Le schéma qui se dessine comme dominant dans les conquêtes que nous venons d'examiner est caractérisé par l'existence de pactes de reddition. D'après leurs clauses, la population pouvait rester sur place et jouir d'un statut légal qui protégeait ses droits comme minorité assujettie au pouvoir des chrétiens. Il est évident qu'une partie de cette population resta dans les villes après leur conquête et s'accommoda, tant bien que mal, au nouvel état des choses. Pour les '*ulamā'*' la question est plus nuancée. S'il y en a qui restent, comme nous l'avons vu plus haut, la littérature biographique n'atteste qu'un nombre réduit de ce genre de cas. Mais le choix était possible, et il se peut aussi que ce type d'informations ait été délaissé par les auteurs des dictionnaires biographiques. D'autre part, l'émigration permettait aux savants non seulement de poursuivre une activité professionnelle liée d'habitude au culte et à l'administration de la justice, mais aussi de le faire dans un contexte proprement islamique, dans une société islamique.

Le schéma auquel on a fait référence disparaît au milieu du VIe/XIIIe siècle, et l'événement qui marque cette coupure historique est la prise d'Almería en 542/1147, par une armée castillane aidée par des Catalans et des Génois. Ce fut une conquête '*anwatan*', sans pacte de reddition. Les conquérants pénétrèrent dans la ville, qu'ils saccagèrent de fond en comble, en tuant les habitants et capturant les femmes et les enfants. Almería avait connu une période de splendeur économique sous les Almoravides; la conquête fit disparaître une partie importante du réseau urbain. La ville sera reconquise par les Almohades en 552/1157<sup>(31)</sup>.

(29) Cf. le texte latin dans J. Ribera, *Orígenes del justicia de Aragón* (Zaragoza, 1897), pp. 400 et ss. Un résumé des conditions de reddition, dans M. J. Viguera, *Aragón musulmán*, pp. 184-85.

(30) Sur les savants de Tortose, cf. X. Ballestin, "Prosopografía dels *fūqaha'* i '*ulamā'* de la zona oriental del *Taghr al-a'lā* : Balagā, Lārīda, Ṭurṭuṣha". *E.O.B.A.*, VI (Madrid, 1994), 55-119.

(31) L. Torres Balbás, "Almería islámica", *Al-Andalus*, XXII (1957), 411-457. Voir aussi E. Molina Lopez, "Almería islámica : "puerta de Oriente", objetivo militar", *Actas del XIII Congreso de la U.E.A.I. (Málaga, 1982)* (Madrid 1984), 559-608 et "La obra histórica de Ibn Khātima de Almería", *Al-Qantara*, X (1989), 151-173.

Les conditions de cette conquête, tout à fait différentes de ce que nous avons vu jusqu'à maintenant, se reflètent d'une manière adéquate dans les données biographiques. Deux savants d'Almería meurent en luttant contre les chrétiens : le fameux Abu Muḥammad ar-Rushāṭī, auteur du *Kitāb iqtibās al-anwār*<sup>(32)</sup> et Yūsuf b. 'Ali b. Muḥammad al-Qudā'ī, originaire d'Onda et qui habitait Almería depuis 516/1122-23 (IA, 2076). Ibn al-'Abbār enregistre huit biographies de 'ulamā' qui abandonnent la ville ; c'est le nombre le plus grand qu'on trouve dans la *Takmila* pour une ville conquise par les chrétiens. Il s'agit de 'Abd Allāh b. Muḥammad b. 'Ali b. Dhinnūn, qui émigra d'abord à Malaga et après au Maroc (m. 591/1194-95; IA (C), 2080); 'Abd ar-Raḥman b. Muḥammad b. 'Abd Allāh b. Yūsuf b. Abī Isā al-Anṣārī Ibn Ḥubaysh, l'un des maîtres d'Ibn al-'Abbār, qui habita à Alcira et à Murcie après la chute d'Almería (m. 584/1188-89; IA, 1517); 'Abd ar-Raḥmān b. Muḥammad b. Ibrahim b. Muḥammad b. Yūsuf al-Lakhmī, qui émigra à Dénia et à Valence (m.ca. 560/1164-65; IA (A), 2318); Ḥusayn b. Muḥammad b. Ḥusayn b. 'Ali b. 'Arīb al-Anṣārī, de Tortose, qui avait vécu à Saragosse et dut abandonner Almería pour aller à Murcie (IA (C), 735); Ibrāhīm b. Munabbih b. 'Umar b. Aḥmad al-Ghāfiqī, lui aussi émigré à Murcie (m. après 555/1160-61 (IA (C), 387); Ibrāhīm b. Ṣaliḥ b. Ibrāhīm b. Ṣaliḥ al-Murādī, émigré à Lorca (m. 547/1152-53 (IA (C), 381); et Muḥammad b. 'Abd al-'Azīz b. Muḥammad b. Ibrāhīm b. 'Uthmān al-Anṣārī, originaire de Liria, où il rentra après la conquête d'Almería (IA (C), 1334).

On observe dans les biographies de ces savants un clair penchant pour l'émigration vers cette région du sharq al-Andalus qui avait tant attiré, au début de ce siècle, les savants de Saragosse. Leurs origines géographiques sont, d'autre part, très diverses. Ils sont venus à Almería, peut-être attirés par l'essor de la ville, mais aussi forcés par le recul territorial de l'Islam dans ses frontières septentrionales. Leur destinée les oblige à abandonner une ville où ils étaient juges, *sāhib aṣ-ṣalāt*, *khaṭīb*..., ces mêmes charges qu'ils exercent dans leurs nouveaux lieux de résidence. Une dernière caractéristique commune à tous ces savants : contrairement à ce qui se passa après la reconquête musulmane de Valence, aucun d'entre eux ne rentre à Almería quand elle redevient, à son tour, une ville islamique. Ce fait frappant peut s'expliquer aisément dans les cas de ceux qui avaient des liens familiaux dans le sharq al-Andalus. Pour les autres, néanmoins, les raisons sont plus difficiles à cerner : la déchéance de la ville, le fait d'avoir poursuivi une activité professionnelle prestigieuse dans le sharq al-Andalus, la peur de nouvelles attaques chrétiennes contre Almería, ville maritime plus exposée que d'autres... Tout cela et des raisons personnelles qu'on ne peut pas connaître a joué certainement un rôle dans l'abandon d'Almería par ces savants.

Au début du VIIIe/XIIIe siècle, l'avance chrétienne dans les régions centrales de la Péninsule s'intensifie. La *Takmila* d'Ibn al-'Abbār nous offre des renseignements sur les conséquences de la défaite almohade d'al-'Iqāb (609/1212-13) pour les

(32) Edition partielle par E. Molina Lopez et J. Bosch Vilá (Madrid, 1990, *Fuentes Árabe-Hispanas*, 7), avec une étude sur l'auteur et son ouvrage.

savants des villes comme Ubeda, qui tomba aux mains des chrétiens peu après. Al-Ĥimyarī, l'auteur d'*ar-Rawḍ al-mi'ār*, décrit ces événements: "après la défaite subie par les Musulmans à al-'Iqāb, les troupes chrétiennes se tournèrent contre Ubeda : la population avait répugné à évacuer la ville, à l'exemple de ses voisins de Baeza, qui avaient déserté la leur. Ces troupes attaquèrent Ubeda énergiquement et finirent par l'enlever de vive force. Un grand nombre d'habitants furent tués, beaucoup d'autres emmenés en captivité. Mais la possession des biens que contenait la ville donna lieu à des contestations entre les diverses nations chrétiennes... aucune, en fin de compte, ne s'y établit, et l'on se borna à en démolir les remparts"<sup>(33)</sup>. Parmi les habitants de la ville qui échappèrent à la tuerie se trouvait son *qāḍī*, 'Ali b. 'Abd Allāh b. Muḥammad b. Yūsuf b. Yūsuf b. Aḥmad al-Anṣārī al-Qurṭubī (IA, 1911). Il resta en captivité pendant quelque temps; une fois libéré, probablement contre versement d'une rançon, il continua à exercer sa profession à Jàtiva, Jérez, Córdoue, et de nouveau à Jàtiva, où il enseignait aussi (Ibn al-'Abbār étudia avec lui). Obligé de nouveau à abandonner sa résidence à cause de l'avance chrétienne sur Valence, il se rendit au Maroc, où il fut *qāḍī* à Ceuta, Fès et Aghmāt. 'Ali b. 'Abd Allāh mourut à Marrakech en 651/1253-54. Sa vie mouvementée est marquée par l'exil ainsi que par un phénomène amorcé au siècle précédent et qui va s'intensifier durant le siècle suivant : l'émigration au Maroc.

Après avoir été saccagée par les chrétiens, Ubeda ne fut pas occupée d'une façon permanente, et les musulmans y rentrèrent. Mais pas pour longtemps. En 630/1233, elle est conquise à nouveau par le roi Ferdinand III. La population doit abandonner la ville, et on leur accorde uniquement le droit de prendre avec eux leurs effets personnels<sup>(34)</sup>. La *Takmila* signale, parmi les habitants qui furent obligés à laisser Ubeda, Aḥmad b. Mālik b. Ghālib b. Sa'īd b. 'Abd ar-Raḥmān at-Tujībī Ibn as-Saqqā', qui partit pour Grenade où il mourut peu après (IA (C), 301). Cet Ibn as-Saqqā' avait étudié à Cordoue, Valence et Murcie. D'un caractère pieux et ascétique, il se consacrait à l'enseignement dans sa ville d'origine. Sa présence à Ubeda au moment de sa deuxième et définitive conquête atteste la volonté des habitants de la ville de reconstruire une vie communautaire, ébranlée par l'attaque des chrétiens après al-'Iqāb. Ils avaient refusé d'évacuer l'enceinte, comme l'avaient fait leurs voisins de Baeza. Il faut rappeler ici qu'Ubeda avait déjà passé une dizaine d'années sous le pouvoir castillan, entre 542/1147 et 552/1157<sup>(35)</sup>. En face de ces circonstances difficiles, les habitants d'Ubeda ont fait preuve d'un remarquable attachement à leur ville, et on peut se demander quel rôle ont joué des savants comme Ibn as-Saqqā' dans cette volonté de résistance à l'émigration.

La poussée castillane continuait toujours vers le Sud de la Péninsule, sous l'impulsion de Ferdinand III. L'histoire de la ville de Quesada rejoint celle d'Ubeda. Soumise à des attaques réitérées, ses murs ne résistèrent plus et elle fut conquise par

(33) Traduction d'E. Lévi-Provençal, *La Péninsule Ibérique*, n° 3.

(34) F. J. Aguirre Sádaba y M.C. Jiménez Mata, *Introducción al Jaén islamico* (Jaén, 1979), p. 223 et 244.

(35) *Ibid.*, pp. 210-211.

le roi de Castille en 621/1224, qui l'abandonna après avoir pris un grand nombre de captifs. Parmi eux se trouvait Naṣr b. 'Abd al-Allāh b. 'Abd al-Aziz b. Bashir al-Ghāfiqī (IA, 1197), dont la biographie a quelques ressemblances avec celle d'Ibn as-Saqqā'. Il avait, lui aussi, étudié à Cordoue et Murcie, pour rentrer par la suite à Quesada afin de se consacrer à l'enseignement. Comme Ibn as-Saqqā' Naṣr b. 'Abd Allāh était un homme pieux et un ascète aux vertus reconnues (on disait qu'il était *mujāb ad-da'wa*)<sup>(36)</sup>. A un âge très avancé (86 ans) il partagea le sort de ses concitoyens et il fit partie des captifs de Quesada; après avoir été libéré, il mourut à Cordoue en 623/1226. La ville, abandonnée par ses conquérants, fut de nouveau habitée par des musulmans, mais en 628/1231 elle tomba définitivement aux mains des chrétiens<sup>(37)</sup>.

En 622/1225, peu après cette deuxième conquête de Quesada, Ferdinand III marcha sur Jaén, qu'il n'arriva pas à conquérir. Il se dirigea alors vers Priego, qui tomba entre ses mains, et Loja, où il entra à feu et à sang. Le *khaṭīb* de la ville, Aḥmad b. 'Ali b. Yūsuf al-Anṣārī (IA (C), 289) fut capturé avec beaucoup d'autres habitants de la ville. Une fois libéré, il se réfugia à Malaga, où il mourut en 624/1226-27.

A Ubeda, Quesada et Loja (et probablement aussi dans d'autres villes andalouses conquises pendant ces années), l'avance chrétienne se produisit accompagnée d'une violence extrême ou comme nous le verrons pour Cordoue et Séville par des pactes de reddition qui exigèrent l'abandon total des villes par la population musulmane. En parallèle à ce nouveau développement historique, on remarque comment les savants suivent le sort dramatique de cette population (captivité, exil) d'une façon presque symbolique. Ils incarnent le destin de la communauté dépouillée de sa liberté et de ses biens et dont l'existence physique risque de disparaître. Ce phénomène s'observe aussi, d'une façon saisissante, dans la conquête de Majorque.

La plus grande des îles Baléares fut conquise par le roi d'Aragon Jacques I en 627/1229, mais les derniers foyers de résistance ne furent éteints qu'un an plus tard. Une partie de la population, en effet, se réfugia dans la région montagnarde de l'ouest de l'île, et offrit une dure résistance aux envahisseurs. Ces réfugiés avaient avec eux le *qāḍī* 'Umar b. Aḥmad b. 'Umar al-'Umarī, qui exerça ses fonctions judiciaires jusqu'à sa mort, au château de Pollensa, en 628/1230-31 (IA (A), 2244)<sup>(38)</sup>.

(36) Sur les premiers exemples de cette dénomination dans *al-Andalus*, cf. M. Marín, "The early development of *zuhd* in al-Andalus", dans *Shi'a Islam, Sects and Sufism : historical dimensions, religious practice and methodological considerations*, ed. F. de Jong (Utrecht, 1992), pp. 83-94.

(37) Aguirre et Jiménez Mata, *op. cit.*, p. 228 et ss., et p. 241.

(38) D. Urvoy, dans son article "La vie intellectuelle et spirituelle dans les Baléares musulmanes", (*Al-Andalus*, XXXVII (1972), 87-132) affirme (p. 121) que 'Umar b. Aḥmad al-'Amirī (*sic*) "devait mourir peu après au château de Valence en 628"; il est suivi par M. Barceló, "El tractat de Capdepera de 17 de juny de 1231 entre Jaume I i Abū 'Abd Allāh Muḥammad de Manūrqa. Sobre la funcio social i política dels fuqahā'", *Sobre Mayurqa* (Palma de Mallorca, 1984), 77-87; dans la note 36 de cet article il est dit que 'Umar b. Aḥmad "pogue refugiar-se a València on va morir l'any 628/1230-31". Le texte de la =

La localisation de cet endroit est éloquente : les réfugiés et leur *qāḍī* étaient à ce moment-là acculés dans l'extrême nord de l'île. D'autres savants trouvèrent la mort pendant la conquête de la capitale de Majorque, tels 'Abd al-Mālik b. Ibrāhīm b. Ḥarūn al-'Abdarī, qui avait été, pendant 20 ans, *ṣahīb aṣ-ṣalāt* et *khaṭīb* de la grande mosquée (IA, 1728), ou après avoir été capturés par l'ennemi, comme 'Ali b. Aḥmad al-'Abdarī al-Mitraqa, qui était substitut d'un *khaṭīb* (IA (A), 2367). Un autre *qāḍī* 'Abd al-Ghānī b. Muḥammad b. 'Abd al-Ghānī b. Salama al-Gharnāṭī, mourut quelques jours avant la chute de la ville, mais sa biographie ne précise pas les causes de sa mort (IA, 1820).

Le rôle des savants locaux dans les circonstances qui entourent la conquête des Baléares et d'une grande partie du *sharq al-Andalus* a été souligné dans des études récentes<sup>(39)</sup>. Ce rôle n'est pas apparent dans les chroniques historiques arabes, mais il se détache assez clairement dans les sources biographiques, ainsi que dans la documentation chrétienne. Les savants assument en quelque sorte la représentation de la communauté dans la crise la plus grave qui puisse la menacer. La décomposition du pouvoir politique et militaire met dans leurs mains la seule légitimité capable de donner cohésion à cette communauté, celle de l'Islam. Ce n'est pas un hasard si ces savants sont, ou des ascètes et hommes pieux, ou des juges, chargés de la prière et de la *khutba* dans les mosquées des villes conquises.

Entre 633/1236 et 646/1248, la *Takmila* retrace la perte progressive du territoire d'al-Andalus. Dans le *sharq*, Ibn al-'Abbār est un témoin privilégié des événements. Comme toujours, il retrace dans son dictionnaire la perte pour l'Islam des villes comme Alcita, Voncentaina, Játiva et, surtout, Valence, d'une façon sobre et dépourvue de dramatisation formelle. Valence se rendit à Jacques I en 636/1238, par un pacte qui assurait que le roi prendrait possession de la ville sans lutte, tandis que ses habitants auraient un délai de 20 jours pour l'abandonner avec leurs biens. La possibilité de rester sur place était aussi reconnue dans ce traité<sup>(40)</sup>. La reddition de la ville avait été précédée d'un siège pendant lequel mourut 'Abd Allāh b. Muḥammad b. 'Abd Allāh b. Abī Yahyā b. Maṭruḥ at-Tujībī, en 635/1237-38. Il fut enterré dans le cimetière de Bāb al-Ḥanash<sup>(41)</sup>, avant que le siège n'empêchât de procéder à des enterrements en dehors des murs de la ville (IA (C), 2117). Après la reddition, deux savants de Valence qui quittèrent la ville à ce moment-là s'installèrent à Dénia. L'un d'eux, Nadhīr b. Wahb b. Lubb b. 'Abd al-Mālik b. Aḥmad, fut juge à Dénia où il mourut six mois après la perte de Valence (IA (C), 1880). L'autre, 'Abd Allāh b. Yūsuf b. Aḥmad b. 'Abd al-A'lā b. Aḥmad b. Farghalūsh, qui avait été *khaṭīb* et *ṣahīb aṣ-ṣalāt* dans la grande mosquée de Valence, laissa Dénia pour s'éta-

= *Takmila* (qui est suivi par al-Marrākushī dans *adh-Dhayl wa-t-takmila*) dit cependant *Bulānsa*, actuelle Pollensa.

(39) Barcelo, *op. cit.* et Guichard, *op. cit.*, II, p. 363 et ss. Voir aussi H. Kirchner, "El paper polític i social dels vells a les illes i regne de València en la Cronica de Jaume I", dans *Les Illes Orientals d'al-Andalus* (Palma de Mallorca, 1987); pp. 103-113.

(40) Guichard, *Les musulmans*, I, p. 194 et II, p. 407.

(41) L. Torres Balbás, "Cementerios hispanomusulmanes", *Al-Andalus*, XXII (1957), p. 173.

blir à Murcie, et il mourut à Orihuela en 638/1240-41 (IA (C), 2119). Ibn al-'Abbār lui-même peut être compté parmi ces savants qui abandonnent la ville, territoire désormais de la mémoire et de la création littéraire<sup>(42)</sup>. Cette mémoire enregistre aussi, dans la *Takmila*, la perte des territoires sacralisés, comme le cimetière de Bāb Baytallāh (Boatella), dont les tombes sont détruites par l'armée conquérante (IA (C), 1316)<sup>(43)</sup>.

Alcira fut conquise par Jacques I en 639/1242. La *Takmila* ne donne pas de notices sur les savants de la ville, mais son auteur affirme que sa population fut expulsée de l'enceinte urbaine. Cette affirmation n'est pas en accord avec les données de la documentation chrétienne, plus particulièrement avec le témoignage du roi Jacques I qui, dans sa Chronique, assure avoir fait un traité avec les notables d'Alcira, d'après lequel les habitants pourraient rester et continueraient à avoir leurs propres lois et usages<sup>(44)</sup>. Quand Alcira est tombée, Ibn al-'Abbār se trouvait déjà dans le Nord de l'Afrique ; il avait abandonné Valence immédiatement après sa conquête pour aller d'abord à Bougie puis en Tunisie. Il est donc possible que ses informations ne soient pas exactes concernant quelques détails. Mais cela contredit le soin avec lequel il a maintenu ses contacts avec al-Andalus pendant les 20 ans environ que dura son exil et avec lequel il enregistra des données biographiques et historiques dans ses ouvrages<sup>(45)</sup>. Dans la version d'Ibn al-'Abbār il y a peut-être un reflet d'une situation postérieure au moment de la conquête d'Alcira, et qu'on a déjà vécue dans d'autres villes : même si les conditions du traité sont assez favorables, rien n'assure qu'elles seront tenues pour longtemps. Quelque chose de pareil arriva à Játiva, conquise par Jacques I en 645/1247.

Le roi d'Aragon avait assiégé Játiva en 642/1244, et réussit à s'emparer d'une partie des fortifications de la ville. La situation était intenable pour les musulmans, qui finirent par se rendre trois ans plus tard. Le traité de reddition, qui suivait les clauses déjà mentionnées (respect de la vie, de la propriété, des usages et de la loi) ne tarda pas à devenir lettre morte, et avec le prétexte de la rébellion d'al-Azraq, Jacques I expulsa les habitants musulmans de Játiva<sup>(46)</sup>. Parmi les '*ulamā'* qui vivaient dans la ville au moment de sa conquête, Ibn al-'Abbār décrit le destin postérieur d'Aḥmad b. Muḥammad b. Waḥb al-Bakrī (IA (C), 310), qui partit en 645/1247 pour Orihuela, où il mourut peu après. 'Ubayd Allāh b. Muḥammad b. 'Ubayd Allāh an-Nafzī Ibn Qabbūj (IA, 1524) avait abandonné Játiva pendant le premier siège, celui de 642/1244. Il s'embarqua à Dénia et mourut à son arrivée à Bougie.

---

(42) Cf. M. J. Rubiera, "La conquesta de València per Jaume I com a tema literari en un testimoni de l'esdeveniment : Ibn al-'Abbār de València", *L'Aiguadolç*, 7 (1988), 33-44.

(43) M. de Epalza, *op. cit.*, p. 34.

(44) R. I. Burns, *Islam under the Crusaders: Colonial Survival in the Thirteenth Century Kingdom of Valencia* (Princeton, 1973), p. 128.

(45) M. de Epalza, *op. cit.*, p. 36.

(46) M. J. Rubiera et M. de Epalza, *Xàtiva musulmana (segles VIII-XIII)* (Xàtiva, 1987), pp. 103 et ss.



Il peut sembler que ces informations d'Ibn al-'Abbār sur les savants de Játiva ne soient pas nombreuses<sup>(47)</sup>. Il serait nécessaire de les compléter avec des données extraites des dictionnaires biographiques composés après la *Takmila*, et où la *nisba* ash-Shātibī, comme indicateur d'origine, est assez fréquente<sup>(48)</sup>.

En ce qui concerne le sharq al-Andalus, le recul islamique finit, dans la *Takmila* avec la date à laquelle Murcie est remise par Ibn Hūd aux chrétiens (640/1242) et au moment où le reste de la région est conquis, avec Cocentaina, en 645/1247-48. Aucun savant n'est mentionné en relation avec ces deux événements. Dans le cas de Murcie, il faut se rappeler que son statut fut, pendant une certaine période, celui d'un royaume vassal du roi de Castille. Les savants et le reste de la population n'avaient pas besoin d'abandonner une ville qui n'était chrétienne que de nom. Ce ne sera qu'après la conquête aragonaise de Murcie, après la mort d'Ibn al-'Abbār, que cette situation changera.

Dans le sud de la Péninsule, les conquêtes castillanes dans la première moitié du VIIe/XIIIe siècle iront jusqu'à Cordoue et Séville. Nous avons retracé, plus haut, l'avance de Ferdinand III vers Jaén et sa région. Tourné maintenant vers la vallée du Guadalquivir, le roi s'empare de Cordoue en 633/1236 et de Séville en 646/1248. Dans les deux cas, le traité de reddition impose comme condition l'évacuation de la ville par la population.

Parmi les savants de Cordoue qui sont obligés d'abandonner la ville, certains vont se réfugier à Séville : Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad b. 'Abd Allāh b. Aḥmad b. Khalaf b. Ibrāhīm at-Tujībī Ibn al-Hājj, qui fut *qāḍī* à Séville, où il mourut en 641/1243-44 (IA (C), 1674) et Rabī' b. 'Abd ar-Raḥmān b. Aḥmad b. 'Abd ar-Raḥmān b. Rabī' al-Ash'arī, mort à Séville la même année de la chute de Cordoue (IA (C), 672). D'autres prennent la direction de Grenade et Malaga, comme Aḥmad b. Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad b. Sulaymān al-Anṣārī al-Awsī (IA (C), 302), al-Qāsim b. Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad b. Sulaymān al-Anṣārī al-Awsī Ibn at-Ṭaylasān, m. en 642/1244-45 (IA, 1976) et Yahya b. 'Abd ar-Raḥmān b. Aḥmad b. 'Abd ar-Raḥmān b. rabī' al-Ash'arī Ibn Ubayy, qui fut *qāḍī* de Grenade et mourut à Malaga en 639/1241-42 ou 640/1242-43 (IA, 2068). Enfin, deux savants cordouans prirent le chemin du Maroc, avec un sort différent : 'Abd al-Ḥaqq B. Sa'īd b. Muḥammad b. Ayyūb al-Hintātī périt dans un naufrage dans le Déroit de Gibraltar un an après sa sortie de Cordoue (IA (A), 2172), tandis qu'Idrīs b. Muḥammad b. Muḥammad b. Musā al-Anṣārī put s'installer sans problème à Ceuta (m. 647/1249-50; IA (C), 522).

(47) Il faut ajouter à ces deux biographies celle de 'Alī b. 'AA b. Muḥ. b. Yūsuf b. Yūsuf b. Aḥ. al-Anṣārī, déjà mentionné parmi les savants d'Ubeda.

(48) Voir M.M. Lucini et A. Uzquiza Bartolomé, "Ulemas de Játiva", *E.O.B.A.* VI (Madrid, 1994), 249-271. Dans cette relation des savants de Játiva on peut constater l'existence de 23 qui sont morts après la date de la conquête; la date de décès la plus tardive est 903/1497. Ces savants portents parfois une autre *nisba*, indicative de leur lieu de résidence (al-Gharnāṭī est la plus fréquente).

A Séville, après un siège assez dur et qui se prolongea pendant deux ans, le traité de reddition fut signé le 5 sha'ban 646/23 novembre 1248<sup>(49)</sup>. Les habitants avaient un délai d'un mois pour compléter l'avacuation de la ville, tandis que le *qasr* devait être remis dans l'immédiat. Seulement deux savants de la ville sont enregistrés dans la *Takmila* parmi ceux qui doivent abandonner l'ancienne capitale almohade : l'imām 'Ali b. Jābir, avec lequel on a ouvert cet exposé, et 'Abd Allāh b. 'Ali b. Muḥammad b. Ibrāhīm al-Anṣārī al-Awsī (IA (C), 2125), réfugié à Ceuta, où il mourut la même année. Ce peu de notices ne doit pas étonner. D'habitude, les auteurs des dictionnaires biographiques n'enregistrent que les noms de savants décédés, ce qui fait que la génération de l'auteur n'est pas bien représentée dans le dictionnaire. Il faudrait, par conséquent, compléter les informations d'Ibn al-'Abbār avec des dictionnaires plus tardifs.

Les matériaux biographiques qu'on vient de résumer ont déjà permis d'extraire quelques conclusions. On a vu comment la réponse des 'ulamā' à l'avance chrétienne n'a pas été uniforme et a dû s'accommoder aux circonstances changeantes de cette avance. L'émigration finit par s'imposer, de gré ou de force, comme le seul choix possible. La plupart des biographies étudiées montrent une préférence pour l'émigration vers les contrées péninsulaires encore sous domination musulmane, bien que de nombreuses personnalités du monde intellectuel d'al-Andalus (Ibn al-'Abbār inclus) se soient réfugiés en Afrique du Nord<sup>(50)</sup>, ainsi que des gens appartenant à d'autres souches sociales<sup>(51)</sup>. Cette émigration s'intensifie progressivement au cours de l'histoire d'al-Andalus, au fur et à mesure que l'avance chrétienne rendait plus difficile le maintien des communautés islamiques sous un pouvoir musulman.

Nous avons vu les décisions personnelles prises par les 'ulamā' face à la conquête de leurs villes. Ces décisions doivent être mises en relation avec le développement d'un débat théorique sur la nécessité, pour les musulmans, de ne pas résider dans les territoires soumis aux chrétiens. Il est intéressant de noter comment ce débat se développe assez tard en relation avec le début du recul des musulmans dans la Péninsule. Ce fait, signalé dans une étude récente<sup>(52)</sup>, va de pair avec les ambiguïtés détectées dans les biographies des savants d'al-Andalus dans une première période et qui laissent supposer que l'émigration ne fut pas, au début, le seul choix possible. Tant les changements dans les circonstances externes (la conduite des chrétiens) que le développement d'un débat juridique sur la nécessité de l'émigration ont contribué à fixer d'une façon plus tranchante les positions des 'ulamā', et surtout

(49) Voir J. Bosch, *La Sevilla islámica : 712-1248* (Sevilla, 1984), pp. 182-184.

(50) Voir M. Ación Almansa, "Sobre la emigración de mayurqís a al-Andalus. Los mayurqís en la Aimería nasri", dans *Les Illes Orientals d'al-Andalus* (Palma de Mallorca, 1987) pp. 123-143.

(51) E. Molina López, "Algunas consideraciones sobre los emigrados andalusíes", dans *Homenaje al Prof. Darío Cabanelas*, II (Granada, 1987), pp. 419-432.

(52) Kh. Abou el Fadl, "Islamic law and muslim minorities : the juristic discourse on Muslim minorities from the second/eighth to the eleventh/seventeenth centuries", *Islamic Law and Society*, I (1994), 141-187.

celles des juristes<sup>(53)</sup>. On cite toujours, à ce propos, les deux *fatwās* émises par al-Wansharisī (m. 914/1508), qui ont été l'objet de beaucoup d'études<sup>(54)</sup>, mais la position des juristes mālikites, tout en étant dans l'ensemble favorable à l'émigration, n'était pas unanime à ce propos<sup>(55)</sup>. Peut-être à cause de leur expérience historique, que l'on vient d'examiner, ce sont les juristes d'al-Andalus qui ont le plus énergiquement pris position contre l'idée de rester, en tant que musulmans, dans le domaine politique des chrétiens. Mais l'évidence des faits historiques nous montre aussi comment des '*ulamā*' locaux ont essayé de préserver les droits de leurs communautés quand elles passaient dans ce domaine, et comment ils ont participé à l'établissement de liens entre les nouveaux seigneurs et leurs correligionnaires, pour préserver, dans la mesure du possible, vies, lois et propriétés.

---

(53) Voir, en plus de l'article cité dans la note précédente, M<sup>a</sup> I. Fierro, "La emigración en el Islam : conceptos antiguos, nuevos problemas", *Avrāq*, XII (1991), 11-41.

(54) Voir la bibliographie citée dans l'article de M<sup>a</sup> I Fierro, note précédente.

(55) Abou el Fadl, *op. cit.*, pp. 151 et ss.



# COURSE ET PIRATERIE DANS LES RELATIONS ENTRE LA CASTILLE ET LE MAROC AU BAS MOYEN ÂGE\*

Eduardo AZNAR VALLEJO

Université de la Laguna - Tenerife - Espagne

La course, la piraterie et les autres activités belliqueuses au caractère irrégulier constituent un moyen d'échanges et d'influence non négligeable bien qu'elles interfèrent avec d'autres formes de relations plus stables. Ces activités ne concernent pas uniquement des pays officiellement en conflit mais affectent aussi les relations entre bien d'autres pays et même entre des régions d'un même pays. Toutefois dans les zones frontalières, elles constituaient presque un mode de vie par leur importance et leur fréquence.

Notre étude se circonscrit aux zones méridionales du royaume de Castille et à la Berbérie du Ponant durant le dernier quart du XVe siècle. Cela fait que nous nous occuperons essentiellement de la Basse Andalousie - d' Ayamonte jusqu'à Gibraltar - et de la façade atlantique du royaume de Fès depuis Ceuta jusqu'au cap d'Aguer sans négliger cependant d'autres zones comme les Canaries et la région comprise entre les caps d'Aguer et de Bojador.

Il convient d'analyser d'abord le cadre légal des relations afin de situer ces activités dans leur ensemble. Nous devons commencer par dire que les échanges avec les pays infidèles étaient théoriquement interdits sauf ceux qui étaient autorisés par la papauté. Bien qu'une telle autorisation soit, comme nous le verrons, une simple formalité, nous connaissons des cas où elle fut accordée très tardivement. Dans la concession des sauf-conduits accordés par les rois de Castille et du Portugal aux marchands qui commerçaient avec la Berbérie (1480), on rappelle qu'il existait une bulle du pape autorisant le commerce des produits non prohibés<sup>(1)</sup>. Et en 1497, un bref d'Alexandre VI autorisa les Rois Catholiques à commercer avec la Berbérie - nous devons entendre celle du Ponant - "pour pouvoir exploiter la côte"<sup>(2)</sup>. Dans certaines occasions, l'autorisation ecclésiastique était limitée. Nous savons, par

(\*) Cet article a été traduit de l'espagnol par le Professeur Denis Menjot de l'Université de Strasbourg (France).

(1) Il s'agissait d'éviter les "prises", voir A. Rumeu de Armas, *España en el Africa Atlántica*, Madrid, 1957, Tomo II, documento VIII (26-VI-1480).

(2) L. Suarez Fernandez, *Política Internacional de Isabel la Católica*, Valladolid, 1965-1972, Vol. V, n° 37 (24-X-1497). Il existait aussi une autorisation entre le vieux royaume de Grenade et Berbérie du Levant. Voir J.E. Lopez de Coca Castañer, "Relaciones mercantiles entre Granada y Berbería en la época de los Reyes Católicos", *Baética* 1, Málaga, 1978, pp. 293-311.

exemple, que l'évêque des Canaries accorda une licence à doña Elvira Narvaez et à d'autres personnes pour faire des rachats à Santa Cruz de la Mar Pequeña<sup>(3)</sup>.

Cela n'empêchait pas les relations commerciales entre la Castille et le royaume de Fès d'être anciennes et importantes<sup>(4)</sup>. Déjà en 1415, année de la prise de Ceuta par les Portugais, nous connaissons une charte de Ferdinand d'Antequera au roi Béniméride de Fès pour que ses officiers rendent aux Catalans et aux Castellans ce qu'ils avaient pris. Vingt ans plus tard l'importance de ces relations était telle qu'elle permit au monarque castillan d'envoyer des délégués à Cala-ben-Cale pour qu'il lui livre l'enfant portugais pour de l'argent, sous peine d'interrompre les échanges commerciaux. On peut en dire autant de l'importance douanière de la "rente de Berbérie" tout au long du XVe siècle.

Ce commerce restait soumis, du moins en théorie, à la politique mercantiliste de la couronne, particulièrement en ce qui concerne les produits "interdits". L'efficacité d'une telle politique était cependant compromise par les nombreuses franchises accordées par le roi aussi bien à ses sujets qu'à des étrangers et par l'importance du trafic illégal. La cause de celui-ci était structurelle étant donné que le commerce de Berbérie reposait précisément sur les produits interdits : céréales, monnaie et métaux, armes et chevaux. Ceci est manifeste dans la cédula défendant aux juges d'instruire les dénonciations sur vingt années de contrebande au Cap d'Aguer<sup>(5)</sup>. On peut faire la même déduction des licences occasionnelles de la monarchie qui autorisaient ce qu'habituellement elles poursuivaient et de l'attitude permissive des représentants de la monarchie. En 1460, par exemple, aussi bien les almojarifes que le lieutenant de l'Amiral se plaignirent d'une commission royale contre les personnes qui avaient amené des vivres et d'autres choses en Berbérie parce qu'elle "desservait le roi et causait un grand tort et un grand dommage aux dites choses et rentes<sup>(6)</sup>".

A tout ce qui vient d'être dit, il convient d'ajouter la situation politique complexe. Certaines places se trouvaient sous la souveraineté portugaise, ou, en moins grand nombre, sous celle de la Castille tandis que d'autres avaient conclu des paix avec ces puissances<sup>(7)</sup>. Il en est de même de la conjoncture économique car, en certaines occasions, les attaques naissaient de la mauvaise marche des voyages de commerce ou des expéditions de pêche de sorte qu'elles étaient considérées comme une "fortune" de mer. Par conséquent elles étaient enregistrées ainsi dans les "recordato-

---

(3) Chaque partie mit 200 fanègues de blé, et se répartit par moitié les 25 esclaves et les 200 poids d'or obtenus. Voir A(rchivo) G(eneral) de S(imancas) - Escribanía Mayor de Rentas, leg. 50 (1500).

(4) Détails dans E. Aznar Vallejo, "Castilla y la Berbería de Poniente. Expansión comercial y control político", *Strenae Emmanuella Marrero oblatae*, La Laguna, 1993, Tomo I, pp. 89-109.

(5) A.G.S. - Registro General del Sello, 13 de Mayo 1495 : Pour qu'un Alonso Franco, habitant de Palos, touche le salaire pour réaliser cette gestion.

(6) I. Montes Romero-Camacho, "Algunos datos sobre las relaciones de Castilla con el Norte de África : Sevilla y Berbería durante el reinado de Enrique IV (1454-1474)", *Estudios de Historia y Arqueología Medievales V y VI*. Cádiz, 1985-86, pp. 247-249.

(7) Détails dans E. Aznar Vallejo, *Castilla y la Berbería...*

rios" pour que, aussi bien les navires "armés que les navires de commerce", payent les rentes sur les "prises"<sup>(8)</sup>.

Tout ceci se traduit par une longue liste de licences et de sauf-conduits qui montrent le manque de confiance dans la législation générale. Les licences étaient utilisées par la couronne pour assurer les importations, c'est le cas des autorisations pour envoyer de l'argent à la Casa del Caballero pour obtenir du pain en échange<sup>(9)</sup>. Elles l'étaient aussi pour satisfaire les engagements extérieurs, cas des autorisations pour envoyer des armes et des vivres aux places portugaises<sup>(10)</sup>. Les sauf-conduits pouvaient être généraux, en faveur soit des habitants du royaume<sup>(11)</sup>, soit des Portugais qui commerçaient avec la Berbérie<sup>(12)</sup>, soit encore des Maures sous obédience portugaise comme dans le cas d'Azamor<sup>(13)</sup>. Ceci n'empêchait pas l'existence d'autres licences particulières accordées en faveur soit des mêmes groupes, soit d'autres comme les Génois<sup>(14)</sup>. La casuistique de leur concession est très variée : Castellans qui désirent ramener leurs biens de ce "côté-là"<sup>(15)</sup> ; sauf-conduits aux Portugais qui doivent traverser les eaux castillanes pour se rendre en Berbérie<sup>(16)</sup>, ou qui désirent envoyer des marchandises dans les terres des Maures<sup>(17)</sup> ; sauf-conduits à des Maures garants de Castellans<sup>(18)</sup>, etc... Dans certains de ces sauf-conduits on ajoutait la clause "pourvu qu'il ne s'agisse pas de marchandises interdites" ce qui ne cessait pas d'être - comme nous l'avons dit - une simple formule<sup>(19)</sup>.

---

(8) A.G.S. Registro General del Sello, 19 Mayo 1480.

(9) R. Carande y J.M. Carriazo, *Tumbo de los Reyes Católicos del Concejo de Sevilla*. Sevilla, 1929-71, Tomo IV, III-108 (16-VII-1486) ; Tomo V, III-320 (7-X-1486) ; A.G.S. - Registro General del Sello, 18 Agosto 1489 : grains pour le "real" de Guadix.

(10) A. de la Torre y L. Suarez, *Documentos referentes a las relaciones con Portugal durante el reinado de los Reyes Católicos*, Valladolid, 1958-1963, Tomo II, núms. 400 y 401 : Licence de sortie de 300 et 200 cahices '14-I-1494 y 20-I-1494) ; A.G.S. - Registro General del Sello, 7 de Septiembre 1489 : Armes pour la défense de La Graciosa, occupée par le roi de Fès.

(11) R. Carande y J.M. Carriazo, *Tumbo...*, Tomo III, II-178 : Pourvu qu'ils n'aillent pas au royaume de Grenade et ne passent pas le Détroit.

(12) A. de La Torre y L. Suarez, *Documentos...*, Vol. II, núms 225 y 226 (5-IV-1480). Vid. aussi, note n° 1.

(13) R. Carande y J.M. Carriazo, *Tumbo...*, Tomo IV, III-142 (4-I-1487).

(14) A.G.S. - Registro General del Sello, 13 Septiembre 1478 : en faveur de Pedro de las Colonias, résidant à Séville et de son navire "Santa María del Aguila" en voyage à Safi ; et 6 décembre 1484 : en faveur de Domingo Espíndola, résidant à Séville pour aller dans n'importe quel port de Berbérie.

(15) A.G.S. - Registro General del Sello, 28 Agosto 1478 : en faveur de Ruy López de Alcaraz pour ramener ses biens de Ceuta, Tanger, et Arcila.

(16) A.G.S. - Registro General del Sello, 24 Noviembre 1478 : en faveur de Fernando de Lemos y Vasco de Gama en route vers Tanger.

(17) A.G.S. - Registro General del Sello, 5 Abril 1480 : en faveur de Rodrigo Afonso, "caballero" de la maison du roi du Portugal.

(18) A.G.S. - Registro General del Sello, 5 Septiembre 1485 : Cédule royale pour qu'on ne capture pas Hamet Buhedor, garant de Juan Garrido, habitant de Gibraltar. Celui-ci, captif des maures du royaume de Fès, se racheta par un maure qui est à Puerto Real. Pour payer la rançon, il a une licence pour demander l'aumône dans tout le royaume avec Hamet.

(19) A.G.S. - Registro General del Sello, 9 Diciembre 1486 : en faveur de Diego de Valera, qui conduit des esclaves et des marchandises sur la côte de Berbérie.

Dans d'autres cas, il s'agissait d'une intervention du monarque "interprétant" la légalité d'une action. C'est le cas, par exemple, d'un ordre royal imposant la restitution à Francisco Pinelo, marchand génois, des marchandises appartenant à la comtesse de Cifuentes, qui étaient transportées sur son navire et qui avaient été cataloguées comme interdites par les capitaines de la flotte du détroit<sup>(20)</sup>.

Les opérations de course-piraterie et les chevauchées (*cabalgadas*) contrevenaient à ce cadre de relations. Les premières comprenaient les attaques maritimes tandis que les secondes se déroulaient sur terre. Bien qu'entre la course et la piraterie, il existât des différences de type juridique, étant donné que la première s'ajustait à une série de formalités tandis que la seconde était la négation de toute légalité, la personnalité juridique de la région les entremêlait souvent.

Les actions de course étaient réglementées par la couronne qui les autorisa et obtenait le quint du butin, butin auquel son amiral avait part. La répartition habituelle du quint, aussi bien de la course (*presas*) que des chevauchées était des deux tiers pour le roi et d'un tiers pour l'amiral<sup>(21)</sup> bien qu'il existât de nombreuses concessions à des particuliers ou à des groupes<sup>(22)</sup>. La politique d'intervention monarchique imposa depuis 1486 le paiement de tous les quints sur les "prises" aussi bien sur la côte du royaume de Grenade qu'au-delà, dans le Puerto Real<sup>(23)</sup>. Bien que la course contre les musulmans soit autorisée en permanence, nous rencontrons dans la documentation quelques licences accordées pour cette activité<sup>(24)</sup>. Subsidiairement, il pouvait exister une réglementation seigneuriale au niveau local, comme celle qui est contenue dans les ordonnances de Palos dans lesquelles on interdit les flottes parce qu'elles portent préjudice à la rente de la quarantaine sauf si elles se faisaient dans l'intérêt des seigneurs ou vers le Détroit.

Parmi les attaques de course-piraterie, un premier groupe était dirigé contre le commerce entre le Portugal et ses places nord-africaines. La couronne castillane justifiait certaines d'entre elles par le fait que ses sujets alléguaient que les Portugais transportaient des marchandises interdites<sup>(25)</sup> ou agissaient comme corsaires<sup>(26)</sup>.

---

(20) A.G.S. - Registro General del Sello, 22 Octubre 1484.

(21) A(rchivo) H(istorico) N(acional) - Osuna, leg. 289, n° 4 : Prise de 63 Maures et de 2 fustes réalisée par des pêcheurs. De celle-ci correspondait au quint 13 Maures, répartis ainsi 9 pour le roi et 4 pour l'Amiral.

(22) A.G.S. - Registro General del Sello, 24 Abril 1485 : Pour que les habitants de Puerto Real ne payent qu'un demi-quint des prises ; A.G.S. - Registro General del Sello, s.d. Agosto 1494 : Don au concejo de Cádiz de la moitié des quints qui appartiennent à la couronne ; A.H.N. - Osuna, leg. 183, n° 4 : Quints et épaves de Cádiz et Rota a Rodrigo Ponce de León, d'abord à perpétuité et ensuite à vie (1476-1491).

(23) R. Carande y J.M. Carriazo : *Tumbo...*, Tomo IV, III--74 (23-II-1486).

(24) A.G.S. - Registro General del Sello, 28 Julio 1491 ; P. Cullen del Castillo, *Libro Rojo de Gran Canaria o Gran Libro de Provisiones y Reales Cédulas*. Las Palmas de Gran Canaria, 1974, Doc. XVII (2-XII-1505).

(25) A.G.S. - Registro General del Sello, 13 Diciembre 1494 : A l'assistant de Séville pour qu'il rende justice à Juan Alonso Quintero y a Martín de Sevilla, habitants de Palos, saisis pour avoir coulé la caravelle de Juan Serrano, habitant de Setubal.

(26) A.G.S. - Registro General del Sello, 6 Agosto 1493, 30 Septiembre 1493, 26 Noviembre 1493 y 12 Abril 1494: Prise de Juan López de Narruondo, habitant de Zumaya sur Pero =



Elle en condamna d'autres, spécialement celles perpétrées contre le monarque portugais<sup>(27)</sup>, bien que l'argumentation fût toujours la même. Ainsi, dans l'une d'elles on alléguait que des habitants de Palos coulèrent une caravelle du roi du Portugal "parce qu'elle transportait des vivres aux Maures de ce côté-là<sup>(28)</sup>". Quelquefois, les victimes n'étaient pas des Portugais mais des Castillans qui transportaient des marchandises entre le Portugal et la Berbérie "en paix avec les chrétiens<sup>(29)</sup>". Les juifs portugais qui se déplaçaient en Berbérie méritent une mention particulière. Les attaques que nous connaissons contre eux se situent en 1489, 1493 et 1494, elles sont donc antérieures à leur expulsion du Portugal mais leurs déplacements correspondent à des abandons du royaume<sup>(30)</sup>.

Les Castillans aussi se voyaient affectés par la course et la piraterie. Dans certaines occasions, ils étaient victimes des Portugais qui attendaient leur passage à l'aller et au retour de Berbérie<sup>(31)</sup>. A ce sujet, le chroniqueur Alonso de Palencia note la présence d'une galère portugaise qui croisait entre Gibraltar et Ceuta pour entraver les navigations andalouses<sup>(32)</sup>. Plus souvent, les responsables des attaques étaient des compatriotes. Leurs actions affectaient aussi bien les navires qui réalisaient des chevauchées que ceux qui s'adonnaient à la pêche ou au commerce. Parmi les marchands affectés, on compte de nombreux Génois qui, parce qu'ils résidaient en Castille ou pour d'autres motifs, étaient liés au commerce castillan comme nous l'avons vu et comme nous pouvons le voir dans beaucoup d'autres cas<sup>(33)</sup>. Pour eux, la couronne castillane appliquait toujours un traitement de faveur, étant donné leur importance dans l'économie du royaume. C'est ce que l'on peut déduire, par exemple, du fait qu'on récompense les habitants de Cadix qui les arment contre les corsaires qui les attaquent<sup>(34)</sup>.

= Vaez de Castilblanco, qui avait attaqué des caravelles de juifs qui déménageaient du Portugal à Larache.

- (27) A.G.S. - Registro General del Sello, 15 Junio 1489, 20 Agosto 1491 : Ordre à Juan Ibáñez, habitant de Motrico, de rendre le fait au roi du Portugal et de payer les frais du procès.
- (28) A.G.S. - Registro General del Sello, 31 Agosto 1495.
- (29) A.G.S. - Registro General del Sello, 20 Noviembre 1493 : Demande d'Alphonse de Salas et d'autres habitants de Palos, auxquels on avait pris un bateau dans lequel ils avaient transporté des fruits à Azamor.
- (30) A.G.S. - Registro General del Sello, 15 Junio 1489 : Ordre d'arrêter Juan Ibáñez, habitant de Motrico, qui attaqua avec son *ballinel* une caravelle du roi du Portugal en route vers Tanger, s'appropriant la paye des défenseurs de ladite place ainsi que des juifs de ce royaume et leurs biens ; et 20 décembre 1494 : cautions de Iñigo de Artieta, capitaine de la flotte de Biscaye, pour les vêtements pris aux juifs qui passaient du Portugal à "l'autre côté".
- (31) A.G.S. - Registro General del Sello, 5 Junio 1492 : Ordre à l'alcaide de Cádiz pour qu'il entame des poursuites contre Pero Baez, marchand portugais qui captura un navire des habitants du Puerto de Santa María quand ils se dirigeaient vers Fadala pour chercher du blé et de l'orge.
- (32) A. de Palencia, *Crónica de Enrique IV*, Ed. A. Paz y Meliá, Madrid, 1973. Libro XXIX, Capítulo V.
- (33) A.G.S. - Registro General del Sello, 10 Febrero 1485 : Procès qui oppose Martín Díaz de Mena et García López de Arriaran à Antonio Salvago y Francisco Pinelo pour l'attaque que ces derniers subirent "sur la route de la terre des maures".
- (34) A.G.S. - Registro General del Sello, 26 Noviembre 1494.

Le troisième groupe touché par les actions de course ou de piraterie étaient les musulmans. La documentation royale contient moins de réclamations que dans les cas antérieurs mais sans arriver à disparaître. Dans certains cas elles se firent par le truchement du roi du Portugal qui réclama le caractère de "Maures de pais" pour quelques-uns des capturés<sup>(35)</sup> ou s'engagea pour d'autres par l'intermédiaire de son ambassadeur<sup>(36)</sup>. Dans une autre occasion; ce fut le propre "capitaine du Cap d'Aguer" qui réclama la restitution d'une *zambra* capturée par les habitants de Cádiz<sup>(37)</sup>.

Deux sources nous renseignent sur la réalité interne des actes de course-piraterie : les réclamations présentées devant le roi de Castille et les comptes de la ville de Cádiz de 1485. Les premières illustrent les pratiques considérées comme les plus irrégulières et par conséquent les plus proches du concept de piraterie et des intérêts européens tandis que les secondes sont plus liées aux attaques contre les musulmans et pour cela au concept de course.

On constate en premier lieu le nombre élevé des réclamations qui ne manquent pas dans les périodes de paix généralisée ou de renforcement de l'autorité monarchique. Dans la section Registre Général *del Sello*, il existe une cinquantaine de réclamations pour des activités de ce type dans le Moyen Atlantique entre 1477 et 1499 dont la moitié correspond à des navigations en provenance ou en direction de la Berbérie du Ponant<sup>(38)</sup>. Les auteurs de ces attaques sont majoritairement des Andalous qui représentent plus de la moitié du total parmi lesquels arrivent en tête les gens de Palos, suivis de loin par ceux de Puerto de Santa Maria et de Huelva. On trouve aussi des Basques et des Portugais. Il est possible que le rôle de ces derniers soit plus important et que les réclamations soient présentées devant le souverain portugais. Les accusations contre les capitaines de la flotte du Détroit ne manquent pas. Parmi les victimes, les Andalous sont aussi majoritaires, avec une certaine prépondérance de ceux de Jerez de la Frontera et de Puerto de Santa María. La nouveauté réside dans le grand nombre de Portugais et de Génois.

Les attaques étaient perpétrées, ce qui est logique, aux abords des côtes de l'Andalousie ou de Berbérie et même dans les ports de départs et d'arrivée comme Sancti Petri, Azamor ou Ceuta. Les destinations (réalisées ou projetées) étaient principalement le cap d'Aguer et Mazagan mais aussi Acila, Fadala, Tanger, Ceuta et Safi. Les produits obtenus étaient ceux qui étaient échangés entre ces régions auxquels s'ajoutaient les bateaux et leur armement. Les produits nord-africains indiqués sont les esclaves et la monnaie (métalles d'or) bien que dans quelques cas s'y ajoutent ceux qu'on aurait pu obtenir si l'attaque n'avait pas eu lieu : blé, orge, or, argent

(35) A.G.S. - Registro General del Sello, 26 Enero 1492 : Ordre de remettre au roi du Portugal 4 Maures capturés par Pedro Benitez, vecino de Gibraltar en dépit du sauf-conduit qu'ils avaient de D. Antonio, capitán de Ceuta.

(36) A.G.S. - Guerra Antigua, leg. 1, fol. 95 : Juan Mendes de Vasconcellos s'engage à payer l'amende judiciaire imposée à certains Maures que sa majesté ordonna de remettre aux facteurs du roi du Portugal au Puerto de Santa María (22-VI-1519).

(37) A.G.S. - Registro General del Sello, 27 Noviembre 1494 : Commission à D. Juan Fonseca doyen de Séville, à la demande de Mahoma Benacaça.

(38) Détails, sauf indication contraire, dans le tableau en annexe.

et chevaux. Les esclaves étaient obtenus au cap d'Aguer tandis que les céréales et les chevaux provenaient de Fadala et d'Azamor. L'or provenait aussi bien du nord que du sud. Les exportations castillanes étaient les draps, les tissus de soie et de lin plus des "choses interdites". Les autres produits obtenus étaient les fruits des chevauchées, les fonds destinés aux paiements des garnisons portugaises, les biens des émigrants juifs, etc... A ces gains, il faut ajouter ceux obtenus du rachat des embarcations ou de quelques-uns des biens qu'elles contenaient<sup>(39)</sup>.

Les prises maritimes faites sur les musulmans, nous les connaissons en détail grâce aux comptes de Cádiz qui enregistrent le résultat de cette activité au cours de l'année 1485<sup>(40)</sup>. Entre février et décembre eurent lieu 8 captures dans le Détroit qui rapportèrent deux centaines de captifs (plus de 177 Maures et 8 juifs), 4 embarcations (1 galiote et 3 carques) et des marchandises diverses (blé, farine, cire, poisson, goudron, suif, graisse, huile, cuirs...) Parmi elles, se dégagent, d'une part, la soie par le nombre élevé de mentions et par l'intérêt manifesté par le Génois Cosme Lomelin pour son acquisition et, d'autre part, les vêtements par leur liste détaillée (différentes sortes de casaques, de chemises, de capuches et de toques). Une seule fois et pour préciser la variété d'une toque on indique "morisque" ce qui montre la connaissance et la parenté des vêtements des deux côtés du Détroit.

La valeur économique de cette activité était très élevée. La taxation de 6 de ces prises fut de 1.480.454 maravedis et le quint seigneurial pour 6 autres prises fut de 154.624 maravedis. Il faut considérer qu'avant de prélever le quint on déduisait certaines quantités à titre de promesse, de réparations et de récompense du capitaine - ce qu'on appelait le "quint de la joya" - et que les armateurs emportaient un tiers du quint. Cette formule était calquée sur celle de la répartition entre le roi et son Amiral avant que la rente ne fût concédée à don Rodrigo Ponce de Leon. Quand la rente revint à la couronne, la moitié des quints restèrent comme "*propios*" (biens communs) de la ville, mais devant la réclamation des armateurs, ils passèrent à ceux-ci<sup>(41)</sup>. De plus, dans un cas on concéda l' "escale franche" pour vaincre la résistance du navire musulman, ce qui revenait à concéder l'exemption fiscale au butin individuel. L'ampleur de ces chiffres est patente si on les compare aux recettes ordinaires de la ville cette année-là qui furent de 1.000.475 maravedis, ramenées à 914.563 maravedis à cause de la peste.

Ces prises, tout particulièrement sur le plan humain, généraient un important mouvement commercial qui s'explique par le prix élevé payé pour les "rachats". En

(39) A.G.S. - Registro General del Sello, 23 Julio 1484 : exécutoire dans le procès intenté par Pedro Bueno, habitant de Jerez contre Diego Rodriguez, habitant de Huelva et Fernando Martínez, habitant de Palos qui, il y a dix ans, l'attaquèrent quand il revenait du Cap d'Aguer. Emmené prisonnier à Niebla, ils lui prirent 18 esclaves maures et lui imposèrent une rançon de 20.000 maravedis ; et 25 octobre 1494 : Pero Pérez, habitant du Puerto de Santa María réclame justice contre Alonso Pérez, son fils, qui se concerta sans son autorisation avec ceux qui avaient capturé sa caravelle qui transportait 105 Maures et métales d'or depuis le Cap d'Aguer.

(40) A.H.N. - Osuna, leg. 1620, n° 1. Un commentaire général de ces ordonnances dans M.A. Ladero Quesada, "Unas Cuentas en Cádiz (1485-1486)", *Cuadernos de Estudios Medievales II-IcII* (1975-76), Págs 85-120.

(41) A.G.S. - Registro General del Sello, 28 Julio 1495 ; Voir aussi note 22.

1485, par exemple, deux esclaves d'Acila furent rachetés pour 100.000 maravedis et un cheval fut taxé à 20.000 maravedis, soit entre 5 et 10 fois sa valeur<sup>(42)</sup>. A Santa Cruz de la Mar Pequeña, 27 esclaves furent rachetés pour 289 *meticales* et 16 *guilates*, ce qui suppose un gain de 117.513 maravedis<sup>(43)</sup>.

Il s'agit d'un procédé ancien puisque Zurara rapporte en 1447, l'échange de 26 Maures contre des esclaves noirs fait à Messa<sup>(44)</sup> par le castillan Marcos Cifuentes. Une telle affirmation n'est pas dénuée de fondement de sens étant donné la tradition d'échanges sur la frontière grenadine. Les musulmans étaient parfois échangés contre des captifs chrétiens. Pour faciliter le troc, il existait, en dehors des aumônes publiques et privées, une loi des Cortes qui réglementait la remise des esclaves musulmans à ceux qui "en avaient besoin" pour racheter des membres de leurs propres familles<sup>(45)</sup>. Cette loi établissait que le prix à payer serait supérieur d'un tiers si le propriétaire avait possédé l'esclave une année, de la moitié s'il l'avait possédé plus longtemps et de ce que le propriétaire voudrait si c'était lui qui l'avait capturé. Il était prévu de plus qu'ils puissent en acquérir "por el tanto" au moment de la vente. Dans ce but et à l'initiative du roi et de l'Eglise, on avait l'habitude d'organiser des expéditions qui bénéficiaient de l'exemption d'impôts<sup>(46)</sup>. Dans celles-ci voyageaient en plus des esclaves, des soieries, des toiles et d'autres marchandises qui contribuaient aux rachats. Les prises pouvaient créer des relations étroites entre les individus comme celle qui existait entre Juan Garrido et son garant Hamet Buhedor qui l'accompagnait tandis qu'il demandait l'aumône pour acheter un Maure esclave à Puerto Real et le donner pour son rachat<sup>(47)</sup>.

Les chevauchées constituaient aussi bien par leur philosophie que par leur réglementation un prolongement sur terre des attaques maritimes. En principe, leur réalisation était réservée à l'Etat qui possédait la souveraineté dans la zone mais en pratique une telle activité était partagée par les Portugais et les Castillans, comme on peut le voir dans le traité de Tordesillas qui autorise les Castillans à "pêcher, faire des incursions en terre des Maures et toutes les choses qui seraient bien au nord du Cap Bojador"<sup>(48)</sup>. Les chevauchées étaient encouragées par les monarques qui voyaient en elles un moyen d'accroître leurs revenus et d'étendre les zones d'influence castillane. Pour ce faire, les produits obtenus bénéficiaient d'une série

(42) A.G.S. - Registro General del Sello, 22 Febrero 1485. Pour des comparaisons de prix on peut consulter A. Franco Silva ; *La esclavitud en Sevilla y su tierra a fines de la Edad Media*, Sevilla, 1979, Pág. 209.

(43) A.G.S. - Contaduría Mayor de Cuentas, leg. 42, II : Décharge et débit du gouverneur Lope Sánchez de Valenzuela (1498-99).

(44) G. Eannes de Zurara : *Crónica de Guiné*, Ed. Vizconde Santarem. Paris, 1841. Cap. LRIII.

(45) Ladite loi, promulguée aux Cortes de 1462, fut reprise dans *Las Ordenanzas Reales de Castilla (1484)*, Titre XII ("Des captifs"), loi II, en *Los códigos españoles concordados y concertados*. Madrid, 1847-1851. Différents exemples de son application dans A.G.S. - Registro General del Sello, 24 Abril 1480 ; 8 Junio 1491 ; 6 Mayo 1492 ; 11 Mayo 1492 ; 22 Octubre 1499.

(46) A.G.S. - Registro General del Sello, 12 Septiembre 1499 : Cédule royale pour qu'on n'impose aucun droit à Juan Jimeno vicaire de Jérez et à Diego Canelas que le roi a chargé d'aller racheter des captifs chrétiens.

(47) Voir note 18.

d'exemptions fiscales, comme celle de ne pas payer d'alcabala à l'occasion de la première vente. La monarchie recevait le quint de la valeur des produits raziés dans ces opérations mais habituellement une partie était perçue par des particuliers. Ce recouvrement se fondait sur des principes islamiques de droit de conquête (*khums califal*) bien que très probablement ils correspondaient à des préceptes légaux romains ("*bona vacantia*"). Ils furent repris par les royaumes chrétiens qui les utilisèrent durant la reconquête de la péninsule et dans leurs entreprises africaines, canariennes et américaines. La politique monarchique d'interventionnisme économique réunit à Puerto Real le paiement des quints et centralisa les licences entre les mains de personnes désignées comme Pedro Patiño, habitant de Jérez de la Frontera, dans la dernière décennie du XVe siècle<sup>(49)</sup>.

La réglementation des chevauchées dans la zone comprise entre les caps d'Aguer et Bojador fut du ressort des seigneurs des Canaries jusqu'en 1477, année où les rois incorporèrent à la couronne ce territoire et les îles non conquises de l'archipel<sup>(50)</sup>. Durant cette période, les seigneurs perçurent le quint du butin, bien qu'ils exonérassent les produits destinés à réaliser les chevauchées (biscuit, moutons, *gofio*, fromage et chevaux<sup>(51)</sup>). Postérieurement, les rois perçurent le quint, dont ils donnèrent une partie à des particuliers à commencer par les seigneurs eux-mêmes<sup>(52)</sup>.

Le mémorial "sur la guerre du Maure" rédigé vers 1505 et destiné au cardinal Cisneros, nous informe des aspects pratiques de ces expéditions en Andalousie<sup>(53)</sup>. Bien que le rapport ait été conçu en vue de l'organisation d'une expédition d'une certaine envergure, son modèle, depuis les bateaux utilisés jusqu'aux vivres embarquées, aux ports fréquentés et aux autres détails est celui des chevauchées. Ainsi reconnaît-on dans le texte à propos des hommes d'armes que : "les *caballeros*, il n'est pas nécessaire de les solder, qu'ils seront aussi nombreux qu'ils voudront comme ils le sont chaque fois qu'ils veulent partir en chevauchée". Le premier aspect qu'il convient de retenir de ce mémorial est la nette distinction, au moment des chevauchées, entre la Berbérie du Levant (de Bougie jusqu'à la pointe de Tetouan) et la Berbérie du Ponant (de Larache jusqu'à la Mar Pequeña). Pour

(48) A. Rumeu de Armas, *España en el Africa Atlántica*, Madrid, 1957, Tomo II, Documento XVI, pág 32. En même temps, on écartait des chevauchées le Cap Bojador, imposé comme limite à d'autres activités. Une telle situation disparut en 1509 quand le traité de Sintra fixa à ce cap la limite des chevauchées qui restaient jusqu'alors circonscrites à la Berbérie.

(49) A.G.S. - Registro General del Sello, s.d. Diciembre 1490 : Réclamation de Pedro Patiño contre la prise d'une caravelle qui était partie faire une chevauchée là-bas ; et 14 juillet 1492 : Cédule royale pour que le juge de Jérez empêche Juan d'Olmedo, habitant de Puerto Real de faire des chevauchées de ce côté-là parce que seul Pedro Patiño a une licence pour cela. Voir aussi, la note 23.

(50) *Pesquisa de Cabitos*, Ed. E. Aznar Vallejo, Las Palmas de Gran Canaria, 1990.

(51) L. Melian de Betancor, "Origen de las Islas de Canaria", Ed. Rumeu de Armas, *Anuario de Estudios Atlánticos* 24 (1978).

(52) Détails dans E. Aznar, *La integración de Canarias a la Corona de Castilla (1478-1526)*, 2<sup>a</sup> Ed. Las Palmas de Gran Canaria, 1992, Págs. 150-153.

(53) M. Jimenez de la Espada, "La Guerra del Moro a fines del siglo XV", *Boletín de la Real Academia de la Historia* XXV (1484).

chaque zone, il existait des "adalides" (chefs militaires connaisseurs de la zone) qui, dans le cas qui nous occupe étaient des habitants de Jérez de la Frontera et du Puerto de Santa María.

Le lieu idoine pour organiser l'expédition était le Puerto de Santa María qui réunissait toutes les facilités pour embarquer des troupes et qui était bien connecté avec Jérez pour recevoir du ravitaillement. De plus, on pouvait compter sur Gibraltar comme lieu de réapprovisionnement. Les localités les plus propices pour l'attaque semblaient être Tite, Casa del Caballero, Azamor et Safi, la seconde et la troisième avaient été occupées temporairement. Les embarcations engagées (2 ou 3 galères, 5 ou 6 galiotes et 6 caravelles plus 2 ou 3 fustes pour servir la flotte et 2 ou 3 barges pour débarquer les *caballeros*) sont très semblables à celles utilisées dans d'autres entreprises navales comme le siège de Gibraltar par le Duc de Medina Sidonia. Cependant très vite la caravelle s'impose sur les autres navires car elle est plus appropriée aux actions de course et de chevauchée. Elle se distingue, en premier lieu, par sa capacité de manœuvre car elle peut embarquer une plus grande quantité de voiles que les bateaux "*sutiles*". Les embarcations mixtes présentaient l'alternative de leurs rames encore que celle-ci fût très relative étant donné que durant neuf mois les vents soufflaient fort et que durant les trois autres (juin, juillet, août) l'absence de vent n'était pas totale. Ceci faisait que les ennemis ne pouvaient s'échapper, ce qui, uni à leur armement (50 ou 60 hommes armés, plus l'artillerie) rendait les caravelles invincibles. De plus, elles avaient un autre moyen de compenser l'absence de rames qui était la possession de barques. Avec elles, les caravelles pouvaient embarquer et débarquer des gens et être remorquées en cas de calme plat.

Les autres types d'embarcations chrétiennes n'avaient pas sur les embarcations musulmanes les avantages des caravelles à cause de leur poids supérieur. Ceci s'explique par les matériaux employés (chêne, *quejido*, chêne-liège et pin au lieu de "*lerce*" - mélèze africain -), la plus grande quantité de victuailles embarquées "parce que les chrétiens ne sont pas mesurés dans le manger et même à la meilleure disposition des équipages berbères au moment de ramer parce qu'ils risquent beaucoup : s'ils les prennent ils sont morts ou captifs". En conséquence, le mémorial propose d'utiliser le modèle immédiatement supérieur à celui des musulmans : galères contre galiotes, galiotes contre fustes, etc... ou simplement des caravelles comme celles du Puerto de Santa María qui avaient capturé trente navires musulmans (galions, fustes, *saetias* et caraques) qui naviguaient entre le royaume de Grenade et l'Afrique du Nord.

Les informations sur les expéditions de chevauchée sont rares. Les sources traditionnelles font état de 8 entre 1461 et 1485, dirigées contre Larache, Fadala, Tanger, Azamor, le río Mamora et d'autres lieux<sup>(54)</sup>. Elles furent menées par des

(54) Le document de base est le *Cronicon xericiense* de Benito de Cardenas publié par Juan Moreno de Guerra, *Los bandos de Jerez. Los del puesto de Abajo*, Madrid, 1929. Ce document a été commenté et enrichi par différents auteurs, tout particulièrement par H. Sancho de Sopranis : "Un foco de cooperación española a la obra portuguesa en Africa. Jerez de la Frontera y el Puerto de Santa María (1500-1550), *Mauritania* (1943).

habitants de Jérez et d'autres villes de la baie de Cádiz - dans un cas en collaboration avec des Portugais - et se soldèrent par un butin composé d'esclaves, de bétail et de bijoux. A ces chevauchées, il faut ajouter, celle citée par Alonso de Cádiz en 1485, celles de 1490 et 1492, signalées dans le Registro General del Sello et une de 1498, notée par Fernandez Duro. On a peu de précisions sur ces expéditions. La première réunit 500 hommes, habitants de Jérez et du Puerto de Santa María et se solda par la capture de 400 femmes et enfants<sup>(55)</sup>. Elle fut réalisée en 1483 et dirigée, à en juger d'après les renseignements fournis par le mémorial de la guerre du Maure, vers le río Mamora. Dans celle de 1485 participèrent différentes caravelles dont deux payèrent le quint à Cádiz<sup>(56)</sup>. Le montant du butin obtenu dans ces deux expéditions fut respectivement de 21.000 et de 16.330 maravedis. De tels chiffres contrastent avec les gains des prises maritimes - dont la moyenne se situait autour de 245.000 maravedis - et dans lesquelles lesdites embarcations participèrent aussi. Des chevauchées réalisées en 1490 et 1492 on ne connaît que les promoteurs, habitants de Jérez de la Frontera et Puerto Real<sup>(57)</sup> ; tandis que dans celle de 1498, il faut noter la capture de 4 fustes par des habitants de Gibraltar<sup>(58)</sup>.

Il paraît logique de penser que beaucoup d'autres furent organisées qui n'ont pas laissé de traces documentaires. A cela, il faut ajouter les chevauchées organisées par les grandes flottes comme le suggère le mémorial de la guerre du Maure et comme l'illustrent diverses expéditions castillanes. A propos de la flotte dite du Ponant, organisée dans les années 80 pour éviter les contacts entre les deux rives du Détroit, on signale que "quelquefois ils (les hommes) descendirent à terre dans les ports et les plages d'Afrique et prirent des captifs et incendièrent et pillèrent des localités et des villages qui n'étaient pas fortifiés<sup>(59)</sup>". Cela signifie que les douars (campements d'éleveurs) plus que les villes étaient l'objet des attaques. Les flottes dirigées contre la Guinée durant la guerre du Portugal devaient aussi agir ainsi, car nous savons que l'une d'elles captura des Maures d'Acila<sup>(60)</sup>. Les informations sur les chevauchées organisées depuis les Canaries sont très chiches pour la période que nous étudions. La raison pourrait résider dans le fait que les actions dans les îles insoumises de l'archipel étaient d'un plus grand intérêt. Ainsi, dans les comptes des quints royaux de Gran Canaria, Tenerife, La Palma et Berbérie, de décembre 1484 à avril 1486, un seul des douze quints consignés correspond à des esclaves berbères, capturés sûrement par les seigneurs des îles, étant donné qu'ils ne payaient que le

(55) A. de Palencia, *Crónica... Guerra de Granada*, Libro V, pág. 154.

(56) Voir note 40.

(57) Voir note 49.

(58) C. Fernandez Duro, *Armada Española desde la unión de los reinos de Castilla y Aragón*, Madrid, 1972 (reimpresión), Tomo I, Apéndice 13 : Charte des Rois Catholiques au duc de Medina Sidonia (18-XII-1498).

(59) H. del Pulgar, *Crónica de los Reyes Católicos*, Ed. J.M. Carriazo, Madrid, 1943, Tomo II, Capítulo CXCLII, pág. 243.

(60) A.G.S. - Registro General del Sello, 22 Febrero 1485 : Requête de Juan de Moya, habitant de Moguer, contre le *Concejo* de la ville de Palos pour qu'il lui rende deux Maures d'Acila qu'il captura sur la route de Guinée dans l'armée de Charles de Valera.

vingtain<sup>(61)</sup>. Cette situation devait changer à partir des dernières années du XVe siècle avec l'achèvement de la conquête des Canaries et avec la construction de la Santa Cruz de la Mar Pequeña. Au cours de l'expédition menée pour l'édification de celle-ci furent menées quelques chevauchées comme celle effectuée par Gonzalo Cordonera dans laquelle la part du roi - comme demi-quint - s'éleva à 4 esclaves, estimés à 27.000 maravedis<sup>(62)</sup>.

---

(61) M.A. Ladero Quesada, "Las cuentas de la conquista de Gran Canaria", *Anuario de Estudios Atlánticos* 12 (1966).

(62) A.G.S. - Contaduría Mayor de Cuentas, leg. 45, n° 16.



Table de "prises"

Auteur	Victimes	Lieu	Produits	Document
Habitants de Palos et de Huelva	Habitant de Jerez	En provenance du Cap d'Aguer	18 esclaves maures	RGS, 23-VII-1484 (Aussi 16-XII-85 et 28-V-86)
Capitaines de la Flotte	Génois	Détroit	"Choses interdites"	RGS, 22-X-1484
Habitants de Portugalete	Génois	"Sur la route de Maures"	Marchandises	RGS, 10-II-1485
Capitaine de la Flotte	Génois, résidant à Séville	"Sur la route de Maures"		RGS, 3-XII-1485
Habitants de Palos	Habitant de Puerto de Santa María	En provenance du Cap d'Aguer	Maures	RGS, 16-XII-1485
(Fernando del Hoyo)	Génois	Sur la route de Berbérie	Maures	RGS, 14-III-1489
Habitant de Mourico	Roi de Portugal	Sur la route de Tanger	200.000 mrs. de la paye des troupes et 200.000 mrs. de juifs.	RGS, 15-VI-1489 (Aussi 20-VIII-1491
Habitants de Jerez	Habitant de Cádiz	En provenance de Berbérie	Maures	RGS, 3-V-1490
Habitants de Palos et de Huelva	Habitants de Jerez	En provenance du Cap d'Aguer	Maures	RGS, 24-V-1490
Habitants de Palos et de Huelva	Habitant de Puerto de Santa María	En provenance de Berbérie	105 Maures, meticales y marchandises	RGS, 6-XI-1490 (aussi (s.d.) - XI-90; 16-II-91 et 25-X-94)
	Habitants de Jerez	"Là-bas"	Caravelle qui allait faire une chevauchée	RGS, (s.d.) - XII - 1490
Portugais	Habitants de Alcazar	Santi Petri (pour aller à Aclia)	Soie et toile	RGS, 30-IV-1492
Portugais	Habitant de Puerto de Santa María	Sur la route de Fadala	Marchandises (pour ramener blé et de l'orge)	RGS, 5-VI-1492
Habitant de Zamaya	Corsaire portugais		(Biens de juifs qui passaient à Larache	RGS, 6-VIII-1493 (aussi, 30-IX-93, 26-XI-93; 12-IV-94°

Auteur	Vicimes	Lieu	Produits	Documents
	Habitant de Palos	Sur la route d'Azamor	Marchandises	RGS, 20-XI-1493
Habitants de Puerto de Santa Maria	Habitants de Lepe (chargent en Ayamonte)	Azamor	Drap, toiles et marchandises (pour ramener de l'or, de l'argent et des chevaux	RGS, 2-V-1494
Habitants de Puerto de Santa Maria	Castillans et Portugais	Sur la route d'Azamor et de Saï		RGS, 6-X-1494
Habitants de Puerto de Santa Maria	Génois, habitants de Tavira			RGS, 17-X-1494
Habitants de Puerto de Santa Maria et d'autres lieux	Habitants de Ayamonte	Sur la route d'Azamor et de Mazegán		RGS, 24-X-1494
Habitants de Cádiz	Habitants du Cap d'Aguer		Zambra de Maures et son équipage	RGS, 27-XI-1494
Habitants de Palos	Portugais, habitant de Setibal		Choses interdites	RGS, 13-XII-1494
Capitaines de la Flotte	Juifs	Sur la route de là-bas		RGS, 20-XII-1494
Habitants de Santulcal et de Tarifa	Habitants de Baeza et de Santulcar	(Réfugiés à Ceuta, à cause de la tempête)	(Grain)	RGS, 11-V-1494
Habitants de Palos	Habitants de Santulcar	Sur la route du Cap de Aguardis (Aguer)	Caravelle qui allait pêcher	RGS, 14-V-1494
Habitants de Palos	Roi de Portugal	Sur la route de là-bas	Varés	RGS, 31-VIII-1495
Habitants d'Ondérra	Génois	Sur la route d'Azamor et de Saï	Choses interdites	RGS, 10-X-1496

# LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE ENTRE LE V<sup>e</sup> ET LE X<sup>e</sup> SIÈCLES. RETOUR SUR LA PROBLÉMATIQUE PIRENNIENNE

Pierre GUICHARD

Université Lumière - Lyon 2 - France

Le texte d'appel de communications à ce colloque sur *La Méditerranée occidentale au Moyen Âge : zones d'échanges et d'influences entre l'Occident musulman et l'Occident chrétien* proposait, entre autres suggestions, de "repenser et discuter la thèse d'Henri Pirenne à la lumière des recherches effectuées pendant les trois ou quatre dernières décennies". On sait les répercussions considérables qu'ont eues sur l'historiographie les idées lancées dès 1922, date de la publication d'un premier article intitulé "Mahomet et Charlemagne", réaffirmées au cours des années suivantes dans de multiples conférences, et mises en forme définitive par le grand historien belge dans son célèbre ouvrage posthume paru sous le même titre en 1937<sup>(1)</sup>. On a pu juger parfois la polémique ainsi ouverte il y a presque trois quarts de siècle un peu vieillie, sinon dépassée<sup>(2)</sup>. L'idée d'une longue survivance des institutions et des faits sociaux et économiques qui caractérisaient la basse Antiquité est cependant loin d'avoir perdu sa vigueur, comme le montrent les travaux récents de Jean Durliat ou de Christian Lauranson-Rosaz<sup>(3)</sup>.

## I - L'ÉVOLUTION DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE DE LA FIN DE L'ANTIQUITÉ À L'INVASION MUSULMANE

La contribution relativement récente la plus significative à ce long débat est sans doute celle de Richard Hodges et David Whitehouse dans une étude fondée principalement sur les données archéologiques<sup>(4)</sup>. En s'appuyant sur les prospections et les fouilles menées dans la région romaine, à Luni en Ligurie, et à Carthage, ils montrent que l'évolution économique, démographique et sociale des pays de la

(1) Henri Pirenne, "Mahomet et Charlemagne", *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1922; *Mahomet et Charlemagne*, Paris-Bruxelles, 1937.

(2) Régine Hennebique-Le-Jan et Stéphane Lebecq, dans leur bibliographie d'agrégation sur "l'Occident barbare de 476 à 774" parue dans *Historiens et Géographes*, n° 320, septembre-octobre 1988, p. 62, n'évoquent que très brièvement la "vieille problématique pirenienne". De même dans Lebecq, Stéphane, *Les origines franques (Ve-IXe siècle)*, Paris, 1990, pp. 11 et 148.

(3) Jean Durliat, *Les finances publiques. De Dioclétien aux Carolingiens (248-888)*, Sigmaringen, 1990. Lauranson-Rosaz, Christian, "La romanité du Midi, de l'An Mil", dans *La France de l'An Mil*, dir. R. Delort, Paris, 1990, pp. 49-73.

(4) Richard Hodges et David Whitehouse, *Mohammed, Charlemagne and the Origins of Europe*, Londres, 1983.

Méditerranée occidentale les avait conduits, depuis la crise de l'empire romain au IIIe siècle, à travers un déclin continu, vers une situation profondément déprimée sensiblement antérieure à l'invasion musulmane. Les termes de déclin et de dépression doivent sans doute être utilisés avec prudence, et en en relativisant la signification. L'étude des céramiques trouvées sur les sites (amphores d'origine orientale à Carthage, productions africaines de qualité à Luni et Rome) montre un important affaiblissement de la vie de relations à longue distance. Les prospections ont par ailleurs montré entre le IIe et VIe siècle, la diminution continue de siècle en siècle, et au total considérable, du nombre des sites d'habitat ouvert dans les plaines et vallées de la région romaine<sup>(5)</sup>.

Le cas italien, étudié de près et sur la base de prospections systématiques, n'est pas forcément significatif de l'évolution générale des pays de la Méditerranée occidentale. Les ravages causés par le conflit entre les Ostrogoths et les Byzantins, l'invasion lombarde et les guerres entre Barbares et Impériaux, ont certainement influé gravement sur l'évolution socio-économique de la péninsule. Le panorama d'une région du Sud de la Gaule comme le Languedoc méditerranéen apparaît assez différent. Dans sa minutieuse étude, archéologique elle aussi, sur le village gallo-romain et médiéval de Lunel Vieil, dans l'Hérault, Claude Raynaud insiste au contraire sur l'importance des importations africaines à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Age. C'est aux IIIe-IVe siècles et non antérieurement que les arrivages de produits d'Afrique révélés par les vestiges céramiques sont de loin les plus importants, en rupture nette avec le haut empire où le commerce extérieur avec l'Afrique aussi bien qu'avec l'Espagne, semble rester fort modeste<sup>(6)</sup>.

Claude Raynaud situe cette évolution dans le cadre des perspectives tracées par A. Carandini, pour qui le développement des échanges constaté dans l'ensemble du monde romain au bas empire "découlerait d'un considérable développement des forces productrices, sous l'effet des transformations sociales liées à la crise du système esclavagiste. L'affaiblissement du rôle agraire de la villa employant une main-d'œuvre servile, son remplacement par le colonat paysan dans le cadre du village, auraient ainsi favorisé l'émergence d'une large classe productive mieux à même d'accéder au marché"<sup>(7)</sup>. Cette ouverture relative aux échanges méditerranéens se prolongerait, en dépit d'un lent déclin, jusque vers le milieu du VIe siècle, époque à laquelle le niveau des productions importées baisse à nouveau de façon significative<sup>(8)</sup>. Sur d'autres sites languedociens, la présence des céramiques africaines à la fin du Ve et au VIe siècle est encore notable<sup>(9)</sup>.

---

(5) *Ibid.*, pp. 23-48.

(6) Claude Raynaud, et al., *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel Vieil (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Besançon-Paris, 1990, pp. 289-299.

(7) *Ibid.*, p. 299, d'après A. Carandini, "Pottery and the african economy", in: *Trade and Ancient Economy*, Garnsey et al., Londres, 1983, pp. 145-162, et "Il mondo della tarda antichità visto attraverso le merci", in: *Società romana e Impero tardo antico*, III, Gardina, A. edit., Rome, 1986, pp. 3-19.

(8) Raynaud, *Lunel Vieil*, p. 299.

(9) *Ibid.*, p. 295.

Il faudrait pouvoir évaluer de façon plus précise la part des productions de différentes origines dans ce commerce méditerranéen. On sait que les exportations espagnoles, importantes au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, s'affaiblissent jusqu'à presque disparaître aux époques suivantes et n'ont plus guère d'importance au Bas-Empire<sup>(10)</sup>. On est tenté de lier à ce déclin l'affaiblissement marqué de la vie urbaine qui semble affecter très tôt certaines régions au moins de la côte méditerranéenne de la péninsule ibérique? C'est par exemple le cas d'un centre urbain aussi considérable que Sagonte, l'un des plus importants de l'*Hispania* romaine, qui décline à la fin de l'Antiquité au point de n'être pas même le siège d'un évêché paléochrétien<sup>(11)</sup>. Dans la même zone, les importations africaines comme des témoignages de la permanence d'une économie encore monétarisée se maintiennent cependant aux IV<sup>e</sup>-Ve siècles, marquant cependant, semble-t-il, un affaiblissement au cours de ce dernier siècle pour disparaître pratiquement au cours du VI<sup>e</sup><sup>(12)</sup>.

Les zones littorales de la même région situées au nord de Valence présentent des sites qui, étudiés systématiquement, permettraient peut-être une approche plus précise de la transition de la basse Antiquité au Moyen Age<sup>(13)</sup>. Mais pour l'instant une telle étude n'a pas encore été faite, et toute cette période reste des plus énigmatiques. On peut attendre des éclaircissements plus rapides des recherches menées sur la même période dans la région d'Alicante par Sonia Gutierrez Lloret. L'étude systématique de la céramique retrouvée sur les sites lui permet de conclure à une réoccupation généralisée des sites de hauteur au Ve siècle, alors même que la céramique fine africaine d'importation continue à figurer, jusque dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle, parmi les types céramiques qui y ont été retrouvés. Ce processus devrait être "mis en relation avec la profonde crise agraire, résultat de l'épuisement structurel et écologique du système productif romain... qui provoque la réduction et la dispersion de la main-d'œuvre, et peut-être aussi avec les phénomènes de fuite sociale de

(10) *Ibid.*, p. 297-298, d'après A. Carandini et al, *Ostia I-IV*, Rome, 1968-1977.

(11) Pierre Guichard, "Animation maritime et développement urbain des côtes de l'Espagne orientale et du Languedoc au X<sup>e</sup> siècle", in : *Occident et Orient au XI<sup>e</sup> siècle*, Actes du IX<sup>e</sup> congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Paris, 1979, p. 188.

(12) Carmen Aranegui Gasco, *Excavaciones en el Grau Vell* (Sagunto, Valencia; compañías de 1974 y 1976), Valence, 1982, pp. 49-52.

(13) On pourrait partir des travaux suivants : Medason Norberto, "Breves notas sobre las ruinas romanas de "Els Estanyans" (Almenara)", *Archivo de Prehistoria Levantina*, XI, 1966, pp. 177-196; André Bazzana et Pierre Guichard, "Céramiques communes médiévales de la région valencienne", in : *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale. Xe-XVe siècles*, Paris, C.N.R.S., 1980, pp. 321-334; Ferrán Arasa i Gill, "El Punt del Cid d'Almenara (la Plana Baixa, Castelló). Notes sobre la primera campanya d'excavacions", *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Castellonenses*, 7, 1980, pp. 219-241; Manuel Rosas Artola, "Observacions a les ceràmiques altomedievales d' "El Mollet" (Villafamés, Castelló)", *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Castellonense*, 6, 1981, pp. 17-22 ; *Burriana en su historia - I, Norberto Medaso dir., Castellón, 1987, pp., 1-18*; Pierre Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, I, Damas, 1990, p. 181, notes 69 et 70.

la force de travail face à la croissante pression seigneuriale dans le cadre d'une société en voie de féodalisation"(14).

Quoi qu'il en soit des causes exactes, de l'articulation des différents facteurs, et de la chronologie précise de l'évolution, les données archéologiques fournies par les différentes régions du pourtour de la Méditerranée occidentale semblent bien cependant confirmer le fait qu'au début du VII<sup>e</sup> siècle, il ne subsistait plus grand chose des réseaux d'échanges intra-méditerranéens qui s'étaient prolongés avec, dans certains cas, une certaine réanimation ou réorganisation entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle. Il est évidemment très difficile de proposer des chronologies sûres alors que les données archéologiques, principalement constituées par des objets céramiques, sont le plus souvent affectées d'une assez grande incertitude à cet égard. Il faudrait disposer de davantage de données plus précisément datées, par exemple d'indications fournies par des trouvailles monétaires fournissant un *terminus ante quem* relativement sûr.

L'une des plus intéressantes à cet égard, et qui amène à relativiser quelque peu ce qui précède, est un ensemble d'une centaine de monnaies byzantines orientales provenant d'un navire échoué ou naufragé dans les étangs de Gruissan, à l'emplacement du port antique de Narbonne. D'après l'étude précise qu'en a fait Cécile Morisson, le navire byzantin dont elles proviennent, qui venait vraisemblablement de Constantinople même après une escale en Sicile, aurait sombré un peu après 630. L'auteur tire une conclusion prudente de son examen: "Les relations avec la Méditerranée orientale étaient-elles pour autant régulières en ce second tiers du VII<sup>e</sup> siècle et quelle place tenaient-elles dans l'ensemble des échanges extérieurs de la Narbonnaise? Les découvertes de Gruissan ne permettent pas de répondre. Il faut toutefois noter à ce sujet que leur "facies" contraste avec celui, nettement plus "occidental", des trouvailles isolées de monnaies byzantines des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles tant en Gaule mérovingienne qu'en Espagne wisigothique. Dans celles-ci, les monnaies de Carthage jouent à elles seules un rôle presque égal à celui des ateliers orientaux. Notre connaissance de ces trésors et de ces trouvailles est encore trop maigre pour que nous puissions en tirer des conclusions historiques ambitieuses... Gruissan est en tout cas à ce jour le témoignage numismatique le plus complet et le plus important de l'activité du commerce transméditerranéen dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle"(15).

Les trouvailles de Gruissan sont particulièrement intéressantes. Elles concernent en effet la zone portuaire qui semble avoir desservi principalement Narbonne à partir de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Outre quelques trouvailles isolées, on y repère trois épaves ayant fourni des ensembles monétaires importants et bien datés, qui révèlent des naufrages s'étant produits respectivement

---

(14) Sonia Gutierrez Lloret, "La cerámica paleoandalusí del sureste peninsular (Tudmîr): producción u distribución", in: *La cerámica altomedieval en el sur de al-Andalus*, Antonio Malpica Cuello ed., Grenade, 1993, p. 43.

(15) Cécile Morisson, "Les monnaies byzantines", dans "Les épaves de Gruissan", *Archaeo. Nautica*, 3ù 1981, pp. 35-52.

en 313, dans le premier quart du Ve siècle, et celui qui vient d'être évoqué, dans la première moitié du VIIe<sup>(16)</sup>. On est tenté de conclure de leur étude que Narbonne a maintenu jusqu'à cette dernière époque des relations, peut-être très épisodiques mais non inexistantes, avec le bassin oriental de la Méditerranée. Une étude des données textuelles et archéologiques fournies par la péninsule ibérique conduirait sans doute à des conclusions identiques. Dans le Sud de l'Espagne, en dehors même de la présence politico-militaire byzantine sur la côte méridionale de Málaga à Carthagène, des relations commerciales et humaines sont bien attestées jusqu'à la fin du VIe siècle<sup>(17)</sup>. Elles semblent bien s'être prolongées vers le nord jusqu'à l'actuelle Catalogne, comme en témoigne archéologiquement un sextans ou poids à peser l'or d'origine byzantine trouvé dans le *castrum* wisigoth du VIIe siècle de Puig Rom à Rosas, sur la côte de la province de Gérone<sup>(18)</sup>. Plus au sud et plus à l'ouest, on sait que quelques liaisons vraisemblablement un peu plus qu'épisodiques se maintiennent entre la Méditerranée orientale et les régions atlantiques, jusqu'aux îles britanniques, aux VIe et VIIe siècles, sans que l'on puisse, là non plus, proposer de chronologie quelque peu assurée<sup>(19)</sup>.

## II - LES EFFETS DE LA CONQUÊTE MUSULMANE SUR L'EUROPE OCCIDENTALE

Il semble donc que la conquête arabe, puis surtout l'expansion de l'Islam dans l'Occident méditerranéen, se soient produits à une époque où l'économie d'échanges à travers l'espace maritime et la vie urbaine sur ses rives s'étaient progressivement réduites à un niveau extrêmement bas, sans que l'on puisse cependant affirmer qu'il n'existait plus aucune liaison entre les pays du pourtour méditerranéen, même les plus éloignées. Les données archéologiques, auxquelles on serait tenté de demander

- 
- (16) Y. Solier et coll., "Les épaves de Gruissan", *Ibid.*, pp. 256-263. Une autre monnaie byzantine de l'époque d'Héraclius (entre 629 et 640), a été trouvée dans un autre secteur de l'ancienne zone portuaire, éloignée du lieu où se trouve l'épave à laquelle il vient d'être fait allusion (*Ibid.*, pp. 38 et 230). Elle confirme l'existence de relations avec le bassin oriental de la Méditerranée jusqu'à une date tardive.
- (17) On citera les *transmarini negociatores* de la législation wisigothique, qu'il est cependant difficile de situer très précisément dans le temps (Alvaro d'ORS, "Los 'transmarini negociatores' en la legislación visigótica", in: *Estudios de Derecho Internacional - Homenaje a Barcia-Trelles* Santiago de Compostelle, 1958, 467-483 ; L. A. Garcia Moreno, "Colonias de comerciantes orientales en la península ibérica. S. V-VII", *Habis*, 3, 1972, pp. 127-154), les textes hagiographiques qui mentionnent les relations de Mérida avec l'Orient encore vivantes à la fin du Ve siècle (*Vita Patrum Emeritensium*, 4, 3, 1, éd. J.N. Garvin, texte souvent cité et commenté: cf. par exemple Gabriel Fournier, *L'Occident fin du Ve-fin du IXe siècle*, Paris, 1970, p. 114). Voir aussi Renée Doehaerd, *Le haut Moyen Age occidental. Economies et sociétés*, Paris, 1971, p. 273.
- (18) Pedro De Palol, "Rosas de la Antigüedad a la edad Media", *Revista de Gerona*, XI, n° 30, 1965, pp. 23-33, et "Ponderales y exagia romanobizantinos en España", *Ampurias*, XI, 1949, pp. 133-135. Les autres trouvailles du même genre proviennent de Séville, Málaga et Ibiza.
- (19) Archibald R. Lewis, *Naval power and trade in the Mediterranean (A.D. 500 to 1100)*, Princeton, 1951, p. 43; Michel Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, 418-781, Paris, 1979, pp. 260 et 306.

les précisions que les textes, trop peu nombreux, ne nous fournissent pas, restent chronologiquement trop incertaines pour que l'on puisse les mettre avec sécurité en correspondance avec la grande rupture historique que constitue l'invasion musulmane. Ce que l'on sait actuellement des productions de marbres aquitains illustrerait cette difficulté: cette manifestation d'une vitalité artistique encore notable de la Gaule méridionale - mais d'orientation plus atlantique que méditerranéenne - a été datée successivement des années 550-730 par Jean Hubert et ses disciples, puis des années 500-600 par B. Briesenick<sup>(20)</sup>.

Il est évident que la signification historique des deux chronologies est très différente. Selon la première, il y aurait de grandes chances que l'invasion musulmane de la Gaule du sud-ouest soit responsable de l'interruption des productions. Selon la seconde, cette interruption aurait été effective plus d'un siècle avant l'entrée des musulmans en Gaule, et aucun lien ne pourrait être recherché entre les deux faits. Il faut de toute évidence croiser les données disponibles pour parvenir à des vraisemblances. Un ensemble d'informations intéressantes, fournies par les textes, concerne l'occupation des évêchés méridionaux. Les listes épiscopales, aussi bien dans le Sud-Ouest que dans le Sud-Est de la Gaule souffrent de longues interruptions entre le haut Moyen-Age et la restauration carolingienne. La signification exacte de ce silence des sources doit sans doute être évaluée avec prudence. On n'échappe cependant pas à l'impression d'une désorganisation croissante de l'ordre de tradition romaine, bien avancée dès le début du VII<sup>e</sup> siècle, et qui ne peut donc avoir de rapport avec l'invasion musulmane des premières décennies du siècle suivant<sup>(21)</sup>.

Sur la question de la prolongation des structures romaines dans l'aire méditerranéenne, la "thèse de Lombard" me paraît au total plus probable que celle de Pirenne. On ne peut exclure que l'expansion musulmane ait porté un dernier coup à des liaisons encore existantes d'une extrémité à l'autre de la Méditerranée, ou entre la rive sud et la rive nord de son bassin occidental; mais ces trafics devaient être, dès le VII<sup>e</sup> siècle, réduits à leur plus simple expression et les causes endogènes d'une réorientation de l'Europe occidentale vers le nord et l'ouest sont sans doute beaucoup plus importantes que les facteurs exogènes. A mon sens, la Méditerranée occidentale était déjà une aire économiquement - et politiquement - atone lorsque les armées arabes firent irruption en Byzacène, puis dans la péninsule ibérique et dans le sud de la Gaule.

Peut-on, pour autant, accepter l'idée développée par Lombard d'une réanimation de l'économie européenne au contact du "pôle de développement" qu'aurait représenté, aux portes de l'Europe, un monde islamique ayant unifié à partir du VIII<sup>e</sup> siècle les rivages méridionaux de la Méditerranée et ayant rattaché durablement à cette aire la plus grande partie de la péninsule ibérique? On sait qu'avant même la publication des travaux de Lombard, le savant scandinave Sture Bolin

---

(20) Voir dans Michel Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, p. 314, et surtout la note 422 pp. 944-945, où est résumé le débat et où sont données les principales indications bibliographiques

(21) *Ibid.*, pp. 104-106.



s'était efforcé, par l'étude des nombreux trésors monétaires retrouvés en Scandinavie et en Russie, de vérifier l'hypothèse d'un lien entre les espaces du denier carolingien et du dirham musulman<sup>(22)</sup>. L'ouvrage plus récent de Hodges et Whitehouse, fondé sur les résultats des recherches archéologiques menées dans les *emporia* carolingiens de Dorestad et Haithabu, appuie la même hypothèse d'un lien étroit entre l'apport d'argent abbasside par l'est et le nord de l'Europe et la renaissance carolingienne; à leurs yeux, l'"argent abbasside (fut une) source de richesse additionnelle significative qui, en conjonction avec le commerce franc avec l'Angleterre anglo-saxonne et peut-être une production rurale accrue, fut essentielle pour la consolidation du vaste empire de Charlemagne"<sup>(23)</sup>.

Les travaux parallèles ou postérieurs à ceux de Maurice Lombard me semblent, en acceptant certains aspects de ses idées sur les interrelations entre les mondes carolingien et musulman à la fin du VIIIe et au début du IXe siècle, leur avoir apporté deux corrections importantes. Pour Hodges et Whitehouse, tout d'abord, l'échec de la centralisation abbasside dès avant le milieu du IXe siècle d'une part, les énormes investissements du pouvoir califal, ruineux pour l'économie, dans la construction de Samarra à partir de 836 d'autre part, expliqueraient le sensible affaiblissement de ces relations après 820 environ, soit avant que ne se déclenche la première vague importante de l'activité dévastatrice des Vikings en Europe septentrionale<sup>(24)</sup>.

D'une importance plus immédiate pour le sujet qui nous retient est le déplacement d'intérêt qui s'est produit de l'aire méditerranéenne vers l'Europe septentrionale. Pour Pirenne, c'était la rupture des relations méditerranéennes qui était en premier lieu responsable du recentrement de l'Occident chrétien vers le nord-ouest. Sans ignorer l'existence d'échanges à l'Est entre l'Orient musulman et les mondes russo-scandinave et slave, Lombard mettait avant tout en lumière l'importance, dans les liaisons Europe-Islam, de l'aire méditerranéenne. On sait l'importance qu'il attribuait à la mise en circulation dans l'espace musulman de grandes quantités d'or déthésaurisé à la suite de la conquête musulmane. Les très nombreux trésors retrouvés au nord-est et à l'est de l'Europe, en Scandinavie et en Russie, étant constituée de dirhams, ne servaient pas directement sa démonstration. Ces trésors ont au contraire servi de base aux travaux de Noonan, qui propose une chronologie des relations par l'Est entre l'Orient musulman et le nord de l'Europe que, pour lui, révèlent ces monnaies<sup>(25)</sup>. D'autres travaux ont insisté sur le caractère décisif des chan-

(22) Sture Bolin, "Mohammed, Charlemagne and Ruric", *Scandinavian Economic History Review*, 1, 1952 (cet article repose en fait sur une thèse non publiée soutenue en 1930; il conclut à un lien étroit entre les monnayages d'argent carolingien et musulman).

(23) Hodges-Whitehouse, *Mohammed, Charlemagne and the origins of Europe*, p. 173.

(24) *Id.*, pp. 149-150, 157, 193; dans son ouvrage sur *Marchands et navigateurs frisons du haut Moyen Age*, paru comme le livre de Hodges et Whitehouse en 1983, Lebecq Stéphane s'en tient à l'explication du déclin des *emporia* carolingiens du nord du fait des attaques des Scandinaves (t. 1, pp. 272-273).

(25) Thomas Noonan, "Ninth-century dirhem hoards from European Russia: a preliminary analysis", in : M.A.S. Blackburn et D.M. Metcalf (eds), *Viking-Age Coinage in the Northern Lands*, Oxford (B.A.R. International Series 122), 1981, pp. 47-118. Voir une =

gements qui se produisent entre le Nord de la France et la Scandinavie, changements engagés très tôt, auxquels il est difficile d'imaginer des liens directs avec les grands changements politico-religieux qui affectent le monde méditerranéen aux VIIe-VIIIe siècles<sup>(26)</sup>.

L'abondance des témoignages monétaires de relations, probablement commerciales ou en partie commerciales,<sup>(27)</sup> est spécifique du nord et du nord-est de l'Europe, et ne peut révéler que des liaisons par la Russie et le Caucase ou les pays de la Caspienne. On a noté depuis longtemps la quasi-inexistence de tels indices en ce qui concerne l'Occident aussi bien musulman que chrétien. L'Europe occidentale est très pauvre en trouvailles monétaires musulmanes antérieures au XIe siècle<sup>(28)</sup>. A l'exception de quelques monnaies idrissides qui font problème, les monnaies de l'Occident musulman sont très rares dans les trésors trouvés en Scandinavie et en Russie, et on admet généralement qu'elles ont transité par l'Orient<sup>(29)</sup>. De multiples raisons, dont la principale est la possible refonte des pièces musulmanes en deniers carolingiens, peuvent contribuer à expliquer cette grande rareté des trouvailles de monnaies musulmanes des VIIIe-Xe siècles dans l'Ouest de l'Europe. Il ne faut donc pas en conclure trop vite à une absence de commerce entre les pays carolingiens et le monde musulman occidental, commerce attesté par ailleurs par un certain nombre de textes bien connus<sup>(30)</sup>.

### III - LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE AUX VIIIe-Xe SIÈCLES

Si l'on revient toutefois au tableau très déprimé de l'activité économique et du développement urbain en Méditerranée occidentale que les sources écrites et

---

= bibliographie des travaux antérieurs concernant ces trésors dans Lucien Musset, "La Scandinavie intermédiaire entre l'Occident et l'Orient au Xe siècle", in : *Occident et Orient au Xe siècle*. Actes du IXe congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Paris, 1979, pp. 57-75 (surtout les pp. 59-62, et les notes 13 *sqq.*). Voir aussi dans le même recueil la communication de Claude Cahen, "Pour l'interprétation des trouvailles monétaires arabes en Europe orientale", pp. 113-119, et la bibliographie *in fine*.

(26) En particulier : Stéphane Lebecq, *Marchands et navigateurs frisons du haut Moyen Âge*, 2 vol., Lille, 1983.

(27) Voir sur ce point les remarques de Claude Cahen, "Pour l'interprétation...". Pour Hodges et Whitehouse, ces trésors sont principalement le résultat d'une activité marchande ; *Mohamed, Charlemagne and the origins of Europe*, p. 118. Il faudrait toutefois ne pas oublier les remarques pertinentes émises par François J. Himly, dans "Y a-t-il eu emprise musulmane sur l'économie des Etats européens du VIIIe au Xe siècle? Une discussion de témoignages", *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 5, pp. 31-81.

(28) Jean Duplessy, "La circulation des monnaies arabes en Europe occidentale du VIIIe au XIIIe siècles", *Revue Numismatique*, 3e série, t. XVIII, 1956, pp. 101-163.

(29) Claude Cahen, "Pour l'interprétation des trouvailles monétaires arabes..." ; Miquel Barcelo, "Why and how did andalusian coins travel to Europa during the emirate and the caliphate from 987/16-717 to 403/1012-1012", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 36, 1983, pp. 5-18.

(30) Voir en particulier Renée Doehaerd, "Méditerranée et économie occidentale pendant le haut Moyen Âge", *Cahier d'histoire mondiale*, I/3, 1959, et *Le haut Moyen Âge occidental. Economies et sociétés*, Paris, 1971, pp. 273-281.

archéologiques nous ont permis d'évoquer dans la première partie de cette contribution, rien ne laisse penser que cette situation d'atonie se soit fondamentalement modifiée durant la période qui suit la conquête musulmane. Dans divers travaux, j'ai insisté sur l'absence d'animation maritime et de développement urbain sur les côtes du Languedoc et de l'Espagne orientale avant le Xe siècle. Ce n'est qu'à partir du califat de Cordoue et surtout des taïfas que des villes comme Denia ou Valence acquièrent une importance urbanistique et économique. La même constatation d'une très longue stagnation peut être étendue à l'ensemble des littoraux aussi bien musulmans que chrétiens depuis le sud de l'Espagne jusqu'à l'Italie centrale. Quelques lieux de passage obligés comme la zone du détroit de Gibraltar ou Tortosa concentrent des relations économiques et financières qui ne sont sans doute pas totalement inexistantes, mais semblent avoir été d'une grande pauvreté<sup>(31)</sup>.

Il en est de même du VIIIe au Xe siècle pour les littoraux du Maghreb, où le développement de centres urbains, d'ailleurs de bien modeste importance, ne se produit guère avant la fin du IXe siècle, en particulier du fait d'une certaine animation des trafics induite par le passage de commerçants venus d'al-Andalus. Mais les établissements de comptoirs commerciaux de cette sorte ne commencent à apparaître dans les sources qu'à partir de 875 environ, date de la "fondation" de Ténès par les "Marins" (*Bahriyân*) andalous<sup>(32)</sup>. Le seul secteur où, dès le VIIIe siècle, se perçoivent les signes d'une activité économique plus importante est la Méditerranée centrale, où les relations semblent avoir été plus continues et consistantes, et avoir donné lieu à un développement urbain plus soutenu, en particulier du côté chrétien, avec l'importance que prennent dès le haut Moyen Age les centres urbains et commerciaux de Naples, Gaète et Amalfi, ainsi que Venise. Encore faut-il observer à leur sujet que ces centres ne sont pas nés du trafic avec le monde musulman, mais doivent leur importance aux liens qu'ils ont toujours entretenus - et qu'ils continuent à entretenir jusqu'au XIe siècle - avec Byzance. Le commerce qu'ils développent très tôt avec les rives musulmanes de la Méditerranée, et qui semble avoir profité principalement à Amalfi, n'est, initialement en tout cas, qu'un aspect secondaire de leur activité<sup>(33)</sup>.

(31) Je me permets de renvoyer aux travaux suivants : Pierre Guichard, "Animation maritime et développement urbain des côtes de l'Espagne orientale et du Languedoc au Xème siècle", in : *Occident et Orient au Xe siècle*, Paris, 1979, pp. 187-201; Alfred-Louis De Prémare et Pierre Guichard, "Croissance et société rurale à Valence au début de l'époque de taïfas", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 31/1, 1981, pp. 15-30.

(32) Evariste Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, tome I: *La conquête et l'émirat hispano-umayyade*, Paris, 1950, p. 350 (la source essentielle est Al-Bakrî). Sur les mêmes problèmes : Christian Courtois, "Remarques sur le commerce maritime en Afrique au XIe siècle", in : *Mélanges Georges Marçais (Mélanges d'art et d'archéologie de l'Occident musulman)*, vol. 2, Alger, 1957, pp. 51-59, et la carte 5 donnée par Claudette Vanacker, "Géographie économique de l'Afrique du Nord selon les auteurs arabes (IXe-XIIIe siècles)", *Annales E.S.C.*, mai-juin 1973, pp. 659-680.

(33) La bibliographie à citer serait considérable. On renverra en particulier à Yves Renouard, *Les villes d'Italie de la fin du Xe siècle au début du XIVe siècle*, Paris, 1969, I, pp. 41-149.

Un bon exemple du rapport très distendu qui existe en Occident avant le XI<sup>e</sup> siècle entre la vie urbaine sur les bords de la Méditerranée et les trafics commerciaux venus du domaine islamique serait fourni par les cas de Barcelone, bien étudié par Pierre Bonnassie. Il ne semble pas que la ville doive grand-chose à cette époque à l'existence d'activités commerciales sans doute contrôlées par le comte, et dont il doit tirer quelque profit, où les Juifs bien plutôt qu'une "bourgeoisie" barcelonaise encore inexistante prennent vraisemblablement une large part. Topographiquement, cette situation est concrétisée par la dissociation du noyau urbain de tradition romaine et du port, qui se trouve au sud de la ville, au niveau de la hauteur côtière de Montjuich (*Mons Judaicus*), toponyme significatif de la présence en ce lieu d'une colonie juive notable. Il est particulièrement intéressant que le peuplement de cette zone de Montjuich semble avoir atteint son apogée vers le début du Xe siècle, et avoir décliné jusqu'à presque disparaître ensuite : au XI<sup>e</sup> siècle les activités portuaires se sont déplacées pour se rapprocher de la ville et s'installer à Santa Maria del Mar. Cela ne signifie pas un effacement des activités de la communauté juive, ni des rapports qu'elle entretenait avec le monde musulman, mais son intégration croissante à une économie urbaine en expansion<sup>(34)</sup>.

Les Juifs n'étaient sans doute pas les seuls agents de ce commerce des VIII<sup>e</sup>-Xe siècles entre Islam et monde chrétien dans l'extrême occident. Les références aux "Grecs", c'est-à-dire sans doute aux Napolitains et aux Amalfitains, sont relativement nombreuses dans la partie est du bassin occidental de la Méditerranée, en particulier en Provence<sup>(35)</sup>. On peut penser aussi que quelques marchands mozarabes participèrent à ce commerce<sup>(36)</sup>. Mais, sauf erreur de ma part, on ne possède pas, pour cette époque, de références à des marchands soit musulmans soit originaires de l'empire carolingien et des royaumes issus de son démembrement, ayant exercé de telles activités. S'agissant de la Gaule et de l'Espagne, les références les plus nombreuses concernent incontestablement les marchands juifs, dont les fameux et mystérieux Rhadanites signalés vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle par Ibn Khurdadbih, qui ont fait couler tant d'encre<sup>(37)</sup>.

L'un des "articles" les plus importants de ce commerce était certainement les esclaves blancs ou *saqaliba*, premier article cité par Ibn Khurdadbih comme exporté par les Rhadanites, dont la demande était très forte dans le monde musulman des premiers siècles, particulièrement en Espagne et au Maghreb<sup>(38)</sup>. Les géographes du

(34) Pierre Bonnassie, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, I, Toulouse, 1975, pp. 487-494.

(35) Voir par exemple François L. Ganshof, "Note sur les ports de Provence du VIII<sup>e</sup> au Xe siècle", *Revue historique*, t. CLXXXIII, 1938 ; Jean-Pierre Poly, *La Provence et la société féodale (879-1166)*, Paris, 1976, p. 229. Doehaerd, *Haut Moyen âge occidental*, p. 279. Sur la venue de marchands amalfitains à Cordoue en 942, pour la première fois d'après Ibn Hayyân, Pierre Guichard, "Animation maritime...", p. 196.

(36) On sait que les frères de Saint Euloge, martyrisés à Cordoue en 859, faisaient du commerce avec les pays francs (Simonet, Francisco Javier, *Historia de los Mozarâbes*, rééd., Amsterdam, 1967, pp. 383-384.

(37) Doehaerd, *Le haut Moyen Age occidental*, p. 279.

(38) Sur l'utilisation importante des *Saqaliba* en Espagne, voir E. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, II : *Le califat umayyade de Cordoue*, Paris, 1950, pp. 122 -130, =

Xe siècle sont relativement prolixes sur la diffusion de ces esclaves dans le monde musulman par l'Espagne: pour Al-Muqadassi; "les eunuques blancs appartiennent à deux catégories (dont la première) est celle des *Saqaliba* dont le pays est situé au-delà du Khawarizm mais qui sont conduits en Espagne où ils sont châtrés puis envoyés en Egypte... Quant aux Saqaliba, ils sont conduits, pour y être châtrés, dans une ville située au-delà de Pechina et habitée par des Juifs"(39). Ibn Hawqal, vers la même époque, dit en substance la même chose: "Un article d'exportation bien connu consiste dans les esclaves, garçons et filles, qui ont été élevés en France et dans la Galice. Tous les eunuques slaves qui se trouvent sur la surface de la terre proviennent d'Espagne. On leur fait subir la castration près de ce pays: l'opération est faite par des commerçants juifs..."(40).

Comme on l'a dit plus haut, les informations des géographes arabes sur l'importance du trafic d'esclaves *saqaliba* de l'ouest à l'est du monde méditerranéen, concordent avec ce que les sources carolingiennes nous disent dès la première moitié du IXe siècle de ces exportations d'esclaves, dont l'épithète même de *saqlabi* indique qu'un grand nombre devait initialement venir des pays slaves, où ils étaient capturés par les marchands d'esclaves, ou par les armées officielles, et expédiés en caravanes vers les ports méditerranéens. L'un des principaux points de départ de ce commerce était, on le sait, Verdun. Il conviendrait de repérer chronologiquement de façon précise les allusions à ces exportations d'esclaves depuis les côtes méditerranéennes de l'Europe occidentale en direction des pays musulmans(41), commerce qui

---

= et III: *Le siècle du califat de Cordoue*, Paris, 1967, pp. 178-179. On a moins prêté attention au rôle que ces mêmes *Saqaliba* ont joué au Maghreb, surtout oriental (Mohamed Talbi, *L'émirat aghlabide*, Paris, 1966, pp. 305, 351, 532, 682, 694, 698 ; Farhat Dachraoui, *Le califat fatimide au Maghreb*, Tunis, 1981, pp. 367-370 ; J.F.P. Hopkins, *Medieval Muslim Government in Barbary*, Londres, 1958, pp. 72-73, qui minimise leur usage à l'époque fatimide), mais aussi occidental: voir la référence à des soldats de cette origine dans le petit Etat de Nakur aux IXe-Xe siècles dans Al-Bakri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad; De Slane, pp. 187-188 et texte arabe, pp. 93-94. Des *saqaliba* sont aussi attestés en Sicile, au moins dans la toponymie, puisqu'un quartier de la Palerme du Xe siècle portait leur nom (Ibn Hawqal, *Configuration de la Terre*, trad. Wiet, 0000).

(39) Al-Muqadassi, éd. et trad. Pellat, pp. 56-57.

(40) Ibn Hawqal, *Configuration de la Terre*, trad. Wiet, pp. 113-114.

(41) Doehaerd, *Haut Moyen Age occidental*, p. 250: le *Liber Pontificalis* mentionne en 750 l'existence de marchands vénitiens qui achetaient à Rome des esclaves qu'ils allaient vendre aux "infidèles"; à la fin du VIIIe siècle, le Saxon Botto vend des esclaves à Marseille; la vie de Saint Maurille signale à proximité de Calannes-sur-Loire, près d'Angers, des marchands transportant des esclaves scythes vers l'Espagne, p. 251 : au IXe siècle, les *Miracles de Saint Berlin* font état de marchands de Verdun qui passent par Langres et prennent la route vers l'Espagne ; il est très probable qu'ils vendaient des esclaves, car à la même époque l'évêque Agobard de Lyon se plaignait des faveurs accordées par Louis le Pieux aux Juifs de Lyon, auxquels il reprochait d'aller vendre en Espagne des chrétiens enlevés à Lyon et à Arles (p. 254). On trouverait d'autres références à un tel commerce: ainsi en 776 le pape Hadrien 1er se défend, dans une lettre à Charlemagne, d'une accusation selon laquelle ses sujets romains se seraient rendus coupables de ventes d'esclaves aux musulmans : *MGH, Epistolae merovingici et karolini aevi*, t. I, Berlin, 1892, p. 585, et Jaffe, *Reg.*, 2426.

devait prolonger des activités similaires attestées antérieurement<sup>(42)</sup>. On notera que, dans le texte d'Ibn Khurdadbih sur les Radhanites, le commerce d'esclaves n'est évoqué que lorsqu'il s'agit des routes qui partent de l'Occident, et qu'il n'en est pas question lorsqu'il s'agit des itinéraires commerciaux qui mettent en contact direct l'Orient islamique avec le monde russo-slave.

Les conséquences de ce trafic d'esclaves bien attesté par les textes sont peu repérables dans les données que nous fournissons et la géographie historique et l'archéologie. Le "produit" humain transporté n'est évidemment pas identifiable archéologiquement. Les monnaies entrées de cette façon en Europe occidentale ont pu être refondues<sup>(43)</sup>. Moins hypothétique est l'exemple de Barcelone: bien que fréquentée par les commerçants juifs, la ville ne semble guère, aux VIIIe-Xe siècles, avoir connu de développement du fait de ce commerce, qui doit à cette époque lui être resté très extérieur. Plus significatif du point de vue de l'histoire économique: on ne repère d'"entrées d'or" significatives en Catalogne qu'à partir des toutes dernières années du Xe siècle, et Pierre Bonnassie, qui a mis le fait en évidence, pense que ces monnaies andalouses provenaient non pas du commerce mais des soldes payées aux mercenaires catalans engagés dans l'armée califale<sup>(44)</sup>. Un autre fait me paraît cependant pouvoir être invoqué pour rendre compte de la contradiction qu'il y a entre l'importance des importations d'esclaves *saqaliba* par l'Occident musulman et le peu d'effet que ce trafic semble avoir eu sur le développement urbain et économique des régions où ce commerce était pratiqué: la piraterie sarrasine.

J'ai tenté d'étudier plus précisément ce phénomène dans quelques travaux antérieurs que je me contenterai de résumer brièvement en m'efforçant de le mettre en rapport avec l'évolution économique. Jusqu'à la fin de l'époque omeyyade, la conquête terrestre jusqu'aux premières décennies du VIIIe siècle, les grandes expéditions maritimes ensuite, ont dû fournir, du côté occidental, d'importants contingents de ces esclaves dont la demande semble, pour des raisons qu'il faudrait élucider exactement, avoir été si forte dans tout le monde musulman en formation<sup>(45)</sup>. Mais cet approvisionnement en esclaves se tarit après la révolution abbasside. L'em-

(42) Dochaerd, *Haut Moyen Age occidental*, p. 248 : au VIe siècle, des marchands juifs achètent des esclaves en Gaule et vont les vendre dans la région de Naples; les Juifs de Narbonne sont impliqués dans ce trafic.

(43) On rappellera l'intéressant passage du *Contra Iudices* de Théodulf, qui fait état de monnaies d'or arabes circulant à Arles à une date probablement antérieure à 798 (Robert S. Lopez et Irving W. Raymond, "Medieval Trade", in *the Mediterranean World*, New York, s.d. (Norton), p. 36 : Elisabeth Magnou-Nortier, "La mission financière de Théodulf en Gaule méridionale d'après le *Contra Iudices*", in : *Papauté, monachisme et théories politiques*, I: *Le pouvoir et l'institution ecclésiastique*, Presses Universitaires de Lyon, 1994, pp. 92-93.

(44) Bonnassie, *La Catalogne*, I, pp. 38-72-385; la documentation paraît suffisamment précise pour montrer que les dirhems commencent à pénétrer de façon significative en Catalogne à la même époque, à partir de 980 environ. Les "entrées d'argent" ne sont donc pas antérieures aux "entrées d'or".

(45) On se contentera de renvoyer aux travaux de Mohamed Talbi, *L'émirat aghlabide*, Paris, 1966, surtout les pp. 25-35, et "Law and economy in Ifrîqiya (Tunisia) in the Third Islamic Century : Agriculture and the role of Slaves in the Country' Economy", in : *The=*

pire musulman non seulement ne s'étend plus, mais recule en Gaule et en Espagne du nord, et les expéditions maritimes officielles se sont complètement interrompues. A l'est et au sud, des courants d'approvisionnement s'organisent du côté de l'Asie centrale et des zones occupées par les Turcs, et du côté de l'Afrique noire. On peut penser que l'achat d'esclaves européens apparut d'abord comme un substitut aux captures d'exportations d'esclaves *saqaliba* depuis l'Europe carolingienne vers l'Espagne et le Maghreb principalement par l'Italie et par l'Espagne.

Mais une autre façon de se procurer des esclaves semble être apparue à la même époque : la piraterie. En marge des pouvoirs organisés, dans les zones littorales d'al-Andalus et du Maghreb que ces derniers, qui sont principalement continentaux, contrôlent mal, s'organisent des expéditions relativement importantes en direction des îles de la Méditerranée et des côtes du pays des Francs et de l'Italie méridionale. Leur caractère non officiel fait que ces expéditions, dont on entrevoit la chronologie grâce aux annales carolingiennes, n'apparaissent pratiquement pas dans les sources arabes. Il semble qu'elles aient commencé à l'extrême fin du VIII<sup>e</sup> siècle pour se poursuivre durant tout le IX<sup>e</sup> et une bonne partie du Xe siècle. Du côté chrétien, ces raids eurent surtout un effet de désorganisation, particulièrement visible en Provence à l'époque de l'implantation "sarrasine" de Fraxinetum, entre la fin du IX<sup>e</sup> et la fin du Xe siècle, mais qui, d'une façon générale, dut aggraver le mouvement de désurbanisation qui affectait les littoraux de l'Europe méridionale depuis la fin de l'Antiquité. Du côté musulman, la conséquence la plus évidente de ces activités me paraît être un développement des exportations vers l'Orient qui donne lieu, dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle, à l'essor étonnamment rapide du centre commercial de Badjdjâna (Pechina), véritable "ville champignon" que les géographes arabes du Xe siècle relient explicitement à la présence proche d'un noyau de peuplement juif spécialisé dans la castration des Saqaliba<sup>(46)</sup>.

Le peu d'informations que l'on possède sur le commerce méditerranéen à cette époque fait qu'il est difficile de savoir quels rapports purent s'établir entre le commerce, que je crois être surtout un trafic d'exportation d'esclaves organisé par ces "marins" (*bahriyun*) andalous un peu mystérieux, qui provoque dans les dernières décennies du IX<sup>e</sup> siècle l'essor de Pechina, et les réseaux anciens du commerce en

= *Islamic Middle east, 700-1900: Studies in Economic and Social History*, A.L. Udovitch ed., Princeton, 1981. Il faudrait évaluer le poids de l'économie esclavagiste dans les premiers siècles de l'Islam, et l'évolution d'une servitude marquée par les traditions romaines ou de la basse romanité, où l'esclavage joue encore un rôle dans l'économie rurale, vers une société islamique "traditionnelle", où les esclaves jouent un rôle important mais d'ordre moins économique que social et politique, dans la domesticité des particuliers et au service du pouvoir, avec l'émergence du phénomène *mamluk* bien mis en évidence par les auteurs anglo-saxons ( Patricia Crone, *Slaves on Horses. The Evolution of the Islamic Polity*, Cambridge U.P., 1980, et Daniel Pipes, *Slave Soldiers and Islam. The Genesis of a Military System*, Yale U.P., 1981).

(46) Pierre Guichard, "Les débuts de la piraterie andalouse en Méditerranée occidentale (789-813)", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 35, 1983-1, pp. 55-75, et "Animation maritime et développement urbain...", dans *Occident et Orient au Xe siècle*, pp. 187-207. Sur l'essor de Pechina, voir Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, pp. 348-355.

Méditerranée occidentale. Le fait qu'Ibn Hawqal et al-Muqaddasi imputent aux Juifs la castration des *Saqaliba* fait penser qu'une certaine continuité existait entre les trafics d'esclaves depuis la Gaule vers l'Espagne, où les commerçants juifs avaient joué un rôle important à l'époque carolingienne, et la place que des Juifs tenaient en Andalousie dans la "transformation" du produit. En revanche, il semble que le commerce "grec" des villes du sud de l'Italie n'avait pas de rapport avec le principal centre andalou d'exportation d'esclaves. Ce n'est en effet, d'après Ibn Hayyan, qu'en 946, c'est-à-dire près de trois quarts de siècle après la "fondation" de ce centre, que des marchands amalfitains vinrent pour la première fois à Cordoue<sup>(47)</sup>.

## VI - LA LENTE RÉANIMATION DES LITTORAUX ET L'EXPANSION DES VILLES CHRÉTIENNES DES RIVES NORD DE LA MÉDITERRANÉE.

En fait, on a l'impression que la phase d'expansion de la "piraterie sarrasine" en Méditerranée occidentale occupe une période de dépression des activités commerciales "régulières", qui sépare deux périodes assez différentes du point de vue de l'histoire de ces activités et de l'essor des villes maritimes. Entre le Bas Empire et l'invasion musulmane, les pôles d'activité économique et urbaine dans les pays de la Méditerranée occidentale se réduisent progressivement à leur plus simple expression. On ne constate plus, au VIIe siècle, que des trafics probablement assez épisodiques et en déclin de produits très spécialisés, surtout des produits de luxe, mais aussi des esclaves que leur prix élevé et la possibilité de les acheminer facilement sur terre par caravanes permet d'assimiler plus ou moins à ce type de marchandises. L'unification du Dar al-Islam, qui crée au sud de la Méditerranée un vaste espace de circulation, la demande musulmane en esclaves difficilement satisfaite avec l'arrêt de l'expansion, ont pu stimuler temporairement ces trafics. Du côté chrétien, ce sont les villes commerçantes d'Italie méridionale qui tirent le plus grand profit des échanges avec l'Islam. On connaît leur répugnance à saper les bases de ces fructueuses activités en secondant les efforts pontificaux pour lutter contre la présence sarrasine en Italie centrale et méridionale au IXe siècle<sup>(48)</sup>.

L'importance des raids de piraterie sarrasine, en accroissant l'insécurité dans la Méditerranée occidentale des IX et Xe siècles, dut affaiblir encore des relations commerciales déjà peu actives entre monde musulman et Occident chrétien. Les trafics commerciaux restèrent limités et spécialisés, réservés à des groupes de marchands "étrangers" bien individualisés, principalement des Juifs, secondairement des "Grecs". En dehors de la Méditerranée centrale, entre Ifrîqiya, Sicile et Italie méridionale, on ne constate aucun développement urbain des villes côtières. Comme on l'a vu dans le cas de Barcelone, il ne devait guère y avoir d'intégration des minces courants d'échange existants à l'économie autochtone. Les régions côtières de l'Europe méridionale, exposées aux raids musulmans, eurent tendance à se dépeupler si elles n'avaient pas déjà été abandonnées aux époques précé-

---

(47) Référence *supra*.

(48) Voir Jules Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin* (pp. 109-110 de la traduction italienne, Florence, 1917).



dentes<sup>(49)</sup>, mais les côtes méditerranéennes ne semblent pas avoir été plus actives du côté musulman<sup>(50)</sup>. Dans une bonne partie des pays méditerranéens, la désertion des plaines et des vallées semble bien avoir eu des conséquences géologiques, avec la formation, entre le Ve et Xe siècle, de ce que les auteurs anglo-saxons ont appelé le "Younger fill", épaisse couche alluviale que l'on retrouve d'un bout à l'autre de la Méditerranée, probable témoignage de l'abandon des terres cultivées<sup>(51)</sup>.

Ce n'est, semble-t-il, que très progressivement que les littoraux du bassin occidental de la Méditerranée retrouvèrent davantage d'animation. Du côté musulman, des réseaux de circulation plus continus et réguliers se réorganisent dans le courant du Xe siècle, à partir d'al-Andalus (Pechina-Almería), et prenant appui sur les escales que les *Bahriyûn* avaient créées sur la côte du Maghreb central (Ténès, Oran, Tabarka), auxquels s'ajoutent de petits centres politico-administratifs comme Alger. L'éclatement et les difficultés politiques du XIe siècle favorisèrent ensuite l'essor des centres côtiers (Denia, Valence, Majorque, Mahdiya, Bougie). Du côté chrétien, une plus grande sécurité se rétablit au Xe siècle (les bases musulmanes permanentes d'Italie centrale sont éliminées dans les premières décennies ; celles de Provence dans les dernières). Le renversement de l'équilibre des forces au profit des Chrétiens au début du XIe siècle favorise une réoccupation des zones littorales déjà engagée, sans doute du fait de la pression démographique, dans le cours du Xe siècle<sup>(52)</sup>. Des centres à caractère urbain apparus sur les bases très modestes et rurales de petits peuplements du Xe siècle se développent au XIe (Perpignan, Montpellier). Le développement des anciennes villes côtières (Barcelone, Marseille, Gênes, Pise) se fait à la fois sur la base de l'essor agricole des campagnes environnantes, et sur l'exploitation de l'avantage militaire acquis sur l'Islam, avantage qui ne cesse de s'affirmer, avec les profits afférents (*parias*, butin), au cours du XIe siècle.

S'ouvre alors une nouvelle phase de l'histoire de la Méditerranée, sans guère de lien avec la précédente. Elle voit le développement des centres septentrionaux au détriment des foyers de richesse anciens. En 1015-1016 Pise et Gênes chassent l'émir de Denia, Mudjahid, de la Sardaigne qu'il avait cru pouvoir conquérir. Pise

(49) Le fait est connu pour la Provence. Mais il affecte aussi d'autres régions : voir ce que dit Pierre Bonnassie, de l'actuelle Costa Brava, et de la côte catalane en général (*La Catalogne*, I, pp. 110-111). L'enquête mériterait d'être menée de façon systématique pour tous les littoraux méditerranéens de l'empire carolingien.

(50) J'ai souligné depuis longtemps l'atonie urbaine de la côte orientale de la péninsule ibérique durant les premiers siècles de l'époque musulmane (Pierre Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête*, I, Damas, 1990, p. 57, et plus anciennement "Le peuplement de Valence aux deux premiers siècles de la domination musulmane", *Mélanges de la Casa de Velásquez*, 5, 1969, pp. 103-158). L'animation des côtes du Maghreb central et occidental est également tardive : elle ne se fait que progressivement à partir de la fin du IXe siècle.

(51) Voir le résumé des études sur ce point dans Hodges et Whitehouse, *Mohammed, Charlemagne, and the origins of Europe*, pp. 56-59, et la bibliographie citée. Le même phénomène existe dans les plaines côtières de l'Espagne orientale, par exemple à Burriana, au nord de Valence (Pierre Guichard, "Les orígenes islámicos", in : *Burriana en su historia*, I, Mesado Norberto ed., Burriana-Almassora, 1987, pp. 84-85).

(52) Bonnassie, *Catalogne*, I, p. 110.

attaque Bône en 1034, et Palerme en 1063; Gènes et Pise lancent un raid contre Mahdiya en 1087, et attaquent Tortosa et Valence en 1092 ; les avantages tirés par les deux villes de leur participation aux croisades sont par ailleurs bien connus. Pise et Barcelone pillent *Madina Mayurqa* en 1113-1114; en 1147-1148, aidés des Génois, les Castillans s'emparent d'Almeria et les Catalans de Tortosa. Amalfi, bien que chrétienne, est victime, à la fin du XIe et au début du XIIe, de l'hostilité de Pise et de son inclusion dans le royaume normand de Palerme, qui entrave ses relations traditionnelles avec Byzance. De cet essor des centres de l'Europe "féodale" et de sa relation avec l'expansion maritime aux dépens de l'Islam témoignent encore le *Liber Maiolichinus* et, dans le symbole de l'essor pisan que constitua la cathédrale, commencée en 1064, de nombreuses inscriptions commémoratives et le magnifique grifon de bronze qui y fut placé comme trophée. A la même époque de nombreuses céramiques musulmanes, sans doute du butin de guerre, furent placées comme ornements au fronton des églises édifiées dans la ville<sup>(53)</sup>.

---

(53) Giuseppe Scalia, "Epigraphia pisana : testi latini sulla spedizione contro le Baleari del 1113-15 e su altre imprese anti-saracene del sec. XI", in : *Miscellanea di Studi Ispanici*, Università di Pisa, 1963, pp. 234-285, et "Contributi pisani alla lotta anti-islamica nel Mediterraneo centro-occidentale durante el seculo XI e nei primi decenni del XII", in : *Actas del Ier Congreso Internacional de Historia Mediterránea*, Barcelone-Rome, 1980, pp. 135-141 ; Miquel Barcelo, "Expedicions militars i projectes d'atac contra les illes orientals d'al-Andalus abans de la conquesta catalana", *Estudi General* (Gérone), 1, 1981, pp. 99-107. Francesco Gabrieli, Umberto Scerrato, *Gli Arabi in Italia*, Milan, 1979, rééd. 1985, photographie de couverture et pp. 418, 489, 492, 506. Pierre Guichard, *L'Espagne et la Sicile musulmanes aux XIe et XIIe siècles*, 2ème éd., 1990, pp. 64-70.

## GÈNES ET LE MAGHREB AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Laura BALLETO  
Université de Gênes - Italie

Les relations de Gênes avec les pays du Maghreb entraînaient une série de problèmes, dont une partie n'existait pas dans d'autres aires territoriales. En premier lieu, il y avait le problème - absolument important à l'époque - de la différence de religion. S'y ajoutaient les différences de langue, de traditions juridiques, de coutumes, de vie quotidienne : nourriture, prière, relation avec les femmes et les enfants, comportement vis-à-vis de l'étranger.

Toutefois, même si la distance entre la religion du Christ et celle du Prophète était bien supérieure du point de vue théologique par rapport à la distance entre le catholicisme romain et l'orthodoxie grecque, au niveau des contacts civils, les relations des Génois avec les Musulmans n'entraînaient pas les tensions si habituelles entre les Génois catholiques et les Grecs de Romanie. La religion constitua pour Gênes une cloison vis-à-vis de l'Orient, selon les préceptes de l'Eglise de Rome ; mais cette cloison ne fut pas aussi forte qu'avec l'Eglise orthodoxe, qui, par exemple en 1347-48, incita à la révolte les Grecs de Chio contre la Mahore génoise<sup>(1)</sup>. Au contraire, au niveau économique, le commerce de Gênes prospéra remarquablement dans les pays musulmans de l'Afrique du Nord-Ouest, où les Génois obtinrent, par exemple à Tunis, des conditions très favorables.

Au niveau linguistique, à cause de la structure lexicale et syntaxique et de la richesse en vocables, la compréhension entre les uns et les autres était certainement tout à fait inférieure par rapport à celle entre le monde latin et le monde grec, puisqu'elle avait des présupposés fondamentaux très différents. Mais au Maghreb, il y avait des interprètes assez nombreux et préparés, comme on le voit dans les actes notariés rédigés à Tunis vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par le Génois Pietro Battifoglio<sup>(2)</sup>.

(1) G. Pistarino, "Chio dei Genovesi", dans *Studi medievali*, III série, X, 1969, pp. 36-44, L. Balletto, "Temi e motivi di sommossa e rivolta nell'Oriente genovese (secc. XIV-XV)", dans *La storia dei Genovesi. Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della repubblica di Genova* (Genova, 29-30-31 maggio - 1 giugno 1990), Genova, 1991, pp. 94-97.

(2) G. Jehel, "Catalogue analytique et chronologique des actes du notaire Petrus Batifolius rédigés à Tunis du 20 décembre 1288 au 24 juin 1289", dans *Les cahiers de Tunisie*, tome XXV, n<sup>os</sup> 99-100, 3<sup>e</sup>me et 4<sup>e</sup>me trimestres 1977, pp. 69-137 ; G. Pistarino, *Notai Genovesi in Oltremare. Atti rogati a Tunisi da Pietro Battifoglio (1288-1289)*, Civico Istituto Colombiano, Studi e testi - serie storica, 10, Genova, 1986.

Sur les rapports entre Gênes et les pays de l'Afrique du Nord au Moyen Age, cf. A. E. =

Du reste, on trouvait, à Gênes, un certain nombre de citoyens qui connaissaient

- = Sayous, *Le commerce des Européens à Tunis depuis le XII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1929 ; E.H. Byrne, *Genoese shipping in the twelfth and thirteenth centuries*, Cambridge, Massachusetts, 1930, *passim* ; R.S. Lopez, "I Genovesi in Affrica occidentale nel medioevo", dans R.S. Lopez, *Studi sull'economia genovese nel medioevo*, Torino, 1936, pp. 3-61 ; H. Krueger, "Genoese Trade with Northwest Africa in the twelfth century", dans *Speculum*, VIII, 1933, pp. 377-395 ; *id.*, "The routine of commerce between Genoa and Northwest Africa during the late twelfth century", dans *The Mariner's Mirror*, XIX.4, 1933, pp. 417-438 ; R.Di Tucci, "Documenti inediti sulla spedizione e sulla Mahona dei Genovesi a Ceuta (1234-1237)", dans *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, LXIV, 1935, pp. 271-340 ; R. Ciasca, "Un centro marocchino del traffico genovese nel medioevo", dans *Rivista internazionale di scienze sociali*, XLIII, luglio 1935, pp. 443-467 ; H. Krueger, "The wares of exchange in the Genoese-African traffic of the twelfth century", dans *Speculum*, XII, 1937, pp. 57-71 ; R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafides des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, 1940-1947, *passim* ; R.H. Bautier, "Les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique du Nord et l'équilibre économique méditerranéen du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle", dans *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1953-1954, Paris, 1955, pp. 400-408 ; E. Bach, *La cité de Gênes au XII<sup>e</sup> siècle*, Copenhavn, 1955, *passim* ; H.C. Krueger, "Genoese merchants, their partnerships and investments, 1155 to 1164", dans *Studi in onore di Armando Saporì*, Milano, 1957, I, pp. 255-272 ; E. Bach, "Etudes génoises : le minutier de Lanfranco", *ibidem*, pp. 373-389 ; J. Heers, *Gênes au XV<sup>e</sup> siècle. Activité économique et problèmes sociaux*, Paris, 1961, *passim* ; H.C. Krueger, "Genoese merchants, their associations and investments, 1155 to 1230", dans *Studi in onore di A. Fanfani*, Milano, 1962, I, pp. 415-426 ; R.H. Bautier, "Les grands problèmes politiques et économiques de la Méditerranée médiévale", dans *Revue historique*, 89<sup>e</sup> année, tome CCXXXIV, 1965, pp. 15-16 ; S. Boño, "Le relazioni commerciali fra i paesi del Maghreb e l'Italia nel medioevo", dans *Quaderni dell'Istituto Italiano di Cultura di Tripoli*, 4, Tripoli, 1967 ; A. Mascarello, "Quelques aspects des activités italiennes dans le Maghreb médiéval", dans *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, 5, juillet 1968, pp. 63-75 ; M.T. Ferrer I Mallol, "Documenti catalani sulla spedizione franco-genovese in Berberia (1390)", dans *Miscellanea di studi storici I*, Collana Storica di Fonti e studi diretta da G. Pistarino, 11, Genova, 1969, pp. 211-261 ; Abdallah Laroui, *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, 1970, pp. 173, 191, 201, 217-218 ; G. Airdi, "Genovesi nel mondo islamico: "carta sarracenicà" e "carta in arabico"", dans *Critica Storica*, n.s., IX.1, marzo 1972, pp. 106-121 ; A. Giuffrida, "Frammenti di corrispondenza commerciale del genovese Giovanni Gregorio Stella mercante a Tunisi (1479-1480)", dans *Les cahiers de Tunisie*, tome XX, n<sup>os</sup> 77-78, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 1972, pp. 25-38 ; Ch.-E. Dufourcq, "Aperçu sur le commerce entre Gênes et le Maghrib au XIII<sup>e</sup> siècle", dans *Economies et Sociétés au Moyen Age. Mélanges offerts à Edouard Perroy*, Paris, 1973, pp. 721-736 ; R. Urbani, "Genova e il Maghrib tra il '400 e '500 (nuovi documenti archivistici)", dans *Genova, la Liguria e l'Oltremare tra medioevo ed età moderna. Studi e ricerche d'archivio*, Pubblicazioni dell'Istituto di Scienze Storiche. Universtà di Genova, Collana diretta da R. Belvederi, II, Genova, 1976, pp. 187-206 ; L. Balletto, "Genova e la Sardegna nel secolo XIII", dans *Saggi e documenti I*, Civico Istituto Colombiano, Studi e Testi - Serie storica a cura di Geo Pistarino, 2, Genova, 1978, pp. 59-261 ; G. Petti Balbi, "Il trattato del 1343 tra Genova e Tunisi", *ibidem*, pp. 295-322 ; L. Balletto, "Da Genova al Maghrib : 1222-1226", dans *Archivio Storico Sardo di Sassari*, VIII, 1982, pp. 305-316 (traduction en arabe dans *Revue Amal. Histoire - Culture - Société*, 2<sup>ème</sup> année, n<sup>o</sup> 5, 1994, pp. 4-16) ; G. Pistarino, "Genova e il Maghreb nel secolo XII", dans *Italia e Algeria. Aspetti storici di un'amicizia mediterranea*, a cura di R.H. Rainero, Milano, 1982, pp. 23-68 ; G. Airdi, "Da Genova al Maghreb nel basso medioevo", *ibidem*, pp. 69-80 ; L. Balletto, "Bougie nei manuali toscani di mercatura del Due-Trecento", *ibidem*, pp. 81-95 ; H.C. Krueger, "Navi e proprietà navale a Genova (seconda metà del sec. XII)", *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, n. s., XXV, fasc. I, 1985, *passim* ; L. Balletto, "I Genovesi a Tunisi sulla fine del Duecento", dans *La storia dei Genovesi. Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova* (Genova, 15-16-17 aprile 1986), Genova, 1987, pp. 81-98 ; Ph. Gourdin, "Italiens et Européens en Afrique du Nord pendant la deuxième moitié du =

assez bien l'arabe<sup>(3)</sup>.

Au niveau juridique, il y avait sans doute un décalage profond entre le droit romain et la législation islamique ; mais les Génois surent résoudre habilement le problème : ils firent observer leur législation à leurs propres citoyens qui se rendaient dans ces pays lointains et ils acceptèrent la législation islamique même pour les indigènes. De plus, les Génois arrivèrent parfois à adopter quelques coutumes musulmanes, qui leur parurent utiles dans des circonstances exceptionnelles : par exemple le mariage temporaire, camouflé comme concubinage légal, établi, pendant une période déterminée, par un contrat notarié et avec une rétribution plus ou moins dissimulée versée par l'homme à la femme. (On connaît, par ailleurs, le grand nombre de termes arabes passés en italien et en Génois dans le domaine des sciences, de la pharmacopée et de la médecine, de l'art de la navigation et des constructions navales, des affaires, de la dénomination des tissus, de la vie communale, etc.)<sup>(4)</sup>.

Bien sûr, le décalage était remarquable aussi dans les traditions et dans les

---

= XVe siècle. Contacts avec la population locale (d'après les archives de Gênes et de Savone)", dans *Etat et colonisation au Moyen Age et à la Renaissance*, sous la direction de M. Balard, Lyon, 1989, pp. 365-376 ; G. Jehel, "Gênes et le Maghreb au Moyen Age", dans *Studi Magrebini*, XXII, 1990, pp. 59-86 ; M. Balard, "Notes sur le commerce génois en Tunisie au XIIIe siècle", dans *Les cahiers de Tunisie*, XXXXIII, n°s 155-156, 1991, pp. 369-382 [Actes du Ve Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb, "Le Maghreb et les pays de la Méditerranée : échanges et contacts" (octobre 1989)] ; Bl. Gari, "Genova e i porti islamici del Mediterraneo occidentale (secc. XI-XIII)", dans *La storia dei Genovesi. Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova*, Genova, 11-12-13-14 giugno 1991, vol. XII, parte II, Genova, 1994, pp. 345-353 ; G. Jehel, "Gênes et Tunis au Moyen Age, ou l'alternative de la guerre et de la paix", communication au VIe Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb (1-4 décembre 1993) sur le thème *Guerre et paix dans l'histoire du Maghreb* (à paraître). Cf. aussi tout ce qui est cité plus loin, dans ce même essai.

En général, sur les relations de Gênes avec les pays de la Méditerranée occidentale jusqu'au début du XIVe siècle, voir G. Pistarino, "Genova e l'Islam nel Mediterraneo occidentale (secoli XII - XIII)", dans *Anuario de estudios medievales*, 10, Barcelona, 1980, pp. 189-205 [Actas del I Congreso Internacional de historia mediterranea *La península ibérica y el Mediterraneo centro-occidental (siglos XII-XV)*, Palma de Mallorca, 17-22 diciembre 1973] ; G. Jehel, *Les Génois en Méditerranée occidentale (fin XIème - début XIVème siècle). Ebauche d'une stratégie pour un empire*, Paris, 1993.

(3) G. Jehel, *Gênes et le Maghreb*, op. cit., p. 85. Dans la bibliothèque du notaire Ruggero de Palermo, dont la présence à Gênes est signalée depuis 1224 et qui y mourut entre le 11 et le 14 juin 1256, il y a un vocabulaire latin-arabe, qui pourrait s'expliquer par sa résidence à Palerme, mais aussi être un achat effectué par lui à Gênes : S. Mangiante, "Una biblioteca notarile dugentesca", dans *Miscellanea di storia ligure in memoria di Giorgio Falco*, Fonti e studi dell'Istituto di Paleografia e Storia medievale dell'Università di Genova, XII, Genova, 1966, pp. 121-128.

(4) Voir, par exemple, G.B. Pellegrini, "Contributo allo studio dell'influsso linguistico arabo in Liguria", dans *Miscellanea storica ligure II*, Università degli Studi di Genova, Istituto di storia moderna e contemporanea, Milano, 1961, pp. 15-95, réédité dans G.B. Pellegrini, *Gli arabismi nelle lingue neolatine con speciale riguardo all'Italia*, Brescia, 1972, I, pp. 333-400 ; id., "L'elemento arabo nelle lingue neolatine con particolare riguardo all'Italia", dans *L'Occidente e l'Islam nell'alto medioevo*, Settimane di studio del Centro di Studi sull'alto medioevo, XII, Spoleto, 1965, II, pp. 697-790, 853-844, réédité dans G.B. Pellegrini, *Gli arabismi*, op. cit., I, pp. 43-128.

coutumes que les uns (les Génois) et les autres (les Arabes) pratiquaient activement. Le mariage, l'éducation des enfants, l'âge du travail, le choix de la profession suivaient des rythmes et des formes différents ; cependant, s'il y a un élément qu'on pourrait dire commun entre les deux ethnies, c'est justement la conscience de l'importance de la continuité de la descendance, les habitudes du métier transmises de père en fils. D'ailleurs, les Génois du XIIe et même du XIIIe siècle adoptèrent parfois des noms arabes pour leurs enfants, autant en hommage à des personnages illustres, comme par exemple Saladin, que parce qu'ils étaient convaincus de l'excellence de la tradition onomastique islamique<sup>(5)</sup>.

A notre avis, on remarque les divergences les plus fortes dans la vie quotidienne, puisque pour les Génois et les Arabes le contact de chaque jour avec la femme, les enfants, l'étranger apparaît différent aussi bien entre eux qu'entre les deux ethnies. Mais fondamentalement, il s'agit d'un élément insignifiant, qui ne grève ou ne compromet pas le caractère très positif des relations de la république de Gênes avec le monde maghrébin.

Au XVe siècle, le grand déplacement des capitaux Génois de l'aire orientale de la Méditerranée et de la Mer Noire vers l'aire occidentale de la Méditerranée et l'Atlantique s'est déjà produit. Les Génois quittèrent leurs établissements coloniaux du Proche-Orient, qui passaient progressivement sous la domination turque, pour s'installer dans la péninsule ibérique et en Afrique occidentale. Ici, leur présence était considérable, comme le montre la copieuse documentation des Archives d'Etat de Gênes. On peut rappeler, par exemple, le centre de Tunis, dont on connaît les rapports avec Gênes à partir du XIIe siècle et pour lequel nous sont parvenus les actes notariés, rédigés à Tunis par le Génois Pietro Battifoglio vers la fin du XIIIe siècle : ils représentent pour nous une source précieuse d'information en ce qui concerne la connaissance des trafics de Gênes avec le royaume tunisien et la connaissance de la réalité même de ce royaume et de la "colonie" génoise qui y était établie.

Si au XIVE siècle les relations de Gênes avec le royaume de Tunis connurent maintes vicissitudes, le XVe siècle s'ouvrit sous le signe de la tension, pour les nombreux Génois qui étaient prisonniers à Tunis<sup>(6)</sup>. Le 15 novembre 1423, le gou-

---

(5) G. Pistarino, *Una fonte medievale falsa e il suo presunto Autore. Saladino "de castro Sarzane" e Alfonso Ceccarelli*, Fonti e studi dell'Istituto di Storia medievale e moderna dell'Università di Genova, II, Genova, 1958, p. 87 ; *id.*, "Antroponimi arabi in Liguria : Tabacco", dans *Studi in onore di Angelo Monteverdi*, Modena, 1959, vol., II, pp. 613-622 ; G.B. Pellegrini, *Contributo, cit., passim* ; G. Jehel, *Gênes et le Maghreb, cit.*, pp. 84-85. Cf. aussi G. Airdi, "Nomi personali arabi in Lunigiana (secc. XI-XIV)", dans *Studi mediolatini e volgari*, XIX, 1971, pp. 7-20

(6) A. Marengo, "Genova e Tunisi 1388-1515", dans *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, XXXII, 1901, pp. 34-36. Malgré cela, les Génois faisaient souvent escale à Tunis au cours de leurs voyages commerciaux vers Alexandrie et l'Orient : voir, par exemple, B. Doumerc, "La ville et la mer : Tunis au XVe siècle", dans *Les cahiers de Tunisie*, XXXIV, nos 137-138, 1986, p. 115 [actes du IVe Congrès International d'histoire et de civilisation du Maghreb : *Villes et sociétés urbaines au Maghreb* (avril 1986)].

verneur Génois ordonna au crieur public de diffuser une proclamation par laquelle il établissait que *nulla persona, cuiuscumque gradus seu conditionis existat, civis vel districtualis comunis lanue sive conventionata cum ipso comuni, audeat vel presumat quovis ingenio vel colore recte vel per indirectum navigare in quovis navigio seu portare vel mittere aliquas res vel merces cuiusvis generis vel nature seu per alium mitti aut portari facere ad aliquem portum, terram seu locum subditum serenissimo regi Tunicis sans sa permission expresse, sub pena amissionis rerum vel mercium ac navigii, et ultra a florenis centum usque ad amissionem heris et persone, dont le gouverneur même pouvait décider à sa discrétion, iuxta qualitatem delictorum et delinquentium*<sup>(7)</sup>.

La proclamation était très dure et ne laissait guère d'alternative, compte tenu du fait qu'à cette époque, le Siège Apostolique interdisait le commerce des soi-disant produits stratégiques (armes, fer et bois) avec les pays des infidèles et qu'on avait insérés dans le "Statuto di Gazaria" Génois l'article *Quod aliquis non immisceat nec societatem faciat cum aliquo Saraceno*, qui prohibait tout contact avec les Mameluks<sup>(8)</sup>. Malgré cela, il semblerait que contrevenir aux *deveta* ecclésiastiques était assez fréquent, comme le montrent les suppliques adressées au pape. On sait, par exemple, que le 18 mars 1423, le Génois Giovanni Campofregoso présenta une supplique au pape Martin V, demandant l'effacement de la *infamie macula* dont il était souillé parce que, *queritans emulos patrie sue ac victualia quibus lanua tunc obsessa maxime carebat*, il était arrivé par hasard dans le port de Tunis où il avait demandé au roi trois choses : *redempcionem nixi elemosinis redimi [...], [...] pacem et offensarum cessationem, [...] copiam victualium*.

Campofregoso avait obtenu que toutes ses demandes fussent accueillies par le roi. Mais la rançon était trop élevée et impossible à payer. C'est pourquoi, étant entré fortuitement en possession de bois, d'une valeur d'environ 1.000 ducats, il l'avait donné au roi qui, par conséquent avait réduit le montant de la rançon pour le rachat des prisonniers<sup>(9)</sup>. Sans doute notre personnage, qui n'avait pas respecté les *deveta* apostoliques et avait fait du commerce de marchandises stratégiques interdites, essaya, dans sa demande d'absolution, de mettre en valeur les raisons auxquelles à l'époque la Chrétienté - et Gênes en particulier, qui en Tunisie avait un grand nombre de prisonniers, dont le gouvernement voulait obtenir la libération -, était très sensible. Mais trop souvent il fait référence au hasard des événements ; ce qui nous fait présumer que ceux-ci ne s'étaient pas passés comme il voulait bien

(7) Archivio di Stato di Genova (A.S.G.), Archivio Segreto, *Diversorum Communis lanue*, registre n° 507, f. CXXVII r., doc. 358 a ; notice dans N. Jorga, "Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XVème siècle", dans *Revue de l'Orient Latin*, tome V, 1897, p. 150 ; A. Marengo, *cit.*, p. 17.

(8) V. Vitale, *Le fonti del diritto marittimo ligure*, Genova, 1951, pp. 202-204.

(9) B. Nogara - D. Puncuh - A. Roncallo, "Suppliche di Martino V relative alla Liguria", I, *Diocesi di Genova, Atti della Società Ligure di Storia Patria*, n.s. XIII, 1973, doc. 151. Cf. aussi L. Balletto, "Norma e realtà nella marineria genovese del basso medioevo", dans *Quaderni medievali*, 1994 (à paraître).

nous le faire croire. Vu qu'on retrouve assez fréquemment des cas similaires, il est tout à fait normal de soupçonner que les marchands faisaient volontairement du commerce profitable avec les pays interdits, en sachant qu'ensuite ils devraient demander l'absolution du pape. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que cela avait parfois constitué et constituait toujours une source considérable de revenus pour le Siège Apostolique<sup>(10)</sup>.

De toute façon, les prisonniers Génois en territoire tunisien constituaient un problème bien réel pour Filippo Maria Visconti, seigneur de Gênes depuis 1421. Raison pour laquelle en décembre 1425, celui-ci décida d'envoyer comme ambassadeurs chez Abu-Fares, roi de Tunis, Cambio Zambecari de Bologne et Urbano de Sant'Aloisio. Ils firent le voyage sur deux *naves magne* génoises : l'une patronnée par Filippo de Vivaldos et l'autre par Tommaso Squarciafico. Sur ces navires s'embarqua aussi Ambrogio Spinola, fils de feu Antonio, comme légat officiel de la République de Gênes *pro redemtionem Ianuensium quos* - d'après le récit du chroniqueur Giorgio Stella - *Barbarica feritas diu captivos oppresserat*. Les trois ambassadeurs, accueillis très favorablement par le roi, restèrent à Tunis cinq mois et réussirent obtenir la libération d'un grand nombre de prisonniers<sup>(11)</sup>.

Il en résulta une reprise de relations plus amicales entre les deux parties ce qui aboutit, en 1427, après l'envoi à Tunis d'un autre légat (Cristoforo Maruffo), à une ébauche de traité de paix, par lequel Gênes voulait renouveler (par l'adjonction de quelques articles) le traité de 1383, qui avait été signé par Federico Lecavello. Mais certaines questions restaient en suspens, qui empêchaient la confirmation solennelle du traité ; on peut les voir énumérées dans une lettre du gouvernement Génois au roi de Tunis du 24 mai 1427. D'un côté, le problème des prisonniers Génois n'avait pas été résolu définitivement ; au contraire, la flotte royale, *contra pacis formam*, avait capturé récemment dix-sept *subditi* de Gênes - des corsaires -, après avoir coulé les navires sur lesquels ils avaient embarqué, les avait reconduits à Tunis et vendus publiquement : quelques-uns parmi eux avaient déjà été libérés et étaient en train de rentrer dans leur patrie. D'un autre côté, il y avait le problème de

(10) R.S. Lopez, "A propos d'une virgule. Le facteur économique dans la politique africaine des Papes", dans *Revue historique*, 71<sup>e</sup> année, tome CXCVII, 1947, pp. 185-188 ; G. Petti Balbi, "Deroghe papali al "devetum" sul commercio con l'Islam", dans *Rassegna degli Archivi di Stato*, XXXII-3, septembre-décembre 1972, pp. 521-522.

Sur le trafic des marchandises prohibées, effectué par les Vénitiens, Anconitains et Ragusains, voir, par exemple, A. Ducellier, "L'Adriatique et la Berbérie au Moyen Age. Trafic d'appoint ou trafic caché?", dans *Les cahiers de Tunisie*, tome XXIX, n<sup>os</sup> 117-118, 1981, pp. 566-567; *Idem*, "Le registre de Giovanni Manzini" dans *Les cahiers de Tunisie*, tome XXXIII, n<sup>os</sup> 155-156, pp. 520-521 [Actes du Ve Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb : *Le Maghreb et les pays de la Méditerranée : échanges et contacts* (octobre 1989)].

(11) Georgii et Iohannis Stellae, *Annales Genuenses*, a cura di G. Petti Balbi, RR. II. SS., fasc. 391-397, Bologna, 1975, p. 360. Cf. aussi A. Marengo, *cit.*, pp. 37-38 ; R. Brunschvig, *cit.*, I, p. 235.

Le départ de Cambio et Urbani était fixé au 4 décembre. Le 28 novembre précédant, le duc de Milan, voulant faire don d'une armure au roi de Tunis, avait ordonné à Zanino Ricio de se la procurer et de la remettre aux deux ambassadeurs. Ceux-ci, avant leur départ, en avaient demandé une autre pour le fils du roi : L. Osio, *Documenti diplomatici tratti dagli archivi milanesi*, t. II, Milano, MDCCCLXIX, pp. 163-164, doc. XCV.



la capture, opérée par des armateurs Génois, d'un personnage important parmi les Maures, appelé Aben Sichari, pour qui le roi de Tunis demandait le paiement d'une indemnité qu'on jugeait excessive<sup>(12)</sup>.

Pendant les années suivantes, d'autres épisodes de capture de sujets Génois, en particulier de sujets provenant de la Rivière du Ponant, s'étaient produits, contre lesquels le gouvernement Génois avait toujours protesté auprès du roi de Tunis<sup>(13)</sup>. Cependant, en 1431, un nouvel ambassadeur, Pietro Vernazza, *medicines professor*, fut envoyé dans le royaume africain avec la tâche de renouveler la demande de délivrance des prisonniers et de remboursement des dommages, et surtout la mission de demander explicitement l'*observantiam pacis dudum tractate et inite* entre le royaume de Tunis et la république de Gênes, et aussi la rédaction d'un *chyrographum sive instrumentum publicum aut aliud sufficiens documentum* sur la paix entre les deux parties<sup>(14)</sup>. A propos de la question de Aben Sichari, le gouvernement Génois consentit à accepter le paiement d'une contribution extraordinaire de 7.000 doubles en or, imposée comme indemnité sur les marchandises génoises introduites à Tunis<sup>(15)</sup>. L'année suivante, Andrea de Mari fut envoyé à Tunis pour ratifier et rendre publique la paix avec le roi du pays, naturellement après avoir résolu toutes les questions en suspens et avoir obtenu la possibilité, très importante pour Gênes, à cause de la grande famine qui opprimait la ville, d'importer le froment de ces régions<sup>(16)</sup>.

(12) A.S.G., Archivio Segreto, *Litterarum*, reg. 1779, ff. 14 v. - 15 r., n. 37 ; notice dans N. Jorga, *cit.*, pp. 359-360 ; édition dans A. Marengo, *cit.*, pp. 143-145, doc. II. Cf. aussi A. Marengo, *cit.*, pp. 39-40.

(13) Le 8 juin 1428, par exemple, le gouvernement génois demanda la délivrance d'Antonio de Catanea, qui *habet domicilium et uxorem in Pera*. Par conséquent, c'est un Génois et, comme tel, *vigore pacis*, il doit être délivré : A.S.G., Archivio Segreto, *Litterarum*, reg. 1779, f. 89 v., n. 220 ; notice dans N. Jorga, *cit.*, p. 372. Pour d'autres exemples, cf. N. Jorga, *cit.*, p. 385 ; *id.*, "Notes et extraits", *cit.*, dans *Revue de l'Orient Latin*, VI, 1898, p. 64.

(14) Dans le document, on précise qu'on demande la délivrance des Génois, des *subditi* et des *districtuales* de la commune de Gênes et des *conventionati cum ipso comuni* : A.S.G., Archivio Segreto, *Litterarum*, reg., 1779, f. 354 r. - v., n° 863 ; notice dans N. Jorga, *cit.*, VI, p. 100 ; A. Marengo, *cit.*, p. 41. Pietro Vernazza, qui avait déjà été défini, dans une lettre du gouvernement génois au pape du 12 mars 1428, *vir rari exempli [...] et vere christianus*, avait déjà été *in extremum libicorum arenarum, ubi tunc rex Tunicis castrametabatur*, et avait racheté des prisonniers : A.S.G., Archivio Segreto, *Litterarum*, reg. 1779, f. 73 r. - v., n° 184 ; notice dans N. Jorga, *cit.*, V, pp. 369-370. Pour une autre lettre du gouvernement génois au pape du 26 octobre 1428, toujours avec référence à Pietro Vernazza, cf., A.S.G., Archivio Segreto, *Litterarum*, reg. 1779, f. 124 r. - v., n° 307 ; notice dans N. Jorga, *cit.*, V, pp. 382-383.

(15) A. Marengo, *cit.*, p. 41.

(16) A. Marengo, *cit.*, pp. 41-42. Pour ce qui concerne les instructions du gouvernement génois à Andrea de Mari à la date du 12 mars 1432, cf. N. Jorga, *cit.*, VI, pp. 118-119 ; édition du document dans A. Marengo, *cit.*, pp. 146-149, doc. III.

Sur l'importance du commerce du blé dans les relations entre la république de Gênes et la Berbérie, cf. D. Gioffre', *Lettere di Giovanni da Pontremoli, mercante genovese (1453-1459)*, Collana Storica di Fonti e Studi diretta da Geo Pistarino, 33, Genova, 1982 ; docc. 41, 46, 48, 53, 85, 87, 89, 90, 94, 97, 101, 123 ; Ph. Gourdin, *cit.*, p. 370.

La famine n'était pas seulement un problème de Gênes, mais elle affligeait aussi toute l'Italie depuis 1431. En tout cas, à Gênes, le prix du blé avait augmenté de 40 sous (c'est-à-dire deux livres) par mine à 4 livres et demie, *in detrimentum et iacturam omnium et permaxime pauperum*, d'après ce que le chroniqueur Giorgio Stella affirme<sup>(17)</sup>. Il est évident que Gênes estimait extrêmement important d'arriver à une ratification rapide du traité de paix, même si on avait inséré dans les instruments à *De Mari* l'ordre d'intimer aux marchands Génois résidant à Tunis de quitter la ville, dans le cas où le roi ne consentirait pas à la libération des prisonniers et au remboursement des dommages. De plus, seulement dans le cas où le roi accepterait toutes les requêtes génoises, *De Mari* pouvait rendre publiques ses *liettere consultius*<sup>(18)</sup>.

*De Mari* échoua probablement dans sa tâche, car le 16 mai 1433, le gouvernement Génois lui envoya une lettre à Tunis en l'exhortant de nouveau à rechercher la ratification de la paix et le remboursement des dommages *per illas vias, molles aut duras*, qu'il aurait jugés convenables, et en le nommant officiellement consul des Génois à Tunis. Cela pour éviter que l'absence de tout consul ne nuise aux *res lanuensium* dans le royaume tunisien<sup>(19)</sup>. Toutefois, malgré cela, les épisodes de piraterie continuaient. On connaît un événement de l'été 1433 - lorsque les négociations avaient probablement bien progressé - dont on a trouvé trace parmi les documents des Archives d'Etat de Gênes.

Le 31 juillet de cette année-là, Bartolomeo Parmario de Sanremo, Salomone de Fossato de Sanremo et Leonardo Aimerigo d'Albenga se trouvaient, avec d'autres marins, à vingt cinq milles au large de Majorque, à bord d'un navire patronné par Parmario, lorsque deux "fustes" appartenant à des Maures, l'une de 19 et l'autre de 9 bancs, provenant de Tunis et de Bône, les ont attaqués, ont coulé leur navire avec son chargement de sel et les ont capturés pour les conduire prisonniers à Bône. L'intervention d'Andrea *De Mari* a permis la libération des hommes, qui ont pu rentrer à Gênes, où ils protestèrent auprès du gouvernement, vu que leurs biens et leurs marchandises avaient été confisqués, *contra debitum iuris ac tenorem pacis inite inter regiam maiestatem Tunicis et subditos illustrissimi domini domini [...] duci Mediolani*. Dans le document de protestation on trouve la liste des biens soustraits et/ou perdus : en premier lieu le bateau, qui avait été coulé, dont la valeur était de 650 livres génoises ; le chargement de sel (propriété de Quilico Marihono, destiné à Enrico Squarciafico à Gênes et coulé avec le bateau), dont la valeur se montait à 400 livres ; tout ce qui se trouvait encore à bord (provisions, vêtements, argent comptant et autres marchandises - propriété des hommes de l'équipage -, destinées probablement à des commerces secondaires), d'une valeur globale de 497 livres. Au total 1.547 livres.

(17) *Annales Genuenses, cit.*, pp. 377-378.

(18) On trouve toutes les indications dans les instructions du gouvernement génois à Andrea *de Mari* : N. Jorga, *cit.*, VI, pp. 118-119 ; A. Marengo, *cit.*, pp. 146-149, doc. III.

(19) A.S.G., Archivio segreto, *Litterarum*, reg. n° 1781, c. 397 r., n° 1112 ; notice dans N. Jorga, *cit.*, VI, p. 120.

Les requérants, *ut aperte possit constare de raubaria contra eos commissa per dictos Mauros, subditos dicte regie maiestatis*, demandèrent au gouvernement Génois *quatenus dignentur et velint mandare recipi debere informaciones et testes per eos producendos super verificatione raubarie predictae, ad hoc ut de ea liquide constare possit, et, quando contingeret per ipsam dominationem ad dictum regem ambaddatorem transimere pro dampnorum illatorum per subditos suos recuperationes, possent liquide dampna eis illata scripturis publicis demonstrari*. Le mois suivant, les témoignages de certains personnages, qui avaient subi les dommages, furent entendus à Gênes : les susdits Bartolomeo Parmario et Salomono de Fossato et le marin Ansaldo de Sanremo<sup>(20)</sup>. Mais évidemment, la question fut considérée comme une affaire de routine, puisque déjà le 19 octobre 1433 *De Mari* avait signé avec Mulei-Siech, lieutenant de Abu-Fares, le traité de paix qui confirmait les dispositions des traités précédents et qui devait être valable pendant vingt ans.

De cette manière, les relations amicales de Gênes avec le royaume de Tunis se rétablissaient, avec la confirmation des dispositions concernant les consuls, les entrepôts, les droits de douane et la liberté de commerce. On décida de relâcher tous les prisonniers Génois dans le royaume de Tunis, qui avaient été capturés à la suite d'actes d'hostilité et de course, mais en échange du paiement en marchandises d'une contre-valeur de 16.000 doubles d'or. En ce qui concerne la demande de blé, on accorda la faculté d'en exporter jusqu'à 15.000 qafiz par an, sans paiement de droit de douane à la sortie, à condition que le prix ne dépasse pas plus de 5 besants par qafiz et qu'à Tunis, il n'y ait pas de famine ; si le prix était supérieur, le roi se réservait la faculté d'évaluer chaque fois la situation pour déterminer la quantité de produit dont il permettrait l'exportation sans paiement de droit de douane<sup>(21)</sup>.

Malheureusement, le remboursement des dommages matériels que les Génois avaient subis du fait des Maures, et qu'ils continuaient à subir, ne fut pas obtenu. A ce propos, la République souleva de nombreuses protestations ; mais ensuite, elle fut contrainte d'accepter ce que le roi demandait explicitement, vu qu'il prétendait

(20) A.S.G., Archivio Segreto, *Diversorum Communis Ianue*, filza n° 3028, doc. 251 bis ; notice dans N. Jorga, *cit.*, VI, p. 126.

(21) L. de Mas-Latrie, *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age*, Paris, 1866, I, pp. 134-142 ; A. Marengo, *cit.*, pp. 42-46 ; G. Romano, "Filippo Maria Visconti e i Turchi", dans *Archivio Storico Lombardo*, 1890, pp. 588-589. Un bref compte rendu sur les relations entre Gênes et Tunis pendant la période comprise entre 1423-24 et 1433 dans R. Brunshvig, *cit.*, I, pp. 235-236.

Sur le qafiz, *cf.* A. Marengo, *cit.*, p. 45, note 67 ; A. Ducellier, "Raguse, l'Italie et la Berbérie au Moyen Age : à propos de quelques documents inédits ou peu connus", dans *Les cahiers de Tunisie*, 16<sup>e</sup> année, nos 61, 62, 63, 64, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup>-3-4<sup>e</sup> trimestres 1968, p. 31. En général, sur les mesures de capacité en usage dans la Tunisie médiévale, *cf.*, R. Brunshvig, "Mesures de capacité de la Tunisie médiévale", dans *Revue Africaine*, LXXVII, Alger, 1935, pp. 86-96, réédité dans R. Brunshvig, *Etudes sur l'Islam classique et l'Afrique du Nord*, Variorum Reprints, London, 1986, n° XIV.

Sur Louis de Mas-Latrie, *cf.* L. Balletto, *Louis de Mas-Latrie nella storiografia genovese* (à paraître).

que des preuves concrètes des faits contestés lui fussent présentées<sup>(22)</sup>. On sait en effet que le 14 février, une proclamation fut promulguée, par laquelle les citoyens qui avaient subi des dommages étaient invités à présenter par écrit au chancelier les preuves et les témoignages des dommages subis, *ut rex opponere non possit fuisse de huiusmodi dannis insufficienter probatum*. Tous les témoignages devaient être recueillis par le chancelier même et consignés à Andrea de Mari, qui était envoyé à nouveau à Tunis avec la tâche, entre autres, d'obtenir du roi la restitution complète des biens soustraits aux sujets de la république de Gênes par les sujets du roi<sup>(23)</sup>. Beaucoup de marchands lésés répondirent à l'invitation. Parmi eux, il y avait aussi les susdits Bartolomeo Parmario et ses associés. Ils avaient déjà présenté des témoignages, mais évidemment ils n'avaient réussi à obtenir aucune indemnisation, vu que le 15 mars 1435, c'est-à-dire quelques jours après la proclamation, on écouta la déposition d'Enrico Squarciafico, le destinataire du chargement de sel que les Maures avaient coulé avec le navire<sup>(24)</sup>.

Après la mort, le 18 juillet 1434, d'Abu-Fares et, en septembre 1435, de son fils Abu-Abd-Allah-Mohammed, surnommé al-Muntasir, le frère de ce dernier, Abu-Omar-Othman, monta sur le trône et régna jusqu'à 1488. En 1435, Gênes se révolta contre les Visconti. Au cours de cette période, les relations entre les deux pays reprirent d'une façon encore plus avantageuse qu'auparavant et il semble que dans le royaume tunisien la présence des Génois augmentait considérablement. Pour expliquer ce fait, il ne suffit pas de faire appel à l'attitude favorable du roi, dont, du reste, on ne peut pas douter. Il faut aussi rappeler le déplacement des capitaux de l'aire orientale de la Méditerranée vers l'aire occidentale, et le phénomène, toujours plus massif, de la présence génoise dans la péninsule ibérique, aussi bien dans le royaume d'Aragon que dans le royaume de Castille et du Portugal. Dans l'aire ibérique, les relations des Génois avec le royaume de Grenade - où la "compagnia della frutta" des Spinola occupe une place très importante dans l'économie du royaume - acquièrent une importance particulière. Mieux encore, elle représente un des éléments économiques les plus remarquables, par lequel le royaume lui-même se maintient<sup>(25)</sup>. Mais le fait de commercer avec le royaume de Grenade, de fréquenter activement les ports de Malaga et d'Almeria signifie aussi trafiquer avec les principau-

(22) Pour ce qui concerne les protestations, cf., par exemple, la lettre du gouvernement génois au roi Abū-Fāres du 12 juillet 1434: A.S.G., Archivio Segreto, *Litterarum*, reg. n° 1783, ff. 151 v.-152 r., n° 98; notice dans N. Jorga, *cit.*, VI, pp. 130-131; A. Marengo, *cit.*, p. 46.

(23) A.S.G., Archivio Segreto, *Diversorum Communis Ianue*, filza n° 3028, doc. 239; édition dans A. Marengo, *cit.*, p. 150.

La décision d'envoyer de nouveau Andrea de Mari à Tunis remonte au 19 février 1435: N. Jorga, *cit.*, VI, pp. 133-134.

(24) A.S.G., Archivio Segreto, *Diversorum Communis Ianue*, filza n° 3028, doc. 251 bis.

(25) La "compagnia della frutta" (*ratio fructe regni Granate*) est déjà tout à fait en activité depuis 1380: M.L. Chiappa Mauri, "Il commercio occidentale di Genova nel XIV secolo", dans *Nuova Rivista Storica*, anno LVII, fasc. V-VI, settembre-dicembre 1973, p. 585.

Sur les rapports de Gênes avec Grenade pendant le bas Moyen Age, cf., J. Heers, "Le royaume de Grenade et la politique marchande de Gênes en Occident (XVe siècle)", =

tés de l'Afrique du Nord-Ouest, très liées au royaume de Grenade. Ce phénomène est particulièrement évident dans la deuxième moitié du XVe siècle, lorsque la présence génoise augmente dans l'aire ibérique et sur la côte nord-africaine : par exemple à Tlemcen, Honein et Tunis. Dans ces villes, on constate des trafics considérables de marchandises, gérés par des individus ou des sociétés de Gênes même ou par des marchands immigrés et installés là depuis des temps plus ou moins longs.

La documentation la plus large qu'on peut repérer dans les Archives d'Etat de Gênes fait référence aux ports principaux de la Berbérie : Tunis, Marsaoues, Oran, Sfax, Bône, Bougie, où souvent les navires génois portaient surtout des tissus et des denrées alimentaires, et d'où ils exportaient du cuir, du blé, de la laine, des esclaves et du corail<sup>(26)</sup>. Les ports de la Berbérie sont parfois atteints par les bateaux génois qui naviguent entre le Proche-Orient (en particulier l'île de Chio) et l'Occident. On se souvient, par exemple, du contrat, stipulé le 19 octobre 1450 par le *civis* génois Domenico de Camilla, *dominus et patronus* d'un navire ancré dans le port de Chio, et Lorenzo Rubeus, Stefano de San Biagio et Oliverio Doria, *cives* génois eux aussi. Le navire était tenu de quitter Chio avant février 1451 avec un chargement de 2.000 cantares et plus de marchandises, dont 200 cantares de coton. Il devait naviguer, en passant par Modone, *recto viagio ad partes Barbarie*, c'est-à-dire vers Tunis, Alger, Bougie et Oran, où on devait s'arrêter quarante jours avant de continuer le voyage vers Cadix, Southampton, l'Ecluse<sup>(27)</sup>.

---

= dans *Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie*, tome LXIII, nos. 1-2, 1957, pp. 87-121, réédité dans J. Heers, *Société et économie à Gênes (XIVe-XVe siècles)*, Variorum Reprints, London, 1979, n. VII ; G. Airaldu, *Genova e Spagna nel secolo XV. Il "Liber damnificatorum in regno Granate" (1452)*, Università di Genova, Istituto di Paleografia e Storia medievale, Fonti e Studi, XI, Genova, 1966 ; A. Boscolo, "Genova e Spagna nei secoli XIV e XV. Una nota sugli insediamenti", dans *Atti del Convegno Internazionale di Studi Colombiani 13 e 14 ottobre 1973*, Genova, 1974, pp. 37-49 ; J.E. Lopez de Coca Castañer, "Comercio exterior del reino de Granada", dans *Actas del II Coloquio de Historia medieval andaluza* (Sevilla, 8-10 abril 1981), Sevilla, 1982, pp. 335-377 ; J.E. Ruiz Domenec, "Genova e Spagna nel basso medioevo," dans *La storia dei Genovesi. Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova* (Genova, 12-13-14 aprile 1984), Genova, 1985, pp. 59-61 ; G. Pistarino, "Presenze e influenze italiane nel sud della Spagna (secc. XII-XV)", dans *Actas del I Coloquio hispano-italiano Presencia italiana en Andalucia* (Sevilla, 1983), sous la direction de Bibiano Torres Ramires y Hernandez Palomo, Sevilla, 1985, pp. 21-52 ; Bl. Gari, "Genova y Granada en el siglo XIII : los acuerdos de 1279 y 1298", dans *Saggi e documenti VI*, Civico Istituto Colombiano, Studi e testi - Serie storica, 8, Genova, 1985, pp. 173-206 ; EAD., "La advertencia del fin. Genova y el reino de Granada a mediados del siglo XV", dans *Actas del III Coloquio hispano-italiano* (La Rabida, 1986), Sevilla, 1989 ; G. Pistarino - Bl. Gari, "Un trattato fra la repubblica di Genova e il regno moresco di Granada sulla fine del Quattrocento", dans *La storia dei Genovesi. Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova* (Genova, 23-24-25-26 maggio 1989), Genova, 1990, pp. 395-412.

(26) J. Heers, *Gênes au XVème siècle*, cit., pp. 474-475.

(27) A.S.G., filza 765, notaio Bernardo de Ferrariis, doc. 198 ; édition partielle et partiellement incorrecte dans Ph. P. Argenti, *The occupation of Chios by the Genoese and their administration of the island (1346-1566)*, Cambridge, 1958, vol. III, pp. 616-618, doc. 150.

A propos du corail, il faut mentionner surtout Marsacares, où les bancs de corail très riches étaient de qualité excellente, aussi bien que ceux de Tabarca. On y trouve attestée dans les années 1440 l'activité du catalan Rafael Vives, qui avait obtenu du roi de Tunis la concession de la pêche du corail sur les côtes de Berbérie<sup>(28)</sup>. En revanche, les Génois, qui succédèrent aux Catalans dans cette activité, choisirent Marsacares : peut-être parce qu'il s'agissait d'un lieu fortifié<sup>(29)</sup>, car les conditions de vie n'étaient probablement pas meilleures qu'à Tabarca. Le 1er juin 1471, Luca Giordano de Borghetto, fils de feu Giovanni, un Ligure qui s'était établi à Marsacares, fit son testament, probablement quelque temps après le début de son séjour, bien qu'il fût en bonne santé, *timens standi in partibus istis Marsacalexii Barbarie propter insalubritatem loci*<sup>(30)</sup>.

Philippe Gourdin, dans sa récente étude sur la communauté ligure des pêcheurs de corail à Marsacares, a tiré du même document la notice de l'existence dans ce même lieu d'un cimetière chrétien (Luca Giordano disposa d'être enterré, au cas où il décéderait là-bas, *in eo loco quo alii fideles christiani sepeliuntur*)<sup>(31)</sup>. De toute façon, Luca Giordano dut bien survivre à sa crainte, puisque trois ans plus tard, le 15 juillet 1474, il fit annuler son testament. Avait-il terminé son séjour africain et se préparait-il à revenir dans sa patrie? Nous ne le savons pas. Mais cette notice si brève, qu'on peut lire sur le verso de la feuille contenant l'acte notarié de ses dernières volontés, nous permet d'affirmer d'une façon certaine que le notaire

(28) Sur Rafael Vives, cf., par exemple, F. Podesta', *La pesca del corallo in Africa nel medioevo e i Genovesi a Marsacares*, Genova, 1897, p. 16 ; R. Brunschvig, *La Berbérie, cit.*, I, p. 267 ; B. Doumerc, *cit.*, p. 124 ; *id.*, "Le consulat vénitien de Tunis (1470-1473)", dans *Les cahiers de Tunisie*, XXXXIII, nos. 155-156, 1991, pp. 461-462 [Actes du Ve Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb *Le Maghreb et les pays de la Méditerranée : échanges et contacts* (octobre 1989)].

(29) Ph. Gourdin, "Emigrer au XVe siècle. La communauté ligure des pêcheurs de corail de Marsacares", II, dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Moyen Age*, tome 102.1, 1990, pp. 133-135.

Sur les Génois et sur les pêcheries de corail de Marsacares, cf. aussi F. Podesta', *cit.*, pp. 11-32 ; J. Heers, *Gênes au XVe siècle, cit.*, pp. 201, 426-427 ; Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, I, dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Moyen Age - Temps Modernes*, tome 98.2, 1986, pp. 543-605 ; B. Doumerc, "Le consulat vénitien", *cit.*, pp. 455-460 ; R. Urbani, "Note d'archivio sui notai genovesi del '400 : l'attività di Bartolomeo Canessa", dans *La Berio*, XI.1, gennaio-aprile 1971, pp. 3-14 ; EAD., "Fonti per il commercio mediterraneo ligure nell'ultimo medioevo : i rapporti con l'Africa settentrionale", dans *Atti del IV Convegno internazionale della ceramica (1971)*, Genova, 1972, pp. 433-436 ; EAD., "Ricerche d'archivio sui rapporti tra Genova ed il Nord-Africa alla fine del Quattrocento", dans *Archivi e cultura*, VII, 1973, pp. 137-146 et dans *Ricerche d'archivio e studi storici in onore di Giorgio Costamagna*, Roma, 1974 ; EAD., "Genova e il Maghrib", *cit.*, pp. 193-198 ; Ph. Gourdin, "Italiens et Européens", *cit.*, pp. 365-376. Cf. aussi B. Doumerc, "Le corail d'Ifriqiya à la fin du Moyen Age", dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, n° 19, 1983, pp. 479-482 ; A. Ducellier, *Le registre de Giovanni Manzini, cit.*, p. 525.

(30) A.S.G., filza 1150 bis, notaio Cassano Casella, doc. du 16 juin 1471.

(31) Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, II, p. 137, note 23.

Cassano Casella - rédacteur de l'acte en question -, dont on connaissait l'activité à Marsacares pour la période qui va de 1469 à 1472<sup>(32)</sup>, s'y arrêta bien plus longtemps et, presque certainement, y exerça sa profession, même si actuellement on ne connaît pas d'actes rédigés après 1472 et avant 1480. C'est en effet pour l'année 1480 que l'activité de Cassano Casella à Marsacares est à nouveau connue, grâce à la découverte effectuée par Gourdin de quelques actes notariés qui y furent rédigés. C'est pourquoi il suppose un deuxième séjour du notaire dans ce lieu<sup>(33)</sup>.

Le travail de Gourdin est très important pour connaître l'organisation de la compagnie génoise du corail à Marsacares et la vie des hommes qui s'y établirent. Nous ajouterons seulement quelques observations et considérations que nous avons tirées de la lecture directe, dans les Archives d'Etat de Gênes, de quelques actes rédigés à Marsacares par Cassano Casella.

D'abord, à propos de la nourriture, qui consistait essentiellement en pain, biscuit et vin<sup>(34)</sup>. Toutefois, le fromage ne devait pas manquer, comme le signale un acte du 11 septembre 1469, par lequel Ambrogio de Olivella, *gubertator appaltus corallorum Marsacalexii*, remet une somme d'argent considérable à Benedetto de Oneglia, qui devra se rendre en Sardaigne pour acheter du fromage salé et le porter ensuite à Marsacares<sup>(34)</sup>. Il est fort probable que le fromage servait à la nourriture du personnel dirigeant de la compagnie.

Il semble que le travail occupait presque totalement les heures de la journée, au moins en ce qui concerne ceux qui pratiquaient vraiment la pêche du corail et les autres activités qui y étaient strictement liées, vu que la plupart des actes de Cassano Casella qui nous sont parvenus (ceux qui traitent directement de la pêche au corail) furent rédigés depuis l'heure des vêpres jusqu'à la nuit avancée : vingtième heure, vingt-et-unième, vingt-deuxième, vingt-troisième<sup>(36)</sup>.

L'émigration de la Ligura à Marsacares est masculine<sup>(37)</sup>, selon les actes en notre possession, même si quelques rares actes font référence aux femmes présentes

---

(32) Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, I, pp. 548-549

(33) Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, I, p. 599, note 124. Gourdin se demande si le premier séjour de Cassano Casella à Marsacares aurait pu se prolonger jusqu'en 1474, parce que c'est depuis cette année que commencent les actes rédigés en Ligurie par Cassano Casella : *ibidem*, p. 549.

(34) Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, II, pp. 162-163.

(35) A.S.G., filza 1150 bis, *cit.*, doc. du 11 septembre 1469.

(36) Cf., par exemple, A.S.G., filza 1150 bis, *cit.*, docc. du 5 novembre 1469, 17 décembre 1469, 1 janvier 1470 (2 actes), 22 janvier 1470, 29 janvier 1470, 31 janvier 1470, 4 février 1470 (2 actes), 5 mars 1470, 6 mars 1470 (2 actes), 1 juin 1470, 8 juillet 1470, 26 août 1470, 27 août 1470, 27 août 1470, 18 octobre 1470, 19 octobre 1470, 1 novembre 1470, 2 novembre 1470, 4 novembre 1470, 15 novembre 1470, 25 novembre 1470, 12 décembre 1470, 14 décembre 1470, 4 janvier 1471, 13 janvier 1471, 15 janvier 1471, 10 février 1471, 27 mai 1471, 13 juin 1471, 23 juin 1471, 2 juillet 1471, 4 décembre 1471, 29 janvier 1472, 13 mars 1472, 31 mars 1472.

(37) Cf., à ce propos-là, Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, I, pp. 554-555.

dans ce lieu. Le 4 décembre 1470 Agnes de Ribera de civitate Hispali partium Hispanie reconnaît être redevable, avec Battista Cavallo, fils de feu Damiano, à l'égard de Pictrino Tregia de Alassio, fils de feu Manuelc, de la somme de 42 livres génoises, que Battista et Agnes, *quisque in solidum*, s'engagent à rendre avant la fête de Saint Jean-Baptiste de l'année suivante. La femme met en gage *omnis et quemcumque raubia que habet hic, in presenti loco, tam pro dolso ipsius quam alia de causa* : elle agit avec le consentement et le *consilium* de Battista, de Blasio Sihaffino de Camogli et de Vesconte de Baliano, aussi de Camogli, qui représentent pour elle trois *ex melioribus propinquis [...], quos habet huc*. L'acte est rédigé dans la maison où les deux personnes vivaient d'habitude. Ils ne sont certainement pas conjoints, mais il est évident qu'ils vivent sous le même toit<sup>(38)</sup>.

Parmi les actes rédigés à Marsacares par le notaire Cassano Casella, il y a deux contrats d'apprentissage où on parle toujours de l'engagement de la part du garçon à ne pas commettre d'adultère<sup>(39)</sup>. C'est un engagement qu'on trouve parfois dans ce genre de contrats. Mais en ces cas-là, cela pourrait signifier que des femmes vivent dans la maison où les garçons sont embauchés. Sont-elles des femmes venues de la Ligurie ou s'agit-il d'esclaves?

Dans le deuxième cas, on aurait une preuve, bien qu'indirecte, de certains contacts de nos Ligures avec la population du lieu, contacts qui, en revanche, ne sont pas signalés dans les actes rédigés à Marsacares par Cassano Casella. Sauf, peut-être, quelques actes où on parle de la défense faite aux Chrétiens d'acheter des grains, ou d'une hostilité dans le pays, qui impliquait l'impossibilité d'y faire du cheval en toute sûreté<sup>(40)</sup>, ou bien les actes où l'on parle des sommes versées *pro redentione a Mauris* de quelques personnes<sup>(41)</sup>, ou bien aussi les actes où l'on précise - d'après Gourdin - qu'il ne faut offenser les Maures ni directement ni indirectement<sup>(42)</sup>. Par conséquent, il semble que des contacts quotidiens existaient entre les deux ethnies, même si on ne peut pas tirer cela de la lecture des actes notariés. Les actes mêmes nous renseignent sur l'emploi fréquent, par les Génois, du système de poids et mesures et des monnaies locaux. On ajoutera les très longs séjours en terre africaine de certains de nos personnages, séjours qui favorisèrent sans doute des

(38) A.S.G., filza 1150 bis, *cit.*, doc. du 4 décembre 1470. Agnes se trouve encore à Marsacares le 2 juillet de l'année suivante : *ibidem*, doc. du 2 juillet 1471.

(39) A.S.G., filza 1150 bis, *cit.*, docc. du 19 octobre 1470 et du 1er novembre 1470. Dans le premier acte le *magister cirugicus et barberius* Cosma Gatto engage pour la période de trois années en qualité de *famulus et discipulus* Giovanni Bartolomeo, fils de Francesco de Capone de Calvi, de quinze ans, auquel il apprendra l'*ars barberie*. Dans le deuxième le *filator canape* Giovanni Rapallino de Savona, fils de feu Antonio, engage pour cinq années son concitoyen Michele Tonso, fils d'Antonio, lui aussi de quinze ans, auquel il apprendra l'*ars filatarie canape et faciendi cordas*.

(40) Cf., par exemple, A.S.G., filza 1150 bis, *cit.*, doc. du 5 janvier 1471.

(41) Cf., par exemple, A.S.G., filza 1150 bis, *cit.*, doc. du 6 mars 1470 et du 10 février 1471.

(42) Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, II, pp. 164-165. Cf. aussi *id.*, "Italiens et Européens", *cit.*, p. 373.



contacts plus étroits, profonds et continus entre les deux ethnies, probablement jusqu'à l'apprentissage, parfois, de la langue locale<sup>(43)</sup>.

La vie en commun créait sans doute quelques difficultés : malgré le traité de paix en vigueur entre le royaume de Tunis et Gênes, il y avait parfois des incidents qui contribuaient à rendre très difficiles les relations entre les deux pays. On se souvient, par exemple, qu'en 1443, un navire génois, commandé par Nicola Doria et provenant d'Alexandrie, avait été attaqué dans le port de Rhodes par les Chevaliers. A bord du navire, il y avait des marchands tunisiens, dont les marchandises furent endommagées. Puisque le roi de Tunis avait accordé à ses sujets le droit de représailles contre les Génois résidant dans le royaume, Zaccaria Spinola, ambassadeur de la république de Gênes à Tunis, fut contraint de mener de longues négociations pour régler le différend. Il fut nécessaire d'instituer une *Compera Tunetis* pour pourvoir au paiement de la somme de 25.000 livres, que le gouvernement génois avait convenu de verser au roi de Tunis à titre d'indemnisation<sup>(44)</sup>. On se souvient aussi des protestations continuelles des Génois pour les fréquents dommages subis, allant parfois jusqu'à la prison et aux tortures<sup>(45)</sup>.

Mais ce n'étaient pas seulement les Maures qui perpétrèrent la violence, comme le montre la plus grande partie de notre documentation. Celle-ci ne signale les violences perpétrées par les Génois que s'il s'agit de cas éclatants. On peut rappeler, par exemple, l'épisode très connu, dont l'auteur fut, en 1460, le pirate génois Scarincio, qui créa pas mal d'ennuis à la république de Gênes<sup>(46)</sup>.

La présence génoise en Afrique du Nord est bien différente de l'émigration dans la péninsule ibérique, aussi bien dans la partie chrétienne que dans la partie islamique. Dans les royaumes d'Aragon, Castille et Portugal et même dans le royaume

---

(43) Ph. Gourdin, "Emigrer", *cit.*, II, pp. 166-167. Cf. aussi *id.*, "Italiens et Européens", *cit.*, pp. 374.

(44) A. Marengo, *cit.*, pp. 53-58 ; D. Gioffre', "Il debito pubblico genovese. Inventario delle Compere anteriori a San Giorgio o non consolidate nel Banco (secc. XIV-XIX)", *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, n.s. (LXXX), 1966, pp. 319-320.

(45) Cf. par exemple, ce qui arriva en 1466 : A.S.G., Archivio Segreto, *Diversorum Communis Ianue*, registro n° 584, f. 40, r.-v. ; A. Marengo, *cit.*, pp. 82-87.

(46) Sur Scarincio, cf., A. Giustiniani, *Castigatissimi Annali con la loro copiosa tavola della eccelsa et illustrissima Repubblica di Genova*, Genova, 1537, réimpression anastatique Forni Editore, Bologna, 1981, c. CCXII ; E. Marengo, *cit.*, pp. 78-79 ; J. Heers, "Les Génois en Angleterre : la crise de 1458-1466", dans *Studi in onore di Armando Sapori*, vol. II, Milano, 1957, p. 810 ; *id.*, "Gênes au XVème siècle", *cit.*, pp. 305-306 ; G. Pistarino, "Scarincio corsaro ligure del '400", dans *Liguria*, XXXV.10, octobre 1968, pp. 21-22 ; L. Balletto, "Battista Aicardo di Porto Maurizio, detto Scarincio, corsaro-pirata del secondo Quattrocento", dans *Corsari turchi e barbareschi in Liguria. Atti del 1° Convegno di studi* (Ceriale, 7-8 giugno 1986), Albenga, 1987, pp. 143-170.

Pour d'autres épisodes de capture de Maures par les Génois, cf., par exemple, A. Marengo, *cit.*, pp. 93-94 ; D. Gioffre', "Il mercato degli schiavi a Genova nel secolo XV", *Collana Storica di Fonti e Studi diretta da G. Pistarino*, 11, Genova, 1971, p. 33, note 59.

me nasride de Grenade, les Génois ne trouvent pas d'espace pour s'organiser en "colonies" bénéficiant d'une large autonomie territoriale et liées étroitement au gouvernement de la République. Les souverains sont très jaloux de leurs prérogatives juridiques et ne permettent pas à des groupes étrangers de s'organiser dans des formes de semi-indépendance. Au contraire, en Afrique du Nord, les principautés islamiques exercent un contrôle moins rigoureux : par conséquent les Génois peuvent tenter ici ce qu'ils avaient déjà mis en œuvre, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles, dans les pays du Proche-Orient. Ils y installent, en accord avec le souverain, leurs magasins, églises, maisons. Dans certains lieux, ils élisent un consul, là où le nombre des émigrés a atteint un nombre considérable, et les immigrants traitent directement avec la cour royale par le moyen de leurs représentants ou du consul.

On peut présumer que les Génois, en jouissant d'une certaine autonomie de gouvernement, n'ont pas tiré de ces lieux des profits moindres par rapport aux revenus des colonies d'Orient. Il est vrai qu'il y avait la question de la profession de foi ; mais en général, les Génois obtenaient une large tolérance de la part des gouvernements locaux.

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'Afrique du Nord représenta donc pour Gênes un nouveau réservoir d'énergie, qui lui permit de faire face et de surmonter la grande crise qui suivit la perte des colonies d'Orient et au choc inouï de la rentrée dans la patrie de beaucoup d'émigrants ou de fils d'émigrés qui, déjà au XV<sup>e</sup> siècle même, avaient posé de graves problèmes à la vie de la République.

Quelle fut l'importance, dans le cadre historique général, de la présence des Génois en Afrique du Nord? S'agissait-il d'une présence individuelle de quelques marchands, de familles ou compagnies, ou de la présence politique de la République? Dans le premier cas, c'étaient des relations profondes, personnelles et aussi familiales, qui favorisèrent des contacts et par conséquent une compréhension mutuelle entre deux mondes profondément différents : vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, par exemple, existait à Gênes une mosquée, et les Génois, on l'a déjà dit, adoptèrent parfois des noms arabes pour leurs fils. Et il s'agit d'une présence très avantageuse du point de vue économique pour les deux parties. Il suffit de penser à la "compagnia della frutta" des Spinola dans le royaume de Grenade et, par conséquent, dans les principautés islamiques de l'Afrique du Nord, étroitement liées au royaume de Grenade : il semble que la présence même des Génois ait rendu possible la longue survie du royaume Nasride. Dans le domaine politico-diplomatique, la République fut obligée d'avoir une conduite ambivalente, parfois ambiguë, à cause de ses relations avec le Saint-Siège et de l'existence des interdits pontificaux contre le monde islamique. Cependant, Gênes avait, dans les limites du possible, un comportement positif vis-à-vis des principautés islamiques nord-africaines ; en vertu de cela, elle put maintenir ses relations avec le Proche-Orient jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, pénétrer dans le cœur de l'Afrique et progresser ensuite, à l'âge moderne, jusqu'au nouveau continent américain.

(47) G. Airaldi, "Una moschea a Genova in età barbaresca", dans *Liguria*, XXXIX.9, septembre 1972, pp. 13-14.

# LES RELATIONS ENTRE GÈNES ET LE MAGHREB OCCIDENTAL AU MOYEN AGE, ASPECTS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Georges JEHEL

Université de Picardie - Amiens - France

Ce qui caractérise les relations entre Gênes et le Maghreb occidental au Moyen Age, c'est d'abord la précocité de leur établissement. Pour autant que l'on puisse se fonder sur une chronologie qui reste approximative compte tenu de la rareté des sources, c'est avec le Maroc que les Génois ont contracté leurs premières ententes diplomatiques d'envergure - au début du XII<sup>e</sup> siècle en 1137<sup>(1)</sup>. On remarquera que dans leur progression vers l'Orient<sup>(2)</sup>, en dehors des établissements obtenus dans les Etats latins fondés lors de la première croisade, les relations officielles entre Gênes et Byzance ne datent que de 1155, même si elles sont, dans la pratique, antérieures de quelque dix ans à cette date<sup>(3)</sup>.

Ne serait-ce qu'à l'échelle du bassin occidental, cette antériorité mérite d'attirer l'attention. Elle place le Maroc, extrémité de la plus longue diagonale au départ de Gênes, au premier rang de ses partenaires, bien avant Tunis. Cette spectaculaire attraction occidentale de Gênes, qui reste toujours très fortement engagée vers l'Orient des croisades, n'a pas été suffisamment relevée. La dynamique orientale de la politique méditerranéenne a sans doute occulté abusivement celle qui existe manifestement en Occident, et en particulier vers le Maghreb. En ce qui concerne

- 
- (1) Cf. G. Jehel, *Les Génois en Méditerranée occidentale (fin XI<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle), Esquisse d'une stratégie pour un empire*, Centre d'Histoire des Sociétés, U. de Picardie, Amiens-Paris, 1993, p. 22. Cet ouvrage servira de référence pour la suite de l'exposé. On en trouvera, pour ce qui concerne les relations géno-maghrébines, un résumé dans G. Jehel, "Gênes et le Maghreb au Moyen Age", dans *Studi Magrebini*, à paraître. L'étude de référence pour une vue d'ensemble de la diplomatie génoise, de P. Lisciandrelli : *Trattati e negoziazioni politiche della Repubblica di Genova (958-1797)*, Gênes, 1960, ne signale pas ce traité, conservé dans *Liber Jurium Reipublicae Genuensis (Monumenta Historiae Patriae)*, T. VII, Turin, 1854, col. 55. Ce traité conclut une expédition navale génoise, signalée dans *Annali genovesi di Caffaro e continuatori*, ed. C. Imperiale di Sant'Angelo et L.T. Belgrano, 5 vol., Rome, 1890-1929, vol. 1, p. 28, cité *infra* A.G. Le point de vue marocain est développé dans A. Tazi, *Histoire diplomatique du Maroc des origines à nos jours*, Imprimerie Fédala, Mohammadia, 1986-88, 10 vol. Les volumes V à VII concernent la période médiévale.
  - (2) Pour une vue d'ensemble sur la diffusion des établissements génois en Méditerranée, voir P. Stringa, *Genova et la Liguria nel Mediterraneo, insediamenti e culture urbane*, Gênes, 1982.
  - (3) Cf. M. Balard, *La Romanie génoise (XII<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle)*, Gênes, 1978, t. I, pp. 18-22.

Gênes qui ne fait que suivre ici l'action des Pisans, précurseurs en bien des domaines, l'intérêt délibérément porté à l'extrémité occidentale ne peut s'envisager que dans une visée politique générale incluant la Provence, le Languedoc et la péninsule ibérique où ils ont pris pied très tôt. Rappelons seulement qu'une équipe de charpentiers génois a répondu en 1113 à l'invitation de l'évêque de Compostelle pour y aider à la construction d'une flotte afin de tenir en respect les corsaires de l'Atlantique vraisemblablement originaires d'al Andalus et du Maroc<sup>(4)</sup>. Une motivation du même ordre avait attiré très vite l'attention des Pisans et des Génois vers les Baléares. En 1013, une expédition maritime fut menée par les Pisans contre Majorque. Les Génois qui devaient y participer, semblent s'être désistés au dernier moment<sup>(5)</sup>. En 1137, Pise renouvela sa tentative. Les Génois y prirent part avec 22 galées dont ils tirèrent selon la chronique un butin abondant. Mais c'est surtout dans le contexte de la *Reconquista*, où au terme d'accords passés avec les Catalans et Castellans, ils intervinrent activement aux sièges d'Almería puis de Tortosa, entre 1146 et 1148, que s'est amorcée, pour de nombreux siècles, une politique occidentale dont le Maroc ne pouvait manquer d'être l'aboutissement. D'autant plus que l'intérêt porté aux Baléares, qui trouva une issue favorable avec les accords de 1181-1188, se prolongea vers les émirats de Valence et de Dénia en 1150<sup>(6)</sup>. Cette pénétration ibérique se poursuit au XIII<sup>e</sup> siècle vers Séville et Cadix, avec d'importantes répercussions au Maroc, puis vers le Portugal aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La présence génoise en Occident maghrébin au début du XIII<sup>e</sup> siècle correspond par conséquent à une visée politique d'envergure dans la longue durée qui procède peut-être d'opportunités fortuites mais qui a très vite trouvé sa cohérence dans la continuité.

L'autre donnée de base, dont il faut tenir compte pour analyser les relations géno-marocaines, s'inscrit dans la démarche générale de la politique génoise qui privilégie toujours la dimension économique et commerciale, mais qui n'hésite pas en cas de nécessité à interférer dans la conjoncture politique du moment. Le Maghreb - et le Maroc en particulier - en donne de nombreuses illustrations.

On peut donc envisager cette étude dans sa progression chronologique, du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

## I - LES RELATIONS ENTRE GÈNES ET LE MAROC DU MILIEU DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE AU DÉBUT DU XIII<sup>e</sup>

Après 1150, la politique génoise avec le monde musulman occidental connaît une mutation très nette. Alors que jusque-là les Génois avaient privilégié l'action militaire, ils en viennent à une diplomatie de contact visant à établir de bonnes rela-

(4) Sur ces différents points voir G. Pitarino, *La capitale del mediterraneo: Genova nel Medioevo*, Gênes, 1993, en particulier p. 71 pour l'intervention génoise en Galice. *Ib.* pp. 185 et ss. pour la progression en Provence et Languedoc. A ce propos, voir aussi G. Jehel, *Les Génois, op. cit., passim*. Sur la course en Atlantique, voir les travaux de Ch. Picard, *Le Gharb al-andalus : étude régionale d'après les sources littéraires et archéologiques*, Paris-Sorbonne, 1986 et *La façade maritime atlantique musulmane (Péninsule ibérique-Maghreb), du XI<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle* (en préparation).

(5) Cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 17.

(6) *Ib.*, pp. 34-38.

tions avec les Etats en place, dans une perspective commerciale dont le Maghreb leur paraît être porteur. Il faut voir là une manifestation typique du pragmatisme génois qui s'est toujours efforcé de s'adapter aux évolutions internes du Maghreb plutôt que de s'épuiser à imposer une ligne belliqueuse qui n'aurait eu aucun succès compte tenu du rapport des forces. Du XIIe au XIIIe siècles, s'opère à l'initiative de l'Occident maghrébin une polarisation du pouvoir qui débouche sur la constitution au Maroc, comme en Ifriqiya, de deux systèmes certainement différents et concurrents<sup>(7)</sup>, mais qui surent tenir à distance toutes les tentatives venues d'Italie ou d'Espagne pour s'imposer en terre maghrébine. A la différence des Normands de Sicile ou des Castillans dont ils n'avaient ni les moyens ni les ambitions, les Génois ont toujours recherché la négociation pour obtenir les foundouks, les droits de circulation et d'échanges qui étaient leur unique préoccupation plutôt que de s'épuiser dans des situations conflictuelles vouées à l'impasse<sup>(8)</sup>. Il faut dire que du côté maghrébin la politique génoise était en général bien accueillie. Le système de navigation et les techniques commerciales et financières génoises étaient de la plus grande efficacité. Leur réseau d'action couvrit assez vite l'ensemble du monde méditerranéen et sa périphérie avec lesquels ils mettaient en relation le Maghreb<sup>(9)</sup>. C'est ce que les Almohades semblent avoir assez vite compris. C'est en effet dans les relations entretenues par les Génois avec le Maroc que s'observe le mieux la continuité de leur diplomatie. La politique amorcée en 1137 se poursuit régulièrement par un accord avec les Almohades en 1154 et se confirma avec l'envoi d'une ambassade ayant à sa tête le légat de Gênes, Ottone Bono de Alberici qui négocia en 1161 l'important traité qui donna aux Génois toute liberté d'action commerciale dans l'empire almohade<sup>(10)</sup>. Ce succès incontestable de la diplomatie génoise doit-il être attribué à

(7) On pense ici à la succession des Almoravides, Almohades et Mérinides, pour ce qui est du Maroc et de ses prolongations vers l'Al-Andalus, et aux Hafsides pour ce qui est de l'Ifriqiya.

(8) On doit toutefois remarquer que la vigilance génoise à l'égard du Maghreb d'où un bon siècle plus tôt étaient venus ceux qui avaient ravagé la ville, reste en éveil. En 1151, la Commune de Gênes prend une disposition interdisant à tous les ressortissants du littoral ligure d'exporter du bois susceptible de servir à fabriquer des rames ou des mâts de bateau, ainsi que des armes en pays sarrasin. Même si ce *devetum* est prononcé au nom de la chrétienté, il est surtout la manifestation de la volonté génoise de diriger la politique de toute la Ligurie face au Maghreb et s'adresse sans doute en particulier à Savone qui déjà à plusieurs reprises a fait preuve d'une certaine indépendance de comportement. Pour le détail de cette stratégie, voir mon étude: *Les Génois...* citée *supra*, en particulier p. 37 ; ou en dernier lieu : *Gênes et Tunis au Moyen Age*, communication au VIe congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb, *Guerre et paix dans l'histoire du Maghreb*, Tunis, déc. 1993, à paraître.

(9) Sur ces différents aspects, voir G. Jehel, "Gênes et le Maghreb au Moyen Age", dans *Studi Magrebini*, 1990, pp. 59-86 ; "Les Placentins en Afrique du Nord au Moyen Age", dans *Prescursori di Cristoforo Colombo, mercanti e banchieri piacentini nel mondo durante il medioevo*, Plaisance, 1994, p. 169-179.

Les relations Nord-Sud au Moyen Age : *voies terrestres et voies maritimes*, communication au 1er colloque international de Calais, *Les champs relationnels en Europe du Nord et du Nord-Ouest*, nov. 1993, à paraître.

(10) Cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 38. On remarque que le traité de 1161 comporte des clauses fiscales favorables aux Génois, mettant Ccuta au même niveau que Bougie qui est à ce moment le grand port maghrébin sous contrôle almohade.

la persévérance et l'habileté des négociateurs, ou faut-il y voir une preuve de la perspicacité almohade qui a vite dépassé l'animosité anti-chrétienne et compris le bien-fondé d'une entente avec des marchands entreprenants susceptibles par leur présence de ranimer l'activité économique de pays ravagés par de longues périodes de désordre et de guerre au cours des décennies antérieures? Par ailleurs les Almohades avaient beau jeu à faire jouer la rivalité toujours très vive entre les Génois et les Pisans depuis longtemps installée tant à Valence qu'à Bougie ou à Tunis<sup>(11)</sup>.

D'autre part, dans la mesure où les centres de décision maghrébins étaient alors à l'ouest, c'est vers le Maroc que les Génois devaient porter leurs efforts. A deux reprises, en 1169, puis en 1170, une légation génoise est reçue à Ceuta pour confirmer les traités antérieurs. Cette action est tenacement poursuivie, puisqu'en 1191 une ambassade génoise se présente devant le sultan almohade Abou Youssef Yakoub el Mansour, qui renouvelle la paix et la concorde entre les deux Etats. Ces bonnes dispositions se concrétisèrent par un développement rapide des échanges et de la présence génoise à Ceuta<sup>(12)</sup>.

(11) Cf. M. Amari, *Diplomi arabi del real archivo fiorentino*, Florence, 1863, suppl. 1887, p. 239, 255, 270, où sont recensés les accords pisano-maghrébins.

(12) Cf. G. Jehel, *Les Génois...*, op. cit., p. 38. L'enquête que j'ai menée à partir des minutes notariales génoises des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles fait apparaître que les investissements génois dans les échanges avec Ceuta représentent, entre 1155 et 1290, 42,3% du total des échanges avec le Maghreb, alors que les deux autres principales places commerciales, Bougie et Tunis, ne représentent respectivement que 28,4% et 27,2%. Ceci permet de situer la place très importante de Ceuta dans le commerce génois et par une extrapolation plausible dans le commerce méditerranéen occidental. Il faut toutefois tenir compte de l'évolution d'ensemble qui voit Ceuta perdre sa prépondérance au cours du XIII<sup>e</sup> siècle : entre 1155 et 1199, les investissements génois vers Ceuta représentent 54,8%, vers Bougie 23,2%, vers Tunis 16%. Entre 1200 et 1249, Ceuta reçoit 41,5%, Bougie 33,6%, Tunis 24,7%. Entre 1250 et 1290, la part de Ceuta tombe à 26,7%, celle de Bougie passe à 25,3%, celle de Tunis atteint 47,6%. Il y a donc au cours du XIII<sup>e</sup> siècle un déplacement net, vers l'est, du centre de gravité du commerce entre Gênes et le Maghreb. On a vu là une conséquence du déplacement des routes caravanières vers l'est au détriment de Sigilmassa et de Ceuta. D'autres facteurs ont pu intervenir qu'il faudrait quantifier, par exemple, la part prise par le commerce ibérique et en particulier les Catalans qui ont tendance aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à supplanter les Génois. Les travaux de Ch. E. Dufourcq, en particulier *L'Espagne catalane et le Maghreb aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, de la bataille de Las Navas de Tolosa, 1212, à l'avènement du sultan mérinide Abou l'Hassan, 1331*, Paris, 1966 apportent un éclairage en faveur de cette interprétation. Il leur manque toutefois une référence statistique quelque peu synthétique qui permettrait de l'étayer. Il reste que cette évolution ne saurait porter à penser que les Génois ont disparu du commerce maghrébin occidental et que Ceuta a perdu toute importance pour eux après 1250.

Pour une vue générale sur les échanges entre Gênes et le Maghreb on peut encore se reporter à : H.C. Krueger, "Genoese trade with north west Africa", dans *Speculum*, T. VIII, 1933 ; "The ware of exchanges in the genoese-african traffic of the XII<sup>th</sup> century", dans *Speculum*, T. XII, 1937, pp. 57-71.

Pour une approche critique et une réflexion d'ensemble sur la genèse des relations entre Gênes et le Maghreb, voir les études de R.S. Lopez, *Studi sull'economia genovese nel Medio Evo, I, Genovesi in Affrica Occidentale*, Turin, 1936, pp. 3-61 ; "Le facteur économique dans la politique africaine des Papes", dans *R.H.*, T. 198, 1947, pp. 178-188.

Il n'est pas aisé de préciser la nature et la structure des échanges entre ces deux grands ports. Un relevé d'exportations génoises d'épices mentionne Ceuta à plusieurs reprises pour du poivre, de la soie, de la laque, du gingembre, de l'encens<sup>(13)</sup>. Le vin semble avoir fait l'objet d'un commerce d'exportations consistantes vers Ceuta<sup>(14)</sup>.

Les exportations spécifiques de Ceuta vers Gênes ne sont pas faciles à distinguer de l'ensemble des exportations maghrébines, laines, cuirs, peaux, alun, c'est-à-dire surtout des matières premières indispensables en Europe au moment du grand essor de la production textile italienne et flamande<sup>(15)</sup>. On peut au moins distinguer deux produits d'exportation maghrébine souvent mentionnées dans un contexte marocain et qui transitent par Ceuta : l'alun, de Garbo, de Sigilmasa, de Tlemcen<sup>(16)</sup> et l'or<sup>(17)</sup>.

- 
- (13) Cf. G. Jehel, *Les Génois, op. cit.*, pp. 468-469. Ceci permet de vérifier le rôle important des Génois comme intermédiaire du commerce international maghrébin puisque ces produits ne font que transiter sur les bateaux génois sans peut-être même passer par Gênes.
- (14) Entre 1184 et 1290, sur 22 exportations de vin en provenance de Gênes vers le Maghreb, représentant environ 230 livres génoises, 119 livres sont allées à Ceuta, 74 à Tunis, 37,6 à Bougie. Cf. G. Jehel, *Les Génois, op. cit.*, p. 344.
- (15) Cf. G. Jehel, *Les relations nord-sud...*, *op. cit. supra*. La question de l'origine spécifique des produits circulant entre Gênes et le Maghreb est difficile à résoudre en raison de la nature et du libellé des sources disponibles qui posent le problème épineux de la toponymie. Ce dernier point est abordé pour ce qui concerne Gênes par R.S. Lopez dans son étude citée *supra* : *I Genovesi in Affrica...*, p. 46. On aura remarqué que les destinations les plus fréquemment mentionnées dans les minutiers génois sont pour le Maghreb : Ceuta, Bougie, Tunis. D'autres toponymes paraissent beaucoup plus rarement : Oran, Bône, Tlemcen. Sur la côte atlantique Safi, Salé paraissent peu. On sait pourtant que les Génois y ont été présents au XIII<sup>e</sup> siècle, cf. H.C. Krueger, "Early Genoese trade with Atlantic Morocco", dans *Medievalia et Humanistica*, III, 1945. De nombreuses mentions comme *Barbaria, Africa, Garbum* et même *ultramara*, comportent bien des ambiguïtés. Sur le problème des sources génoises et des obscurités toponymiques, voir G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 111-115 et pp. 307-310.
- (16) Il faut reconnaître que cette classification est très aléatoire. Le Maghreb est considéré comme exportateur d'alun, pourtant on trouve des mentions d'exportations d'alun à Gênes vers Ceuta. Cf. G. Jehel, *Les Génois, op. cit.*, pp. 351-352.
- (17) Je n'envisage pas ici d'aborder cet important dossier qui reste controversé. C'est sans doute R.S. Lopez qui, dans son étude *I. Genovesi in Affrica...*, citée *supra*, pp.35-46, a rassemblé les premiers éléments d'une réflexion qu'il a poussée assez loin dans ses conséquences sur les mécanismes financiers et monétaires européens. Le sujet a été repris sous divers angles. Par J. Devisse pour faire apparaître l'importance des routes caravanières et des échanges sel-or à l'articulation de Sigilmasa entre le Soudan et le littoral méditerranéen : J. Devisse, "Routes de commerce et échanges en Afrique occidentale en relation avec la Méditerranée. Un essai sur le commerce africain médiéval", dans *Revue d'Histoire Economique et Sociale*, 1972, T. 50, pp. 42-73 et 357-397 ; "L'arrière-plan des relations internationales au X<sup>e</sup> siècle", dans *Occident et Orient au XI<sup>e</sup> siècle*, Actes du IX<sup>e</sup>me Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Dijon, 1978, Paris, 1979, pp. 145-164; D. et S. Robert et J. Devisse, "La question d'Audagust", dans *Tegdaoust I, Recherches sur Aoudaghost*, Paris, 1970, pp. 109-156. Par R.H. Bautier, pour expliquer, sur la base du transfert des mêmes routes vers le Fezzan, l'Ifriqiya, l'Égypte, le tarissement à peu près total (ce qui est pour le moins bien schématique, nous reviendrons *infra* sur ce point capital) des relations entre Gênes et le Maroc après 1250. Cf. R.H. Bautier, "Les relations commerciales Europe-Afrique du Nord et l'équilibre méditerranéen du XII<sup>e</sup>me au XIV<sup>e</sup>me siècle", =

Dans ces conditions, l'intensité des relations géno-marocaines ne pouvait que s'accroître et avec elle la présence d'une communauté génoise au Maroc comme il s'en est formé partout où les Génois ont développé leur commerce<sup>(18)</sup>. Celle-ci a été nettement mise en évidence à l'occasion de la grande crise politique qui secoua le Maroc entre 1230 et 1235 et qu'il faut envisager dans la longue période de troubles qui conduisit à l'installation des Mérinides au pouvoir en 1269<sup>(19)</sup>. Ceuta fut certainement l'un des principaux points névralgiques, en relation avec les émirats andalous de Murcie, Cadix ou Valence. Ces aspects ont été bien étudiés du point de vue marocain<sup>(20)</sup> et catalan<sup>(21)</sup>.

- = dans *Bulletin Philologique et Historique du Comité des travaux scientifiques et historiques*, 1953 et 1954, Paris, 1955, pp. 399-416 ; *L'or et l'argent en Occident de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, C.R. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1951, pp. 169-174. Il y a là compte-tenu des analyses brillantes et quelque peu emphatiques de R.S. Lopez et des interprétations solidement charpentées de R.H. Bautier, une vaste problématique qui met Ceuta au centre de l'évolution économique-politique du monde méditerranéen. Cf. Cahen, comme il l'a fait bien souvent, est venu refroidir ces élans dans un article critique qui ne nie pas le rôle du Soudan dans l'approvisionnement en or par Sigilmassa surtout avant le XI<sup>e</sup> siècle mais tend à restreindre son importance, ce qui porte à considérer que celui-ci n'était peut-être pas à même de provoquer un tel bouleversement du système méditerranéen au XIII<sup>e</sup> siècle. Cf. Cahen, "L'or du Soudan avant les Almoravides, mythe ou réalité?" dans *Le sol, la parole et l'écrit, Mélanges en hommage à Raymond Mauny*, T. II, Paris, 1981, pp. 539-545. Il reste que l'or dit de *Paiola*, identifié comme originaire de la zone nigéro-soudanienne et diffusé par Sigilmassa, Cf. Ch. de La Roncière, *La découverte de l'Afrique au Moyen Age, cartographie et explorateurs*, vol. I, Le Caire, 1925, pp. 113-114 et R. Mauny, *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen Age, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, 1961, p. 41, circule à Gênes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, pour des transactions locales ou internationales, quelquefois en relation avec Ceuta, souvent l'Égypte et la Syrie. Ces informations m'ont été communiquées par J.A. Cancellieri qui prépare une étude documentée sur le sujet. Voir aussi G. Jehel, "Besants et dinars à Gênes au XIII<sup>e</sup> siècle", dans *Etat et Colonisation au Moyen Age et à la Renaissance*, éd. par M. Balard, Lyon, 1989, pp. 55-70 ; et *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 353-355. Ajoutons que l'or continue de jouer un rôle attractif jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle puisqu'il motive l'intervention portugaise, cf. F. Zbiria, *La crise marocaine à la fin du Moyen Age, du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Thèse microfichée, Bordeaux III, 1989, pp. 154-56, et *infra* note 58. Signalons enfin que l'or n'était peut-être pas le seul métal précieux qui intéressait les Génois. Une mine d'argent à ciel ouvert était exploitée au XIII<sup>e</sup> siècle, cf. G.S. Colin, "L'exploitation de la mine d'argent de Zgounder (Siroua) au XIII<sup>e</sup> siècle", dans *Hespéris*, 1954, T. XLI, pp. 228-29. Ce n'était peut-être pas la seule.
- (18) Sur ces points on peut se reporter aux ouvrages de P. Sringa, et de G. Pistarino cités *supra*.
- (19) Pour une vue d'ensemble sur cette évolution voir H. Terrasse, *Histoire du Maroc, des origines à l'établissement du protectorat français*, 2 vol., Casablanca, 1949-50, en particulier vol. 1, pp. 347-357.
- (20) Cf. H. Ferhat, "Sabta, Etat bibliographique", dans *Hespéris-Tamuda*, vol. 28, 1990, pp. 163-181 et *Sabta des origines à 1306*, Thèse soutenue à Paris I en 1991 (microfichée), en particulier pp. 273-288. Sur l'importance de Ceuta, son haut niveau de développement urbanistique et les capacités d'attraction qu'elle pouvait exercer sur les Génois, comme elle le fit plus tard sur les Espagnols et les Portugais, voir A.M. Tarki, "La physiologie de Ceuta, un hommage nostalgique à la ville par un de ses fils Muhammad B. Al Qāsim Al Ansārī (traduction annotée de son *Ikhtisār al-akhbār*)", dans *Hespéris-Tamuda*, 1982-83, pp. 113-162.
- (21) Ceux-ci se trouvent en effet étroitement mêlés à la crise de 1234. Cf. les travaux de Ch. E. Dufourcq, "Ceuta au XIII<sup>e</sup> siècle", dans *Hespéris*, T. 42, 1955, pp. 67-127 ; *L'Espagne catalane et le Maghrib...*, *op. cit.*, en particulier pp. 161-164.



Les aspects génois de la question doivent être replacés dans leur contexte autour d'une expression consacrée dans l'historiographie génoise<sup>(22)</sup> sur laquelle il convient d'insister.

## II - LA MAHONE DE CEUTA (1231-1235), GENÈSE ET IMPLICATION DANS LES RELATIONS GÉNO-MAROCAINES

Il y a là un ensemble d'événements qui, survenus entre 1231 et 1235, mettent en réalité en cause l'ensemble de la politique génoise au Maroc au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut distinguer à propos de ce qui est à la fois un moment des relations géno-marocaines et une structure financière, deux phases

(22) Il s'agit de la *Mahone*, un terme dont l'étymologie longtemps suspecte semble aujourd'hui assurée. Tous les auteurs (cf. R. Di Tucci, "Documenti inediti sulla spedizione e sulla mahona dei Genovesi a Ceuta (1234-1237)", *A.S.L.S.P.*, vol. LXIV, Gênes, 1935, p. 318 ; G.B. Pellegrini, "L'elemento arabo nelle lingue neolatine con particolare riguardo all'Italia", dans *L'Occidente e l'Islam nell'Alto Medioevo, Sett. di Spoleto*, 1965, vol. 2, p. 770) s'entendent sur ce point établi par M. Amari : le terme latinisé viendrait de *ma'ūnah* qui signifierait "assistance" et ferait référence à l'indemnisation consentie par les Marocains de Ceuta aux Génois en 1234 après le soulèvement de la ville ou à la contribution aux dépenses de guerres consécutives à l'attaque des *Calcurini*, selon un accord contracté avec Al Yanashti. L'ensemble de cette affaire a suscité une abondante littérature fondée sur une documentation d'origine arabe et latine.

Parmi les sources arabes, on relève Ibn Abi Zar', *Rawd Al Qirtās*, éd. Huici Miranda, Valence, 1964, pp. 491-496 ; Ibn Khaldūn : *Histoire des Berbères, extraits du Kitab al-'Ibar (livre des exemples)*, 4 vol., trad. de Slane, Alger, 1856, Paris, 1925-1926, rééd. sous la direction de P. Casanova, Paris, 1968-69, T. II, pp. 233-35. Le texte relatif au siège de Ceuta par les Génois se trouve dans la chronique d'Ibn 'Idhāri Al Marrākushī, *Al Bayān al Mughrib fi ikhtissār akhbār mulūk al Andalus wa-l-maghrib* cité par A. Khaneboubi, *Les premiers sultans mérinides, 1269-1331, histoire politique et sociale*, Paris, 1987, p. 28, sans indication d'édition sans doute Huici, avait déjà été présenté par I. Hamet d'après le *Kitāb el Istiqā li Akhbār doual el Maghrib al Aqçā*, dans *Archives Marocaines*, vol. XXXII, 1927, p. 229. On dispose d'une édition plus récente établie par M.I. Kattani, M.B. Tawit, M. Zniber et A. Zemmama, Casablanca, 1985. D'après celle-ci M. Cherif de l'U. de Tétouan a eu la gentillesse de me faire parvenir une traduction en français de la p. 350 qui relate l'épisode de 1235.

Les sources latines qui intéressent directement Gênes sont plus nombreuses. Outre les minutiers génois où l'on trouve, éparées, des allusions à la Mahone de Ceuta, citons les chapitres des *Annales Génoises*, *op. cit.*, attribués à Bartolomeo dans le vol. III de l'édition C. Imperiale di Sant'Angelo et I.T. Belgrano ; un texte de Jacopo da Varagine dans sa chronique éditée par G. Monleone, *Jacopo da Varagine e la sua cronaca di Genova dalle origini al MCCXC VII, Studio introduttivo e testo critico commentato*, 3 vol., Rome, 1941 ; vol. II, p. 94 ; quelques pages de G. et G. Stella, "Annales Genuenses, 1292-1409", dans *Rerum Italicarum Scriptores*, T. XVII -2, éd. G. Petti Balbi, Bologne, 1975, pp. 32-33. Parmi les principales études sur la question, on trouve M.G. Canale, *Nuova istoria della repubblica di Genova, del suo commercio e della sua letteratura*, Florence, 1860, T. II, pp. 346 et ss ; L. Mas-Latrie, *Traité de paix et de commerce concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age*, 2 vol., Paris, 1866-1872, T. I, p. 81 ; R. Cessi, *Studi sulle maone medioevali*, *Archivio storico italiano*, LXXVII, 1919, vol. 1, pp. 5-69 ; R. Di Tucci, *Documenti inediti...*, *op. cit.* ; I.S. Allouche, "Une tentative des Génois pour s'emparer de Ceuta", dans *Hespéris*, 1946, pp. 416-417.

chronologiques distinctes : une série d'actions militaires et diplomatiques en relation avec l'évolution intérieure du Maroc d'abord et un dispositif original mis en place par la Commune de Gênes aux fins de pourvoir aux besoins des opérations, auxquelles les Génois ont été mêlés plus ou moins volontairement et d'indemniser les participants et les victimes des différentes expéditions<sup>(23)</sup>.

### Les préliminaires de la crise : 1208-1231

La première phase qui commence en 1231 est précédée d'une période de tension liée à l'évolution au Maroc. Elle résulte de la convergence de plusieurs facteurs. D'abord les arrière-plans de la politique génoise qui, sans chercher à avoir directement prise sur l'évolution de la politique marocaine en subit nécessairement les contre-coups. Les Génois ont essayé de maintenir leurs bonnes relations avec les Almohades. En 1208, une ambassade s'est rendue au Maroc pour concrétiser ces intentions. Elle a été reçue par le sultan An-Nāṣir qui régna de 1198 à 1214<sup>(24)</sup>. En 1223, cette action s'est prolongée par une autre ambassade<sup>(25)</sup>. A partir de 1225, la situation s'est déjà détériorée au Maroc, sous le règne d'al-Mu'min. La première manifestation de ces troubles, qui frappent les intérêts génois à Ceuta, est la révolte de la ville contre le pouvoir central mu'minide. Dans le conflit qui oppose al-Mu'min à son frère Abū Mūsā, Ceuta prend le parti de ce dernier dans un premier temps, puis fait appel aux Musulmans d'Espagne qui, avec Ibn Hūd, trouvent une bonne occasion de prendre pied au Maroc et, en particulier, de s'emparer de Ceuta<sup>(26)</sup>. En août 1231, Gênes décide d'intervenir pour protéger ses ressortissants. Une ambassade est envoyée auprès de l'Emir de Murcie, Ibn Hūd. Celui-ci qui occupe Ceuta après l'envoi d'une troupe menée par un de ses exécutants, un certain Al Kastini, que la source génoise désigne sous le nom d'Augustino<sup>(27)</sup>, reçoit les Génois avec une générosité qui ne peut manquer de retenir l'attention. Il fait présent à Gênes d'une somme de huit mille besants ainsi que d'un cheval drapé d'or et ferré d'argent<sup>(28)</sup>.

---

= L'intervention génoise, le thème de la mahone et des *Calcurini* qui s'y rapportent sont abordés avec nuances par H. Ferhāt dans l'étude citée *supra* pp. 286-288. La question a été reprise par M. Del Carmen Mosquera Merino, "Ceuta y Génova, incidencias bélicas (siglo XIII)", dans *Congreso internacional El estrecho de Gibraltar Ceuta*, nov. 1987, publication de l'Universidad Nacional de Educación a distancia, pp. 231-248. On trouvera des compléments aux documents d'archives et aux analyses de Di Tucci dans G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 67-70.

(23) Seul le premier aspect sera abordé ici. Pour ce qui concerne l'aspect financier bien étudié par R. Di Tucci, on peut se reporter à G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 70.

(24) Cf. *Annales Génoises...*, *op. cit.*, vol. II, p. 110, désigné dans le texte latin *Emir El Moslim* ("chef des croyants").

(25) *Ibidem*, p. 192. Les ambassadeurs génois sont Enrico Mallassana et Nicolo Enbrono.

(26) C'est ce qui ressort du *Rawḍ al Qirtās...* *op. cit.*, T. II, p. 527, et de Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères...*, *op. cit.*, T. II, pp. 233-235 et 322.

(27) Il s'agit en fait d'Al Ghusti, amiral de Séville au service d'Ibn Hūd, personnage douteux d'après les ressources qui le décrivent, cf. H. Ferhat, *Sabta...*, *op. cit.*, pp. 280-282;

(28) *Annales Génoises...*, *op. cit.*, vol. III, p. 56, année 1231.

Les Génois avaient pour objectif de faire garantir par leurs partenaires la sécurité de leurs ressortissants à Ceuta. Il est vraisemblable que l'émir de Murcie a, quant à lui, cherché à s'attirer les bonnes grâces de Gênes en vue de l'affrontement prévisible avec les Marocains. Dans cette hypothèse, sa démarche a échoué, puisqu'en octobre 1231, il est chassé de Ceuta par Ahmed Al Yanashti. Ce dernier vient contester la succession d'al-Mu'mîn, mort le 17 octobre 1231, revendiquée par son fils, ar-Rachid<sup>(29)</sup>.

### Les années 1231-1235<sup>(30)</sup>.

Les Génois se trouvent dans une situation difficile compte tenu des intérêts en jeu. Ils constituent une communauté nombreuse et vulnérable<sup>(31)</sup> et se sont diversement engagés avec les partis en présence. En 1233, une ambassade, dirigée par Jacopo di Marino, rappelle à Ceuta que la métropole n'oublie pas ses compatriotes<sup>(32)</sup>.

C'est ici que l'on voit apparaître ces mystérieux *Calcurini*. On n'en finit pas de s'interroger sur ceux que la chronique génoise désigne dès le XIIIe siècle comme des *croisés*<sup>(33)</sup> à la solde du tenant légitime du pouvoir Ar-Rachid, en vue de reprendre Ceuta tombée aux mains du rebelle Al Yanashti. La principale conséquence de cette intervention sans aucun rapport avec le contexte marocain<sup>(34)</sup> est d'avoir provoqué, d'après la chronique génoise des dégâts considérables sur les biens et les personnes tant à Ceuta que précédemment à Cadix et provoqué à Gênes

(29) *Rawd al Qirtâss...*, *op. cit.*, p. 260.

(30) On suit ici le récit génois rapporté dans les *A.G.*, *op. cit.*, vol. III, pp. 72-75 déjà exposé dans G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 67-70. On ne s'étonnera pas qu'il diffère quelque peu des sources arabes utilisées par I.S. Allouche et H. Ferhât, cités *supra*.

(31) *Cf. infra*.

(32) *Annales Génoises*, *op. cit.*, vol. III, p. 68.

(33) Le texte latin des *Annales Génoises* dit : *calcurini cruce signati*, *op. cit.*, vol. III, p. 72. Le dernier exposé consacré par C.E. Dufourcq à cette question se trouve dans *Vers la Méditerranée orientale et l'Afrique*, Xe Congrès de la Couronne d'Aragon, Saragosse, 1975-79, pp. 7-90, en particulier pp. 19-20, repris dans *l'Ibérie chrétienne et le Maghreb, XIIIe-XVe siècle*, Aldershot, Variorum, ed. J. Heers et G. Jehel, 1990. Il y reprend son interprétation plausible selon laquelle ces *Calcurini* seraient des Catalans. Il faut tout de même mentionner l'observation de l'annaliste génois du XVe siècle, A. Giustiniani qui déclare : "*Ed in questo anno (1234) accaddette che la nazione de Calcurini che forze sono Gallegghi, Biscaini o Navarri (la qual cosa io lasso dubbiosa, perche non ho potuto aver notizia alcuna, che gente fussino questi Calcurini)...*", dans *Annali della Repubblica di Genova*, 2 vol., 1470-1536, éd. G.B. Spotorno, 3ème éd., Gênes, 1854. Qu'ils aient été Catalans ou Basques n'est pas contradictoire avec le fait qu'ils aient la croix et qu'ils se soient prévalus d'un alibi religieux pour agir (*cf. G. Jehel, Les Génois...*, *op. cit.*, p. 69).

(34) Dans son étude citée *supra*, p. 273, H. Ferhât s'efforce de bien distinguer entre le comportement plutôt légitimiste de la population encadrée par les Fuqahas et l'aventurisme des meneurs, qu'il s'agisse d'Ibn Hûd ou d'Al Yanashti. Cette disparité peut avoir eu des conséquences sur la situation des Génois qui se trouvent pris dans les remous dont ils ne comprennent peut-être pas la nature. L'auteur considère également que l'épisode des *Calcurini* ne fait que brouiller la compréhension et n'a rien à voir avec le contexte marocain.

la réaction militaire interprétée dans les sources comme une tentative d'occupation de Ceuta. Cette interprétation, en dépit de la véhémence de la chronique arabe est difficilement recevable<sup>(35)</sup>.

La suite des événements se déroule en deux temps.

En 1234, devant l'agression des *Calcurini* poussés contre Ceuta par Ar-Rachid, pour autant que cette interprétation soit fondée, on voit Al Yanashti faire alliance avec les Génois pour les repousser. La chronique génoise fait explicitement état d'une lettre envoyée par Al Yanashti au Podestat de Gênes, Remedio Rusca, dans laquelle il s'engage à indemniser les Génois à concurrence de la moitié et plus des frais occasionnés :

*Dominus vero Remedius, Ianue Potestas, receptis litteris a soldano Septe quod mitteretur sibi succursus et ipse faceret medietatem expensarum et ietiam amplius ad voluntatem potestatis et communis Ianue*<sup>(36)</sup>.

C'est une véritable armada que les Génois mettent en place pour dégager Ceuta de la menace des *Calcurini* : 18 galées et quatre naves venues de Ceuta.

---

(35) Elle est pourtant admissible si l'on se fonde sur le récit du *Bayān* et développé par I.S. Allouche, cité *supra*. H. Ferhāt hésite à s'y rallier, admettant que la politique génoise vise en général à essayer de s'introduire par la négociation plutôt que par la force, (*Sabia...*, *op. cit.*, p. 286). Ce point de vue gagnerait en crédibilité si, au lieu de considérer que le *Bayān* qui se contente d'affirmer que "*Les Génois voulaient prendre la cité*" est le seul témoignage important (H. Ferhāt, *ibid.*, p. 286), on tenait compte également du récit génois (*A.G.*, cité *supra*) qui, même en les exagérant, fait apparaître des préjudices subis par la communauté génoise, qui peuvent avoir suscité une réaction énergique de défense, sans intention conquérante.

On ne saurait toutefois l'écarter complètement par principe. Que ce soit lors de la première croisade en Syrie, ou à Mahdiya en 1088, à Tortosa et Almería en 1146-48, lors des croisades de Saint Louis en 1248 et 1270, et en bien d'autres circonstances sur le littoral maghrébin ou ailleurs, les Génois ont rarement hésité à prendre part à des opérations navales de guerre ou de pillage. Mais en la circonstance, leurs mobiles étaient d'un autre ordre.

On s'est demandé pourquoi les rapports traditionnellement bons entre la dynastie almohade, représentée ici par ar-Rachid, et Gênes s'étaient à ce point détériorés, l'historien génois R.S. Lopez dans *I Genovesi in Affrica...*, *op. cit.*, pp.12-13, se livre à une extrapolation à partir d'un épisode de 1202 survenu entre Almohades de Tunis et Pisans, qui auraient sollicité une aide en vue d'une attaque envisagée contre Mahdiya. C'est un détour bien compliqué pour expliquer la situation de 1234. Les Génois n'ont aucune raison particulière d'avoir une prévention quelconque à l'égard de celui qui tient Ceuta, que ce soit l'héritier muminide, un prince berbère indépendant, ou le roi de Murcie. L'accord de 1231 avec Ibn Hūd montre que les Génois sont au moins autant engagés avec les princes musulmans issus des Reyes de Taïfas qu'avec les Almohades du Maroc. Quant à l'ancienneté des relations avec les Almohades, bien que remontant à 1137, elle ne saurait constituer un engagement irréversible. Tout au long du XIIIe siècle, les Génois se sont aussi bien entendus avec les Almoravides du Maroc ou des Baléares qu'avec les Hammadides de Bougie ou d'autres pouvoirs locaux. Leur politique marocaine procède surtout d'un opportunisme pratique, qui pouvait se traduire par des renversements d'alliance.

(36) *A.G.*, *op. cit.*, vol. III, p. 73.

Quatre galées sont placées sous le commandement de Lanfranco Spinola, dix sous celui d'Ottobono de Camilla, quatre galées et quatre naves sous Ingone di Bonifacio della Volta. C'est pour financer cette expédition qu'un emprunt de 18.000 livres a été lancé à Gênes, assis sur la perception d'une taxe de douze deniers par mine de sel pendant dix ans. Il semble bien que Yanashti ait tergiversé au moment d'exécuter ses promesses et en particulier d'indemniser les Génois des dommages causés par les *Calcurini*. Il est bien possible également qu'il se soit effrayé du déploiement des forces génoises mises en œuvre pour libérer Ceuta avec le risque vraisemblable de les voir agir pour leur profit. On le voit alors amener les *Cabiles*<sup>(37)</sup> alentour et les exciter contre ceux qu'il n'a pas de mal à présenter comme des envahisseurs. Il s'ensuit une deuxième mise à sac du quartier génois de Ceuta, cette fois-ci par les forces locales au service du nouveau maître de la ville, Al Yanashti. C'est ce qui provoqua une nouvelle réaction militaire génoise.

Il semble qu'une partie de l'année 1235 se soit déroulée en tractations entre Al Yanashti et une mission génoise dirigée par Carbone Malocello. Les négociateurs n'ont pas dû obtenir satisfaction puisque les Génois, se sentant en position de faiblesse, se replient à Séville, en terre musulmane, et y retrouvent leurs compatriotes, qui y sont installés sans que rien soit tenté contre eux, ce qui confirme bien les divergences de points de vue et d'intérêts du côté musulman.

Il est finalement décidé que l'on reprendra le siège de Ceuta sitôt que seront arrivés les renforts demandés à Gênes. C'est une opération strictement navale qui est montée, avec une flotte encore plus considérable que la précédente, composée de soixante grandes naves, 31 plus petites, 20 galées et un certain nombre de petites embarcations. C'est avec ces énormes moyens complétés par tout un matériel *ad hoc* que les Génois mettent le siège devant Ceuta et viennent assez facilement à bout de la résistance musulmane<sup>(38)</sup>. Un spécialiste génois des questions africaines, Ugo Lercario, est chargé des dernières négociations qui aboutissent à la paix.

### III - DE LA CRISE DE CEUTA À L'INTERVENTION PORTUGAISE (1415)

Nul doute que la crise de 1230-35 ait pu avoir des conséquences sur les relations géno-marocaines, et en particulier à Ceuta. Mais il ne faut sans doute pas, en

---

(37) C'est-à-dire les tribus autochtones, selon la traduction de M. Amari du terme arabe *Kabila*, dans *Nuovi ricord arabici sulla storia di Genova*, Gênes, 1873, p. 615. C'est ce que décrit l'extrait du *Bayān...*, *op. cit.*, *supra*. Une source espagnole utilisée par Ch. E. Dufourcq dans *La question...*, *op. cit.*, p. 99, fait état de bandes de Rifains qui firent irruption dans le quartier génois qu'ils incendièrent.

(38) Cf. A.G., vol. III, p. 75. On peut se demander, dans la mesure où sa datation varie entre 633 (1235-36) et 636 (1238-39) d'après l'édition M.I. Kattani *et alii* citée *supra*, si le texte du *Bayān* ne correspond pas plutôt à ce deuxième assaut génois qu'à celui de 1234. Il y a une grande similitude sur certains termes. Par exemple les machines de guerre génoises mentionnées par Ibn 'Idhāri (*manjanīq*) sont notées dans le texte latin (*trabuc-chis et aliis machinis*). Il va de soi que ce que la chronique génoise présente comme une grande victoire génoise, est présenté chez Ibn 'Idhāri comme un triomphe des Sabtiens. Les deux textes s'achèvent toutefois sur le principe de l'indemnisation génoise.

prenant les chroniques à la lettre en surestimer les effets. En particulier sur le plan international. Sans mettre directement en cause les événements de 1230-35, mais en se référant plutôt au recul almohade sanctionné par Las Navas, et surtout en s'appuyant sur le transfert des routes caravanières auquel il a déjà été fait allusion, on a voulu voir entre 1230 et 1250 une translation du centre de gravité des intérêts génois en Méditerranée occidentale du Maroc vers l'Ifriqiya<sup>(39)</sup>. S'agissant de la détérioration des relations entre Gênes et Ceuta, on ne voit pas pourquoi elle aurait eu des conséquences plus graves que les nombreux affrontements qui ont jalonné sans les interrompre les relations géno-tunisiennes du XIe au XVe siècle<sup>(40)</sup>. Sur le plan plus général, on peut admettre qu'il y ait eu pour des raisons diverses une période de flottement, voire de recul, des positions génoises à Ceuta<sup>(41)</sup>. Il faut toutefois tenir compte de l'évolution dans la longue durée. Du XIe au XIIIe siècles, qu'il s'agisse de Gênes, de Pise, de Venise même, le centre de gravité des intérêts occidentaux était plutôt vers l'Est. Il reflue vers l'Ouest à partir du XIVe, sous l'effet de divers facteurs mais en particulier de la poussée ibérique, Catalogne, Castille, Portugal. Quand on mesure à quel point les Génois sont engagés dans tout ce qui concerne l'Atlantique depuis le XIIe siècle avec leurs positions à Salé et Safi, puis au XIIIe avec la tentative de circumnavigation des frères Vivaldi jusqu'aux investigations vers les Canaries et Madère au XVe siècle, qui sont à l'origine des expéditions colombiennes, il faut bien admettre que le Maroc, l'Andalousie, le détroit de Gibraltar et Ceuta restent une polarité majeure de la politique génoise bien au-delà de 1230. Il est certain qu'il faudrait à cette interprétation une vérification sur les archives génoises des XIVe-XVe siècles, fort abondantes, du même type que celles qui ont été faites pour les XIIe-XIIIe. En tout état de cause, nous disposons d'une importante série d'indices du maintien des relations diplomatiques et économiques ainsi que de la persistance de la présence génoise à Ceuta jusqu'au milieu du XVe siècle, tant sur le plan des manifestations physiques que de l'activité diplomatique et commerciale entre Gênes et le Maroc.

(39) Telle est la substance de l'article de R.H. Bautier, "Les grands problèmes politiques et économiques de la Méditerranée médiévale", dans *Revue Historique*, T. 234, pp. 1-28, en particulier pp. 15-16. En tout état de cause, il ne faudrait pas laisser supposer que les relations entre Gênes et l'Ifriqiya se sont nouées où renforcées à la suite des événements de Ceuta. Elles se sont établies bien avant, cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 71.

(40) Cf. G. Jehel, *Gênes et le Maghreb au Moyen Age et Gênes et Tunis au Moyen Age*, cités *supra*.

(41) Cela pourrait paraître d'autant plus logique que la poussée catalane commence à se manifester, prenant une réelle ampleur à partir de 1250, cf. Ch. E. Dufourcq, *L'Espagne...*, *op. cit.* Un peu plus tard Ceuta devient même un enjeu majeur de la rivalité entre Génois et Catalans. Ceux-ci se substituant progressivement aux Génois dans les affaires intérieures du Maroc. Selon Ch. E. Dufourcq, *La question...*, *op. cit.*, p. 120, Jacques le Conquérant aurait contribué à l'installation des Mérinides au pouvoir. Toutefois, pour en revenir à Gênes, le relâchement des liens avec Ceuta ne va pas de soi. Le parallèle avec Tunis, par exemple, ne le confirmerait pas. On sait qu'au lendemain du siège de Tunis par les Franco-Génois, en 1270, les transactions commerciales entre Gênes et Tunis reprenaient aussitôt, la communauté génoise de Tunis étant restée dans la ville pendant le siège, cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 85. Voir également *infra*.

## LA COMMUNAUTÉ GÉNOISE DE CEUTA AU MOYEN ÂGE

Elle s'observe à différents niveaux avec une grande continuité depuis le XII<sup>e</sup> siècle. D'abord sur le plan diplomatique et institutionnel. Le corpus des traités, accords et conventions résultant de l'intense activité de la diplomatie génoise qui multiplie les ambassades et les légations dans toute la Méditerranée et qui est à cet égard une véritable plaque tournante de l'activité internationale euro-méditerranéenne, concerne directement le Maghreb. Il permet de suivre la progression de la mise en place d'institutions permettant d'administrer les enclaves, comptoirs, fondouks et autres mis à la disposition des marchands génois pour leurs activités<sup>(42)</sup>. Toutefois, en dépit de sa précocité diplomatique, la vérification documentaire de la présence génoise au Maroc et à Ceuta est plus tardive qu'à Bougie ou Tunis<sup>(43)</sup>. Elle est pourtant certainement influente au plus haut niveau dès le XII<sup>e</sup> siècle. Dans le traité de 1137, il est stipulé que les cités provençales, Marseille en particulier, s'en remettent aux Génois pour établir en leur nom des accords commerciaux avec le Maroc<sup>(44)</sup>. En 1201, un Génois, membre d'une famille déjà illustre, Angelo Spinola, reçoit du sultan An-Nāsir, mission d'intervenir à Pise pour obtenir l'établissement de relations régulières entre le Maroc et cette ville<sup>(45)</sup>. Ce rôle d'intermédiaire qu'ils ont souvent joué, témoigne de l'implantation et du crédit dont disposent les Génois.

(42) La base documentaire de ces études reste l'ensemble des travaux de L. de Mas Latrie, en particulier : *Traité de paix...*, *op. cit.* Pour une vue d'ensemble du problème institutionnel voir : *Etat et Colonisation...*, *op. cit.* La bibliographie génoise sur la question est immense et ne saurait être énumérée ici. On peut citer parmi les travaux de R.S. Lopez : *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologne, 1938 ; parmi ceux de G. Pitarino, *La capitale del Mediterraneo...*, *op. cit.*, *supra* ; J. Heers, *Gênes au XV<sup>e</sup> siècle, activité économique et problèmes sociaux*, Paris, 1962 ; M. Balard, *La romanie Génoise (XII<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle)*, Rome-Gênes, 1978. Tous ces travaux étudient en détail les mécanismes institutionnels et administratifs de la présence génoise outre-mer. Pour ce qui concerne le Maghreb on se reportera à G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 369-420, en particulier.

(43) On peut se reporter ici à la longue réflexion de Lopez, dans *I. Genovesi...*, *op. cit.*, pp. 23-28, sur l'interprétation des termes en particulier celui de *Scribania* pour désigner une sorte de préfiguration du consulat. Celui-ci apparaît tardivement à Ceuta, en 1228 (G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 387). La *scribania* apparaît en 1214 (*cf.* G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 471) dans un document qui signale à la fois les *scribanie* de Ceuta et de Bougie - celle-ci existe déjà en 1164 (*ibidem*, p. 379). La question du fondouk se pose dans les mêmes termes. Les Génois disposent de fondouks sur les grandes places d'Occident avant 1200 (*cf.* G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 472). Le fondouk de Ceuta est mentionné dans un acte notarié génois de 1228 qui précise qu'un Génois, Opizo di Castello, possède une boutique à Ceuta, *extra fundicum* (*cf.* G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 383). Il y est fait allusion lors du soulèvement de 1234 (*cf. supra*). Mais dans la mesure où consulat et *scribania* sont antérieurs, on peut considérer que la base territoriale de leur établissement servait d'assise au fondouk bien avant 1228 (*cf.* G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 382-383).

(44) *Cf.* G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 22, d'après *Le Liber Iurium Reipublicae Genuensis, Monumenta historiae patriae*, 2 vol., Turin, 1854-1857, vol. I, col. 55. Les Marseillais sont en effet bien installés à Ceuta depuis au moins 1228. *Cf.* J. Caille, "Les Marseillais à Ceuta au XIII<sup>e</sup> siècle", dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman, Hommage à Georges Marçais*, Alger, 1957, T. II, pp. 20-31.

(45) *Cf.* M. Amari, *Diplomi arabi del real archivio fiorentino*, Florence, 1863, p. XLI.

Quant aux manifestations de leur présence dans la vie quotidienne à Ceuta, elles apparaissent indirectement dans la documentation<sup>(46)</sup>. Les conséquences de la crise de 1230-35 ont laissé suffisamment de traces archivistiques à Gênes qui attestent de sa densité avant 1230<sup>(47)</sup> pour qu'il n'y ait pas lieu d'y insister. Ce qu'il importe de faire ressortir, c'est plutôt la continuité génoise à Ceuta après 1235. Les ambassades de 1236 puis 1262, les convois navals comme celui de 1242<sup>(48)</sup>, et surtout la reprise des opérations commerciales enregistrées dans les minutiers génois en sont des signes certains<sup>(49)</sup>. En 1267, les Génois exercent à Ceuta une représentation consulaire pour tous les consulats génois de Berbérie et d'Andalousie<sup>(50)</sup>, ce n'est pas le signe d'un déclin<sup>(51)</sup>.

## LES RELATIONS GÉNO-MAROCAINES AUX XIV<sup>e</sup> ET XV<sup>e</sup> SIÈCLES

La continuité diplomatique est attestée au XIV<sup>e</sup> siècle par plusieurs mouvements signalés dans les archives génoises. Le 13 mai 1343, un registre des dépenses de la Commune de Gênes<sup>(52)</sup>, signale que Leonardo Maruffo et Leonardo Cattaneo, et leurs associés ont dépensé 44 livres, 16 sous et 8 deniers pour une ambassade auprès du roi de *Garbo*<sup>(53)</sup>. Outre l'intérêt que présentent ces renseignements sur les supports financiers de l'activité diplomatique, ils laissent supposer la poursuite d'opérations d'envergure de Gênes en direction du Maghreb<sup>(54)</sup>. C'est ce que confir-

(46) A l'occasion de diverses procédures, des Génois en résidence à Ceuta sont appelés à témoigner à Gênes, où il leur est demandé de se présenter sous délais. C'est donc qu'ils sont installés à Ceuta ou en rapport avec des Génois qui s'y trouvent, cf. D. Puncuh, *Il cartulario del notaio Martino, Savona, 1203-1206*, Gênes, 1974, doc. n° 591, 593, 615, 656, 664, 693, 699, 700, 703, 740, 763, 764, 784.

(47) La très importante série documentaire rassemblée par D. Tucci, cité *supra*, concernant l'indemnisation des Génois dans le cadre de la mahone suffit à en rendre compte. Elle mériterait une étude statistique précise tant du point de vue des investissements que de l'identification des individus et des réseaux d'activités qui les relient.

(48) Cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 71. Voir aussi Ch. E. Dufourcq, *La question...*, *op. cit.*, p. 102.

(49) Cf. *supra*, note 12.

(50) Cf. Ch. E. Dufourcq, *La question...*, *op. cit.*, p. 115.

(51) D'autant plus qu'on y trouve des représentants des plus grandes familles génoises, celle du grand poète, juriste et homme d'affaire Lanfranco Cigala par exemple, dont plusieurs membres résident à Ceuta en 1251, 1252. Cf. A.M. Boldorini, "Per la biografia del trovatore Lanfranco Cigala", dans *Miscellanea di Storia ligure in onore di G. Falco*, Milan, 1962, pp. 175-197 et en particulier p. 181. Hors de Ceuta, la présence génoise est peu documentée. On sait pourtant que des Génois circulent de Tlemcen à Marrakech où un de leurs notaires a exercé, cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 312.

(52) *Magistrorum rationalium introitus et exitus*, Cf. V. Polonio, *L'amministrazione della Res Publica genovese fra Tre e Quattrocento*, l'Archivio "Antico Comune", Gênes, 1977, p. 109.

(53) *Archivio di Stato de Gênes, Antico Comune*, n° 45, f° 25. Le même registre signale au f° 77, une ambassade à Tunis, menée par Oberto Gattilusio en novembre 1343, qui a coûté 275 livres à la Commune. Cette ambassade tunisienne est en relation directe avec le traité de 1343 étudié par G. Petti Balbi, "Il trattato del 1343 tra Genova e Tunis", dans *Saggi e documenti I, Studi e Testi del Civico Istituto Colombiano* 2, Gênes, 1978, pp. 295-322. Voir également G. Jehel, *Gênes et Tunis...*, *op. cit.*, *supra*.

(54) Rappelons qu'à la suite d'une expédition navale lancée par le sultan Abū l'Ḥassan, en 1340, une galée génoise commandée par un représentant de la famille Impériale parti =



mé un document de 1347 qui fait état des dépenses de l'ambassade de Branchaleone Lercario au roi de Garbo. Il s'est déplacé avec sa suite dont un interprète<sup>(55)</sup>, chevaux et mules, auxquelles outre les frais de transport, à travers tout le Maghreb de Tunis au Maroc, en passant par Bône, s'ajoutent des largesses envers les notabilités rencontrées au passage (*largitiis certis baronibus in Africha*)<sup>(56)</sup>.

Le prolongement de cette politique se concrétise par une recrudescence du commerce génois qui se déploie résolument vers l'Atlantique sans négliger les routes intérieures par Tlemcen et Fez. Il semble d'ailleurs que dans un premier temps l'activité génoise ait été stimulée par la rivalité des Portugais, puis que la prépondérance de ces derniers leur ait été préjudiciable<sup>(57)</sup>. Cependant les sources portugaises font ressortir le fort enracinement génois à Ceuta bien au-delà du XVe siècle<sup>(58)</sup>. De toutes façons, la politique marocaine de Gênes au XVe siècle ne peut s'envisager que dans le cadre du grand déploiement des réseaux d'influence génois, en Andalousie, au Portugal et dans les archipels atlantiques<sup>(59)</sup>. Elle vise autant le contrôle des routes et des marchés d'Afrique que ceux du Portugal, de la Gascogne, de l'Angleterre et de la Flandre<sup>(60)</sup>. Plus que jamais au XVe siècle, la zone du détroit de Gibraltar et de sa périphérie marocaine constitue un enjeu majeur pour les Génois.

---

= cipe à une opération de défense du littoral ibérique organisée par la Castille. Cf. *Annali genovesi dopo Caffaro e i suoi continuatori, edizione italiana*, G. Monleone, vol. XI, Gênes, 1972, p. 34. Les Génois paraissent bien engagés dans l'alliance castillane : la même année Egidio Boccanegra participe à la conquête d'Algésiras par les Castillans, cf. V. Vitale, *Breviario della storia di Genova, lineamenti storici e orientamenti bibliografici*, Gênes, 1955, vol. 1, p. 133.

(55) Sur ce point, voir G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, pp. 377-378.

(56) Ce document est suffisamment important pour être cité in extenso., cf. Annexe. Nous disposons en effet de très peu d'information sur la circulation des Génois au Maghreb, autrement que par cabotage côtier. Ici compte tenu des chevaux et mules mentionnés, on sait qu'il y a eu déplacement par terre, au moins en suivant la côte sinon en s'enfonçant dans le pays. On a tout de même des signes de la présence génoise à Marrakech, à Tlemcen, cf. G. Jehel, *Les Génois...*, *op. cit.*, p. 312, et dans le sud tunisien, cf. A. Giuffrida, "Frammenti di corrispondanza commerciale del Genovese Giovanni Gregorio Stella, mercante a Tunisi", dans *Cahiers de Tunisie*, 1972, n° 20, pp. 25-37, qui fait apparaître un commerce de chevaux entre Ouargla et la Sicile, par l'intermédiaire de Génois.

(57) Sur les différents aspects de l'expansion commerciale génoise vers le Maroc et l'Atlantique au XVe siècle, voir J. Heers, *Gênes au XVe siècle, activités économiques et problèmes sociaux*, Paris, 1961, pp. 473-482. L'or n'est pas le seul centre d'intérêt de ce commerce mais il n'en est pas absent.

(58) Les travaux de R. Ricard et en particulier : "Contribution à l'étude du commerce génois au Maroc durant la période portugaise (1415-1550)", dans *Annales de l'Institut d'Etudes orientales de l'Université d'Alger*, T. III, 1937, pp. 53-73, apportent suffisamment sur ce point pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister.

(59) Cf. J. Heers, *Origine et structures des compagnies coloniales génoises (XIIIe-XVe siècles)*, dans *Etat et colonisation...*, *op. cit.*, pp. 17-33, où est bien mis en évidence le rôle des grandes familles génoises, les Boccanegra à Séville, et, au service de la Castille, au XIVE siècle, les Pessagno, dont un représentant devient amiral de Castille, les Pinelli, les Dentuti, les Franchi Luxardo qui obtiennent le gouvernorat des Canaries et bien d'autres.

(60) Cf. G. Jehel, *Les relations Nord-Sud...*, *op. cit.*

## ANNEXE

### Ambassade génoise au Maghreb en 1347

ASG Antico Comune, n° 47, F° 50 R

Item die Xi januarii pro Branchaleone Lercario olim ambaxatore comunis Janue destinato ad regem Garbi et sunt quas mutuavit comuni pro raubis et largitiis ambaxate dicto rege libras LXXI et pro expensis factis in Janua per dictum Branchaleonem pro socio et scriba et eius familia ac interprete in vestibus et salariis et aliis quod pluribus et diversis expensis in Janua usque in Bonam de Barbaria libras CLXXXVII soldos XVIII denarios III et pro expensis factis per ipsum in dicto loco Bone usque Tunexim in equis, mulis et aliis cum pluribus et diversis expensis causa dicte ambaxate libras LXV soldum I denarios VIII et pro expensis factis in Tunexi et deinde usque in Africam et deinde reddeundo in Tunexi et ibi stando et deinde usque in Portu Veneris computatum in dictis expensis raubis largitiis certis baronibus in Africha libras CXLI soldos VII denarios VI et pro nauulo quod solvit de Tunexi usque Portu Veneris libras XXXVII soldos X et pro expensis per eum factis in Portu Veneris et deinde usque Janue libras V soldos XV

Libras DXVIII soldos XIII D IIII

ex apodixia mandatis domini ducis et consilii hodie scripta manu Oberti de Carpena in ista racione dictorum massariorum in LXXXXI.

# LE COMMERCE DES CÉRÉALES ENTRE AL-ANDALUS ET LE MAGHRIB AUX XI<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> SIÈCLES\*

Vincent LAGARDERE  
Sorbonne - C.N.R.S. - Paris

## INTRODUCTION

C'était des céréales dont al-Andalus avait le plus besoin. La plupart du temps, ce pays ne parvenait pas à l'autosuffisance. Certains terroirs étaient pourtant spécialement réputés pour la qualité des blés et des orges qu'on y cultivait : le froment de Sangonera, dans le région de Lorca, passait pour excellent; celui de Tolède de même. On cultivait le blé et l'orge sur de vastes étendues dans les districts de Baeza et d'Ubeda, d'Ecija, de Jerez et en Aragon, dans celui de Tudèle. Mais que d'aléas dans les niveaux de production, dus aux années de sécheresse, aux destructions des conflits armés, au déplacement de la frontière mobile sous l'effet de la Reconquête.

De la restriction des terroirs céréaliers aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, sous la pression de la Reconquête, de l'insuffisance des surfaces emblavées, de la modicité des rendements des blés cultivés dans les autres régions, naît la nécessité de l'importation de céréales et de la restructuration juridique d'un commerce de plus en plus vital pour al-Andalus.

Dès le IX<sup>e</sup> siècle on avait commencé à importer dans al-Andalus du blé de l'Afrique du Nord. Ce fut sans doute, pour permettre un meilleur ravitaillement de ses sujets que l'émir 'Abd ar-Rahmān II entretint des relations amicales avec les imams rustémides de Tahart, en dépit de leur appartenance au schisme ibadite : les ports de cette principauté, Oran et Ténés étaient régulièrement visités par des bateaux andalous qui venaient y charger du blé et d'autres céréales<sup>(1)</sup>. Il en était de même au Xe siècle, ainsi qu'en témoigne le géographe Ibn Ḥawqal qui signale également que les navigateurs d'al-Andalus fréquentaient régulièrement pour le même objet (blé et orge), la lagune d'Arigh qui servait de port à Basra, sur le littoral atlantique du Gharb marocain, et même beaucoup plus loin, sur la côte tunisienne, le port

---

(\*) L'appropriation des terres et l'étude des structures rurales d'al-Andalus ont été amplement étudiées dans le premier volume *Campagne et paysans d'al-Andalus, VIII-XVe siècles*, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1993. La céréaliculture, les diverses variétés de céréales cultivées, les travaux des champs, les outils employés, les rythmes de production, sont abordés dans les premiers chapitres de notre deuxième volume en cours d'édition.

(1) Ibn Ḥawqal, *Configuration de la terre*, éd. J.H. Kramers et G. Wiet, Paris, 1964, I, p. 77-78.

de Tabarqa<sup>(2)</sup>. Ce trafic se poursuivra à l'époque des Taïfas, au cours de la période almoravide, du temps des Almohades et des Mérinides.

De multiples liens humains, économiques et culturels se sont établis entre les deux rives méditerranéennes de l'Occident musulman. Les relations commerciales entre l'Afrique du Nord et al-Andalus, à l'époque omeyyade sont bien connues<sup>(3)</sup>. Le développement du commerce des céréales entre les diverses régions de l'Afrique du Nord et al-Andalus est inséparable des conditions politiques régissant les deux rives de la Méditerranée aux XIe et XIIe siècles : unification d'al-Andalus et du Maghrib al-Aqṣā par les Almoravides, gouvernement des Ḥammādites au Maghrib central, gouvernement ziride en Ifriqiya par des confédérations berbères Ṣanhāja, reconquête des riches régions céréalières de Tolède (1085) par les Chrétiens, perturbation des cultures céréalières au sud Tunisien par les Banū Hilāl (1050-1062).

Ce commerce maritime avait connu un développement notable dès le IXe siècle avant d'atteindre son apogée à l'époque califale de Cordoue. Les meilleures sources pour la connaissance des voies maritimes céréalières reliant al-Andalus et le Maghrib aux XIe et XIIe siècles, demeurent les ouvrages des géographes arabes de l'époque: al-Bakrī (1094), al-Idrīsī (vers 1165), Ibn Sa'īd (1286), Ibn Ghālib (vers 1170) Abū-l-Fidā', (1331), al-Zuhrī (XIIe s.), al-Ḥimyarī (XVe s.); les ouvrages de consultations juridiques du qāḍī 'Iyāḍ (1149), d'Abu-l-Walīd b. Rushd (1126) et des juristes de l'époque colligées par al-Burzūlī et al-Wansharīsī (XVe s.).

Ployant sous la poussée des Banū Hilāl, l'Ifriqiya, jusqu'alors grenier d'al-Andalus, révisé ses voies d'accès aux céréales et fait appel au marché sicilien pour son marché interne. Ne faisant plus qu'un avec le Maghrib al-Aqṣā, al-Andalus recherche alors ses approvisionnements dans les ports atlantiques marocains.

Dès le Xe siècle, ce sont d'intenses zones de développement commercial. Tout le commerce d'al-Andalus avec le monde arabe passe par l'intermédiaire nord-africain. Al-Istakhrī pouvait prétendre, avec raison, que la ville de Tunis contrôlait le passage vers al-Andalus<sup>(4)</sup>. A aucun moment al-Andalus ne fut en marge des grands circuits commerciaux du monde musulman, au contraire, elle fut l'axe principal du trafic commercial existant en Occident aux XIe et XIIe siècles.

Faisons une brève relation des principaux ports andalous en relation avec le commerce africain, tout en sachant que les produits destinés à l'orient islamique suivent les mêmes cheminements.

(2) Ibn Ḥawqal, p.74,81 : E. Lévi-Provençal, *l'Espagne musulmane au Xe siècle*, pp. 162-163; *Idem, Histoire de l'Espagne musulmane*, III, pp. 270-274.

(3) Enrique Gozalbes Cravioto, "Algunos datos sobre el comercio entre al-Andalus y el Norte de Africa en la época omeya (I) : Los puertos de contacto", *Sharq al-Andalus*, Alicante, n° 8, 1991, pp. 25-42 et n° 9, 1992; M de Epalza, "Costas alicantinas y costas magrebies : el espacio marítimo musulmán según los textos árabes", *Sharq al-Andalus*, 3, 1986, pp. 25-31.

(4) Al-Istakhrī, *Kitāb al-masālik wal-mamālik*, éd. M.J de Goeje, BGA, Leiden, 1968, V, p. 38.

## I. LES PORTS ANDALOUS

### a) Tortosa<sup>(5)</sup>

Ce port était au IXe siècle la porte d' al-Andalus. Son importance venait du fait qu'il était le débouché maritime des produits commerciaux générés par la vallée de l'Ebro, la région de Zaragoza et de ceux en provenance du pays des Francs. Ahmad ar-Rāzī (Xe s.) signale que "Tortosa possède un bon port, fréquenté par des marchands de toutes parts, et elle se trouve sur le chemin de ceux de France". Au XIIe s., au dire d' al-Idrīsī, c'est une ville ceinte de fortes murailles, avec des bazars, de beaux édifices, des artisans et des ouvriers. "On y construit de grands vaisseaux avec le bois que produisent les montagnes qui l'environnent et qui sont couvertes de pins d'une grosseur et d'une hauteur remarquables. Ce bois est employé pour les mâts et les vergues des navires; il est de couleur rougeâtre, son écorce est luisante, il est résineux, durable et il n'est pas comme les autres, sujet à être détérioré par les insectes. Il a une grande réputation". Plus disert, al-Ḥimyarī ajoute : "la ville possède également des faubourgs qui touchent aux quartiers nord et sud, et un chantier de constructions navales (*dār as-sinā'a*) : le tout est entouré d'une forte muraille de pierre que bâtit 'Abd ar-Rahmān b. al-Nazzām (944-945). (...) Cette ville constitue l'un des débouchés du pays sur le Méditerranée et l'une des échelles maritimes : des commerçants de toutes les contrées la fréquentent". C'est toujours, selon Ibn Ghālib, "l'une des portes de la mer empruntée, au XIIIe siècle, par les commerçants de tous les pays". Pour le commerce des céréales, c'est, au dire d'Ibn Sa'īd, Bougie qui est, au Maghrib, le port de contact des commerçants de Tortosa.

### b) Valence

Le second port de commerce est celui de Valence<sup>(6)</sup>. Avec le temps, cette ville se spécialise dans le commerce avec l'Orient méditerranéen. Pour l'époque omeyyade nous avons la mention concrète d'ar-Rāzī sur les productions faisant l'objet d'exportation : "sur le territoire de Valence, il y a d'abondantes cultures de

---

(5) E. Lévi-Provençal, "la description de l'Espagne d'Ahmad ar-Rāzī", *Al-Andalus*, 1953, XVIII, fasc. 2, p. 72, 100, 103; al-Qazwīnī, *Kitāb āthār al-bilād wa akhbār al-'ibād*, éd. F. Wustenfeld, Göttingen, 1848, pp. 365-366 : Abū-l-Fidā', *Kitāb taqwīm al-buldān*, éd. Reinaud, Paris, 1840, p. 181; al-Wansharīsī, *Mi'yār*, Fès, VIII, p. 205; Rabat, VIII, pp. 328-329 (incendie des souks de Tortosa à l'époque d'Ibn Zarb (m. 991) ) ; Az-Zuhri, *Kitāb al-jāghrāfiya*, éd. M. Hadj Sadok, Damas, 1968, p. 204 n° 267 à 269 ; al-Idrīsī, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. R. Dozy, Leiden, 1968, p. 176, 190-211, 231; al-Himyarī, *Kitāb ar-rawḍ al-mi'ār*, éd. et trad. E. Lévi-Provençal, Leiden, 1938, p. 45, 54, 151-153, 179, 180, 184, 217, 248, 250; Ibn Ghālib, *Kitāb farḥat al-anfus*, Majallat Ma'had al-Makhtūṭāt al-'Arabiyya, 1955, I, pp. 275-276; Ibn Sa'īd, *Kitāb al-jāghrāfi*, Beyrouth, 1970, p. 142.

(6) Ar-Rāzī, p. 72; al-Qazwīnī, pp. 344-345; Abū-l-Fidā', pp. 178-179; az-Zuhri, p. 205 n° 265; al-Idrīsī, p. 173, 175, 191, 192, 195, 232-233; al-'Udhri, *Nuṣūṣ 'an al-Andalus*, Madrid, 1965, p. 19; al-Himyarī, p. 31, 32, 44, 47-55, 102, 118, 124, 135.

safran qui pourraient suffire à toute l'Espagne : les marchands en font l'exportation dans plusieurs parties du monde". C'est aux XIe-XIIe siècles, au dire d'al-Idrīsī, "l'une des villes les plus considérables de l'Espagne, bâtie dans une plaine et bien habitée. On y trouve beaucoup de marchands et de cultivateurs. Il y a des bazars, et c'est un lieu de départ et d'arrivée pour les navires. Cette ville est située à trois milles de la mer où l'on parvient en suivant le cours d'un fleuve dont les eaux sont utilement employées à l'arrosage des champs, des jardins, des vergers et des maisons de campagne". La destination de ces bateaux est souvent le Maghreb où les marchandises sont acheminées vers le Ghana et le Soudan, selon al-'Udhri. C'est une des capitales d'al-Andalus, nous dit al-Himyarī, il s'y pratique un commerce considérable. Elle possède des bazars et c'est un port d'importation et d'exportation pour les marchandises. Les bateaux peuvent remonter le fleuve de Valence [où] les prix des denrées sont pour la plupart fort bas (...); les fruits et les produits du sol y sont abondants". Tous ces avantages font augurer de la faiblesse ou de l'inexistence d'importation de céréales par ce port..

#### c) Denia

Au sud de Valence, Ahmad ar-Rāzī mentionne aussi "un port que l'on appelle Denia, très bon et très ancien"<sup>(7)</sup>; c'est, au dire d'al-Idrīsī, "une jolie ville maritime avec un faubourg bien peuplé; beaucoup de vaisseaux s'y rendent; il y a aussi des chantiers où l'on en construit. Il en part aussi des navires qui se rendent vers les contrées les plus lointaines de l'Orient et c'est de là que sort la flotte en temps de guerre". Si en 447 H/1055, le souverain de Denia, 'Alī b. Moujāhid peut se permettre d'envoyer un grand navire chargé de céréales en Egypte écrasée par la famine, c'est généralement de Ténès, au Maghreb central, que les bateaux chargés de céréales s'acheminent vers le littoral andalou et particulièrement Denia, au dire d'Ibn Sa'īd. La plupart des navires dont se composait la flotte étaient construits à Denia même, équipée d'un chantier naval (*dār inshā'*). Trois journées de navigation séparent Denia de Ténès et six journées de Marsā Janābiya.

#### d) Carthagène

Encore plus au sud se détache le port de Carthagène<sup>(8)</sup>, mentionné aussi par ar-Rāzī. C'est le port de la province de Murcie. Vis-à-vis, sur la côte maghrébine, se trouve le port de Qaṣr al-Fulūs "ville inhabitée qui s'élève sur le port de la mer. Ce mouillage, au dire d'al-Bakrī, n'est pas sûr. A l'époque d'al-Idrīsī, c'est toujours le port de la ville de Murcie: "C'est une ville ancienne possédant un port qui sert de

(7) Ar-Rāzī, p. 71; Abū-l-Fidā', p. 178-179; az-Zuhri, p. 204 n° 270; al-Idrīsī, p. 175, 192, 193, 214, 233, 234, 266; Ibn al-'Idhāri, *Bayān*, III, p. 228; Ibn Ghālib, p. 285; al-Himyarī, p. 53, 76, 170, 182, 195-6; al-Bakrī, p. 166; Rafael Azuar Ruiz, *Denia islāmica*, Alicante, 1989.

(8) Ar-Rāzī, p. 61, 62, 71; al-Bakri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, Paris, 1965, p. 81, 163-164, 200; al-Idrīsī, p. 175, 193; 194, 235-236; al-Himyarī, p. 34, 134, 151-2, 181-2.

refuge aux plus grands comme aux plus petits navires, et qui offre beaucoup d'agréments et de ressources". Dépendant du territoire d'al-Fundūn, d'une rare fertilité, et grande région céréalière, il semblerait qu'il ne fût pas nécessaire aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles d'y importer des céréales, d'où le silence de Ibn Sa'īd sur ces relations avec les grands ports exportateurs de céréales d'Ifriqiya, du Maghrib central et du Maghrib al-Aqṣā.

#### e) Almeria

A ces ports pratiquant des échanges commerciaux avec l'Afrique du Nord, dès le IX<sup>e</sup> siècle, vont s'ajouter aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, de nouvelles destinations: les passages entre les côtes algériennes et les ports du Sharq al-Andalus, vont devenir plus courants avec le développement d'Alicante, de Péchina et de son faubourg maritime Almeria<sup>(9)</sup>. De principal port commercial d'al-Andalus au X<sup>e</sup> siècle, débouché vers la mer de Cordoue, Almeria deviendra un point de contact primordial du commerce extérieur andalou aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. C'est alors "la porte de l'Orient et la clé des produits vivriers" (Abu-l-Fidā'). Al-Idrīsī relevait que "Almeria était la ville principale des musulmans à l'époque des Almoravides. Elle était très industrielle et on y comptait entre autres, huit cents métiers à tisser la soie. (...) Le port de cette ville recevait des vaisseaux d'Alexandrie et de toute la Syrie, et il n'y avait pas dans toute l'Espagne, de gens plus riches, plus industriels, plus commerçants que ses habitants, ni plus enclins, soit au luxe et à la dépense, soit à l'amour de thésauriser". Les dimensions de ce port surpassent, semble-t-il, celles des autres ports andalous.

Dès l'époque omeyyade, il pouvait abriter, selon Ibn al-Khatīb, une escadre militaire permanente de 200 à 300 unités. A cela s'ajoutait une importante flotte commerciale. Almeria multiplie les débouchés commerciaux de ses productions artisanales dérivées de la soie et autres. En plus des contacts avec les divers ports andalous et de la route intérieure à travers les royaumes chrétiens, elle maintenait d'intenses relations commerciales avec les autres ports de l'Afrique septentrionale et orientale, l'Arabie, le Yémen et l'Inde.

Cette activité commerciale atteignait un tel niveau qu'il fut nécessaire d'organiser, selon az-Zuhrī, une flotte de barques, dénommées *ajfān*, destinées à faciliter l'embarquement et le débarquement des marchandises exportées ou importées, depuis les grands navires jusqu'à la plage, vu l'insuffisance des installations portuaires.

---

(9) Ar-Rāzī, p. 67; Abu-l-Fidā', p. 177; az-Zuhrī, n° 152, 167, 191, 259, 344; al-Idrīsī, p. 84, 173, 174, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 204, 212, 214; Ibn Ghālib, pp. 283-284; Ibn Sa'īd, p. 140; al-Ḥimyarī, p. 40, 43, 46, 47, 49, 50, 53, 60, 67, 96, 104, 157, 172, 204, 218, 219, 220, 221-223, 224; E. Molina Lopez, "Algunas consideraciones sobre la vida socio-economica de Almeria en el siglo XI y primera mitad del XII", *Actas del IV Coloquio Hispano-Tunecino*, Madrid, 1983, pp. 187-188; Manuel Sanchez Martinez, "Comercio nazari y pirateria catalano-aragonesa", *Relaciones de la Peninsula Ibérica con al Maghreb (siglos XIII - XVI)*, *Actos del Coloquio*, Madrid, 1988, pp. 47-49, 55, 59.

Al-'Udhri décrit ainsi l'arsenal d'Almeria: "L'arsenal d'Almeria est divisé en deux parties: la première section est consacrée à la construction des navires de guerre, à la fabrication des munitions et des équipements militaires. Dans l'autre partie se trouvent les entrepôts commerciaux où chacune de ses productions est entreposée selon son degré de ressemblance". Nous manquons de toute référence sur le mouvement commercial du port, les quantités emmagasinées ou embarquées.

Aucune annotation sur le personnel spécifique de ces installations ne nous est fournie. Mais Almeria n'exportait pas seulement ses propres productions. Si son port, dès le Xe siècle, acheminait vers l'Ifrīqiya, l'Orient méditerranéen et l'Asie, la plus grande part des exportations d'a-Andalus, il débarquait aussi les objets importés d'Iraq, de Gênes et de Pise à destination de Cordoue. Un tarif douanier du XIe siècle, nous informe qu'à Jaca on payait 8 dinars pour une pièce de *tīrāz* provenant d'al-Andalus. Quant aux prix des esclaves, ils étaient très variés: un tarif douanier de ce même siècle signale le paiement de 12 dinars pour l'acquisition d'un esclave captif.

A Almeria correspond sur l'autre rive Honayn et la distance est de deux journées de navigation souvent mises à profit pour le commerce des céréales. Le 20 février 1324, Muhammad Lawri d'Almeria faisait charger dans le port de Honayn, sur le bateau du mallorquin Pere Burrull, 18 *qafīz-s* et demi de blé, 31 jarres de beurre, 14 arrobes de pâtes, 4 sacs de farine, 2 sacs de semoule ... à destination d'Almeria.

En août 1344, Qāsim b. Hilāl fait charger à Bādīs sur son bateau : 18 *qafīz-s* de blé, 8 *qafīz-s* d'orge, 320 pièces de bois, 200 petites rames et 30 grandes rames, 63 tonnes (*salmas*) de blé, trois tonnes de farine, quatre moutons et une vache. Des produits exportés vers Almeria, des ports de Honayn et Badīs au Maghrib, prédominent les céréales et leurs dérivés, produits fondamentaux pour la survie d'al-Andalus ayant perdu à cette époque ses grandes régions céréalières, tant de Tolède, de Badajoz, d'Extrémadure, que de l'Alentejo.

#### f) Malaga

Malaga et Algeciras également, seront deux ports en relation constante avec le commerce nord-africain<sup>(10)</sup>. Le premier de ces ports n'avait guère d'importance à l'époque omeyyade. Son développement commercial et surtout sa spécialisation dans le commerce des céréales se fera vers les XIe et XIIe siècles, sous l'effet de la Reconquête. Ar-Rāzī (Xe s.) n'y voyait "qu'une ville ancienne, située sur la mer, avec un territoire riche en cultures, en vignes et en arbres variés. A l'époque d'al-

(10) Ar-Rāzī, p. 98; Abu-l-Fidā', p. 175; az-Zuhri, n° 245, 246, 344; al-Idrisi, p. 174, 177, 198, 200, 204, 213, 214; Ibn Sa'id, p. 140; al-Himyari, p. 17, 42, 47, 56, 67, 73, 85, 97, 99, 137, 146, 204, 213-215, 217, 250; Ibn al-'Abbār, *Takmila*, n° 1435; Ibn Ghālib, p. 294; At-Tādili, *At-Tashawwuf ilā rijal at-tashawwuf*, éd. A. Faure, Rabat, 1958, p. 169; éd. Ahmed Toufiq, Rabat, 1984, p. 190; M. Sanchez Martinez, "Comercio nazari", p. 50, 51, 58, 59.



Idrīsi c'est "une très belle ville et très bien fortifiée. Elle est située au pied d'une montagne qui porte le nom de Faro et défendue par un château fort. Autour de la ville sont deux faubourgs sans murailles, mais où l'on trouve des caravansérails et des bains. Le territoire environnant est planté en vergers de figuiers dont les fruits portent le nom de figues de Rayya, car Malaga est la capitale de la province de Rayya". De Malaga à al-Mazimma et à Bādīs, lieux situés sur la rive opposée, "on compte une journée de navigation, en supposant un vent de force moyenne et favorable". Ce sont les figues et les fruits secs, entre autres, qui vont servir de produits d'échange avec le Maghrib central et le Maghrib al-Aqṣā, par les ports atlantiques aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. "On en exporte, précise al-Ḥimyarī, en Egypte, en Syrie et en Iraq, parfois même jusque dans les Indes; ces figues sont les meilleures qui soient pour leur saveur et leur parfum". Le port de Malaga est d'accès facile l'été; il est à l'abri du vent d'ouest. Sur l'un de ses côtés, dans le prolongement de la ville elle-même, se trouve "un môle de maçonnerie construit par les Anciens. Ce môle pénètre dans les deux bassins naturels (*buhayra*) du port de Malaga: il est construit en blocs de pierre pareils à des pics de montagne". Quand Abu Muḥammad 'Abd Allah B. Sulaymān b. Ḥawṭ Allāh al-Anṣārī (m. 612 H/1215) fut nommé qāḍī de Malaga et y arriva pour prendre possession de sa charge, il récita ce vers: "Salut à toi, Malaga, toi dont les figues font revenir les bateaux à ton port!".

C'est ce qui advint, au XII<sup>e</sup> siècle, à un marchand de Malaga. Arrivé au pays d'Azammūr, port marocain de l'Atlantique, il tombe malade après avoir vendu les marchandises qu'il avait amenées; il dispose d'un capital de 500 dinars qu'il remet à un tiers de confiance pour le faire fructifier. Cet agent achète au port (*al-marsa*) d'Azammūr du blé qu'il va vendre à Malaga d'où il rapporte des figues et autres marchandises; il vend le tout 1000 dinars.

Muhammad al-Shinārī, commerçant de Malaga, faisait embarquer, en octobre 1344, à Malaga, parmi d'autres marchandises, 90 charges de figues et de raisins secs, et deux sacs de faïences fabriquées à Malaga, à destination de Ceuta. En juillet 1344, le navire de Būn Nāt b. sh. k (Bernat del Bosch) de Valence, partait de Anfā<sup>(11)</sup> (ancien nom de Casablanca) port mentionné par al-Idrīsi comme déjà actif au XII<sup>e</sup> s. pour l'exportation des céréales: "Les vaisseaux marchands viennent y chercher de l'orge et du blé" à destination de Malaga, et repartent chargés de 3252 *qadaḥ-s* de céréales, pour le compte de cinq marchands de Malaga.

Ce ne sont pas là les seules destinations des navires céréaliers de Malaga: Ibn Sa'īd atteste une liaison Malaga - Bādīs, localité pourvue d'un mouillage, sur la côte méditerranéenne du Maroc dont les Almoravides, les Almohades et les Marinides firent un port de guerre qu'ils s'appliquèrent à fortifier. Le port comportait un arsenal où l'on construisait fustes et galères, avec le bois des cèdres des montagnes voisines; il était fréquenté par les vaisseaux de commerce vénitiens et constituait le port

(11) E. I (I), I, article Anfā de A. Adam, pp. 521-522; al-Idrīsi, p. 84; az-Zuhri, p. 192 n° 303; *Kitāb al-istibṣār fī 'ajā'ib al-amṣār*, Casablanca, 1985, p. 136.

d'aboutissement de la route la plus courte de Fès à la Méditerranée par la montagne des Banū Khālīd.

### g) Algeciras

Algeciras<sup>(12)</sup>, au contraire, devint dès l'époque omeyyade, un port de grande importance dans le développement des échanges commerciaux avec la ville africaine voisine Ceuta. Ahmad ar-Rāzī (Xe s.) indique que "c'est une petite ville, jolie, pleine de profit pour ses habitants, dotée d'avantages terrestres et maritimes et jouissant des fruits de sa région. (...) Son port est le plus favorable au passage vers l'autre côté du Déroit; en face d'elle se trouve Ceuta".

Au XIIe siècle, au dire d'al-Idrīsī, c'est une ville bien peuplée. "Ses murs sont en pierre et liées avec de la chaux. Elle a trois portes et un arsenal situé dans l'intérieur de la ville. (...) C'est un lieu où l'on construit des navires, un lieu d'embarquement et de débarquement. Le déroit maritime qui le sépare de Ceuta a 18 milles de large". Al-Himyarī ajoute qu'il y avait à Algeciras "un chantier de constructions navales (*dār ṣinā'a*) qui fut édifié pour ses flottes par l'émir des croyants 'Abd ar-Raḥmān III b. Muhammad: il le fit construire solidement et entourer de murs élevés; par la suite, lors de la période des troubles du début du XIe siècle, les princes indépendants d'Algeciras firent de ce *dār ṣinā'a* un alcazar. (...) Le port d'Algeciras offre un abri sûr, même pendant l'hiver; c'est là qu'il est le plus commode de s'embarquer pour traverser le Déroit de Gibraltar; et c'est le plus proche de la rive africaine. En face se trouve le port de la ville de Ceuta: le bras de mer qui les sépare se franchit en trois *majrā-s*. Le port suivant en longeant la côte est celui de Gibraltar".

### h) Séville

Enfin Séville<sup>(13)</sup>, mentionnée dès le Xe siècle, par Ahmad ar-Rāzī comme un port fluvial très actif exportateur d'huile, et "l'un des meilleurs ports d'Espagne où de grands navires peuvent mouiller. (...) La production d'huile est si abondante que si on n'exportait pas de cette huile, les habitants ne pourraient la garder ni en tirer le moindre prix. (...) On y trouve aussi beaucoup de coton que l'on exporte dans tous les pays et de l'autre côté de la mer "jusqu'en Ifrīqiya, à Sijilmāsa et dans les pays voisins". Au XIIe siècle, cette huile était exportée vers l'Occident chrétien, le Maghrib, l'Ifrīqiya, l'Égypte et Alexandrie jusqu'au Yémen. Le principal commerce de cette ville consiste, au dire d'al-Idrīsī, "en huiles qu'on expédie à l'Orient et à l'Occident par terre et par mer".

---

(12) Ar-Rāzī, p. 62, 97, 100; az-Zuhri, n° 244, 321; E. I (2), II, p. 537, article de A. Huici Miranda; al-Idrīsī, p. 166, 167, 174, 176, 177, 204; Ibn Sa'id, p. 139; al-Himyarī, p. 12, 13, 48, 91-94, 103, 108, 148, 154, 249, 250; Ibn Ghālīb, p. 294; Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtabis*, V, p. 191.

(13) Ar-Rāzī, p. 93, 94, 101; Abu-l-Fidā', p. 175; al-Qazwīnī, p. 334; az-Zuhri, n° 191, 230, 235, 236, 266; al-Idrīsī, p. 73, 174, 177, 178, 181, 196, 204, 206, 207, 212; Ibn Ghālīb, pp. 292-293; al-Himyarī, pp. 24-28; al-'Udhri, p. 96.

### i) Silves

Par ses pinèdes alimentant en bois de marine ses chantiers navals, Silves devient un port important. Le plus important sur l'Atlantique, après Séville, aménagé sur un site fluvial, le petit estuaire du rio Arade. Ce port existait au IX<sup>e</sup> siècle, pour des navires de haute mer, mais il faut attendre le XI<sup>e</sup> s. et même le XII<sup>e</sup>, pour entendre parler d'une activité portuaire importante et de plusieurs chantiers de constructions navales. Abu-l-Walid b. Rushd nous a conservé un témoignage portant sur la constitution d'une société par deux hommes possédant en copropriété un navire pour commercer entre al-Andalus et le Maghreb et les problèmes engendrés par son utilisation<sup>(14)</sup>.

## II. LES PORTS MAGHRÉBINS MÉDITERRANÉENS

Les ports nord-africains méditerranéens qui pratiquent le commerce céréalier avec les andalous sont mieux documentés dans les descriptions des géographes arabes du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. L'originalité d'al-Bakrī est avant tout dans la masse de son œuvre. Si on ne voit pas qu'il ait visité l'Afrique du Nord, on sait du moins qu'il était en mesure de s'informer commodément auprès de ses contemporains et d'ajouter leur témoignage à ceux que lui fournissaient les traditionnelles compilations d'al-Ya'qūbī, d'Ibn Ḥawqal ; le fait est qu'il n'y a pas manqué, son livre vaut pour nous par une multiplicité de détails sur l'implantation des communautés commerçantes andalouses que l'on cherche vainement chez ses prédécesseurs. Mais du point de vue qui nous occupe ici, le commerce des céréales, al-Bakrī a un autre mérite, celui de se situer (il écrit aux environs de 1067), au moment même où le développement des villes italiennes va précisément modifier l'équilibre économique de l'Occident, au moment aussi où l'invasion hilalienne bouleverse en partie les données de l'histoire économique de l'Ifrīqiya. L'œuvre d'al-Bakrī nous permet de nous représenter dans ses aspects essentiels le commerce céréalier de l'Afrique du Nord avec al-Andalus tel qu'il pouvait être au XI<sup>e</sup> siècle.

### a) Ténès

A l'époque d'al-Ya'qūbī (vers 891), le commerçant qui se rendait d'Ifrīqiya en al-Andalus, s'embarquait à Tunis et arrivait à Ténès après dix jours de navigation. De là, le bâtiment cinglait directement vers la péninsule ou bien, longeant encore la côte algérienne en direction de l'ouest, réduisait à quelques vingt-quatre heures le trajet qui le séparait du pays de Tudmir, province de Murcie<sup>(15)</sup>. Une centaine d'années plus tard, à l'époque d'Ibn Ḥawqal (943), Ténès devenait une base essentielle de la navigation andalouse<sup>(16)</sup> : "On y trouve de beaux fruits et la prospérité générale qui découle de sa fertilité est un fait notoire. C'est la plus grande des villes où

(14) Abu-l-Walid b. Rushd, *Kitāb al-Fatāwā*, p. 836 n° 204, 846-847.

(15) Al-Ya'qūbī, *Les Pays*, trad. G. Wiet, Lc. Caire, 1937, p. 217; Ch. Courtouis, "Remarques sur le commerce maritime en Afrique au XI<sup>e</sup> siècle", *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident Musulman, II, Hommage à Georges Marçais*, Alger, 1957, pp. 51-59.

(16) Ibn Ḥawqal, p. 73; al-Bakrī, p. 128.

abordent les navires des Andalous où ils apportent leurs marchandises et d'où ils s'embarquent vers d'autres rives". C'est là que les trafiquants de la péninsule se rendaient d'abord, avant de se diriger ailleurs. "Elle fut peuplée par deux colonies andalouses, précise al-Bakrī, dont l'une était venue d'el-Bira (Elvira) et l'autre de Tudmir (Murcie) (...). Les marins dont nous venons de parler avaient l'habitude, en quittant l'Espagne, d'aller passer l'hiver dans le port de Ténès". Au XIIe siècle, Ibn Sa'id nous assure que la "ville de Ténès est célèbre pour l'abondance de son blé (*qamḥ*) que viennent charger de nombreux bateaux (*marākib*) à destination des ports d'al-Andalus et d'autres régions". Activité toujours attestée par le *kitāb al-Istibṣār* (XIIe s.). Suivant la côte, ils allaient jusqu'à Tabarqa qui constituait la tête de ligne de leur commerce : "Tabarqa est un village, une station côtière face à al-Andalus où les Andalous se rendent et où ils rembarquent pour leur pays"<sup>(17)</sup>.

### b) Mahdiya et Tabarqa

Tirant parti d'une situation géographique privilégiée, l'Ifrīqiya, à l'époque fatimide et ziride, a joué le rôle d'intermédiaire entre le commerce oriental et le commerce andalou. Mahdiya d'une part et Tabarqa de l'autre ont été les points d'aboutissement et de départ de deux courants économiques dont les souverains fatimides et zirides n'ont accepté la jonction qu'à la condition de l'assurer eux-mêmes. Au milieu du Xe siècle, Tabarqa a perdu son importance économique et il semble qu'elle ne connaisse à l'époque d'al-Bakrī qu'un modeste retour de flamme: "Elle est fréquentée par les négociants étrangers, aussi jouit-elle d'une certaine prospérité. La rivière qui la baigne est assez profonde pour admettre de gros navires et pour les laisser sortir dans la mer de Tabarqa".

### c) Bône

C'est désormais Bône qui constitue le point d'aboutissement des navires espagnols<sup>(18)</sup>, c'est-à-dire que ceux-ci s'arrêtent à l'endroit précis de la côte où s'articule la ligne des corsaires. "Les environs, dit al-Bakrī, sont très riches en fruits et en céréales. Bône la neuve fut entourée de murs un peu plus tard que l'an 450 H./1058 (...). Bône jouit à la fois des avantages d'une ville de l'intérieur des terres et d'une ville maritime: la viande, le lait, le poisson et le miel s'y trouvent en grande abondance. La viande de bœuf est celle dont on fait la plus grande consommation. (...) Cette ville est fréquentée par les négociants dont la plupart sont des Andalous. Le revenu que Bône fournit à la caisse particulière du sultan, abstraction faite des sommes perçues pour le compte du trésor public (*bayt al-māl*) , s'élèvent à vingt mille dinars". Les plaines environnantes étaient réputées, dès le Xe siècle, pour leur blé et leur orge "presque toujours inépuisables". Céréales, laine, troupeaux d'ovins et bêtes de charge faisaient l'objet d'exploitation vers al-Andalus.

Somme toute, la déchéance de Tabarqa explique l'essor de Bône et l'on com-

---

(17) Ibn Ḥawqal, p. 71; al-Bakrī, p. 121; Ibn Sa'id, p. 142; *Kitāb-al-Istibṣār*, p. 133.

(18) Al-Bakrī, pp. 116-117; Ibn Ḥawqal, p. 72; Ibn Sa'id, p. 142, 145; *Kitāb-al-Istibṣār*, p. 127.

prend que sur l'itinéraire longitudinal dont al-Bakrī nous a décrit complaisamment les étapes<sup>(19)</sup>, on rencontre au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, des colonies andalouses comme celle de Bougie ou de Marsa ad-Dajāj dont l'origine s'explique sans doute plus d'une fois par l'initiative des gens de mer. Mais il ne faudrait pas imaginer que les Andalous se soient bornés à un monotone va-et-vient le long des côtes africaines. Entre la Berbérie et al-Andalus, ils ont multiplié les itinéraires transversaux et c'est à ceux-ci qu'il convient de prêter quelque attention.

#### d) Alger

Ces itinéraires relient la côte africaine entre Cherchel et Alger à la côte espagnole entre Carthagène et l'embouchure de l'Ebro. Le morcellement politique du Maghrib, à l'ouest du méridien d'Alger, et de l'Espagne, après la ruine du Califat de Cordoue, expliquerait la complexité du commerce andalou à cette époque. L'apparition de deux nouvelles lignes aboutissant à Alger ou dans ses parages immédiats, révèle que cette cité développée par Buluggin b. Zirī joue désormais un rôle analogue à celui de Caesarea (Cherchel) au temps de Rome et de Ténès à celui de Ya'qūbī. Alger<sup>(20)</sup> se trouve alors la ville charnière des itinéraires de haute mer et des itinéraires côtiers. De cette évolution fait foi le témoignage des géographes: tandis qu'al-Muqaddasī ne fait guère que la mentionner et Ibn Ḥawqal que lui reconnaît une certaine importance: "le miel, le beurre et les figues sont en telle abondance qu'on les exporte comme objets de commerce vers Kairouan et ailleurs", al-Bakrī la dépeint comme une grande ville dont le port "est très fréquenté par les marins de l'Ifriqiya, d'al-Andalus et d'autres pays".

Ce port est toujours fréquenté par les Andalous au XII<sup>e</sup> siècle. Christian Courtois considérait que deux points pouvaient être acquis: "Le premier, c'est que le réseau du commerce maghrébin est singulièrement plus complexe qu'on n'est tenté de l'imaginer d'abord; qu'il nous laisse apercevoir les mêmes rivalités et les mêmes concurrences que l'on connaît dans la Chrétienté vers la même époque et surtout dans les siècles suivants.

Le second, c'est que le commerce n'en reste pas moins essentiellement "musulman", qu'il s'intègre dans le même ensemble économique dont fait aussi partie la Sicile et l'Espagne, c'est-à-dire dans un ensemble qui comprend l'Occident musulman tout entier. Ainsi nous apparaît encore au milieu du XI<sup>e</sup> siècle l'un des caractères fondamentaux du haut Moyen Age, à savoir le développement en quelque sorte parallèle de la route musulmane et de la route chrétienne de part et d'autre de la Méditerranée. C'est seulement aux confins de la Campanie et aux frontières instables d'al-Andalus que s'établit l'inévitable contact des hommes et des choses, et il nous faut attendre quelques décades encore pour que le nouvel équilibre politique entre la Chrétienté et l'Islam entraîne à la fois la résurrection des itinéraires transver-

(19) Al-Bakrī, pp. 163-171; H.R. Idris, *La Berbérie Orientale sous les Zirides Xe-XI<sup>e</sup> siècles*, A. Maisonneuve, Paris, 1962, II, pp. 677-679.

(20) Al-Bakrī, pp. 136-137; Ibn Ḥawqal, p. 8, 60, 72; *Kitāb-al-Istūḥḥār*, p. 132; H.R. Idris, p. 678; Ch. Courtois, p. 59.

saux et celle d'une activité commerciale dont ils conditionnent l'intensité".

#### e) Bougie

Ajoutons que Bougie<sup>(21)</sup> ne tarde pas à faire figure de Mahdia du Maghrib central. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, selon al-Idrīsī, "Bougie est la capitale du Maghrib central et la ville la plus importante des états des Ḥammādites. Les vaisseaux y abordent, les caravans y viennent. Ses habitants sont riches par le commerce et plus habiles dans divers arts et métiers qu'on ne l'est généralement ailleurs. Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux du Maghrib occidental, du Sahara et de l'Orient; on y entrepose beaucoup de marchandises de toute espèce. Autour de la ville sont des plaines cultivées où l'on recueille du blé, de l'orge, des figues et d'autres fruits en abondance. Il y a un chantier où l'on construit de gros bâtiments, des navires et des galères, car les montagnes et les vallées environnantes sont très boisées et produisent de la résine et du goudron d'excellente qualité. On s'y livre à l'exploitation des mines de fer qui donnent à bas prix de très bon minerai; en un mot, c'est une ville très industrielle".

Si le *Kitāb al-istībṣār* confirme que ce port est une escale pour les navires provenant de l'empire byzantin, de Syrie, d'Alexandrie, du Yémen, d'Inde et de Chine, Ibn Sa'īd signale une route commerciale Bougie-Tortosa en Al-Andalus et la fréquentation de son port par de nombreux navires andalous.

Bougie éclipse Alger dont al-Idrīsī signale toutefois la prospérité au XII<sup>e</sup> siècle. Sur les relations hispano-ifriqiyennes, nous pouvons glaner dans les recueils de consultations juridiques trois *fatwā*-s d'al-Māzari (m; 536 H/ 1141). Dans la première, il est question d'un Gafsiens qui se rend en Espagne où il reste 6 ans; sa femme demande le divorce<sup>(22)</sup>. Dans la seconde, un fils a emporté en Espagne des effets appartenant à sa mère et dont le produit a été de 100 dinars. Enfin un Ifriqiyen se rend en Espagne laissant à Mahdia sa femme et son fils, ainsi qu'un fils d'une autre épouse répudiée. Il leur envoie sept dinars par un premier bateau et douze dinars par un second.

#### f) Oran

Le port d'Oran<sup>(23)</sup> était aussi, dès le Xe siècle, fréquenté par les commerçants andalous. Ibn Ḥawqal affirme que "Oran est un port très sûr, à l'abri de tous les vents: je n'en suppose pas de pareil dans l'ensemble du pays des Berbères, à part Marsā Musā (...). C'est un port de commerce où les Andalous apportent des marchandises et où ils chargent des céréales". De fait, la ville d'Oran avait été fondée en 902-903 par des Andalous: Muḥammad b. Abī 'Awn, Muḥammad b. 'Abdūn et une

(21) Ibn Ḥawqal, p. 72; al-Bakrī, p. 82, 167; *Kitāb-al-Istībṣār*, p. 128, 129, 130, 131, 168, 172, 203; Ibn Sa'īd, p. 142; al-Idrīsī, p. 56, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 99, 100, 102, 103, 118, 214.

(22) Al-Wanṣharīsī, *Mi'yār*, Fès, III, 245-247; Fès, X, 291; Fès, III, 240.

(23) Ibn Ḥawqal, p. 74; al-Bakrī, pp. 144-145, 169; al-Idrīsī, pp. 96-97; *Kitāb-al-Istībṣār*, p. 133, 134, 176; Ibn Sa'īd, p. 140, 201; al-Bakrī, p. 135, 166; Ibn Ḥawqal, p. 72, 75.

bande de marins andalous qui fréquentaient le port de cet endroit à deux journées et demie d'Escombrera, entrée du port de Carthagène. Ce rôle de pourvoyeur de céréales d'al-Andalus s'amplifie au XII<sup>e</sup> siècle.

"On y trouve, nous dit al-Idrisi, de grands bazars, beaucoup de fabriques, le commerce y est florissant. Elle est située vis-à-vis d'Almeria, sur la côte d'al-Andalus dont un intervalle de deux journées de navigation la sépare. C'est d'Oran qu'on tire en grande partie les approvisionnements du littoral de l'Espagne (...). Les navires espagnols se succèdent sans interruption dans ses ports". Ce qui signifie que la navigation vers le port d'Oran se réalisait surtout à partir de Carthagène et d'Almeria.

### g) Sabta

A partir de ce point débute l'espace maritime le plus proche des rives d'al-Andalus et du Maghrib. La navigation entre les ports de l'une et l'autre rive durait à peine une journée. Dans la zone du Détroit, on passait d'Algeciras à Ceuta en quelques heures. La traversée entre Tanger et Tarifa, la plus courte, ne demandait qu'un tiers de journée; celle d'Alhucemas à Malaga, un jour et demi, celle de Port-aux-Poules, peuplé d'Andalous et de Berbères Kutāmā, à Aguilas, trois jours.

La traversée de Ceuta à Algeciras se réalisait en à peine une demi-journée<sup>(24)</sup>. C'est-à-dire que les vaisseaux du XI<sup>e</sup> siècle filaient approximativement deux nœuds à l'heure en moyenne et qu'il devait leur falloir environ trois ou quatre jours pour aller de Cherchel à Carthagène.

Le géographe andalou al-Bakrī ne se distingue de ses prédécesseurs que par l'abondance du détail et à la vérité l'indication qu'il nous donne des temps de traversée entre tel et tel point des côtes opposées ne témoigne pas plus en faveur de l'existence d'une ligne de trafic que l'indication des distances n'implique sur nos cartes contemporaines de rapports commerciaux. Cependant il convient d'observer que tant au Maghrib qu'en al-Andalus, la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle est caractérisée par un morcellement territorial de plus en plus marqué et cela particulièrement dans les régions qui nous importent (Royaume Ḥammūdice de Malaga qui occupe Tanger et Ceuta, royaume de Nakur, royaume de Taifas) avant la réunification du Maghrib al-Aqṣā et d'al-Andalus à l'époque almoravide. Ceuta "a un port favorablement situé" (Ibn Ḥawqal) qui devient au XI<sup>e</sup> siècle, au dire d'al-Idrisī "un port excellent où l'on est à l'abri de tous les vents. Nulle côte n'est plus productive, soit sous le rapport de l'abondance, soit sous celui du commerce du poisson". Sa vocation de port céréalier d'al-Andalus n'apparaît qu'au XII<sup>e</sup> siècle. C'est Ibn Sa'īd qui signale

---

24) F. Castello, El, "*Dhikr al-aqālīm*" de *Ishāq ibn al-Ḥasan az-Zayyāt*, Barcelona, 1982, p. 232; al-Bakrī, pp. 163-171, 202, sq, 205 - 210, 212, 222, 225, 251, 252, 257; Ibn Ḥawqal, I, p. 57, 58, 61, 71, 75, 187; al-Idrisī, p. 79, 116, 167, 168, 171, 176; Ibn Sa'īd, pp. 137-141; az-Zuhri, p. 107, 295, 321; *Kitāb-al-Istibṣār*, p. 126, 137, 179, 197; "Iyād, *Madhāhib al-ḥukkam fī nawāzil al-ahkām*, pp. 128-129; Muḥammad b. Tāwit, *Ta'rikh Sabta*, Casablanca, 1982.

les nombreux navires chargés de blé (*qamḥ*) dans le port atlantique de Mazagan à destination de Ceuta et des autres régions du Détroit. Ce trafic céréalier est confirmé par une fatwā du qāḍī 'Iyād réglant un litige commercial: Sufyān b. Ya'qūb b. Hadū (?) al-Masmūdi al-Qaṣrī avait fait charger chez lui par Sulaymān aṣ-Ṣanhājī pour le port de Mazagan (*Māzighān*) du blé (*qamḥ*) et de l'orge (*sha'ir*) à destination de la ville de Ceuta. Le blé et l'orge furent vendus à Muḥammad b. 'Abd Allāh al-Anṣārī pour 16 dinars d'or *mālīkī* et 1 dirham et demi d'argent. Celui-ci les revendit 17 dinars moins 1 *rub'* d'argent et proposa à Sufyān de le régler à Ceuta en deux versements de 8 dinars et 3/8 de dinar, ce qui est contesté.

#### h) Al-Mazimma

D'al-Mazimma (Al-Hoceima)<sup>(25)</sup> à Malaga on comptait un jour et demi de navigation. Ce port marocain où l'on chargeait les navires de céréales à destination d'al-Andalus, était aussi, selon Ibn Sa'īd, en liaison avec Almuñecar.

#### i) Maliliya

La liste des ports méditerranéens du Maroc en relation avec al-Andalus, au cours de la période omeyyade, débute par celui de Melilla<sup>(26)</sup>. Cette ville connaîtra son développement économique majeur sous les Omeyyades qui l'avaient conquise pour consolider une tête de pont dans la zone. De Melilla à Almuñecar ou Salobreña, il y avait deux jours de navigation. Ces itinéraires maritimes se développeront au XIe siècle. Le trafic commercial de ce port se fera autour de produits agricoles acquis par des commerçants andalous, à destination de la Péninsule. Si, au Xe siècle, "ses jardins, selon Ibn Ḥawqal, suffisaient aux besoins des habitants, de même que le gros volume des cultures, des grains et des céréales", après une période de stagnation, le commerce céréalier fera de ce port une étape entre Bādīs et al-Andalus, du XIe au XIVe siècles. Bon en été, vis-à-vis sur la côte d'Andalus, se trouve le port Salobrena. "Lorsqu'un négociant arrive dans cette ville, dit al-Bakrī, les habitants qui sont tous de la tribu des Ourtedi, tirent au sort pour savoir lequel d'entre eux doit se charger des opérations commerciales auxquelles l'étranger veut se livrer, celui-ci ne peut rien faire en dehors de la surveillance et de l'inspection de son nouveau patron, qui, de son côté, est tenu de protéger son hôte contre ceux qui voudraient lui faire du tort. Pour s'indemniser de cette peine, le patron exige de lui une récompense, et, de plus, un cadeau pour les frais de logement".

(25) Al-Bakrī, p. 181, 196; al-Idrīsī p. 167, 171, 214; Ibn Sa'īd, pp. 139-140; Ibn Ḥawqal, p. 75.

(26) Az-Zayyāt, p. 232, 310; Ibn Ḥawqal, p. 75; Ibn Sa'īd, p. 140; al-Bakrī, p. 178 sq, 197, 258, 290; al-Idrīsī, p. 56, 80, 167, 171, 172; E. Gozalbes, "Melilla ciudad musulmana", *Actas del Primer Congreso Hispano-Africano de las culturas mediterraneas*, Granada, 1987, pp. 175-185; E. Gozalbes, "Melilla en el siglo XII datos para su historia", *Actas de las I jornadas de Cultura Arabe e Islamica*, Madrid, 1981, p.p 237-245.



## j) Nakūr

Antérieurement à ces siècles, c'est le commerce maritime avec le royaume de Nakūr<sup>(27)</sup> qui avait acquis la plus grande importance. Les Omeyyades d'al-Andalus entretenaient de bonnes relations avec ce royaume, avant de l'annexer devant la pression militaire des Fatimides. La capitale du royaume se trouvait dans la vallée d'al-Hoceima et avait pour port principal al-Mazimma. Nakūr était une ville importante fréquentée, aux IX et Xe siècles, par de nombreux commerçants. Le souvenir de ces relations commerciales entre Nakūr et Pechina sera rappelé quelques siècles plus tard, par Ibn al-Khatīb. Les produits agricoles et l'élevage faisaient la richesse du royaume de Nakūr et son attrait pour les commerçants andalous de Pechina - Almeria. Ibn Sa'īd (vers 1286) ne mentionne plus que les voies maritimes al-Mazimma - Badis et al-Mazimma - Almuñecar. La ville de Bādīs et son port firent partie du royaume de Nakūr, puis de la principauté idrisside des Banū 'Umar. Les Almoravides, les Almohades et les Marinides en firent un port de guerre qu'ils s'appliquèrent à fortifier. Ce port des Ghumāra et des Sanhāja, en liaison avec Ceuta, al-Mazimma et Malaga, si l'on en croit Ibn Sa'īd, demeurait au XIIe siècle, selon *le Kitāb al-istibṣār*, un mouillage où aboutissaient de nombreuses voies commerciales vers le Sudan, Kairouan, le Jarīd, et d'où l'on exportait les riches productions céréalières et fruitières de ses vastes terroirs producteurs de blé et d'orge.

## k) Tanger

Sur la péninsule nord-ouest du Maroc existe une autre ville portuaire qui maintiendra des liaisons commerciales avec al-Andalus, c'est Tanger<sup>(28)</sup>. "La plus grande partie des produits agricoles des habitants sont le blé, l'orge et autres denrées, dit Ibn Ḥawqal, (...) la région est fertile et les prix y sont favorables", autant de données pouvant conduire, en sus de sa grande proximité, au développement d'un commerce céréalier avec al-Andalus. "Ce lieu, selon al-Bakrī, est fréquenté par des navires de petites dimensions qui viennent y décharger leurs cargaisons; les grands navires n'y vont pas, parce que la rade est très dangereuse quand le vent souffle de l'est". Sa proximité de Ceuta, en pleine expansion aux XIe et XIIe siècles, ne lui permettra pas de développer ses échanges avec al-Andalus, même si ses habitants sont commerçants et industriels. On y construit, au dire d'al-Iḍrīsī, des navires et le port est très fréquenté. Ibn Sa'īd n'en fait qu'un port de seconde zone, face à sa concurrente Ceuta dont il compare le dynamisme commercial à celui d'Alexandrie. *Le Kitāb al-istibṣār* (XIIIe s.) souligne la fertilité de son terroir où poussent pratiquement sans labour d'abondantes céréales et de nombreuses variétés de fruits.

(27) Ibn Ḥayyān, *al-Muqtabis*, V, p. 252, 281; Ibn al-Khatīb, *Kitāb a'māl al-a'lām*, trad. R. Castillo, Madrid, 1983, p. 111; Al-Ya'qūbī, p. 357; al-Istakhrī, p. 37, 38; EI (2), I, art. Badis de G. S. Colin, p. 883; Ibn Sa'īd, p. 139-140; al-Bakrī, p. 182, 201; al-Iḍrīsī, p. 204; *Kitāb-al-Istibṣār*, p. 175; Ibn az-Zayyāt, p. 232, 310.

(28) Ibn Ḥawqal, p. 75; al-Bakrī, p. 205, 206, 211, 212, sq, 222, 224, 230, 231, 234, 241; Ibn Sa'īd, p. 139; al-Iḍrīsī, p. 166, 167, 168, 169, 170; *Kitāb-al-Istibṣār*, p. 103, 111, 138, 138, 141, 179, 188, 190, 192; Ibn az-Zayyāt, p. 98, 224, 232, 306, 310.

## 1) Bašra

Vers le Sud, la ville de Bašra<sup>(29)</sup>, "est de grandeur moyenne. (...) Ses eaux viennent de rivières assez distantes bordées d'un petit nombre de vergers sur sa rive orientale. Ses produits les plus sérieux consistent en coton, exporté vers l'Ifriqiya et autres lieux; les habitants récoltent aussi du blé, de l'orge, des légumes farineux dont ils font pousser des quantités abondantes". Elle maintient de très importantes relations commerciales avec al-Andalus. Ce n'est pas une ville maritime, mais intérieure en communication avec la mer. C'est le centre d'une grande zone agricole. Ibn Hawqal nous informe que "les habitants de Bašra transportent leurs marchandises sur des navires, par la rivière Safdad, et après avoir atteint l'Océan, tournent vers la mer Méditerranée pour se rendre où ils le désirent". Dès 921, le commerce andalou prospère avec cette agglomération marocaine. C'était l'un des ports de contact du commerce céréalière avec Nakūr et Arzila. En relation avec la région andalouse la plus proche de Gibraltar, Bašra possédait un port proche de la lagune d'Aryağh (Moulay Bou Selham). Cette lagune communique avec l'Océan "où mouillent les vaisseaux andalous qui viennent charger les produits agricoles de la région".

Si, à l'époque omeyyade, Bašra possédait une colonie andalouse importante et abritait d'opulents commerces, elle ne tarda pas à décliner, dès le XII<sup>e</sup> siècle et finit par être complètement ruinée. A l'époque de Léon l'Africain (XVI<sup>e</sup>) elle n'avait que 200 feux et ses murailles se dressaient au milieu des jardins abandonnés. Son trafic céréalière va se reporter sur les ports atlantiques du Maghrib al-Aqšā au XII<sup>e</sup> siècle.

### III. LES POINTS DE CONTACT ANDALOUS DANS LES PORTS ATLANTIQUES MAROCAINS AUX XI<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> SIECLES

Les ports situés plus au Sud, sur la côte atlantique marocaine ne connaîtront un développement croissant de leurs échanges céréalières avec al-Andalus qu'à partir de l'époque almoravide où le destin d'al-Andalus se trouve lié à celui du Maghrib al-Aqšā après la bataille de Zaliāqa (1086).

Concrètement, al-Idrīsī prétend qu'au cours du XII<sup>e</sup> siècle, les vaisseaux andalous accédaient à Salé, Fedala et Anfa à la recherche de production céréalière et de bêtes de boucherie. Nous n'avons aucune attestation de la fréquentation andalouse de ces ports aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, période où les conditions politiques de cette zone dominée par la tribu berbère des Barghawāta, en faisaient un lieu d'hétérodoxie refermé sur lui-même.

#### a) Ašīla

Un autre port d'intense contact commercial avec al-Andalus fut celui d'Arzila

---

(29) Ibn Hawqal, p. 76; al-Bakrī, p. 203, 216 sq. 241, 294, 360; al-Idrīsī, p. 169, 202-203; *Kitāb-al-Istibšār*, p. 189; D. Eustache, "El-Basra, capitale idrissite et son port", *Hespèris*, 42, 1955, pp. 217-238; EI (2), I, art. Al-Basra de G. Yver, p. 1120.

(*Ašīla*)<sup>(30)</sup>. Les Andalous maintinrent de fréquents échanges avec la région d'Arzila qui, dès le VIII<sup>e</sup> siècle, apparut en de nombreuses occasions, comme un port céréalier d'approvisionnement de la Péninsule ibérique. Arzila doit sa fondation à ce rôle bien défini que lui assignèrent des commerçants andalous. "Le port, au dire d'al-Bakrī, dont l'entrée est du côté de l'orient, offre un bon abri aux navires; une jetée formée de pierres de taille se déploie en segment de cercle au nord de ce bassin, et protège le mouillage contre la violence de la mer". Devant l'abondance des céréales et de l'élevage dans les campagnes proches d'Arzila, les commerçants andalous y dressèrent leurs tentes, "alors on commença à construire des maisons et on finit par y former une ville". Le millet (*dukhn*) se conservait très bien dans des silos (*maṭāmir*). Dès le Xe siècle, le port d'Arzila se convertit en un des points fondamentaux du commerce nord-africain d'al-Andalus. Au XII<sup>e</sup> siècle, al-Idrīsī le présente comme une bourgade en pleine décadence. Mais le commerce devait y connaître une nouvelle prospérité au début du XV<sup>e</sup> : siècle jusqu'à l'époque du désastre des Portugais devant Tanger (1437), on y trouvait des négociants juifs et des hommes d'affaires génois et castillans.

#### b) Al-'Arā'ish

Larache (*Al-'Arā'ish*)<sup>(31)</sup> s'étend sur les pentes d'une colline qui s'avance en pointe dans la mer et qui domine la rive gauche de l'oued Lukkos, à l'endroit où ce fleuve se jette dans l'Océan. Cette ville maritime ne semble pas très ancienne. Al-Idrīsī l'ignore et les auteurs arabes ne la mentionnent qu'à partir d'Ibn Sa'id (1286). Elle fut vraisemblablement fondée par la tribu des Banū 'Anīs qui lui donna en raison des vignes abondantes dans la région, le nom d'Al-'Arīsh. Aucune relation commerciale avec al-Andalus n'est attestée avant le XIII<sup>e</sup> siècle, ni la moindre production céréalière exportée.

En fait, le commerce andalou avec les villes et les plaines céréalières atlantiques du Maroc se réalisait à partir des ports du nord-ouest du territoire: Salé, Fedala, Anfa, Azammūr, Mazagan, Asafī, Marsā al-Ghayt étaient fréquentés au XII<sup>e</sup> siècle par les navires andalous en quête de produits agricoles.

#### c) Salā

Fondée par les Banū Ifrān, Salé fut attribuée aux Banū 'Ashara en *iqṭā'* par les Omeyyades de Cordoue pour services rendus. De petit royaume, Salé devint une ville dont l'éclat attira les premières familles andalouses<sup>(32)</sup>. A l'époque almoravide,

(30) EI (2), I, art. *Ašīla* de R. Richard pp. 727-728; al-Idrīsī, p. 169, 202; al-Bakrī, p. 174, 175, 176, 203, 217, 218 sq, 242, 245, 360; *Kitāb-al-Istīḅsār*, pp. 139-140; al-Istakhrī, p. 39, 41, 45; az-Zuhri, p. 192 n° 303; Ibn Ḥawqāl, p. 76; Ibn Sa'id; p. 138.

(31) Ibn Sa'id, p. 139; EI (2), I, art. al-'Arā'ish de G. Yver - R. Richard, pp. 624 - 625.

(32) Joudia Hassar Benslimane, *Le passé de la ville de Salé dans tous ses états*, Paris, 1992, pp. 39-46; al-Bakrī, p. 175, 281, 301; al-Idrīsī, p. 56, 70, 72, 73, 75, 76, 77; *Kitāb-al-Istīḅsār*, pp. 140-141; Ibn Sa'id, p. 138; Tādili, p. 144, 163, 176, 182, 186, 187, 189, 193, 194, 202, 273, 274, 280, 361, 362, 377, 378, 409.

au dire d'al-Idrīsī, "le commerce d'exportation et d'importation y est florissant, les habitants sont riches, les vivres à bas prix et en abondance", on y voit des vignes, des vergers, des jardins, des champs cultivés. Le port est fréquenté par des navires qui viennent de Séville et d'autres lieux d'al-Andalus; le principal objet d'importation est l'huile; on prend en échange, toute sorte de comestibles destinés pour le littoral d'al-Andalus", dont des céréales. "Les navires qui abordent à Salé ne jettent point l'ancre dans la rade parce qu'elle est trop découverte; ils pénètrent dans la rivière (...) mais jamais sans pilote (...). Les vaisseaux entrent au moment de la haute mer et ils en sortent avec le reflux". Embellie vers 1178, équipée d'une immense *qayṣāriya*, de nombreux *funduq*-s, productrice en abondance de coton et de lin, Salé demeure connue pour la richesse agricole de son terroir et de sa région. De nombreux navires, au dire du *Kitāb-al-istiḥṣār*, voguent vers ce port, de grands vaisseaux mouillent en aval du pont qui enjambe le Bou Regreg. Sa situation face aux côtes andalouses, semble privilégier des relations avec les ports du district de Silves dans l'Algarve dont un jour et une nuit de navigation la séparent.

#### d) Faḍāla

La presqu'île de Fedala (*Faḍāla*) sert de port au Tamesna, pays des Bargh-wāṭa<sup>(33)</sup>, dont la population s'adonne à l'agriculture et à l'élevage du bétail et des chameaux. Le blé y est cultivé avec succès et à des prix très bas. Au XIIIe siècle, au dire d'al-Idrīsī, "les vaisseaux d'al-Andalus et du littoral de la mer méridionale abordent au port de Fedala et y chargent du blé, de l'orge, des fèves et des pois, ainsi que des brebis, des chèvres et des boeufs". Le toponyme figure aussi dans les portulans génois et vénitiens. Il semble que les marchands chrétiens visitaient ce mouillage aux XIVe et XVe siècles. Fedala était un entrepôt de céréales pour la province de Tamasna, spécialisé dans l'exportation.

#### e) Anfā

Az-Zayyānī impute la fondation de Anfa (ancien nom de Casablanca)<sup>(34)</sup> à des émirs zénètes et la place à la fin du VIIe siècle. Al-Idrīsī mentionne son port "également visité par les vaisseaux marchands qui viennent y chercher de l'orge et du blé". Sous les Mérinides, elle fait figure de capitale du Tamasna; elle a des remparts, un gouverneur, un qāḍī ; Abu-l-Ḥasan y fait construire une madrasa.

#### f) Azammūr

En descendant vers le pays des Dukkāla jusqu'à l'embouchure de l'Umm ar-Rabī', deux ports céréaliers connaîtront un prompt développement aux XIe et XIIe siècles: Azemmour (*Azammūr*) et Mazagan (*Māzighān*).

(33) Al-Bakrī, p. 175; al-Idrīsī, p. 71, 73; EI (2), II, art. Faḍāla de A. Adam, pp. 745-746; Tādīlī, p. 307 n° 155; az-Zuhri, p. 192 n° 303.

(34) Ibn Sa'īd, p. 137; al-Idrīsī, p. 73; EI (2), I, art. Anfā de A. Adam, pp. 521-522; Tādīlī, p. 145; Ibn Marzūq, *El Musnad: Hechos memorables de Abu-l-Hasan sultan de los Benimerines*, trad. Maria J. Viguera, Madrid, 1977, p. 336; az-Zuhri, p. 192 n° 303; Ibn Faḍl Allāh al-'Omari, *Masālik al-Aḥṣār fī Mamālik al-Amsār*, Paris, 1927, p. 162, 171.

Située sur la rive gauche et à trois kilomètres de l'embouchure du Wādī Umm ar-Rabi' la ville d'Azemmour<sup>(35)</sup> semble se développer avec son commerce céréalier à partir du XIIIe siècle. A l'époque mérinide, Abu-l-Ḥasan la dotera d'une madrasa. Son port, au dire d'Ibn Sa'īd, est fréquenté par des navires de moyen tonnage. Certains commerçants andalous y accostaient aux XI et XIIe siècles; si l'on en croit at-Tādili. "Un commerçant andalou se présenta devant un de ses habitants:" Abū Shu'āyb, je suis un commerçant de Malaga, je suis venu commercer dans ce pays. Etant tombé malade, je ne suis plus capable de voyager en mer et de cheminer sur terre. J'ai 500 dinars, indique-moi un homme de confiance, auquel je les confierai en commandite, le temps que durera ma maladie". Abū Shu'āyb lui répondit: " Cet homme que tu recherches et sur qui Dieu a étendu ses bienfaits vient d'arriver!" Il se dirigea vers lui et lui dit : "Verse cette somme à cet homme". Lorsque l'homme l'eut encaissée, Abū Shu'āyb lui dit : "Va maintenant au port (d'Azammūr), achète la marchandise que tu trouveras là-bas et prends la mer". L'homme se dirigea vers le port, y trouva du blé qu'il acheta et chargea sur le navire, avant de prendre la direction de Malaga où il le vendit et acheta avec son prix des figues et autres marchandises. Alors qu'il était en pleine mer, la tempête se leva et se déchaîna. Les occupants du navire durent l'alléger et jetèrent à la mer une partie de sa cargaison par crainte du naufrage. Puis le temps se calma, la mer redevint bonne et ils regagnèrent le port d'Azammūr. Le commerçant vendit la cargaison du navire pour 1100 dinars (...). Abū Shu'āyb l'interrogea sur son commerce et ce qui lui était advenu au cours de son voyage. Il lui raconta tout en détails et que l'ensemble du bénéfice s'élevait à 600 dinars.

#### g) Māzighān

Ville maritime, située sur l'Océan atlantique, à onze kilomètres au sud-ouest de l'embouchure du wādī Umm Rabi', Mazagan (Māzighān)<sup>(36)</sup> est un hameau de pêcheurs situé entre la ville d'Azemmour et le ribāt de Ṭīt. La proximité de ces deux centres urbains relativement importants, l'empêchera de se développer. Quant au nom de Mazagan, il semble apparaître pour la première fois chez al-Bakrī (XIe s.). Ce géographe énumérant les ports marocains de la côte atlantique, indique un Mārīfan qu'il faut sans doute rétablir en Māzighān, forme attestée par al-Idrīsī (XIIe s.). Le qāḍī 'Iyād confirme dans la fatwā déjà mentionnée que dès l'époque almoravide,

(35) EI (2), I, art. Azammūr de R. Richard, qui ne retrace l'histoire de la ville qu'à partir du XVe siècle; Ibn Sa'īd, p. 137; Tādili, éd. Faure, p. 123, 162, 164, 166, 167, 168, 190, 196, 311, 312, 350, 351, 361, 422, 429, 430, 436, 445, 446, 468; Ibn Marzūq, p. 142, 336, 381; Tādili, éd. A. Tawfiq, Rabat, 1984, p. 145, 183, 185, 187, 188, 189, 209, 214, 314, 315, 349, 358, 408, 414, 419, 426, 427, 443; E. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'Histoire almohade*, Paris, 1928, p. 168; az-Zuhrī, p. 192 n° 303; al-'Omarī, p. 162, 171; Jean Léon L'Africain, *Description de l'Afrique*, éd. Epaulard, p. 41, 121, 125-127, 160, 167, 177, 543.

(36) EI (2), II, art. al-Djadīda, de G.S. Colin et P de Cenival pp. 376-378; al-Bakri, p. 87, 175; al-Idrīsī, pp. 73-74; 'Iyād, *Madhāhib al-hukkām fi nawāzil al-aḥkām*, Beyrouth, 1990, pp. 128-129; Ibn Sa'īd, p. 137 (Māzighān); J.L. l'Africain, p. 121, 126.

les commerçants andalous venaient charger dans le port de Mazagan des blés des Dukkāla pour le ravitaillement de Ceuta et d'al-Andalus. Cette activité s'intensifiera, selon Ibn Sa'īd, au XIII<sup>e</sup> siècle qui verra ce mouillage fréquenté par de nombreux navires en charge de céréales. Toute une série de planisphères et portulans européens des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles mentionneront ce mouillage dont la vocation de port d'exportation des blés des Dukkāla pour le ravitaillement de la Péninsule ibérique sera confortée par la construction de grands greniers fortifiés dont un vaste exemplaire, daté de 1514, voûté et soutenu par vingt-cinq colonnes et piliers, témoigne de la conservation des redevances en céréales dues par les tribus soumises au protectorat portugais.

#### h) Āsafi

A quelques kilomètres du Sud du cap Cantin, le port de Safi (*Āsafi*, *Āsfi*)<sup>(37)</sup> est mentionné par al-Bakrī (XI<sup>e</sup> s.), sans lui attribuer grande importance. Au siècle suivant, al-Idrīsī considère Safi comme un port relativement fréquenté mais dont la rade est peu sûre. Ce fut, suivant le même géographe, le point où la flotille des "Aventuriers", voyageurs de la ville de Lisbonne, partis explorer l'Océan Atlantique, prit terre à son retour. "Asafi était anciennement la dernière station des navires, précise-t-il, de nos jours, on la dépasse de plus de 4 journées maritimes (c'est-à-dire de 400 milles). Le pays adjacent est cultivé (...). Les vaisseaux, après avoir opéré leur chargement, ne remettent à la voile que dans la saison favorable, aussitôt que le temps est calme et la mer Ténébreuse tranquille". Safi demeure, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, le port de Marrakech.

#### i) Marsā al-Ghayt

Enfin le dernier port céréalier de ces côtes atlantiques semble être *Marsa al-Ghayt*<sup>(38)</sup>. "C'est un excellent port, abrité contre la plupart des vents. Les vaisseaux y viennent chercher du blé et de l'orge. Il est habité par des familles Maṣmūda qui s'adonnent à l'agriculture et qui élèvent des bestiaux" (Al-Idrīsī).

Le Maghreb a-t-il représenté un territoire de transit, "un pont jeté entre deux mondes", l'Afrique et l'Europe où chaque nouvelle dynastie, chaque prince conquérant préférait la perception des droits de porte ou de douane sans songer même à construire une marine marchande, comme le prétend Mohammad Kably?<sup>(39)</sup>. Ce jugement valable pour la période mérinide, doit être nuancé pour le commerce maritime céréalier des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, entre le Maghrib al-Aqṣā et al-Andalus. L'on sait que l'économie du Maghrib al-Aqṣā et d'al-Andalus ne se trouvait pas avant la

(37) Al-Bakrī, p. 175; al-Idrīsī, p. 55, 73, 74, 185; EI (2), I, art. Asfi de H. Bassat-R. Richard, pp. 709-710; Tādīlī, éd. Faure, p. 13, 454, 462; Ibn Sa'īd, p. 137; az-Zuhri, p. 192 n° 303; al-'Omari, p. 162, 171.

(38) Al-Idrīsī, p. 73, 74. ☞

(39) M. Kably, Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen-Age, Paris, 1986, p. 96; Maria F. Vidasov, "Le Maghreb médiéval: mercantilisme parasitaire" ou société productrice?", Anaquel de Estudios Arabes, Madrid, 1992, n° 3, pp. 241-246.

fin du Moyen-Age, "condamnée à un mode de production stérile fondé sur une agriculture de subsistance, mais surtout sur un mercantilisme parasitaire, facile et dépendant, bâti sur la consommation et l'immobilisation des richesses, au mépris de tout accroissement interne des ressources". C'est une production céréalière intensive capable de subvenir aux besoins internes et de dégager des surplus destinés aux exportations andalouses qui dynamise les voies maritimes entre al-Andalus et le Maghreb, et encourage la construction de flottes marchandes, la création de chantiers navals et la constitution de sociétés commerciales. Dans ce domaine des céréales, le Maghreb joue la fonction d'intermédiaire entre les producteurs maghrébins et les consommateurs andalous, pour des denrées indispensables à la survie de ces populations privées par la Reconquête de leurs grandes régions céréalières.

Ce n'est pas un commerce d'Etat où les sociétés maghrébines ne seraient pas productrices mais une valorisation et un écoulement des surplus des récoltes céréalières dont les rendements n'étaient nullement au-dessous de ceux de l'Occident européen au Moyen-Age, ni en arrière par rapport aux pays asiastiques et du Moyen-Orient. Les auteurs arabes nous ont peint sous les plus vives couleurs la profusion du blé, de l'orge, de l'huile ainsi que du bétail dont la grande partie consistait en troupeaux de boeufs. Cette économie agraire du Maghreb, variée, célèbre par sa capacité de production, trouvait un débouché naturel dans l'économie andalouse.

#### IV - DROIT DU COMMERCE MARITIME CÉRÉALIER : ASSOCIATION, COMMANDITE ET NOLISSEMENT.

Le commerce maritime céréalière entre al-Andalus et le Maghreb est régi par divers statuts juridiques suivant les modes d'appropriation du navire : propriété d'un individu ou association de co-propriétaires (*shirka*) et les diverses formules d'utilisation: commandite (*qirād*) ou nolisement (*kirā'*). Les formulaires notariaux hispano-arabes font une place à cette navigation de cabotage qu'il s'agisse de la construction d'embarcations ou de leur location à des particuliers pour un voyage convenu<sup>(40)</sup>. L'intérêt de ces documents réside dans les détails techniques qu'ils fournissent sur ces embarcations elles-mêmes, leur carène, leur mâture, leur voilure et leurs agrès. La nomenclature qu'on y relève des divers types de bateaux de commerce : *zawraq* (petit bateau), *shani* (galère), *harrāq* (barque), *qārib* (embarcation), *dughayyas* (barque), *shīfī* (2 mâts) en dehors des appellations générales comme *markab* et *safīna*, montrent qu'il n'y avait pas de distinction bien établie entre la marine marchande et la marine de guerre qui utilisait des navires de mêmes noms. En tous cas, tous les navires faisant l'objet d'une vente ou d'une location devaient être tirés au sec sur une plage pour la vérification de leur coque et de son calfatage.

(40) Louis Milliot, *Introduction à l'étude du Droit musulman*, 1953, pp. 664-666 (la commandite); Compilations d'Abū Muḥammad 'Abd Allāh b. Faṭḥ b. 'Abd al-Wāhid al-Fihri al-Qaysī (m. 1070), Manuscrit de l'Escuela de Estudios Arabe del Instituto Miguel Asin, Madrid, f. 88r-89v; Abū-l-Ḥasan 'Alī b. Yahyā b. al-Qāsim aṣ-Sanhājī al-Jāzīri (m. 1189), *al-Maḥṣad al-mahmūd fī talkhiṣ al-'uqūd*, *idem.*, Madrid, fol. 47v, 54r, 59; E. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne Musulmane*, III, pp. 322-323.

Le statut du marin<sup>(41)</sup> ne sera légalisé qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle, sous la poussée de la demande céréalière andalouse. Le Grand Qāḍī de Cordoue Abū-l-Qāsim b. Sirāj (m. 456 H/1064) fut confronté au problème posé par des armateurs dans l'impossibilité de faire naviguer leurs bateaux, faute de trouver des marins à gages fixes. En al-Andalus, avant cette période, personne ne voyageait à gages. Qui désirait le faire et engager pour cela du personnel en tentant de modifier les usages, n'y parvenait pas ou difficilement. Avant cette réforme, on armait des navires pour des voyages aller et retour; ce que l'on y chargeait de grain, beurre, chevaux, mulets, servait à la nourriture de l'équipage qui procédait au partage de ce qui restait, en gardant pour lui une partie, la moitié ou le tiers, l'autre revenait aux propriétaires du navire. Fallait-il interdire cette pratique à cause de l'inconnu qu'elle renferme ou de l'impossibilité de naviguer à gages fixes? Comment faire alors que le pays d'al-Andalus a besoin de blé dont la majeure partie lui parvient par mer. Beaucoup de gens de bien voudraient armer un navire et participer à ce genre d'opération, mais en sont empêchés par l'irrégularité du mode de location sus-mentionné. Ce juriste proposa alors, de ne plus pourvoir à la subsistance des membres de l'équipage, abandon qu'une augmentation de leur quote-part pourrait compenser, et de donner un navire en location contre quote-part de la cargaison, la moitié, le tiers, le quart ou telle autre fraction, les marins recevant des gages fixes.

Les juristes ad-Dāwūdī (m. 402 H/1011) et Abū 'Imrān al-Fāsī (m. 430 H/1038) prônent deux solutions différentes sur le salaire de l'équipage en cas de tempête obligeant un navire à revenir à son point de départ. Ad-Dāwūdī estime que rien n'est dû aux membres de l'équipage (*ujarā' al-markab*) tant qu'ils ne sont pas parvenus à destination. S'ils ont touché une avance ils devront la restituer. Abu 'Imrān estime que leur peine mérite salaire. Al-Burzulī (m. 841 H/1438) ajoute qu'à Tunis, un marchand a acheté un navire, loué des matelots, leur a payé leurs gages et a chargé ses marchandises. Le bateau a été pris par les Rūm dans le port avant de mettre à la voile. Le marchand fait prisonnier avec une partie de l'équipage, a payé sa rançon et demande aux matelots le remboursement de leurs gages. S'il y a résiliation du contrat, les marins doivent rendre ce qu'ils appellent *le bartil*, c'est-à-dire l'argent qu'ils ont perçu des marchands à titre de salaire pour charger et décharger les marchandises. Eventuellement *le bartil* était perçu par le propriétaire du navire qui le distribuait aux marins. Un marin dont les services avaient été loués pour transporter de Séville à Ceuta, 100 sacs (*'idl*) de figues, ne pouvait cependant, au dire d'Abū-l-Walīd b. Rushd (m. 520 H/1126), les transporter à Salé sans nécessité, même si c'était pour rapporter des céréales.

---

(41) Al-Wansharīsī, *Mi'yār*, Fès, VIII, 142-143; Rabat, VIII, 224; Fès, VIII, 186; Rabat, VIII, 299-300; Fès, VIII, 187-188; Rabat, VIII, 301-302; Abu-i-Walīd b. Rushd, *Kitāb al-Fatāwā*, III, pp. 1541-1542 n° 561.



### a) Les contrats d'association (*shirka*)

La *shirka* est une communauté de biens plus ou moins étendue<sup>(42)</sup>. Deux ou plusieurs co-propriétaires d'un navire pouvaient s'associer, chacun possédant un certain nombre de parts. Les marchands ifrigiens s'associaient pour aller acheter du grain en Sicile; à cet effet, les juristes al-Māzarī (m. 536 H/1141) et Abū-l-Faraj at-Tūnisī confirment qu'ils emportent des dinars tripolitains et almoravides qui sont d'or fin (*dhahab jayyid*). Le chef de la monnaie sicilienne fait fondre ce numéraire, y incorpore un quart de son poids d'argent, le convertit en *rubā'ī-s* ayant seuls cours en Sicile et garde le poids en *rubā'ī-s* de la masse d'argent incorporée. Muhammad b. Saḥnūn (m. 225 H/ 869) eut à statuer sur un navire possédé par des associés dont certains voulaient le louer pour effectuer un voyage en al-Andalus tandis que les autres désiraient lui donner une autre destination. Pour résoudre ce litige, le qāḍī eut à consulter les experts (*ahl al-ma'rifa*) et trancher pour le mieux. Saḥnūn (m. 240 H/854) considérait que l'un des deux co-propriétaires d'un navire avait le droit d'y embarquer une quantité de marchandises correspondant à sa quote-part (*naṣīb*) sans payer de location à son associé qui n'embarque rien pour son compte mais si ce dernier n'embarque pas autant de marchandise que son associé, on les empêchera d'utiliser le bateau.

Abū Muḥammad b. Abī Zayd (m. 386 H/996) rapporte le cas de deux associés possédant chacun une demi-part d'un navire. La partie inférieure endommagée est réparée par l'un d'eux qui réclame à l'autre, qu'il n'a pas consulté au préalable, sa participation à la dépense. En al-Andalus, à l'époque d'Abū-l-Walīd b. Rushd (m. 520 H/1126) dans le cas d'un bateau en co-propriété, si l'un des associés était seul à utiliser le navire pour transporter sa part de marchandise, l'autre pouvait lui demander le versement de la moitié de la valeur de location du navire. Il arrivait, au dire du qāḍī 'Iyād, que plusieurs co-propriétaires d'un vaisseau laissassent l'un d'eux prendre en commandite une certaine somme d'or pour acheter du blé au Maghreb et le convoier en al-Andalus. Ils se partageaient les bénéfices et en obtenaient chacun une part. Ce même juriste rapporte un autre cas où un associé, co-propriétaire d'un navire, achète de la laine avec son associé, la revend pour acquérir au Maghreb du blé (*qamḥ*).

Dans ce cas de figure, un ou plusieurs marchands achetaient un navire, louaient des matelots, leur payaient leurs gages et chargeaient des marchandises à destination du Maghreb pour en ramener des céréales.

---

(42) Louis Milliot, pp. 658-659; Al-Wansharisi, *Mi'yār*, Fès, VI, 212-213, 220-223; Rabat, VI; Fès, VIII, 190-192; Rabat, VIII, 305-308; Fès, IX, 79; Rabat, IX, 117; Fès, IX, 312; Rabat, IX, 419; Abu-l-Walīd b. Rushd, *Kitāb al-Fatāwā*, II, p. 836 n° 204; pp. 1191-1192; 'Iyād, *Madhāhib al-ḥukam fi nawāzil al-aḥkām*, Beyrouth, 1990, p. 235, 240-241.

## b) La commandite (*qirād*) dans le commerce des céréales.

La commandite (*qirād*)<sup>(43)</sup> est une association du capital et du travail exceptionnellement admise pour le commerce. Un capitaliste (*rabb al-māl*) remet une somme d'argent à un agent (*āmīl*) en l'habileté commerciale duquel il a confiance et lui donne mandat de l'employer au négoce. Al-Māzarī (m. 536 H/1141) fut consulté par un marchand (*tājir*) ayant remis des dinars almoravides (*danānīr murā-bitīyya*) à un marin (*baḥrī*) à titre de *qirād* à effectuer en Sicile. Il s'absente et à son retour, demande des comptes au marin rentré de son voyage. Ce dernier déclare avoir emprunté une barque légère (*qārib laṭīf*) autre que celle qu'il avait l'habitude de prendre pour revenir de Sicile. Les passagers ayant été avertis de la proximité de l'ennemi par les occupants d'une citadelle, il avait abandonné l'embarcation, puis tous ses biens notamment le blé acheté en Sicile avec les dinars en question et avait remis le tout au commandant (*qā'id*) de la place (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 207-208).

Dans le texte d'un contrat de *qirād* consistant en or almoravide, présenté au juriste Abū-l-Walīd-Hishām b. Aḥmad b. Sa'īd (XIIe s.), le capitaliste et l'agent perçoivent chacun la moitié du bénéfice (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 211-213).

Le juriste al-Qābisī (m. 403 H/1012) eut à juger le cas d'un individu ayant reçu de l'argent en Sicile pour acheter du blé (*qamḥ*). Quand il ramène le blé, le patron du navire (*ṣaḥīb al-jaḥz*) lui fait cadeau du nolis (*kirā'*) dont la moitié était à sa charge, l'autre moitié incombant au capitaliste, pensant que le capital appartenait à cet intermédiaire. L'agent en question ne peut garder le bénéfice de la gracieuseté que lui a consentie son ami, il doit remettre au capitaliste son dû et dire au patron du navire que le capital appartient à un autre et informer le capitaliste de la gracieuseté qui lui a été accordée. (*Mi'yār*, Rabat, IX, 114-115).

Aucune ingérence du commanditaire n'est tolérée dans l'administration de la commandite que le gérant gère seul avec pleine liberté d'acheter et de vendre. De toute manière le commandité ne peut sans autorisation faire une libéralité, entreprendre une opération dépassant la valeur du capital social, ni le faire entrer dans une autre commandite. Si un agent commandité (*muqārīḍ*) achète du blé avec le capital que le capitaliste lui a confié et le fait transporter par le patron d'un navire, selon un autre cas examiné par al-Qābisī, et que, arrivés à destination, ce dernier lui dénie la possession d'une partie de ce blé dont le chargement n'avait fait l'objet ni d'une preuve testimoniale (*bayyina*) ni d'un inventaire du frêt, le patron du bâtiment lui ayant déclaré: "Tout le blé chargé est à toi, hors ce que je possède, n'écris donc pas !", l'agent lui attribue une partie du blé à la suite d'un arrangement à l'amiable.

---

(43) Louis Milliot, pp. 664-666; al-Wansharīsī, *Mi'yār*, Fès, VIII, 132; Rabat, VIII, 208-209, Fès, VIII, 130; Rabat, VIII, 205; Fès, 127-139; Rabat, VIII, 201-203; Fès, IX, 76-81; Rabat, IX, 114-120; Fès, IX, 52-53; Rabat, IX, 78-79; H.R. Idris, "Commerce maritime et Kirād en Berbérie Orientale", *Journal of Economic and Social History of the Orient*, Leiden, vol. IV, Part. 3, 1961, pp. 225-239.

Si lors du chargement l'agent commandité (*al-muqārid*) n'a pas fait dresser d'acte le mettant à l'abri des contestations, il sera tenu pour responsable du blé retenu, selon ses dires par le marin (*nūṭī*) et ce, à l'endroit même où a commencé l'opération ayant causé préjudice (*ḡarm, tafrīt*) au commanditaire. Il devra indemniser ce dernier de la même quantité de blé mesuré. (*Mi'yār*, Rabat, IX, 115-116).

La responsabilité de l'agent porte aussi sur l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Voici un cas précis: Un agent commandité (*muqārid*) s'associe avec quelqu'un pour un *qirād* d'un certain montant. A son retour, le capitaliste (*rabb al-māl*) lui demande ce qu'il a fait et l'agent de lui répondre qu'il a ramené tant et qu'il a conclu une association pour tant. Le capitaliste lui rétorque qu'il ne lui a pas ordonné de conclure d'association. L'agent répond qu'il a agi de la sorte se disant que son patron validerait sa gestion purement et simplement ou ferait entrer en ligne de compte l'association qu'il allait conclure. Le capitaliste déclare avoir le choix entre ces deux solutions: si l'opération est saine, il percevra son capital et le bénéfice et si elle est manquée, il retiendra le dommage sur la part de bénéfice devant revenir à l'agent. Or, le solde de l'association en question doit dépasser de loin le montant du capital, néanmoins le capitaliste persiste à refuser de donner à l'agent sa part du bénéfice procuré par le capital tant que le solde (*al-bāqī*) de l'association n'aura pas été défini. Al-Qābisī juge que l'agent commandité (*al-ʿāmil*) a commis un impair en disposant d'une partie du capital en enfreignant les consignes que lui avait données le commanditaire bien que, ce faisant, il n'ait eu en vue que de faire fructifier le capital selon les règles du *qirād*. Il est responsable de cette association qu'il a conclue de son propre chef et son montant sera déduit des comptes à son détriment. Les deux parties se partageront, conformément à leurs engagements initiaux, le bénéfice rapporté par la totalité du capital. Si l'argent absent, engagé dans l'association, produit un bénéfice, l'agent fautif en récupérera le montant qui aura été défalqué à son détriment, et le bénéfice sera partagé entre les parties conformément à leurs conventions (*Mi'yār*, Rabat, IX, 118).

L'agent commandité (*ʿāmil-fi-l-qirād*) est responsable des pertes s'il a passé outre à l'ordre du capitaliste de ne plus rien acheter avec l'argent comptant provenant de la conversion des marchandises. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 209). Il est responsable de toute bourse contenant l'argent du *qirād* et attachée à sa ceinture avec d'autres bourses. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 202). S'il venait à mourir, on doit prélever sur sa succession le capital à l'exclusion du bénéfice (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 202-204).

Si au cours d'un voyage l'agent entre dans une salle d'ablutions et, ayant déposé la bourse (*himyān*) attachée à sa ceinture et renfermant l'argent du *qirād*, l'égare, le contrat prévoyait qu'il avait toute latitude pour disposer du capital afin de le faire fructifier mais non pas d'autres buts et que, en cas de malversation ou de négligence, il était responsable des pertes. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 202; X, 265 - 266).

On recevait un capital en commandite (*qirād*) aux conditions suivantes : l'agent en disposerait, l'utiliserait à sa guise pour toutes sortes d'opérations commer-

ciales qu'il effectuerait dans un endroit donné et dans ses parages; il éviterait les endroits dangereux; le gain serait partagé entre eux deux après réalisation du produit des opérations et sa perception par le capitaliste. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 200-201, 204-205).

Le *qirād* à Cordoue comme dans le reste du Maghreb, repose sur la confiance et le commandité est cru s'il affirme avoir subi des pertes (*talaf aw khasāra*) tant que sa mauvaise foi ne se révèle pas. Une preuve testimoniale (*bayyina*) doit établir qu'il a subi des pertes du fait des troubles ayant entraîné diminution des opérations commerciales, corruption du change et manque à gagner sur les marchandises. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 212-215).

La remise des fonds de la commandite doit être faite en numéraire, non en denrées alimentaires ou en poudre d'or (*tibr*) de valeur variable, d'où indétermination. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 203). Quiconque donne en commandite (*qirād*) un capital en monnaie d'argent peut, au moment du règlement de compte (*mufaṣāla*) recevoir de la monnaie d'or (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 201).

Un agent, selon Abū-l-Qāsim al-Ḡhubrīnī, Grand Qāḍī de Tunis vers 1400, peut recevoir en commandite deux dinars d'or en huitièmes et en petites caroubes d'argent (seizièmes). Il peut les rendre au capitaliste, sous forme de deux dinars de grand module. S'il a reçu en commandite des dirhams dont une moitié en pièces nouvelles et l'autre en pièces anciennes, il peut les rendre au capitaliste en dirhams tous de même sorte. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 201).

Un quidam ne peut remettre des dinars au propriétaire d'un navire (*sāhib al-lawḥ*) en lui ordonnant de les employer à acheter et à transporter une cargaison de blé (*ta'ām*) moyennant le nolis habituel. Cette opération n'est pas admissible. Le blé doit revenir au capitaliste et le propriétaire du navire recevoir un nolis d'équivalence (*ujra mithlihi*) (*Mi'yār*, Rabat, IX, 117).

A Fès, Abū-l-Ḥassan as-Ṣaghīr (m. 719 H/1319) approuvait le don fait par un père à son jeune fils sous sa tutelle de 100 dinars qui sont détenus par un agent commandité (*muqārid*) qui pourra en disposer jusqu'à la mort du donateur (*Mi'yār*, Rabat, IX, 160-161).

La rémunération de l'agent doit consister en une part des bénéfices, non en une somme fixe, sinon il y aurait louage d'ouvrage au lieu de commandite. Cette part est variable : tiers, quart, en raison de diversité des contributions respectives.

Le contrat prend fin par le retrait de l'une des parties avant tout commencement d'exécution ; par la mort du commanditaire. La commandite (*qirād*) n'est pas limitée dans le temps. Selon la coutume (*'āda*), un *qirād* n'est pas conclu pour un seul voyage, l'agent pouvait aller trafiquer là où il voulait, sans outrepasser ses droits. S'il apprend la mort du capitaliste, il n'a le droit de poursuivre son trafic après avoir converti ses marchandises en argent comptant, qu'avec l'autorisation des héritiers (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 203). Trois modalités vicient une commandite (*qirād*):

1°) Conclusion du qirāḍ pour un temps limité; 2°) Conclusion sans limitation de temps mais en stipulant que l'agent (āmil) qui reçoit le capital ne versera au capitaliste que 2 *mitqāl*-s par mois; 3°) Stipulation de la part de bénéficiaire devant revenir à chacun avec obligation pour l'agent de verser en sus les 2 *mitqāl*-s mensuels au capitaliste (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 210 - 211).

### c) Nolisement (*kirā'*), louage ou affrètement<sup>(44)</sup>.

Le nolisement (*kirā'*) est le louage d'un navire, sa jouissance (*manfa'a*) pour un temps déterminé en échange d'un prix de location. Très pratiqué dans le commerce céréalier entre le Maghreb et al-Andalus, ce nolisement pouvait être contrarié par des vices, des perturbations climatiques pouvant engendrer sa résiliation. Cette location d'un navire pour le transport d'une cargaison de grain (ta'ām) en provenance de Sicile et à destination de l'friqiya par exemple, peut être conclue selon diverses modalités. Abū-'Imrān al-Fāsī étudia le cas posé par la vente à un tiers qui se substitue au locataire du navire, du blé chargé à bord, avec évaluation de la quantité vendue et confirmation du propriétaire du navire. Ce blé sicilien faisait l'objet de la majorité des affrètements de navires entre la Sicile et Sousse, Tunis ou d'autres ports maghrébins (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 299-300; IX, 114-115).

Les sultans andalous confiaient du grain à des transporteurs maritimes (*qawm ashḥana 'indahum as-sultān ta'āman bi-l-kirā'*) provenant de Sicile ou du Maghreb à destination d'al-Andalus. Parfois la tempête (*hawl*) les a contraints à jeter la cargaison de blé à la mer. Le juriste cordouan Abu 'Umar b. al-Makwī (m. 401 H/1010) déclare que les navigateurs, s'ils sont sans reproche, n'endossent pas la responsabilité de la perte du blé consécutive du naufrage. Le qāḍi de Séville qui était alors az-Zubaydī Muhammad b. Ḥusayn, entérina (*waqqa'a*) cette fatwā en vertu de l'ordre qu'il avait reçu d'Ibn Abī 'Āmir d'instruire cette affaire et adressa au Grand Qāḍi de Cordoue Muhammad b. Yahyā b. Zarb (m. 381/991) la question et la réponse des juristes. Réponse de ce dernier : ceux qui ont été engagés (*al-ujarā'*) pour assurer ce transport sont responsables à moins qu'ils ne prouvent que leur responsabilité n'est pas engagée. Le témoignage par commune renommée (*shahādat as-sama'*) est valable s'il est porté par des témoins irréprochables (*'udūl*). Le témoignage des gens du navire doit être examiné avec soin et, si les témoins irréprochables attestent que le naufrage du navire chargé du blé en question, a été constaté *de visu*, il y a lieu de dégager la responsabilité des transporteurs (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 309-310).

Dans une consultation comportant un mémoire et une réponse du juriste de Grenade Abū Sa'īd b. Lubb (m. 782 H/1381), c'est un quidam qui affrète un deux mâts (*shīṭī*) à Almuñecar (*Madīnat al-Munakkab*) pour tant de dinars, à destination

(44) Al-Wansharīf, *Mi'yār*, Fès, VIII, 130; Rabat, VIII, 205; Fès, VIII, 186-194; Rabat, VIII, 299-311; Fès, VIII, 230-231; Rabat, VIII, 371-372; Fès, IX, 76-79; Rabat, IX, 114-117; Fès, IX, 51; Rabat, IX, 77; Fès, IX, 69; Rabat, IX, 102-103; Fès, X, 291; Rabat, X, 406; 'Iyād, *Madhāhib al-ḥukkām*, pp. 235-240.

de Hunayn; avec retour à Almunecar. (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 371-372). Le juriste kairouanais Ibn Shīblūn (m. 390 ou 391/999-1000) eut à juger de la validité d'un contrat d'affrètement d'un navire pour le voyage Sicile-al-Andalus pendant la saison navigable. Le vent poussa le navire jusqu'à Barqa et la bonne saison touchait à sa fin. Le propriétaire du navire voulut résilier le contrat, les autres s'y opposèrent. Ce juriste donna raison au propriétaire demandant la résiliation du nolisement, s'il y avait péril à poursuivre le voyage après la fin de la bonne saison (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 299-300).

Si un navire arrive à destination, mais est détruit avant que les passagers aient pu le décharger, les passagers, au dire d'Ibn 'Abdūs (m. 260 H/874) ne doivent pas le nolis (*kirā'*) au propriétaire du navire, mais le lui doivent si, ayant pu effectuer le déchargement, ils ont négligé de le faire. Si la tempête (*hawl*) s'est déchaînée au cours du déchargement, ne devront payer le nolis que ceux dont les marchandises auront pu être sauvées (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 306, 308, 310).

Si le contrat de nolis stipulait que le navire devait traverser la mer d'Ifriqiya en Sicile ou en al-Andalus, et qu'après avoir commercé, le vent ramène les marchands sur le littoral de départ, le navire ayant coulé ou son propriétaire ayant décidé de ne pas aller plus loin, les voyageurs n'auront pas à lui verser de nolis au cas où le parcours effectué ne leur aurait rien rapporté (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 310-311).

Les seules références chiffrées de ces nolisements concernent les relations Sicile-Ifriqiya. Al-Māzari (m. 536 H/ 1141) eut à connaître un de ces actes de location pour dix dinars d'une embarcation (*qārib*) appartenant à deux associés, de Sicile à Gabès selon les uns, de Sicile à Mahdia, selon les autres (*Mi'yār*, Rabat, VIII, 305-306).

Ainsi, le commerce maritime céréalier va croissant, à partir des XIe et XIIe siècles, entre le Maghrib al-Aqṣā et Al-Andalus, sous la pression de la nécessité, grâce au développement de la fréquentation des ports atlantiques marocains, à la construction de flottes marchandes rentabilisées par la réforme du statut du marin, la constitution de sociétés (*shirka*) de co-propriétaires de navires, le développement de la commandite (*qirāḍ*), l'encouragement au nolisement (*kirā'*) des autorités politiques et judiciaires.

# LA PÊCHE ET LE COMMERCE DU POISSON EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE (X<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup>)

Tableau historico-géographique établi d'après les sources musulmanes

Mohammed HAMMAM

Faculté des Lettres - Rabat

*"Il vous est permis de vous livrer à la pêche pour vous nourrir et pour nourrir les voyageurs"*

Coran, 13, Sourat al-Mā'ida (La table), verset 98.

*"C'est lui qui a soumis la mer pour que vous en retiriez une chair fraîche; vous en retirez des parures que vous revêtez, vous voyez les vaisseaux fendre les flots pour demander à Dieu les trésors de sa bonté. Peut-être serez-vous reconnaissants".*

Coran, 27, Sourat An-nahl (Les abeilles), verset 14.

Abordée à peine dans quelques rares ouvrages d'histoire à caractère général<sup>(1)</sup>, l'étude de la pêche en Méditerranée occidentale au Moyen Age reste à faire. Le champ est encore en friche. Pour le défricher et en poser quelques jalons, nous avons à notre disposition quelques sources arabes relativement importantes. Ecrites par des géographes, ces sources renferment entre autres d'utiles renseignements à même de jeter quelques lumières sur la question. Les mentions et leur importance diffèrent néanmoins d'une source à l'autre et d'une époque à l'autre.

C'est au Xe siècle qu'apparaissent les premières mentions relatives à la pêche dans certaines régions de la Méditerranée occidentale. Nous les trouvons relatées dans la *Description de l'Espagne* d'Ahmed ar-Rāzī<sup>(2)</sup> et la *Configuration de la terre*<sup>(3)</sup> d'Ibn Ḥawqal. Au XIe siècle *al-Massālik wa-l-Mamālik*<sup>(4)</sup> d'Abou Obeid Allah al-Bekri en donne d'autres renseignements complémentaires.

(1) Entre autres les travaux de E. Lévi-Provençal sur l'Espagne musulmane : *l'Espagne musulmane au Xe siècle. Institutions et vie sociale*, Ed. La Rose, Paris, 1932, et *Histoire de l'Espagne musulmane*, 3 vol., Ed. Maisonneuve, Paris, 1950-1953.

(2) E. Lévi-Provençal, «*La description d'Espagne d'Ahmed Ar-Rāzī. Essai de reconstitution de l'original arabe et traduction française*», *Al-Andalus*, Vol. XVIII, 1953, pp. 52-108.

(3) *Kitāb Ṣūrat al Ard*, Ed. Dar Al-Kitāb al Islāmi, Le Caire (S.d.).

(4) Traduit partiellement en français par Mac Gukin de Slane sous le titre *Description de l'Afrique Septentrionale*, Ed. Adrien, Maisonneuve, Paris, 1965.

Mais c'est au XII<sup>e</sup> siècle que nos renseignements deviennent plus importants aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. En effet, les descriptions d'al-Idrissi<sup>(5)</sup>, d'Abou Hamid al-Gharnati<sup>(6)</sup>, d'al-Zouhri<sup>(7)</sup>, ou encore celles de l'anonyme d'al-Istibṣār<sup>(8)</sup> sont particulièrement édifiantes. Ces quatre sources ne manquent pas - quand elles évoquent la pêche - de donner quelques détails concernant les techniques de pêche, les espèces de poisson connues, les centres approvisionnés, les prix, la commercialisation, etc. Ces textes constituent le pivot de notre documentation.

Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, quelques sources du même genre telles que les oeuvres d'Al-Qazwini<sup>(9)</sup>, d'Abou Al-Fida<sup>(10)</sup> ou d'Al-Himyari<sup>(11)</sup> se sont aussi penchées sur la question. Mais d'une manière générale, elles pêchent par leurs répétitions et s'avèrent être ainsi de simples compilations des travaux de leurs prédécesseurs.

Par la suite, c'est-à-dire tout au long de la période qui va du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, nos renseignements deviennent rares voire inexistantes, faute de sources. Mais pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous disposons fort heureusement de la célèbre *Description de l'Afrique*<sup>(12)</sup> de Jean Léon l'Africain qui, à certains égards, décrit des situations légèrement antérieures au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, il est à signaler que quelques *Navāzīl* relatives à la pêche sont consignées dans le *Mi'yār* d'Al-Wanshārīsi<sup>(13)</sup> et s'ajoutent ainsi à cette documentation.

La lecture attentive de toutes ces sources permet d'esquisser une géographie de la pêche en Méditerranée occidentale au cours de la période allant *grosso modo* du X<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle notamment dans les pays d'obédience islamique auxquels s'ajoute la Sicile reconquise au XI<sup>e</sup> siècle.

Pour mieux approcher ce grand espace méditerranéen et en faciliter l'étude, il convient de le diviser en grandes régions que nous passerons en revue l'une après l'autre avant de tirer les conclusions.

- 
- (5) *Kitāb Nuzhat al-Mushtāq fi ikhūrāq al-āfāq*, 2 vol., Ed. Maktabat al-Thaqāfa al-dīnya, Port-Saïd, Le Caire (S.d.).
  - (6) *Tuhfat al-Albāb wa Nukhbat al-I'jāb*, Edition annotée par Dr Ismaïl Al-Arbi, Publications de Dar al-Āfāq al-Jadīda, Casablanca, 1993.
  - (7) *Kitāb al-Joghrafiya* dont nous avons utilisé le manuscrit de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Rabat, portant la cote 294.
  - (8) *Kitāb al-Istibṣār fi 'Ajā'ib al-Amsār*, texte arabe annoté par Dr Saïd Saad Zaghloul Abdel Hamid, Editions Maghrébines, Casablanca, 1985.
  - (9) *Kitāb 'Ajā'ib al-Makhlūqāt wa Gharā'ib al-Mawjūdāt*, Le Caire (S.d.).
  - (10) *Géographie*, texte arabe publié par Reinaud et de Slane trad. par Reinaud, Paris, 1810-1844, et Guyard, 1883.
  - (11) *ar-Rawd al-Mi'tar fi khabar al-aqtār*, édité par Ihsān Abbās, Librairie du Liban, Beyrouth, 2e ed., 1984.
  - (12) Jean-Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, Nelle édition traduite de l'italien par A. Epaulard, Ed. A. Maisonneuve, Paris, 1981, 2 vol.
  - (13) Abou al-Abbās Ahmed ben Yahia al-Wanshārīsi, *al-Mi'yār al-Mu'rib wa-l-Jāmi' 'an fatāwā ahli Ifriqiya wal-Andalus wal Maghrib*, annoté par Dr Mohammed Hajji et autres, éd. par le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, Rabat, 1981, 2 vol.



## I. L'ESPAGNE MUSULMANE

*La Description de l'Espagne* d'Ahmed Al-Razi fait apparaître l'importance de la pêche dans l'économie de l'Espagne musulmane au X<sup>ème</sup> siècle. Dès cette époque, une bonne partie de sa population s'adonnait à cette activité qui a prospéré le long du littoral et au détroit de Gibraltar. On pêchait le thon, la truite (dans les fleuves) et surtout, comme de nos jours, la sardine. Les grandes prises de ce poisson étaient destinées à satisfaire les besoins locaux et à l'approvisionnement des centres urbains notamment la capitale, Cordoue.

L'importance de cette activité était telle que le calife Al-Hakam II, se fit régulièrement renseigner sur la quantité de sardines vendues quotidiennement à Cordoue. Une telle vente pouvait atteindre facilement 20 mille dinars, par jour<sup>(14)</sup>. Ce dernier chiffre, même s'il apparaît exagéré - comme l'a constaté à juste titre E. Lévi-Provençal<sup>(15)</sup> - montre la part importante revenant à la pêche dans l'approvisionnement d'une ville aussi importante que Cordoue.

Séville était également grosse consommatrice de poisson. Celui-ci lui venait de l'île de Saltes. Des pêcheries sont signalées dans la région de Malaga, à Almunecar ainsi qu'à Bizilyana<sup>(16)</sup>. Al-Zuhri nous renseigne par ailleurs sur la pêche du thon notamment dans la région de Sidonia<sup>(17)</sup>. Elle commence au mois de mai lors du passage de ce poisson de l'Atlantique à la Méditerranée. Ainsi "lors de sa sortie, dit-il, il est pêché en Andalousie au lieu appelé al-Qanitt devant le rocher nommé Hajar-al-Ibil (Rocher des chameaux) qui se trouve à l'ouest de Al-Jazira dite Jazira de Tarifa. Il n'existe dans aucune autre partie de la mer (entendre la Méditerranée) sauf à cet endroit ainsi que là où il atteint ... [l'île] de Crête... Les habitants de cette île en pêchent ce que Dieu veut. Ce poisson retourne à l'Atlantique et sa prise se fait à l'entrée du Déroit, à l'est de la montagne dite Gibraltar, à l'endroit appelé Taraf-al-Faj (côté du col). On le pêche par *ash-shibāk* (filets). Quant au poisson qui apparaît le long du littoral marocain, il est pêché à l'endroit nommé Tilimçan, dépendant de Sabta. Mais le poisson qui emprunte le milieu du Déroit vers Algésiras repart vers le milieu (l'Atlantique) d'où il est parti. L'année suivante, il emprunte le même chemin et réapparaît au long de la côte d'une autre ville. On ne trouve nulle part ailleurs de poisson contenant plus de graisse et plus délicieux que celui-ci. C'est en Andalousie et au Maghreb occidental (le Maroc) qu'on le consomme frais. On le fait saler et sécher et on l'expédie à toutes les contrées du Maghreb et aux pays chrétiens (*Bilād ar-Rūm*). De l'île de Crête, on l'expédie à Constantinople, à Rome ainsi qu'à d'autres contrées du *Bilād ar-Rūm*"<sup>(18)</sup>.

Manifestement, au XII<sup>ème</sup> siècle, le thon a joué un rôle significatif dans

(14) Lisan-Ddīn ben al-Khatīb, *A'mal*, pp. 121-122, cité par E. Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane au Xe siècle...*, op. cit., p. 178.

(15) E. Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane au Xe siècle...*, op. cit., p. 178.

(16) Al-Idrissi, *Nuzhat...*, op. cit., t. II, p. 565.

(17) Az-Zuhri, *Kitāb al-Jogh'rāfiya...* op. cit., pp. 80-81.

(18) *Idem*.

les échanges commerciaux entre l'Espagne musulmane, le Maghreb occidental et certains pays de l'Europe occidentale d'une part, et d'autre part l'île de Crète et Byzance ainsi que l'Italie. Mais ce commerce est loin d'être connu dans ses détails.

Une autre espèce de poisson appelée al-"farida" est pêchée à Niebla. D'après ar-Rāzi on ne la pêche nulle part ailleurs<sup>(19)</sup>.

De nombreuses pêcheries se consacrant à la pêche de l'ambre gris sont signalées dans les régions de l'Algarve (Setubal)<sup>(20)</sup> de Lisbonne (Osconoba)<sup>(21)</sup> ainsi qu'à Santarem<sup>(22)</sup> et à Sidonia<sup>(23)</sup>.

Les sources sont unanimes pour qualifier l'ambre gris andalou de meilleur. Commercialisé en Egypte, il valait au Caire 10 Dinars l'once et 3 mithkals à Cordoue<sup>(24)</sup>. Enfin, la pêche du corail est attestée à Vera, non loin d'Almécia. Al-Maqqari estime qu'elle devait y rapporter mensuellement au moins 80 arrobes<sup>(25)</sup>.

### Conclusion

Le tableau que nous venons de brosser est loin d'être complet. Mais il montre que la pêche a été prospère dans bon nombre de régions de l'Espagne musulmane dont elle a joué un rôle important sur le plan aussi bien nutritif que financier.

## II. LE MAGHREB OCCIDENTAL (LE MAROC)

L'importance de la pêche et de l'industrie maritime dans la vie économique du Maroc antique a été mise en exergue par l'étude réalisée à son sujet, par M. Ponsich et M. Tarradell. Elle montre que cette activité était concentrée sur le littoral atlantique: sur l'axe allant de Tanger à Lixus. Située à l'embouchure de l'oued Loukos, cette dernière a connu plusieurs unités industrielles qui se consacraient non seulement à la conservation du poisson mais aussi à la préparation de la fameuse sauce dite " garum " que l'on exportait à Rome<sup>(26)</sup>. Il est à noter que nous ne savons pas ce qu'il est advenu du garum et de sa commercialisation au Moyen Age. En effet, les sources observent un silence absolu à son sujet.

Tradition antique par excellence, la pêche s'est perpétuée dans le Maroc médiéval et y connaissait un essor sans précédent. Ainsi apparurent plusieurs ports de pêche aussi bien sur la façade atlantique que méditerranéenne dont il convient maintenant de reconstituer l'histoire.

(19) Ar-Rāzi, *Description... op. cit.*, pp. 91-92.

(20) Maqqari, I, 91-92.

(21) Ar-Rāzi, *Description... op. cit.*, pp. 91.

(22) Al-Qazwini, *Athar al-Bifād wa Akhbār al-'Ibād*, Ed. Dār Šādīr, Beyrouth (S.d.), p. 542.

(23) Al-Beqri, *Description... op. cit.*, p. 125 (texte arabe).

(24) Al-Himyari, *Ar-Rawd...*, *op. cit.*, p. 339.

(25) Al-Mas'ūdi reproduit par al-Maqqari, *Analectes*, I, pp. 91-92.

(26) M. Ponsich et M. Tarradell, *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Ed. P.U.F., Paris, 1965.

## A - Les ports de pêche de la façade méditerranéenne.

### 1 - Marsa Moussa (le port de Moïse) :

Aux dires d'Al-Bekri, c'est le port où venaient pêcher les habitants de la ville de Sabta. Il était dominé par un château que Banu Mohammed et les Masmouda ont détruit en 302 h/915 pour des raisons non explicites. Mais 'Abd ar-Rahmān III<sup>(27)</sup> dit An-Nāsir l'a rebâti en 340 h/951-952.

### 2 - Sabta :

La ville de Sabta a vu naître plusieurs pêcheries dans ses environs immédiats dont la première mention date du XI<sup>ème</sup> siècle. Elle concerne la localité dite "eau-de-vie" où l'on pêchait le poisson de Moïse (hut Mussa) dont la "chair est d'un goût agréable et s'emploie avec avantage pour guérir la gravelle et fortifier la sécrétion séminale..."<sup>(28)</sup>. Al-Qazwīni note pour sa part que ce poisson est béni et les gens en font cadeau aux timides. Les juifs, eux, le font saler et l'expédient aux pays lointains. On en fait des cadeaux"<sup>(29)</sup>. Il ne fait pas de doute qu'aux XI<sup>ème</sup>, XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, ce poisson devait contribuer à la renommée de la ville de Sabta dans le monde méditerranéen.

Le témoignage d'Al-Idrissi montre en effet que Sabta est devenue au XII<sup>ème</sup> siècle, en Méditerranée occidentale, un grand port de pêche. "Elle s'est dotée, dit-il, de plusieurs pêcheries, et aucun pays n'a acquis - en matière de pêche - l'expérience acquise par ses habitants. On y pêche une centaine d'espèces de poisson. Le thon est pêché à l'aide de lances munies de dents saillantes et acérées. A leurs bords en bois sont attachées des cordes de chanvre très longues. Très expérimentés en la matière, les habitants de Sabta sont les premiers à avoir utilisé cette technique"<sup>(30)</sup>.

Mais on peut remarquer que, malheureusement, les sources observent un silence quasi absolu à l'égard des industries corollaires à la pêche de Sabta. Par contre, ce qui apparaît en filigrane de ces textes, c'est qu'une industrie maritime parallèle avait bel et bien existé dans cette ville. Elle devait être à son faite au cours du XII<sup>ème</sup> siècle et au-delà. L'exportation du poisson à cette époque vers diverses destinations maghrébines et européennes en est une preuve évidente. Car comme chacun sait, avant l'exportation, le poisson nécessite au préalable sa mise en conserve qui, elle aussi, exige des moyens importants.

Il semble que la pêche a pu se maintenir et rester l'une des activités économiques principales de la ville de Sabta jusqu'au début du XV<sup>ème</sup> siècle. C'est ce qui ressort de la description qu'a faite Mohammed Ben Abdelkrim Al Anṣārī de cette ville et de ses activités économiques à cette époque. D'après cet auteur "le nombre de *Maḍāreb* (Singulier de *Maḍrab* qui veut dire lieu de pêche où l'on étend les filets

(27) Al-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, op. cit., p. 105 (texte arabe) et pp. 207-209 (texte français).

(28) Al-Bekri, *Description...*, trad. fr. de Slane, op. cit., pp. 208-209.

(29) Al-Qazwīni, *Athar al-Bilād wa Akhbār al-Ībād*, Ed. Dār Sāder, Beyrouth, (S.d.), p. 201.

(30) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Muṣhtāq...*, op. cit., t. II, p. 529.

ou shibāk) dans les deux mers (Sabta est entourée des deux côtés par la mer, chaque côté porte un nom spécifique) s'élève à neuf dont celui d'Ouyat est le plus important. Les autres le sont aussi. Il y en a aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville". Il ajoute que "le nombre des lieux de pêche que nous avons comptés excepté ceux que nous n'avons pu voir est de l'ordre de 299 lieux de pêche disséminés sur un axe allant du Cap Munt du côté de la mer Abou Soul (...) en passant par Marsa Moussa (port de Moïse) jusqu'au village Fardioua sis dans la terre des Masmouda du côté de la mer al-Remla à laquelle nous avons fait allusion. Nous avons montré dans notre livre intitulé *al-A'lam* l'intérêt de tout cela: à savoir les délimitations, les eaux et la quantité de poissons pêchée dans chacun de ces lieux. Nous vous prions de vous référer au chapitre que nous avons consacré à cela, vous y serez renseigné utilement"<sup>(31)</sup>.

Malheureusement l'ouvrage en question où ces précisions importantes étaient consignées ne nous est pas parvenu.

Toutefois, il est intéressant de remarquer que nous ne savons pas ce qu'il est advenu de la pêche de Sabta par la suite. Car au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, Jean-Léon l'Africain observe à son égard un silence absolu dans la notice descriptive et historique qu'il a consacrée à cette ville. Ceci nous amène à poser les questions suivantes: la pêche a-t-elle régressé et reculé au point qu'il n'est plus intéressant d'en parler surtout par un auteur aussi attentif comme Jean-Léon l'Africain qui n'a pas d'ailleurs manqué, de mentionner cette activité économique dans bon nombre de localités où elle devait jouer quelque rôle? Si un tel recul est confirmé, quelle en est la cause? Est-ce à mettre en relation avec la colonisation successive des Portugais et des Espagnoles à partir de 1415? On ne saurait répondre à ces questions pour le moment.

Il ressort de ce qui précède que Sabta a été au Moyen Age, un grand port de pêche en Méditerranée occidentale. Plusieurs facteurs expliquent la prospérité de la pêche de cette ville. Tout d'abord, la satisfaction des besoins locaux suscités par les déficiences d'une campagne<sup>(32)</sup> pauvre provoquant ainsi de temps à autre des pénuries de céréales. Autre facteur lié au précédent, celui concernant l'accroissement de la population dont il faut satisfaire, sans cesse, les besoins alimentaires, le poisson s'avérant un appoint intéressant. Enfin, le facteur étranger est également à prendre en compte. En effet, Sabta, comme nous l'avons précisé auparavant devait répondre aussi à la satisfaction des centres d'appel européens ou autres. Malheureusement, les sources n'explicitent pas les quantités de poissons expédiées vers ces diverses destinations.

### 3 - Badis

Tout comme Sabta, Badis est une ville maritime dont l'arrière-pays est

(31) Mohammed Ben al-Qāssim al-Ansārī al-Sabti, *Ikhtissār al-Akhhbār 'amā kāna bi thaghri Sabta min sānyī al-āthar*, publié et annoté par Abdelwahāb Ben Mansour, 2e ed., Rabat, 1403H./1983, pp. 51-52.

(32) Jean-Léon l'Africain dit à cet égard que "la campagne est maigre et âpre et c'est la raison pour laquelle il y a toujours dans la ville une grande pénurie de grains", *Description de l'Afrique*, Nelle Ed. A. Epaulard, Maisonneuve, Paris, 1981, t. I, p. 266.

pauvre. C'est pourquoi la pêche devait y prendre une importance particulière. En effet, elle devait répondre à la demande aussi bien intérieure émanant de sa propre population qu'à celle de l'extérieur lancée par d'autres populations notamment celles de la montagne rifaine. Prospère donc, la pêche à Badis a contribué au développement des autres activités maritimes corollaires, à savoir la préparation des salaisons et la construction des barques et des navires. Il est à noter cependant que ces diverses activités économiques si importantes n'apparaissent pas dans les sources d'avant le XVIème siècle. Ainsi, à notre connaissance, seul Jean-Léon l'Africain atteste leur vitalité au début du XVIème siècle. D'après lui, à cette époque on trouve à Badis "de bons bois pour construire des fustes et des galères (...). On se nourrit surtout de sardines et d'autres poissons, car les pêcheurs en prennent tellement qu'il faut toujours que quelques personnes les aident à tirer leurs filets. C'est pourquoi de pauvres gens ont l'habitude d'aller presque chaque matin au bord de la mer pour donner un coup de main aux pêcheurs qui les rétribuent en leur laissant une bonne part du poisson qu'ils prennent et qui en donnent à tous ceux qui se trouvent là. En ce qui concerne les sardines, ils les salent et les envoient dans la montagne<sup>(33)</sup>. Certes, ce témoignage est tardif, mais il ne fait aucun doute qu'il fait aussi état d'une situation antérieure à l'époque à laquelle Jean-Léon l'Africain a consacré son œuvre

## **B - Les ports de pêche de la façade atlantique:**

### **1 - Tchimmich:**

Située à l'embouchure de l'Oued Loukos, cette ville, aujourd'hui disparue, a été prospère au XIIème siècle. A cette époque on y pêchait le poisson dans un lac nommé Amesna<sup>(34)</sup>. Mais l'importance de cette activité économique n'est relevée par aucune source.

### **2 - Ksar Ibn Abdelkrim:**

Ce château-port se trouvait en amont du même fleuve Loukos " à trois milles de la mer". La pêche y est attestée par Al-Idrissi<sup>(35)</sup> par une mention laconique qui ne permet guère d'apprécier son importance dans la vie économique de cette ville.

Enfin, il est à signaler que Ibn Saïd a remarqué que ces deux villes (Tchimmich et Ksar Ibn Abdelkrim) ont connu un recul net pour des raisons non explicitées. A son époque (XIIIème siècle), elles ne sont plus que de simples villages<sup>(36)</sup>.

### **3 - Al-Ma'mora**

Située à l'embouchure de l'oued Sebou, cette ville a vu naître plusieurs pêche-

(33) Jean-Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, *op. cit.*, t. I, p. 275.

(34) Anonyme, *Kitāb al-Istibṣār fi 'Aja'ib al-Amsār*, *op. cit.*, p. 140.

(35) Al-Idrissi, *Kitāb Nuzhat al-Mushāṭiq...* *op. cit.*, t. I, p. 246.

(36) Ibn Saïd al-Maghribi, *Kitāb al-Joghrafiya*, publié et annoté par Ismā'il al-Arbi, Pub. al-Maktab at-tijāri li-tṭibā'a wa-nnashr wa-tawzi', Beyrouth, 1970, p. 138.

rics se consacrant à la pêche de l'alose qui devait jouer un rôle important dans la vie économique. D'après Ibn Saïd, une bonne partie de ce poisson est expédiée vers des destinations qu'il ne précise point puisqu'il se contente de les qualifier de "pays"<sup>(37)</sup> dont l'explication est difficile à cerner.

Que veut-il dire par ce terme: est-ce d'autres régions du Maroc ou d'autres pays étrangers? Ou tout cela à la fois? Le problème demeure posé.

#### 4 - Salé

Ville antique, Salé est située à l'embouchure de l'Oued Bouregreg. Au XII<sup>ème</sup> siècle, elle est réputée entre autres pour sa pêche, notamment celle de l'alose (*shābe*)<sup>(38)</sup>. Selon Al-Idrissi, le poisson y est tellement abondant qu'il devient difficile de le vendre<sup>(39)</sup>.

#### 5 - Azemmour

A notre connaissance, la première mention de la pêche à Azemmour est très tardive puisqu'elle n'est relatée que par Jean-Léon l'Africain au début du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>(40)</sup>. Mais cette relation fait état d'une situation antérieure ayant prévalu notamment au cours des deux dernières décennies du XV<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire peu avant le contrôle de cette ville par les Portugais en 1486<sup>(41)</sup>. convoité donc par ces derniers à cette même période, ce grand port de pêche du littoral atlantique marocain finira par tomber entre leurs mains peu de temps après<sup>(42)</sup>.

La situation de cette ville à l'embouchure de l'Oued Oum-Rbi' réputé pour être un grand vivier de l'alose a été semble-t-il pour beaucoup dans sa vocation de grand port de pêche. La pêche devait accaparer une bonne partie de la population au cours d'une période d'au moins 7 mois pendant l'année. Commencant au mois d'octobre, la pêche ne s'arrête que vers la fin du mois d'avril<sup>(43)</sup>. Bien appréciée et consommée par les habitants de cette ville, l'alose leur fournit aussi de l'huile qu'ils obtiennent de sa graisse. Celle-ci est utilisée dans l'éclairage "parce qu'il n'y a pas d'huile dans le pays"<sup>(44)</sup>. Enfin, autre aspect montrant le rôle important qu'acquiert la pêche dans l'économie d'Azemmour, c'est que les Portugais viennent y chercher entre autres l'alose. Ceci a constitué une source de revenus non négligeables pour cette ville. Jean-Léon l'Africain précise à cet égard que "le fleuve rapporte par an, comme droit de pêche de l'alose, de six à sept mille ducats (payés par) les marchands portugais (qui) viennent une fois par an acheter une grande quantité de ce

---

(37) Ibn Saïd, *idem*.

(38) Anonyme, *al-Istibṣār...*, *op. cit.*, p. 141.

(39) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq...*, *op. cit.*, t. I, p. 239.

(40) Jean-Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, *op. cit.*, t. I, p. 126.

(41) *Idem*, t. I, p. 126, note 303.

(42) *Idem*.

(43) *Idem*.

(44) *Idem*.

poisson". Prétextant cependant que cela est excessif, "ils finirent par persuader le roi du Portugal de s'emparer de la ville"<sup>(45)</sup>. Aussi les revenus de cette pêche doivent-ils être très importants pour que les Portugais décident d'occuper cette ville qui s'ouvre aussi sur un arrière-pays important, la région des Doukkala. Ahmed Bouchareb, dans son étude sur l'occupation portugaise de cette même région, précise que les revenus de la pêche de cette ville se sont élevés entre janvier 1514 et mars 1517 à 256.108 reals<sup>(46)</sup>.

## 6 - Kouz :

Apparu dans les textes du XI<sup>ème</sup> siècle<sup>(47)</sup>, le port de Kouz se situait à l'embouchure de l'Oued Tensift<sup>(48)</sup>, au sud de Safi. Principal débouché de la ville d'Aghmat, il a dû disparaître - selon Bernard Rosenberger - au début du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>(49)</sup>.

Les sources ne parlent pas explicitement de l'existence de la pêche à Kouz. Néanmoins, au XII<sup>ème</sup> siècle, l'Anonyme d'*al-Istibṣār* dit que «l'alose de bonne qualité pénètre abondamment dans les eaux de l'oued Tensift, à son embouchure»<sup>(50)</sup>. De son côté, Bernard Rosenberger remarque que certains auteurs portugais du XV<sup>ème</sup> siècle qualifient ce même oued de Tensift de «rio dos Saveis», rivière des aloses<sup>(51)</sup>. Pour le même auteur, cette qualification permet de dire que la pêche a été active à son embouchure<sup>(52)</sup>.

Ainsi, il n'est pas exclu de penser qu'au XV<sup>e</sup> siècle les Portugais venaient chercher, entre autres, l'alose à Kouz comme ils le faisaient à Azemmour.

## C - La pêche fluviale :

Au Moyen Age, au Maghreb al-Aqsa, la pêche dans les eaux douces était aussi importante que la pêche maritime, dans la vie économique.

L'abondance relative des eaux de certaines rivières marocaines a favorisé le développement de certaines espèces de poisson notamment l'alose. Apprécié par la population, ce poisson constituait un appoint important pour son alimentation. Comme nous l'avons constaté plus haut, quelques rivières du Maghreb occidental étaient réputées, entre autres, par leur pêche, telles que Loukos, Sebou, Bouregreg et Oum-Rbi<sup>c</sup> (Ouansifen). A celles-ci s'ajoutent d'autres oueds moins importants qu'il convient d'examiner maintenant. Il s'agit de l'oued Fez et de l'oued Beht.

---

(45) *Idem*.

(46) Ahmed Bouchareb, *Doukkala et la colonisation portugaise* (en arabe), Ed. Dar al-Thaqāfa, Casablanca, 1984, p. 292.

(47) Al-Bekri, *Description...* *op. cit.*, trad. franç. : De Slane, p. 165 et pp. 292-293.

(48) Bernard Rosenberger, «Note sur Kouz, un ancien port à l'embouchure de l'oued Tensift», *Hespéris-Tamuda*, vol. VIII, 1967, pp. 23-66.

(49) *Idem*, p. 65.

(50) L'Anonyme d'*al-Istibṣār...*, *op. cit.*, p. 209.

(51) Bernard Rosenberger, «Note sur Kouz...», *op. cit.*, p. 59.

(52) *Idem*.

## 1 - Oued Fez :

Affluent de l'oued Sebou, oued Fez était appelé aussi oued al-Jawahir (oued des perles). Al-Bekri dit qu'on y trouve "beaucoup de poisson de l'espèce nommée *lebis*"<sup>(53)</sup> qui, selon De Slane, correspond peut-être à une sorte de carpe du genre *cyprinus niloticus* dont la tête est rouge et "renferme beaucoup d'arêtes, beaucoup de graisse et pèse d'une à deux livres. Pour le prendre, on empoisonne les eaux avec de la noix vomique"<sup>(54)</sup>. Pour l'anonyme d'*al-Istibṣār*, le *lebis* de l'oued Fez pouvait atteindre jusqu'à 65 livres<sup>(55)</sup>.

Mais d'autres espèces sont également connues telles que l'alose, le grand buri qui, d'après l'anonyme d'*al-Istibṣār*, se vendait soit par pièce, soit par morceaux. Ainsi, dit-il, le prix d'une pièce pouvait s'élever jusqu'à 13 dirhams, tandis qu'une livre de ce même poisson pouvait se vendre à un dirham et demi<sup>(56)</sup>. A ces deux sortes de poisson s'ajoutent deux autres qui sont *al-qorb* et *ash-shūli*. D'après l'anonyme d'*al-Istibṣār*, le premier est un gros poisson dont la population de Fez se rassasie. Acheminé à dos d'âne à Fez<sup>(57)</sup>, il contribue donc à l'approvisionnement de cette ville. Quant au second, Dozy l'identifie à l'esturgeon<sup>(58)</sup>. On le consomme aussi bien à Fez qu'à Meknès. L'anonyme d'*al-Istibṣār* le décrit comme étant "le plus délicieux des poissons, on en prépare toutes sortes de plats avec des herbes d'assaisonnement qui lui enlèvent l'odeur du poisson"<sup>(59)</sup>.

En tous les cas, les pêcheurs ont joué un rôle qui n'est pas des moindres dans la vie économique de la ville de Fez; rôle qu'ils ont continué à jouer au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Jean-Léon l'Africain dit à cet égard qu' "on trouve les pêcheurs qui prennent leur poisson dans la rivière de Fez et dans le fleuve qui est aux environs de Fez. Ils vendent à vil prix de gros et très bons poissons, à trois quattrini la livre. D'habitude on prend un excellent poisson qui s'appelle, à Rome, Laccia (alose) : la pêche commence au début d'octobre et finit en avril"<sup>(60)</sup>.

## 2 - Oued Baht :

Prenant sa source au Moyen Atlas, cette rivière est aussi un affluent du fleuve Sebou. Jean-Léon l'Africain dit qu'on y pêchait "une infinité de poissons, loches, anguilles et aloses étonnants par leurs dimensions et leur graisse"<sup>(61)</sup>. Et il ajoute que les bergers se trouvant autour des marais et des lacs que forme Oued Baht, par endroits, vivent, entre autres, de la pêche et mangent ainsi beaucoup de poisson<sup>(62)</sup>.

(43) Al-Bekri, *Description...*, *op. cit.*, trad. franç. : De Slane, p. 22.

(54) *Ibid*, p. 299, note 1.

(55) L'Anonyme, *al-Istibṣār...*, *op. cit.*, p. 184.

(56) *Idem*.

(57) *Idem*.

(58) R. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, Librairie du Liban, Beyrouth, 1981, t. I, p. 806.

(59) Anonyme, *al-Istibṣār...*, *op. cit.*, p. 184.

(60) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, *op. cit.*, t. I, p. 196.

(61) *Ibid*, t. II, p. 544.

(62) *Idem*.



## **Conclusion :**

Héritier d'une activité économique antique, le Maghreb occidental, autrement dit le Maroc actuel, a su développer sa pêche au cours de la période médiévale. Ainsi, bon nombre de ses localités aussi bien du littoral méditerranéen que du littoral atlantique frappent-elles par l'importance grandissante qu'a eue la pêche dans leurs économies respectives. Quelques-unes d'entre elles, notamment Sabta, Maâmora et Azemmour voient leur poisson expédié vers des destinations lointaines et réaffirment ainsi, au Moyen Age, la vocation que le Maroc a eue pendant l'Antiquité et qu'il continue de sauvegarder encore de nos jours, à savoir celle d'un pays où la pêche était, est et sera appelée à jouer un rôle important tant sur le plan intérieur pour l'alimentation de sa population, que sur le plan extérieur en vue de développer ses relations commerciales notamment avec ses voisins de l'Europe Occidentale.

## **III. LE MAGHREB CENTRAL**

Autant nos sources sont un peu loquaces sur la pêche au Maghreb occidental et l'Ifriquia, autant elles restent avares de détails sur celle concernant le Maghreb central. Qu'en est-il au juste?

### **A - La pêche maritime :**

#### **1 - Hour :**

D'après Al-Idrissi, ce fut un petit village de pêcheurs. Il se trouvait dans un golfe distant de Cherchell de 12 milles<sup>(63)</sup>.

#### **2 - Dellys :**

Port antique dont la pêche n'est mentionnée qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. D'après Jean-Léon l'Africain, à cette époque, tous les habitants de Dellys "ont coutume de pêcher au filet et ils prennent beaucoup de poisson. Ce poisson ne se vend ni s'achète, on en donne à qui en veut"<sup>(64)</sup>.

#### **3 - Djidjelli :**

Par une expression laconique, al-Idrissi y signale l'existence de la pêche. "Le poisson, écrit-il, y est très abondant et très délicieux"<sup>(65)</sup>.

#### **4 - Bône :**

Au XII<sup>e</sup> siècle, d'après l'Anonyme d'*al-Istîbšâr*, on pêchait du poisson dans un lac situé à l'Ouest de cette ville<sup>(66)</sup>.

Mais Bône est également connue pour la pêche du corail. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, selon Jean-Léon l'Africain, "personne n'a le droit de le pêcher en mer ou de

(63) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtâq...*, *op. cit.*, t. I, p. 273.

(64) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, *op. cit.*, t. II, p. 352.

(65) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtâq...*, *op. cit.*, t. I, p. 268.

(66) L'Anonyme, *al-Istîbšâr...*, *op. cit.*, p. 127.

recueillir sur la plage parce que le roi a loué cette plage aux Génois qui, tracassés par les corsaires, lui ont demandé l'autorisation d'y construire une forteresse. Mais la population n'y a pas consenti sous le prétexte qu'une fois précédente, les Génois, grâce à cette ruse, s'étaient rendus maîtres de la ville et l'avaient saccagée. Un roi de Tunis l'avait ensuite récupérée"<sup>(67)</sup>.

### 5 - Marsa al-Kharaz :

D'après Addimashqi, on l'a appelée ainsi à cause de l'existence du corail le long de son littoral<sup>(68)</sup>.

La pêche du poisson et celle du corail y sont attestées dès le Xe siècle<sup>(69)</sup>. Mais il semble que la pêche du corail ait pris une importance particulière dans l'économie de la ville en y drainant beaucoup de commerçants. Au XIIe siècle, selon al-Idrissi, "ce corail est travaillé chaque année dans cette ville. On le pêche à tout moment par une cinquantaine de barques. A bord de chaque barque, il y a une vingtaine d'hommes. Le corail pousse comme un arbre qui se pétrifie à la même mer (c'est-à-dire la Méditerranée) entre deux montagnes. On le pêche à l'aide d'instruments munis de plusieurs houppes que l'on fabrique à partir du chanvre. Ceux-ci sont enfoncés dans l'eau et de la barque on les fait tourner. Les cordelettes (des houppes) enveloppent ainsi la plante du corail, et les hommes tirent vers eux. Ainsi en pêchent-ils des quantités importantes qui leur rapportent des sommes d'argent assez considérables. Les habitants (de cette localité) comptent sur cela..."<sup>(70)</sup>.

Enfin, Al-Idrissi n'a pas manqué de noter que la qualité du corail de Bône égale celle du corail de Sabta et de Sicile<sup>(71)</sup>. Mais nous ne savons pas ce qu'il est advenu de cette activité au-delà du XIIe siècle.

### B - La pêche fluviale :

Celle-ci n'est connue, d'après nos textes, que dans deux rivières : Oued Ksob et Oued Mellègue sur lesquels se situent respectivement les localités de Msila et Meskiana.

#### 1 - Msila :

Créée au temps d'Idriss I, cette localité se situe, selon al-Idrissi, "sur une rivière dont l'eau est abondante... et peu profonde, et ayant un bon goût. Il y vit un petit poisson portant de jolies rayures rouges. Ce poisson, on ne le trouve nulle part ailleurs. Les habitants de Msila en sont fiers. Il mesure un empan ou un peu moins. Parfois on en pêche des quantités importantes que l'on transporte à la Qal'a des Beni Hamad distante de 12 milles"<sup>(72)</sup>.

(67) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, *op. cit.*, t. II, pp. 370-371.

(68) Ad-dimashqi, *Nukhbat ad-dahr fi 'Aja'ib al Barr wal Bahr*, Cosmographie, publié par A. Mehren, Otto Harrassowitz, Leipzig, 1923, p. 235.

(69) Ibn Hawqal, *Configuration de la terre*, *op. cit.*, pp. 76-77.

(70) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq...*, *op. cit.*, t. I, pp. 290-291.

(71) *Idem*.

(72) *Idem*.

## 2 - Meskiana :

C'est la Meskiana des cartes modernes. Située au bord de l'Oued Mellègue à l'est de l'Algérie, cette localité est signalée dès le Xe siècle par Ibn Hawqal. D'après ce dernier, le poisson y est abondant et pas très cher<sup>(73)</sup>.

### Conclusion :

A la lumière de ce qui précède, on peut retenir deux faits essentiels :

a) le rôle important que la pêche du corail a joué dans l'économie médiévale de Marsa-al-Kharaz et de Bône respectivement au cours des X-XIIe siècles et au début et à la fin du XVIe siècle.

b) la pêche du poisson, même si elle est connue dans des localités de l'intérieur telles que Msila et Meskiana - comme on vient de le voir - ne devait jouer qu'un rôle très limité aussi bien sur le plan nutritif que sur le plan financier.

## IV - L'IFRIQUIA :

Contrairement à ce que nous venons de voir pour le Maghreb central, la lecture des sources fait apparaître la prospérité et le rôle grandissant qu'a eus la pêche, au Moyen Age, dans l'économie de bon nombre de localités de l'Ifriquia. Il sied d'en présenter maintenant les données historiques livrées par ces mêmes sources.

### 1 - Tabarka :

Seul l'Anonyme d'*al-Istibṣār* y atteste l'existence de la pêche au XIIe siècle. D'après ce dernier, "on pêche beaucoup de poisson, notamment l'espèce dite *al-buri*, dans un lac dont le périmètre est de 40 milles. Ce poisson est gros. Son poids peut atteindre jusqu'à 10 livres et plus. Sa graisse est utilisée dans l'éclairage"<sup>(74)</sup>

### 2 - Benzerte (Bizerte) :

Aux détours des témoignages historiques que nous avons sur l'Ifriquia en matière de pêche, on peut dire que Benzerte a été, sans contexte, au cours de la période allant du XIe au début du XVIe siècle, le plus important port de pêche de cette région.

Située au bord de la mer, non loin d'un lac portant le même nom, la ville de Benzerte s'est dotée d'un port dit Marsa al-Qobba (port de la coupole)<sup>(75)</sup>. D'après nos sources, ce lac était très poissonneux et par conséquent les Benzerti venaient y pêcher. Ce fut un vivier de plusieurs espèces de poisson dont douze étaient bien connues : on y pêchait ainsi une espèce à raison de chaque mois. Sans préciser l'apparition mensuelle et respective de chacune de ces espèces dans le lac, al-Idrissi en dresse cependant la liste suivante: *al-Buri*, *al-Qajuj*, *al-Mahal*, *al-Talant*, *al-Ichpilitbat*, *al-Chalba*, *al-Qarud*, *al-Laj*, *al-Juja*, *al-Kahla*, *al-Tanflou* et *al-Qala*<sup>(76)</sup>.

(73) Ibn Hawqal, *Configuration de la terre*, op. cit., p. 84.

(74) L'Anonyme, *al-Istibṣār*..., op. cit., p. 128.

(75) Al-Bekri, *Description*..., op. cit., trad. franç. : De Slane, p. 122.

(76) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq*..., op. cit., t. I, pp. 288-289.

Néanmoins, cette liste pose le problème de l'identification de ces espèces. Deux d'entre elles ont été identifiées par Dozy. Il s'agit de *chabla* et de *laj*<sup>(77)</sup>. Toutes les deux sont d'origine latine : la première est dérivée d'un mot latin *salpa* (sauce en français)<sup>(78)</sup>. La seconde est dérivée d'un autre mot latin *chalux* d'où le mot espagnol *alache* ou *aleche*<sup>(79)</sup>. Quant aux autres espèces de la même liste, hormis l'espèce *al-Buri*, qualifié de poisson d'une manière générale, Dozy les qualifie de : "poisson de Bizerte<sup>(80)</sup> qui, en fait, ne veut rien dire. Mais en l'absence d'éléments sûrs permettant une identification claire de chacune de ces espèces, on peut remarquer que les noms par lesquels elles sont respectivement désignées sont d'origines linguistiques diverses : latine, arabe, berbère entre autres. Pour ce qui est de la première origine, nous en avons cité deux exemples, à savoir *chabla* et *laj*. Par contre, des mots tels que *al-Buri* et *al-Kahla* ne peuvent être que des mots d'origine arabe. Quant au mot *al-Qajuj*, il ne peut être - me semble-t-il - que d'origine berbère. Car il existe encore de nos jours le mot berbère *Aqjuj* dont il serait peut-être un dérivé et qui signifie à proprement parler un os dénudé de viande<sup>(81)</sup>. Mais *al-Qajuj* est-il un poisson maigre? On ne saurait répondre. Enfin, l'origine (ou les origines) des noms des espèces restantes à savoir *al-Talant*, *al-Ichpilitbat*, *al-Qarud*, *al-Juja*, *al-Tanflou* et *al-Qala*, est obscure et reste à déterminer.

Au XIIe siècle, Benzerte se distingue par sa technique de pêche dite *al-Naqaza*. D'après l'Anonyme d'*al-Istibṣār*, elle consiste à prendre un poisson vivant de l'espèce *an-Naqaza*, qui n'est autre que la femelle du poisson dit *al-Buri*. "On le jette à l'eau après avoir attaché une ficelle à sa mâchoire. Ce poisson a la particularité de séduire surtout les mâles. Une fois que ceux-ci l'entourent, le pêcheur du haut de sa barque jette son filet sur eux et réussit ainsi à les prendre"<sup>(82)</sup>.

Une partie du poisson est consommée localement, mais une autre partie, dont il est difficile d'estimer les quantités, est destinée à l'exportation. En effet, préparé en salaisons, le poisson de Benzerte est bien apprécié en Ifriquia. De telles salaisons doivent être l'objet de soins particuliers et bien préparés car, aux dires de l'Anonyme d'*al-Istibṣār*, ils peuvent rester intacts plusieurs années sans s'effriter et sans rien perdre de leur bon goût<sup>(83)</sup>.

D'une manière générale, grâce à son abondance, le poisson n'est pas cher à Benzerte. Mais si la pêche a eu sa place de premier plan dans l'économie de cette ville au XIIe siècle, elle n'a rien perdu de son importance au début du XVIe siècle, d'après Jean-Léon l'Africain. A cette époque, on voit encore de nombreux villages

(77) R. Dozy, *Supplément.... op. cit.*, t. I, p. 781.

(78) *Ibid.*, t. II, p. 515.

(79) *Ibid.*, t. II, p. 126.

(80) *Idem.*, et dans l'ordre de la liste : *Qajuj* (t. II, p. 303) ; *Talant* (t. II, p. 58) ; *Ichpilitbat* (t. II, p. 24) ; *Qarud* (t. II, p. 303) ; *Jujat* (t. I, p. 230) ; *Kahla* (t. II, p. 455) ; *Tanflou* (t. II, p. 65).

(81) C'est le sens utilisé encore aujourd'hui chez certaines tribus du versant sud du Haut-Atlas marocain. Recherche personnelle.

(82) L'Anonyme d'*al-Istibṣār.... op. cit.*, p. 125.

(83) *Idem.*

de pêcheurs s'égrèner autour du lac de Benzerte où on continue à pêcher de grandes quantités de poissons, notamment "de grosses dorades qui pèsent de cinq à six livres. Le mois d'octobre passé, on prend une sorte de poisson que les Africains nomme *girafa* : je pense que c'est celui qui porte à Rome de nom de *laccia*... La pêche dure jusqu'au début de mai, puis le poisson émigre..."<sup>(84)</sup>.

### 3 - Tunis :

La ville de Tunis a été également connue, entre autres, pour sa pêche au Moyen âge. Celle-ci y est signalée dès le Xe siècle par Ibn Ḥawqal<sup>(85)</sup>. A la même époque, al-Bekri souligne l'abondance de ses poissons et la diversité de leurs espèces<sup>(86)</sup>. Cette même abondance est également notée au XIIe siècle par l'Anonyme d'*al-Istibṣār*<sup>(87)</sup>. Enfin, au XIIIe siècle, al-Qazwini parle aussi de poisson de Tunis<sup>(88)</sup>, mais sans rien ajouter à ce qui est connu grâce à al-Bekri qu'il a complété sommairement. C'est dire l'importance que revêt la relation d'al-Bekri à ce sujet. En effet, ce dernier nous apprend que les habitants de Tunis sont, comme ceux de Benzerte, très expérimentés en matière de mise en conserve des poissons puisqu'ils savent préparer parfaitement des salaisons qui durent "plusieurs années sans rien perdre, ni de leur forme, ni de leur bonne saveur"<sup>(89)</sup>. Enfin, il n'a pas manqué de préciser cinq espèces de poisson connues à Tunis dont il dresse la liste suivante : *Abanec*, l'*Octobrien*, *Achbarus*, *Menkous* et *Bacconnis*<sup>(90)</sup>.

Dans sa traduction d'al-Bekri, De Slane croit avoir identifié trois espèces des cinq précitées. Ainsi, l'*Octobrien* n'est autre que le «poisson qui, de nos jours, paraît en octobre dans le Golfe de Tunis et s'appelle *Chelba* : c'est une espèce de dorade»<sup>(91)</sup>. Pour l'*Achbarus*, il l'identifie au «sparus»<sup>(92)</sup>. Quant au *Menkous*, enfin, il l'assimile à l'«ombrine»<sup>(93)</sup> bien connue en Méditerranée.

Or, si l'origine latine de deux de ces cinq espèces, à savoir l'*Octobrien* et l'*Achbarus* (sparus) est claire, il n'en est pas de même pour les trois autres : *Abanec*, *Menkous* et *Bacconnis*. Mais sans rien démontrer, on peut leur trouver une origine arabe ou berbère.

Enfin, une remarque s'impose : elle concerne l'évolution et le devenir de la pêche de Tunis au-delà du XIIIe siècle, car nos sources observent un silence absolu à son sujet. A titre d'exemple : lorsque Jean-Léon l'Africain a décrit la ville de Tunis

---

(84) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, *op. cit.*, t. II, pp. 376.

(85) Ibn Ḥawqal, *Configuration de la terre*, *op. cit.*, pp. 75-76.

(86) Al-Bekri, *Description...*, *op. cit.*, trad. franç. De Slane, p. 89.

(87) L'Anonyme d'*al-Istibṣār*..., *op. cit.*, p. 121.

(88) Al-Qazwini, *Athar Al-Bilād*..., *op. cit.*, p. 173.

(89) Al-Bekri, *Description...*, *op. cit.*, trad. franç. De Slane, p. 89.

(90) *Idem*.

(91) *Idem*.

(92) *Idem*.

(93) *Idem*.

et ses artisans au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(94)</sup>, il ne parle plus de la pêche qui y était prospère avant cette époque, surtout aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Ceci amène à se demander s'il s'agit bien là d'une omission ou si cela veut dire tout simplement qu'à cette époque la pêche avait beaucoup reculé à Tunis au point qu'il n'était pas intéressant d'en parler. Si c'était le cas, pourquoi a-t-elle régressé ou même disparu et quand? En tout état de cause, ces questions méritent d'être soulevées.

#### 4 - Monastir :

La pêche à Monastir doit être d'une certaine importance pendant la période médiévale. Certes, les sources d'ordre géographique ne livrent rien qui soit relatif à cette activité économique de Monastir, mais fort heureusement, nous disposons de quelques *Nawazil* (questions - réponses) la concernant contenues dans le célèbre *Mi'yar* d'al-Wansharissi et dont il n'est pas aisé d'établir la date exacte à laquelle elles remontent. Quoiqu'il en soit, l'une de ces *Nawazil* nous apprend, entre autres, que l'on pêche à Monastir et à al-Jazira à l'aide d'éperviers. Aussi, le questionneur remarque-t-il que cette pêche était l'objet de litige du fait que les pêcheurs commercialisaient leur prise ailleurs et non pas sur place. Ceci, dit-il, cause préjudice aux habitants de Monastir. Et il se demande si cela est licite ou pas. Quant à la réponse à ce problème, elle est catégorique : les habitants de Monastir ont le droit d'être approvisionnés en poisson en premier lieu avant d'expédier le reste (éventuel) vers d'autres destinations<sup>(95)</sup>. Manifestement, cette réponse se fonde sur le droit de propriété que les Monastiri ont sur les eaux où cette pêche était pratiquée.

Une deuxième *fatwa* ou *nazila* d'al-Wansharissi indique que sur le plan organisationnel, il existe parfois des pêcheurs qui se regroupent en "association de pêcheurs", mais le problème se pose pour eux au niveau du partage de leurs prises. Celui-ci doit-il se faire en fonction du nombre de filets apportés par chacun des associés au groupe ou pas ? La réponse est aussi catégorique : cela n'est point permis<sup>(96)</sup>. Mais on ne peut que constater l'ambiguïté d'une telle réponse car ce qui n'est pas permis n'est pas explicité : est-ce le groupement ou le partage tel qu'il est soulevé par la question ?

Enfin, une troisième *fatwa* du même *Mi'yar* nous apprend que l'affermage des barrages établis en vue de pêcher doit être limité dans le temps<sup>(97)</sup>.

En définitive, on peut dire que la pêche a été une activité économique vitale pour la ville de Monastir. Et on constate que celle-ci est toujours vivante au début

(94) Jean-Léon l'Africain a consacré une notice historique à la ville de Tunis et à ses artisans à son époque. Mais il est curieux de constater que les pêcheurs n'apparaissent pas dans cette description. Pour s'en rendre compte, lire Jean-Léon l'Africain, *Description... op. cit.*, t. II, pp. 378-388.

(95) Al-Wanshārisī (Ahmed Ben Yahīā), *al-Mi'yār al-Mu'rib wal-Jāmi' 'an Fatāwi ahli Ifriqiā wal-Andalus wal-Maghrib*. Édité et annoté par plusieurs auteurs sous la direction du Dr Mohammed Hajji, publ. du Ministère des Awqāf et des affaires islamiques, Dār Al Gharb al-Islāmi, Beyrouth, 1401/1981, t. II, pp. 5-6.

(96) *Ibid.*, t. 3, pp. 188-189.

(97) *Ibid.*, t. 3, p. 293.

du XVIe. En effet, à cette même période, une bonne partie de sa population était constituée de pêcheurs.

### 5 - Le Château dit Chakanis :

Mentionné par Ibn Ḥawqal au Xe siècle<sup>(98)</sup>, ce château se trouvait, au bord de la mer, entre Monastir et Mahdia. Une partie de sa population, qui est difficile à estimer, faute de précision, s'adonnait à la pêche.

Qualifié de château tout court sans autres précisions par al-Idrissi au XIIIe<sup>(99)</sup>, on ne sait pas ce qu'il est advenu de sa pêche au cours des siècles suivants.

### 6 - Marsa Capoudiya :

Situé sur "la route d'El-Mehdiya à Alexandrie par mer"<sup>(100)</sup>, ce port est une "place composée de plusieurs châteaux"<sup>(101)</sup>. Au XIIe siècle, d'après al-Idrissi, on y pêche beaucoup de poisson de diverses espèces qui sont à bon marché<sup>(102)</sup>.

### 7 - Sfax :

Si l'on croit Ibn Ḥawqal, au Xe siècle, la pêche est prospère à Sfax<sup>(103)</sup>. On y pêche beaucoup de poisson à l'aide de *hadhā'ir*<sup>(104)</sup> qui consiste à construire des enclos de filets à l'aide de pierres à l'endroit où l'eau stagne de sorte que lorsque la marée descend, l'eau s'écoule entre les pierres et le poisson se trouve ainsi emprisonné entre le mur et le rivage. Après quoi on vient le ramasser tranquillement.

Toutefois, force est de constater que les géographes du XIIe siècle observent un silence absolu quant à la pêche de Sfax. Al-Bekri<sup>(105)</sup> et l'Anonyme d'*al-Istūbšār*<sup>(106)</sup> mettent notamment l'accent sur l'importance des oliveraies et des huiles de cette ville, tandis qu'al-Idrissi passe sous silence tout cela à la fois<sup>(107)</sup>. En tout état de cause, on peut se demander s'il s'agit là d'une disparition définitive de la pêche au cours de la période précitée ou tout simplement de son recul très net au point que ces auteurs ont jugé qu'il n'est point nécessaire d'en parler. En définitive, cela pose le problème des causes qui sont à l'origine d'une telle disparition ou d'un tel recul. Mais à défaut de renseignements précis, on ne saurait y répondre.

Enfin, au début du XVIe siècle, la ville de Sfax compte entre 300 et 400 feux dont bon nombre d'entre eux sont des feux de pêcheurs. Ceux-ci, d'après Jean-Léon l'Africain, "prennent une grande quantité d'un poisson nommé *sparaes*, nom qui n'est ni arabe, ni berbère et pas davantage latin"<sup>(108)</sup>.

(98) Ibn Ḥawqal, *Configuration de la terre*, op. cit., p. 75.

(99) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq...* op. cit., t. I, p. 303.

(100) Al-Bekri, *Description...*, op. cit., trad. franç... De Slane, p. 171.

(101) *Idem*.

(102) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq...* op. cit., t. I, p. 303.

(103) Ibn Hawkal, *Configuration de la terre*, op. cit., p. 73.

(104) Dozy, *Supplément...*, op. cit., t. I, p. 302.

(105) Al-Bekri, *Description...*, op. cit., trad. franç... De Slane, p. 46.

(106) L'Anonyme, *al-Istūbšār...*, op. cit., pp. 116-117.

(107) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq...* op. cit., t. I, p. 304.

(108) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, op. cit., t. II, p. 394.

Mais on peut remarquer que ce mot *spares*, dont Jean-Léon l'Africain n'arrive pas à déterminer l'origine, n'est apparemment qu'une déformation du mot latin *sparus* connu déjà en Ifriquia sous une autre forme, à savoir *Achbarus*<sup>(109)</sup>. Ainsi *spares* et *Achbarus* sont-ils tous deux des dérivés de *sparus* dont l'origine latine est bien connue.

#### 8 - Gabes :

La pêche n'est mentionnée à Gabes qu'au XIIe siècle. Selon l'Anonyme d'*al-Istibšār*, le poisson y est frais et abondant<sup>(110)</sup>. Appelée *Zrub*<sup>(111)</sup>, la technique de pêche utilisée à Gabes ne doit pas être différente de celle dite *hadha'ir* utilisée à Sfax et que nous venons de voir. Il est à remarquer que cette technique est bien connue au Maroc et y a survécu jusqu'aux premières décennies du XXe siècle sous une autre appellation, à savoir la "*bechkira*"<sup>(112)</sup>.

Quoi qu'il en soit, on doit remarquer aussi le silence observé à l'égard de la pêche de cette ville par les sources au-delà du XIIe siècle. Mais au début du XVIe siècle, Jean-Léon l'Africain nous apprend que cette ville est habitée entre autres par des pêcheurs qu'il qualifie de pauvres "très pressurés, dit-il, par les Arabes et par le roi de Tunis"<sup>(113)</sup>.

#### 9 - Derna :

Est, d'après al-Himyari, le nom d'un lac qui se trouvait entre Beja et Tabarka<sup>(114)</sup>. Les habitants de Beja y viennent pêcher "des poissons de l'espèce nommée *būri* (mulet) auxquels rien de comparable n'existe en aucun autre pays : un seul individu de grosse taille peut fournir 10 livres de graisse. On avait l'habitude d'en envoyer à Obeid Allah le Fatemide après les avoir enduits de miel pour les conserver frais"<sup>(115)</sup>.

A notre connaissance, cette manière de conserver et faire garder au poisson sa fraîcheur aussi longtemps que possible est spécifique à cette région puisqu'elle n'est point connue ailleurs.

#### 10 - Mahares :

Situé au sud de Sfax, à l'entrée du Golfe de Gabes, ce château a, au début du XVIe siècle, une population importante qui ne vit que de la pêche et des métiers de la mer<sup>(116)</sup>.

---

(109) Voir la note 86.

(110) L'Anonyme, *al-Istibšār...*, *op. cit.*, p. 113.

(111) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq...* *op. cit.*, t. I, p. 280.

(112) Louis Brunot, *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé*, Paris. Ed. Ernest Le Roux, 1920, p. 199.

(113) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, *op. cit.*, t. II, p. 398.

(114) Al-Himyari, *al-Rawd al-Mi'tār...*, *op. cit.*, p. 75.

(115) Al-Bekrī, *Description...*, *op. cit.*, trad. franç. : De Slane, p. 121.

(116) Jean-Léon l'Africain, *Description...*, *op. cit.*, t. II, p. 400.



## Conclusion :

Il ressort de l'analyse précédente que la pêche a occupé une place de premier plan dans l'économie de bon nombre de localités médiévales de l'Afrique. Elle devait pallier la déficience de la production céréalière. Prospère donc, cette pêche a suscité la création, ici et là, de bien des conserveries. Celles-ci préparaient des salaisons dont une bonne partie était commercialisée et transportée au loin. Quant au reste, on devait le garder sur place en vue de le consommer un peu plus tard.

## V - L'ÉGYPTE :

En Egypte, au Moyen Age, la pêche est connue aussi bien dans plusieurs localités de la côte méditerranéenne que dans celles égrenées le long du Nil. Nous allons les passer en revue maintenant.

### A - La façade méditerranéenne :

#### 1 - Alexandrie :

Au sujet de la pêche de cette grande cité médiévale, nous n'avons que deux mentions : l'une émane d'Ibn Hawqal (Xe siècle)<sup>(117)</sup>, l'autre d'Al-Idrissi (XIIe siècle)<sup>(118)</sup>. Ces deux géographes parlent d'une même espèce de poisson connue à Alexandrie et appelée *al-Arus*. Portant des rayures et joli à voir, ce poisson a la particularité d'avoir une chair savoureuse<sup>(119)</sup>. Mais cette description laconique ne permet point de l'identifier. C'est apparemment ce manque de précisions qui a amené R. Dozy à se contenter de parler de "sorte de poisson"<sup>(120)</sup> sans rien ajouter.

En tout état de cause, les maigres renseignements précédents ne permettent pas de se faire une idée précise et claire sur la pêche et son importance dans l'économie médiévale d'Alexandrie.

#### 2 - Rachid ou Rosette :

Au XIIe siècle, la pêche à Rosette est prospère et constitue ainsi une activité économique très importante. Si l'on croit Al-Idrissi, "on y trouve abondamment toutes sortes de poissons aussi bien de la mer que du Nil. On y pêche le *delynes*. On l'expédie dans toutes les directions après l'avoir préparé en salaisons. Cela constitue une partie de leur commerce"<sup>(121)</sup>.

Cependant, on peut remarquer que le mot *delynes* dont il est question ici est cité par al-Damiri sous la forme de *Denyles* qui est, dit-il, une espèce bien connue et fort appréciée par les Egyptiens<sup>(122)</sup>. Al-Idrissi décrit ce poisson comme étant un

(117) Ibn Hawqal, *Configuration...*, *op. cit.*, p. 146.

(118) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtâq...*, *op. cit.*, t. I, p. 344.

(119) *Idem*.

(120) R. Dozy, *Supplément...*, *op. cit.*, t. II, p. 110.

(121) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtâq...*, *op. cit.*, t. I, p. 343.

(122) Al-Damiri Kamal ad-Dîne, *Kitâb Hayât al-Hayawâne al-Kubra*, Extraits choisis par Mohamed al-Hadiq, Révision de Abdelhamid al-Dwakhili (S.d.), p. 215 (article *Denllys*).

poisson ayant une petite coquille au milieu de laquelle se trouve de la chair tachetée d'un point noir qui n'est autre que la tête<sup>(123)</sup>.

## B - Le Nil :

Certains géographes musulmans<sup>(124)</sup> n'ont pas manqué de décrire les poissons du Nil ainsi que les vertus attribuées à chacune de ses espèces. Al-Idrissi, par exemple, en dresse une liste contenant plus de vingt espèces<sup>(125)</sup> portant des noms dont les origines sont diverses : copte, latine, arabe et autre. Elles reflètent, en somme, les substrats et les influences de civilisations qui, au fil du temps, se sont succédé en Egypte. C'est dire combien la pêche est une tradition séculaire aux bords du Nil.

### - Zafita :

Parmi les points de pêche les plus importants du Nil au XIIe siècle, on trouve le village de Zafita. D'après les indications d'Al-Idrissi, ce village se situe à la pointe de l'endroit où le Nil se divise en plusieurs bras après avoir formé une île. Il ajoute que l'on y fait rassembler les barques de pêche dont le nombre peut dépasser largement 100 barques<sup>(126)</sup>.

## C - Idhab :

Est une autre localité importante d'Egypte distinguée notamment au XIIIe siècle par ses activités maritimes dont celle de la pêche. Portant le même nom que le désert de Idhab qui s'étend au sud de l'Egypte, ce port - si l'on croit Ibn Jobair - doit se situer sur le littoral de la Mer Rouge<sup>(127)</sup>, en face de la ville de Jaddah en Arabie Saoudite actuelle. Il est à noter par ailleurs que ce port de Idhab draine vers lui les pèlerins du Maghreb se rendant aux lieux saints. C'est de là qu'ils traversent la Mer Rouge moyennant finance, dans des navires appelés *Jilab*. Ceci permet aux habitants de se procurer des revenus plus ou moins importants. Al-Idrissi souligne, à cet égard, que le droit de passage s'élève à son époque à huit deniers d'or par personne<sup>(128)</sup>. Parallèlement à cette activité liée au transit des passagers (pèlerins), Idhab voit s'y développer une autre activité, à savoir la pêche. D'après al-Idrissi, "il s'y trouve des barques à l'aide desquelles on pêche beaucoup de poisson dont le goût est bon et savoureux<sup>(129)</sup>". A côté de cette pêche de poisson, on y pêche des perles, notamment aux mois de juin et de juillet<sup>(130)</sup>.

(123) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq*..., *op. cit.*, t. I, p. 37.

(124) Entre autres Ibn Ḥawqal, Al-Idrissi et Jean-Léon l'Africain pour ne citer que ces trois auteurs.

(125) Qu'il mentionne dans l'ordre suivant : *al-khinzir*, *al-lach* ; *al-Abrmiss*, *al-Ray* ; *al-Buri* ; *al-Balti* ; *al-Luttiss* ; *al-labis* ; *al-samouss* ; *al-Nirariyat* ; *Oum-Abid* ; *al-Hulbouat* ; *al-chal* ; *al-Inklis* (anguilles) ; *al-Jari*, *al-Qafou*, *al-Ra'ada*, *al-Sqanqour* ; *al-Buri*, *al-chabel* (l'alose), *al-chabout*, *al-Dellnys*.

(126) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq*..., *op. cit.*, t. I, p. 330.

(127) Ibn Jobair, *Rihlat Ibn Jobair*, Ed. as-Saada, Egypte, 1326, p. 40.

(128) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtāq*..., *op. cit.*, t. I, p. 135.

(129) *Ibid.*,

(130) Ibn Jobair, *Rihlat*..., *op. cit.*, p. 41.

Le développement d'une flotte importante au XIIe siècle, est la résultante de cette double activité intense. Ibn Jobair donne des détails importants sur les matériaux utilisés dans la construction de cette flotte. Ainsi, écrit-il, "les navires de Idhab ont la particularité d'être cousus à l'aide de lacets que l'on tresse à partir des fibres de noix de coco. Cette couture est consolidée par des filets de palmiers-dattiers. Une fois terminé de cette façon, on enduit entièrement le navire par l'huile de ricin ou par la graisse de requin, qui est meilleur. Cet enduit rend le bois du navire souple. Une telle souplesse lui permet de contourner facilement les entraves ô combien nombreuses dans cette mer"<sup>(131)</sup>. Ibn Jobair nous apprend aussi que "le bois et la noix de coco utilisés dans la fabrication de ces galères sont importés de l'Inde et du Yémen. Quant à leurs voiles, enfin, elles sont tissées à partir d'osiers d'un arbre appelé *moql*"<sup>(132)</sup>.

### Conclusion :

Le tableau dont nous venons de tracer quelques contours sur la pêche en Egypte, au Moyen Age, est loin d'être complet. Mais ce que l'on peut dire, en revanche, c'est que cette pêche a certainement contribué à la prospérité économique de beaucoup de localités égyptiennes. La pêche a été ainsi pour certaines d'entre elles un moyen de s'assurer une part importante de la nourriture de leur population. Pour d'autres, elle joua un double rôle : celui de nourrir les populations et celui de se procurer de l'argent par le biais de la commercialisation de certaines espèces de poisson : le dellynes, par exemple.

Mais certaines régions d'Egypte sont, au XIIIe siècle, des pôles d'attraction pour la vente du poisson de certaines régions de la Mer Rouge. C'est le cas notamment de Tour et de Suez où, selon Ibn Saïd, viennent des Noirs du Soudan troquer leur poisson après l'avoir salé, contre soit des raisins secs, soit de l'huile ou des olives. Ce commerce se fait particulièrement avec les Chrétiens du Kark et de Chubak<sup>(133)</sup>, habitants de ces régions.

### VI - LA SICILE :

Une remarque s'impose au premier abord : bien que les géographes musulmans décrivent les îles de la Méditerranée occidentale (Majorque, Minorque, Corse, Sardaigne, etc.), ils gardent un silence quasi absolu en ce qui concerne leur pêche. Cependant, il n'en est pas de même pour la Sicile sur laquelle Al-Idrissi donne quelques renseignements concernant notamment les localités où la pêche a une place importante dans leurs économies respectives. Mentionnée cependant dès le Xe siècle par Ibn Hawqal<sup>(134)</sup>, elle était soumise à un droit dit "gabelle des pêches" dont la nature n'est point explicitée. Mais on peut penser que ce droit a été institué parce que la pêche était une activité économique prospère et constituait ainsi une source de revenus non négligeables pour les populations qui s'y adonnaient.

---

(131) Ibn Jobair, *Rihlat...*, op. cit., p. 41.

(132) *Idem*.

(133) Ibn Saïd, *Kitāb al-Joġhrāfia...*, op. cit., pp. 130-131.

(134) Ibn Hawqal, *Configuration...*, op. cit., p. 124.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Al-Idrissi dresse une liste, sans doute non exhaustive, des localités, d'importance inégale, où la pêche est connue à son époque. Elles sont comme suit :

#### **1 - Palerme :**

Il y distingue deux sortes de pêche, la première concerne l'espèce dite raie que l'on pêche au printemps dans l'oued Sala. La seconde concerne le thon que l'on pêche au port de la ville<sup>(135)</sup>.

#### **2 - Le château de Qarunia (Carini) :**

Où existent plusieurs pêcheries qui se consacrent à la pêche du thon<sup>(136)</sup>.

#### **3 - Al Hama (Alcamo) :**

Comme son nom l'indique en arabe, al-Hama était une station thermale. Dotée d'un port très fréquenté par les navires, cette localité voit une partie de sa population s'adonner à la pêche du thon à l'aide de filets<sup>(137)</sup>.

#### **4 - Trapani :**

D'après al-Idrissi, on y pêche beaucoup de poisson notamment le thon. On y pêche aussi du corail qui est d'excellente qualité. Enfin, la technique de pêche utilisée ne diffère pas de celles des autres localités sus-mentionnées, à savoir celle du filet<sup>(138)</sup>.

#### **5 - Le château de Lenpiadha :**

Al-Idrissi le décrit comme suit : "Lenpiadha est un château qui s'élève au sommet d'un rocher entouré de tous les côtés par la mer. La rivière n'y accède qu'au nord par une seule porte. Cette localité s'est dotée d'un port où des navires viennent s'approvisionner... sa rivière, qui se jette à la mer, s'appelle la rivière salée (oued al-Maleh). On y trouve du bon poisson qui est délicieux, contenant beaucoup de graisse<sup>(139)</sup>.

#### **6 - Le château Lentini :**

D'après la description d'al-Idrissi, c'est une forteresse prospère dont les souks, dit-il, sont bien pourvus comme ceux de la ville. Elle est située à six milles au bord d'une rivière très poissonneuse où l'on trouve plusieurs espèces de poissons rares. Une partie de ces poissons sert à l'approvisionnement des régions immédiates de ce château<sup>(140)</sup>.

#### **7 - Catania :**

Al-Idrissi nous apprend entre autres que les habitants de cette ville pêchent

---

(135) Al-Idrissi, *Nuzhat al-Mushtâq...*, op. cit., p. 41.

(136) *Ibid.*, p. 593 et p. 621.

(137) *Ibid.*, p. 602.

(138) *Ibid.*, p. 601.

(139) *Ibid.*, p. 599.

(140) *Ibid.*, p. 597.

dans l'Oued Mussa, rivière qui se jette à la mer à l'ouest de cette même ville. Ces poissons sont, dit-ils, gros et délicieux<sup>(141)</sup>.

#### **8 - Milass (Milazzo) :**

Grand carrefour des voies terrestres et maritimes de la Sicile, cette grande forteresse voit se développer, au XIIe siècle, une économie prospère et ouverte sur le monde extérieur. On y vient acheter beaucoup de lin. Plusieurs de ses pêcheries sont consacrées à la pêche du thon<sup>(142)</sup>.

#### **9 - Lipiri (Lipari) :**

Est le nom de l'une des trois petites îles qui se situent au Nord-Est de la Sicile. Sa principale bourgade porte le même nom. Au XIIe siècle, c'était une grande forteresse ayant un souk et un bain maure. Elle est pourvue aussi d'un bon port où l'on pêche beaucoup de thon<sup>(143)</sup>.

#### **Conclusion :**

Apparue dans les sources musulmanes dès le Xe siècle, la pêche en Sicile a connu, au XIIe siècle, un essor sans précédent. elle dut ainsi contribuer à la prospérité qu'a connue cette île au cours du même siècle, prospérité qu'a décrite al-Idrissi. Il n'est pas question de l'analyser ici. Lieu de passage obligé, entre la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale, au Moyen Age, la Sicile offre aux voyageurs et à leurs navires des possibilités importantes d'approvisionnement aussi bien en denrées alimentaires (dont le poisson) qu'en marchandises de toutes sortes tant soulignées par les sources.

### **VI - LE COMMERCE DU POISSON EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE**

Nous avons signalé, au cours de notre analyse, les mentions relatives à la commercialisation du poisson aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de chaque ensemble géographique étudié. Malheureusement, nos sources sont avares de détails pour tout ce qui regarde l'organisation et les tenants de ce commerce. D'une manière générale, elles se contentent d'une expression lapidaire du genre : "on prépare des salaisons qu'on expédie dans toutes les contrées". Cette expression atteste bel et bien que le poisson a été l'objet d'échanges entre régions différentes de la Méditerranée occidentale. Faute de statistiques précises, cependant, il est bien difficile d'évaluer leur importance. Mais l'impression qui se dégage des mêmes sources est que le commerce du poisson a dû acquiescer, au cours de la période médiévale, une place qui n'est pas négligeable, dans les échanges commerciaux entre l'Occident musulman et l'Occident chrétien. L'Espagne musulmane et notamment le Maghreb occidental (le Maroc) apparaissent - selon nos textes - comme de grands pays exportateurs de poissons vers l'Europe d'une manière générale et l'Europe occidentale en particulier. Pour le Maghreb occidental, le commerce du poisson a sans doute

(141) *Idem*.

(142) *Ibid*, pp. 594-595.

(143) *Ibid*, pp. 594.

contribué au développement de certains centres urbains tels que Sabta (ville exportatrice, entre autres, de l'espèce dite *Hut Mussa* évoquée plus haut) et Azemmour où les Portugais venaient se procurer de l'alose, moyennant finance, à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle. Dans ce commerce, il faut bien sûr distinguer les poissons qui étaient destinés à l'alimentation et ceux qui étaient utilisés dans l'industrie ou recherchés pour d'autres raisons. La première catégorie concerne notamment le thon et l'alose. La seconde concerne plusieurs espèces qu'il convient de passer en revue.

## A - Les espèces de poissons commercialisées et utilisées dans l'industrie:

### \* Dan-dan-mahi :

Vient en tête de celles-ci, au XIIe siècle, l'espèce dite *dan-dan-mahi*. Les Roums, c'est-à-dire les Chrétiens d'Europe occidentale, l'achètent en Méditerranée. Ils lui enlèvent la peau qu'ils tannent et en font ainsi plusieurs articles dont certains sont vendus aux Bulgares et aux Slaves.

Abou Hamid al-Gharnāṭī décrit avec beaucoup de détails cette espèce et l'utilisation qu'on en fait. Eu égard à l'importance de sa description, nous tenons à la traduire intégralement ici. "Ce poisson, écrit-il, vit dans la mer des Roum (la Méditerranée). Il est très long puisqu'il peut dépasser cent bras. Il a des dents<sup>(144)</sup> qui ressemblent à celles du petit éléphant. On les lui arrache et on les vend au pays des Roum (Chrétiens = Européens). On les expédie à travers le monde entier. Sa denture est meilleure et plus solide que celle de l'éléphant. Lorsqu'on fend ses dents, apparaissent quelques gravures merveilleuses que l'on appelle *al-Jawhar* : la perle. On se sert de ses dents pour fabriquer les manches des couteaux et les bouts des fouets. Les *'Ajām* (c'est-à-dire les non Arabes) les appellent *Dan-Dan-Mahi*. Ils y gravent diverses gravures. De par sa résistance, sa belle couleur et sa beauté, ce poisson est lourd comme du plomb. Les Roums tannent sa peau qui devient blanche comme la neige, souple et résistante. Ils en font des lanières d'une largeur ne dépassant pas celle d'un doigt et d'une longueur de vingt *ba'* (empan ou bras?). Celles-ci sont vendues dans les pays des Bulgares et des Slaves. Cette peau est la plus résistante. A ce point de vue, on dirait du fer. Elle allie, à la résistance, la souplesse et la délicatesse. On mange la chair de ce poisson et on prétend qu'elle est la plus savoureuse de toutes les chairs des poissons"<sup>(145)</sup>.

Ce passage, si intéressant pour toutes les informations qu'il consigne, pose, en revanche, le problème de l'identification scientifique de cette espèce de poisson, ainsi que celui de l'origine culturelle ou si l'on peut dire linguistique de son appellation.

Dozy cite dans son fameux dictionnaire deux sortes de poissons qui peuvent aider à aborder ce problème. Ainsi parle-t-il de *Dan-Dan*, qui est une espèce de poisson<sup>(146)</sup>, et de *Mahi-Zahra* qui est un mot d'origine persane signifiant "poisson

(144) Il s'agit bien ici de l'ivoire.

(145) Abou Hāmid al-Gharnāṭī, *Tuhfat al-Albāb...*, op. cit., p. 124.

(146) R. Dozy, *Supplément...*, op. cit., t. I., p. 463.

des poissons<sup>(147)</sup>. Manifestement *Dan-Dan-Mahi* n'est qu'un mot composé de deux mots à savoir *dan-dan* et *mahi*. Le premier provient du verbe arabe *dan-dan* qui veut dire "chanter surtout en parlant du chant des marins"<sup>(148)</sup>. Quant au second, il ne peut être que *mahi*, mot persan signifiant poisson. Ainsi, *dan-dan-mahi* serait-il un mot composé de deux mots l'un d'origine arabe et l'autre d'origine persane. Mais il reste à déterminer exactement l'espèce scientifique à laquelle ce poisson appartient. Ce problème demeure posé.

#### \* *Samakat al-'anbar*

Tout d'abord, on doit remarquer que le mot *'anbar* à proprement parler signifie en arabe l'ambre gris avant de signifier ensuite la couleur noire<sup>(149)</sup>. Mais au Moyen Âge, certaines sources arabes désignent, par ce mot, deux espèces de poissons différentes. La première n'est autre que le cachalot. Commercialisée, sa peau est utilisée pour fabriquer, entre autres, des boucliers et des sandales. Dozy pense à juste titre que l'on s'est servi de la peau de ce poisson pour fabriquer des manteaux<sup>(150)</sup>. Ainsi, dit-il, au Xe siècle, Ibn 'Idhāri cite parmi les présents que le grand Hajib Al-Mansour Ibn Abi Amir distribua lors de sa campagne contre Saint-Jacques de Compostelle en 387 h/998 deux manteaux *ambari*. Cette dernière expression peut-être interprétée de deux manières : à savoir que ces deux manteaux évoqués ici sont venus d'une fabrique locale qu'il faudrait déterminer et découvrir. Ceci est fort possible quand on sait qu'Al-Andalus, au Xe siècle, est un pays où la pêche est prospère et concerne, comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs espèces de poisson, y compris *Samak al-'anbar* (ambre gris) dont nous avons cité quelques pêcheries. Celles-ci pourraient fournir la matière première à la fabrication de ce genre de manteaux si fabrication il y a. D'autre part, on peut penser aussi que ces manteaux *ambari*<sup>(151)</sup> cités par Ibn 'Idhāri sont importés de l'extérieur. Si c'est le cas, il reste à connaître leur pays d'origine. Au total, on peut dire que l'histoire de la fabrication et de la commercialisation de ce genre de manteaux hautement appréciés est loin d'être connue.

Tout autre est la seconde espèce de ce poisson appelée *Samak-anbar* ainsi dénommé parce qu'il se nourrit de l'ambre gris. D'après Abū Hamid al-Gharnāṭī, ce poisson est contraint de quitter l'Atlantique pour la Méditerranée où il est pêché. "A cette mer (l'Océan atlantique), apparaît un gros poisson dit *Samak-anbar*. Il est appelé ainsi parce qu'il se nourrit de l'ambre gris. Celui-ci sort de la mer des ténèbres (c'est-à-dire l'Atlantique) et jaillit des sources des montagnes marines comme jaillit la ciré. Ce poisson et ses semblables le mangent. Si Dieu veut faire sortir cet ambre gris du ventre de ce poisson pour en faire un gagne-pain de qui Il veut de ses fidèles, Il le fait inquiéter par un autre poisson plus grand que lui. Ce

(147) *Ibid.*, t. II, p. 574.

(148) *Ibid.*, t. I, p. 463.

(149) *Ibid.*, t. II, p. 79.

(150) *Idem.*

(151) Ibn 'Idhāri al-Murrākushī, *Kitāb al-Bayān Al-Mughrib*, Nlle Ed., t. II, publ. de G.S. Colin et E. Lévi-Provençal, Dar Athakāfa, Beyrou, Liban (S.d.), p. 297.

dernier le pourchasse alors de la mer sombre (c'est-à-dire l'Océan atlantique) jusqu'à ce qu'il gagne la mer des Roum (c'est-à-dire la Méditerranée)... Se jetant dans un endroit où il y a un peu d'eau, il s'y immobilise. Et les gens viennent vers lui à bord des navires et le prennent. Ils éventrent ce poisson et en recueillent cet ambre gris"<sup>(152)</sup>.

Ce texte reste muet sur la couleur, la forme et d'autres caractéristiques de ce poisson. Ce qui rend son identification difficile.

Quoi qu'il en soit, certains chroniqueurs considèrent généralement que l'ambre gris extrait du ventre des poissons n'est pas d'une qualité supérieure. Mais cela ne l'empêche pas d'être ainsi recherché et commercialisé. Dans son livre intitulé *Kitāb al-Buldān*, al-Ya'qubi signale qu'au IX<sup>e</sup> siècle, l'ambre gris pêché au bord de la mer andalouse était transporté par des commerçants en Egypte<sup>(153)</sup>. Al-Mas'ūdi, de son côté, signale la présence de cet ambre gris andalou sur les marchés du Caire où l'once valait dix deniers<sup>(154)</sup>. Enfin, il serait possible que ce commerce ait continué à exister entre al-Andalus et l'Orient musulman au-delà du Xe siècle.

#### \* Samakat Sifias ou Zabad al-baḥr :

Cette espèce de poisson n'est citée que par Cheikh al-Rabwa<sup>(155)</sup>. Il est intéressant cependant de rapprocher ce mot *Sifias* avec le mot *Sepa* ou *Seipia* dont parle Dozy<sup>(156)</sup>. Celui-ci traduit ce mot par seiche qui est un genre de mollusques céphalopodes de capodos à coquille interne. Or, parmi les caractéristiques que l'on connaît de *Sifias*, c'est qu'il possède, lui aussi, une coquille. Ceci nous permet de dire que *Sifias* n'est sans doute qu'une déformation de *seipia* dont nous venons de parler et qui est un mot d'origine grecque. En tout état de cause, la coquille de *Sifias* - nous apprend le même auteur - est utile dans l'orfèvrerie. C'est à l'aide de sa coquille que "les orfèvres parviennent à scruter les anneaux et les raies des *Hawa'isṣ*"<sup>(157)</sup>. Le sens du mot *Hawa'isṣ* dont il est ici question est à rapprocher de l'exemple que cite Dozy où il est question de *Hawaiissi* et qui est - selon lui - le vendeur des ceintures<sup>(158)</sup>. *Hawa'isṣ*, serait donc un genre de ceintures.

### B - Autres espèces de poissons recherchées pour d'autres raisons :

#### \* Hut Mussa ou poisson de Moïse :

Comme l'a souligné, à juste titre, Halima Farhat dans son beau livre <sup>(159)</sup> paru

(152) Abū Hamīd al-Gharnāṭī, *Tuḥfat al-Albāb*..., *op. cit.*, p. 120.

(153) Al-Ya'qūbī, *Kitāb al-Buldān*, publ. Imprimerie Haydaria, An-najaf, 3e éd., 1377/1957, p. 120.

(154) Al-Mas'ūdī, *Murūj adh-Dhahab*, cité par al-Maqqarī dans *Nafh atīb min ghosni al-Andalus ar-raṭīb*, éd. du Dr Ihsān 'Abbās, Beyrouth, Dār Sādir, 1968, t. I, pp. 143-144.

(155) Ad-dimashqī cheikh ar-Rabwa, *Kitāb Nukhbat Ad-dahr fi 'Aḡā'ib al-barri wal-Bahr*, *op. cit.*, p. 145.

(156) R. Dozy, *Supplément*..., *op. cit.*, t. II, p. 711.

(157) Ad-dimashqī cheikh ar-Rabwa, *Kitāb Nukhbat* ... *op. cit.*, p. 145.

(158) R. Dozy, *Supplément*..., *op. cit.*, t. I, p. 336.

(159) Halima Farhāt, *Sabta. Des Origines au XIV<sup>e</sup> siècle*, Ed. Al-Manahil, Ministère des Affaires culturelles, Rabat, 1993, p. 276.



récemment, cette espèce de poisson a certainement fait la réputation de la ville de Sabta en Méditerranée occidentale, au cours des XIe, XIIe et XIIIe siècles. Pêché le long des côtes de cette ville, il se voit expédié dans plusieurs pays méditerranéens. Il devait sa renommée non seulement à la saveur de sa chair, mais surtout à ses vertus médicinales et aphrodisiaques. Soignant la gravelle et fortifiant la sécrétion séminale<sup>(160)</sup>, il devait ainsi stimuler les "timides"<sup>(161)</sup>. Son commerce a été, semble-t-il, contrôlé par des juifs<sup>(162)</sup>.

*Tuhfat al-albāb* d'Abū Ḥāmid al-gharnāṭī fait état d'autres espèces recherchées notamment pour leurs vertus médicinales. Parmi celles-ci, on trouve les espèces nommées *Samak arrad*, *At-Tanine* et *Samak al-Yahudi*.

La première espèce vit - selon le même auteur - en Méditerranée et dans le Nil. On prend sa peau pour fabriquer des bonnets que l'on porte sur la tête. Ils servent ainsi à la guérison des maux de tête<sup>(163)</sup>.

Quant à la deuxième espèce dite *at-tanine*, il est à noter qu'il ne faut pas, semble-t-il, la rapprocher de l'espèce appelée *at-ene* qui n'est autre que le thon. En revanche, *at-tanine*, selon la description d'Abū Ḥāmid al-gharnāṭī, est une sorte de loup marin dont il reste à déterminer avec précision la catégorie de poissons à laquelle il appartient. "Il est, dit-il, de couleur noire, long comme un grand serpent. Il a des yeux rouges, et porte des dents très acérées. Il est plus dangereux que le *Kawsaj*"<sup>(164)</sup>. Or, ce dernier est qualifié par Damiri de *Qirch*<sup>(165)</sup> qui n'est autre que le requin. S'agit-il donc d'un autre genre de requin ? La question demeure posée. En tous les cas, sa férocité et le danger qu'il présente pour l'homme n'empêchent pas celui-ci de le pêcher. Abū Ḥāmid al-gharnāṭī note à ce propos qu'il arrive parfois de "le pêcher lorsqu'il est encore petit. On le tue et on le fait manger à celui qui est atteint par la paralysie. Sa chair réputée pour être chaude, soulage et guérit aussi, après l'avoir mangée, celui qui a pris froid"<sup>(166)</sup>.

#### \* **Al-Samak al-Yahudi :**

Tout autre est l'espèce nommée *al-samak al-yahudi*<sup>(167)</sup> connue également sous l'appellation de *Cheikh al-yahūdi*<sup>(168)</sup>. Abū Ḥāmid al-gharnāṭī, encore une fois, décrit ce poisson comme étant "un poisson qui ressemble à la tête d'un veau. Il a des dents qui ressemblent à celles des lions. Sa peau est poilue comme l'est celle du veau. Il a un cou et un ventre. Il porte des pattes comme celles d'une grenouille... Il sort de la mer la nuit du samedi après le coucher du soleil. Il s'immobilise et ne revient à la mer que la nuit du dimanche après le coucher du soleil. Les navires ne l'attrapent guère parce qu'il est très rapide. On se sert de sa peau pour fabriquer des

(160) Al-Bekrī. *Description...*, op. cit., trad. franç. : De Slane, pp. 208-9.

(161) Al-Qazwīnī, *Athar al-Bilad...*, op. cit., p. 201.

(162) *Idem*.

(163) Abū Ḥāmid al-Gharnāṭī, *Tuhfat al-Albāb...*, op. cit., p. 125.

(164) *Ibid.*, pp. 126-127.

(165) Ad-Damirī, *Hayat al-Hayawāne...*, op. cit., p. 463.

(166) *Idem*.

(167) et (168) Abū Ḥāmid al-Gharnāṭī, l'appelle *as-samak al Yahūdi* tandis que Ad-dimashqī Cheikh Ar-Rabwa le désigne par *Cheikh al-Yahūdi*.

souliers que doit porter celui qui est atteint de la goutte. Celui-ci s'en trouve soulagé tant qu'il les chausse"<sup>(169)</sup>.

Telles sont quelques espèces de poissons qui ont été commercialisés à certaines périodes du Moyen Âge en Méditerranée occidentale. Recherchées ainsi pour diverses raisons, elles ne devaient constituer qu'une partie de ce qui était connu.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

En dépit de l'insuffisance de nos sources, on peut dégager les points suivants :

1 - Activité économique antique par excellence, la pêche s'est perpétuée, au Moyen Âge, dans plusieurs pays de la Méditerranée occidentale. Elle s'est même développé au point de devenir une activité économique de premier plan dans l'économie de bon nombre de localités, notamment de l'Espagne musulmane, du Maghreb al-Aqsa, du Maghreb central, de l'Afrique, de l'Égypte et de la Sicile.

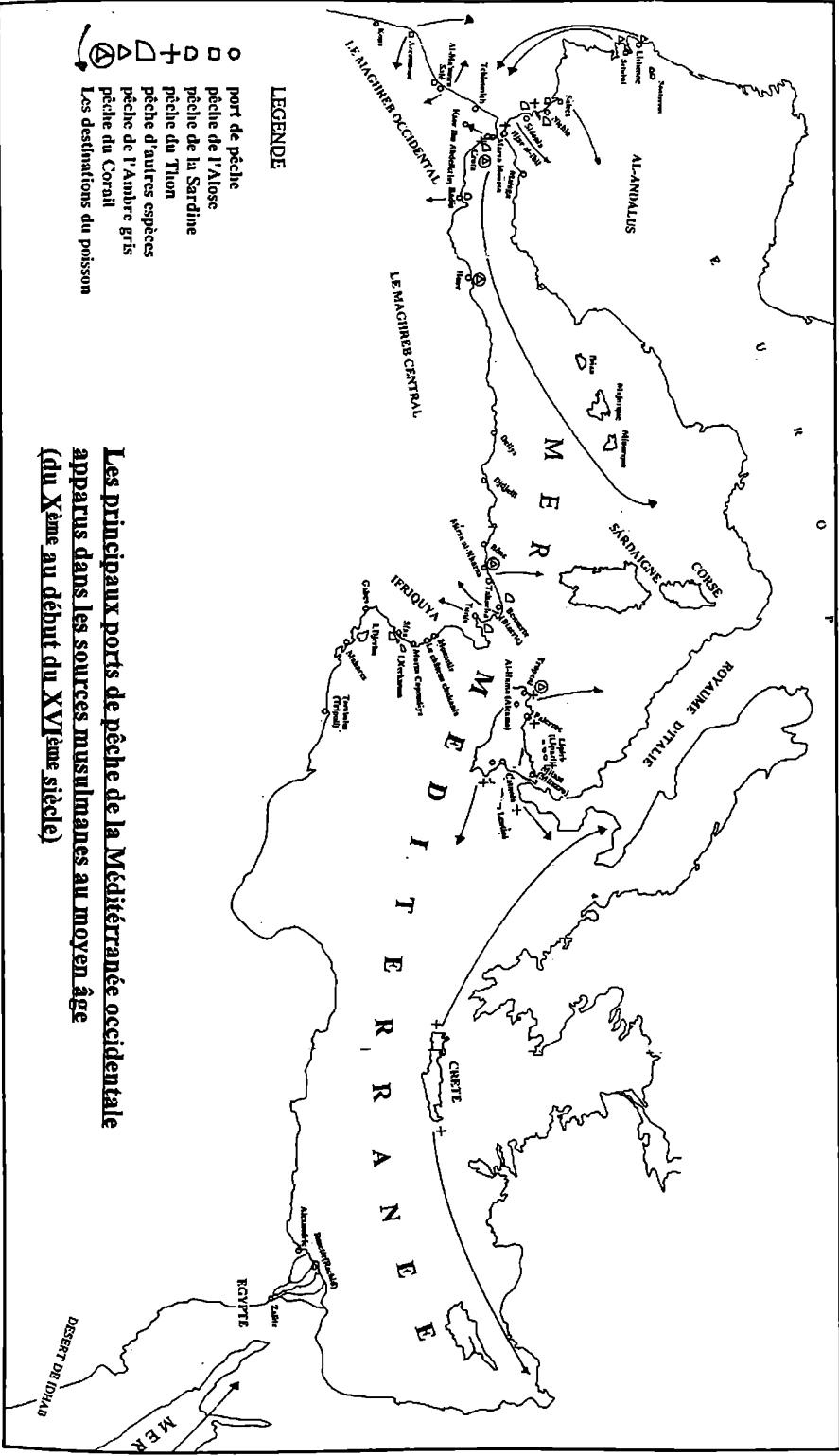
2 - La prospérité de la pêche constatée dans certaines régions s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, la pauvreté de l'agriculture dans ces mêmes régions ne pouvait qu'encourager la pêche à se développer en vue de pallier la déficience des récoltes en matière alimentaire. D'autre part, elle devait satisfaire une demande, sans cesse accrue, due aussi bien aux besoins internes venant de leurs propres populations, qu'externes émanant de certains pays européens que certaines sources ont révélés.

3 - Ce rang de premier plan que la pêche a su acquérir dans l'économie de bon nombre de localités de certains pays du bassin occidental de la Méditerranée a donné à ces mêmes pays, dès l'époque médiévale, la vocation qu'ils ont aujourd'hui, à savoir celle de grands pays de la pêche. C'est le cas, notamment, de l'Espagne, du Maroc et de l'Afrique. Elle détermine ainsi, dès cette époque, leurs relations commerciales futures en matière de pêche, avec certains pays de la Méditerranée, en particulier ceux de l'Europe occidentale.

4 - Ainsi, le commerce du poisson a - semble-t-il - joué un rôle important dans les échanges commerciaux qui ont eu lieu entre les Musulmans et les Chrétiens à travers l'espace méditerranéen. Ce commerce, les textes ne font que l'effleurer.

5 - L'influence mutuelle des Musulmans et des Chrétiens dans ce domaine est bien perceptible. En effet, comme nous l'avons constaté plus haut, les Musulmans, par exemple, ont emprunté aux Chrétiens quelques noms désignant certaines espèces de poisson. Il est inutile de revenir là-dessus puisque nous avons cité quelques exemples et discuté suffisamment, au cours de notre exposé, l'origine de bon nombre d'espèces de poissons que les textes ont fait connaître. Quant aux Chrétiens, ils ont dû emprunter aux Musulmans quelques termes relatifs notamment aux techniques de la pêche. C'est le cas, par exemple, du mot arabe *al-madraba* qui veut dire l'endroit où l'on étendait le filet. Ce même mot *almadraba* est passé dans la langue espagnole. Il en est de même pour le mot arabe *mezraba* qui est passé en français sous la forme de *madrague*.

(169) Abū Ḥamid al-Gharnāṭī, *Tuḥfat al-Albāb...*, *op. cit.*, pp. 123-124.





# SIJILMÂSA : L'INTERMÉDIAIRE ENTRE LA MÉDITERRANÉE ET L'OUEST DE L'AFRIQUE

Ronald A. MESSIER  
Middle Tennessee State University - U.S.A.

La découverte en avril 1992, à Aqaba en Jordanie, de trente-deux dinars, dont vingt-neuf ont été frappés à Sijilmāsa, est témoin du rôle de Sijilmāsa comme lien entre l'Ouest de l'Afrique et la Méditerranée. Ces dinars ont été frappés vers la fin du quatrième siècle de l'hégire (vers la fin du neuvième et le début du dixième siècles) quand Sijilmāsa était contrôlée par les Umayyades de Cordoue et leurs clients, les Bani Wanudin.

L'interprétation de ce fait peut être qu'un voyageur de l'Ouest africain, peut-être un pèlerin allant à la Mecque, s'est arrêté à Sijilmāsa pour changer une partie de sa fortune en monnaies pour son voyage. Avant de partir d'Ayla, l'Aqaba d'aujourd'hui, pour la dernière étape de son voyage, le malheureux pèlerin a perdu sa bourse. Sijilmāsa fait bien partie de l'itinéraire de plusieurs voyageurs/pèlerins médiévaux parmi lesquels Ibn Hawqal, qui nous informe que les caravanes venant de l'Égypte au Ghana ont abandonné la route orientale pour celle qui passe par Sijilmāsa (Levtzion 45). Al-Bakri donne la distance entre Sijilmāsa et le Ghana : deux mois de voyage à travers le désert (Levtzion 65). La durée de ce voyage est confirmée par Al-Idrisi et Yāqūt (Levtzion 107 et 169). Ibn Baṭūta nous dit qu'il a commencé son voyage au Sudan dans la ville de Fès. De là, il est passé par Sijilmāsa (Levtzion 282).

Un homme célèbre de l'Ouest de l'Afrique, qui a fait un tel pèlerinage en l'an 430 H./1038, est Yahyā Ibn Ibrāhīm, le chef des Gudala et le grand chef de la confédération des Sanhāja. On sait que, quand il était de retour chez lui, comme il avait dû le faire en s'en allant vers la Mecque, il s'était arrêté dans la région de Sijilmāsa. Nous n'avons pas de description détaillée de l'itinéraire d'Ibn Ibrāhīm, mais nous pouvons facilement imaginer qu'il était semblable à celui d'Ahmad Ibn Ṭuwayr al-Janna, un pèlerin de Mauritanie qui a fait ce même voyage avant le milieu du dix-neuvième siècle et qui a laissé un journal très détaillé de son voyage. Venant du nord de Mauritanie, il nous dit qu'il s'est arrêté dans la région de Sijilmāsa où il espérait se joindre à d'autres pèlerins pour voyager ensuite vers la Mecque.

Quand Ibn Ibrāhīm retournait chez lui, il s'était arrêté à Qayrawān pour

consulter le savant Abū 'Imrān al-Fāsī. Ce dernier lui signala un autre maître, Wajjāj Ibn Zalwi qui se trouvait dans la ville de Malkus, près de la ville caravanière de Sijilmāsa. C'est là que Yahyā Ibn Ibrāhīm a rencontré 'Abdallah Ibn Yāsīn. Ce dernier partit au désert avec Ibn Ibrāhīm. Il prêcha aux Gudala et Lamtūna et forma l'embryon du mouvement des Almoravides. Ces derniers ont conquis Sijilmāsa en 450 H./1054-55 et l'ont contrôlée jusqu'à la conquête des Almohades en 543 H./1148. Pendant ce temps, quel fut l'impact des Almoravides sur la ville de Sijilmāsa?

Sijilmāsa, qui était une cité indépendante, devint une capitale provinciale dans l'empire des Almoravides. Sous Yūsuf Ibn Tāshfīn, il y avait quatre capitales provinciales: Marrakesh, Fès, Tlemcen et Sijilmāsa. Même après le schisme du mouvement Almoravide en 467 H. (quand Abū Bakr retourna au Sahara laissant Yūsuf gouverner le Maghreb), une combinaison d'évidences textuelles et numismatiques (même si le nom d'Abū Bakr apparaît toujours sur les monnaies) indique que Sijilmāsa resta sous la juridiction de Yūsuf.

Ibn al-Athīr nous dit qu'au moment où Abū Bakr exerce son contrôle sur Sijilmāsa dans l'année 450 H., il nomme Yūsuf Ibn Tāshfīn al-Lamtūni, un de ses cousins, comme gouverneur. Puis il repart pour le Sahara. Ibn 'Idhārī, lui aussi mentionne cette nomination, sans mentionner le nom même de Yūsuf. Il dit plutôt que quand Abū Bakr part de Sijilmāsa pour marcher sur Aghmāt, il nomme quelqu'un parmi ses confrères avec une bande assez nombreuse de Lamtūna.

Ibn al-Athīr poursuit en disant qu'après un bout de temps, Abū Bakr retourna à Sijilmāsa où il séjourna pendant une année. Il déchargea Yūsuf de sa responsabilité pour qu'ils poursuivent ensemble l'expédition du Sūs. Abū Bakr nomme donc un autre de ses proches comme gouverneur de Sijilmāsa, son neveu, Abū Bakr ibn Ibrāhīm, selon Ibn al-Athīr. On ne trouve ce nom dans aucun autre texte. D'autre part, Ibn 'Idhārī nous informe que le frère d'Abū Bakr, Yahyā, eut trois fils : Muhammad, Isā, et 'Alī. Ce dernier est peut-être le neveu qu'Ibn al-Athīr a faussement identifié comme étant Abū Bakr ibn Ibrāhīm.

Il y a au moins cinq dinars frappés à Sijilmāsa entre 462 et 467 H. qui portent le nom d'Ibrāhīm ibn Abū Bakr. Ce dernier a dû assurer la fonction de gouverneur de Sijilmāsa durant cette période. D'après un passage qui apparaît uniquement dans le *Kitāb al-Bayān* d'Ibn 'Idhārī, c'est justement à la fin de cette période, c'est-à-dire en 467, qu'Ibrāhīm vient défier Yūsuf Ibn Tāshfīn. Il veut reprendre l'autorité du Maghreb qu'à son avis Yūsuf a usurpée à son père. Il est fort probable que Yūsuf et Ibrāhīm se perçoivent, l'un pour l'autre, comme une menace. Quand Yūsuf réussit à relever le défi d'Ibrāhīm, il achète son silence avec une abondance de cadeaux, et Ibrāhīm, comme son père auparavant, retourne au Sahara.

Il faut se rappeler que, quand Abū Bakr retourne au Sahara en 465 H., il est bien certain que lui et Yūsuf ibn Tāshfīn ont partagé le domaine des Almoravides en

deux parties : le nord et le sud. Yūsuf aurait l'autorité absolue au Maghreb et AbūBakr aurait l'autorité absolue au Sahara. La liste des objets donnés à Abū Bakr par Yusuf comme tribut consiste en objets assez rares et donc précieux dans le désert, mais assez disponibles au marché international de Sijilmāsa. Quand on compare cette scène entre Yūsuf et Abū Bakr avec la scène entre Yūsuf et Ibrāhīm, on perçoit un parallélisme de grande portée. Père et fils, tous les deux, retournent au Sahara et non à Sijilmāsa, laissant à Yūsuf les mains libres au Maghreb. Ibn Abī Zar' dans le *Rawḍ al-Qirṭās* nous dit qu'à ce moment-là, Yūsuf nomme un Lamtuni, Dā'ūd ibn Aīsha, comme gouverneur de Sijilmāsa et de Dra'a.

Mais que penser des monnaies frappées au nom d'Abū Bakr dans la ville de Sijilmāsa jusqu'à sa mort en 480 H.? Pour l'explication, il faut considérer la réponse de Yūsuf à Abū Bakr quand ce dernier lui a cédé le pouvoir, réponse rapportée par le seul Ibn 'Idhārī :

أَلَا أَقْطَعُ أَمْرًا دُونَكَ وَلَا أُسْتَأْتِرُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ بِشَيْءٍ عَلَيْكَ

Par ces paroles, Yūsuf reconnaît Abū Bakr comme chef titulaire du royaume des Almoravides. C'est justement la raison qui explique que les monnaies étaient frappées au nom d'Abū Bakr dans la ville de Sijilmāsa. C'est la seule ville dans laquelle les monnaies furent frappées jusqu'en 485 H., cinq ans après la mort d'Abū Bakr. Mais à partir de ce moment-là, c'est le nom de Yūsuf lui-même qui apparaît sur les monnaies frappées à Sijilmāsa.

Si on compare les dinars frappés à Sijilmāsa et dans d'autres endroits avant la mort d'Abū Bakr aux dinars frappés après sa mort, on note que les monnaies sont toutes du même type, sauf le nom de l'Émir. Les monnaies sont de la même pureté d'or : Sijilmāsa 92.3% ; Aghmāt 91.5% ; Fès 91.1% ; Marrakesh 92.4% ; Tlemcen 92.3%. Et, d'après les analyses radio-chimiques, la plupart des dinars sont produits en or d'une même source : l'Ouest de l'Afrique (Messier, 1974). Tout cela indique que la politique monétaire à Sijilmāsa fut la même que dans le reste du Maghreb.

Les textes du Moyen Âge laissent entendre que Sijilmāsa fait bien partie du Maghreb, bien que sur le bord du Sahara. Le *Kitāb al-Istibṣār*, par exemple, est très précis sur ce point. Il dit :

مَدِينَةُ سَجْلَمَاسَةَ مَدِينَةٌ عَظِيمَةٌ مِنْ أَعْظَمِ مَدُنِ الْمَغْرِبِ وَهِيَ عَلَى طَرَفِ

الصَّحْرَاءِ لَا يَعْرِفُ فِي قِبَلِهَا وَغَرِبِهَا عُمُرَانُ

(1958, 200-201. Il me semble que Sijilmāsa fut essentielle comme point de départ pour la conquête du Maghreb et pour le contrôle continu de toute la région au nord du désert comprenant le Dra'a, le Sūs, et même le haut Moulouya. Sijilmāsa fut comme un tremplin très important pour contrôler tout le Maghreb.

Le rôle de Sijilmāsa comme intermédiaire entre l'Ouest de l'Afrique et la Méditerranée est manifeste d'abord par la production de monnaies en or. Premièrement, mes analyses radio-chimiques de plusieurs monnaies frappées à Sijilmāsa et à d'autres maisons de frappe sous domination almoravide dans le Maghreb et Al-

Andalus démontrent que les matières premières de cette production sont d'origine ouest-africaine (Messier, 1974). Deuxièmement, la valeur des monnaies en or est telle que les dinars font partie d'un échange de luxe et de longue distance. Les dinars frappés à Sijilmāsa circulèrent dans toute la Méditerranée, dans le monde musulman, voire le monde chrétien.

L'apparition du terme de *marabotin*, le dinar des Almoravides, dès 1084 en Espagne et au début du XII<sup>e</sup> siècle en France marque l'influence économique de cette dynastie africaine. Une grande partie des redevances du *Liber Censum* de l'Église romaine dans son texte le plus ancien (manuscrit de 1192) sont pour la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, rédigées en *Marabotini*, bien qu'elles fussent, plus probablement, payées en deniers. D'autre part, des dinars almoravides ont été trouvés dans plusieurs trésors en Europe. La plus importante trouvaille fut celle du Monastère del Camp au sud-ouest de la France. Soixante-quinze pièces entières ont été trouvées en 1851 dont dix sont fatimites et soixante-cinq sont almoravides, frappées en Afrique et en Espagne. D'autres trouvailles de monnaies almoravides ont été faites à Vernoux, Saint-Romain, Meslay-le-Vidame, et Londres (Duplessy 1956). Une étude d'Henri Misbach a établi qu'une grande partie (plus de dix pour cent) des monnaies en or exportées à l'est par les Génois sont des dinars almoravides (Misbach 1970).

Pour le monde musulman, les dinars almoravides sont répandus en grandes quantités. Le trésor trouvé à Aqaba déjà mentionné dont la grande majorité a été frappée à Sijilmāsa souligne ce fait. Mais de plus, nous savons, par exemple, que les marchands en Égypte faisaient un grand effort pour obtenir les dinars almoravides. Bien que ces dinars valussent un peu moins que ceux d'Égypte, on les cherchait parce que les marchands du Maghreb arrivant à Alexandrie demandaient à être payés en dinars almoravides (Goitein 1967, 235-236).

Puisque la frappe des monnaies est une fonction de l'État, la présence des monnaies dans le commerce international est l'évidence que l'État jouait un rôle direct dans ce commerce à longue distance. Le contrôle des routes allant et venant de Sijilmāsa fut d'un grand bénéfice pour l'État qui exerçait ce contrôle. Avant que les Almoravides ne contrôlassent Sijilmāsa, les Umayyades de Cordoue et les Fatimides d'Ifriqiya se trouvèrent en compétition directe pour ce contrôle. Les productions de dinars par ces deux régimes sont inversement proportionnelles et reflètent les périodes où l'un ou l'autre régime contrôle ce lien essentiel aux sources d'or. Tous deux ont frappé quelques dinars à Sijilmāsa même. Les dinars d'Aqaba sont frappés au nom des Umayyades soit par eux-mêmes, soit par leurs clients les Bani Wanudin.

Peu après qu'ils eurent établi leur contrôle sur Sijilmāsa, les Almoravides commencèrent, eux aussi, à frapper des dinars dans la maison de frappe. Pendant trente années (entre 450 H. et 480 H.) ils frappèrent des dinars uniquement à Sijilmāsa et seulement au nom d'Abū Bakr. Mais après la mort de celui-ci, ils les frappèrent dans six centres au Maghreb et huit centres en Al-Andalus, représentant au moins cinq liens géographiques entre la Méditerranée et l'Ouest de l'Afrique,



notamment Marrakesh/Aghmât, Fès, Tlemccn, al-Andalus et, évidemment, Sijilmāsa, ce qui correspond aux provinces administratives des Almoravides.

Un autre élément archéologique important est à mettre en valeur : la céramique. Son apport est inestimable pour visualiser l'absence ou la présence et la croissance ou la décroissance des échanges économiques entre les deux contrées. M. Maurice Picon, le célèbre céramologue du laboratoire de céramologie de Lyon, a visité le site de fouille en 1993. Collectant quelques tessons à la surface, il s'exclama : "toute la Méditerranée est représentée sur ce chantier!" Depuis 1988, date de la première mission maroco-américaine, une masse considérable de vestiges céramologiques s'est accumulée. Ceux-ci, d'année en année, représentent des témoins probants des relations commerciales intimes qui existaient entre la Méditerranée et l'Ouest de l'Afrique.

En effet, en 1988, une magnifique jarre a été exhumée. Il s'agit d'une pièce présentant les caractéristiques suivantes : pied annulaire, liaison base-panse anguleuse, parois convexes divergentes puis convergentes, liaison panse-col anguleuse, col long aux côtés divergents, lèvre droite à épaissement interne, anses verticales à bouton, vernis vert, décor incisé au niveau du col, décor épigraphique "Al-Baraka-Al Yumn", incisé au niveau de la panse (Figure 1). Une autre forme identique à celle-ci a été collectée et étudiée par Georges Marçais à la Qal'a des Banī Hammād en Algérie (G. Marçais, 1913).

En 1992, un grand plat de luxe a été mis au jour. Il présente les caractéristiques suivantes : pied annulaire, liaison base-panse anguleuse, parois rectilignes divergentes, col relativement vertical, liaison panse-col en courbe continue, lèvres en bourrelet de forme triangulaire, vernis blanc interne, décor épigraphique "Al-Yumn" sous glaçure (Figure 2). Une autre fois, un type semblable a été trouvé à la Qal'a des Banī Hammād.

Quelle serait donc l'origine de la céramique de Sijilmāsa? Et à quel point cette céramique reflète-t-elle le caractère universel du nœud de Sijilmāsa dans le commerce mondial? L'étude du matériel céramique de Sijilmāsa a précisé que nous sommes devant deux composantes distinctes : la première est celle de la production locale rencontrée partout dans les sites ouest-africains, notamment à Tegdaoust et à Jenné-Jeno au Moyen Niger (El Hraiki, Picon... 1986). La seconde composante est celle du matériel importé. En se basant sur des critères stylistiques et morphologiques, on peut dire, d'une façon relativement sûre, que nous sommes devant les provenances suivantes :

\* la première est liée à la production des villes impériales marocaines, dont Fès pour la grande majorité. L'étude de la céramique d'Al-Bou 'nāniyya (A. Fili, 1994) a révélé l'importance des importations de Sijilmāsa de cet atelier et surtout dans le site de Ben 'Aqla. S'ajoutent à l'atelier de Fès ceux de Salé et probablement ceux des régions limitrophes.

\* la seconde est à rattacher aux ateliers maghrébins. Nous avons déjà mentionné les luxueuses formes similaires à celles de la Qala'a des Banī Hammād. Et sans doute les échanges entre les deux contrées ne s'arrêtent pas là.

\* la troisième province est liée à l'Afrique noire. Les céramiques à pâte grossière avec le décor peint monochrome serait probablement d'origine ouest-africaine.

\* la dernière attribution serait celle d'al-Andalus. Cette année même (1994), nous avons exhumé des spécimens des décors "verde y morado", du décor sous glaçure et de la "cueda seca complète" curieusement identiques à ceux de productions andalouses.

Il reste à mentionner que ces trouvailles se prolongent chronologiquement entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle.

On remarque donc que, malgré le caractère embryonnaire de nos recherches, la céramique nous présente un paysage composite des relations commerciales de Sijilmāsa au Moyen Age.

Sur un autre plan, on lit dans une étude récente sur les perles, réalisée par Peter Francis (1990), que les excavations Jenné-Jeno ont mis au jour quelques spécimens des types fabriqués à Fustat, l'ancien Caire, fameuse pour la fabrication de verre en général et des perles en particulier. L'auteur persan Nassiri Khosrau, durant une visite au milieu du onzième siècle nous dit qu' "ils font à Fustat un verre transparent et très pur qui ressemble à l'émeraude et qu'ils le vendent au poids". Outre Fustat, les centres de production de perles en verre au Proche Orient incluent Tyre, connue pour la fabrication de verre depuis l'antiquité, Damas, Alep, Antioche et Acre. Ainsi, nous avons des perles fabriquées au Proche Orient qui se trouvent à l'Ouest de l'Afrique. Est-ce que Sijilmāsa a joué un rôle dans ce commerce? Oui, si on croit Yaqūt (ca. 1124): "Des marchands voyagent de Sijilmāsa à une ville à la frontière du Soudan qui s'appelle Ghana. Leurs marchandises sont le sel, des perles en verre bleu, des bracelets en cuivre rouge, des bangles et des agneaux de cuivre, et rien d'autre." (Levtzion 169). La mission maroco-américaine a bien trouvé dans ses fouilles des perles à Sijilmāsa ainsi que des fragments de "verre transparent et très pur qui ressemble à l'émeraude", ainsi qu'un exemplaire d'un bol en verre qui s'est révélé d'origine égyptienne.

Les perles sont acheminées de Sijilmāsa à l'Ouest de l'Afrique, et au retour on ramène l'ivoire. Les fouilles maroco-américaines ont mis au jour quelques exemplaires. En 1993, on a trouvé une pipe et une bague. Cette année (1994), il y a de cela quelques jours seulement, on a trouvé une deuxième pipe d'à peu près les mêmes dimensions, mais un peu plus ornée.

Nous sommes actuellement dans la quatrième saison de fouilles à Sijilmāsa. Nous avons jusqu'ici établi une idée générale du visage de Sijilmāsa médiévale comme une ville emmurée de 12 kilomètres du nord au sud et d'un seul kilomètre de l'ouest, l'est s'allongeant au loin de l'Oued Ziz. Elle est entourée d'une enceinte suffisamment large pour abriter le Gamaman, c'est-à-dire sa zone agraire (Figure 3). Se basant sur la tradition orale, la photographie aérienne et la reconnaissance sur le champ, l'équipe géographique de MM. James Miller et Dale Lightfoot a localisé la situation des quatre portes du Gamaman de Sijilmāsa. Elles sont: 1) la porte du nord, qui s'appelait Bāb al-Fās, juste au sud du Ksar al-Manṣuriya; 2) la porte de

l'est, qui s'appelait Bāb al-Sharq, près de Ksar Amsifi; 3) la porte du sud, qui s'appelait Bāb as-Sāhel, entre Ksar Mtara et Gaouz; et 4) la porte de l'ouest, qui s'appelait Bāb al-Gharb, près de Moulay Abd Al-Moumen. Ces points nous donnent les limites du Gamaman et constituent au moins la dernière image de la Sijilmāsa médiévale avant sa décadence.

Ces mêmes techniques ont attiré notre attention sur un endroit sis à peu près à cinq kilomètres à l'ouest de Sijilmāsa, juste à l'ouest de l'Oued Gheris. Cet endroit qu'on ne connaît pas par les textes s'appelait Souk Ben Akla ou Ben Akla Tazrout. La tradition orale le décrit comme le marché de Sijilmāsa. C'était peut-être un caravansérail destiné à recevoir les grandes caravanes qui arrivaient à Sijilmāsa de toutes directions et qui partaient encore plus loin, liant toujours l'Ouest de l'Afrique à la Méditerranée. La présence dans cet endroit de la céramique de Fès avec des quantités plus considérables qu'au site de Sijilmāsa, plaide en faveur de cette hypothèse. Nous commençons cette année une étude systématique du Souk Ben Akla.

Une image de satellite a confirmé la thèse de Jean Margat (1962: 191) selon laquelle l'Oued Ziz est un canal artificiel résultant de la construction d'un barrage ou d'un complexe de barrages au sud d'Erfoud déversant l'eau de l'Oued Amerbouh dans le canal du Ziz. En 1994, le géo-archéologue Tony Wilkinson a trouvé des fours associés à la construction des barrages le long du Ziz et l'Oued Gheris. L'excavation de ces fours nous donnera les dates de ces constructions et ainsi de cette dérivation du Ziz. On ne serait aucunement surpris d'apprendre que ce détournement, inconcevable sans un grand effort de main-d'œuvre d'un pouvoir central très fort, date de la période des Almoravides.

La localisation de la Grande Mosquée indique la situation du centre ville. La tradition orale nous a identifié le plus grand édifice en surface comme étant la Grande Mosquée. Ce qui manquait, c'est l'évidence archéologique supportant cette tradition. Un examen du mur le plus proche de la *qibla* n'a rien révélé. Mais l'étude de Michael Bonine au sujet des *mihrābs* au Maroc indique que la plupart des *mihrābs* construits avant le quinzième siècle s'orientent vers le SSE, c'est-à-dire presque 85 degrés hors de la *qibla* correcte. En 1992, un sondage traversant l'axe central du mur SSE a révélé la fondation du *mihrāb*. La mosquée que nous voyons à la surface date de la refortification de Sijilmāsa par les Alaouites au dix-septième siècle. Mais son orientation SSE suggère qu'elle suit l'orientation d'une mosquée plus ancienne. Nos excavations cette année (1994) cherchent deux niveaux définitifs antérieurs dans la zone de cette mosquée.

Jusqu'ici, nous avons fait un total de trente sondages (Figure 4), sous la direction de Niel MacKenzie et James Knudstad, qui nous donnent une chronologie stratifiée de Sijilmāsa. Ces sondages ont révélé trois niveaux d'occupations distinctes : le niveau le plus récent est la période des Alaouites commençant au dix-septième siècle; le niveau le plus ancien qu'on appelle Sijilmāsien date d'avant le quinzième siècle; et le niveau entre les deux, on l'appelle Filalien, quand Sijilmāsa fut plus ou

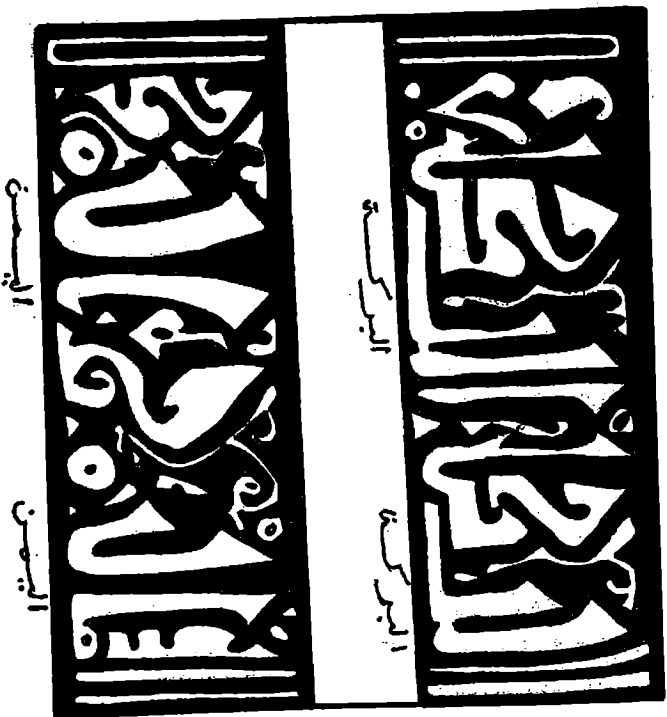
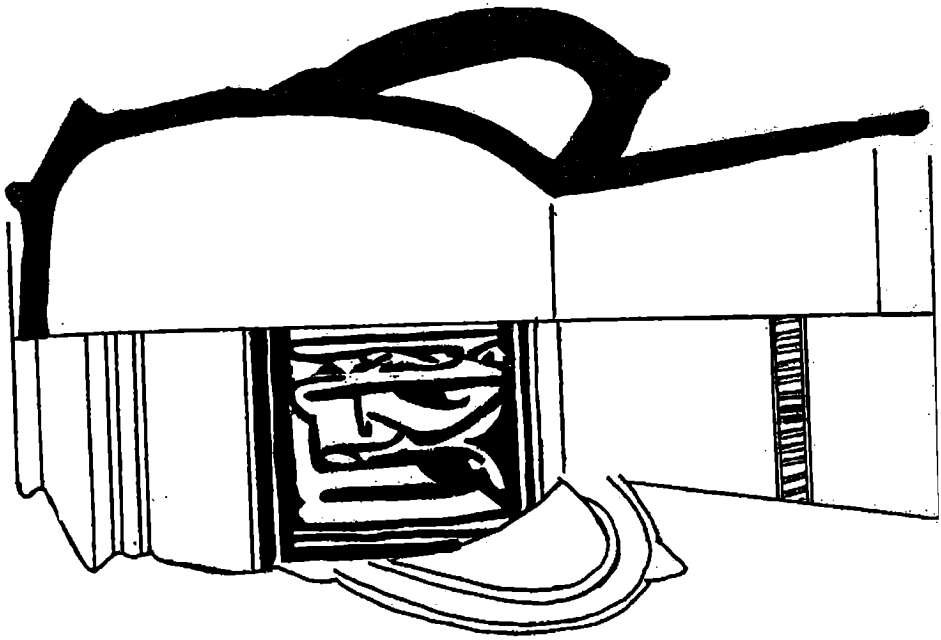
moins indépendante et en déclin. Les céramiques de ces sondages nous ont donné une typologie chronologique.

Trente-quatre exemplaires de terre, sélectionnés des dépôts stratifiés, ont été analysés par Nancy Mahoney, étudiante à Arizona State University. Les résultats de ses analyses nous donnent une première idée sur le paysage paléobotanique de Sijilmāsa. Ils indiquent qu'il y avait diverses cultigènes et plantes sauvages (Figure 5). La quantité énorme des raisins carbonisés dans la zone du sondage numéro 21 suggère que cet endroit était l'un des lieux où l'on consommait ou préparait des raisins en grandes quantités à travers diverses périodes d'occupation. Plus de recherches pourront confirmer, peut-être, que la spécialisation économique peut être localisée dans le plan de Sijilmāsa.

On a eu de bons résultats par l'analyse carbon 14 en 1993. Dix exemplaires ont été analysés (Figure 6). Calibrés à deux sigma avec 95% de probabilité, cinq exemplaires nous donnent des dates avant la conquête des Almoravides, et cinq après la conquête.

Les recherches archéologiques de la Mission Maroc-Américaine à Sijilmāsa ont jusqu'ici posé des problématiques très intéressantes. Par exemple, quelles sont les limites de l'intervention de l'Etat dans la gestion économique de Sijilmāsa. Est-ce que l'économie de Sijilmāsa était plus contrôlée par l'Etat que par le marché, et est-ce que cela change d'un régime à un autre ? Dans le premier cas, l'Etat monopolise la production et la distribution des produits. Les ateliers de production sont liés aux districts administratifs/militaires (Sinopoli, 1988; Wright and Johnson, 1975). A cause de la diminution de la concurrence parmi les artisans, les produits sont de style et de technologie uniformes (Rice, 1981). La production des produits alimentaires se fait en grande quantité mais elle est peu diversifiée (Zeder, 1988). Dans une économie de marché, les producteurs privés contrôlent la production et la distribution des produits. La production est plus diversifiée au niveau du style et de la technologie en raison de la concurrence que se livrent les producteurs (Benco 1987; Rice, 1981; Zeder, 1988).

Les stratégies de la saison 1994 sont : premièrement de bien comprendre l'architecture et la stratigraphie dans la zone de la mosquée comprenant une recherche de vestiges d'une mosquée antérieure à celle des Alaouites ; deuxièmement de fixer la date du détournement des Oueds qui nourrissent la ville médiévale de Sijilmāsa ; de mieux comprendre la relation entre Souk ben Akla et la Sijilmāsa centrale. Nous espérons bien que ces stratégies nous aideront à préciser l'impact de la conquête des Almoravides sur l'économie de Sijilmāsa et son rôle comme lien entre la Méditerranée et l'Ouest de l'Afrique. On avance l'hypothèse que lorsque les Almoravides ont établi leur contrôle sur Sijilmāsa, sur Audaghust et sur tout l'espace entre les deux, ils ont initié des travaux gestionnaires, fiscaux et sécuritaires. C'est pour cela que le monopole de Sijilmāsa a pris une valeur exceptionnelle au détriment des autres routes.



S M 88/R 15

0 5 cm

Fig: 1

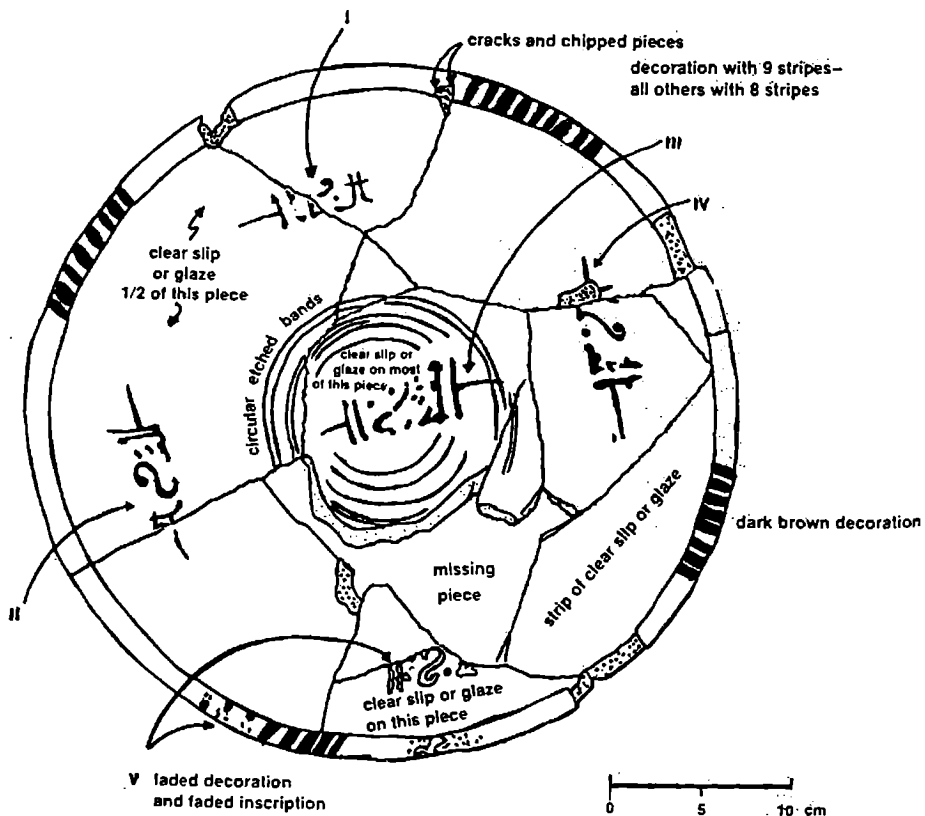
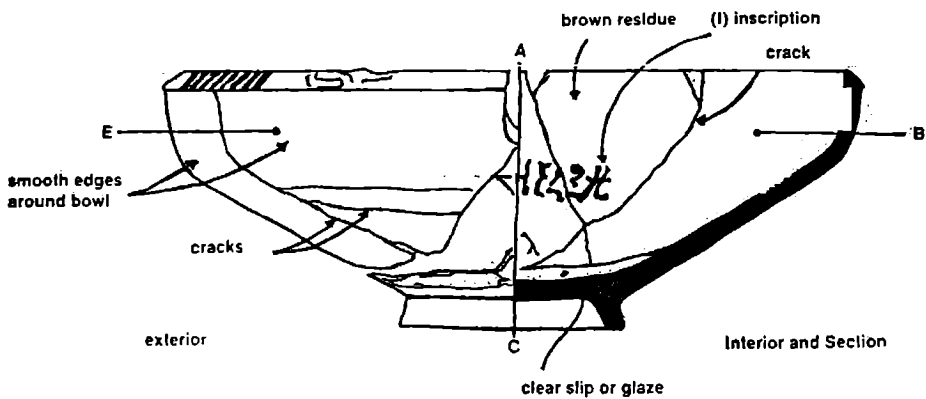
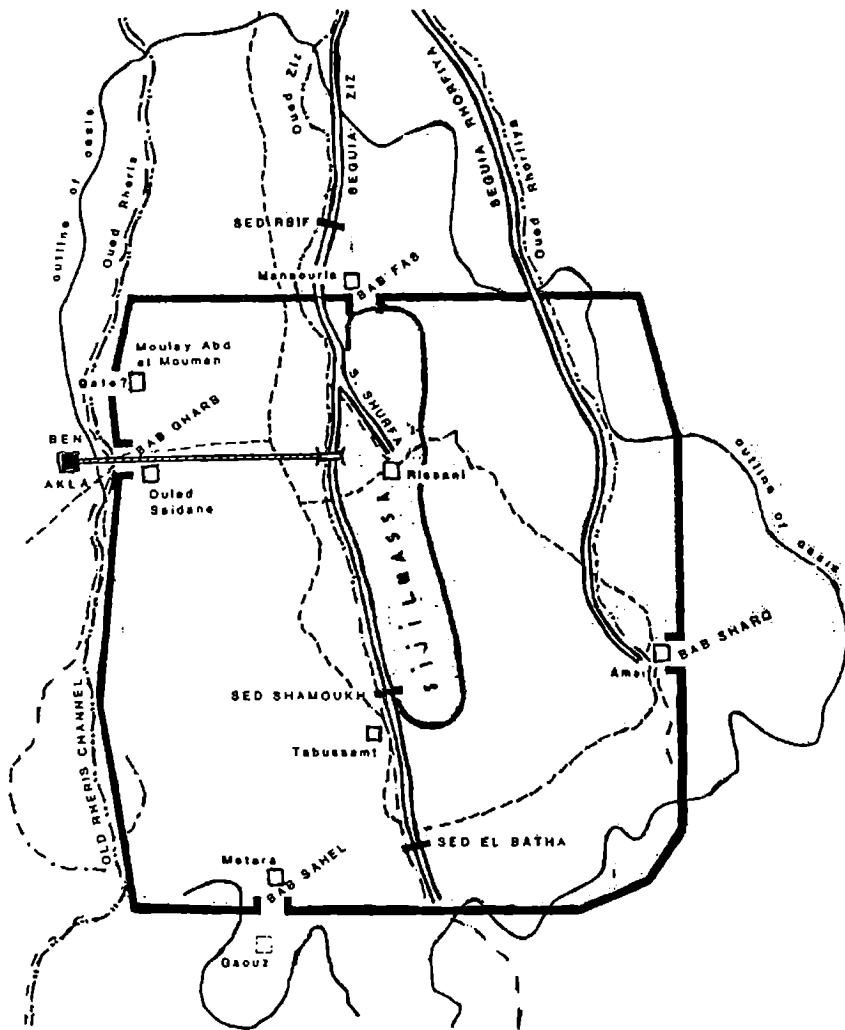

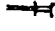





Fig:2



**Ancient Features**

-  City
-  Street / Bridge
-  Market
-  G'maman Walls / Gate
-  Canal / Dam

**Contemporary Features**

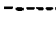
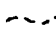

-  Road
-  Oued Channel
-  Ksar (village)



Fig:3

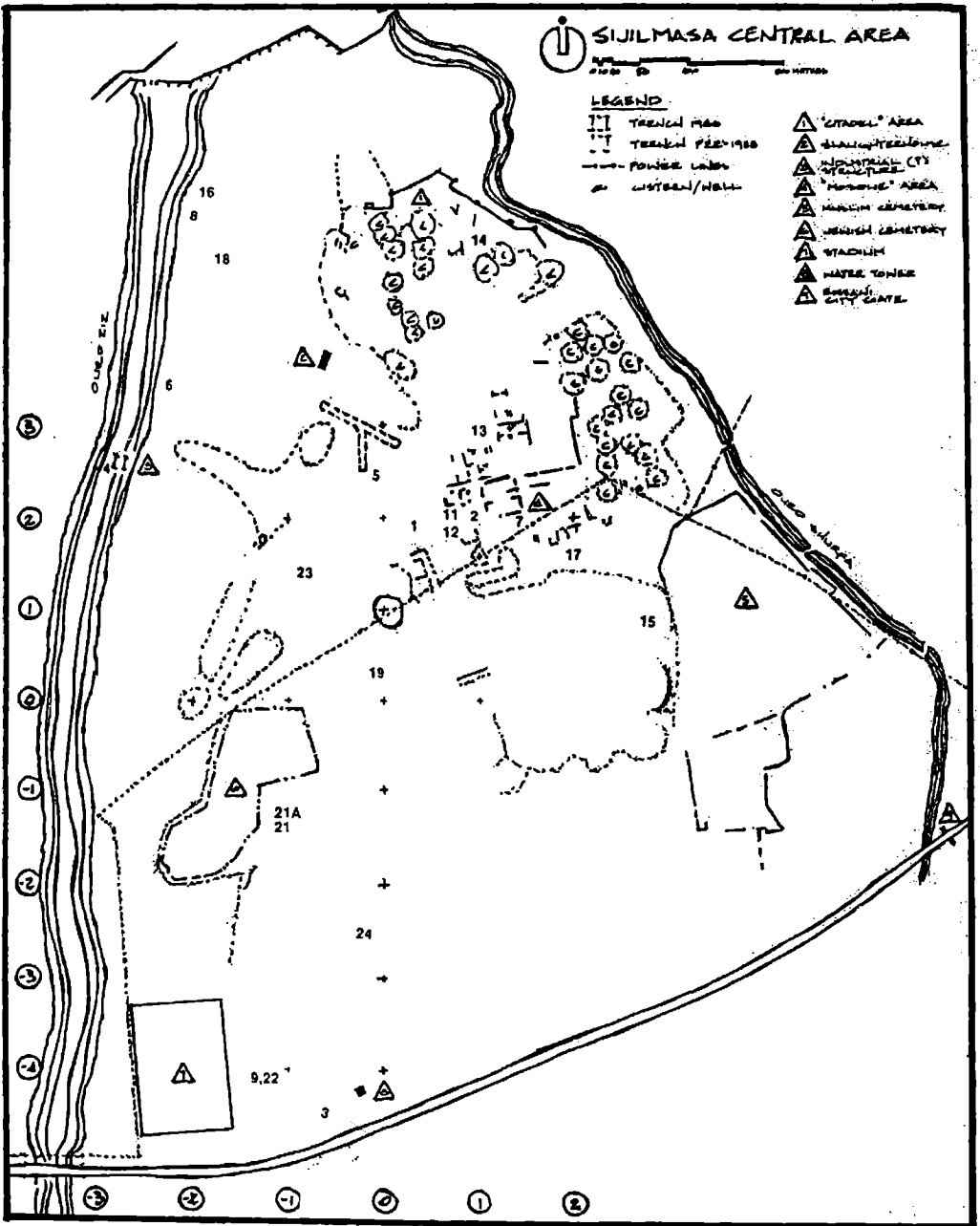


Fig: 4 .



Trench	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T21	T22	T22
Deposit	D9	D13	D16	D18	D24	D28	D30	D31	D32	D33	D38	D60	D76	D59	D60					
Sample Volume (l)	3	*	3	6	3	*	3	2.5	2.5	3	3	2.5	3	2.5	3	3	3	*	3	
Charcoal > 2mm (g)	0.09	3.44	0.57	0.60	3.60	6.13	3.43	3.31	5.27	3.71	1.58	0.95	3.52	0.88	2.86					
Seed > 2 mm (g)	0.60	0.29	0.11	1.18	0.35	0.53	0.43	0.56	0.63	0.24	0.40	4.19	0.98	0.45	0.68					
Charcoal density (g/l)	0.03	1.15	0.19	0.10	1.20	2.00	1.14	1.32	2.11	1.24	0.53	1.68	1.17	0.29	0.95					
Seed/Charcoal (g/g)	0.07	0.08	0.19	1.95	0.10	0.09	0.13	0.17	0.42	0.06	0.25	1.57	0.28	0.51	0.24					
<b>CULTIGENS (no.)</b>																				
Setaria	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	
Hordeum sp	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	3	2	—	8	26	—	—	—	
Hordeum cf. destichum	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	18	—	—	—	
Triticum sp.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	3	—	—	8	—	—	—	
Triticum aestivum/durum	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	7	23	—	—	—	
Cereal indet.	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	15	—	—	—	
Leguminosae indet.	3	—	1	—	—	—	—	—	—	—	9	—	—	—	—	45	—	—	—	
Vitis vinifera	4	24	9	—	19	43	12	50	63	14	21	15	88	15	39	539	—	—	—	
Ficus cf. carica	—	—	—	—	6	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—	38	—	—	—	
Phoenix cf. dactylifera	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	7	—	—	—	
Lens	—	—	—	—	—	—	3	1	—	1	1	—	—	—	—	9	—	—	—	
<b>WILD PLANTS(no.)</b>																				
Poaceae indet.	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	
Cleome	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	
Malva	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	
Panicum	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	
Panicum unidentified	—	14	11	7	7	12	38	10	—	5	—	—	—	—	—	112	—	—	—	
<b>PLANT PARTS (no.)</b>																				
Grape peduncle	1	2	—	10	—	—	1	11	23	—	—	3	1	—	—	52	—	—	—	
Canonized Vitis fruit	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	

Fig 5

<b>Deposit ID</b>	<b>Description</b>	<b>Intercept of Radiocarbon Results with Calibration Curve</b>	<b>1 Sigma Calibrated Results - 68 % prob.</b>	<b>2 Sigma Calibrated Results - 95 % prob.</b>
T21 D29	Charred material- 0.2 grams C	990 A.D.	870-1040 A.D.	680-1220 A.D.
T21 D35	Charred material- 0.4 grams C	1030 A.D.	990-1170 A.D.	880-1240 A.D.
T21 D38	Charred material	1020 A.D.	980-1050 A.D. & 1090-1150 A.D.	880-1210 A.D.
T21 D40	Charred material- 0.5 grams C	900 A.D.	790-1000 A.D.	680-1040 A.D.
T21A D42	Charred material- 0.3 grams C	770 A.D.	660-900 A.D.	590-1020 A.D.
T21 D47	Charred material- 0.5 grams C	1020 A.D.	970-1050 A.D. & 1090-1150 A.D.	870-1220 A.D.
T21A D55	Charred material	770 A.D.	680-870 A.D.	650-960 A.D.
T21A D59	Charred material- 0.1 grams C	670 A.D.	550-880 A.D.	370-1030 A.D.
T21A D62	Charred material- 0.4 grams C	650 A.D.	570-690 A.D.	430-820 A.D. & 830-860 A.D.
T21 D66	Charred material	1160 A.D.	1030-1210 A.D.	1010-1260 A.D.

**Fig 6**

## BIBLIOGRAPHIE

- Bonine, Michael, (1991), "Islamic Cities in Morocco," *Muqarnas* 7.
- Boone, James L., Emlen J. Myers and Redman Charles L., (1990), "Archaeological and Historical Approaches to Complex Societies: The Islamic States of Medieval Morocco," in *American Anthropology*.
- Devisse, J., (1970), *Tegdaoust I: recherche sur Aoudaghost*. Arts et Métiers Graphiques, Paris.
- Devisse, J., Robert-Chalieux, D. et autres, (1983), *Tegdaoust III: Recherches sur Aoudaghost*. A.D.P.F., Paris.
- Duplessy, J., (1956), "La Circulation des Monnaies Arabes en Europe Occidentale du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> Siècle," *Revue Numismatique* 18, Paris, Société d'Édition "Les Belles Lettres".
- Fili, Abdallah, (1994), *La céramique de la Madrasa al-Bu'Inanniyya de Fas.*; Mémoire de fin d'études, Option: Archéologie Islamique, Institut National d'archéologie et du patrimoine, Rabat.
- Francis, Peter J., (1990), "Beadmaking in Islam: the African Trade and the Rise of Hebron," *Beads* 2: 15-28.
- El Hraïki, R., Picon, M., Robert, D., (1986), "Ateliers producteurs et commerce transsaharien à l'époque médiévale," *C.M.M.O (Siena-Faenza, 1984)*, edizioni all'Insegna del Giglio, Firenze, pp. 51-54.
- Ibn 'Idhārī, (1967), *Al-Bayān al-mughrib fi akhbār al-Anḍalus wa- 'l-Maghrib.*; Beirut: Dār al-Thaqāfa.
- Levtzion, N and Hopkins, J.F.P., (1981), *Corpus of Early Arabic Sources for West African History*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Marçais, Georges, (1913), *Les poteries et faïences de la Qal'a de Banī Hammād (XI<sup>ème</sup> siècle ap. J.C.)*. Constantes, édit. D. Braham. ;
- (1936), "Un Coin Monétaire Almoravide du Musée Stéphane Gsell," *Annales de l'Institut d'Études Orientales* II, Paris, Librairie Larose.
- Margat, Jean, (1962), *Mémoire explicatif de la Carte hydrogéologique au 1/5000 de la plaine du Tafilalt*. Rabat: Editions du Service Géologique du Maroc.
- Messier, Ronald A., (1974), "The Almoravids, West African Gold, and the Gold Currency of the Mediterranean Basin," *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 17:31-47.
- Messier, Ronald A. and Neil MacKenzie, Neil, In Press. "Archaeological Survey of Sijilmāsa, 1988 and 1992", *Bulletin d'Archéologie Marocaine* 18.

- Misbach, Henry L., (1970), "Genoese Commerce and the Alleged Flow of Gold to the East," *Revue Internationale d'Histoire de la Banque*. Rabat, Librairie Droz
- Sinopoli, Carla M., (1988), "The Organization of Craft Production at Vijayanagara, South India," *American Anthropologist* 90: 588-597.
- Taouchikt, Lahcen, (1989), *Etude Ethno-Archéologique de la Céramique du Tafilalet (Sijilmāsa): Etat des Questions*. Doctoral Thesis presented at the University of Aix-en-Provence.
- Terrasse, Henri, (1936), "Notes sur les ruines de Sijilmāsa", *Revue Africaine*, 3-4: 581-589.
- Terrasse, Michel, (1977), "Recherches archéologiques d'époque Islamique en Afrique du Nord," *Compte rendu de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres*, (Avril): 590-611.
- Veen, Marijke van der Nick Fieller, (1982), "Sampling Seeds", *Journal of Archaeological Science*, 9: 287-298. ;
- (1985), "The UNESCO Libyan Valleys Survey X: Botanical evidence for ancient farming in the pre-désert," *Libyan Studies*, 18: 15-28.
- Zaghlul, Sa'd (ed.) (1988), *Kitāb al-İstibṣār fī 'aja'ib al-amṣār*, Alexandria.
- Zeder, Melinda A., (1988), "Understanding Urban Process through the Study of Specialized Subsistence Economy in the Near East", *Journal of Anthropological Archaeology* 7: 1-55 ; (1991), *Feeding Cities*, Smithsonian Institution Press, Washington, D.C.

# LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ET CELLE D'ORIGINE CHRÉTIENNE EN ESPAGNE MUSULMANE, VUES PAR LES SOURCES ARABES

**Brahim HAKKAT**  
Faculté des Lettres - Rabat

La présente étude s'intéresse exclusivement aux éléments suivants :

1. Les Chrétiens islamisés de l'Ibérie (métis ou muwalladūn)
2. Les Mozarabes (mu'āhidūn ou pactisants).
3. Les Slaves.
4. Les captifs et les esclaves.

## I. LES MUWALLADES (MÉTIS)

Il s'agit, comme on le sait, d'éléments issus d'origine ibérique et dont les générations ayant embrassé l'Islam, se succédèrent sous l'égide de l'autorité musulmane.

Ils représentaient une proportion importante de la population musulmane, notamment dans la partie orientale de l'Espagne, où ils côtoyaient la communauté des Mozarabes, ainsi que les Catalans au Nord-Est. Or, la soumission aux Arabes des Muwallades fut souvent difficile, en raison d'abord des contacts quotidiens entre les Muwallades et leurs voisins chrétiens, ensuite de la détention exclusive du pouvoir central par les Arabes, ce qui signifie qu'une partie considérable des ressources fiscales des activités commerciales de la partie orientale se transférait à l'oligarchie arabe du pouvoir central. Ainsi, politiquement, les muwallades sont assujettis au pouvoir central et régional arabe ; économiquement, ils transfèrent le fruit de leurs efforts humains et financiers, pratiquement sans contre-partie. Enfin, sur le plan religieux, l'ascendant du voisin chrétien ne peut permettre à l'Islam de s'épanouir pleinement et sans déséquilibre ; dans un milieu où toutes les traces du passé sont toujours vivantes. Ainsi, toutes les conditions de mécontentement et de révolte sont remplies ; les armes sont fournies par les Chrétiens, et les contacts avec ces derniers sont toujours assurés.

Déclenchée 130 années environ après l'arrivée de 'Abd ar-Raḥmān Ier, la rébellion des muwallades a eu pour conséquence un effet décisif sur la reconquête du territoire musulman, entreprise par ces royaumes chrétiens.

La première étape de la révolte<sup>(1)</sup> commencée sous le souverain Muhammed, fils de 'Abd ar-Rahmān II, à partir de 267/880, dans la région de Malaga, et plus précisément à partir de la forteresse de Bobastro, sur la route qui mène à Cordoue, fut une période de lutte acharnée contre les Arabes installés dans le Sud et l'Est.

Ce fut donc, une lutte territoriale et de clans. Or, déjà une autre révolte avait eu lieu en Galicie, depuis 251/864, sous la direction de 'Abd ar-Rahmān Ibn Marwan dit le Galicien. Elle se transforma en guerre organisée et appuyée par les Chrétiens de la région.

Les forces omayyades furent vaincues et leur chef capturé.

Ce ne fut que plus tard que la paix fut conclue. Le chef des Muwallades de Galicie s'installa alors à Badajos en tant que gouverneur, mais il ne tarda pas à appuyer la rébellion des Berbères de la région<sup>(2)</sup>.

Cependant, l'insurrection des Muwallades de l'Est fut d'une grande étendue, elle acquit des alliances à l'intérieur et à l'extérieur (relations amicales avec les Aghlabides, puis avec les chi'ites<sup>(3)</sup>). 'Omar Ibn Ḥafṣūn, commandant des insurgés, était un homme d'intelligence, de stratégie et d'ouverture ; capturé en 270/883 et transféré à Cordoue, il put s'évader pour entreprendre la construction de sa forteresse près de Babastro<sup>(4)</sup>, que le souverain al-Mundhir ne put jamais conquérir par la suite. Ainsi, Ibn Ḥafṣūn se posa-t-il en sauveur non seulement des Muwallades mais aussi de l'ensemble du peuple andalou. Des soldats réguliers, en grand nombre, qui avaient déserté les régiments omayyades, se rallièrent à lui.

En signalant cette désertion, Ibn Khaldun<sup>(5)</sup> n'en mentionne pas les causes : l'armée était souvent traitée avec cruauté, sans d'ailleurs prendre le repos nécessaire. D'autre part, les changements de commandement étaient pour beaucoup dans son instabilité et son indiscipline.

Aussi, le chef des Muwallades a-t-il préféré diriger ses attaques, dans une deuxième étape, contre l'Etat lui-même, et par conséquent, contre la dynastie, sans toutefois épargner les Arabes de ses discours virulents<sup>(6)</sup>, pour avoir humilié et mis en état d'esclavage les Muwallades et d'autres communautés, notamment les Berbères, les exactions fiscales étant aussi un leit-motiv de l'insurrection.

Mais la population arabe ne pouvait se tenir à l'écart de ce danger qui menaçait à la fois ses intérêts et l'avenir même de l'Islam dans la région. Plusieurs de ses chefs locaux ont eu à affronter les forces d'Ibn Ḥafṣūn, et leurs contre-attaques ont fait l'objet de quelques développements dans *al-Ḥulla* d'Ibn al-'Abbār.

Sans être capable de mettre fin à l'insurrection des Muwallades, le roi 'Abd

(1) Ibn 'Idhārī al-Murrākuchī, *Bayān*, 2, 155 ; Ibn Khaldūn, *Histoire*, 4, 286.

(2) Ibn Khaldūn, 4, 284, 288-291.

(3) Ibn al-Khaṭīb, *'A'māl al-'a'lām*, 2, 39 ; Ibn Khaldūn, 4, 293.

(4) Ibn Khaldūn, 4, 292 ; Ibn al-Khaṭīb, *op. cit.*, 2, 31.

(5) Ibn Khaldūn, *op. cit.*, p. 292.

(6) Ibn 'Idhārī, *Bayān*, 2, p. 171.

Allah Ibn Muhammad devait faire face à d'autres révoltes de centres urbains, notamment Séville<sup>(7)</sup> où les familles d'origine yéménite n'ont jamais soutenu loyalement le pouvoir muḍarite.

A partir de 286/898, Ibn Ḥafṣūn déclare solennellement avoir embrassé la religion chrétienne; ce revirement eut pour conséquence logique une recrudescence, pour une longue période, des hostilités entre les Arabes et les partisans d'Ibn Ḥafṣūn, ainsi que le déclenchement d'une guerre d'usure opposant tous les antagonistes, y compris les forces omayyades.

A l'avènement d'an-Nāṣir, en 300/912, la tactique de guerre changea complètement. Le souverain omayyade entreprit tout d'abord la libération des bastions et forteresses détenus respectivement par les Arabes partisans de 'Omar Ibn Ḥafṣūn, qui dirigeait la résistance à partir de Bobastro. Ibn Ḥayyān, historiographe sympathisant à la fois avec les Omayyades et les Amirides, mentionne 70 forteresses reconquises par An-Nāṣir, après les avoir assiégées, tout en coupant leurs lignes d'approvisionnement. Les deux provinces d'Elbira et de Jaen furent soumises en quelques mois<sup>(8)</sup>. D'autres bastions furent reconquis, surtout dans la région de Malaga. Enfin un blocus maritime fut imposé sur le littoral méridional. An-Nāṣir alla même jusqu'à faire incendier les bateaux qui s'y trouvaient. L'année 301/913 fut le début de la fin fatale de la puissance militaire des Muwallades dont le commandant Abū ash-Shahlā fut tué<sup>(9)</sup>. Une longue période de sécheresse et de famine commença en 303/915 pour s'arrêter six années plus tard, et se renouveler après une courte durée. Une paix des braves fut enfin conclue, grâce au concours de personnalités religieuses de l'entourage d'Ibn Ḥafṣūn, et malgré la réticence des membres de sa famille, dont le grand chef Omar n'a pas tardé à mourir à Bobastro, en 305/917. Une guerre de succession déchira une fois pour toutes la famille d'Ibn Ḥafṣūn dont le fils Sulayman, renforcé par les Chrétiens de Malaga conduisit, sans succès, une nouvelle rébellion des Muwallades. Les tentatives d'An-Nāṣir de soumettre Bobastro n'aboutirent qu'en 315/927, la famine et la sécheresse ayant eu un effet catastrophique sur les insurgés<sup>(10)</sup>.

La victoire finale d'An-Nāṣir fut immédiatement suivie d'une série de mesures répressives : destruction d'un grand nombre de forteresses et d'églises, mise à mort des principaux collaborateurs de l'ancien chef des Muwallades, etc. Mais en revanche, la famille de Hafṣ, dernier chef de cette communauté, fut dignement transférée à Cordoue et généreusement traitée.

Ibn Ḥayyān exprime son étonnement, (bien que lui-même ne fût pas témoin oculaire des événements en question) de ce que les églises jouissaient, sous la domination d'Ibn Ḥafṣūn, de toute la sollicitude de ce dernier, au moment où les mosquées restaient vides et en état de délabrement. C'était pour Ibn Ḥayyān, une preuve

(7) Ibn al-'Athir, *Kāmil*, 5, 39; Ibn 'Idhārī, 2, 188-199; Ibn Khaldūn, 4, 266, 294-296; Ibn al-Khaṭīb, 'A'māl, 2, 34-35;

(8) Ibn Ḥayyān, *al-Muqtabas*, 5, 60-68; Ibn 'Idhārī, *Bayān*, 2, 240.

(9) Ibn Ḥayyān, *op. cit.* pp. 85, 88, 93; Ibn 'Idhārī, 2, 246.

(10) *al-Muqtabas*, 5, 204-207; Ibn 'Idhārī, 2, 275, 287.

irréfutable du dénigrement de l'islam par Ibn Ḥafṣūn<sup>(11)</sup>. Celui-ci avait, contre toute attente, en revanche construit une mosquée à Bobastro pour la communauté musulmane. Mais il voulait se servir de sa chaire pour faire la Khutba au nom des Fatimides. Ce mariage de catholicisme et de fatimisme était possible pour Ibn Hafsun lui-même, la doctrine de l'incarnation étant un dénominateur commun des deux tendances. Pour les Musulmans, l'autorité morale d'un calife bien loin de la capitale aurait été plus d'assurer la sécurité et la justice fiscale. C'était du moins, semble-t-il, le point de vue des partisans musulmans d'Ibn Ḥafṣūn.

Ainsi an-Nāṣir finit par détruire la ville de Bobastro en 316/928, pour en disperser les habitants, surtout chrétiens, qui durent se répartir entre plusieurs centres de l'Andalousie. Cette victoire d'an-Nāṣir, la reconquête de Mérida, autre bastion des Muwallades, et la soumission de Ceuta, au détriment des Fatimides, ont toutes constitué, en des dates très rapprochées, le facteur commun qui a abouti à l'adoption, par an-Nāṣir, du titre de calife. Désormais, et pendant un siècle environ, trois califes vont coexister mais sans jamais penser à unir leurs efforts pour un destin commun.

Cependant, l'éloignement du temps et l'évolution des événements après les Omayyades n'ont guère changé les tendances et les spécificités des Muwallades.

L'Islam, grâce à la propagation de la culture arabe que les Muwallades n'ont pas reçue en simples disciples mais en vrais acteurs, et les apports de ces derniers, joints à ceux de leurs coreligionnaires arabes et berbères a atteint son apogée à partir du 6/12<sup>ème</sup> siècle, mais la naissance du mouvement des Murides aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest a permis aux nouvelles générations de cette communauté de se reconstituer en une entité qui, à l'Ouest, a pris la forme d'une force politique et religieuse qui allait menacer la présence almohade en Espagne. Mais le rêve nationaliste des Murides, ne s'est pas concrétisé, car d'autres clans agissaient dans des sens différents, et certains partisans d'Ibn Kāṣī, chef du nouveau mouvement des Muwallades (538-546/1143-1151) l'accusèrent d'avoir reçu le soutien militaire d'Alfonso Henriques. D'autre part, la répression de l'insurrection conduite au Maroc contre les Almohades, par Ibn Hūd al-Māṣī, eut un effet démoralisant sur les Murides de l'Algarve.

Malgré une courte alliance avec les Almohades, Ibn Kāṣī reprit les armes contre eux, mais ses adversaires parmi les Murides le liquidèrent en 546/1151 et les Almohades établirent leur domination sur l'Andalousie<sup>(12)</sup>.

## II. LES MU'ĀHIDES (MOZARABES)

les Chrétiens et les Juifs restés sous domination directe de l'autorité musulmane sont dotés d'un ensemble de droits spécifiés dans les pactes régissant, depuis la

(11) *al-Muqtabas*, 5, 109-114.

(12) 'Abd al-Wāḥid al-Murrākuchī, *al-Mu'jib*, p. 212; Ibn al-'Abbās, *al-Ḥulla as-Siyarā'*, 2, 197-208 ; Ibn al-Khaṭīb, *'A'māl*, 2, 248-252.



conquête, les rapports entre les deux parties : ils gardent la liberté de culte et d'accomplir leurs activités religieuses dans leurs propres églises. Leurs activités économiques et sociales, ainsi que leurs propriétés privées sont protégées par les responsables musulmans. Ils ont enfin leur justice compétente quand le procès concerne uniquement des parties appartenant à la même communauté. Cette justice d'origine gothique n'a eu aucun ascendant sur le fiqh musulman pour ce qui est du domaine du droit privé et de la loi religieuse. Par conséquent, Chrétiens et Juifs ont leurs juges qui s'occupent des affaires religieuses et communautaires.

En revanche, toutes les personnes qui arrivent des royaumes chrétiens avoisinants et notamment celles parmi elles qui fréquentent les régions musulmanes limitrophes sont soumises au contrôle de l'administration centrale, en plus du contrôle local<sup>(13)</sup>. Cependant, les archevêques de l'Eglise catholique sont désignés par le pape de Rome, qui entoure de ses égards particuliers la communauté des Mozarabes<sup>(14)</sup>. Quant aux Arabes cohabitant dans la région de Grenade, avec les Mozarabes, ils étaient originaires de Syrie, leur installation dans la région fut favorisée sous Abū Khatṭār, l'un des premiers gouverneurs au temps des Omayyades, et ce, grâce à l'attribution du tiers des biens des Mozarabes aux nouveaux venus qui maintinrent les anciens propriétaires dans le travail de la terre et le peuplement des campagnes. En 492/1099, les juristes Malikites poussèrent Ibn Tachafin à démolir la grande Eglise située près de l'une des entrées d'Elbira. Contrairement aux versions toujours optimistes quand il s'agit de rapports avec les gens du livre, cet événement fut le début d'une nouvelle période de luttes acharnées pendant lesquelles les Mozarabes furent de plus en plus impliqués dans les guerres déclenchées par les royaumes chrétiens. Ainsi, la réaction des Mozarabes à la démolition de la grande église d'Elbira fut lourde de conséquences bien que tardive. En 519/1125 ils se mirent à la disposition du roi aragonais, Alfonso, fils de Ramiro, pour envahir ensemble, la province de Grenade, dont les richesses agricoles méritaient une telle aventure. Appuyé par les douze mille volontaires mozarabes, Alfonso entreprit des incursions dans plusieurs régions avant d'encercler Grenade, mais les cinquante mille combattants d'Alfonso durent rebrousser chemin, à cause du froid et des pluies de l'hiver. Quelques accrochages provoqués par les Musulmans aboutirent à une contre-attaque surprise dans les rangs almoravides, qui perdirent alors des butins considérables, et un nombre d'entre eux furent conduits en captifs. Ces incidents amenèrent les autorités almoravides à déporter au Maroc les Mozarabes de Grenade, à la suite d'une fatwa promulguée, à la demande d'Alī B. Yūsuf, par les juristes dont notamment Averroès. Les déportés furent répartis entre plusieurs endroits, surtout la banlieue de Fès et de Meknès. Un nombre de Juifs faisait partie des déportés dont le sort est passé sous silence chez les historiens parmi lesquels l'auteur de *Ḥula mawshīya* qui fait tout juste allusion à une dispersion catastrophique des insurgés sanctionnés<sup>(15)</sup>. Une fois de plus, le conflit territorial pèse de son poids dans les rapports

(13) Ibn al-'Abbār, *Takmila* (biographie, n° 523) ; Maqqarī, *Nafh*, 3, 247.

(14) Shpakh Joseph (A.), *Tārīkh al-Andalous*, p. 125.

(15) Anonyme, *al-Ḥula al-mawshīya*, pp. 90-97 ; Ibn al-Khatīb, *Ihāta*, 1, 106-114.

des antagonistes, le facteur religieux n'étant qu'un prétexte lointain dans le temps, mais gravement provoqué par les Oulémas.

Comme les autres communautés de la population, les Mozarabes sont tenus de payer les impôts, tout en pratiquant librement leur culte, sous la direction de leurs archevêques répartis entre Tolède, Séville et Mérida. Cependant dans les autres villes musulmanes, ils ont aussi des églises dont certaines ont été construites à l'époque de la domination musulmane. Parmi les centres religieux qui ont survécu jusqu'à nos jours et qui appartenaient aux Mozarabes, citons celui de Bobastro et celui de la province de Malaga, ainsi que quelques-uns plus ou moins intacts à Léon et en Castille<sup>(16)</sup>.

En tant que langue officielle et courante, l'arabe eut un succès réel dans les milieux mozarabes qui l'adoptèrent pour faciliter les rapports quotidiens avec les Musulmans. De nombreux Chrétiens venus de France ou des royaumes ibériques chrétiens apprenaient l'arabe, surtout pour ceux d'entre eux qui devaient participer aux croisades en Orient. La première traduction latine du Coran fut réalisée par Pétrus qui dirigeait le couvent de Cluny : il engagea également une bataille polémique contre l'Islam, suivi par d'autres auteurs chrétiens<sup>(17)</sup>.

La cohabitation entre Chrétiens et Musulmans est, selon les circonstances ou la conjoncture politique, caractérisée par la compréhension mutuelle ou la tension. C'est ainsi que sous les Almohades, la haine entre les deux communautés n'a jamais abouti à la rupture dans le domaine intellectuel, l'Andalousie étant une escale de communication de la culture grecque entre Andalous et Européens<sup>(18)</sup>. Or, la situation la plus dramatique était celle des captifs des deux côtés. Chez les Chrétiens, ils sont tous traités en esclaves. Seule une conversion peut sauver le captif, en lui rendant sa liberté<sup>(19)</sup>. Chez les Musulmans, les captifs sont traités de la même façon ; ils sont souvent affectés à des travaux relevant ou non de leurs spécialités respectives.

La reconquête d'une région par les Chrétiens est souvent suivie d'une opération de peuplement par des Chrétiens de Galicie, du pays basque, du Portugal, ou d'autres régions ; les Mozarabes sont aussi invités à participer à cette opération supervisée par les rois, les archevêques, les comtes et d'autres personnalités de la noblesse. Dans ce contexte, des Mozarabes s'étaient installés au milieu de 8e siècle, dans la région de Léon, sous le règne du roi Ordoño I. La communauté mozarabe de Tolède a vu ses rangs se renforcer par les Chrétiens venus de l'Afrique (et parmi eux les mercenaires), puisque ceux de Tolède se rendaient massivement dans les régions reconquises<sup>(20)</sup>.

Il faut signaler ici que les sources arabes négligent presque complètement la

---

(16) Cortabarría Beita, "Les études mozarabes", in *Mélanges* (14), pp.10, 46-56.

(17) Chakib Arsalân, *Tārikh ghazawāt al-'Arab*, pp. 232-233.

(18) Vadime Elisseeff et alii, *Histoire de l'humanité*, 3, 224.

(19) Shpakh, *op. cit.*, p. 128.

(20) Cortabarría Beita, *op. cit.*, pp. 31-33.

situation des Mozarabes, en dehors de l'impact de leur présence sur l'évolution politique ou les susceptibilités religieuses des Musulmans. En revanche, les intellectuels appartenant à cette communauté et qui ont des rapports plus ou moins étroits avec les Musulmans sont généralement mentionnés avec respect, mais les soupçons peuvent toucher n'importe qui, qu'il soit musulman ou autre.

Sous l'égide des autorités musulmanes, certains Juifs se convertirent volontairement à l'Islam, la tolérance des Musulmans ayant permis aux autres (la majorité écrasante) de conserver leur choix religieux<sup>(21)</sup>.

Aussi, plusieurs personnalités juives ont-elles pu jouir de la sollicitude des gouvernants, la famille Ibn Nighrālla a pu occuper des postes d'autorité supérieure auprès de Habbus Ben Mākhen, et Bādīs par la suite. Samuel B. Nighrālla a atteint le rang de ministre tout en supervisant les affaires de la cour de Bādi, connu pour son despotisme, tandis que son ministre en question, jouissant de sa pleine confiance, poussa l'audace jusqu'à nommer des gouverneurs de sa propre communauté. Même les questions financières étaient de son ressort. Cette confiance inconditionnelle n'était pas de nature à rassurer la communauté musulmane qui, d'après Ibn 'Idhārī et Ibn al-Khaṭīb, souffrait des exactions commises par les responsables juifs. Finalement Buluggin B. Bādīs aurait perpétré un complot contre Samuel qui fut assassiné, mais son fils Joseph ne tarda pas à comploter lui-même contre ses bienfaiteurs en faisant appel à l'émir d'al-Mariya (al-Mu'tasim) pour conquérir Grenade.

La tentative de coup d'Etat ayant été constatée par les émirs Ṣanhājī fut déjouée et les Juifs furent massacrés massivement, y compris la famille d'Ibn Nighrālla<sup>(22)</sup>.

### III. LES SLAVES

Ce sont des éléments étrangers, venus de l'Europe orientale ou centrale, en tant qu'esclaves achetés par des intermédiaires spécialisés.

Les Byzantins étaient parmi les premiers Etats qui en avaient recruté un grand nombre dans leurs armées. Une partie d'entre eux désertèrent les rangs des Byzantins pour rejoindre l'armée de l'Omayyade Mu'āwīya. A partir de l'époque des gouverneurs (8ème siècle), les premiers éléments slaves firent leur apparition au sein des troupes musulmanes, leur nombre aurait atteint cinq mille fantassins et cavaliers sous Al-Ḥakam I.

Or, ces soldats furent des mercenaires et non des esclaves. Recrutés en raison de leurs aptitudes techniques et militaires, ils recevaient leur solde régulièrement de l'administration des soldes (*Dīwān al 'aṭār'*) à l'instar des soldats réguliers andalous. L'engagement des Slaves s'effectuait directement et sans contacts diplomatiques ou avec l'Eglise. Sous An-Nāṣir, ils étaient tellement nombreux que la ville impériale az-Zahrā' en abritait dix mille cinq cents dont deux tiers étaient de sexe féminin.

(21) Henri Pérès, *La poésie andalouse en arabe classique*, p. 264.

(22) Ibn al-Khaṭīb, *Ihāta*, 1, 434, 438 ; *A'māl*, 2,230-233.

Jusqu'à la prise du pouvoir impérial par al-Mansûr, les Slaves jouirent de la confiance totale du Palais. C'étaient eux qui assuraient la garde du Calife et du Palais. Plusieurs généraux parmi les mieux placés étaient des Slaves. Etant, semble-t-il, partisan d'un califat jouissant de toutes ses prérogatives, al-Mansûr en expulsa la plus grande partie pour les remplacer par des éléments zénètes. Il était également peu enthousiaste pour le soutien des Ghomara du nord marocain qui avaient fourni le gros de l'armée musulmane ayant conquis l'Espagne. A la mort d'al-Muzaffar le °Amirite, les Slaves s'impliquèrent dans les événements politiques, et quelques-uns d'entre eux purent créer quelques royaumes des Taïfa<sup>(23)</sup>.

#### IV. CAPTIFS ET ESCLAVES

Pendant la conquête musulmane, des dizaines de milliers de captifs furent transférés à Damas. Ils furent remis, en partie, à des princes ou à des personnalités de la cour, mais la grande majorité fut l'objet de transactions commerciales, à l'exception de ceux pouvant assurer leur rachat. De toute manière, les sources arabes restent généralement muettes quand il s'agit du sort des captifs qui ne font souvent l'objet que d'un passage triste et sobre.

Sous les Omayyades, la traite des Blancs était prospère : l'achat des Slaves, en plus de l'acquisition des captifs et captives espagnols (Chrétiens) permettaient à ce négoce de prendre de l'ampleur, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, puisque toutes les dynasties maghrébines importaient des Slaves et d'autres esclaves européens et africains.

Par la suite, c'est-à-dire après le 10ème siècle, le marché intérieur prit plus d'importance, certains esclaves chrétiens se convertirent à l'Islam sans jouir de leur liberté, qu'ils pouvaient toutefois obtenir, grâce à la sollicitude de quelque croyant<sup>(24)</sup>.

A partir du 13ème siècle, les questions relatives aux captifs, hommes et femmes, prirent une importance particulière dans le droit musulman. Elles sont généralement liées aux conséquences des guerres<sup>(25)</sup>. Al-Wansharîsî, juriste du Maghreb central, cite des dizaines de références à ce sujet et qui sont toutes des sources andalouses. Quand il s'agit d'un grand nombre de prisonniers, les juristes ne sont pas d'avis de les maintenir tous, en état d'esclavage, ils préfèrent, dans ce cas, les échanger contre des captifs musulmans. Une telle opération exigeait souvent des contacts et même la conclusion de traités diplomatiques. Pour éviter de promulguer des fatwa-s mal documentées, certains juristes de Grenade avaient recours au point de vue de leurs confrères maghrébins, habitués aux-mêmes à ce genre de consultations mutuelles<sup>(26)</sup>.

---

(23) Ibn al-Athîr, *Kāmil*, 5, 101, 203; Ibn al-Khaṭīb, *A'māl*, 2, 40, 60; Maqqarî, *Nafh*, 1, 363, 373.

(24) Chakîb Arsalān, *op. cit.*, p. 218.

(25) Wansharîsî, *Mi'yār*, 2, 112, 180, 199

(26) *Ibid*, 6, 364, 387 - 406.

Les captives chrétiennes étaient, comme leurs coreligionnaires du sexe fort, soumises aux enchères, dans les marchés spécialisés, mais une bonne partie d'entre elles occupaient une place de choix dans les harems où des soirées de plaisir étaient célébrées sous l'œil désapprobateur des dames du foyer de condition libre, mais sans défense vis-à-vis de l'invasion de ces concurrentes du Nord<sup>(27)</sup>. Souvent, la beauté ne suffisait pas pour combler le désir de la haute classe qui exigeait une formation intellectuelle et musicale de la femme. Cette évolution prit de l'ampleur notamment depuis les 'Amirides.

Certains princes des Taïfa disposaient de vraies collections de femmes originaires de plusieurs nations. Ainsi 'Abbād, émir de Séville en avait huit cents. Son fils al-Mu'tamid, avant son exil forcé, laissa dans ses palais huit cents femmes dont des mères d'enfants, des concubines et des affranchies. Cette information est donnée non pas par un auteur étranger, mais par l'Andalou Ibn al-'Abbār<sup>(28)</sup> dont l'indépendance d'esprit est au-dessus de tout soupçon. En revanche, lors de la prise, par les Catalans, de Bobastro en 454/1062, ils mirent la main sur sept mille filles musulmanes qu'ils offrirent en cadeau à l'empereur de Constantinople. Cependant les Banū Hūd purent reprendre la ville cinq années plus tard. Dix mille femmes furent alors capturées par l'armée andalouse<sup>(29)</sup>. Un édit d'Abd-al-Mūmen, en 543/1147, interdit la vente des captives avant de fournir à l'autorité compétente des renseignements sur les circonstances de leur capture<sup>(30)</sup>, mais il est difficile de préciser jusqu'à quel point les instructions du calife almohade furent respectées par la suite.

De toute façon, la femme étrangère jouit, sous les Taïfa et les Almoravides, d'une tolérance particulière, voire d'une situation de préférence, dans des milliers de foyers, où la femme arabe détenait naguère une autorité incontestable. Or, ce changement survenu progressivement ne semble guère avoir abouti à une haine raciale mutuelle<sup>(31)</sup>. Pour expliquer cette évolution, inimaginable sous l'égide d'une autorité très conservatrice, il faut prendre en considération la liberté dont jouissait la femme sanhajide, même appartenant à la famille régnante. Quant à la femme masmodide, son influence au sein de la famille impériale était moins perceptible, mais le palais royal almohade abritait plusieurs femmes chrétiennes d'origine ibérique, dont quelques-unes étaient mères de rois ou de futurs souverains.

Les concubines-cantatrices (qiyānes) étaient, d'après les conclusions de Pérès, importées jusqu'au milieu du 4e/10e siècle, de Baghdad et de Médine. On les formait par la suite, sur place, soit en Andalousie, soit en Afrique du Nord. De vrais orchestres furent constitués de ces cantatrices, instituant ainsi une mode que les sociétés chrétiennes du Nord adoptèrent sans complexe<sup>(32)</sup>.

(27) Pérès, *La poésie andalouse*, p. 372.

(28) Ibn al-'Abbār, *al-Ḥulla*, 2, 43, 55.

(29) Yāqūt, *Mu'jam al-buldān*, Art. "Burbachtru".

(30) *Wathā'iq*, 1, 88 (Archives royales, Rabat).

(31) Pérès, pp. 284-286.

(32) *Ibid.*, p. 383 et 386.

Malgré quelques exceptions, dont nous avons parlé plus haut, la situation des esclaves affranchis après avoir embrassé l'Islam était égale, dans tous les domaines, à celle de toute autre collectivité musulmane. C'est ainsi que les *mawālī* (affranchis ou simplement ralliés aux familles musulmanes, après avoir embrassé l'Islam) ont largement contribué aux activités de toutes sortes de la vie générale. Il semble toutefois que certaines collectivités de *Mawālī* se spécialisaient dans un nombre de professions, sous forme d'un choix coutumier plutôt que par orientation forcée au sein de la collectivité. La seule source qui nous offre quelques détails à ce sujet est l'histoire des familles anciennes de Fès<sup>(33)</sup> attribuées à un anonyme du 8e/14 siècle.

Certains renseignements qu'il fournit sont valables, uniquement à partir du 9/15 siècle<sup>(34)</sup>, notamment pour les travaux artisanaux, relatifs à la fabrication des fusils, que les affranchis parmi les anciens Chrétiens exerçaient à titre exclusif, mais d'autres s'adonnaient, selon leur vocation respective, au tissage, à la cordonnerie, à la coiffure, au traitement des malades ou à d'autres activités qu'ils avaient auparavant, ou qui s'adaptaient aux besoins des conquérants arabes et de leurs descendants tels que les travaux agricoles, l'élevage, le jardinage, la pêche, la construction des vaisseaux, etc.

Quant aux Juifs islamisés, ils adoptèrent une variété d'activités beaucoup plus élargie et diversifiée que chez les autres collectivités. Un grand nombre d'entre eux se rallièrent à des familles musulmanes pour cesser, semble-t-il, tout rapport avec leur société d'origine. Aussi, cette catégorie de *Mawālī* put-elle accaparer, ou presque, un ensemble de métiers qu'elle se partagea, d'ailleurs, avec la collectivité juive, dont elle était issue : la préparation des beignets, la reliure, la fabrication des instruments musicaux, le forage des puits, la purification des métaux et le badigeonnage ne furent que quelques-unes des activités nombreuses des *mawālī* d'origine juive, qui eurent aussi leur part des fonctions de l'Etat. L'accès à la fonction publique ou aux responsabilités administratives et politiques dépendait beaucoup plus de la culture, de l'intelligence et des contacts personnels que de l'appartenance sociale de l'intéressé.

Aussi, un nombre considérable de *Mawālī* ont-ils pu accéder à des postes supérieurs dans la justice ou dans d'autres domaines. Il suffit de citer ici quelques exemples de l'époque omayyade<sup>(35)</sup>:

- 1 - Yarīth B. Saḥīq, préfet de la police secondaire sous 'Abd-ar-Raḥmān I.
- 2 - Sa'īd B. Ḥassan, Mufti et magistrat-conseiller sous al-Ḥakam I.
- 3 - Ayyūb B. 'Abd Rabbih, Directeur religieux, et magistrat de Séville sous al-Ḥakam I.

---

(33) Zamḡama, "Dhikr mashāḥir 'a'yān Fās" (par un anonyme), in *al-Baḥṭh al-'ilmī*, 3, 1964, pp. 55-56.

(34) L'ouvrage attribué par certains historiens au prince Andalous Ismā'il B. Yūsuf B. al-Aḥmar, m. 807/1404 aurait fait l'objet de quelques suppléments relatant des événements postérieurs à l'époque de l'auteur.

(35) 'Ayyād, *Madārik*, 4, 111, 113, 117.

En tenant compte des réalités sociales de toute la communauté andalouse, que la présente étude expose brièvement mais objectivement, on ne peut que se réjouir de constater une tendance manifestement pacifique chez la majorité écrasante de la population ibérique. Comme aujourd'hui, les chefs de famille et les jeunes préparant leur avenir dans la société s'activaient à réaliser leurs ambitions sociales, plus ou moins modestes, tandis que les aventuriers et parfois les politiques, compromettaient les rapports entre Chrétiens et Musulmans pour transformer en champ de guerre toute une infrastructure d'une civilisation tolérante et pacifique dont les traces sont toujours vivantes dans les coeurs et dans la réalité.

### BIBLIOGRAPHIE

- \* 'Abd al-Wāhid al-Marrākushī : *Al-Mu'jib*, Le Caire, 1949.
- \* Ayyad B. Mūsā al-Yah'subi: *Al-Madārik*, Rabat, 1984.
- \* Anonyme : "Dhikr Mashāhīr a'yān Fas", publié par A. Zammāma, in *al-Baḥṭh al-ilmī*, 3/1964 Rabat.
- \* Anonyme : *Al-Ḥulal al Mawshiya*, Casablanca, 1979.
- \* Chakīb Arsalān: *Tārikh ghazawāt al-'Arab*, Le Caire, 1933.
- \* Cortabarría Beita (A) : "Les études mozarabes", in *Mélanges* (14), Le Caire, 1980.
- \* Ibn al 'Abbār Mohammed B. Abd Allah : *at-Takmila*, Le Caire, 1956 ;  
— *al Ḥulla as-siyara*, Le Caire, 1963.
- \* Ibn al 'Athīr Ali B. Muhammed al Jazarī : *Al - Kāmil*, Le Caire, 1929.
- \* Ibn Ḥayyān, Ḥayyān B. Khalaf: *Al-Muqtabas*, T. 5, Madrid, 1979.
- \* Ibn 'Idhārī al-Marrākushī Ahmed B. Muhammad : *Al-Bayān al-mughrib*, Beyrouth 1950 ; *Al-Bayān al-Mughrib*, (partie concernant les Almohades) Beyrouth, 1955.
- \* Ibn Khaldun 'Abd ar-Rahmān B. Muhammad: *Tārikh Ibn Khaldun (Kitāb al-ībar)*, Beyrouth, 1959.
- \* Ibn al-Khaṭīb Lisān ad-Dīn Muhammad B. Abd Allāh : '*A'mal al-'alām*, T.2, Beyrouth, 1959 ;  
— *Al-ihata*, Le Caire, 1973.
- \* Maqqari (Al-) at-Tilimssāni Ahmed B. Muhammad : *Nafh at-Tīb*, Le Caire, 1949.
- \* Pérès (Henri) : *La poésie andalouse en arabe classique au 11ème siècle*, Paris, 1953.
- \* Shpakh Joseph (A) : *Tārikh al-Andalous* (traduction arabe de M. 'Abd Allah 'Inan), Le Caire, 1958.
- \* Vadime Elisseeff et alii : *Histoire de l'humanité*, T.3, Paris, 1969.
- \* Wancharīsī (Al-) Ahmed B. Yahyā : *Al-Mi'yār*, Rabat, 1981
- \* *Wathā'iq (Al-)* (Collection des archives royales), n° 1, Rabat 1976.
- \* Yāqūt al Ḥamawī (Shihab ad-Dīn) : *Mu'jam al-buldān*, Beyrouth, 1957.





# EN MARGE DE L'IDÉE DE GUERRE SAINTE : L'IMAGE DES MUSULMANS DANS LA MENTALITÉ POPULAIRE EN OCCIDENT (XIÈME-XIIÈME SIECLES)

Jean FLORI

Directeur de Recherches au C.N.R.S.-  
C.E.S.C.M. de Poitiers - France

L'appel à la croisade que lance à Clermont, en novembre 1095, le pape Urbain II marque le terme d'une lente évolution de la doctrine catholique relative à la guerre et aux guerriers, sacralisant la première et valorisant les seconds, à certaines conditions du moins<sup>(1)</sup>. Il traduit aussi la volonté, fermement affirmée par une papauté revigorée par la réforme grégorienne, de prendre en main les destinées spirituelles mais aussi politiques et même militaires d'une chrétienté qui prend peu à peu conscience de son existence et de ses forces profondes.

Le principal facteur de cette double mutation est bien évidemment la confrontation, puis l'affrontement des mondes islamique et chrétien qui prend, au XIème siècle, une tournure nouvelle. C'est alors que se forme, ou plutôt se fige de façon presque définitive dans la mentalité commune en Occident, une image de l'Islam et des musulmans, déformée et caricaturale, que la connaissance croissante de l'Islam en Occident à partir de la seconde moitié du 12ème siècle ne parviendra guère à modifier profondément.

Mon propos, dans la communication qui va suivre, consiste à rappeler les traits dominants de cette image et d'en apprécier la portée, c'est-à-dire l'impact sur les mentalités populaires, j'entends par là celles des laïcs par opposition aux clercs et, en particulier, celle des chevaliers par opposition aux moines ; il est aussi, et surtout, de tenter d'en découvrir l'intentionnalité et, plus encore, la ou les significations idéologiques.

## I. HISTORIOGRAPHIE

L'image de l'Islam en Occident a fait l'objet de travaux nombreux et réputés. Même si l'on néglige - et l'on aurait tort de le faire<sup>(2)</sup> - les travaux antérieurs à la première guerre mondiale, la liste est longue des historiens ayant apporté à ce thème

- (1) Voir sur ce point J. Flori, *L'essor de la chevalerie, XIème-XIIème s.*, Genève, 1986, et J. Flori, *La première croisade : l'Occident chrétien contre l'Islam*, Bruxelles, 1992.
- (2) Voir par exemple D.C. Munro, "The Western Attitude toward Islam during the period of the crusades", *Speculum*, 1931, pp. 329-343.

quelque lumière. C'est ainsi qu'en 1944, U. Monneret de Villard démontre la grande ignorance en laquelle est tenue l'Islam en Occident avant Pierre le Vénérable (milieu du 12ème s.) et souligne le rôle de la littérature de propagande pour la croisade qui, peu à peu, attire l'attention sur le monde musulman et donne lieu au développement de légendes défavorables<sup>(3)</sup>. Cet intérêt nouveau pour l'Islam est décrit avec minutie, à travers les textes ecclésiastiques, par des historiens comme N. Daniel en 1960<sup>(4)</sup>, R.W. Southern en 1962<sup>(5)</sup>, M. Th. D'Alverny en 1965<sup>(6)</sup> et, plus récemment, Ph. Sénac en 1983<sup>(7)</sup>, B.Z. Kédar en 1984<sup>(8)</sup> ou E. Rotter 1986<sup>(9)</sup>. Tous ces auteurs soulignent, chez les écrivains ecclésiastiques, les critiques dirigées contre l'Islam et qui portent principalement sur la violence, la *luxure* et l'*idolâtrie*. Ces critiques figuraient déjà dès le 9ème siècle chez les écrivains orientaux, comme le montrent par exemple les études de A. Ducellier en 1971<sup>(10)</sup> et A. Th. Khoury en 1972<sup>(11)</sup>, et ont pénétré les milieux ecclésiastiques d'Occident par diverses voies, en particulier par les traductions latines du Pseudo-Méthode et de la chronographie de Théophane, ou par la compilation traduite en latin par Anastase la Bibliothécaire (9ème s.). On en trouve des traces dans plusieurs textes du clergé espagnol dès le 9ème siècle<sup>(12)</sup>.

Toutefois, tous ces historiens constatent la quasi-absence de toute polémique chrétienne véritable en Occident avant le milieu du 12ème siècle, et la surprenante ignorance envers l'Islam malgré les contacts culturels entre les deux mondes en Espagne, en Sicile et même en Orient par l'intermédiaire des nombreux pèlerins qui sillonnent alors les routes. Encore faut-il remarquer qu'il n'est jusqu'ici question que des milieux cléricaux, présumés plus cultivés<sup>(13)</sup>.

Quant à l'image de l'Islam dans les milieux laïcs, ils nous faut la chercher dans les documents qui leur étaient destinés, en particulier dans les chansons de

(3) U. Monneret de Villard, *Lo studio dell'islam in Europa nel XII e XIII secolo*, Vaticano, 1944.

(4) N. Daniel. *Islam and the west. The making of an image*, Edinburgh, 1960.

(5) R.W. Southern. *Western view of Islam in the middle ages*, Cambridge, (Mass.), 1962.

(6) M.Th. D'Alverny, "La connaissance de l'Islam en Occident du IXème au XIIème s.", *L'Occidente e l'Islam nell'alto medioevo*, II, Spoleto, 1965, p. 577-602.

(7) Ph. Sénac, *L'image de l'autre; l'occident médiéval face à l'Islam*, Paris, 1983.

(8) B.Z. Kedar. *Crusade and mission; european approaches toward the muslims*, Princeton, 1984.

(9) E. Rotter, *Abendland und Sarrazenen. Das oksidentale Araberbild und seine Entstehung im Frühmittelalter*, Berlin, 1986.

(10) A. Ducellier. *Le miroir de l'Islam*, Paris, 1971.

(11) A. Th. Khoury. *Polémique byzantine contre l'Islam, VIIIème-XIIIème siècles*, Leiden, 1972.

(12) Voir par exemple Beatus de Liebana, Alvaro de Cordoue ou le texte espagnol anti-musulman des environs de l'an 800 publié par M.C. Diaz Y Diaz dans *Les Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Age*, 45, 1970, pp. 153-159.

(13) Notons toutefois que la connaissance des clercs pouvait être plus livresque, celle des laïcs plus directe, car la majorité des pèlerins étaient des laïcs pénitents. Il y avait cependant des clercs et même des évêques pèlerins, et leur curiosité religieuse pouvait être plus vive que celle des laïcs (?).

geste. Certes, dans la forme où nous les possédons aujourd'hui, ces œuvres épiques ne remontent guère au-delà du milieu du 12<sup>ème</sup> siècle<sup>(14)</sup>; mais les érudits s'accordent en général pour penser qu'elles reflètent la mentalité et l'état d'esprit des hommes de la seconde moitié du 11<sup>ème</sup> siècle; nous savons par ailleurs que plusieurs épopées étaient connues, répandues et chantées dès cette époque<sup>(15)</sup>.

L'intérêt des chansons de geste pour la connaissance des mœurs et mentalités médiévales n'a pas échappé aux historiens. Dès le siècle dernier, L. Gautier et J. Bédier avaient attiré l'attention sur ce point<sup>(16)</sup>. Cet intérêt ne s'est pas démenti depuis lors. Il s'est même amplifié depuis que mon ancien maître et regretté ami P. Rousset, dans sa thèse de 1947 sur la première croisade, a montré combien les épopées et les chroniques de croisade, qu'il connaissait si bien, reflètent le même état d'esprit imprégné de guerre sainte<sup>(17)</sup>. Déjà en 1942, C. Mérédith Jones avait brossé un portrait presque définitif du "Sarrasin épique" diabolisé, chargé de nombreux défauts parmi lesquels la démesure, l'outrance, la violence viscérale, la lubricité et l'idolâtrie. Elle soulignait déjà très justement que ce portrait n'avait plus guère de rapport avec la réalité et y voyait le résultat d'une propagande délibérée de l'Eglise encourageant ainsi l'animosité du monde chrétien d'Occident envers un Islam ainsi caricaturé<sup>(18)</sup>. Cette étude minutieuse, s'appuyant sur de nombreuses épopées et chroniques latines, a suscité à son tour d'autres travaux venant élargir et préciser l'enquête.

En 1964, P. Jonin décrivait avec précision le climat de croisade des chansons de geste<sup>(19)</sup> et montrait que les Sarrasins dans leur ensemble étaient sans nuances rejetés dans le camp du mal, suscitant la haine et la réprobation. On ne les estime que pour leurs vertus guerrières ou leur force physique, ce qui, notons-le en passant, rejoint curieusement l'opinion identique et symétrique professée sur les croisés chrétiens cette fois, par le prince syrien Ousama Ibn Munqidh au milieu du 12<sup>ème</sup> siècle<sup>(20)</sup>. En 1965, Y et Ch. Pellat montraient que l'idée de Dieu chez les Sarrasins

(14) Le problème de la datation des chansons de geste divise encore les érudits. Il serait trop long de donner ici les références qui s'imposeraient. Voir sur ce point le volume collectif *L'Épopée dans la Typologie des sources du moyen âge occidental*, fasc. 49, Turnhout, 1988 et F. Suard, *La chanson de geste*, Paris, 1993.

(15) On sait que *La Chanson de Roland*, ou du moins une chanson de Roland, fut chantée avant la bataille d'Hastings en 1066, selon les témoignages de Gui d'Amiens, Guillaume de Malmesbury, Wace etc. Voir sur ce point B. Gitton, "De l'emploi des chansons de geste pour entraîner les guerriers au combat", *La chanson de geste et le mythe carolingien*, St. Père sous Vezelay, 1982, pp. 3-19. La présence de jongleurs dans la première croisade et les allusions à Roland comme modèle de vaillance dans de nombreux textes de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle vont dans le même sens.

(16) L. Gautier, *Les épopées françaises*, 2<sup>ème</sup> éd., Paris, 1878-1894; L. Gautier, *La chevalerie*, Paris, 1884; J. Bédier, *Les légendes épiques*, Paris, 1908-1913.

(17) P. Rousset, *Les origines et les caractères de la première croisade*, Neuchâtel, 1947.

(18) C.M. Jones, "The conventional Saracen of the Songs of geste", *Speculum*, 1942, pp. 201-225.

(19) P. Jonin, "Le climat de croisade des chansons de geste", *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1964, pp. 279-288.

(20) Ousama Ibn Munqidh, *Des enseignements de la vie*, trad. A. Miquel, Paris, 1983; A. Miquel, *Ousâma, un prince syrien face aux croisés*, Paris, 1986, p. 83.

des épopées traduisait une profonde ignorance de l'Islam, même si la caricature obtenue pouvait reposer sur des réalités lointaines très déformées<sup>(21)</sup>. En 1968, H.R. Jauss nuancait les conclusions de P. Jonin en montrant que les auteurs des chansons de geste attribuaient parfois à quelques Sarrasins des vertus physiques et morales, comme la beauté ou la loyauté mais soulignait aussitôt que, dans l'esprit des jongleurs, ces vertus prédisposaient à la conversion au christianisme et n'étaient donc nullement attribuées aux musulmans en tant que tels<sup>(22)</sup>.

En 1982, la grande thèse de P. Bancourt, "*Les musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*"<sup>(23)</sup> brossait du Sarrasin épique un portrait que l'on peut considérer définitif dans ses grandes lignes. Il se caractérise par la *cruauté* (prisonniers maltraités, tortures, mutilations), la démesure et la perfidie (par exemple ils frappent l'ennemi dans le dos, tuent les chevaux de leurs adversaires, attaquent de nuit, bref combattent sans respecter les usages de la chevalerie). Quant à la religion elle-même, elle est considérée comme un *polythéisme* radical et *idolâtre* puisque les Sarrasins sont partout décrits comme adorant des dieux multiples qui ont non Apolin, Tervagant, Néron, Platon, mais surtout Mahomet dont ils vénèrent la statue dans les mosquées. A côté de ces traits si absurdes qu'il est difficile, voire impossible d'y voir la trace déformée d'une réalité initiale, il en est d'autres, en particulier en ce qui concerne les comportements guerriers, qui font preuve d'un plus grand réalisme. Pourtant, P. Bancourt concluait à l'ignorance des jongleurs qui, le plus souvent, se sont contentés d'attribuer aux Sarrasins épiques une mentalité religieuse transposée de celle des chrétiens d'Occident. Pour cette raison, P. Bancourt rejoignait en partie les conclusions de G.J. Brault en considérant les Sarrasins épiques comme une "image projective" de la chrétienté occidentale dans une perspective freudienne<sup>(24)</sup>.

Deux ans plus tard, N. Daniel fournissait à son tour un portrait des Sarrasins épiques qui confirmait d'autant plus celui de Bancourt qu'il n'avait pas eu connaissance de son travail avant l'édition de son propre ouvrage<sup>(25)</sup>. Mais il concluait pour sa part à une totale *indifférence* des jongleurs à l'égard des réalités du monde islamique plutôt qu'à leur ignorance. Les traits relatifs à l'immoralité ou à la libido ne doivent rien, selon lui, à une quelconque réalité observée qui aurait été déformée, puisque la plupart des comportements décrits (attitude "libre" des jeunes filles, pro-

(21) Y et Ch. Pellat. "L'idée de Dieu chez les Sarrasins des chansons de geste", *Studia Islamica*, XXII, 1965, pp. 5-42.

(22) H.R. Jauss, "Die Klassische und die christliche Rechtfertigung des hässlichen im mittelalterlicher Literatur", *Die nicht mehr schönen künste*, Munich, 1968, pp. 143-168.

(23) P. Bancourt, *Les musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*, Aix-Marseille, 1982. Voir aussi J. Wathelet-Willem, "Les Sarrasins dans le "cycle de Vivien"", *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiéval*, Senefiance, 11, 1982, pp. 357-369.

(24) Voir sur ce point G. Brault, "Le portrait des Sarrasins dans les chansons de geste, une image projective ?" *Au carrefour des routes d'Europe, la chanson de geste*, Aix en P., 1987, t, pp. 301-311 et P. Bancourt, "Les chansons de geste sont-elles racistes ?", *Actes du 9ème congrès international de la société Rencesvals*, Barcelone, 1990, p. 30 ss.

(25) N. Daniel, *Heroes and Saracens*, Edinburgh, 1984. Voir p. 281.

miscuité, révolte des enfants envers les parents etc.) s'appliquent bien plus à l'Occident chrétien qu'au monde musulman. On ne trouve par ailleurs, souligne-t-il, aucune allusion explicite à des réalités qui, pourtant, se prêtaient bien au propos des jongleurs: la polygamie, l'esclavage légal, le droit de concubinage ne sont pratiquement jamais évoqués, pas plus que certains aspects de la vie du Prophète dont la réalité seule, même en l'absence de toute déformation malveillante, aurait suffi à glacer d'indignation les ecclésiastiques et les moines d'Occident si pointilleux sur la morale sexuelle et si partisans de la chasteté et de l'abstinence<sup>(26)</sup>. Il n'est peut-être pas inutile, selon moi, de souligner que cette accusation, si présente dans les écrits ecclésiastiques, se trouve fortement atténuée, voire occultée, dans beaucoup de chansons de geste qui traduisent, plus que toute autre source peut-être, la mentalité commune des laïcs.

Quant à la violence, N. Daniel estime qu'elle constitue la toile de fond nécessaire des chansons de geste et que l'épopée ne fournit aucun indice d'une quelconque réprobation de celle-ci, tant chez les Sarrasins que chez les chrétiens, à la différence des polémistes ecclésiastiques qui ont, au contraire, insisté sur cet aspect. Pour lui, la férocité et la violence étaient admirées du public des épopées et il affirme que les chevaliers chrétiens auraient été désolés de penser que les Sarrasins pouvaient être plus violents qu'eux<sup>(27)</sup>.

Au total, donc, les jongleurs planteraient un décor conventionnel purement fictif dans lequel les Sarrasins joueraient un rôle comparable à celui des Indiens dans le Western contemporain. Il s'agirait d'une convention, d'un jeu n'ayant aucunement l'intention de faire croire que les Sarrasins de la réalité étaient de même idolâtres ou pervers.

À la construction déjà solide de cet édifice scientifique, j'ai moi aussi apporté quelques modestes pierres par deux articles publiés en 1972 et 1973 et, plus récemment, par quelques études rejoignant le même thème en 1991, 1992 et 1993<sup>(28)</sup>.

On peut donc considérer désormais comme assez bien connue l'image de l'Islam en Occident à l'époque de la croisade.

## II. LES TRAITS PRINCIPAUX DE L'IMAGE ET LEUR IMPACT

Les traits principaux des musulmans dans l'imagerie populaire peuvent ainsi être rassemblés sous trois rubriques: 1. *Ils sont violents* et en particulier ils utilisent

(26) Voir sur ce point J. Flori, *La première croisade*, op. cit., p. 195 sq.

(27) Cf. J. Ch. Payen, "Une poétique du génocide joyeux: devoir de violence et plaisir de tuer", dans *la chanson de Roland*, Olifant, 6, 1979, pp. 226-236.

(28) J. Flori, "La marche vers la croisade", *Conscience et Liberté*, 1972, pp. 24-36; "L'esprit de croisade", *Conscience et Liberté*, 1973, pp. 12-21; "Rur eshalcier sainte crestienté: croisade, guerre sainte et guerre juste dans les anciennes chansons de geste françaises", *Le Moyen Age*, 1991, pp. 171-187; "De la chevalerie féodale à la chevalerie chrétienne?", *Militia Christi e crociata nei secoli XI-XIII*, Milano, 1992, pp. 67-101; "La caricature de l'Islam dans l'Occident médiéval: origine et signification de quelques stéréotypes concernant l'Islam", *Aevum*, 1992, pp. 245-256.

cette violence pour imposer leur foi. 2. *ils sont lubriques* et accordent une place excessive, en ce monde comme dans le paradis, aux plaisirs débridés des sens. 3. *Ils sont idolâtres* et vénèrent des dieux multiples, et en particulier Mahomet dont la statue, croit-on, trône dans les mosquées.

Cette image populaire, véhiculée en particulier par les chansons de geste, est déjà répandue au XI<sup>ème</sup> siècle, ainsi qu'en témoignent diverses notations tirées des chroniqueurs de la première croisade.

Ainsi, concernant l'idolâtrie, tous les chroniqueurs (à l'exception remarquable d'Albert d'Aix), décrivent chez les musulmans des cérémonies religieuses symétriques de celles des chrétiens, Mahomet occupant ici la place dévolue à Jésus dans le christianisme. Lors du siège de Jérusalem par exemple, les croisés firent autour des murailles une procession rituelle en portant des croix. Tudebode ne paraît pas avoir saisi le caractère d'ironie et de dérision du simulacre de procession qu'organisèrent alors les musulmans sur les murailles de la ville assiégée; pour lui, c'est pour conjurer l'efficacité de cette procession que, dit-il, 'les Sarrasins en firent autant à l'intérieur des murailles. Ils portaient Mahomet sur une lance recouverte d'un morceau d'étoffe'<sup>(29)</sup>. Lorsqu'ils reconstituent à leur manière des discours et conversation des Sarrasins entre eux, les chroniqueurs les montrent tout à fait conformes à l'image qu'en donnent les épopées, pleins de violence et de morgue, hautains, pervers, idolâtres, jurant "par Mahomet et tous les dieux"<sup>(30)</sup>, invoquant leur assistance mais prêts aussi, par violence versatile, à les invectiver, les injurier, les frapper s'ils n'ont pas été favorables<sup>(31)</sup>. Quant à l'adoration de Mahomet, si fréquente dans les épopées, on la retrouve mentionnée chez de nombreux chroniqueurs de la croisade, non seulement chez les moines qui rédigeaient après coup sans avoir eux-mêmes participé à l'expédition, comme Robert de Reims ou Baudri de Bourgueil, que l'on considère pourtant comme un esprit cultivé, mais aussi chez ceux qui, ayant participé à la croisade, auraient eu l'occasion de se renseigner. Foucher de Chartres, qui vécut en Terre Sainte après la croisade, affirme paisiblement qu'avant l'arrivée des croisés, dans le Temple du Seigneur, les Sarrasins prodiguaient, plus qu'ailleurs, leurs prières "selon leur loi, à une idole fabriquée de leurs propres mains et portant le nom de Mahomet, et ils ne permettaient à aucun chrétien d'y entrer"<sup>(32)</sup>. Raymond d'Aguilers suppose les mêmes formes d'idolâtrie lorsqu'il justifie par de telles pratiques blasphématoires les massacres qu'y accomplirent les croisés<sup>(33)</sup>. Raoul de Caen, cet ancien chevalier venu vivre en Syrie après 1107 et qui s'attacha à glorifier son maître Tancrède, n'hésite pas à raconter (selon les récits de Tancrède lui-même?

(29) *Sarraceni hoc videntes, similiter pergebant per muros civitatis Machomet in quadam asta deferentes, uno panno coopertum*, Tudebode, *Historia de Hierosolymitano itinere*, ed. J.H. et L.L. Hill, Paris, 1977, p. 137.

(30) Anonyme, *Histoire de la première croisade*, éd. L. Bréhier, Paris, 1964, pp. 216-217.

(31) Robert le Moine, *Hierosolomytana expeditio*, IX, 21, R.H.C., Hist. Occ. III, p. 878.

(32) Foucher de Chartres, *Historia Hierosolymitana*, I, 26, R.H.C. Hist. Occ. III, p. 357. Il s'agit de la mosquée Kubbat al-Sakhra.

(33) Raymond d'Aguilers, ed; J.H. et L.L. Hill, Paris, 1969, p. 150.

ou d'après des traditions populaires?) que celui-ci pénétra dans le Temple du Seigneur et eut ainsi l'occasion, avant de piller les richesses qui y étaient contenues, de contempler l'idole de Mahomet, une statue d'argent, d'or et du Christ, mais qu'il finit par attribuer à Mahomet car il n'y retrouve aucun des insignes de la passion du Christ<sup>(34)</sup>. Remarquons en passant que, pour Raoul de Caen, l'idolâtrie ne résulte pas de l'acte d'adoration d'une statue, mais du fait que ces statues ne représentent pas, selon lui, la "vraie" divinité.

Le moine Guibert de Nogent, au début de son récit, rapporte les résultats de l'enquête qu'il a menée sur l'Islam et sur son fondateur. Son témoignage est intéressant car il souligne que, n'ayant rien trouvé chez les docteurs de l'Eglise sur ce sujet, il se voit contraint de ne rapporter ici que ce qu'il en a lui-même "entendu dire communément"<sup>(35)</sup>. On y retrouve une bonne partie des accusations portées contre Mahomet chez les écrivains ecclésiastiques auxquels il ajoute quelques traits nouveaux d'origine mal connue<sup>(35)</sup>. Son esprit critique se manifeste cependant sur quelques points. Il semble bien en effet ne pas croire lui-même à la véracité de nombreux ragots qu'il rapporte et affirme nettement que, contrairement à l'idée reçue, les musulmans ne considèrent pas Mahomet comme un Dieu, mais comme un prophète. Citons-le:

"Mais laissons là ces plaisanteries qui n'ont été rapportées que par dérision; il faut ajouter ceci: ils ne considèrent pas (Mohamet) comme un dieu, ainsi que le croient quelques-uns, mais ils le tiennent pour un homme juste, un patron par lequel les lois divines furent transmises"<sup>(36)</sup>.

Ce témoignage de Guibert doit retenir notre attention. Il nous montre en effet qu'à l'époque même de la première croisade, l'opinion populaire avait déjà accueilli la plupart des légendes malveillantes relatives à l'Islam et à son fondateur. Nul doute que les chansons de geste aient à cet égard servi de relais entre les origines cléricales anciennes de ces légendes et le public laïc et aristocratique des épopées. Il montre également que l'exactitude historique de ces légendes, qu'il rejette pour la plupart, ne revêt pas à ses yeux une importance fondamentale. C'est pour lui, en somme, un "point de détail de l'histoire". En d'autres termes, la vérité idéologique doit pour lui l'emporter sur la véracité historique, ce qui nous rappelle les funestes errements de quelques totalitarismes de notre 20<sup>ème</sup> siècle<sup>(36)</sup>.

Dans sa prédication de la croisade à Clermont, le pape a-t-il repris quelques-unes de ces accusations populaires si fréquentes dans les épopées ? Cela n'est pas exclu, mais on ne peut l'affirmer à cause du caractère conjectural de la reconstruction du discours par les chroniqueurs. En revanche, cette reconstruction même tra-

---

(34) Raoul de Caen, *Gesta Tancredi*, c. 129, R.H.C. Hist. Occ. III, p. 695.

(35) Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, 1, 4, R.H.C. Hist. Occ. IV, pp. 127-130.  
C'est particulièrement le cas de la légende relative à la vache porteuse de Coran.

(36) Guibert affirme que "l'on peut en toute sérénité dire du mal de quelqu'un lorsque sa malignité dépasse et surpasse tout le mal que l'on pourrait en dire". Guibert de Nogent, I, 4, *op. cit.*, p. 128.

duit la vigueur et la permanence de l'image des musulmans à cette époque. On retrouve en effet dans le discours du pape, parmi d'autres mobiles sur lesquels j'ai insisté ailleurs<sup>(37)</sup>, les accusations d'idolâtrie, de débauche et de violence.

C'est le cas chez Foucher de Chartres, présent au concile de Clermont, et dont on a longtemps considéré le récit comme le plus fiable. Urbain II y rappelle les violences des envahisseurs turcs assimilés aux païens, voire aux démons<sup>(38)</sup>. Selon Robert le Moine, le pape insiste plus encore sur la violence des Turcs et sur les contraintes qu'ils exercent sur les chrétiens d'Orient: ils les font circoncrire de force et les obligent à se convertir<sup>(39)</sup>. Dans la version de Guibert de Nogent, le pape élargit considérablement l'éventail des arguments (il y introduit des éléments eschatologiques, par exemple), mais n'en rappelle pas moins les atrocités commises par les Turcs envers les pèlerins qu'ils torturent pour leur arracher leur argent; ils vont même jusqu'à les éventrer pour chercher dans leurs entrailles les pièces qu'ils soupçonnent les pèlerins d'avoir avalées<sup>(40)</sup>. Selon Baudri de Bourgueil enfin, qui assistait probablement au discours d'Urbain II, le pape aurait commencé par rappeler les violences turques, puis, adoptant le thème de l'idolâtrie des Sarrasins, il n'aurait pas hésité à affirmer lui aussi que, dans le Temple même du Seigneur, les populations sarrasines "révéraient des statues qu'elles y avaient placées contrairement au droit et à la volonté divine"<sup>(41)</sup>.

D'autres documents témoignent de la banalisation de cette image des musulmans dans la mentalité populaire à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit en particulier des lettres excitatoires à la croisade. Ce sont des faux attribués à des personnages importants, mais qui traduisent peut-être mieux que des documents authentiques la mentalité populaire que l'on sollicitait précisément par ce moyen pour la mobiliser contre l'Islam. Je n'en citerai qu'un: la lettre que l'empereur Alexis aurait envoyée au comte de Flandre Robert le Frison et que l'on pense avoir été rédigée quelques années avant la croisade, 1088 ou 1093. On y trouve déjà les récits des violences diverses commises par les Turcs, mais aussi une insistance très marquée sur leur immoralité et la dépravation de leurs moeurs: ils violent les femmes les plus respectables et vont jusqu'à sodomiser les moines et les évêques<sup>(42)</sup>. Ce document confirme donc que ces accusations issues des milieux ecclésiastiques d'Orient ont été assez largement répandues en Occident avant la première croisade.

### III. INTERPRÉTATION IDÉOLOGIQUE

Quelle est la signification idéologique d'une telle image? Pourquoi s'est-elle si largement répandue à cette époque dans la mentalité populaire? A ces questions, on peut avancer plusieurs types d'explications.

---

(37) Cf. J. Flori, *La première croisade*, *op. cit.*, pp. 27-44.

(38) Foucher de Chartres, I, 4, *op. cit.*, p. 34.

(39) Robert Le Moine, I, L, *op. cit.*, pp. 727-728.

(40) Guibert de Nogent, II, 4, *op. cit.*, pp. 139-140.

(41) Baudri de Bourgueil, *Historia Hierosolymitana*, R.H.C. Hist. Occ. IV, p. 13.

(42) *Epistola ad Robertum*, ed. P. Riant, Genève, 1878;



1. *L'ignorance de l'Islam* en Occident a souvent été invoquée (*cf supra*). Ce n'est pas une explication satisfaisante. D'abord parce que les contacts entre le monde chrétien et le monde musulman n'étaient probablement pas aussi rares qu'on l'a longtemps dit. Ensuite parce que les déformations de l'image ne sont pas moindres, au contraire, dans les régions où l'Islam pouvait être connu, en Espagne par exemple. Enfin parce que la version populaire de cette image retient et amplifie les aspects les moins "réalistes" d'une image des musulmans déjà passablement dénaturée par les écrits anciens des clercs. A presque tous les niveaux, on ne peut pas parler seulement d'ignorance. Celle-ci ne constitue que le terreau dans lequel va s'enraciner l'image<sup>(43)</sup>.

2. *L'indifférence*, particulièrement invoquée à propos de la chanson de geste, semble à première vue une meilleure explication. Il est vrai que les Sarrasins des chansons de geste fournissent aux jongleurs un décor, un fonds commun, une atmosphère, comme les Indiens du Western ou les envahisseurs de l'espace des romans de science-fiction, pour reprendre l'expression de N. Daniel<sup>(44)</sup>. Mais ce procédé n'est évidemment ni innocent ni insignifiant. Le jongleur, comme le cinéaste, n'invente pas totalement. Il reprend, amplifie, fige le cliché qui préexiste dans l'esprit du public auquel il veut plaire. En d'autres termes, le jongleur fait office de vulgarisateur, ou d'amplificateur d'image. Il déforme dans le sens de la simplification, de la caricature d'une image qui existait avant lui et que le public, c'est-à-dire ici le milieu laïc des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, connaissait déjà et attendait de lui qu'il en fasse usage. L'image préexistait, et elle plaisait au public. Or, rappelons le, il s'agit bien plus d'une image inventée que d'une image déformée. Il convient de tenter une explication de ce fait.

3. *L'intolérance et le totalitarisme* éclairent le phénomène. Les exemples récents du marxisme et de quelques autres idéologies totalitaires, tant politiques que religieuses, nous ont confirmé que, dans un tel système de pensée, la vérité est considérée comme un tout, un ensemble doctrinal achevé et clos, d'ordre idéologique. Les faits sont donc tenus de confirmer la théorie, comme l'ironisait jadis Jean Rostand<sup>(45)</sup>. L'enquête historique, lorsqu'elle existe, n'est alors rien d'autre qu'une quête d'informations confirmant le point de vue officiel et consolidant l'édifice préexistant. La polémique byzantine anti-musulmane des premiers temps décrite pas les orientalistes répond dans une large mesure à ces critères.

Mais nous avons relevé que cette polémique, vive en Orient, fut presque absente en Occident et que Guibert de Noget, par exemple, avoue n'avoir rien trouvé dans les livres, et doit donc s'en tenir à la *plebeia opinio*, à l'image populaire commune en Occident, image qu'il corrige d'ailleurs sur le trait le plus marquant de la caricature, à savoir la prétendue idolâtrie des Sarrasins. Cette correction se fait sur

(43) J. Flori, "La caricature de l'Islam...", *Aevum*, 1992, p. 254.

(44) N. Daniel, *Heroes ans Saracens*, *op.cit.*, p. 268.

(45) A. propos de la "science mitchourinienne". Voir en particulier *Science fausse et fausse science et Carnets d'un biologiste*. J. Rostand parle à ce propos de véritable "délire idéologique".

la base, nécessairement, des récits des croisés ou des pèlerins qu'il avait pu interroger. Il y a donc à la fois ancienneté et permanence de l'image qui se perpétue presque identique à elle-même et qui répond d'une certaine manière à un besoin, à une nécessité interne. En d'autres termes, l'image populaire des musulmans doit bien plus à l'Occident lui-même qu'au monde islamique qu'elle est censée refléter. C'est donc du côté de l'Occident qu'il faut tourner ses regards pour trouver la signification d'une telle image.

4. Une explication à tendance psychanalytique a été récemment proposée<sup>(46)</sup>. On a en effet remarqué que les traits majeurs des musulmans épiques ressemblaient étrangement aux traits négatifs du monde chrétien occidental jugé selon ses propres critères. Celui-ci aurait-il, inconsciemment, projeté sur un Islam fictif ses propres tares? Les moralistes ecclésiastiques de toutes les époques n'ont pas manqué, en effet, de dénoncer chez les chrétiens les appétits sensuels taxés de luxure, la violence du comportement condamnée par les préceptes de douceur évangélique et les dangers de l'idolâtrie que l'observateur contemporain discerne très présente dans la vénération médiévale des saints, de leurs statues et de leurs reliques. Mais cette explication ne rend pas compte de manière satisfaisante de l'atténuation dans l'épopée des deux premières accusations, ni, au contraire, de sa focalisation sur l'idolâtrie sarrasine à une époque où le culte des reliques et des statues s'amplifie considérablement, au XI<sup>ème</sup> siècle, sans rencontrer de critique de principe, sinon sur ses excès, de Bernard d'Angers à Guibert de Nogent<sup>(47)</sup>. S'il y a bien dans une certaine mesure "image projective", il me semble qu'elle joue son rôle dans un autre domaine, et de manière indirecte, à propos de la violence.

5. Dans un article récent, j'ai avancé l'idée que la diffusion de cette image répulsive des musulmans, en particulier relative à l'idolâtrie, avait pu jouer un rôle dans l'élaboration doctrinale de la guerre sainte<sup>(48)</sup>. On a sans doute sous-estimé l'ampleur de la véritable révolution, lente il est vrai, que constitue, dans l'Occident chrétien, le passage de la non-violence du christianisme primitif à la croisade comme oeuvre pie prêchée par Urbain II et justifiée doctrinalement par les canonistes de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle et plus encore par saint Bernard<sup>(49)</sup>. Les promesses spirituelles offertes par la papauté à ceux qui viendraient à mourir dans une entreprise guerrière ont certes des antécédents, ainsi que je l'ai moi-même souligné ailleurs, après beaucoup d'autres et en particulier C. Erdmann ou E. Delaruelle<sup>(50)</sup>; mais il

---

(46) Cf. J. Bray, "The mahometan and idolatry", *Persecution and Toleration, Studies in Church History*, XXI, 1984, pp. 89-98.

(47) Bernard d'Angers, *Liber miraculorum sancte fidis*, I, 13, ed. A. Bouillet, Paris, 1897; Guibert de Nogent, *pignoribus sanctorum*, P.L. 156, col. 607-680. Voir sur ce point C. Morris, "A critic of popular religion: Guibert of Nogent on the relics of the saints", *Studies in Church History*, 8, 1972, pp. 55-60.

(48) cf. J. Flori, "Guerre sainte et rétributions spirituelles dans la seconde moitié du XI<sup>ème</sup> siècle. Lutte contre l'Islam ou pour la papauté?", *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 1990, pp. 617-649.

(49) Voir sur ce point J. Flori, *L'essor de la chevalerie*, Genève, 1986, p. 209 ss.

(50) C. Erdmann, *The origin of the idea of crusade*, (trad. anglaise), Princeton, 1977; E. Delaruelle, *L'idée de croisade au Moyen Age*, Turin, 1980.

s'agissait essentiellement de promesses liées à un appel de la papauté pour une guerre purement défensive destinée à la protection immédiate du pape lui-même directement menacé par les attaques des Sarrasins, à Rome surtout<sup>(51)</sup>. De telles circonstances faisaient de ces entreprises des guerres justes conformément à la doctrine ancienne. Bien que la croisade soit elle aussi prêchée pour récupérer des terres jadis chrétiennes et bien que Jérusalem, à cause des lieux saints, revête une importance primordiale, il s'agit cette fois d'un pas de plus, puisque Jérusalem était entre les mains des musulmans depuis plusieurs siècles et que le pape ne pouvait aucunement se prévaloir sur la Terre Sainte d'un quelconque droit de suzeraineté, contrairement à Rome et même à l'Espagne selon la fausse donation de Constantin et les revendications rappelées par Grégoire VII lors de la Reconquista<sup>(52)</sup>. L'idée que le pape ait pu offrir les palmes du martyr aux croisés qui mourraient dans l'expédition est encore si novatrice sur le plan doctrinal que de nombreux historiens de la croisade, en particulier J. Riley-Smith, doutent qu'Urbain II ait pu l'énoncer à Clermont. Cette notion de martyr des croisés, liée à la notion de *militia christi*, serait née dans l'esprit des croisés eux-mêmes lors de la traversée de l'Asie Mineure<sup>(53)</sup>. Je n'en crois rien personnellement<sup>(54)</sup>. Mais je souligne le fait que cette notion doctrinale était loin d'être alors universellement admise. En témoignent également les critiques qui s'élèvent très tôt contre le principe de la croisade et les scrupules ou les doutes des Templiers, que tente d'apaiser Bernard de Clairvaux dans sa *louange de la milice nouvelle*<sup>(55)</sup>. Au moment où l'Islam se faisait à nouveau menaçant en Orient comme en Occident, dans le dernier tiers du 11<sup>ème</sup> siècle, sous l'impulsion de musulmans plus rigoristes qu'auparavant, il devenait urgent pour la chrétienté de combler le dernier fossé qui, sur le plan doctrinal, la séparait de l'Islam et la plaçait en situation défavorable. Sans aucun complexe, l'Islam offrait depuis toujours à ses guerriers morts au combat contre l'infidèle l'assurance de leur accès au paradis<sup>(56)</sup>. Le christianisme originel ne l'offrait qu'aux martyrs de la foi, et aux confesseurs, c'est-à-dire à ceux qui étaient morts en pacifiques et en non-violents sous l'épée des païens persécuteurs de l'empire romain. Assimiler les chrétiens combattants aux martyrs de l'Antiquité nécessitait de démoniser leurs adversaires et de les transformer à leur tour en païens persécuteurs. On remarque d'ailleurs que de nombreux caractères des Sarrasins épiques sont empruntés aux païens de l'Antiquité. L'idolâtrie en est le trait principal, ainsi que le polythéisme radical que l'épopée attribue aux Sarrasins. C'est à ce prix que le martyr des guerriers combattant en Espagne, en Sicile et plus tard

(51) Voir J. Flori, "Guerre sainte...", *art. cité*, pp. 617-649.

(52) Voir par exemple la lettre de Grégoire VII à ceux qui vont combattre en Espagne avec Ebble II de Roucy, gendre de Robert Guiscard. *Registrum*, I, 7, ed. A. Caspar, *Epistolae selecta*, I, Berlin, 1967, pp. 11-12. Voir aussi *Registrum*, IV, 28, p. 345.

(53) J. Riley-Smith, "Death on the first crusade", in D. Loades ed., *The end of strife*, Edinburgh, 1984, pp. 11-31.

(54) J. Flori, "Mort et martyre des guerriers vers 1100", *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1991, pp. 121-139.

(55) Bernard de Clairvaux, *De laude novae militiae*, ed. et trad. P.Y. Emery, (SC n° 397), Paris, 1990.

(56) Voir par exemple Tabari, *Mohammed, sceau des prophètes*, Paris, 1980, pp. 156, 159, 195, 203, 325-326 etc. Cf. J. Flori, "La caricature de l'Islam...", *op. cit.*, p. 248 ss.

en Terre Sainte, devenait doctrinalement plus recevable et que la notion de guerre sainte, dans l'Occident chrétien, pouvait rivaliser avec la très ancienne doctrine musulmane du *djihad*, quelles que soient les significations que l'on ait cherché à donner par la suite à cette expression en terre d'Islam.

6. Il convient aussi de replacer cette évolution et l'élaboration de cette image dans le contexte général de la civilisation de l'Occident chrétien du XI<sup>ème</sup> siècle. Cette préoccupation permet peut-être d'expliquer mieux encore pourquoi l'imagerie populaire a privilégié l'*idolâtrie* sarrasine et négligé, voire occulté le thème de la *lubricité*, si présent dans la polémique ecclésiastique. Il y a là un élément qu'il faut prendre en considération dans toute interprétation idéologique de cette image.

Il se trouve qu'à la même époque, dans les milieux ecclésiastiques qui reçoivent cette image par l'intermédiaire des épopées, s'élabore une idéologie nouvelle, la *courtoisie*. En réaction directe contre la condamnation monastique de l'amour physique, à peine toléré au sein du mariage et totalement prohibé en dehors, cette nouvelle idéologie glorifie au contraire la sensualité et le plaisir, de préférence hors mariage. Même s'il n'est guère fait allusion à cette nouvelle idéologie dans les épopées, les femmes y jouent un rôle moins marginal qu'on ne le pensait jadis et la liberté de leur comportement révèle la présence sous-jacente de l'idéologie courtoise. Le duc d'Aquitaine Guillaume IX, précurseur des troubadours et premier d'entre eux, prince croisé mais aussi, et surtout, séducteur impénitent et grand amateur de jeux érotiques, n'est pas pour rien dans la propagation de cette idéologie qu'il emprunte aux poésies des Goliards et aux chansons à boire des clercs débauchés<sup>(57)</sup> mais qu'il affine dans le sens d'un féminisme avant la lettre, vers cette *courtoisie* française qui surprenait si fort Ousamâ ibn Munqidh qu'il en était scandalisé et l'attribuait à une totale absence du sens de l'honneur chez les chevaliers d'Occident laissant à leurs femmes une telle liberté<sup>(58)</sup>. Or, ne l'oublions pas, les épopées, même d'origine cléricale, sont propagées par des jongleurs qui sont tenus de plaire à un public essentiellement laïc et aristocratique. L'insistance péjorative sur la *sensualité sarrasine* aurait peut-être eu des résultats contraires à ceux qui étaient recherchés.

7. On peut en dire autant, et plus encore, du thème de la *violence sarrasine*, si complaisamment développé par les polémistes byzantins et rappelé par les chroniqueurs ecclésiastiques de la première croisade. Nous avons souligné que ce thème n'est pas absent dans l'épopée, mais qu'il n'y rencontre qu'un écho assourdi. On peut comprendre pourquoi. Les chansons de geste sont en effet l'expression assez fidèle de l'idéologie aristocratique qui s'élabore au cours du XI<sup>ème</sup> siècle et qui valorise la fonction guerrière au sein de la société des 3 ordres<sup>(59)</sup>.

A la culture cléricale, jusqu'alors seule en scène, s'ajoute, d'abord timide, puis de plus en plus tonitruante, une culture laïque dont les thèmes et les héros ne sont

---

(57) Voir en particulier J.H. Payen, *Le prince d'Aquitaine, Essai sur Guillaume IX, son oeuvre et son érotique*, Paris, 1980.

(58) Ousama Ibn Munqidh, *op. cit.*, p. 94 ss.

(59) G. Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris 1978, et J. Flori, *L'essor de la chevalerie*, Genève, 1986.

plus les mêmes. Aux vies des saints ascètes, non-violents et plongés dans une vie de prière contemplative succèdent les vies des héros épiques, débordants d'énergie, de violence parfois mal contrôlée et d'action guerrière. L'accent, mis jusqu'ici sur le premier ordre de la société, ceux qui prient (*oratores*) tend à glisser sur le second, ceux qui combattent, à savoir la chevalerie. L'Eglise elle-même prend acte d'un glissement qu'elle entend contrôler et canaliser de multiples manières: par les institutions de paix, par les liturgies de bénédiction des armes et des guerriers qui les portent, par les traités de morale politique destinés aux princes et, plus profondément encore, par la propagation d'une notion nouvelle et quelque peu révolutionnaire: la notion de guerre sainte ou, mieux peut-être, de guerre sacralisée. On peut admettre que cette élaboration doctrinale résulte d'une sorte de pression idéologique de la société chevaleresque sur l'attitude de l'Eglise. En quête de reconnaissance et de considération, la société laïque aristocratique attend maintenant de l'Eglise la valorisation idéologique de sa propre fonction guerrière. Les épopées naissent précisément au sein de cette société chrétienne travaillée par de profonds mouvements idéologiques.

Au cours du XI<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise, peu à peu, abandonne l'idée de monachiser le monde laïc, de lui imposer les valeurs monastiques d'ascèse, de chasteté, de pauvreté, de refus de la violence et du sexe; en bref, elle ne tente plus de proposer l'idéal du mépris du monde (malgré P. Damien) comme la seule voie possible de salut. Ne pouvant plus nier ou rejeter les valeurs laïques qui montent de toute part, elle tente alors de les canaliser, de les christianiser. La liturgie du mariage et celle de l'adoubement témoignent de cette tentative. Les épopées aussi: elles diffusent dans les milieux laïcs l'idée que la guerre, activité prioritaire de la société aristocratique chevaleresque, n'est pas mauvaise en soi et qu'elle peut même devenir méritoire, sainte, ou du moins sacralisée si elle est accomplie au nom de la foi, pour le bien de l'Eglise (et particulièrement de la papauté) et dirigée contre ses ennemis. C'est pour cette raison, me semble-t-il, que, parmi les thèmes de la propagande antimusulmane, les épopées laissent au second plan les accusations anciennes et connues de la violence et de la débauche, et choisissent d'amplifier jusqu'à la démesure le thème de l'idolâtrie des Sarrasins. Cette tarç irrémédiable permet dans un premier temps de déculpabiliser les guerriers qui les combattent, avant que, l'idée progressant, les Sarrasins deviennent inutiles à cette valorisation qui se poursuit d'elle-même dans les épopées où ils n'apparaissent plus nécessairement.

L'image des Sarrasins dans la mentalité populaire de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle a donc des origines et des significations multiples dont la plupart se trouvent en Occident même. Ici comme ailleurs, une telle caricature malveillante résulte de l'intolérance religieuse ambiante. Elle naît dans l'angoisse, se nourrit de l'ignorance, prospère dans la haine qui désigne à l'extérieur de son propre système idéologique les responsables de ses malheurs ou de ses échecs, et cherche des boucs-émissaires. Mais en même temps, elle se répand et s'accroît dans la mesure où elle est utile au développement des forces sociales qui montent et favorise les idéologies qui ont le vent en poupe.



# L'IMAGE DES SARRASINS DANS LES TEXTES CHRÉTIENS (de la *Chanson de Roland* à la *Chronique du Pseudo-Turpin*)

Emmanuel FILHOL  
Université Bordeaux 1 - France

## PRÉSENTATION

Au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, l'Occident chrétien, prônant la lutte contre l'Islam, déploie un discours antimusulman. C'est sur le terrain de la propagande idéologique, diffusée par l'Eglise et par les écrivains chrétiens, que l'Occident forge toutes sortes de clichés, de légendes falsificatrices à l'encontre des Musulmans. Le Sarrasin, perçu comme "l'Infidèle", devient l'un des pires épouvantails de la chrétienté médiévale. Trouvères, chroniqueurs, écrivains ecclésiastiques participent à l'entreprise de propagande antimusulmane, et répètent à l'envi les poncifs de l'opinion commune. Trois textes en témoignent : la *Chanson de Roland* (fin XI<sup>e</sup> siècle), épopée légendaire des exploits de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne, le récit de la première croisade rédigé entre 1104 et 1108 par Guibert de Nogent et la *Chronique du Pseudo-Turpin* (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle), à mi-chemin entre l'œuvre épique et l'œuvre proprement religieuse, qui est une narration des campagnes menées par Charlemagne en Espagne et en Aquitaine pour repousser les ennemis de la chrétienté. Les auteurs de ces textes accordent, il est vrai, des "qualités" aux Sarrasins : puissance, richesses, bravoure, beauté, esprit de charité, curiosité intellectuelle. Mais les qualités reconnues à certains d'entre eux n'existent que par ressemblance avec celles de leurs adversaires chrétiens. L'Autre est représenté sous les aspects du Même. La valorisation de l'univers sarrasin intervenant au sein du discours épique et religieux comme un reflet embelli du modèle chrétien. En dehors de ces traits "positifs", le tableau d'ensemble donne à voir une image (projective) très négative. C'est un tableau conventionnel et stéréotypé. Qu'il s'agisse des images reçues sur la religion musulmane, ou du portrait physique, moral et intellectuel des Arabes. Une majorité de noms donnés aux Sarrasins vont dans le sens d'une vision dénigrante. Ils sont porteurs d'une signification péjorative, maléfique. Le vocabulaire employé pour les dépeindre abonde en épithètes insultantes. Les Sarrasins sont laids. Car la laideur doit être le signe caractéristique des païens. Leur comportement les situe du côté de l'animalité : ils apparaissent sous les traits des géants et des monstres. Cela permet d'exclure le Sarrasin de la communauté humaine. Sa noirceur accentue encore davantage la laideur physique et morale du Musulman. Puisque le Christianisme - et la langue latine - assimile la couleur noire au péché, à la culpabi-

lité, au Mal, il convient en bonne logique chrétienne de noircir les Arabes pour faire ressortir leur perversité. C'est net : l'âme du Musulman a la noirceur des ténèbres et de tous les vices. Les Sarrasins épiques ou ceux des chroniques sont décrits comme cruels et perfides. Ils se livrent aux pires atrocités, ajoutent le sacrilège, s'emparant des églises qu'ils transforment en écuries pour leurs chevaux. La cruauté des païens d'Espagne est sans limite : ils infligent aux Chrétiens des supplices cumulés. Un des traits essentiels du caractère des Sarrasins est l'orgueil. L'humilité n'appartient qu'aux Chrétiens. Leur félonie se traduit par la lâcheté et la trahison. La religion musulmane vue par les auteurs chrétiens se résume à un paganisme idolâtre. Elle fait l'objet de toutes sortes de calomnies et de déformations. Des légendes infamantes circulent sur la vie de Mahomet. L'Islam est identifié à une religion de luxure. Cette vision du monde sarrasin, combinant ethnocentrisme culturel et racisme religieux, accumule une série de poncifs aussi grotesques qu'humiliants. De toute façon, le critère d'exactitude ne joue ici aucun rôle. Une seule réponse s'impose : "Les païens ont le tort, et les Chrétiens ont le droit".

Les préjugés ont ceci de désagréable qu'ils collent comme la gale à la peau des cultures. On ne s'en débarrasse pas aisément. C'est par eux que s'expriment le vraisemblable d'une société, les croyances établies par l'autorité du nombre et la reconnaissance officielle. Inépuisable stock d'opinions préfabriquées, de pensées impensées, où puisent le discours courant et autres formes du discours autorisé. Ce dont témoignent en particulier, dans l'histoire des représentations, les stéréotypes appliqués aux Arabes et au monde arabe.

Il conviendrait plutôt de dire ici l'Arabe, comme le Juif, le Français, l'Anglais, car le stéréotype est par définition essentialiste : il aliène l'autre (ethnie, peuple, nation) à un type, pour le moins réducteur, à une essence, en vérité mythique; celui-ci se voit, de l'extérieur, affublé d'une "nature", sorte de "caractère" en soi et pour soi qui prétend désigner son "être profond", sa "personnalité", son "identité naturelle", fixée une fois pour toutes.

La dimension essentialiste et naturalisante du stéréotype se double par ailleurs d'un jugement généralisant qui consiste à attribuer une caractéristique *x* à tous les membres d'une communauté : l'Arabe, sous-entendu tous les Arabes, le Juif, c'est-à-dire tous les Juifs sont...

Diderot n'a pas manqué de critiquer ces généralisations erronées, si couramment admises : "Une des fautes les plus communes, note-t-il lors d'un voyage, c'est de prendre en tout genre, des cas particuliers pour des faits généraux, et d'écrire sur ses tablettes en cent façons différentes : A Orléans toutes les aubergistes sont acariâtres et rouses<sup>(1)</sup>."

---

(1) Diderot, *Voyage en Hollande*, dans *Oeuvres Complètes*, Tome XI, Paris, Le Club Français du Livre, 1971, p. 332.



Je songe également aux attaques féroces et impitoyables de Flaubert contre les formes de jugement, ô combien représentatives, à son époque, de ce qu'il nomme la bêtise du Bourgeois.

Son fameux *Dictionnaire des idées reçues*, conçu en 1847, met bien en évidence, sous le mode comique, un des mécanismes du cliché et du stéréotype :

"Anglais - Tous riches.

Italiens - Tous musiciens, traîtres.

Koran - Livre de Mahomet, où il n'est question que de femmes<sup>(2)</sup>.

Cette définition du *Coran* - et bon nombre d'idées reçues sur les Arabes -, qui reflète les préjugés que la société française et l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle nourrissent à l'égard de la religion musulmane, remonte au Moyen Age. Au cours de la période (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles) où l'Occident chrétien, prônant la lutte contre l'Islam, véhicule un discours antimusulman. C'est sur le terrain de la propagande idéologique, diffusée par les hommes du pouvoir ecclésiastique, et par les écrivains chrétiens, que l'Occident forge toutes sortes de clichés, de légendes falsificatrices à l'encontre des Musulmans. Le Sarrasin, perçu comme "l'Infidèle", devient alors l'un des pires épouvantails de la chrétienté médiévale.

Trouvères, chroniqueurs, écrivains ecclésiastiques participent à l'entreprise de propagande antimusulmane, et répètent à l'envi les poncifs de l'opinion commune.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les trois textes suivants : la *Chanson de Roland*<sup>(3)</sup> (fin XI<sup>e</sup> siècle), récit épique et légendaire des exploits de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne (le poète de la *Chanson de Roland* a rémanié des faits historiques : l'intervention en 778 de Charlemagne en Espagne à l'invitation du gendre de Yūsuf, et d'autres chefs arabes dissidents qui s'opposaient à 'Abd-Ar-Rahmān, chef syrien qui en 765 s'était proclamé Emir d'Espagne), le récit de la première croisade rédigée entre 1104 et 1108 par Guibert de Nogent<sup>(4)</sup>, la *Chronique du Pseudo-Turpin*<sup>(5)</sup>, dont la version originale date de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et a connu, dans des versions diverses, un succès extraordinaire<sup>(6)</sup>,

---

(2) Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, dans *Oeuvres Complètes*, Tome 2, Ed. du Seuil Coll. "l'Intégrale", 1964, p. 311.

(3) La *Chanson de Roland*, Édition et traduction de Ian Short, Paris, Le Livre de Poche, Coll. "Lettres Gothiques", 1990.

(4) Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, Traduction par M. Guizot, dans *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Volume 9, Paris, Brière, 1825.

(5) C. Meredith-Jones, *Historia Karoli Magni et Rotholandi* ou *Chronique du Pseudo-Turpin*, Paris, Droz, 1936.

(6) En se basant sur les listes de Meredith-Jones (*op. cit.*, Introduction) de Hämel (Los manuscritos latinos del falso Turpino, *Estudios dedicados a Menéndez Pidal*, t. 4, Madrid, 1953, pp. 67-85), et sur ses propres recherches, André de Mandach donne la liste de plus de 300 manuscrits turpiniens, traductions et arthétypes non conservés inclus (*Naissance et développement de la chanson de geste en Europe* : 1, *La geste de Charlemagne et de Roland*, Genève, Paris, Droz, 1961, pp. 364-397).

texte à mi-chemin entre l'œuvre épique et l'œuvre proprement religieuse, qui est une narration des campagnes menées par Charlemagne en Espagne et en Aquitaine pour repousser les ennemis de la Chrétienté.

Commençons d'abord par évoquer - *a contrario* - certaines "qualités" que les auteurs de ces textes accordent aux Sarrasins et au monde Sarrasin. Car la vision chrétienne de l'Islam témoigne en vérité d'une attitude ambivalente, elle mêle à la fois rejet et attirance, attraction et répulsion<sup>(7)</sup>.

L'importance numérique des combattants sarrasins : les auteurs ne laissent pas d'être impressionnés par le nombre de leurs adversaires. L'Empereur Charlemagne est entouré de 20.000 français au vers 827 de la *Chanson de Roland* ; en face, on compte 400.000 guerriers arabes dans les armées du roi Marsile (vers 715). Les chiffres qu'indique la Chronique de Turpin, bien que fortement minorés par rapport à ceux de l'épopée, donnent un avantage numérique au camp ennemi : 50.000 hommes avec Marsile et son frère Baligant contre 20.000 hommes avec Charles<sup>(8)</sup>.

La puissance adverse est grande : l'émir Baligant "convoque les armées de ses quarante royaumes. Il fait apprêter ses grands bateaux de guerre, ses esquifs, ses barges, ses vaisseaux rapides"<sup>(9)</sup>. Immenses sont ses armées.

Relatant l'épisode des combats autour de la ville de Nicée, Guibert de Nogent écrit : "La multitude des Arabes était si grande, que les nôtres ne pouvaient même la concevoir"<sup>(10)</sup>. Ou encore : "Les Turcs, Arabes et Sarrasins réunis près d'Antioche, en une armée innombrable"<sup>(11)</sup>.

L'ampleur des chiffres, qui se traduit presque toujours par une supériorité numérique des Arabes, représente, parmi tant d'autres, un exemple d'exagération épique. Cela permet alors - et l'image se retourne aussitôt - de valoriser et de rehausser les exploits des chevaliers chrétiens, obtenus grâce à leur courage et à leur vaillance. L'épopée prenant sa force et sa raison d'être dans la difficile victoire des forces du Bien. Compte tenu de l'inégalité du combat, la victoire des Francs permet aussi d'affirmer la supériorité de la religion chrétienne contre le nombre : "C'est ici que nous reconnaissons pleinement les effets de la puissance du Christ, et qu'en voyant ce combat si inégal d'un petit nombre d'hommes contre des masses innombrables nous sommes forcément amenés à en attribuer l'issue à son assistance spéciale"<sup>(12)</sup>.

Si la puissance de l'ennemi suscite chez les Chrétiens quelque admiration, elle n'en demeure pas moins associée à des images négatives, des images de peur et

---

(7) Voir, entre autres, Maxime Rodinson, *La fascination de l'Islam*, Paris, Maspéro, 1968.

(8) *Chronique du Pseudo-Turpin*, éd. Meredith-Jones, p. 183. les références chiffrées seront empruntées au *Codex Calixtinus* (pages impaires de l'édition).

(9) *Chanson de Roland*, v. 2623-2625.

(10) Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, Livre III, p. 101.

(11) *Ibid.*, Livre IV, p. 121.

(12) *Ibid.*, Livre III, p. 102.

d'épouvante : raz-de-marée, vague de conquérants qui déferlent sur l'Occident. Guibert de Nogent compare les Arabes à des essaims d'abeilles.

Autre aspect du monde musulman, qui fascine l'Occident : ses richesses. En "terres, fiefs, domaines". Et surtout, or et argent, cristal et marbre, en grande quantité, qu'on y peut trouver, attisent la convoitise des Chrétiens.

L'auteur du célèbre *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, qui est probablement aussi l'auteur du *Pseudo-Turpin*, évoque les "sompoteux trésors sarrasins"<sup>(13)</sup>.

Dans la *Chanson de Roland*, l'écu prodigieux du combattant sarrasin Abisme est "couvert de gemmes, d'améthystes et de topazes, et de diamants et d'escarboucles qui flamboient"<sup>(14)</sup>.

Les Sarrasins dépensent sans compter leurs richesses pour acheter les services rendus, honorant de riches cadeaux les messagers (ce qui prouve leur générosité) :

"Se présente alors la reine, Bramimonde.

A votre femme (la femme de Ganelon), je vais envoyer deux broches :

elles sont toutes d'or, d'améthystes et d'hyacinthes,

elles valent bien plus que tous les trésors de Rome"<sup>(15)</sup>.

Marsile offre pour présents à Charles "700 chameaux chargés d'or et d'argent"<sup>(16)</sup>. A Ganelon, il donne "dix mulets chargés du plus pur or d'Arabie"<sup>(17)</sup>.

Mais ces richesses - richesses des armes et de l'habillement - peuvent être maléfiques : une nuit, après que les armées de Charles eurent infligé une sanglante défaite à leurs adversaires, un groupe de Chrétiens veut s'emparer de l'or laissé sur les vêtements des dépouilles des morts. Au moment où ils s'apprentent à ramener leur butin, les voilà surpris par l'émir de Cordoue et autres Sarrasins qui les tuent<sup>(18)</sup>.

Objet de convoitise, l'or des Sarrasins alimente par ailleurs chez les Chrétiens toutes sortes de fantasmes.

Boémond parvient à prendre la ville de Marrah. Les Francs "ouvrirent les cadavres des Sarrasins et osèrent fouiller jusque dans leurs entrailles, parce qu'ils avaient entendu dire que ceux-ci, lorsqu'ils se trouvaient serrés de près, étaient dans l'usage d'avaloir de l'or et de l'argent"<sup>(19)</sup>.

A la suite de la prise de Césarée, raconte encore Guibert de Nogent, "on rechercha de tous côtés des trésors, on les disputa non seulement aux asiles les plus

---

(14) *Chanson de Roland*, v. 1663.

(15) *Ibid.*, v. 634-639.

(16) *Ibid.*, v. 645.

(17) *Ibid.*, v. 652

(18) Cf. *Chronique du Pseudo-Turpin*, p. 145.

(19) Guibert de Nogent, Livre VI, p. 222.

cachés, mais aux gosiers même des Sarrasins qui gardaient le silence; les mains allaient chercher dans l'intérieur de leur corps, et leur faisaient rendre les byzantins qu'ils avaient avalés; sur les femmes mêmes on trouva des morceaux d'or, cachés de la manière la plus bizarre"(20).

Parmi les "qualités" attribuées aux Musulmans des Chansons de geste, il faut mentionner, comme l'a montré Paul Bancourt(21) :

- la bravoure, mais celle-ci, lorsqu'elle apparaît - être chevaleresque, courtois, aimant - répond seulement à la conception que s'en font les Chrétiens;

- la beauté de certains Sarrasins : blondeur des cheveux, blancheur du teint. En particulier Baligant, parce qu'il est un Sarrasin noble et donc décrit selon l'esthétique aristocratique qui fait de la clarté du regard et de la blancheur du teint des critères de beauté.

Les qualités physiques qui leur sont reconnues n'existent donc que par ressemblance avec celles de leurs adversaires chrétiens.

On pourrait en dire autant à propos des belles Sarrasines. Le critère de beauté appliqué aux femmes est celui de la blondeur des cheveux. Or la conception chrétienne de la beauté féminine ne correspond pas à celle qui prévaut chez les Sarrasins d'Espagne. En outre, la beauté des Sarrasines peut être piège, suspecte parce que démonique : les combattants de Roncevaux ne sont-ils pas morts pour avoir, la nuit précédente, forniqué avec les belles Musulmanes ("*mille Sarracenas formosas ad faciendum stuprum*") que Marsile et Baligant leur avaient livrées et avec des Chrétiennes qu'ils avaient amenées de France(22) !

Il convient également de souligner que le personnage de la belle Musulmane épique sert essentiellement à mettre en valeur le héros chrétien, par l'amour qu'elle lui porte au détriment des siens, ainsi que le monde qu'il représente - par la préférence qu'elle lui accorde(23).

Mentionnons enfin deux qualités que la *Chronique du Pseudo-Turpin* accorde aux Musulmans :

- l'attitude charitable dont fait preuve Agolant lorsque celui-ci s'émeut du mauvais traitement que Charles inflige aux pauvres(24); mais cette charité se réfère

---

20) *Ibid.*, Livre VII, p. 333.

(21) Paul Bancourt, *Les musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*, 2 tomes, Aix-Marseille, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, 1982; en particulier Vol. II, pp. 576-577.

(22) *Pseudo-Turpin*, p. 181.

(23) Sur ce point, la conclusion de Micheline de Combarieu dans son étude "Un personnage épique : la jeune musulmane", *Senefiance*, n° 7, *Mélanges P. Jonin*, Paris, Librairie Champion, 1979, p. 195.

(24) *Pseudo-Turpin*, p. 139. Cette critique formulée contre Charles paraît quelque peu injuste, puisque, si l'on en croit les *Grandes Chroniques*, "Tout avoit grand cure des povres Nostre Seigneur, car il (Charles) ne soustenoit pas tant seulement ceus de son roiaume, =

d'avantage à la doctrine chrétienne qu'à la morale sociale de l'Islam<sup>(25)</sup>;

- la curiosité intellectuelle manifestée par Ferracutus au cours du débat théologique avec Roland<sup>(26)</sup>. Certes, le Sarrasin questionne, interroge et critique, mais c'est le Chrétien qui a le beau rôle : il enseigne. Après quoi, la discussion laisse place au combat : le géant est tué, ce qui démontre le triomphe de la foi chrétienne.

D'une manière générale, la valorisation de l'univers sarrasin intervient au sein du discours épique et religieux comme un reflet embelli du modèle chrétien. L'Autre est perçu sous les aspects du Même. Entre les deux groupes qui s'affrontent, un seul modèle de société : celui de la féodalité<sup>(27)</sup>. Les rapports entre Musulmans se posent en termes de vassalité. C'est ce que révèle l'usage d'objets symboliques comme le gant ou le bâton : Baligant donne le gant à Marsile et lui confirme ainsi son fief<sup>(28)</sup>. Le parallélisme semble parfait. L'organisation tactique des combats est identique dans les deux camps : les armées des Sarrasins sont disposées en "échelles", "lignes", "bataillons" (*acies, turmas*) comme celles des Chrétiens<sup>(29)</sup>.

En dehors de ces traits "positifs" - qui fonctionnent comme signes ambigus -, le tableau d'ensemble donne à voir une image très négative. C'est un tableau conventionnel et stéréotypé. Qu'il s'agisse des images reçues sur la religion musulmane, ou du portrait physique, moral et intellectuel des Sarrasins.

Tout porte à croire que cette vision déformée de l'Islam relève d'un phénomène projectif<sup>(30)</sup>. Les défauts que les jongleurs, chroniqueurs et écrivains ecclésiastiques

= mès les povres crestiens qui habitoient en Aufrique, en Egypte en Surye, et meesment ceux de Jerusalem. Tuit estoient soustenu ou conforté de ses ausmones" (*Les Grandes Chroniques de France*, publiées par Jules Viard, Tome 3, Paris, libr. Champion, 1923, p. 119).

(25) Notre clerc-chroniqueur a-t-il eu connaissance de ce qui est prescrit dans le *Coran* ? Sourate IV : "(...) agissez bellement envers l'indigent"; Sourate XVII : "Donne à tes proches leur droit, mais aussi au pauvre, au fils du chemin" (*Le Coran*, Traduit de l'arabe par Jacques Berque, Paris, Sindbad, 1990).

(26) Cf. *Pseudo-Turpin*, pp. 153-161.

(27) voir, en particulier, Carole Bercovi-Huard, "L'exclusion du Sarrasin dans la Chanson de Roland : Vocabulaire et idéologie", *Senefiance*, n° 5, *Exclus et Systèmes d'exclusion dans la littérature et la civilisation médiévales*, Aix-en-Provence, Diffusion Libr. Champion, Paris, 1978, p. 347; Barbara P. Edmonds, "Le Portrait des Sarrasins dans "la Chanson de Roland", *The French Review*, Vol. XLIV, n° 5, 1971, p. 875 et 876.

(28) *Chanson de Roland*, v. 2677-2680.

(29) Cf. *Pseudo-Turpin*, p. 141, 165, 183. Rien de tout ceci qui n'ait été historiquement pratiqué par les Musulmans. E. Lévy-Provençal cite l'écrivain d'origine espagnole Abū-Bark at-Turtūshī qui vécut à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Sa description montre que la tactique des Sarrasins au combat est bien différente de celle utilisée par les armées chrétiennes (E. Lévy-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1950, Tome III, p. 100). Pour l'organisation du combat en usage chez les Chrétiens, voir Philippe Contamine, *La Guerre au Moyen Age*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Nouvelle Clio", 1980, p. 381.

(30) Le terme freudien de projection est à juste titre employé par Gérard J. Braul : "Le Portrait des Sarrasins dans les Chansons de geste. Image projective?", dans *Au Carrefour des routes d'Europe : la chanson de geste*, Aix-en-Provence, 1987, Tome I, pp. 301-311.

tiques attribuaient aux Musulmans s'étaient d'abord chez les Chrétiens. Sans s'en rendre compte, on prêtait ces traits aux Sarrasins parce qu'on tentait de se défendre d'avoir ces mêmes défauts.

a) Une majorité de noms donnés aux Sarrasins vont dans le sens d'une vision dénigrante. Ils sont porteurs d'une signification péjorative, grotesque, maléfique :

- Abisme, qui évoque les enfers;

- Jangleu, qui serait voué au mensonge (cf. le verbe jangler en anc. fr.).

Les noms formés avec le préfixe *mal-*, signifiant "celui qui est maudit", "pour son malheur", "qui porte le mal".

Dans le *Chanson de Roland*, on trouve : Malbien, Malquiant, Malprimis, l'arme de Baligant a pour nom Maltet.

Le préfixe *mar-* suivi d'un autre élément suggère aussi une idée de malheur : Marsile, Margarit, Marcule.

Le préfixe *fal-*, indiquant ce qui est faux.

Deux noms méritent d'être mentionnés : Faldrun et Falsaron frère de Marsile.

Le préfixe *cors-*, connotant une idée de corpulence.

Ce préfixe apparaît dans le nom du roi de Barbarie Corsalis.

b) Les épithètes insultantes abondent.

Les "barbares"<sup>(31)</sup>, ce "vil peuple", cet "amas de paille", ces "hommes si petits qu'ils en sont presque entièrement nuls"<sup>(32)</sup>, ces "excréments de la race humaine"<sup>(33)</sup>.

"*Gentem perfidam (...), perfidiam Sarracenorum*"<sup>(34)</sup>; "*gens maledicta*"<sup>(35)</sup>.

"la genz mescroiant (...), uns paiens roi (..), la mauvaise gent"<sup>(36)</sup>.

D'autres expressions, inlassablement répétées dans les Chansons de geste, ponctuent le récit des actants :

- "Voyez ils sont félons et lâches, ces paiens ! Leur religion ne vaut pas un denier". Félon ayant pour sens "perfide" mais signifiant aussi "méchant, sauvage, cruel, emporté".

(31) *La Geste des Francs*, Chronique anonyme de la Première Croisade, Traduit du latin par Aude Matignon, Paris, Arléa, 1992, p. 73.

(32) Guibert de Nogent, Livre III, p. 100.

(33) *Ibid.*, Livre I, pp. 34-35.

(34) *Pseudo-Turpin*, p. 91, 121, 169.

(35) Urbain II, cité par Robert le Moine, Ed. Migne, *Patrologia Latina*, Paris, 1854, Tome 155, col. 671.

(36) Cf. *La Traduction du Pseudo-Turpin du Manuscrit Vatican Regina 624*, Edité par Claude Buridant, Genève, Droz, 1976, p. 88, 91, 96.

- "Vil truand", "Ultre culvert ! "(Truand fini !), "Gent criminel" (race d'impies), "déloyaux et cruels", "C'est là un peuple qui jamais ne voulut le bien", "la contredite gent" (race de mécréants), "malvais de male part" (un homme ignoble de vile race), "malvais hom de put aire" (sale individu de basse race)<sup>(37)</sup>.

c) Les Sarrasins sont laids.

Car la laideur de l'apparence extérieure doit être le signe caractéristique des païens. Ils incarnent les agents de l'esprit du mal, se confondent avec les démons.

Le procédé d'amplification et de déformation est fréquemment employé pour les décrire.

Grandeur du nez et largeur des oreilles :

"Ils ont le nez énorme, et les oreilles larges".

Ces créatures épouvantables se signalent par leur grosse tête :

"Dans le second (corps de bataille) les Micens aux têtes énormes"<sup>(38)</sup>.

Les Sarrasins disgracieux apparaissent sous les traits des géants et des Monstres. Les Chananéens sont qualifiés de hideux. Chez eux, tout est difforme de la tête aux pieds. Le géant Ferragut qui lutte contre Roland, dans le *Pseudo-Turpin*, est de la famille de Goliath.

Il s'agit bien ici d'une projection du modèle chrétien : les clichés identiques sont utilisés pour la description des vilains<sup>(39)</sup>, autre catégorie d'exclus et d'insultés de la société médiévale. D'ailleurs, le vilain peut un instant passer pour un Sarrasin : "Uns vileins qui resanbloit Mor"<sup>(40)</sup>.

Leur comportement les situe du côté de l'animalité : un Sarrasin s'avance vers son adversaire la gueule béante : il écume comme une "bête échauffée"<sup>(41)</sup>.

(37) Ces expressions figurent dans la *Chanson*. On trouve le même vocabulaire péjoratif dans la plupart des oeuvres épiques médiévales françaises : cette race criminelle ("la gent criminal", *Chanson d'Aspremont*, v. 558, Editée par L. Brandin, Libr. Champion, 1970), la vilaine gent mauvaise ("la puta gen malvada", *Fierabras*, v. 2745, Ed. par A. Kroeber et G. Servois, Paris, 1860), race de basse lignée ("la jent de put lin", *Chanson d'Aspremont*, v. 3409), sale race haïe ("la pute jens haïe", *Ibid.*, v. 4474), sale race ("pute gent", *Le Charroi de Nîmes*, v. 1137, Edit. par J. - L. Perrier, Libr. Champion, 1931), les truands de basse lignée ("li gloton de put lin", *Aliscans*, v. 324, publié par C. Régnier, Libr. Champion, 1990), cette race détestée ("cele gent aversiere", *Ibid.*, v. 675), cette race insolente ("la gent pautoniere", *Ibid.*, v. 686).

(38) *Chanson de Roland*, v. 1918 et 3221.

(39) Voir Paul Freedman, "Sainteté et sauvagerie. Deux images du Paysan au Moyen Age", *Annales ESC*, 1992, n° 3, pp. 539-560; Emmanuel Filhol, *L'Image de l'autre au Moyen Age : la représentation du monde rural dans le Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, International Medieval Congress, Université de Leeds, 4-7 Juillet 1994, Actes à paraître ultérieurement.

(40) *Yvain*, v. 286. Publié par Mario Roques, dans *Les Romans de Chrétien de Troyes*, IV, Paris, Lib. Champion, 1963.

(41) *Le Couronnement de Louis* (Chanson de geste écrite vers 1160, appartenant au cycle de Guillaume d'Orange), v. 1073. Edité par Ernest Langlois, Paris, Libr. Champion, 1925.

Tornebeuf mène une vie sauvage, il est nu<sup>(42)</sup>, tandis qu'Effraon habite dans une caverne.

Dans la *Chanson de Roland*, les combattants d'Occiant "braient et hennissent", ceux d'Argoille "glapissent comme des chiens"<sup>(43)</sup>. Certaines troupes de Sarrasins ont des allures effrayantes : personnages cornus par devant et par derrière, armés de masses de plomb et de fer, ils poussent des hurlements qui évoquent le roulement du tonnerre<sup>(44)</sup>,

Un épisode de la *Chronique* transporte les Francs vers l'Andalousie. Ils y affrontent l'armée des rois Ebrahus et Altumajor, qui combat sous des masques ("*larva*") et au son des tambours ("*tympana*"), également terrifiants pour leurs chevaux<sup>(45)</sup>. L'armée de Boémond rencontre à l'improviste une multitude de païens : "Vous auriez vu ceux-ci, écrit Guibert de Nogent, pousser leur cri de guerre dans leur langage inconnu, avec des voix épouvantables"<sup>(46)</sup>.

Cela permet de faire basculer le Sarrasin hors des normes humaines. Le voilà donc exclu de la communauté humaine, et, à cause de son apparence diabolique, frappé de l'exclusion religieuse.

Sa noirceur, au-dehors et au-dedans, accentue encore davantage la laideur physique et morale de Sarrasin. Car le noir exprime dans la symbolique chrétienne une connotation négative : il est couleur du Mal et synonyme de laideur.

Lorsqu'on le représente<sup>(47)</sup>, le Sarrasin se tord de douleur, il grimace, ses traits sont grossiers, ses cheveux hirsutes, ses lèvres épaisses. A Estella, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le géant Ferragut manifeste quelques aspects de la négritude. A Cressac, dans le pays charentais, quelques Sarrasins sont également dépeints comme des personnages à la peau brune.

Le *Roland* d'Oxford les décrit ainsi : ils sont "plus noirs que l'encre et n'ont de blanc que les seules dents"<sup>(48)</sup>. Il existe un dénommé Chernuble qui règne sur un pays horrible dont les habitants sont sauvages et où le soleil ne luit jamais, le blé ne pousse pas, les pierres sont toutes noires - lui-même est un noir, très laid, d'une force surhumaine, dont les cheveux tombent jusqu'au sol<sup>(49)</sup>.

Au début d'un poème épique provençal, on peut lire : "Un sarrasin si bien

---

(42) *Aiol* (Chanson de geste composés au début du XIII<sup>e</sup> siècle), v. 3985. Publiée par Jacques Normand et Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot, 1877.

(43) *Chanson de Roland*, v. 3526-3527.

(44) Cf. Jeanne Wathélet-Willems, Les Sarrasins dans le "*Cycle de Vivien*", In *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiéval : littérature et civilisation, Seneffiance*, n° 11, Diffusion Les Editions Jeanne Laffitte, Marseille, 1982, p. 360.

(45) *Pseudo-Turpin*, p. 165.

(46) Guibert de Nogent, Livre III, p. 97.

(47) Voir l'ouvrage de Philippe Sénac, *L'Image de l'Autre. L'Occident médiéval face à l'Islam*, Paris, Flammarion, 1983.

(48) *Chanson de Roland*, v. 1933-1934.

(49) *Ibid.*, v. 975-982.



armé qu'il ose encore combattre. Son visage est plus noir que le fond d'un chaudron<sup>(50)</sup>.

L'auteur du *Pseudo-Turpin* ne manque pas d'exploiter ce thème de la noirceur pour dépeindre les Musulmans. Dans la ville de Luiserne, désertée par les Sarrasins, il est fait mention d'une eau sombre ("*arti*") où nagent de grands poissons noirs ("*pisces nigri*"). Roland attache à un arbre un Sarrasin noir ("*Sarracenum atrum*") et qui, délié, lui sert d'indicateur. L'archevêque Turpin est favorisé d'une vision au cours de la messe qu'il célèbre pour l'armée de Charles : il voit le cortège des Chrétiens montant au ciel, tandis que des chevaliers noirs emportent l'âme de l'impie Marsile en enfer. La divination pratiquée par les Musulmans est interprétée comme un art falsificateur et diabolique, car elle a pour nom nigromance ("*Nigromancia*")<sup>(51)</sup>.

Dans le vocabulaire latin, *candidus*, blanc, s'oppose à *ater*, noir. Les valeurs attachées au mot *candidus* expriment une connotation positive : la "blancheur" du visage ou du corps se confond avec la "beauté". *Ater* et *niger*, à l'inverse, connotent négativement. Le "noir" égale le sombre, et suggère l'idée de "laideur". *Candidus*, dont le sème habituel comporte la valeur de "lumineux" - l'épée de Roland est "*candidissimus*"<sup>(52)</sup> -, indique une qualité et se traduit, selon le contexte, par "brillant", "étincelant", "beau", "pur". Au figuré, ce mot a le sens de "favorable", "heureux"; on l'emploie aussi pour parler de quelqu'un qui est "franc", "loyal". *Ater*, dont le sème est celui de "non-brillant", "mat", se dote au contraire de valeurs connotatives négatives pour prendre le sens de "funèbre", "cruel", en parlant de la mort ou de jours malheureux. De même, *niger*, lié à ce qui est "funeste", sert à qualifier une personne "perfide", "à l'âme noire". En général, le contraste blanc/noir symbolise le couple antithétique absolution/condamnation, il connote l'opposition vrai/faux. *Candidus* renvoyant au domaine de l'innocence, *ater* et *niger* à celui de la culpabilité.

d) Puisque le christianisme assimile la couleur noire au péché, à la culpabilité, au Mal, il convient en bonne logique chrétienne de noircir les Sarrasins pour faire ressortir leur perversité. Au demeurant, rien n'est plus facile que de glisser conceptuellement de la négativité de cette couleur (noirceur de la vilenie et des ténèbres, du péché et du vice, du diable et de la trahison) au rejet de la noirceur et du corps "noir" du Sarrasin et à la définition de son âme. A elle, avec cette couleur, la stupidité et la malignité. C'est net : l'âme du Musulman a la noirceur des ténèbres et de tous les vices.

Emportés et irréfléchis, influençables ou entêtés, les Musulmans sont aussi de grands naïfs : Roland demande au géant Ferracutus d'où lui vient son invincibilité.

---

(50) Ronsasvals, dans Raoul Mortier, *La Chronique de Turpin et les grandes chroniques de France* : Carmen de prodicione Guenonis, Ronsasvals, Tome III, Paris, Ed. de la geste francor, 1941, p. 120.

(51) Les passages mentionnés renvoient aux pages 101, 185, 203 et 227 du *Pseudo-Turpin*.

(52) *Pseudo-Turpin*, p. 189.

Celui-ci répond qu'il ne peut être blessé qu'au nombril ("*per umbilicum*"), ce dont Roland, on le pense bien, saura tirer profit<sup>(53)</sup>.

Les Sarrasins épiques et ceux des chroniques sont le plus souvent représentés comme cruels et perfides. Ils se livrent aux pires atrocités<sup>(54)</sup> : pillage, incendie, meurtre, viol. Ainsi Charles rappelle au roi Agolant les méfaits que celui-ci a commis sur ses terres de Gascogne et d'Espagne : il a détruit cités et châteaux, et dévasté toute la terre par le feu<sup>(55)</sup>. Les païens d'Espagne ont obligé par force leurs compatriotes chrétiens à devenir apostats<sup>(56)</sup>. Ils ajoutent le sacrilège, forçant les autels, brisant les images, abattant le crucifix. "L'Empereur des Grecs", rapporte Guibert de Nogent, se plaint de ce que les païens s'emparent des églises et les transforment en écuries pour leurs chevaux, qu'ils emploient aussi ces églises à la célébration de leur culte<sup>(57)</sup>. La *Chronique* les accuse des mêmes profanations : l'ennemi vient saccager l'église Saint-Jacques de Compostelle; les Musulmans, dit Turpin, y font leurs ordures autour de l'autel<sup>(58)</sup>. Leur cruauté est sans limite : les Sarrasins infligent aux chrétiens des supplices cumulés : décapitation, pendaison, mutilation. Leurs corps traînés et mutilés sont brûlés<sup>(59)</sup>.

*Humilitatem contra superbiam* : aux yeux des chroniqueurs, un des traits essentiels du caractère des Sarrasins est leur outrecuidance, c'est-à-dire leur "*superbia*". Ils sont sûrs d'eux et commettent ainsi le péché d'orgueil. L'humilité n'appartient qu'aux Chrétiens.

---

(53) *Ibid.*, p. 153.

(54) Ces accusations ne correspondent en aucun cas à la réalité : "Quand, au contraire, elle (la garnison chrétienne) capitulait, elle avait en général la vie sauve et était emmenée tout entière en captivité, ainsi que les femmes et les enfants qui n'avaient pas pu prendre la fuite" (E. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Tome III, *op. cit.*, p. 102). E. Lévi-Provençal souligne qu'il n'en est pas de même pour le sort que réservaient les Chrétiens aux assiégés musulmans : "Il convient ici encore de remarquer que, lorsqu'il s'agissait d'un château musulman enlevé d'assaut par les Chrétiens ou acceptant de se rendre, le traitement réservé à la garnison n'était en aucune façon moins cruel" (*Ibid.*, p. 102). L'attitude des Chrétiens pendant la première croisade ne fut pas moins cruelle. Si l'on en juge d'après le récit que nous a laissé l'Anonyme - *Gesta Francorum* (milieu du XII<sup>e</sup> siècle) -, les Francs se sont livrés aux pires excès contre leurs ennemis. Trois faits atroces y sont relatés : la violation des sépultures turques sous Antioche, les actes d'anthropophagie de Marra et à Jérusalem, le massacre sanglant de païens (Cf. *La Geste des Francs, op., cit.*, p. 87, 137, 149).

(55) "(...) *meas urbes et castella devastati, totamque terram igne et gladio combusisti*" (*Pseudo-Turpin*, p. 131).

(56) Cf. le prologue qui prélude au *Turpin* dans la traduction française du *Manuscrit Vatican Regina 624* (*op. cit.*, p. 87). Traduction il est vrai peu fidèle au prologue du texte latin : les Chrétiens d'Espagne, dit le latin, renièrent par la suite leur foi.

(57) Guibert de Nogent, Livre I, p. 33.

(58) "(...) *gens dira digestionem circa etiam altare apostolicum agere coepit*" (*Pseudo-Turpin*, p. 245).

(59) "*Alii lanceis perforantur, alii spatibus decollantur, alii securibus absciduntur, alii sagittis et iaculis perforantur, alii peticibus verberando perimuntur, alii cultellis vivi excoriantur, alii igne cremantur, alii arboribus suspenduntur*" (*Pseudo-Turpin*, p. 183).

Leur félonie se traduit par la lâcheté et la trahison : frapper l'ennemi dans le dos, tuer le cheval de l'adversaire, ne pas respecter la trêve, prendre la fuite. Agolant s'enferme à Agen d'où, assiégé par Charles, il s'enfuit par les égouts ("*per latrinas fraudulentè exivit*")<sup>(60)</sup>.

e) La religion musulmane vue par les Chrétiens est taxée d'hérésie<sup>(61)</sup>. Elle fait l'objet de toutes sortes de calomnies et de déformations.

Ainsi le mythe du polythéisme longtemps entretenu par l'ignorance nourrie de la complicité des clercs et par les stéréotypes de la tradition épique : les Sarrasins sont montrés adorant une trinité composite : Mahomet, Apollin et Tervagan<sup>(62)</sup>.

L'Islam est considéré comme un paganisme idolâtre : la statue de Salancadis dont parle le *Pseudo-Turpin* représente Mahomet; et cette statue est une idole<sup>(63)</sup>. La *Chronique* raconte que Mahomet fit lui-même la statue et y enferma par magie une légion de démons ("*daemoniacam legionem*").

Poètes et chroniqueurs mettent l'accent sur tous les aspects négatifs de cette religion :

- elle est d'abord inefficace. Quand les Sarrasins appellent à l'aide, leurs dieux restent muets<sup>(64)</sup>. La mère de Corbaran dissuade son fils d'aller combattre les Chrétiens qui assiègent Antioche, car "la religion chrétienne possède une bien plus grande autorité que la nôtre"; elle ajoute que cette révélation lui a été faite par l'astronomie<sup>(65)</sup>;

- cette inefficacité explique la lâcheté des Sarrasins par rapport à leur propre religion : Agolant est prêt à abandonner sa religion et à devenir chrétien pour vivre en paix<sup>(66)</sup>;

(60) *Pseudo-Turpin*, p. 117.

(61) "*Fidem contra haereticam*" (*Pseudo-Turpin*, p. 113).

(62) *Chanson de Roland*, v. 8-9, 414-417, 2696-2697. Sur l'origine des noms de Tervagan et d'Apollin, et autres "divinités" du panthéon sarrasin, voir Y. et Ch. Pellat, "L'idée de Dieu chez les "Sarrasins" des Chansons de geste", *Studia Islamica*, Vol. 22, 1965, p. 27 sq.

(63) *Pseudo-Turpin*, p. 101. La statue a de fait réellement existé, mais c'était une statue antique et qui, probablement, représentait Hercule. Cette statue monumentale de métal doré du VIII<sup>e</sup> siècle, à Cadix, montrant la direction du port, fut détruite en 1145. Sur ce point, Marie-Thérèse d'Alverny, "La connaissance de l'Islam en Occident du IX<sup>e</sup> au milieu du XII<sup>e</sup> siècle", dans *l'Occidente et l'Islam 'Nell alto Medioevo*, Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi Sull' Alto Medioevo, Tome II, Spoleto, 1965, pp. 598-599.

(64) Cf. *Chanson de Roland*, v. 1906-1910.

(65) "Moi, en faisant les recherches les plus empressées dans la science astronomique (...), j'ai reconnu qu'il était inévitable que nous fussions vaincus par des hommes chrétiens" (Guibert de Nogent, Livre V, p. 174).

(66) *Pseudo-Turpin*, p. 135 Les personnages musulmans féminins de l'épopée française n'hésitent pas eux aussi à renier Mahomet pour le Christ, lorsque c'est la condition mise par le héros chrétien pour répondre à leur amour. Micheline de Combarieu mentionne un cas exceptionnel, celui de Mirabel dans Aiol, la seule jeune musulmane épique qui ait quelque attachement pour sa foi (Cf. Micheline de Combarieu, *Un personnage épique : la jeune musulmane*, op. cit., pp. 193-194).

- on assiste à la destruction des dieux et des idoles par les Sarrasins eux-mêmes<sup>(67)</sup>.

Des légendes délirantes et injurieuses circulent sur la vie de Mahomet<sup>(68)</sup>. Les textes le présentent comme un faux prophète ignorant et épileptique.

L'Islam est assimilé à une religion de luxure. On souligne chez Mahomet la puissance effrénée de ses pulsions libidineuses !

Le vocabulaire accole à son nom des adjectifs multiples : luxurieux, impudique, concupiscent ou fornicateur !

Les écrits des polémistes chrétiens lui réservent une fin abjecte : Mahomet est livré aux pourceaux et dévoré par eux<sup>(69)</sup>.

Guibert de Nogent ne se lasse pas de dénoncer toutes les turpitudes musulmanes (débauche, sodomie, homosexualité). Écrivains ecclésiastiques et trouvères répètent jusqu'à la nausée que ces moeurs dépravées ont conduit les Musulmans à se livrer sur les Chrétiens (et les Chrétiennes capturées) à des violences coupables<sup>(70)</sup>!

Là encore, même phénomène de projection : comme le rappelle justement Jean Flori<sup>(71)</sup>, le plaisir des sens dans l'union sexuelle passait pour tout à fait digne, louable dans le monde musulman<sup>(72)</sup>. Ce n'était au contraire que péché, vice et per-

---

(67) *Chanson de Roland*, v. 2580-2591.

(68) Comme le fait remarquer Norman Daniel, "tous les écrivains avaient tendance, plus ou moins, à se raccrocher à des contes fantastiques sur l'Islam et son prophète (...Des polémistes capables d'arguments hautement documentés, retenaient en toute inconséquence ce qui en grande partie nous semblait tout à fait insoutenable selon nos critères et qui aurait paru ridicule à des Musulmans". ("all writers tended - more or less - to cling to fantastic tales about Islam and its Prophet (...) Polemists capable of highly informed argument inconsistently retained much that was quite untenable by our standards and that would have seemed ridiculous to Muslims", dans *Islam and The West. The Making of an Image*, University Press, Edinburgh, 1966 (1960), p. 240). Sur cette caricature de l'Islam, voir l'ouvrage de Jean Flori, *La Première Croisade. L'Occident Chrétien contre l'Islam*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1992, pp. 189-202.

(69) Telle est la légende infamante que répand, après d'autres, Guibert de Nogent : "Un jour qu'il se promenait seul, il tomba frappé de l'une de ces convulsions, et, tandis qu'il en était tourmenté, des pourceaux (...) le dévorèrent si complètement qu'on ne trouva que ses talons pour débris de tout son corps. Voilà donc cet excellent législateur qui (...), pourceau lui-même, est livré aux pourceaux et dévoré par eux, afin que son ministère d'obscénité se terminât, comme il était juste, par la fin la plus obscène" (Livre I, pp. 29-30). *La Chanson* s'en fait l'écho, et brode à sa façon sur le thème :

Marsile et sa femme Bramimonde.

" (...) précipitent Mahomet dans un fossé,  
et porcs et chiens le mordent et marchent dessus" (v. 2590-2591).

(70) Cf. Jean Flori, *op. cit.*, pp. 199-200.

(71) *Ibid.*, p. 196.

(72) Voir sur ce point Henri Pérès, *La poésie andalouse en arabe classique, au XI<sup>e</sup> Siècle*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1937, chapitre "La Femme et l'amour", pp. 397-431.

versité aux yeux des représentants d'un christianisme ayant banni le sexe de sa doctrine, sinon de la vie quotidienne réelle<sup>(73)</sup>.

Ce tableau d'ensemble, combinant ethnocentrisme culturel<sup>(74)</sup> et racisme religieux<sup>(75)</sup>, accumule donc une série de poncifs et de préjugés aussi grotesques qu'humiliants. On discerne bien, dans l'intolérable obscénité de tous et chacun de ses traits caricaturaux, que de telles divagations sans fondement ont pour intention manifeste de rendre méconnaissable le monde musulman<sup>(76)</sup>.

De toute façon, le critère d'exactitude ne joue ici aucun rôle. Il est vain d'engager un débat (en dehors de quelques-uns comme Pierre le Vénérable<sup>(77)</sup> et Abé-

- (73) Le modèle de l'éthique sexuelle chrétienne est celui de la chasteté. D'où sa condamnation vigoureuse du plaisir sexuel ("*castitatem contra libidinem*", *Pseudo-Turpin*, p. 113). Avec pour corollaire le Sexe, rien de mieux que de proclamer et de décliner, sur tous tons et dans toutes ses formes, son essentielle hideur : "La beauté du corps ne réside que dans la peau. En effet, si les hommes voyaient ce qui est sous la peau, la vue des femmes leur donnerait la nausée... Alors que, pas même du bout des doigts, nous ne souffrons de toucher un crachat ou une fiente, comment pouvons-nous désirer embrasser ce sac de fiente?" (Odon de Cluny (X<sup>e</sup> siècle), *Patrologia Latina*, Tome 133, col. 556). Sur l'éthique sexuelle chrétienne et les représentations de la femme dans l'iconographie et la littérature religieuses du Moyen Âge, voir Chiara Frugoni, *La femme imaginée*, dans *Histoire des Femmes*, Sous la direction de G. Duby et M. Perrot, Volume 2, *Le Moyen Âge*, Paris, Plon, 1991, pp. 357-436.
- (74) Ethnocentrisme blanco-chrétien français, en l'occurrence, participant d'un certain chauvinisme national. *Le Pseudo-Turpin* le dit en toute naïveté idéologique : "La France est dite libre parce que honneur et domination lui sont dus au dessus de toutes les autres nations" ("*Quapropter Francia liber dicitur, quia super omnes gentes alias decus et dominatio illi debetur*", p. 221). D'où cette mise en représentation physique du Français de France en mission de dominance chez les Sarrasins: "*Mirabatur gens Sarracenicam videns gentem gallicam, validam scilicet et decentur ornatam atque armatam, sed et facie et statura elegantem*". Manuscrit en provenance de Notre-Dame-de-Paris (BN lat. 17656), dans Raoul Mortier, *La Chronique de Turpin et les grandes chroniques de France*, op. cit., p. 6. ("La nation sarrasine s'étonnait de voir la nation gauloise, robuste certes, habillée et armée comme il convient, mais de plus élégante de visage et de taille").
- (75) Les propos de nature raciste contenus dans la *Chronique* apparaissent aussi dans le *Guide du Pèlerin* contre les Navarrais (et les Basques). La noirceur physique et morale des Navarrais est comparable à celle des Sarrasins : "C'est un peuple barbare (...), plein de méchanceté, noir de couleur, laid de visage, débauché, pervers, perfide, déloyal, corrompu, voluptueux, ivrogne, expert en toutes violences, féroce et sauvage, malhonnête et faux, impie et rude, cruel et querelleur, inapte à tout bon sentiment, dressé à tous les vices et les iniquités. Il est semblable aux Sarrasins par sa malice et de toute façon ennemi de notre peuple de France" (*Guide du Pèlerin*, op. cit., p. 29).
- (76) C. Meredith-Jones a raison de le souligner : "It is based on a deliberately false propaganda. Its object was to disfigure, and the few instances, in which there is a more or less faithful representation of reality are accidental" ("Cela est basé sur une propagande délibérément fautive. Son but était de rendre méconnaissable, et les quelques exemples où la réalité est rendue de manière plus ou moins fidèle ne sont qu'accidentels", Cf. C. Meredith-Jones, "The Conventional Saracen of the Songs of Geste", *Speculum*, Volume XVII, n° 2, Avril 1942, p. 225).
- (77) Pierre le Vénérable fait traduire le Coran de 1141 à 1143. Dans son traité *Adversus nefandum Sectam Sacacenorum*, il proclame ses intentions pacifiques : il vient à eux non pas avec des armes, mais avec des arguments, inspiré, non par la haine, mais par l'amour : "*Aggredor, inquam, vos, non vi, sed ratione, non odio, sed amore*" (*Patrologia Latina*, Tome 89, col. 673).

lard<sup>(78)</sup>) pour savoir si ces images de l'Autre correspondent ou pas à la réalité.

Une seule réponse s'impose : "Les païens ont le tort, et les chrétiens ont le droit"<sup>(79)</sup>.

Le massacre de l'ennemi se trouve par conséquent justifié<sup>(80)</sup>.

On peut alors mieux entendre la parole d'Urbain II prêchant la première croisade à Clermont en 1095 : "Quelle honte ne serait-ce pas pour nous si cette race infidèle si justement méprisée, dégénérée de la réalité d'homme et vile esclave du démon, l'emportait sur le peuple du dieu Tout-Puissant"<sup>(81)</sup>.

L'idéologie guerrière à l'oeuvre dans la propagande chrétienne fomenté ainsi le plus sournois des racismes : celui qui excuse la haine et l'élimination de l'Autre au nom d'une supériorité de la foi chrétienne. Pour reprendre les mots de saint Bernard, tuer l'Infidèle "n'est pas un homicide mais un malicide" ("*non homicida, sed (...) malicida*") et la mort qu'on inflige de la sorte" est au profit du Christ"<sup>(82)</sup>.

---

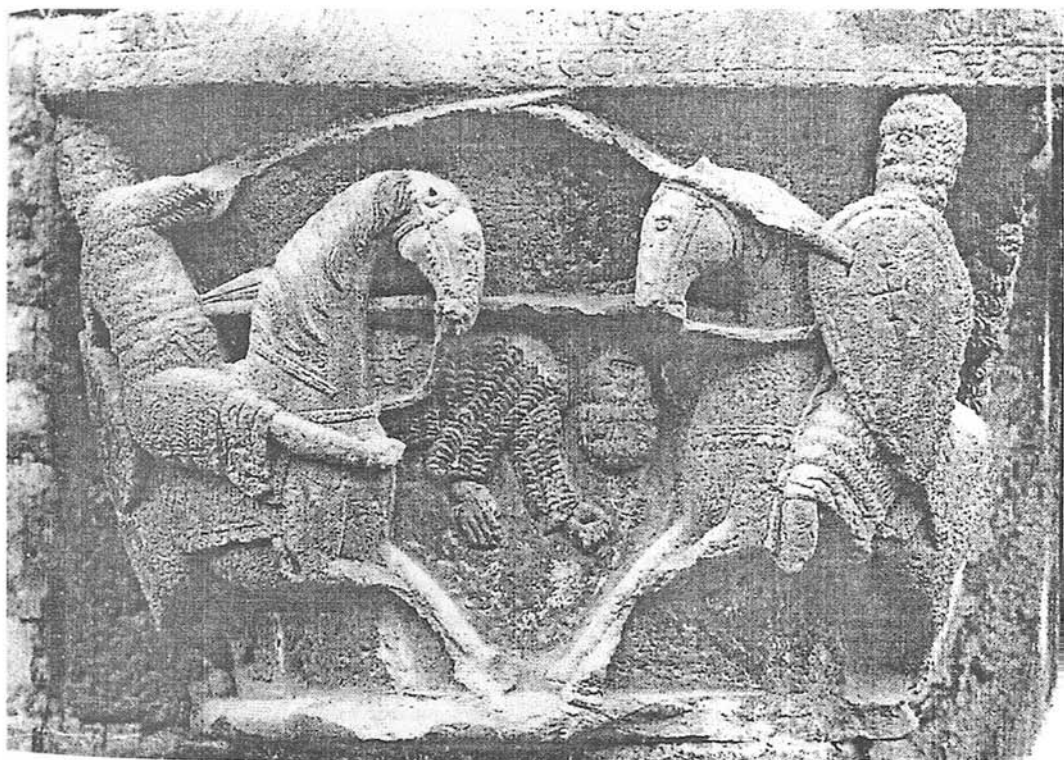
(78) Cf. J. Jolivet, "Abélard et le Philosophe (Occident et Islam au XII<sup>e</sup> siècle)", *Revue de l'histoire des religions*, vol. 164, 1963, pp. 181-189.

(79) *Chanson de Roland*, v. 1015.

(80) "Là on tua un si grand nombre de Sarrasins que nul n'en réchappa, sauf le roi de Séville et l'Altumajor de Cordoue. En cette journée, il y eut un tel carnage que les nôtres enfonçaient les pieds dans le sang jusqu'à la cheville" ("*Ibi agitur tanta paganorum occisio, quod nullus illorum evasit, nisi tantum rex Sibiliae et Altumaior Cordubae. Tanta sanguinem effusio die illa agitur, quod victores usque ad bases in sanguine natabant*", *Pseudo-Turpin*, p. 143.

(81) Cité par J. Le Goff, *Civilisation de l'Occident Médiéval*, Paris, Arthaud, 1965, p. 183.

(82) Saint Bernard, *De laude*, Ed. Migne, *Patrologia Latina*, Tome 182, col. 924.



**Roland combat le géant Ferragut.**  
**Détail d'un chapiteau du palais d'Estella (Navarre), début du XIIe siècle.**

*Photo : Instituto Amatller de Arte hispanico*





# JEAN-LÉON L'AFRICAIN/HASSAN AL-WAZZAN

## Un manuscrit et des données complétant la partie italienne de sa biographie

Dietrich RAUCHENBERGER  
Université de Hambourg - Allemagne

### 1. L'ACTUALITÉ DE L'AFRICAIN ET DE SON ŒUVRE

Jean-Léon l'Africain est cité dans la plupart des publications concernant l'histoire de la moitié Nord de l'Afrique. Etudier cet auteur paraît incontournable. Mais les questions visant l'homme derrière les citations sont vouées à l'échec le plus souvent. Ce n'est que dans le monde francophone qu'on peut s'attendre à des réponses nourries grâce à Amin Maalouf et à Mme Zhiri<sup>(1)</sup>. Mais là aussi, le chercheur aboutira rapidement à deux seules bases des connaissances, à l'ouvrage principal de Hassan/Jean-Léon, *La Descrizione dell'Africa* de 1926<sup>(2)</sup>, et à l'article que la géographe et orientaliste Angela Codazzi publia dans la *Enciclopedia Italiana* de 1933<sup>(3)</sup>.

Chez Mme Codazzi, il trouvera des détails précis qui attisent la curiosité : une dizaine de noms propres de cet écrivain adepte des voyages, le nom du pirate qui l'a enlevé, une date de baptême, un signe de vie sous la forme d'un manuscrit, et l'indication d'une source, un mémoire de Louis Massignon, achevé à la Sorbonne en 1904<sup>(4)</sup>.

- 
- (1) Amin Maalouf, *Léon l'Africain*, Paris, 1986, Roman ; Oumelbanine Zhiri, *L'Afrique au miroir de l'Europe : Fortunes de Jean-Léon l'Africain à la Renaissance*, Genève, 1991. L'ouvrage scientifique le plus complet et le plus actuel, centré sur les aspects marocains de la *Descrizione*.
  - (2) Giovanni Battista Ramusio, *Primo Volume delle Navigazioni Et Viaggi Nel Qual Si Continene La Descrizione Dell'Africa Et del paese del Prete Janni*, ..., 1ère édition, Venise, 1550. L'œuvre de l'Africain occupe la première place dans cette édition ; il s'agit de la première divulgation imprimée de son texte (cité : Ramusio). Giovanni Battista Ramusio, *Navigazioni e Viaggi. A cural di Marica Milanese*. Volume primo, Torino, 1978. Dernière édition italienne commentée qui suit l'édition ramusienne en modernisant sa forme avec beaucoup de sensibilité.
  - (3) Angela Codazzi, "Leone Africano", in : *Enciclopedia Italiana di Scienze, Lettere ed Arte*, Vol. XX, Rome, 1933, p. 899.
  - (4) Louis Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Tableau géographique d'après Léon l'Africain*, Alger, 1906. La première analyse scientifique de l'ouvrage de l'Africain, toujours indispensable à la recherche mais malheureusement plus rare que les éditions du 16<sup>ème</sup> (cité : Massignon).

La surprise est grande quand ce mémoire, retrouvé avec peine, se révèle lui aussi sommaire et surtout sans indication de sources à propos des points cruciaux concernant la personnalité de Hassan/Jean-Léon.

Il ne reste que la voie de Rome.

## 2. LE MANUSCRIT

Le manuscrit de la *Descrizione dell'Africa* retrouvé en 1931 est disponible à la Biblioteca Nazionale Centrale<sup>(5)</sup> et les conditions de travail y sont des plus agréables et efficaces. Le volume se présente dans une reliure anglaise, probablement du début du 19<sup>ème</sup><sup>(6)</sup>, contenant 470 feuilles bien restaurées et couvertes des deux côtés par une calligraphie d'un haut niveau professionnel. Personne ne conteste que ce soit un produit du 16<sup>ème</sup> siècle et son contenu diffère sensiblement du texte imprimé en 1550. Le fait que la Biblioteca Nazionale l'ait classé dans la "Liste des manuscrits éliminés ou très douteux"<sup>(7)</sup> et que l'encre, la qualité du papier et les effets du temps aient rendu la lecture parfois difficile tempèrent l'enthousiasme; et ce qui est particulièrement décevant : malgré les différences des textes, l'auteur y reste presque aussi discret sur sa personne que dans la version imprimée.

### a. Son authenticité

Un examen minutieux a néanmoins fait naître la conviction que le document est authentique. Il est très probable qu'il s'agit du manuscrit dicté par Hassan/Jean-Léon à un scribe et utilisé par le savant Venitien Ramusio pour la première publication de 1550. Mme Codazzi qui avait été la seule jusqu'à présent à apprécier le document, ne lui a pas fait confiance. Elle y voyait la copie contemporaine d'un original sans pour autant expliquer les raisons de son doute<sup>(8)</sup>. Pourtant, le manuscrit offre plusieurs indices permettant un jugement.

D'abord la longueur du texte; les parties du manuscrit traitant du Sahara et du Sahel dépassent par exemple de 25% la quantité de mots chez Ramusio. Ensuite le langage; l'italien du manuscrit est celui d'un étranger et il correspond à la qualification de Ramusio qui écrivit : "... & tradusse questo suo libro meglio ch'egli seppe." (*Il traduisit son livre aussi bien qu'il put*)<sup>(9)</sup>. En outre la transcription de noms arabes et la citation d'auteurs arabes sont plus précises que dans la version de Venise.

Deux autres observations valent qu'on insiste sur elles.

Il y a plusieurs corrections en marge du manuscrit. Elles ont été effectuées par une main moins expérimentée que celle qui a écrit le texte. Dans le récit de la

(5) Manuscrit, V.E. 953 (cité : V.E. 953).

(6) Philippa Marks, (The British Library), lettre du 16.8.1993.

(7) Viviana Jemolo, *Catalogo dei manoscritti in scrittura datati o databili per indicazione di anno, di luogo o di copista*, Torino 1971, p. 24 et 146.

(8) Angela Codazzi, *Ebauche manuscrite d'un compte rendu du progrès de ses recherches du 29.9.1942*, p. 2. Ce document est conservé à la Biblioteca Comunale de Milano avec d'autres papiers personnels de A.C.

(9) Ramusio, f. (IIIr), lettre dédicatoire à l'ami Hieronimo Fracastoro.

bataille de la Mamora on trouve par exemple les mots : "*Ma per lo grande honore quillj del campo andorno correndo verso lj christianj...*" honore étant rayé et remplacé par *rumore*<sup>(10)</sup>. Dans leur contexte, les deux versions de la phrase font sens et ce n'est que le témoin de l'événement lui-même qui connaissait la formule juste. Ramusio ou l'imprimeur auraient difficilement pu reconnaître et corriger le défaut. On devrait se demander en outre pourquoi ceux qui ont apporté de si nombreux changements au texte auraient inscrit uniquement cette correction isolée à la feuille en question. Toutes ces corrections en marge concernent le contenu, aucune d'elles la forme qui exigeait pourtant une révision fondamentale. On peut donc supposer que le manuscrit a été corrigé par ou sous l'influence de Jean-Léon et que Ramusio s'est servi précisément de cette version corrigée.

La même importance revient à la lisibilité du manuscrit. La version imprimée irrite les lecteurs en prétendant par exemple que la Ville de Rosette est située à l'est du Nil. Elle emploie l'expression *rive d'Asie*<sup>(11)</sup>. Hassan/Jean-Léon avait écrit ou fait écrire *da la Banda de Africa*, les deux derniers mots étant obscurcis par une tache d'encre et *Africa* ayant été corrigé sur le mot *Asia*<sup>(12)</sup>. La correspondance entre une lisibilité réduite et une fausse interprétation trahit à plusieurs reprises la parenté proche du manuscrit avec l'édition de 1550.

En tenant compte de la finesse artisanale de la calligraphie et de la longueur du manuscrit contrastant avec la courte durée du séjour de Hassan/Jean-Léon en Italie et du peu d'assurance que reflète son écriture latine, dont nous avons une preuve sûre, il ne paraît pas trop osé d'imaginer que le Grenadin ait dicté son texte à un scribe comme l'ont fait avant lui ses collègues Marco Polo et Ibn Battouta. Et si l'on prend en considération la qualité de l'italien et de la transcription des noms arabes, on peut supposer que ce scribe était arabe lui aussi.

Cela correspondrait au fait qu'un Libanais du nom de Elie a collaboré avec Jean-Léon en 1521 à la copie d'un texte arabe traduit du copte<sup>(13)</sup> dont il sera fait mention plus tard. L'hypothèse selon laquelle il serait le scribe est renforcée par le dernier mot du manuscrit, composé par cinq lettres qu'on pourrait lire *Τελωσ* (*Telos*), le mot grec pour *Finis*<sup>(14)</sup>, communément utilisé. L'analyse confirme l'origine grecque d'un Epsilon, d'un Lambda et d'un Sigma. En revanche, les équivalents

(10) V.E. 953, f. 130v.

(11) Jean-Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*. Nouvelle édition traduite de l'Italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhoté et R. Mauny..., 2 volumes, Paris, 1956 (réimprimée en 1980), vol. II., p. 498 (cité : Epaulard).

Il s'agit de la dernière traduction française sur la base des éditions ramusiennes dont le commentaire détaillé est indispensable pour le rapprochement du texte de l'Africain avec la réalité géographique et historique. Cette édition n'a malheureusement pu tenir compte du manuscrit V.E. 953 que dans quelques points de moindre importance. Le renvoi au manuscrit dans l'introduction à l'édition de 1956 (p. VII) ne manque pas d'une certaine équivoque.

(12) V.E. 953, f. 401v

(13) Carlo Bernheimer, *Catalogo dei manoscritti della Biblioteca Estense* (Roma), 1960, pp. 68/69. Description du manuscrit Cod. α J.6.3. : "*Contiene lettere di S. Paolo tradotte dal Copto in Arabo...*". L'Africain a signé ce texte : *Jo. ñ Leo servus medecis*" (cité : Bernheimer).

(14) V.E. 953, f. 479r

des deux caractères qui rappellent un Tau et un Omega n'ont pas pu être retrouvés dans des textes grecs de l'époque ou plus anciens. La majuscule ayant la forme d'un "2" n'existe que dans l'alphabet copte. Il représente le "H"; le "Omega" déformé pourrait être la contraction d'un Iota et d'un Alpha, lettres que les Coptes ont empruntées aux Grecs autant que les Epsilon, Lambda et Sigma. Vu de cette façon, le mot donnerait en écriture copte *Helias*, la forme latine usitée de *Elie*. Il est bien probable que ce Libanais expert de la langue des Chrétiens de l'Egypte ait terminé ce texte important en combinant l'indifférent *Τελωσ* avec son propre nom *Helias*. Il s'agirait alors de la signature occulte de Elie, fils d'Ibrahim, moine maronite et copiste romain bien connu des orientalistes. Il avait fait partie de la délégation envoyée au 5ème concile du Latran en 1515 pour sceller l'union des Maronites avec l'Eglise Catholique et il s'était installé à Rome en qualité de représentant de ses supérieurs et comme spécialiste des langues orientales. Son écriture a été conservée dans maintes copies de textes religieux<sup>(15)</sup> et elle ressemble beaucoup à celle de la *Descrittione*.

### b. Son importance

Le texte sur la Mamora déjà mentionné permet d'attirer l'attention sur les nombreux chiffres du texte. Les 300 personnes de la première ligne deviennent 3000 chez Ramusio qui multiplie les 5000 fantassins à la quatrième ligne par dix également<sup>(16)</sup>. Une erreur fréquente du Vénitien est de traduire le petit trait qui se répète devant un nombre par le chiffre "un". C'est pour cela qu'il faut ramener les fameuses 150 waters-closets de Fes au nombre toujours impressionnant de 50<sup>(17)</sup>. Si l'in vraisemblance de nombreux chiffres a fait naître des doutes envers Hassan/Jean-Léon, le manuscrit dévoile souvent à qui doit s'adresser la critique.

Le document original permet en outre de déchiffrer le nombre de certains lieux non encore identifiés. Le nom imprononçable de "*Tenuues*"<sup>(18)</sup> devient ainsi "*Tenneies*" ce qui pourrait bien correspondre à Taourirt n'Tillès qui se trouve à 100 milles du Dra comme l'indique Hassan<sup>(19)</sup>.

Par ailleurs il y a des passages où l'Européen, se croyant mieux informé, a corrigé l'Africain. C'est logique après la découverte de l'Amérique de changer "*Heha Extrema Regione Del Mundo*"<sup>(20)</sup> en "*Hea, région occidentale*"<sup>(21)</sup>. Mais fallait-il déplacer la ville de Zabid du Yemen au Soudan? Nous trouvons en fait le nom de *Zibid* dans la description de la Nubie chez Ramusio<sup>(22)</sup>. Jean-Léon et Elie par contre avaient mis *Hideb* pour les ruines d'une ville portuaire en face de Djedda<sup>(23)</sup>,

(15) Giorgio Levi Della Vida, *Ricerche sulla formazione del più antico fondo dei manoscritti orientali della Biblioteca Vaticana*, Città del Vaticano 1939, pp. 133-134 (cité : Levi Della Vida).

(16) V.E. 953, f. 130v

(17) Epaulard, vol. I, p. 183; V.E. 953, f 138r.

(18) Epaulard, vol. I, p. 136.

(19) V.E. 953, f.99r.

(20) *Op. cit.*, f 45r.

(21) Epaulard, vol. I, p. 71.

(22) *Op. cit.* vol. II, p. 71.

(23) V.E. 953, f. 392v et 393r.

le "H" représentant de façon conventionnelle de 'Ain arabe, ce qui fait 'Aidheb, un lieu historique incontesté. C'est cette initiative malheureuse de Ramusio qui a poussé à écrire en 1972 ce qui suit : "... Jean-Léon l'Africain s'est servi pour écrire son texte, d'une fiche mal faite dont il n'a pas compris le sens"<sup>(24)</sup>.

### 3. LES SOURCES BIOGRAPHIQUES

#### a. Le manuscrit

Depuis l'édition imprimée de la *Description de l'Afrique*, des efforts ont été faits pour dégager les traits essentiels de la personnalité de l'auteur d'un travail si déterminant pour les relations entre les continents européen et africain.

Le document de référence le plus important a toujours été la *Description* elle-même. L'auteur se cite plus de cent fois. Ramusio écrit par exemple : "*Je suis allé dans cette foire...*"<sup>(25)</sup>, tandis que l'original donne ceci : "*Dice el compositore*" - qu'on peut traduire par : le rédacteur - "*essere stato in la dicta fiera...*"<sup>(26)</sup>. Le *Je humaniste* contraste partout avec la forme plus discrète qu'avaient utilisée les deux Arabes. Cette forme moins individualiste se révèle très appropriée, car la personne n'est mentionnée que pour préciser une information. Quand le mot *compositore* apparaît, c'est pour dire que l'auteur a vu un site ou vécu un événement en personne. Il s'agit d'une sorte de valorisation de certaines de ses informations. Mais il arrive aussi que Hassan se mette au premier plan emporté par le plaisir de pouvoir raconter ses exploits et ses aventures. Et dans ce cas, Ramusio a supprimé des parties particulièrement belles. Par exemple celle où la nostalgie fait dire à Jean-Léon qu'à l'âge de 16 ans il avait su chanter les poésies aussi bien que son oncle, l'ambassadeur et poète réputé<sup>(27)</sup>. Qui sait pourquoi Ramusio n'a pas voulu transmettre à ses contemporains le fait que Jean-Léon dit ne pas se rappeler de Grenade<sup>(28)</sup> et avoir survécu aux plus grands dangers lors de sa "*florida eta juvenile*"?<sup>(29)</sup>

Il faut brièvement mentionner dans ce contexte les efforts consacrés à déterminer son année de naissance. Les chiffres-clés étaient les suivants : A 12 ans, il dit avoir été à Safi et 14 ans plus tard près de Marrakech en l'année 920 de l'hégire. 920 moins 28, cela fait 892 ce qui correspond aux années chrétiennes 1487/88<sup>(30)</sup>. Est-ce vraiment l'année cherchée ? Eh bien, le 14 se révèle être un simple 4 dans le manuscrit; de même on peut y lire 950 au lieu de 920<sup>(31)</sup>. Deux des trois éléments du calcul étaient faux. Massignon avait senti cela et a écarté le 14 et le 920. Se basant uniquement sur le 12, il s'est prononcé pour l'année 1495<sup>(32)</sup>. D'autres passages du manuscrit permettent de confirmer cette hypothèse.

(24) Jean-Claude Garcin, "Jean-Léon l'Africain et 'Aydhab", in : *Annales Islamologiques*, tome XI, Le Caire, 1972, p. 208.

(25) Epaulard, vol. I, p. 117.

(26) V.E. 953, f. 82r et v.

(27) *Op. cit.*, f. 101.

(28) *Op. cit.*, f. 44r.

(29) *Op. cit.*, f. 45r.

(30) Epaulard, vol. I, pp. 120/121.

(31) V.E. 953, f. 85v et 86r.

(32) Massignon, p. 33.

Il faut pourtant admettre que l'ensemble des différences entre Ramusio/Epaulard/Milanesi et Hassan/Elie ne porte que sur des nuances. Ce que nous savons déjà à travers la *Descriptione* sur la vie du Grenadin jusqu'à l'interruption brusque de sa carrière de diplomate reste en gros valable.

#### b. D'autres textes

D'autres sources éclairent la période de 1518 à 1527, année du sac de Rome par les impériaux, qui transforma profondément la population de cette ville et sa vie. Elles peuvent être divisées en deux groupes :

- Celui des autres textes dictés par Hassan/Jean-Léon et quelques rares autographes identifiés par le grand orientaliste Giorgio Levi Della Vida.
- Le deuxième est celui des journaux qu'ont rédigés certains prélats et diplomates à Rome et à Venise.

##### (1) L'œuvre de Hassan/Jean-Léon

Plusieurs ouvrages manuscrits de l'Andalou ont été retrouvés depuis le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle :

- une traduction en arabe des épîtres de Saint Paul écrite en 1521 avec l'assistance d'Elie le Maronite<sup>(33)</sup>.
- un vocabulaire en partie autographe en quatre langues de 1524<sup>(34)</sup>.
- une suite de biographies d'auteurs arabes et juifs et
- un traité sur la métrique de la poésie arabe, les deux derniers copiés des originaux en 1527 et terminés par *Yelos* en lettres grecques pures<sup>(35)</sup>.

Si l'on tient compte des titres qu'il énumère dans la *Descriptione*, Jean-Léon produisit une dizaine de textes savants en six ans, dont la moitié est conservée dans des bibliothèques parmi les plus belles d'Europe : la Laurenziana, l'Estense, l'Escorial et la Nazionale à Rome.

C'est là que nous apprenons les différents noms utilisés pour le désigner, son quartier à Rome, le Campo Marzo, et l'importance de sa culture arabe.

---

(33) Berheimer, pp. 68/69.

(34) Michaelis Casiri, *Biblioteca Arabico-Hispana Escorialensis... Recensio et explanatio...* Tomus Prior, Madrid, 1760 (réimpression Osnabrück 1969), p. 172 : "N° DXCV.... Vocabularium trilingue, videlicet Arabico Hebraico Latinum... auctor Joannes Leo Granatensis...". Ce vocabulaire est en fait quadrilingue, car il contient aussi des mots espagnols (cité : Casiri)

(35) Angela Codazzi, "Il trattato dell'arte metrica di Giovanni Leone Africano", in : *Studi Orientalistici in Onore di Giorgio Levi Della Vida*, vol. I, Rome, 1956, pp. 180-198. Il s'agit de l'analyse d'une partie du manuscrit Plut. 36 cod. 35 de la Biblioteca Laurenziana à Florence ; il est caractérisé à la fin comme copie de l'original exécutée en 1527. Le contenu de la partie biographique de cette copie fut divulgué par Hottinger à Zurich en 1664 et par Fabricius à Hambourg en 1726. V.E. 953, f. 186 et Epaulard, vol. I, p. 226 : les originaux devraient être d'avant 1526 car l'Africain les cite dans la *Descriptione*.

L'espace ne permet que d'effleurer ici la question des noms. A la fin de la *Descriptione*, il s'appelle *Joan lione Granatino*<sup>(36)</sup>. A l'intérieur du texte, on lit aussi *Joao lione Affricano*, *Joan* et *Granatino* ou bien *Affricano*<sup>(37)</sup> commencent toujours par des majuscules, *Lione*, le nom dont les bibliothèques se servent depuis toujours pour le classer est conséquemment écrit avec un "L." minuscule.

Ne serait-ce pas une incitation à changer cette habitude néfaste des bibliothèques?

Que diraient les germanistes si l'on devait chercher Goethe sous la rubrique W pour Wolfgang? Jean-Léon a écrit ses noms arabes al-Hassan ben Mohammed al-Wazzan al-Fassi lui-même avec le vocabulaire de 1524, qui est connu depuis 1760 quand un autre moine maronite, Michel Casiri, en fit mention dans sa présentation des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escorial. Casiri dit aussi que Hassan appartient à la même et très noble famille que le savant Abd Allah al-Hassan ben Youssef ben Mahdi az-Zayyati du XI<sup>ème</sup> siècle<sup>(38)</sup>. De l'autre côté, Casiri nous dit qu'il était issu de la famille noble des Zaïdites<sup>(39)</sup>. C'est Massignon qui a tranché pour Zayyati comme nom de famille de Hassan sans expliquer son raisonnement et sans dévoiler sa source<sup>(40)</sup>. C'est là que s'arrête l'historien allemand en confiant cette énigme à ses collègues ibéro-marocains.

## (2) Les autographes

Giorgio Levi Della Vida qui a fait connaître en 1939 le fruit de ses recherches sur le fonds des manuscrits orientaux les plus anciens à la bibliothèque du Vatican, y a trouvé des annotations de Hassan. C'est là qu'il cite le nom de son grand-père Ahmed<sup>(41)</sup>. Nous apprenons dans cette même bibliothèque qu'il se faisait appeler Hassan al Faqih et qu'il avait été ambassadeur du roi de Fez, capturé et emprisonné au château St. Ange ("*assem facchi oratoris Regis fezze captiui in castro st angelj*").

Le précieux document qui contient tout cela est un simple carnet où le Dominicain Zenobio Acciaoli, bibliothécaire du Pape, nota les manuscrits que Hassan al Faqih avait prêtés ou rendus. Il s'agit des *Maqasid* de al-Ghazali et de textes chrétiens en arabe<sup>(42)</sup>.

(36) V.E. 953, f. 464v.

(37) *Op. cit.*, f. 44v et 349v.

(38) Casiri, pp. 34-35 où est fait mention du manuscrit N° CXLV, que Casiri commenta ainsi: "...*Alziati Granatensi. Ex hacce familia inter Granatenses nobilissima genus duxit Leo Africanus...*".

(39) *Op. cit.*, p. 172 ; manuscrit N° DXC, commenté : "*Leo Igitur Africanus, cui Mahometi antea nomen erat, ex nobili Zaiditarum familia Granatae ortus est.*"

(40) Massignon, p. 32 : "*Al Hasan ibni Moh'ammad al Ouazzân (selon Casiri, I, 172) (3) ...*" et l'annotation (3) dit à la fin, sans mentionner le ms. CXLV. : "*Le texte porte : de la famille des Alziati...*" ; Massignon répète ce nom en caractères arabes comme Casiri aussi l'avait fait. Reprendre le laqab *Zayyati* (le planteur d'oliviers) d'un ancêtre mort depuis 500 ans pour une personne déjà qualifiée de *Wazzan* (le peseur), et cela d'après un seul indice, paraît ne pas être fondé.

(41) Levi Della Vida, p. 102 : ms. Vat. Ar. 115, f. 295v, de la Biblioteca Apostolica Vaticana.

(42) *Op. cit.*, p. 100.

### (3) Les livres-journaux

C'est à la création de la bibliothèque papale, au génie de la Renaissance, que nous devons la conservation de ces traces éphémères et c'est ce même esprit qui a engendré les livres-journaux, successeurs des annales du Moyen-Age. L'éminent marquis Ferrajoli en avait averti Mme Codazzi dès 1918<sup>(43)</sup>. C'est là qu'on trouve la description des circonstances du baptême-adoption au cours duquel le Pape Léon X donna au jeune Arabe ses propres noms prestigieux de *Joannes, Leo et de Medicis*<sup>(44)</sup>. Ce compte rendu avait été rédigé par l'évêque Paride de Grassi, maître des cérémonies, selon un usage né peu avant.

A côté de ces documents romains, il y a le journal de Marin Sanudo, homme politique vénitien<sup>(45)</sup>. Il donne une vue d'ensemble sur la situation du monde méditerranéen dans laquelle il fait mention de la capture du diplomate marocain par le chevalier de Rhodes et pirate, le Frère Pedro Bobadilla, de leur voyage commun à Rome ainsi que des relations de ce dernier avec les forces navales du Pape. C'est de ce texte que Mme Codazzi tira les informations dont nous connaissons quelques-unes depuis 1933.

Tout cela nous permet d'ajouter le récit des années 1519 à 1527 à ce qu'on avait déjà de la période précédente.

## 4. PERSPECTIVES

Le manuscrit permettra de libérer la *Descrittione* des couches de vernis, devenues de plus en plus opaques, dont les éditeurs et les traducteurs des 16ème et 19ème siècles ont couvert cet important ouvrage.

Le fait qu'il ait été possible de découvrir du nouveau, devrait d'un côté donner de l'espoir à ceux qui voudraient s'associer à cette recherche<sup>(46)</sup>. Il faut qu'on la mène d'une façon multinationale et interdisciplinaire pour rendre justice à ce grand Andalou Maroco-Italien.

---

(43) Alessandro Marches Ferrajoli, lettre du 30.8.1918 dictée au secrétaire Raffaele Gatti et conservée à la Biblioteca Comunale di Milano.

(44) Pio Delicati et Marino Armellini, *Il diario di Leone X di Paride de Grassi, maestro delle Cerimonie Pontificie*, Rome, 1884. La plus importante des divulgations partielles des ms. Vat. lat. 12274 et 12275 de la Biblioteca Apostolica Vaticana.

(45) Marino Sanuto, *I Diarii*, Venise 1879 à 1902. Cet ouvrage en 59 volumes a été réimprimé à Bologna en 1969-70.

(46) Dietrich Rauchenberger, *Johannes Leo der Afrikaner und seine Beschreibung des Raumes zwischen Niger und Nil, erstmals nach dem Urtext* (Jean Léon l'Africain et sa description de l'espace entre le Niger et le Nil, première édition d'après le manuscrit), en préparation pour 1995.



# RAYMOND MARTIN O.P. : UNE VOIX CHRÉTIENNE DU XIII<sup>ème</sup> SIECLE FACE À L'ISLAM

Peter ANTES

Universität Hannover - Allemagne

La théologie chrétienne du XIII<sup>ème</sup> siècle est caractérisée par ses références à des auteurs musulmans, en premier lieu philosophes, qui animent le débat théologique et exigent une réponse chrétienne à leurs arguments. L'ouvrage chrétien le plus connu dans cette direction est, sans nul doute, la "Summa contra gentiles" de St. Thomas d'Aquin (mort en 1274 de notre ère). Les connaissances de l'auteur relatives à la pensée islamique étaient basées sur des traductions d'ouvrages arabes qui circulaient en latin en Europe, un accès immédiat aux sources en langue orientale ne lui fut donc point possible. Son contemporain Raymond Martin en revanche, comme St. Thomas d'Aquin, lui aussi de l'ordre religieux des dominicains, se trouvait dans une situation différente. Il connaissait l'hébreu et l'arabe et pouvait, par conséquent, consulter les auteurs de ses références dans leurs langues originales. Son oeuvre en témoigne et a inspiré l'orientaliste espagnol Asin Palacios à demander: "Quel est l'arabisant existant aujourd'hui, qui pourrait être comparé au Catalan Raymond Martin pour l'érudition philosophique et théologique de l'Islam et du Judaïsme?"<sup>(1)</sup> Il est donc normal qu'une telle appréciation suscite l'intérêt du chercheur pour en savoir plus long. Après quelques notes biographiques et une petite présentation de l'oeuvre de Raymond Martin, nous voulons ici mettre en relief les passages relatifs à l'Islam dans ses ouvrages principaux accessibles par des éditions publiées, afin de voir dans quelle mesure un jugement sur Raymond Martin comme celui d'Asin Palacios est justifié à nos yeux.

## I. QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

Peu de choses sont connues de la vie de Raymond Martin. Déjà la date de sa naissance est incertaine. Les historiens Carreras y Artau la placent aux environs de l'an 1230<sup>(2)</sup>. Son lieu de naissance, en revanche, n'est l'objet d'aucun doute. Tous

(1) Cité d'après André Berthier, "Un Maître orientaliste du XIII<sup>ème</sup> siècle : Raymond Martin O.P.", in *Archivum Fratrum Praedicatorum*, vol., 6, Paris-Rome, 1936, pp. 267-311, ici p. 303.

(2) Ramón Martí, in Tomás Carreras y Artau et Joaquín Carreras y Artau, *Historia de la Filosofía española, Filosofía cristiana de los siglos XIII al XV*, vol. I, Madrid, 1939 (cité par la suite : *Historia*), pp. 147-170. ici p. 147. Cette date est aussi donnée par March =

sont d'accord qu'il est originaire de Subirats, un petit village situé à 25 km à l'ouest de Barcelone en plein pays catalan. A Barcelone, Raymond Martin entre dans l'ordre des Prédicateurs (Dominicains), la date de son entrée est aussi inconnue que l'âge qu'il avait à l'époque, mais tout prète à croire qu'il a pris l'habit de moine étant encore très jeune. En tout cas il a reçu, semble-t-il, toute sa formation scolaire, philosophique et théologique sous la direction de ses maîtres spirituels qui l'ont même envoyé au collège de St. Jacques de Paris où il a pu suivre les cours d'Albert le Grand, sans doute à la même époque que son grand contemporain St. Thomas d'Aquin<sup>(3)</sup>. C'était peut-être pendant cette période des études parisiennes qu'il a pu suivre de très près les activités d'examineur d'écrits rabbiniques de son maître Albert le Grand, entreprises sur la demande des autorités ecclésiastiques, activités que devait entreprendre plus tard Raymond Martin lui-même dans sa patrie catalane. Mais au lieu de se lancer dans des spéculations, il est plus sage de se tenir aux faits qui, selon André Berthier, se résument, pour la suite de la vie du dominicain Martin, comme suit:

"En 1250, il fait partie du groupe des religieux envoyés à Tunis pour fonder une école d'arabe. En 1256-1257, il écrit l'*Explanatio symboli apostolorum*. En 1264, il est à Barcelone; le 27 Mars de cette année, le roi don Jayme le nomme membre d'un jury chargé d'examiner des écrits juifs. Dans ces fonctions, il siège aux côtés de l'évêque de Barcelone, avec Fr. A. Segarra et Fr. P. de Genova. En 1267, il compose à Barcelone le *Capistrum iudaeorum*. L'année suivante, il retourne à Tunis où il retrouve le *studium arabicum*. Il revient d'Afrique en Septembre 1269.

[...]

Hôte à nouveau du couvent de Barcelone, R. Martin s'absorbe entièrement dans ses études et termine en 1278 le *Pugio fidel*, son œuvre capitale. En 1281, il se voit confier la chaire d'hébreu du *studium hebraicum* de Barcelone. Quatre années après, il meurt."<sup>(4)</sup>

Cette biographie sommaire<sup>(5)</sup>, qui laisse beaucoup de choses inconnues et est partiellement mise en question sur les détails<sup>(6)</sup>, nous donne cependant une idée de l'érudition et des contacts d'études de Raymond Martin. Nous y apprenons un zèle

---

= dans son introduction au texte de l'*Explanatio symboli Apostolorum*, p. 445, alors que H. Riedlinger pense à 1220 dans son petit article intitulé : "Raimund (Raimundus) Martini OP", in *Lexikon für Theologie und Kirche*, deuxième éd., Freiburg/Br., vol. VIII (1963), col. 976 sans donner aucune justification pour cette divergence de date.

(3) *Historia*, p. 147 sq.

(4) Berthier, *art. cit.*, p. 268. Ces détails sont grosso modo aussi répétés dans Thomas Kaepelli, O.P.: *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, vol. 3, Romae, 1980, pp. 281-283 dans sa présentation de Raimundus Martini où aucune année pour la naissance n'est donnée et où l'on lit pour la date de sa mort: "Obiit Barcinonae post. I VII 1284." (p. 281).

(5) Berthier lui-même ajoute encore, au cours de son article, quelques détails supplémentaires quand il dit p. ex. que le *studium arabicum* cessait d'exister à Tunis en 1270 et fut transporté à Murcie, voir Berthier, *art. cit.*, p. 276

(6) Cf. *Historia*, p. 150.

incontestable pour les langues orientales (arabe et hébreu) et nous nous rendons compte que ces études linguistiques ne se faisaient pas seulement au niveau universitaire mais étaient nourries par le contact concret avec les musulmans comme par celui avec les juifs. Il s'agit donc d'un missionnaire qui cherchait à connaître le milieu auquel il s'était adressé. Le contact avec les musulmans et les juifs n'a pourtant pas contribué à une grande sympathie pour ces religions car Raymond Martin utilise toute son érudition comme instrument au service de sa polémique contre les religions en question. Par cette remarque, en effet, nous délaissions la pure biographie et abordons déjà l'oeuvre de Raymond Martin en tant que telle.

## II. L'ŒUVRE DE RAYMOND MARTIN.

Nous avons consulté, pour cette étude, deux ouvrages importants parmi les ouvrages édités, à savoir :

a) *Explanatio Symboli Apostolorum ad Institutionem Fidellum a Fraire R[aymundo] Martini de ordine Paedicatorum edita*, publiée en latin par Institut d'Estudis Catalans Anuari MCMVIII, Barcelona: Palan de la Diputacio 1908 pp. 450-496, et précédée par une petite introduction par Joseph M. March S.J., intitulée: En Ramon Martí y la Seva "Explanatio Symboli Apostolorum", *ibid.* pp.443-450.

Le contenu et l'intention de ce premier ouvrage, connu comme étant de la plume de Raymond Martin, se résument d'après Berthier ainsi :

"L'œuvre s'ouvre par un prologue : Ce n'est que par la foi que Dieu se peut contempler ici-bas. C'est la tradition qui attribue à chacun des douze apôtres la rédaction des articles du symbole. Suit une assez longue dissertation sur l'intégralité et la sincérité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. [...] Le premier article énonce la croyance en un Dieu unique.[...]

Second article : L'existence du fils de Dieu est affirmée d'après les textes de la Bible.

Troisième article : On trouve dans ce commentaire le premier effort tenté par R. Martin pour prouver aux juifs que le Christ est bien déjà venu [...]

Quatrième article: Les prophéties annonçant les détails de la mort du Christ, la tradition qui rapporte les souvenirs de la passion garant de la vérité historique.

Cinquième article : La résurrection ne peut être mise en doute car les témoignages de St. Paul et des Évangiles sont concordants.

Sixième article : L'ascension du Christ est brièvement commentée. La parole "est assis(e) à la droite du Père" est expliquée.

Septième article: Le Christ viendra juger les hommes et proclamer leur sort aux bons et aux méchants.

Huitième article : Le Saint-Esprit est Dieu; il procède du Père et du Fils.

Neuvième article: La Sainte Eglise Catholique, c'est le Saint-Esprit sanctifiant l'Eglise.

Dixième article : Il y a une triple communion des Saints : la communion des sacrements, la communion des bons du Saint-Esprit, la communion des bonnes oeuvres.

Onzième article : La résurrection de la chair est une nouvelle union de l'âme et du corps. Le corps ressuscité suivra la condition de l'âme.

Douzième article: La vie éternelle est la connaissance de Dieu dans la félicité et la joie suprêmes. Cette volupté dépasse infiniment celle des sens. A ce propos, R. Martin cite Avicenne, Al-Ghazali, Al-Farabi et rappelle leurs conclusions sur la beauté qu'ils font résider dans l'amour de Dieu et non dans les plaisirs charnels.

Ce petit traité, dans lequel on relève 42 citations d'auteurs profanes et 29 d'écrivains ecclésiastiques, révèle des intentions missionnaires. Les Juifs et plus encore les Sarrasins y sont visés. Il y a là une ébauche de l'oeuvre apologétique à laquelle R. Martin consacra sa vie."<sup>(7)</sup>

b) *Raymundi Martini Ordinis Praedicatorum Pugio Fidel adversus Mauros et Indaeos cum observationibus Josephi de Voisin, et Introductione Jo. Benedicti Carpozovi, qui appendicis loco Hermanni Judaei Opusculum de sua conversione ex MSCto Bibliothecae Paulinae Academiae Lipsiensis recensuit. Lipsiae et Francofurti Sumptibus Haeredum Prederici Lanckisi, Typis Viduae Johannis Wittigav 1677.*

"Le *Pugio Fidel* est divisé en trois parties. La première partie comprend une série de dissertations théologiques. Les questions traitées sont : l'existence de Dieu, le Souverain Bien, l'immortalité de l'âme, la création, l'éternité du monde, l'intelligence divine. Le dernier chapitre concerne la résurrection du corps.

La seconde partie comprend, avec le texte latin, de nombreuses citations hébraïques. Elle comprend une série de preuves de la venue du Messie. Ce sont : les 70 semaines de Daniel, le chapitre 49 de la Genèse, le songe de Nabucodonosor, la prophétie de Malachie, le Talmud. Suit la réfutation d'une série d'objections rabbiniques. Ces objections sont : le Christ n'a pas sauvé les Juifs; n'ayant pu se sauver de la croix, il est incapable d'être Rédempteur; le Christ n'est pas devenu roi et juge des nations; il n'est pas venu sur les nuées du ciel, il n'a pas opéré de regroupement.

La troisième partie comprend également des textes hébraïques. Elle se partage en trois chapitres: le premier traite de la Trinité, le second de la création de l'homme et de la rédemption, le troisième contient la preuve que le Messie est Dieu. Suivent quelques développements sur le baptême, la pénitence et l'eucharistie, sur la passion et la résurrection du Christ, enfin sur la réprobation des Juifs."<sup>(8)</sup>

---

(7) Berthier, *art. cit.*, p. 280.

(8) *Ibid.*, p. 286.

Outre les deux ouvrages étudiés pour notre analyse, il faut encore ajouter que Berthier mentionne le *Capistrum Iudaeorum* comme écrit inédit et *Vocabulista in Arabico* et *De erroribus Philosophorum* comme écrits douteux. Le seul ouvrage, capital pour notre recherche, serait une "Somme contre le Coran dont l'existence est actuellement ignorée"<sup>(9)</sup>. Thomas Kaeppli, le dernier en date à présenter une liste des écrits de notre auteur, ne la mentionne pas mais enregistre, en revanche, un traité contre Mahomet dont il n'est pas sûr que R. Martin soit l'auteur<sup>(10)</sup>. Nos références de Raymond Martin concernant l'Islam se limitent, par conséquent, aux deux ouvrages susdits sur la base desquels il faut vérifier le jugement porté par Asin Palacios.

### III. LES RÉFÉRENCES À L'ISLAM DANS L'ŒUVRE DE RAYMOND MARTIN

La première œuvre qui présente un intérêt pour notre étude est l'*Explanatio* où, comme le dit Berthier, les Juifs et plus encore les Sarrasins sont visés. Le premier passage relatif à l'Islam se trouve dans le prologue et concerne l'argument de la falsification des livres sacrés où Raymond Martin fait appel aux sourates 2,5 et 10 appelées dans son texte selon la terminologie coranique les chapitres de la vache (vace), de la table (mesure) et de Jona (Jone), qui indiquent pour R. Martin que Dieu avait déjà parlé aux générations antérieures à Mahomet et qu'il leur a laissé son message. Si cet argument exprime la vérité réclamée par le Coran, il est évident, pour R. Martin que Dieu ne permet point que son message soit faux ou non authentique. R. Martin cite pour cela la sourate de Jona en disant que nous y lisons : "Si tu étais en doute sur ce que nous avons envoyé sur toi, demande à ceux qui lisent le livre avant toi" ("si fueris in dubio de eo quod misimus super te, interroga eos, qui legunt librum prius quam tu."<sup>(11)</sup>). Ce verset 94 de la sourate 10 n'est en effet pas sans ambiguïté et semble suggérer que Mahomet lui-même a douté de sa mission à un certain moment.<sup>(12)</sup> En tout cas, le verset est, dans l'*Explanatio*, l'exemple type d'une telle argumentation. Un dernier point s'ajoute à la fin par la référence au Paraclet où Raymond Martin dit qu'il ne peut être identifié avec Mahomet pour deux raisons, la première étant la promesse de Jésus d'envoyer le Paraclet aux apôtres, donc peu après son ascension, ce qui ne s'accorde pas avec le temps de Mahomet, et la seconde étant l'annonce d'un Paraclet consolateur qui exclut l'idée d'un homme qui force les hommes, à l'aide de son épée, à accepter sa religion<sup>(13)</sup>.

Quant au premier article, il contient une référence aux Sarrasins à qui Raymond Martin reproche de se tromper lorsqu'ils disent que les chrétiens adorent

(9) *Ibid.*, p. 295

(10) Thomas Kaeppli, *op. cit.* Nr. 3399 : "Tract. contra Mahomet un (Raim. Martini ?)" dont Kaeppli donne la référence pour le manuscrit en décrivant son contenu ainsi: "Ad ostendendum quod Machometus non fuit verus propheta vel del nuntius, sicut asserunt sarraceni." (p. 28")

(11) *Explanatio*, p. 454

(12) Cf. *Der Koran. Kommentar und Kondordanz von Rudi Paret, überarbeitete Taschenbuchausgabe*, Stuttgart-Berlin-Köln-Mainz, 1980, p.229.

(13) *Explanatio*, p. 455.

la Ste Vierge (sanctam Mariam), la croix et quelques images, de la même façon que Dieu. R. Martin insiste à ce propos sur la différence très nette entre la foi en Dieu, l'honneur donné à Marie et la vénération de la croix et des images, qu'il ne faut pas confondre avec l'adoration due à Dieu seul<sup>(14)</sup>. Il est intéressant de noter que la première indication de la Trinité, à la fin de cet article, n'a pas donné lieu à une référence à l'Islam, ce qui s'explique peut-être par l'exhortation significative de l'auteur qui veut qu'on se laisse bien plus guidé dans cette matière par les livres sacrés que par les argumentations de la raison<sup>(15)</sup>. Deux autres références coraniques aux Sourates 24 et 14, à savoir; la Lumière et Abraham, dans la preuve (probatio) de la trinité par les similitudes, vers la fin du premier article, n'ont aucune valeur démonstrative et peuvent être laissés de côté dans notre démarche<sup>(16)</sup>.

Dans le quatrième article, concernant la passion et la mort du Christ, il y a une petite référence à la position des Sarrasins qui pensent qu'une autre personne est morte à la place de Jésus<sup>(17)</sup>. Raymond Martin insiste ici sur la vérité de la tradition chrétienne parce qu'elle est basée sur le témoignage de nombreux témoins présents aussi bien sur la prédication des apôtres que sur les annonces faites par les prophètes vétero-testamentaires qui tous convergent dans une telle unanimité de voix qui constitue une tradition richement documentée que des doutes postérieurs ne sont pas en mesure de mettre en question.

Parlant de l'ascension du Christ, dans le sixième article, Raymond Martin fait une brève comparaison entre l'ascension du Christ et le voyage nocturne de Mahomet vers le ciel en constatant que celle du Christ se faisait en plein jour en présence de nombreuses personnes qui en témoignent cependant que le voyage de Mahomet avait lieu la nuit sans que personne ne fût présent<sup>(18)</sup>.

Dans le septième article s'exprime la conviction que les Sarrasins iront en enfer et que l'intercession de Mahomet ne leur sera pas utile bien qu'il leur fit croire qu'ils pourraient être sauvés<sup>(19)</sup>.

Les références à la pensée islamique, qui se trouvent dans les autres articles de l'*Explanatio*, permettent une énumération sommaire car il ne s'agit plus d'une élaboration précise quand Raymond Martin mentionne, dans le chapitre sur les péchés et les pénitences, la peine de mort par lapidation chez les Sarrasins en cas de fornication<sup>(20)</sup> ou quand il parle des concubines et de la polygamie en Islam<sup>(21)</sup> en expliquant les idées chrétiennes sur le mariage. Quant à la vie éternelle, Raymond Martin rejette l'idée d'un paradis de type terrestre où l'on mange, boit et où l'on a des contacts sexuels comme cela est dit dans "la fable du paradis de Mahomet"<sup>(22)</sup>. R.

(14) *Explanatio*, p. 456.

(15) *Ibid.*, p. 457.

(16) *Ibid.*, p. 462.

(17) *Ibid.*, p. 478.

(18) *Ibid.*, p. 481.

(19) *Ibid.*, p. 482.

(20) *Ibid.*, p. 487.

(21) *Ibid.*, pp. 489-491.

(22) *Ibid.*, p. 492.

Martin soutient en revanche les philosophes des Sarrasins en se référant à Avicenne, Al-Ghazali et Al-Farabi qui tous font résider la béatitude dans l'amour de Dieu et non dans les plaisirs charnels<sup>(23)</sup>. Il contredit l'interprétation de certains Sarrasins qui disent qu'on mange et boit aussi dans le ciel tel que décrit par les chrétiens<sup>(24)</sup>.

On voit en effet que les références à la pensée islamique ne sont pas extraordinaires dans l'*Explanatio* et ne touchent guère le fond de la foi musulmane. Un dialogue sur les données de la foi dans un cadre de vrai dialogue islamo-chrétien n'a pas lieu dans cet ouvrage. Qu'en est-il de l'autre ouvrage important: du *Pugio Fidei*, i.e. du "Poignard de la Foi".

Le *Pugio Fidei*, présenté par le théologien allemand Adolf Kolping<sup>(25)</sup> comme le "(manuel) de la dispute avec l'Islam" et comme "exemple d'une apologie militante de son temps", est un ouvrage énorme de plus de 900 pages, avec de nombreuses citations en hébreu et aucune en arabe. Cette constatation extérieure se traduit dans le contenu: il s'agit exclusivement d'un ouvrage extrêmement dur et polémique contre les Juifs avec très peu de références aux Musulmans. Si je fais abstraction des citations de philosophes arabo-musulmans dans la première partie quand Raymond Martin parle des questions philosophiques concernant l'existence de Dieu, sa manière de connaître les choses particulières etc., je ne trouve dans tout le reste de l'ouvrage qu'un seul petit passage relatif à l'Islam. C'est quand Raymond Martin dit qu'aussi bien les chrétiens que les musulmans croient que Jésus est né d'une vierge<sup>(26)</sup>.

En guise de conclusion, je peux dire ceci: Si je n'ai pas à supposer que le fameux orientaliste Asin Palacios eut accès à l'oeuvre de Raymond Martin sous forme de versions totalement différentes de celles étudiées ici, j'ai de bonnes raisons de dire que son jugement positif et son indication que l'auteur a copieusement cité le Coran<sup>(27)</sup> ont besoin d'une révision sur la base des textes. De même, le jugement négatif de Kolping est faux. Notre analyse a clairement montré que les références de Raymond Martin à la pensée islamique et au Coran ne sont pas plus significatives que celles de son grand contemporain et frère du même ordre des Prédicateurs St. Thomas d'Aquin. La différence entre ce dernier et l'auteur étudié ici réside dans la connaissance qu'avait notre auteur de l'arabe avec tout ce que cela implique comme contact avec les musulmans; cependant, pour la théologie et dans la perspective d'un dialogue islamo-chrétien, ce privilège n'a pas porté de grands fruits.

---

(23) *Ibid.*, p. 494.

(24) *Ibid.*, p. 495.

(25) Adolf Kolping, *Fundamentaltheologie*, vol. 1: *Theorie der Glaubwürdigkeitserkenntnis der Offenbarung*, Münster, 1968, p. 41 ; Cf. aussi Joachim Ch. Lavajo, "The Apologetical Method of Raymond Marti according to the Problematic of Raymond Lull", in *Islamochristiana*, vol. 11 (Rome 1985) pp. 155-174.

(26) *Pugio Fidei*, p. 750.

(27) *Historia*, p. 156.





# LA CONNAISSANCE DE L'ISLAM DANS LE MOUVEMENT FRANCISCAIN (XIIIe siècle - début du XIVe siècle)

Anna AJELLO  
Université de Pise - Italie

## INTRODUCTION

Durant les premières années du XIIIe siècle, quand Saint François d'Assise et ensuite ses compagnons décidèrent de traverser la Mer Méditerranée pour aller annoncer l'Évangile aux Sarrasins, en Occident, nombreuses et différentes idées circulaient sur l'Islam.

Il s'agissait le plus souvent de légendes ou nouvelles déformées qui venaient de l'Orient byzantin et de l'Occident ibérique que les exploits épiques et la propagande des croisades avaient contribué à répandre<sup>(1)</sup>.

Ainsi l'image et la perception de l'Islam que les premiers compagnons de Saint François acquirent de la mentalité commune et de l'anxiété des croisades furent celles d'une doctrine étrange, peut-être hérétique, répandue avec le sang et la terreur, qui avait poussé un peuple barbare et cruel à franchir les frontières de la Chrétienté pour lui soustraire les terres et les fidèles.

Les premières expériences missionnaires en terre musulmane ne firent que confirmer cette perception : en 1217 cinq frères mineurs, Berardo, Otone, Pietro, Adiuto et Occursio furent tués au Maroc pour avoir publiquement offensé le nom de Mahomet et pour avoir prêché contre ses enseignements; en 1227, à Ceuta, sept autres frères subirent le même sort ; en 1232, cinq frères franciscains moururent

---

(1) V.U. Monneret de Villard, *Lo studio dell'Islam in Europa nel XII e nel XIII secolo*, Città del Vaticano 1944 ; N. Daniel, *Islam and the West*, Oxford 1933 ; M.T. d'Alverny, "La connaissance de l'Islam en Occident du IX au milieu du XII siècle", dans *L'Occidente e l'Islam nell'Alto Medioevo*, 2-8 aprile 1964, *Settimane di studio del Centro di studi sull'alto Medioevo*, Soletto 1965, XII (1965), pp. 577-602 ; eadem, "Deux traductions latines du Coran au moyen âge", dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, XXII-XXIII (1947-1948), pp. 69-131 ; H. Djait, *Europa y el Islam*, Madrid 1990 ; J. Vernet, *El Islam y Europa*, Barcelona, 1982 ; A. Ducellier, *Le miroir de l'Islam : Musulmans et Chrétiens d'Orient au Moyen Âge (VII - XI siècles)*, Paris, 1971 ; R. Barkai, *Cristianos y Musulmanes en la España Medieval*, Madrid, 1991.

avec tous les fidèles réunis dans une église de Marrakech<sup>(2)</sup>. La mémoire de l'Ordre enregistrait l'image du Sarrasin persécuteur et ennemi de la véritable foi.

Toutefois, les bases et les prémisses pour une connaissance directe et pour une compréhension plus objective de l'Islam furent jetées grâce aux renseignements tirés des voyages de quelques frères en Orient et en Afrique, grâce à l'introduction et à l'étude, dans les grandes universités européennes, des textes philosophiques, théologiques et scientifiques arabes et enfin, grâce à l'ouverture des nouvelles voies commerciales qui diminuaient la distance géographique et qui permettaient de nombreux contacts avec les pays musulmans et une grande circulation de la culture et des hommes.

La connaissance directe des textes, de la culture, de l'art et de la science du monde islamique, tout en ne corrigeant pas complètement les lieux communs sur l'Islam, commença à faire une distinction entre le Sarrasin ennemi et l'Arabe savant et intellectuel.

L'intérêt et la réflexion de l'Ordre des mineurs en ce qui concerne les musulmans et la religion prêchée par Mahomet commença seulement pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier entre 1274 (Ile Concile de Lyon) et 1311 (Concile de Vienne). Certes, la controverse et la réfutation prévalurent toujours sur le désir d'une connaissance objective, cependant, en examinant des textes de cette époque on peut apercevoir derrière le "masque" de l'Ennemi, le visage caché de l'Islam que même les franciscains réussirent à percevoir.

## I. LES AUTEURS ET LES TEXTES EXAMINÉS

Bien sûr, la deuxième génération des frères mineurs héritait de ses confrères des histoires de martyre et de persécution ; bien sûr, Saint François était allé à Damiette pour rencontrer le Sultan mais quiconque, en écoutant ou en lisant le récit de la rencontre du Saint d'Assise avec Melek el-Kamel, pouvait saisir le contraste entre la douceur évangélique de l'un et la cruauté des autres<sup>(3)</sup>.

Gens "abjects", "assoiffés de sang", "ennemis de la foi", ainsi les musulmans étaient définis dans les sources franciscaines.

C'était sans aucun doute cette image du Sarrasin que l'Ordre eut pendant la première moitié du siècle et que, comme fidèle exécutant de la politique papale et

- 
- (2) "Passio sanctorum Martyrum fratrum Beraldi, Adiuti, Accursii, Othonis in Marochio Martyrizatorum", dans *Analecta Franciscana* III (1897), pp. 579-586 ; "Passio sanctorum fratrum Danielis, Agnelli, Samuelis, Donnuli, Leonis, Nicolai, Hugolini Ordinis fratrum Minorum, qui passi sunt apud Septam. civitatem marochium", dans *Analecta Franciscana* III, (1897), pp. 613-616 ; "Chronica XXIV Generalium, Appendix", in *Analecta Franciscana*, III (1897), p. 53.
  - (3) Voir à ce propos : Tommaso da Celano, "Vita prima", chap. 20, dans *Fonti Francescane*, Padova, 1988, pp.456-7, I. 418-420; *idem*, "Vita seconda", chap. 5, dans *Fonti Francescane*, ouv. cit., p. 757, I. 857 ; Bonaventura da Bagnoregio, "Legenda maior", chap. IX, dans *Fonti Francescane*, cit., p. 914 ; voir en outre les témoignages recoltés par G. Golubovich dans le premier tome de la *Biblioteca bio-bibliografica di Terrasanta*, pp. 1-85.

grâce aussi à l'extrême mobilité qui l'avait toujours caractérisé, il contribua à répandre dans tout l'Occident.

En effet, quand en 1245 avec le premier Concile de Lyon, Innocent IV relança la croisade et la mission pour répandre la foi et pour défendre la Chrétienté assiégée par des ennemis nouveaux et anciens, les Tartares et les Sarrasins, les Franciscains furent appelés à parcourir les chemins d'un monde qui paraissait toujours plus vaste et toujours moins chrétien et à conduire les lignes de la politique papale<sup>(4)</sup>.

En outre, en raison de l'écroulement de la situation en Terre Sainte, les franciscains furent toujours plus impliqués dans la réfutation des doctrines de l'Islam et dans la propagande croisée; pour y arriver, on estima qu'une plus grande préparation était nécessaire et on alla la chercher dans ces textes qui, presque par tradition, constituaient une sorte de "bibliographie conseillée" en vue d'atteindre cet objectif.

Il s'agissait de traductions et de textes de la *Collectio Toletana* (en particulier les traductions du Coran de Robert de Ketton et de Marco de Toledo, la *Risala* du pseudo al-Kindi et des *Dialogues* de Petrus Alphunsi), des ouvrages et des textes qui déjà, jadis, avaient été les véhicules d'une désinformation sur la foi islamique et qui, en ce temps-là, devaient les sources des missionnaires franciscains<sup>(5)</sup>.

Les textes, choisis pour l'importance et la diffusion qu'ils eurent à l'intérieur de l'Ordre, représentent pour ainsi dire, les différents points de vue avec lesquels on regardait l'Islam.

On peut les diviser en quatre groupes.

a. Du premier groupe font partie les *Sermones ad Crucesignatos* de Gilbert de Tournai, les *Gesta Régum et Pontificum* de Thomas Tusco et le traité *De*

(4) Sur le premier Concile de Lyon : H. Wolter - H. Wolstein, *Lyon I et Lyon II*, Paris, 1966; A. Fliche, *Le premier concile œcuménique de Lyon (1245). Sa place dans l'histoire de la Chrétienté médiévale*, Lyon, 1945 ; pour les textes des constitutions conciliaires, voir : "Concilium Lugdunense I", dans *Conciliorum Œcumenicorum Decreta*, traduit par l'Institut des Sciences religieuses de Bologne Scienze, Bologna 1991, pp. 273-301. Sur les projets du pape Innocent IV : F. Cardini, *Studi sulla storia e sull'idea di Crociata*, Roma, 1993 ; A. Fliche, "Difesa e organizzazione della Cristianità", dans *La Cristianità Romana (1198-1274). Storia della Chiesa*, vol. X, pp. 321-375 ; D. Bigalli, *I Tartari e l'Apocalisse*, Firenze 1971 ; sur le rôle des franciscains dans la réalisation de la politique du pape : E. Berger, *Les registres d'Innocent IV, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, vol. I, Paris, 1884-1911 ; *Bullarium Franciscanum*, vol. II-III, traduit par J.H. Sbarallea, Roma, 1759-1768.

(5) Pour les textes de la *Collectio Toletana*, voir J. Kritzeck, *Peter the Venerable and Islam*, Princeton, 1964 ; voir aussi les textes contenus dans le vol. CLXXXIX de la Patrologie Latine ; pour les œuvres de Petrus Alphunsi, voir Petrus Alphunsi, *Dialogi*, dans Pl. CLVII, cc. 597-609 ; on peut déduire qu'il s'agissait de textes devenus canoniques par les recommandations de lecture de Roderico Jimenez de Rada dans les premières années du siècle et de Umberto de Romans vers 1266, voir à ce sujet : Rodericus de Rada, "Historia Arabum", dans M. Serrano y Sanz, *Erudición ibero-ultramarina*, Madrid, 1931, vol. II, pp. 379 et sgg ; Umberto de Romanis, "De necessariis praedicatoribus Crucis", dans *Tractatus de praedicatione Crucis contra Saracenos, infideles et paganos*, dans Cod. Vat. Lat. 3847.

*Recuperatione terrae Sanctae* de Fidenzio de Padouc. Les deux premiers sont des textes polémiques écrits pour la prédication et la propagande. Le troisième texte est une relation présentée à Grégoire X par le "Provinciale di Terrasanta", pour fournir des nouvelles sur les musulmans et sur les méthodes offensives utiles au relancement de la croisade, en ce temps-là sur le déclin, et à la solution finale du problème d'Orient<sup>(6)</sup>.

b. Du deuxième groupe font partie les journaux de pèlerinage d'un frère mineur anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle et de deux frères irlandais et la relation du voyage chez les Tartares de Guillaume de Rubruch. Ce sont des textes descriptifs, où coexistent des préjugés anciens et des éléments nouveaux sur la foi et sur le monde islamiques, fruit de l'expérience et de l'observation directe et, donc, plus véridiques et plus objectifs<sup>(7)</sup>.

c. Ce sont les chroniques de Giordano da Giano, du frère mineur "erphurdien-se" et de Salimbene de Adam<sup>(8)</sup>.

d. Le quatrième groupe réunit les textes de Ruggero Bacone, un théoricien de la mission parmi les Sarrasins, particulièrement intéressants parce que, d'une part, ils donnent l'idée d'un milieu universitaire, cultivé, ouvert et fasciné par les études arabes, d'autre part, ils constituent un exemple significatif de somme; même parmi les mailles de la polémique traditionnelle, il a été possible d'approfondir la compréhension de l'Islam<sup>(9)</sup>.

## II. LA PERCEPTION DE L'ISLAM: "LEX FALSA, CARNALIS, DIABOLICA"

Toutefois, sur quelques concepts, tous les textes concordent: l'Islam était avant tout une doctrine fautive née d'une perversion délibérée de la réalité effectuée par la Prophète Mohammed en personne ou avec l'aide, dans quelques textes, de l'inspiration d'un moine chrétien hérétique, appelé Sergio, Nicolaus ou Micolaus, pour s'emparer des terres habitées par des Arabes et par la suite des terres chrétiennes et du monde entier.

Le thème du moine hérétique, précepteur de Mahomet, était ancien et était fort répandu en Occident grâce à la transmission de Petrus Alphunsi, quelques-uns, comme Fidenzio de Padouc, connaissaient très vraisemblablement l'origine isla-

(6) Fidentii de Padua, "Liber recuperationis Terrae Sanctae", dans G. Golubovich, *Biblioteca bio-bibliografica di Terrasanta*, Firenze 1926-1927, vol. II, pp. 9-60 ; Thomas de Papia, "Gesta Regum et Pontificum", dans *MGH*, SS, XXII, pp. 483-528 ; Gilbertus Tornacensis, *Sermo ad cruce signatos*.

(7) Anonimo minorita, "De Saracenis et de ritu ipsorum", dans G. Golubovich, *cit.*, vol. I, pp. 399-401 ; Simon Semeonis, *Itinerarium ab Hybernia ad Terram Sanctam fr. Symon Simeonis et Hugonis Illuminatoris*, Dublin, 1960 ; Guillelmus de Rubruc, "Itinerarium ad Terras Orientis", in *Sinica Franciscana*, Quaracchi-Roma 1929-1965, vol. I, pp. 289-297.

(8) Salimbene de Adam, *Cronaca*, Bologna, 1987 ; Giordano da Giano, "Cronaca", ed. dans *Ponti Francescane*, Padova, 1988 ; Minorita Erphurdensis, *Chronica minor*, dans *MGS*, SS, XXIV, pp. 172-213.

(9) Rogeri Baconi, *Moralis philosophia*, par E. Massa, Torino, 1953 ; *Idem, Lettera a Clemente IV*, par E. Bettoni, Milano, 1964.

mique de la légende selon laquelle Bahira, moine chrétien, aurait reconnu en Mahomet le Prophète, l'envoyé de Dieu ; légende révisée et corrigée par la polémique anti-islamique byzantine pour expliquer l'origine humaine et non divine de la loi islamique et donc Mahomet comme faux Prophète d'une part, et, d'autre part, les "rapprochements" apparents entre le Christianisme et l'Islam sur le monothéisme absolu et sur la portée universelle du message du salut.

Le thème, comme déjà dit précédemment, avait eu un grand succès en Occident surtout après les deux premières croisades et constituait le noyau central de la fameuse *légende de Mahomet*, enrichie de temps en temps par des détails et des épisodes, et utilisée surtout par les prédicateurs de la croisade pour répandre dans la population l'idée de la fausseté de la doctrine des Sarrasins, et pour lui opposer le Christianisme comme étant le seul gardien de la vérité révélée<sup>(10)</sup>.

Il faut préciser qu'au-delà du but polémique, durant les dernières années du treizième siècle, la légende de Mahomet était tellement connue qu'on l'avait considérée comme une réalité. La preuve en est que même dans ces textes où un but essentiellement réfutatoire est absent ou dans lequel on avait cherché à avoir une lecture plus objective, (c'est le cas par exemple des oeuvres de Ruggero Bacono), l'Islam était quand même défini comme une loi fautive, résultat d'une fautive révélation, confirmée par de faux miracles, qui peuvent être ramenés en réalité à "apparencias", répandue "cum fraude et violentia"<sup>(11)</sup>.

Il n'empêche qu'on avait une vision claire du *monothéisme absolu* professé par les musulmans, de la revendication de l'origine divine de la révélation du Coran, de la foi prêchée par Mahomet et du charisme prophétique de ce dernier.

Guillaume de Rubruk, envoyé par Louis IX en mission chez les Tartares, en soutenant un débat théologique à Karakorum, à la Cour du Gran Khan, avec un sarrasin, un tartare et un nestorien, s'était aperçu de la "*proximité de l'Islam et du Christianisme*" en ce qui concerne l'existence d'un "seul Dieu créateur" et il songeait

---

(10) Voir R. Gottheil, *A Christian Bahira Legend*, New York, 1903 ; mot *Bahira* dans *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, pp. 950-951, Leyden-Paris, 1979 ; A. Abel, "L'Apocalypse de Bahira et la notion islamique de Mahdi", dans *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales*, III (1935), pp. 1-12 ; P. Alphantery, "Mahomet - Anticrist dans le Moyen âge latin", dans *Mélanges Hartwig Derembourg*, 1909, pp. 261-277 ; J. Bignami Odier - G. Levi Della Vida, "Une version latine de l'Apocalypse syro-arabe de Serge-Bahira", dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 62 (1950), pp. 125-148 ; M.T. d'Alverny, "Pierre le Vénéérable et la légende de Mahomet", dans *Congrès scientifique Cluny, 9-11 Juillet 1949*, pp. 161-170, Dijon, 1950 ; A. Mancini, "Per lo studio della leggenda di Maometto in Occidente", dans *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, VI, 10 (1935), pp. 325-349 ; A. Graf, "Spigolature per la leggenda di Maometto", dans *Giornale storico della letteratura italiana*, 16 (1981), pp. 444-446 ; R. Renier, "Ancora un appunto sulla leggenda di Maometto", dans *Giornale critico della letteratura italiana*, 16 (1891), pp. 444-446.

(11) R. Baconis, *Moralis philosophia*, cit., pp. 212-218.

à l'institution de quelques "colloquia" pour rendre les musulmans alliés des chrétiens, intellectuellement sinon militairement, contre les Mongols<sup>(12)</sup>.

Une autre partie intéressante est la vision (même confuse), d'une *autonomie de l'Islam par rapport au Christianisme*, conscience du reste déjà présente, héritée donc de la pensée franciscaine, dans le Corpus Cluniacense, où l'Islam était défini comme "une hérésie étrange", si étrange que Pietro de Vénéralbe dit : "enfin si cette loi est ou non une hérésie, je ne sais pas bien le dire"<sup>(13)</sup>.

L'image la plus fréquente de Mahomet fut donc celle d'un prophète faux, rusé, malicieux et trompeur, violent et luxurieux, poussé par le désir de conquête et par la soif du pouvoir<sup>(14)</sup>.

Il est clair qu'attribuer dépravation, fausseté et mauvaise foi à Mahomet équivalait à mettre en discussion le charisme prophétique et, par conséquent, la véracité de la doctrine qu'il prêchait.

Selon les auteurs franciscains, Mahomet avait montré par sa vie et ses enseignements, exactement le contraire de l'homme de Dieu<sup>(15)</sup>; certains comme Fidenzio de Padoue, allaient même jusqu'à reconstruire sa généalogie parmi les générations des idôles et le décrivaient comme pauvre, orphelin et errant de par le monde pour chercher fortune, il était prêt à tout pour la trouver<sup>(16)</sup>.

La caractéristique fondamentale des attitudes, de la vie, des mots et des buts poursuivis par le Prophète étaient la duperie et la duplicité.

On retrouvait ces caractères déjà aux origines de la mission de Mahomet qui aurait feint d'être le Messager de Dieu envoyé pour sauver les hommes de l'idolâtrie, en cachant, aux hommes bruts, ignorants et donc crédules comme l'étaient les Arabes, son vrai but : c'est-à-dire d'être riche et puissant.

Les moments d'extase quand il disait recevoir la révélation divine par la bouche de l'archange Gabriel étaient faux, c'étaient des crises d'épilepsie; ses sentiments d'amitié à l'égard de ses compagnons étaient faux (l'épisode le plus courant est quand Mahomet, en profitant de l'amitié de Sayd, lui soustrait sa femme, dont il était amoureux), sa capacité de thaumaturge était fausse<sup>(17)</sup>. L'accusation courante

---

(12) Guillelmus de Rubruc, *Itinerarium ad Terras Orientis*, cit., pp. 289-297 ; la même sensation de proximité au Christianisme est signalée par Fidenzio da Padova aussi, mais il la considère seulement comme une concordance terminologique, voir *Tractatus...*, cit., chap. XIV, p. 20-21.

(13) Petrus Cluniacensis, *Summula quaedam brevis contra haereses et sectam diabolicam fraudis Saracenorum, sive Ismahelitarum*, I, 13.

(14) On peut déduire cela de tous les textes examinés, voir donc n. 6-9.

(15) Les critères cités sont expliqués de façon plus complète par Ruggero Bacone dans la *Moralis philosophia*, cit., pp. 220-221.

(16) Fidentii de Padua, *Tractatus de recuperatione Terrae Sanctae*, cit., chap. XIV, p. 16 ; même dans Tommaso Tusco o de Pavia, dans les *Gesta Regum et Pontificum*, dans MGII, SS, XXII, p. 492.

(17) Fidentii de Padua, cit., chap. XIV, pp. 17-19 ; Anonimus Minorita, cit., p. 400 ; Thomas de Papia, cit., p. 492.

d'immoralité adressée à Mahomet et l'identification de l'Islam comme *la religion de la sensualité, de la dépravation et de l'hédonisme* faisait partie de cette action systématique de discrédit.

Mahomet a été représenté, plus d'une fois, excitant ses fidèles aux plaisirs les plus effrénés, quand il se vantait auprès de ses compagnons de sa force sexuelle. Les musulmans étaient représentés comme des hommes enclins aux plaisirs charnels et indulgents pour ceux qui s'y adonnent, qui aimaient la vie tranquille, les fêtes et la compagnie féminine, en outre, ils étaient polygames !

Les prédicateurs de la croisade expliquaient la grande diffusion de l'Islam grâce à son indulgence présumée pour la nature et l'instinct; Ruggero Bacono, à la fin d'une reconstruction "scientifique" très compliquée de l'origine de toutes les "sectae" qui existent au monde, affirmait que les Sarrasins en suivant la "lex venerea", considéraient les plaisirs charnels et matériels comme le bien suprême de la vie sur la terre et dans l'au-delà.

Le Christianisme, au contraire, restait la seule religion vraiment spirituelle, la religion de l'ascétisme et de la mortification.

### III. LES CINQ PILIERS DE L'ISLAM

Tous les textes examinés démontrent comme on devait avoir des nouvelles sûrement véridiques en ce qui concerne l'Islam, ses rites, ses cinq piliers fondamentaux.

Il s'agissait d'une connaissance littéraire, mûrie sur les œuvres déjà citées mais aussi des données de l'expérience qui, souvent, mettaient en doute les *thopoi* littéraires<sup>(18)</sup>.

De cette façon, on connaissait la *shahada*, la fréquence et le rite de la prière et en même temps on mettait en doute le monothéisme rigide des Sarrasins. On restait aussi surpris de l'observation rigide des "infidèles" Fidenzio de Padoue les avait observés, étonné, quand ils priaient cinq fois par jour, même pendant les opérations militaires, et il a conclu :

"Bien qu'ils soient infidèles, ils semblent cependant des hommes de foi, ils se réunissent au même endroit, en différents moments de la journée, ils prient, ils s'agenouillent et louent Dieu"<sup>(19)</sup>.

Ensuite, on disait que pendant le mois de Ramadan, il semblait que le jeûne soit observé, mais aussi qu'au coucher du soleil, commençaient les banquets et les orgies nocturnes; le frère mineur anonyme, pèlerin en Terre Sainte, bien qu'il sût

---

(18) En effet, la dépendance des textes franciscains est très grande par rapport aux œuvres de Marco de Toledo, de la Risala du pseudo al-Kindi et des nouvelles diffusées par Petrus Alphunsi. Voir à ce sujet la note 5.

(19) Fidentii de Padua, *cit.*, chap. XLVII, p. 41.

tout cela par oui-dire, restait étonné de l'observation rigide du précepte et il soulignait n'avoir jamais vu ces banquets dont il avait beaucoup entendu parler<sup>(20)</sup>.

Si on examinait avec un peu de curiosité et de stupeur, la description du pèlerinage à la Mecque, on mettait en doute le caractère sacré de son origine et du lieu où il s'effectuait<sup>(21)</sup>; d'autre part (et cela est significatif), on omettait intentionnellement la description de l'obligation de l'aumône que les franciscains connaissaient par leur propre expérience pour en avoir bénéficié (selon le témoignage indirect de Bonaventura sur la charité des Sarrasins<sup>(22)</sup>, et on soulignait plutôt le caractère violent de l'Islam<sup>(23)</sup>.

En effet, dans la perception des frères mineurs restait prédominante l'image du Sarrasin violent, instrument du diable contre la véritable foi, persécuteur des croyants et des justes.

Cependant, avec les textes où il n'y avait pas de buts de propagande ou de polémique, on commençait à découvrir et à répandre une image du monde islamique différente, c'est-à-dire l'image **d'une civilisation urbaine, cosmopolite, riche, d'une beauté impressionnante, réglée par une loi juste, unifiée dans sa variété de peuples et de cultures par une "religion" jugée avec les critères de toujours mais cependant respectée pour son admirable discipline.**

#### IV. LE MONDE ARABE

En racontant son voyage en Afrique et en Orient, Simon Smeonis, un frère irlandais, décrivait un monde, surtout égyptien, mercantile et urbain, riche en ressources naturelles, où on vivait d'agriculture, d'élevage et de commerce et où on pouvait rencontrer des paysages et des animaux exotiques. Enfin, un monde tellement beau qu'il semblait être le royaume de l'imagination et de la merveille; Salimbene de Adam aussi raconte que quelques-uns disaient avoir vu la licorne et d'autres choses fantastiques, tandis que Smeonis finissait par le définir : "la terre la plus belle, la plus prospère et noble du monde"<sup>(24)</sup>; il était étonné et ébloui à la vue d'Alexandrie par la grandeur et l'activité de son port, par la richesse de la ville récemment développée grâce au commerce de la soie, du coton et du lin "merveilleusement tissés - comme on dit souvent - et exportés dans le monde entier"<sup>(25)</sup>.

"Ornée de très beaux jardins", Alexandrie se présentait comme une ville *cosmopolite* "où habitaient des sarrasins, chrétiens, grecs, juifs, tout à fait semblables

(20) Anonimo Minorita, *De Saracenis et de ritu ipsorum*, cit., p. 400.

(21) Ainsi surtout dans Fidenzio da Padova (cit., chap. XVI, pp. 21-22) et dans le Anonimo Minorita (cit., p. 400).

(22) Bonaventura da Bagnoregio, *Legenda Maior*, cit., chap. IV, parag. 8, pp. 865-866.

(23) Minorita Erphurdiensis, *Chronica Minor*, cit., p. 264 ; Fidentii de Padua, cit., chap. XVI, pp. 22-23.

(24) Salimbene de Adam. *Cronaca*, cit., p. 439 ; Simon Smeonis, *Itinerarium ad terram Sanctam*..., cit., p. 68.

(25) *Ibidem*, p. 56.



en ce qui concerne leur façon de s'habiller et de se conduire", tellement semblables qu'on pouvait les distinguer seulement grâce à la couleur du turban. "Les routes de la Médina sont sales et étroites mais - poursuivait le frère - leurs églises sont vraiment respectées et très propres"<sup>(26)</sup>.

En effet, selon le récit des voyageurs occasionnels dans ces terres, les Sarrasins paraissaient comme de vrais croyants, extrêmement fidèles à leur religion, Semeonis les avait vu prier cinq fois par jour "très respectueusement", observer le jeûne du Ramadan, avoir du respect pour le Prophète et pour le Coran, loger son compagnon malade de dysenterie, et le soigner jusqu'à sa mort, beaucoup d'autres témoignages étaient d'accord, mais à contre-cour, sur cet aspect : le monde islamique était un monde *croyant*<sup>(27)</sup>.

Mais Alexandrie ne pouvait pas être comparée avec Le Caire, ville très grande et très riche. On disait qu'en dimension, elle était le double de Paris et que sa population était le quadruple. Sa splendeur laissait ébloui.

"La ville est très riche en tissus, métaux mais aussi en objets travaillés avec le style sarrasin, incomparable, les vitres des maisons sont gracieusement décorées et je dois omettre beaucoup de détails parce que le papier ne peut pas le contenir et les mots ne peuvent pas les décrire"<sup>(28)</sup>.

L'intérieur des maisons des notables était si finement décoré qu'il semblait, comme on dit, "domus Dei et porta coeli". Ces maisons étaient tenues avec le plus grand soin et nettoyées au moins tous les deux jours.

Même au Caire, les routes étroites et poussiéreuses fourmillaient de gens et le frère irlandais continuait à souligner qu'elles étaient remplies "de gens de chaque tribu et nation existant sur terre"<sup>(29)</sup>.

Ce fut l'expérience directe qui expliqua aussi que l'Islam recevait dans ses villes toutes sortes de gens provenant de toutes parts et étonnait par sa tolérance, "sur tous - dit encore Semeonis - veuille une loi juste qui ne fait pas de distinction d'âge, de classe ou de religion", qui règle la cohabitation et punit tous avec les mêmes peines<sup>(30)</sup>.

Les Chrétiens pouvaient se promener librement dans les rues et effectuer leur commerce, visiter leurs églises et leurs chapelles, à l'exception du vendredi quand toute la ville s'arrêtait pour l'appel du *muezzin*.

Même les prisonniers chrétiens étaient traités humainement ; contrairement à ce que Fidenzio de Padoue avait affirmé sur les terribles vexations physiques et psy-

---

(26) *Ibidem*, p. 58.

(27) *Ibidem*, p. 86.

(28) *Ibidem*, p. 74.

(29) *Idem*.

(30) *Ibidem*, p. 80.

chologiques auxquelles les prisonniers étaient soumis, et au témoignage d'un confrère que Salimbene de Adam avait recueilli, Simon Semeonis précisait :

"On ne doit écouter ces histoires stupides des femmes que nous entendons parfois dans la rue, selon lesquelles les prisonniers chrétiens sont traités comme des animaux ; normalement, bien qu'ils soient privés de la liberté, ils se trouvent bien, les ouvriers, les charpentiers, les artisans travaillent pour le sultan, ils sont rétribués équitablement et ils sont estimés pour leur habileté. Même les femmes et les enfants, auxquels on donne la nourriture et de l'argent, sont traités assez humainement et - il ajoute - à mon avis, ils se trouvent mieux ici que dans leur patrie"<sup>(31)</sup>.

## V. L'ISLAM N'EST PAS UNIQUE

Une autre donnée intéressante est la prise de conscience que *l'islam n'était pas unique* mais était professé par des gens divers, par les "Indi", par "quelques Éthiopiens", par les Nubiens qui - précisait-on - avaient été convertis récemment, enfin par les Turcs "différents des autres par nature, par la couleur de la peau et par les traits physiques"<sup>(32)</sup>. Chacun observait la même foi mais en conservant ses habitudes et sa culture.

L'Occident commençait à voir les différences.

La première différence qui commençait à être claire par exemple fut que "sarrasin", c'est-à-dire musulman, ne coïncidait pas avec le mot "arabe", ou qu'il y avait une distinction "sociale" : il y avait un sarrasin cultivé et noble et un sarrasin brut et ignorant, comme les "colons", les gens de la campagne ou les "Bewyns", les bédouins<sup>(33)</sup>.

Bacone, qui était un savant, éprouvait de l'admiration pour l'Arabe savant, porteur d'une culture encore inexplorée, intermédiaire pour l'acquisition du savoir ancien des Grecs.

Il était convaincu que beaucoup de savoir, beaucoup de science, ne pouvaient arriver aux Arabes que par Dieu : "La vérité révélée par Dieu n'est pas dans un seul homme, elle est cachée dans l'humanité comme dans un poing, et chaque doigt cache une étincelle", "de ces hommes - continuait-il - nous avons hérité toute la philosophie et tout le savoir scientifique que nous, Latins, n'avons pas"<sup>(34)</sup>.

(31) Simon Semeonis, *Itinerarium...*, cit., p. 90.

(32) Fidentii de Padua, *Tractatus...*, cit., p. 48 (distinction entre les Mamelouks et les Arabes) ; Simon Semeonis, *Itinerarium...*, cit., p. 72 (description des colons), p. 78 (descriptions des Turcs), pp. 98-100 (description des Bédouins).

(33) Sur la vision de l'islam par des savants et des intellectuels dans la seconde moitié du treizième siècle, voir W. Montgomery Watt, *L'islam Médiéval*, Mondadori, 1987 ; R.W. Southern, *Western Views of Islam in the Middle Ages*, Cambridge, 1962 ; N. Daniel, *Islam and The West. The making of an image*, Oxford, 1933.

(34) R. Baconis, *Moralis philosophia*, cit., p. 195 ; *Idem, Lettera a Clemente IV*, p. 81.

Comment était-ce possible alors, que l'atavique ennemi sarrasin fût le savant, le philosophe qu'il admirait beaucoup? Les philosophes, selon Bacone, ne partageaient pas les "opinions erronées" de la foule, "même les philosophes - disait-il - refusent cette secte"<sup>(35)</sup>.

Au-delà des manipulations et des interprétations de l'un ou de l'autre philosophe, il est intéressant de remarquer que Bacone était parvenu à une certaine différence entre la culture savante et la culture populaire, ainsi qu'une variété de courants philosophiques et théologiques au cœur de l'Islam.

Bacone se rendait compte, du reste, que les "fausses opinions", "les lieux communs" et "les superstitions" empêchaient l'Occident de comprendre à fond ce monde si contradictoire ; pour cela, en 1264, il écrit au Pape sur la nécessité "d'envoyer les hommes au-delà de la mer pour pouvoir constater, à travers la vérification de l'expérience, au-delà des opinions du peuple, comment les choses sont réellement, vu que nous savons seulement ce que nous connaissons à travers les livres"<sup>(36)</sup> et il faudrait organiser une rencontre où, en recomposant les tessons de la mosaïque, chacun aurait la vision de la vérité en se faisant ensuite apôtre chez son peuple.

Il y avait aussi des diversités en ce qui concerne l'interprétation des textes sacrés.

Quand, en 1260, le récit du voyage de Mahomet dans l'outre-tombe, le *Kitāb al-Mi'raj*<sup>(37)</sup>, qui connut une diffusion immédiate et très grande arriva en Italie, il était clair qu'il y avait beaucoup de façons d'interpréter le Coran.

L'intérêt culturel augmenta : on pensa qu'il était nécessaire de connaître la culture, l'art, la science des Arabes ; on donna une grande impulsion aux études surtout dans les universités de Paris et d'Oxford. Même les franciscains, parmi beaucoup d'autres, se rendirent compte de la nécessité d'apprendre la langue arabe pour pouvoir mieux exercer leur action missionnaire mais aussi pour avoir un accès direct aux sources du savoir et pour mieux comprendre l'interlocuteur, c'est dans ce sens-là qu'il faut comprendre les différents appels de Guillaume de Rubruck, Giordano de Giano, Ruggiero Bacone et plus tard de Ramon Llull. Grâce à l'insistance de ce dernier, en 1311, le Concile de Vienne instituait les chaires de langue et de culture arabes dans les universités de Paris, Oxford, Salamanque, Bologne et dans toutes les villes où il y avait la Curie romaine.

---

(35) Sur la distinction foule-philosophes, voir R. Bacone, *Lettera a Clemente IV*, cit., p. 139 et suiv. ; sur les interprétations baconiennes des théories des philosophes arabes cités, voir au contraire : *Moralis philosophia*, cit., pp. 212-218. p. 221.

(36) R. Bacone, *Lettera a Clemente IV*, cit., p. 93.

(37) La meilleure synthèse du livre et de toute la question de la transmission et de l'influence des doctrines sur l'au-delà islamique est dans E. Cerulli, *Nuove ricerche sul libro della Scala e la conoscenza dell'Islam in Occidente*, Città del Vaticano, 1972.

## CONCLUSION

Au-delà des antagonismes et des préjugés, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les franciscains avaient obtenu un niveau de connaissance de l'Islam partiel mais significatif de par la quantité de renseignements reçus, la capacité et la profondeur de sa compréhension. On peut déduire de ces aperçus que ce furent la connaissance directe des hommes et des lieux et l'étude de la langue et de la culture arabes qui ont permis d'égratigner cette image de l'Ennemi si présente dans le mouvement franciscain et dans l'ensemble du monde occidental du treizième siècle. Au début de ce siècle, les premières générations du mouvement franciscain avaient rêvé de traverser la mer pour battre les Sarrasins ; après plusieurs années, au début du nouveau siècle, ils avaient pénétré plus loin, vers la Nubie, l'Abyssinie, vers l'Extrême-Orient. Peut-être avec le même espoir de départ mais sûrement avec plus d'intérêt et une admiration mal cachée pour ce monde et ces gens que la Mer Méditerranée, qui n'était plus "mare nostrum", avait contribué à rapprocher, grâce à la grande circulation d'hommes et de liens matériels et culturels qu'elle avait créée.

# PERMANENCE DE L'INFLUENCE DE LA CIVILISATION ARABO-ISLAMIQUE DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE "RECONQUISE" (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLES) NOTAMMENT À TRAVERS LES MINORITÉS "TRANSCULTURELLES" (MOZARABES ET MUDÉJARES)

## *Le cas tolédan et les autres*

Jean-Pierre MOLÉNAT

C.N.R.S.-I.R.H.T., section arabe,  
et I.N.A.L.C.O., Paris - France

Il est clair que l'avance de ce que l'on appellera ici par simple convention et commodité de langage la "reconquête" chrétienne dans la Péninsule Ibérique a constitué, dans chacune des régions sur lesquelles elle s'est successivement étendue, une rupture fondamentale, et qu'il est vain de vouloir chercher à tout prix à établir des continuités de part et d'autre des dates fondamentales que constituent par exemple 478/1085 pour Tolède, 636/1238 pour Valence, 646/1248 pour Séville... Nous ne pouvons que partager le point de vue exprimé par P. Guichard pour le Pays Valencien ou le *Sharq al-Andalus*<sup>(1)</sup> et rejeter celui de la continuité défendu notamment pour la même région par le P. Burns<sup>(2)</sup>. Il est vrai que tout change globalement avec ce que nous préférierions personnellement dénommer la "conquête nordiste"<sup>(3)</sup>, dans l'idée de ne pas remplacer une expression à contenu idéologique (la *reconquista* ou "reconquête") par une autre expression tout aussi idéologiquement marquée, même si elle est de signe différent, telle que le féodalisme, ou l'avance de la formation féodale.

---

(1) *Les musulmans de Valence et la Reconquête (XIe-XIIIe siècles)*, 2 vol., Institut Français de Damas, 1990-1991. Les réserves que peut susciter l'utilisation par P. Guichard du terme "féodal" et de ses dérivés pour caractériser le régime implanté par la conquête catalano-aragonaise (cf. notre compte-rendu de cet ouvrage, *Bulletin Critique des Annales islamologiques* 9 (1992), pp. 141-145), n'enlèvent rien à l'admiration qu'inspire le travail de Guichard et sont plutôt dirigées contre l'abus d'un vocabulaire idéologique chez des chercheurs de moindre envergure.

(2) On demeure un peu embarrassé pour citer des titres dans une oeuvre très prolifique qui s'étend, sauf erreur de notre part, de 1960 ("Journey from Islam: incipient cultural transition in the conquered kingdom of Valencia (1240-1280)", *Speculum* 35 (1960), pp. 337-356) à 1991 (*Foundations of Crusader Valencia. Revolt and Recovery, 1257-1263*).

(3) On pourra, si l'on a l'humeur, mettre dans l'expression purement géographique que nous suggérons, un écho de l'emploi, de mode depuis quelques années, des expressions de "Nord" et de "Sud" pour remplacer celles de "pays développés" et de "Tiers-Monde", de mise dans notre jeunesse, sans, loin de là, que nous nous engagions sur ce terrain.

Ceci ayant été exprimé afin de ne laisser lieu à aucune équivoque, il reste nécessaire de considérer également l'autre côté de la même réalité et de dire qu'il reste toujours quelque chose de l'autre côté de la frontière telle qu'elle s'est établie pour chaque période considérée. Il peut s'agir de "minorités" que nous préférons qualifier de culturelles ou de "transculturelles" plutôt que d'ethniques, étant donné l'ambiguïté de cette dernière expression, qui nous paraît toujours conserver, au moins en français, un certain contenu, ou un certain relent "racial". Il peut s'agir également, à l'intérieur de la nouvelle "majorité", ou plutôt du groupe désormais dominant, même s'il n'est pas nécessairement encore statistiquement majoritaire<sup>(4)</sup>, de traits culturels marquant une continuité avec ce qui se situe désormais de l'autre côté de la frontière de civilisation, traits culturels parmi lesquels l'aspect linguistique nous semble pouvoir revêtir une importance particulière, encore que, peut-être, pas toujours suffisamment valorisée.

Bien que notre propos soit, ici, de parler de la Péninsule Ibérique "reconquise", il nous paraît utile, afin de mieux nous faire entendre, d'évoquer brièvement celle qui ne l'était pas encore. Pour être net d'entrée de jeu, disons qu'il est inconteste que ce que les historiens occidentaux avaient coutume, et continuent parfois encore, d'appeler "l'Espagne"<sup>(5)</sup> (de même que les antiquisants parlent plutôt d'Hispania que d'"Espagne romaine"), et le Maghreb (en entendant par là l'ensemble de l'Afrique du Nord, *al-Maghrib al-kabir*, et pas seulement l'actuel Maroc, *al-Maghrib al-aqsā*), relèvent, jusqu'à la fin du IXc/XVe siècle, du même espace de civilisation. La frontière de civilisation que nous sommes accoutumés de voir sur le Déroit de Gibraltar n'est pas une donnée géographique éternelle. Elle n'a pas existé aux époques préhistorique, romaine, wisigothique et médiévale durant lesquelles une continuité a existé entre les deux rives du Déroit, ou pour le moins des échanges réciproques et constants, raison pour laquelle nous avons tendance à réagir aussi bien contre l'expression d'"invasions, africaines", ou "maghrébines", utilisée traditionnellement dans l'historiographie espagnole pour désigner les passages des

---

(4) Cf., à l'inverse, pour un groupe statistiquement majoritaire, constituant une minorité de fait: R. Burns, "Les mudéjars du royaume de Valence au temps des Croisades: une majorité traitée en Minorité dans un royaume du Moyen Age", *Minorités de marginaux en Espagne et dans le midi de la France* (Colloque de Pau, 27-29 mai 1984), Paris, Ed. du CNRS, 1986, pp. 93-118.

(5) Si l'emploi du terme *al-Andalus* ne présente pas de difficulté en français (à la rigueur "al-Andalous" si l'on veut franciser un peu plus), il en demeure en revanche une pour l'adjectif correspondant, "andalous" étant évidemment à proscrire, comme se référant à l'Andalousie dans son sens géographique moderne, et réintroduisant la même ambiguïté que l'emploi d'"Espagne" et "espagnol". La langue espagnole moderne ne connaît pas cette difficulté, en pouvant utiliser le néologisme *andalusi* (et le pluriel *andalusies*) pour traduire *andalusi* et *andalusiyyun*, suivant un schème qu'elle a déjà adopté, mais que le français ignore. Nous suggérons de créer et de diffuser le néologisme français "andalousien", suivant le type de formation le plus proche existant dans notre langue. La seule difficulté, peut-être néanmoins surmontable, serait l'analogie avec l'anglais *andalusian*, signifiant encore "andalous" dans son sens géographique actuel.

Almoravides, Almohades et Mérinides dans la Péninsule Ibérique<sup>(6)</sup> que contre la tendance à percevoir l'extension des Omeyyades de Cordoue ou des Nasrides de Grenade sur la rive Sud du Déroit comme une anticipation de la colonisation euro-péenne des époques moderne et contemporaine (c'est-à-dire postérieure au début du Xe / XVIe siècles)<sup>(7)</sup>. Car il est évident que les choses ont changé avec la chute de Grenade en 897/1492, dernier réduit musulman indépendant dans la Péninsule, c'est-à-dire la fin d'*al-Andalus* comme telle, et l'impuissance des Hispaniques chrétiens, devant la résistance des Maghrébins, et peut-être aussi parce qu'ils sont désormais attirés vers d'autres aventures plus lointaines, à s'établir durablement, et surtout en profondeur, sur le versant méridional de la Mer Intérieure. C'est alors et ainsi seulement que s'est fixée là une frontière qui, pour avoir été qualifiée de "frontière oubliée"<sup>(8)</sup>, n'en a pas moins pour autant acquis une durée telle qu'elle peut nous faire oublier qu'elle n'a pas toujours existé.

Sur le maintien de la langue arabe chez les musulmans, mudéjars puis morisques, du Sud-Est et de l'Est de la Péninsule, l'ancien *Sharq al-Andalus*, le travail, important malgré ses dimensions relativement réduites, de Maria Carmen Barcelo<sup>(9)</sup>, devrait éventuellement être nuancé maintenant par celui d'Eugenio Ciscar Pallares<sup>(10)</sup>, qui conclut, à partir de documents de caractère judiciaire, pour une zone, il est vrai, restreinte du Pays Valencien (la *comarca* de la Vallidigna), sur le bilinguisme (arabe - valencien) généralisé chez les Morisques hommes adultes, le monolinguisme (arabe) dominant chez les femmes, et la connaissance relativement répandue chez les vicux chrétiens<sup>(11)</sup> de l'arabe dialectal, la *algarabia*, par opposi-

(6) Cette désignation traditionnelle apparaît encore dans le titre du petit livre, par ailleurs plein de qualités et très utile, de María Jesús Viguera Molins, *Los reinos de taifas y las invasiones maghrebis (Al-Andalus del XI al XIII)*, Madrid, Ed. MAPFRF, 1992 (cf. notre bref compte-rendu dans le *Bulletin Critique des Annales Islamologiques* 10, 1993, p. 162). À notre connaissance, on ne parle pas d'"invasion française" ou "franque" pour qualifier, par exemple, le passage des Carolingiens au Sud des Pyrénées, qui donne naissance à l'ultérieure Catalogne et aux primitifs comtés aragonais (cf. *La Marche Supérieure d'al-Andalus et l'Occident chrétien*, actes recueillis et présentés par Ph. Sénac. Casa de Velázquez- Université de Saragosse, Madrid, 1991, et *Catalunya i França meridional a l'entorn de l'any mil, Actes del Colloqui internacional Hug Capet* [Barcelone, 2-7 juillet 1987], Barcelone, Generalitat de Catalunya, 1991), non plus que pour l'établissement des "Francs" le long du chemin de Saint-Jacques et l'influence exercée par les hommes venus d'au-delà des Pyrénées dans les royaumes chrétiens du Nord de la Péninsule aux XIe et XIIe siècles.

(7) Cette perception nous a paru sensible par exemple dans l'excellente thèse de Halima Ferhat, *Sabta des origines à 1306*, présenté à la Sorbonne (Université Paris-I) en novembre 1991, et maintenant publiée, sans que nous n'ayons pu encore avoir accès à la version éditée.

(8) Andrew C. Hess, *The Forgotten Frontier. A History of the Sixteenth Century Ibero-African Frontier*. Chicago-Londres, 1978.

(9) *Minorias islámicas en el País valenciano, Historia y dialecto*, Université de Valence-Instituto Hispano-Arabe de Cultura, 1984.

(10) "Algaravía" y "algermia". Precisiones sobre la lengua de los moriscos en el Reino de Valencia", *Al-Qantara* 15/1 (1994), pp. 131-162.

(11) Nous employons cette expression de "vieux chrétiens", alors que l'auteur cité parle seulement de *crístianos*, puisque l'on se situe dans la seconde moitié du XVIe siècle, à une époque où tous les habitants du pays sont officiellement chrétiens, puisque baptisés, et que ceux qui entendent être et rester en dépit de cela des musulmans sont désormais dans une situation de *moriscos* (officiellement chrétiens, musulmans de cœur), par opposi-

tion à la *algebra* désignant la langue romane (essentiellement le catalano-valencien dans cette région). La connaissance de l'arabe dialectal, peu ou prou répandue dans une proportion que l'auteur estime à 50 % de la population [mâle, je suppose] âgée de plus de 10 ans d'origine "vieille chrétienne" constitue certainement la conclusion la plus surprenante de l'article. Il y aurait là, pour une époque tout à fait tardive, puisqu'elle se situe à la veille de l'expulsion généralisée des Morisques, aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, une situation divergeant singulièrement de celle qu'avait décrite le P. Burns, pour le XIII<sup>e</sup> siècle il est vrai, par l'expression imagée de la "barrière" ou de "muraille de la langue"<sup>(12)</sup>. Nous faudrait-il conclure qu'entre la fin du XIII<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle - bien que la proportion de la population demeurée fidèle en elle-même à la foi musulmane dans l'ensemble de la population du Pays Valencien ait certainement déclinée (peut-être de 50 à 30% du total) - une certaine pratique, au moins orale, de la langue propre de ces musulmans, mudéjars puis morisques, se soit diffusée dans une large partie de la société ? La "qualité" de cette langue, ou, pour parler plus scientifiquement le "niveau de langage" utilisé est évidemment un tout autre problème. La pratique de l'arabe écrit devait être beaucoup plus limitée, notamment dans les milieux "vieux chrétiens".

La situation à Tolède, "reconquise" à partir de 478/1085, se présente de manière tout à fait différente. Après avoir consacré des années d'efforts à l'étude de cette ville et de son environnement rural<sup>(13)</sup>, nous ne prétendons certes pas générali-

- = tion à celle de *mudéjars* (légalement et publiquement reconnus comme musulmans), qui était en vigueur jusqu'à des dates variables des premières années du XVI<sup>e</sup> siècle suivant les régions de la Péninsule (1502 pour l'Etat castillan, les années 1520 en Aragon...).
- (12) "The language barrier : the problem of bilingualism and Muslim-Christian interchange in the medieval Kingdom of Valencia", *Contribution to mediterranean studies*, Mario Vassalo éd., Royal University of Malta, 1977, pp. 116-136. Dans *Muslims, Christians and Jews in the Crusader Kingdom of Valencia*, Cambridge University Press, 1984, pp. 172-92, sous le titre: "The language barrier : bilingualism and interchange". Traduction catalane (ou valencienne, si l'on veut): "La muralla de la llengua: el problema del bilingüisme i de la interacció entre musulmans i cristians", dans *Jaume I i els valencians del segle XIII*, Valence, 1981, pp. 303-330. Dans *Moros, cristians i jueus en el regne croat de València*, Valence, 1987 [trad. catalane de *Muslims, Chritians and Jews...*], pp. 251-277.
- (13) J.-P. Molénat, *Campagnes et Monts de Tolède (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), en juin 1991, sous presse aux publications de la Casa de Velázquez (Madrid). L'étude de la ville elle-même, sous l'aspect de l'habitat et de l'urbanisme, constitue un travail encore en cours, que nous menons en collaboration avec Jean Passini, chargé de recherche au C.N.R.S., connu pour ses travaux sur les villes du "chemin de Saint-Jacques" (voir notamment: *Villes médiévales du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle (de Pampelune à Burgos)*, *Villes de fondation et villes d'origine romaine*, Paris, 1984; *Le Chemin de Saint-Jacques. Itinéraire et lieux habités*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1993). Cette entreprise a déjà donné quelques fruits: J.-P. Molénat et J. Passini, "Persistance parcellaire à Tolède et évolution diachronique à Tolède: l'adarme du Pozo Amargo", *Mélanges de la Casa de Velázquez* 28/1 (1992), pp. 181-198; J.-P. Molénat, "Le quartier de l'église Santa Justa et du *Mesón del Lino* à la fin de Moyen Age: une approche topographique et sociale à partir des documents écrits", pp. 89-105, J. Passini, "El espacio edificado en la Edad Media", pp. 67-88, S. Sánchez-Chiquito de la Rosa, "Estudios arqueológicos desarrollados en el "Hotel Lino" (Toledo)", pp. 107-121, série de trois articles consacrés à la destruction de l'*Hotel Lino* en 1990, et aux fouilles qui en ont résulté, réunis sous le titre: "El Barrio de Santa Justa y el *Mesón del Lino* al final del la Edad Media", *Anales Toledanos* 31 (1994), pp. 65-122.



ser le "cas tolédan", mais peut-être plutôt souligner ce qui nous paraît être son originalité. Nous avons, il y a quelques années déjà, présenté une conférence (restée inédite) à des étudiants d'histoire d'une université française, intéressés par le sujet à cause d'une question d'agrégation touchant, fait exceptionnel, la Péninsule Ibérique, dans ses deux versants, islamique et chrétien, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>(14)</sup>, et nous avons intitulé cette conférence, pour éviter, à des auditeurs à priori peu avertis, toute tentation de généralisation abusive: "Tolède, une ville singulière dans un pays singulier". Aujourd'hui encore, nous maintiendrions la formulation dans son intégralité. La Péninsule Ibérique, qu'il s'agisse de l'Espagne actuelle (historiquement la Castille, la Navarre et la Confédération catalano-aragonaise), ou du Portugal, chrétiens, ou d'al-Andalus islamique, constitue certes un pays, ou plutôt des pays singuliers, pour des étudiants d'histoire française, même avancés dans leurs études, voire pour des enseignants médiévistes non-spécialistes, toujours tentés d'appliquer à ces contrées les schémas auxquels les ont accoutumés les travaux portant sur les terres situées au Nord des Pyrénées. Et l'on voit même, surtout en ces dix dernières années où l'Espagne s'est intégrée à la prétendue "Communauté" ou "Union Européenne", des chercheurs espagnols chercher à appliquer, à toute force, les schémas historiques européens au passé de leur pays, quitte à forcer et déformer, de manière qui nous paraît évidente, les réalités. Il suffira ici d'évoquer le thème devenu si commun dans l'historiographie espagnole récente du "senorio colectivo urbano", qui a été créé pour essayer de faire entrer intégralement la Péninsule Ibérique médiévale chrétienne dans le modèle supposé du "féodalisme" européen<sup>(15)</sup>. De même, je suppose que des étudiants, ou des enseignants du Maghreb, doivent ressentir une certaine "singularité" d'al-Andalus, même s'ils sont indubitablement les héritiers légitimes du patrimoine de ce "pays" disparu.

La singularité de Tolède dans l'histoire de la Péninsule Ibérique "reconquise" s'exprime au premier abord par l'existence d'une masse documentaire de plus de 1200 documents notariaux rédigés en langue arabe, qui s'étagent entre 1084 et les toutes dernières années du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(16)</sup>. Mais, contrairement aux documents

(14) On notera que la vision bornée de ces réalités chez les historiens français responsables de la définition des questions d'agrégation s'exprimait dans le fait de bien vouloir inclure dans le programme proposé aux candidats la partie restée islamique de la Péninsule Ibérique à cette époque, mais non le Maghreb: comme s'il était possible de parler d'*al-Andalus* au temps des Almoravides et des Almohades sans connaître le terroir à partir duquel s'étaient étendues les deux dynasties et d'où elles tiraient l'essentiel de leurs forces, pour mener le *jihād* dans la Péninsule.

(15) Cf. les réserves qu'exprime P. Iradiel sur l'utilisation faite en Espagne du concept de "seigneurie collective urbaine", par opposition au sens différent donné en Italie à l'expression équivalente ("Formas de poder y de organizacion de la sociedad en las ciudades castellanas de la Baja Edad Media", dans R. Pastor et autres, *Estructuras y formas del poder en la historia. Segundas Jornadas de Estudios Históricos* (Salamanque, 28 fév. - 3 mars 1990), Salamanque, Ediciones Universidad de Salamanca, 1991, p. 36, note 21.

(16) A. Gonzales Palencia, *Los Mozárabes de Toledo en los siglos XII y XIII*, 4 vol. (dont un "volume préliminaire" de commentaires et 3 vol. de documents), Tolède, 1926-1930, a publié et partiellement traduit une quantité d'actes s'élevant approximativement à ce chiffre. On notera qu'un seul acte est daté de 1084, donc antérieur à la prise de la ville en mai 1085, et qu'un nombre restreint d'autres documents, s'étendant jusqu'à l'année fati- =

arabes valenciens utilisés par Carmen Barcelo, ces documents arabes ne sont pas le fait de Musulmans (Mudéjars ou Morisques), mais sont des contrats passés, dans la grande majorité des cas, entre des parties qui sont les unes et les autres chrétiennes, devant des "notaires"<sup>(17)</sup> chrétiens. De musulmans, il semble qu'il n'en soit guère resté à Tolède, et encore moins dans les campagnes environnantes, après l'entrée d'Alphonse VI dans la ville, et que les "mudéjars" que l'on y trouvera, encore qu'en petit nombre, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>(18)</sup>, ne soient pas les descendants des Musulmans locaux de l'époque taïfale, mais ont une tout autre origine, notamment dans les captifs ramenés d'Andalousie (au sens géographique) au moment de la grande poussée de la "reconquête" au XIII<sup>e</sup> siècle, et ensuite libérés sur place, sans obligation de se convertir au christianisme, avec aussi sans guère de possibilité de retour vers la *Terre de l'Islam*. Quelques rares Musulmans libres sont mentionnés en ville durant le XII<sup>e</sup> siècle, et un seul *sarracenus* dans la campagne<sup>(19)</sup>. Plutôt que de supposer, d'une manière qui nous paraît assez gratuite, et contraire à tout ce que nous savons des situations similaires dans l'histoire, une conversion massive des musulmans

- 
- = dique de 1391, qui est celle du grand pogrom contre les Juifs, sont en fait des actes "juifs" dont la singularité s'exprime dans le fait que si le texte en est bien en langue arabe, tous les noms propres mentionnés (y compris ceux de personnages chrétiens) apparaissent en caractères hébraïques. Par ailleurs, les documents publiés par González Palencia provenant exclusivement de trois fonds d'archives, celui de la Cathédrale (dont une partie se trouve encore dans les archives de la Cathédrale, et une autre partie est conservée à l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid), et ceux du monastère de San Clemente et de la Municipalité tolédane, il se trouverait encore aujourd'hui une quantité indéterminée de tels documents demeurés inédits dans les monastères et couvents tolédans qui ont pu conserver leurs archives au XIX<sup>e</sup> siècle, mais dont l'accès reste difficile aux chercheurs. Il n'est d'autre part pas exclu que d'autres documents analogues soient conservés dans des fonds familiaux de caractère privé. Nous avons pu, en 1985, apercevoir certains documents bilingues (dispositif en castillan, notes finales en arabe), datant apparemment du XIV<sup>e</sup> siècle, dans les archives des Comtes d'Orgaz (fonds Crespi Valldaura), à Madrid, sans que le propriétaire ne nous en autorise finalement la lecture.
- (17) Nous employons ici le terme de "notaires" par simple souci de commodité, sans faire entrer en compte les précisions techniques qu'il conviendrait d'apporter à cet égard.
- (18) J.P. Molénat, "Les Musulmans de Tolède aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", dans *Les Espagnes médiévales, Aspects économiques et sociaux, Mélanges offerts à Jean Gautier-Dalché*, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1983, pp. 175-190; "Les Musulmans dans l'espace urbain tolédan aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", dans *Minorités et marginaux en Espagne et dans le Midi de la France (VII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Actes du Colloque de Pau, 27-29 mai 1984, Paris, 1986, Editions du C.N.R.S., Collection de la Maison des Pays Ibériques, pp. 129-141; "Mudéjars et mozarabes à Tolède du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.", *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 63-64 (1992), *Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale*, pp. 143-153; "Les mudéjars de Tolède: occupations professionnelles et localisation dans l'espace", communication au sixième *Simposio Internacional de mudejarismo* (Teruel, 16-18 septembre 1993), à paraître.
- (19) En 1193 on mentionne "*domos sarraceni qui dicitur Abdulla*", à Manzil 'Ubayd Allāh, toponyme qui survit dans l'actuel lieu-dit de Mazarabea, sur le territoire municipal de Tolède (F.J. Hernandez, *Los Cartularios de Toledo. Catálogo documental*, Madrid, Fundación Ramón Areces, 1985, n° 248). Les termes *sarracenus* ici, en latin, et *moro*, plus fréquent, ensuite, en castillan, servent simplement à désigner le musulman.

tolédans en 1085 et dans les années immédiatement suivantes<sup>(20)</sup>, nous croyons plus vraisemblable une *hijra*, ou un massif *jalā'*, commencé(e) dès avant l'entrée des armées castillanes dans la ville et accéléré(e) ensuite<sup>(21)</sup>, en dépit de cas exceptionnels de conversion au christianisme qui nous sont mentionnés par les sources<sup>(22)</sup>. Cette émigration massive devant la conquête nordiste ne nous paraît guère exiger d'explication: outre l'interprétation majoritaire traditionnelle donnée par les *fūqaha* au devoir de *hijra* du pays d'injustice, il suffira de penser aux brutalités inévitables des années de guerre, à l'épisode bien connu, encore que différemment commenté, du viol de la Grande-Mosquée de Tolède et de sa consécration au culte chrétien en tant que cathédrale, et à la présence des Almoravides dans la Péninsule dès l'année suivant la prise de Tolède, qu'ils paraissent plusieurs fois sur le point de reconquérir à l'Islam, pour admettre que la présence d'un groupe massif de Musulmans demeurés sur place n'était guère possible dans la forteresse avancée et la clé de voûte du dispositif militaire chrétien face à l'Etat maghrébo-andalousien constitué par les Almoravides, puis leurs successeurs Almohades, que constituait Tolède au XIIe siècle et jusqu'au début du XIIIe. La difficulté serait bien plutôt d'expliquer la permanence, des "mudéjars" dans la vallée de l'Ebre (Aragon et Navarre), conquise par les chrétiens à la même époque, généralement admise depuis les travaux de J. M. Lacarra<sup>(23)</sup>, et leur maintien, indubitable, dans le *Sharq al-Andalus* (Valence et

(20) M. J. Rubiera Mata, "Les premiers Mores convertis ou les prémices de la tolérance", dans J. Cardaillac dir., *Tolède XIIe-XIIIe, Musulmans, chrétiens et juifs: le savoir et la tolérance*, Paris, Autrement, 1991, pp. 102-111, et "Un insólito caso de conversas musulmanas al cristianismo: las princesas toledanas del siglo XI", dans *Las mujeres en el cristianismo medieval*, Madrid, 1989, pp. 341-347.

(21) Ibn Bassām, *adh-Dhakhira fi mahasin ahl al-Jazira*, éd. I. 'Abbās, Beyrouth, 1979, t. 7-4è partie, vol. 1., p. 164: "*wa-atā 'alā akhtar ahl Tulaytula al-qatl wa-l-jalā'*", ce que nous traduisons par "la majorité des Tolédans furent tués ou émigrèrent". Le terme *al-jalā'* est le même que celui qu'emploie Ibn Khaldūn pour l'exode des siens de Séville vers le Maghreb, avant la prise de leur ville par Ferdinand III.

(22) *Le faqih Abū-Qāsim b. al-Khayyāt* se fit chrétien quand les Infidèles prirent la ville et justifia sa conversion par l'argument que chrétiens et musulmans adorent en fait le même Dieu de miséricorde (Ibn Sa'īd al-Maghribi, *al-Mughrib fi hulā al-Maghrib*, éd. Sawqī Dayf, Le Caire, Dār al-ma'ārif, 2 vol., 2è éd. 1964, t. 2., p. 22, n° 337. E. Terés, "Le développement de la civilisation arabe à Tolède", *Cahiers de Tunisie* 69-70 (1970), pp. 73-86, p. 84).

(23) Nous ne mettons pas en doute la présence de groupes, parfois compacts, de musulmans aux XIVe et XVe siècles, attestés par des travaux récents de qualité, dans ces deux régions (cf., pour l'Aragon, la synthèse bibliographique de M. T. Ferrer I Mallol, "Les mudéjars de la Couronne d'Aragon", *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 63-64, 1992, *Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale*, pp. 179-194, outre les travaux monographiques dus au même auteur et à d'autres; pour la Navarre, les travaux pionniers de M. García-Arenal, dont "Los moros de Navarra en la Baja Edad Media", p. 9-141, dans M. García-Arenal et B. Leroy, *Moros y Judíos en Navarra en la Baja Edad Media*, Madrid, 1984, ont littéralement révélé la présence et l'importance des musulmans dans la Navarre du Bas Moyen Âge. Le point sur lequel porte notre interrogation est le fait de savoir si les mudéjars du Bas Moyen Âge dans ces deux régions sont bien les descendants de musulmans restés sur place au moment de la conquête chrétienne.

Murcie)<sup>(24)</sup>, soumis au XIII<sup>e</sup> siècle, pour ne rien dire de Grenade après 1492<sup>(25)</sup>. Nous serions tenté d'avancer comme hypothèse explicative l'éloignement et l'approfondissement accrus de la "frontière" (au sens du français, c'est-à-dire comme ligne séparant deux mondes, ou deux états, non au sens de l'historiographie américaine), qui rendait incontestablement plus difficile et dangereux pour les musulmans de l'ancien *Thaghr al-a'lā* et du *Sharq al-Andalus*, et plus tard pour ceux de Grenade, le retour vers le *Dār al-Islām* qu'il n'avait pu l'être pour les Tolédans, immédiatement avant ou après 1085. En tout état de cause, il nous faut abandonner l'idée de "Tolède, ville de mudéjars", naguère diffusée par Evariste Lévi-Provençal et par d'autres<sup>(26)</sup>. Ce qui ne veut pas dire qu'une petite communauté musulmane (s'élevant peut-être à 1% de la population urbaine totale) n'ait pas pu fonctionner et être reconnue comme telle par les autorités locales et nationales pendant toute la durée des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, avec son lieu de prière ("*La mezquita de los moros*") situé au cœur même de la ville, et ses autorités juridico-religieuses, dénommés dans les documents chrétiens qui nous sont parvenus *alcalde de los moros et alfaquis*. Un problème intéressant est constitué par la qualification comme par l'origine de la petite élite assurant l'encadrement des musulmans tolédans jusqu'à la date fatidique de 1502, où leur fut imposé comme à tous les "vieux mudéjars" de Castille le choix entre le baptême et l'exil, à la suite des dramatiques événements des années antérieures à Grenade.

Naturellement le problème de la connaissance et de la pratique de la langue arabe, en ses deux niveaux, celui de la *lahja* et celui de la *lughā al-fuṣḥā*, constitue un point capital. On admet très généralement que les mudéjars de Castille, à la différence de leurs frères du Levant péninsulaire, avaient, au XV<sup>e</sup> siècle, perdu cette connaissance et cette pratique, et l'on invoque, à ce propos, l'introduction donnée par "Isā b. Ghābir, *alfaqi* de la communauté musulmane de Ségovie, à son œuvre, *Suma de los principales mandamientos y devedamientos de La Ley y Çunna*, où il écrit: "*Y porque los moros de Castilla, con grande subjeccion y apremio grande y muchos tributos, fatigas, y trabajos han descaecido de sus riquezas y an perdido las escuelas del arabigo, y para reparo desos dañons, muchos amigos mios trabaron de mi, especialmente los honrrados repartidores, los quales con tan gran clemencia*

(24) Pour Valence, il faut mettre en relief, après les travaux déjà cités du P. Burns, de M.C. Barceló et de P. Guichard, celui de toute première importance de Meyerson (Mark D.), *The Muslims of Valencia in the age of Fernando and Isabel. Between Coexistence and Crusade*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1991, notamment parce qu'il constitue une réfutation implicite de l'assertion aventurée de P. Chalmers, selon lequel l'Islam des mudéjars serait "dénaturé" (*Encyclopédie de l'Islam*, 2<sup>e</sup> édition, t. 7, 1991, art. "Mudéjar", p. 288b-291a).

(25) La bibliographie sur les musulmans de Grenade après la chute de la ville, "mudéjars", pendant une petite dizaine d'années, puis "moriscos", ne cesse de s'accroître, et dépasserait le cadre de cette communication. Nous nous limiterons à citer le livre d'A. Domínguez Ortiz et B. Vincent, *Historia de los moriscos. Vida y tragedia de una minoría*, Madrid, Revista de Occidente, 1978, et rééditions ultérieures, et celui de Muhammad Razzūq, *Al-Andalusīyūn wa-hijratu-hum ilā al-Maghrib khilāl al-qarnayn 16 wa 17*, Casablanca, 1987.

(26) *Encyclopédie de l'Islam*, première édition, article "Ṭulaytula".

me rogaron que quisiese en romance recopilar y traduzir tan señalada escritura de nuestra sancta Ley y Çunna de aquello que todo buen moro debe saber y usar, sobre lo cual yo no me pude escusar de satisfacer su ruego"<sup>(27)</sup>. On remarquera néanmoins qu'Isā b. Ghābir ne parle explicitement que de la disparition des "écoles de langue arabe" et non de l'oubli de la langue elle-même<sup>(28)</sup>. Il est vrai que l'on ne connaît plus de documents "officiels" attestant de la connaissance de la langue par des musulmans tolédans après 1347, date d'une traduction effectuée par deux d'entre eux, le père et le fils, d'une charte antérieure<sup>(29)</sup>. Mais la découverte, il ya plus d'une trentaine d'années maintenant, d'un lot de documents, que l'on peut dater entre le début du XIVe s. et la fin du XVe, qui se trouvaient cachés dans le mur d'un palais en ruine situé à Ocaña, à une trentaine de km de Tolède, pour certains "aljamiados" (en langue espagnole, mais en caractères arabes), pour d'autres en langue et caractères arabes, permet de soupçonner une pratique occulte de la langue que celle qui apparaît au grand jour. Ils rendent également vraisemblable la poursuite de relations entre les mudéjars de Castille (dont ceux de la région tolédane) et leurs coreligionnaires du Pays Valencien, où la connaissance de la langue ne fait aucun doute au XVe siècle encore<sup>(30)</sup>.

Concernant l'origine de la petite élite encadrant jusqu'à la fin de son existence officielle la communauté musulmane de la Tolède "reconquise", nous pensons que rien ne nous autorise à adopter le préjugé "raciste" ou "ethnique" selon lequel seraient partis, après la conquête chrétienne, les musulmans d'origine asiatique (les vrais "Arabes") ou africaine (les "Berbères"), cependant qu'auraient choisi d'accepter le

- 27) *Tratados de legislacion musulmana 1º Leyes de moros del siglo XIV, 2º Suma de los principales mandamientos y devedamientos de la ley y çunna...*, Madrid, Real Academia de la Historia, 1853. Le passage cité est extrait des p. 248-249, sans coupure de notre part. Nous nous sommes limité à ajouter quelques virgules, lorsqu'elles nous paraissaient faciliter la compréhension du texte. Sur le personnage et l'oeuvre, on verra maintenant: G. Wiegers, *Yça Gidelli* (fl. 1450), *his antecedents and sucesors. A historical Study of Islamic Literature in Spanish and Aljamiado*, thèse de doctorat, Faculté de Théologie, Université de Leyde, 1991, maintenant publiée, et du même 'Isā b. Jābir and the origins of aljamiado literature", *Al-Qanṭara* 11 (1990), pp. 155-191.
- (28) On verra plus loin que si nous n'avons aucune attestation d'écoles de langue arabe chez les chrétiens de Tolède, la connaissance, y compris écrite, de la langue est prouvée, pendant deux siècles (XIVe-XVe), par les documents dits "mozarabes".
- (29) F. Fita, "Marjadrake según el fuero de Tolèdo", *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 7 (1885), p. 376. J.-P. Molénat, "Les Musulmans de Tolède aux XIVe et XVe siècles", p. 187; "L'arabe à Tolède, du XIIe au XVe siècle", communication présentée au colloque *Le pluralisme linguistique dans la société médiévale* (Université de Montréal, 30 avril-3 mai 1986). Les actes de ce colloque n'ayant pas été publiés, l'article paraîtra dans le t. 15/2 (1994) de la revue *Al-Qanṭara* (Madrid).
- (30) M. J. Viguéra, "Les mudéjars et leurs documents écrits en arabe", *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 63-64, 1992, *Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale*, pp. 155-163, publiée, traduit et commenté (pp. 159-160) l'un de ces documents, une lettre datée du 10 Rabi' 1er 888/18 avril 1483, signée "Abū 'Abd Allāh Muhammad b. Abū Sālim ash-Shatībī [sic]", adressée à un *faqīh* Sa'ūd al-Anṣārī, dans un arabe à peu près correct. On peut supposer qu'il s'agit d'une missive adressée par un homme en rapport avec Jātiva à un correspondant de Nouvelle-Castille. "Cette lettre manifesterait une connaissance "extraordinaire" de la langue arabe en Castille à une date aussi avancée du XVe siècle".

statut de mudéjars les descendants d'Hispaniques convertits à l'Islam. Comme si l'expérience historique ne montrait pas souvent chez les néophytes les défenseurs les plus "durs" de leur nouvelle foi... Quelques observations sont possibles, à partir des noms des représentants de cette élite mudéjarc, qui ne vont d'ailleurs pas dans une direction unique. A côté de noms familiaux en forme de *nisba* qui paraissent faire référence, ou vouloir faire référence, à une origine ethnique arabe, voire tribale (al-Qaysi, al-Anṣārī), on en trouve d'autres purement géographiques et péninsulaires. Le nom représenté avec le plus de constance dans cette élite, depuis les deux traducteurs de 1347, don Mahomad Xarafi et son fils Hamette, jusqu'à "*don Abraham Xarafi, alfaqui e fisico, criado del muy reverendo in Christo padre don Alfonso Carrillo, arçobispo de Toldo*", nommé par les Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle, le 17 janvier 1475, pour sa vie durant "*alcalde mayor de todas las aljamas de los moros e moras de todas las çibdades e villas e logares de los nuestros regnos e señorios*"<sup>(31)</sup>, est donc *ash-Sharafi*. Je crois qu'on ne saurait guère l'interpréter autrement que comme une *nisba* géographique faisant référence à cette contrée de la campagne sévillane riche en oliviers, dénommée en arabe *ash-Sharaf*, et devenu l'Aljarafe. Ainsi la famille qui aurait, pendant plus d'un siècle, incarné le mieux la permanence de la religion et de la culture arabo-islamique dans Tolède reconquise, ne serait pas plus originaire de la ville même et représentative de son passé islamique antérieur à sa "reconquête, qu'elle n'aurait, ou ne se chercherait, ses racines, dans les terres des rives méridionales de la Mer Intérieure. Il s'agirait, selon toute vraisemblance, de captifs ramenés de l'Andalousie géographique vers la vallée du Tage par les "reconquêteurs" du XIIIe siècle, et qui, ensuite se seraient trouvés libérés sans obligation de se convertir, mais sans espoir de retour non plus vers leurs terres d'origine, ni vers celles, de l'autre rive du Détroit, où se trouvaient désormais les plus brillants représentants de leur culture.

J'ai parlé longuement d'un tout petit groupe d'hommes et de femmes, les mudéjars de Tolède, peut-être parce que j'ai appris, à travers mes études hispaniques et andalusiennes, que l'intérêt historique d'une minorité peut tenir à son caractère minoritaire même, n'est pas en tout cas fonction directement de son importance numérique. Il me resterait à parler d'une autre "minorité" numériquement beaucoup plus importante, à l'échelle tout au moins de la "ville royale", si tant est qu'on puisse, à son propos, parler d'une "minorité", puisqu'il s'agit, à cette échelle, incontestablement d'une majorité, et cela pour une période en tout état de cause supérieure à un siècle. Je veux parler, bien sûr, de ces chrétiens "arabisés" à qui sont dus, de loin, la plus grande partie des documents en langue arabe de la Tolède "reconquise" auxquels j'ai fait allusion en commençant. J'ai dit volontairement "arabisés" pour éviter le terme de Mozarabes, qui a évidemment selon son étymologie (*mustariba*), le même sens<sup>(32)</sup>, mais auquel toute une historiographie, je dirais presque une hagio-

(31) AGS-RGS, I-1475, f° 362 (Ségovie, 17/1/1475). Publié M. A. Ladero, *Mudéjares de Castilla*, 1969, n° 1, pp. 85-88; 1989, pp. 101-104.

(32) Il nous paraît vain de vouloir revenir aujourd'hui sur la phrase de l'archevêque Jiménez de Rada, au XIIIe siècle, dans une allusion claire aux Mozarabes: "*dicti sunt mixti arabes, eo quod mixti Arabibus convivebant*", sinon pour souligner, soit l'ignorance =

graphie, a attaché des connotations bien différentes, dont il est bien difficile de faire abstraction aujourd'hui. L'oeuvre classique de Francisco Javier Simonet<sup>(33)</sup>, et non remplacée à ce jour, malgré les travaux en cours<sup>(34)</sup>, nous a habitués à voir dans les Mozarabes les représentants des Hispaniques restés fidèles au christianisme sous la domination de l'Islam<sup>(35)</sup>. Certains ont, fort justement, fait remarquer que le terme *mustariba* n'apparaît jamais pour les désigner dans les sources "andalousiennes", c'est-à-dire dans les textes arabes d'al-Andalus, et que le mot qui donnera finalement *mozarabes* apparaît en territoire chrétien, plus précisément que l'on en possède en tout et pour tout deux attestations en Léon au XI<sup>e</sup> siècle, antérieurement à la prise de Tolède. Plutôt que d'interpréter l'apparition du terme comme un sobriquet péjoratif appliqué par la "majorité" chrétienne du Nord à des gens qui, s'ils partageaient la même religion qu'eux, leur apparaissaient comme quelque peu "marginiaux", influencés par le fait d'avoir coexisté durant parfois plusieurs siècles avec les "Sarrasins", comme le fera un peu plus tard Jiménez de Rada, il nous paraît plus

---

= vraisemblable de l'arabe chez le prélat, soit l'intention malveillante du Navarrais à l'égard de ceux qui constituaient la majorité des ouailles de la ville dont il portait le titre archi-épiscopal. Sur le sens de *mustariba*, et particulièrement son emploi en Orient, cf. D. Urvoy, "Les aspects symboliques du vocable 'Mozarabes', essai de réinterprétation", *Studia Islamica* 78 (1993), pp. 117-153.

(33) *Historia de los Mozarabes de España*, Madrid, 1897-1903. Réimp. 4 vol., Madrid, éd. Turner, 1983, 976 p.

(34) Il faudrait compléter, ou nuancer, les mises au point récentes de M. de Epalza, "Les mozarabes. Etat de la question", *Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale*, REMMM 63-64 (1992), pp. 39-50, et "Mozarabs: an emblematic christian minority in islamic al-Andalus", dans *Jayyusi Salma Khadrā' Jayyūsī* éd., *The Legacy of Muslim Spain*, Brill, Leyde, 1992, pp. 149-170. L'article "Mozarabes", *Encyclopédie de L'Islam*, 2<sup>e</sup> éd., t. 7, 1991, pp. 248b-251a, dû à P. Chalmeta, à côté de points de vue que l'on peut pleinement partager, fait preuve de la singulière intrépidité dont témoigne parfois cet auteur lorsqu'il affirme: "Paradoxalement, à partir de la prise de Tolède, ce n'est plus le royaume castellano-léonais qui est le centre du mouvement des mozarabes, car ceux-ci refluent vers le Levant (où le Cid aura une politique autrement tolérante) et l'Aragon où Alphonse 1<sup>er</sup> leur concédera le *fuero* de 1126 (imité en 1156 par Alphonse VII de Castille)". C'est là renouveler, avec moins d'excuse, car les 1200 documents "mozarabes" de Tolède ont été entre-temps publiés, la myopie de Simonet qui n'hésitait pas à dire qu'avec la conquête de Tolède prenaient fin ses illustres mozarabes: "*Aunque en la conquista de Toledo acaban propiamente sus inclitos mozarabes...*" (*Historia de los Mozarabes*, p. 685), à côté de simples erreurs de fait, tel l'oubli du privilège de 1101, concédé par Alphonse VI de Castille "*ad tolos Muztarabes de Toletō (...)* quos in hac urbe semper amavi et dilexi, seu de alienis terris ad populandum adduxi" (T. Muñoz Y Romero, *Colección de fueros municipales y cartas pueblas...*, t. 1, seul publié, Madrid, 1847, réimp., Madrid, Atlas, 1970, pp. 360-361. La leçon *Muztarabes* suivie par Muñoz y Romero est certainement meilleure, car plus proche de l'original arabe et *difficilior* que celle adoptée par la version critique d'A. García Gallo, "Los Fueros de Toledo", *Anuario de Historia del Derecho Español* 45 (1975), pp. 341-488, Appendice 1, p. 459).

(35) Encore que l'on puisse remarquer que Simonet fait entrer dans son *Histoire des Mozarabes* la révolte de 'Umar b. Ḥaḥṣūn, au IX<sup>e</sup>-Xe siècle, mouvement essentiellement *muwallad*, même si son protagoniste a fait finalement retour à la religion de ses ancêtres. Pour une révision radicale de l'histoire de "Umar b. Ḥaḥṣūn, on verra le tout récent opuscule de M. Acien, *Entre el Feudalismo y el Islam. 'Umar b. Ḥaḥṣūn en los historiadores, en las fuentes y en la historia*, Université de Jaén (Col. Martínez de Mazas, Serie Estudios), 1994, 149 p., qui en fait un simple brigand.

simple et évident de mettre en valeur le sens propre de *musta'riba*, "arabisés" ou "arabisans", en soulignant que le terme de mozarabes n'apparaît en réalité en pleine lumière qu'avec le *fuero* des Mozarabes de Tolède en 1101, texte évidemment concédé par le souverain castillan-léonais à la demande des intéressés, et qui démontre par conséquent que le mot n'était pas ressenti par ces derniers comme une injure, ou simplement dépréciatif, mais revendiqué comme une identité. Pourquoi donc un terme ignoré par les textes arabes d'al-Andalus (qui parlent plutôt d'*al-mu'ā-hida* pour désigner les chrétiens soumis au pouvoir islamique), fait-il ainsi paradoxalement son apparition, et comme une identité revendiquée, au moment où un groupe appréciable de ceux-ci se retrouvent en terre "reconquise". L'explication nous paraît limpide: appliquer le terme de *musta'riba* à un groupe spécifique de sujets non-convertis à l'Islam, dans un pays, al-Andalus, en grande partie, je dirais même massivement "arabisé" sur le plan linguistique au moins (si l'on se place aux Xe-XIe siècle), n'aurait eu strictement aucun sens, la quasi-totalité des Andalouisiens pouvant être qualifiés de *musta'riba*, qu'ils fussent d'origine ethnique berbère ou hispanique, et, quant à la religion, *muwallad-s*, chrétiens ou juifs. Par contre le mot, ou son dérivé *mozárabe*, et les formes intermédiaires, telles que le *muztarabes* du *fuero* de 1101, prenait un sens dans un contexte de domination chrétienne-nordiste, à Léon durant le courant du XIe siècle, à Tolède après 1085. L'existence de ceux que nous appelons les Mozarabes, si tant est qu'ils aient représenté, en terre d'Islam, la résistance hispanique à l'acculturation arabe et à l'islamisation<sup>(36)</sup>, prend une signification radicalement opposée lorsqu'ils se retrouvent en terre chrétienne, où ils perpétuent au contraire l'empreinte laissée par des siècles d'arabisation. Ils peuvent alors vraiment, et alors seulement, être désignés, et se désigner eux-mêmes comme des "arabisés", des *musta'riba*.

En quoi donc, objectera-t-on, Tolède constitue-t-elle une "ville singulière" de ce point de vue, alors que l'on connaît l'existence d'autres centres mozarabes dans les parties déjà reconquises de la Péninsule, tels que León déjà mentionné, Coïmbre au Portugal, d'autres encore (Huesca, ou Calatayud) en Aragon ? La différence tient au fait, qu'hormis le cas de Huesca, pour laquelle on connaît l'existence de documents arabes postérieurs à la "reconquête"<sup>(37)</sup>, on ne sait pas que les Mozarabes de ces différents centres aient, à aucun moment, éprouvé le besoin de pratiquer l'écriture en langue arabe, pour ne rien dire de l'usage oral de la langue, infiniment plus difficile à détecter pour l'historien. A côté de quoi nous trouvons non seulement les 1200 documents arabes publiés de Tolède, mais aussi un certain nombre d'indices qui permettent de penser, contrairement aux idées reçues, à une utilisation de la

(36) Nous disons: "si tant est", car il est évident qu'il faudrait apporter bien des nuances. Il est clair par exemple que l'épisode célèbre des Martyrs volontaires de Cordoue, au milieu du IXe siècle, doit être vu aussi comme une réaction désespérée d'une fraction limitée de la "mozarabie" face à l'acculturation déjà avancée d'une grande partie de leurs coreligionnaires, ainsi que l'exprime Alvare de Cordoue lui-même. Cf. D. Millet-Gérard, *Chrétiens Mozarabes et culture islamique dans l'Espagne des VIIIe-IXe siècles*, Paris, 1984.

(37) J. Bosch Vilá, "Los documentos árabes del Archivo de la Catedral de Huesca", *Revista del Instituto de Estudios Islámicos en Madrid* 5 (1957), pp. 1-48.



langue dans la vie quotidienne. Nous nous sommes plus longuement expliqué ailleurs sur ce point, comme sur le problème de savoir à partir de quel moment la pratique de l'espagnol, c'est-à-dire du castillan, a commencé de l'emporter, moment que nous situons vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, avant que la pratique notariale de la langue arabe écrite ne disparaisse, avec les premières années du XIV<sup>e</sup>, Nous nous sommes expliqué également sur les traits spécifiques de cette langue écrite, que l'on ne saurait qualifier de *fushā*, mais qui représenterait plutôt une sorte de dialecte, incontestablement arabe, encore que pénétré d'un certain nombre de mots romans. C'est précisément ce caractère dialectal de l'arabe écrit des documents tolédans qui constitue probablement la meilleure preuve qu'il s'agissait bien d'une langue vivante, non d'un idiome fossilisé réservé, pour d'obscures raisons, à des usages officiels.

C'est toute la population tolédane des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qui défile dans les documents arabes de la ville. Même les immigrés venus du Nord après la conquête, Castellans ou Francs, passent leurs actes devant les notaires mozarabes, en faisant parfois, mais parfois seulement, expliquer le contenu du document "*bi-lisān a 'jami*" qu'ils reconnaissent comprendre. Mais, en d'autres occasions, des Francs authentiques, reconnaissables à leurs noms comme à leur appartenance à une confrérie spécifique, signent en arabe leur nom, de leur propre main, ainsi qu'il est précisé. On ne saurait guère comprendre cette "mozarabisation des Francs" autrement que comme la preuve que le milieu urbain tolédan de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle était authentiquement mozarabe, c'est-à-dire "arabisé".

Faudrait-il en conclure qu'Alphonse VI, en entrant à Tolède en 1085, avait trouvé une ville peut-être abandonnée, ou sur le point de l'être, par la quasi-totalité de sa population musulmane, mais encore abondamment peuplée d'habitants demeurés chrétiens, de Mozarabes ? De multiples indices nous incitent à penser qu'il n'en est rien. Parmi ces indices, le chiffre de quelque cinq paroisses chrétiennes mozarabes laissées après la conquête à l'ancien rite wisigothique - en vertu de la permanence du culte chrétien dans ces églises durant l'époque de la domination islamique - opposé à la vingtaine de paroisses attribuées au nouveau rite romain adopté dans les royaumes chrétiens de la Péninsule quelques années avant la prise de la ville. On a voulu trouver là une preuve du fait que la population mozarabe de la ville reconquise n'avait jamais dépassé le cinquième de la population totale. Nous y voyons plutôt une indication sur la faiblesse de la "mozarabie" tolédane de 1085 celle qui pouvait se prévaloir de l'absence d'interruption du culte chrétien dans ses églises à l'époque antérieure, en contradiction flagrante avec l'ambiance mozarabe de la ville durant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, assimilatrice même à l'égard des immigrés venus du Nord des Pyrénées. Un premier élément pour résoudre cette contradiction nous est fourni par la phrase déjà citée du *fuero* de 1101, où le souverain parle des ces Mozarabes qu'il a amenés de terres étrangères pour peupler Tolède, ces "terres étrangères" ne pouvant être que celles du Sud de la Péninsule. Et c'est un fait bien connu que l'arrivée des Almohades en al-Andalus au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, concomitante avec les expéditions d'Alphonse VII dans la vallée du Guadalquivir, a

entraîné le repli sur la vallée du Tage de *dhimmi*-s, juifs et chrétiens, demeurés jusque-là présents dans l'Andalousie au sens géographique. La volonté proclamée de 'Abd al-Mu'min de ne voir que des musulmans dans ses États a été réalisée avec une telle logique que le premier calife almohade a permis, après la chute de Marrakech en 1147, le retour vers la Péninsule Ibérique, et spécifiquement vers Tolède, des soldats de la garde chrétienne des Almoravides, avec leurs prêtres<sup>(38)</sup>, auxquels participaient, ou se mêlaient peut-être, certains des Mozarabes de la région de Malaga, transportés au Maghreb en 1126 par 'Ali b. Yūsuf, après la part qu'ils avaient prise à l'expédition menée par le roi d'Aragon, Alphonse le Batailleur, dans la région de Grenade<sup>(39)</sup>. Et, de fait, on rencontre à Tolède à la fin du XIIIe et au XIIIe siècle, aussi bien des chrétiens qui portent la *nisba* "al-Marrākushī"<sup>(40)</sup> que d'autres appelés "Ibn al-Qallās", nom évoquant celui d'un, ou du dernier chef mozarabe, de la région de Grenade<sup>(41)</sup>.

Ainsi a pu s'affirmer le caractère mozarabe de Tolède et la ville devenir, pour plus d'un siècle, le conservatoire des traditions "arabisées" des chrétiens hispaniques, jusqu'à ce que l'avance de la reconquête, amenant de nouveaux immigrés nordistes en marche vers les plus riches terres du Sud, ne les oblitère peu à peu, et donne, simultanément naissance à une petite communauté mudéjare, jusque-là inexistante, et qui subsiste jusqu'aux lendemains amers de la reconquête de Grenade. Une trajectoire bien singulière, qui nous rappelle que les chemins de l'histoire ne sont jamais simples.

---

(38) "*Quo tempore, multa milia militum et peditum christianorum, cum suo episcopo et cum magna parte clericorum, qui fuerant de domo regis Ali et filii eius Texufini, transierunt mare et venerunt Toletum*" (*Cronica Adefonsi Imperatoris*, éd. et notes L. Sánchez Belda, Madrid, 1950, n° 205).

(39) V. Lagardère, "Communautés mozarabes et pouvoir almoravide en 519 H/1125 en Andalus", *Studia Islamica* 67 (1988), pp. 99-119.

(40) En 1150, Pedro Díaz de Marrakech (*Pedro Didaci de Marrocos*), est l'un des bénéficiaires de la donation par le souverain des deux *villae* de Bel et Ciruclos (AHN, Calatrava, carp. 417/R-8). En janvier 1199, Johannes de Marrocos est témoin à Escalona, mais il est *fidel* du juge, ou alcalde, de Tolède, don Diego Pérez (F.J. Henández, *Los Cartularios de Toledo*, n° 267). En février 1216, Domingo b. Ayyūb al-Marrākushī, est témoin (*Los Mozárabes de Toledo*, n° 431). En 1251 doña Dominga al-Marrākushiyya, femme qui fut de Domingo Rodrigo al-Marrākushī, habite près de l'Alcázar de Tolède (*Los Mozárabes de Toledo*, n° 579 A).

(41) Pedro b. 'Umar b. Ghālib b. al-Qallās apparaît comme témoin de 1173 à 1230, "*Ego Petrus filius de Auomar filii de Galeb filii de Alkellez testis*", c'est-à-dire le même, le 4 mars 1192, s'agissant d'une traduction d'un acte primitivement rédigé en arabe.

# IBN AL-BAYTAR ET SON INFLUENCE SUR LA PHARMACOLOGIE OCCIDENTALE DU XIVÈME SIÈCLE

Ana María CABO GONZALEZ

Universidad de La Laguna  
(Santa Cruz de Tenerife) - Espagne

À la suite de l'islamisation de la Péninsule Ibérique à partir de 711, une période d'adéquation et d'organisation administrative, politique et sociale s'est initiée, al-Andalus devenant ainsi une province supplémentaire du déjà très important Empire Musulman. Il ne fallut pas longtemps à la province pour devenir indépendante de l'Orient et faire cavalier seul sur le long chemin de l'épanouissement et de la splendeur.

En plein Xème siècle, al-Andalus est déjà pleinement autonome dans le domaine des sciences et des lettres et s'épanouit sans rivaux dans le bassin méditerranéen.

La seconde moitié du Xème siècle coïncide avec l'époque de plus grande splendeur du Califat de Cordoue, moment qui est également le zénith de toute l'époque de domination musulmane de la Péninsule Ibérique: durant les règnes de 'Abd ar-Rahmān III et de son fils al-Ḥakam II.

Nous citerons brièvement quelques illustres figures significatives du monde des sciences telles que le cordouan Ibn Juljul<sup>(1)</sup> et son œuvre consacrée aux médicaments simples *Tafsir asmā' al-adwiya al-mufrada min Kitāb Diyscuridus* ou *Livre de l'explication des médicaments simples pris du livre de Dioscorides*.

Si nous suivons un ordre chronologique, et en plein XIème siècle, nous remarquerons la figure du tolédan Ibn Wāfid parfait connaisseur de Dioscorides et de Galien. Ses œuvres les plus importantes furent le *Livre des drogues simples* et le *Livre de l'oreiller*, livre d'ordonnances médico-pharmaceutiques duquel sont malheureusement absentes les normes d'élaboration de sirops et électuaires.

À la fin du XIème siècle, nous distinguerons le botaniste sévillan Ibn 'Abdūn, dont l'œuvre sur les plantes aidant le médecin introduit des innovations dans la classification du règne végétal grâce à certains termes techniques qui servent à identifier le genre et la famille des plantes, ce qui est un grand progrès dans le domaine de la botanique.

---

(1) Cf. Ibn Juljul, *Tratado Octavo*, ed. et trad. I. Garijo, Córdoba, 1992 ; Ibn Juljul, *Tratado sobre los medicamentos de la Tríaca*, ed. et trad. I. Garijo, Córdoba, 1992.

En ce qui concerne la médecine et la diététique du XII<sup>ème</sup> siècle, nous devons de citer un des membres de la plus célèbre famille de médecins sévillans, nommée Avenzoar, je veux parler de Ibn Zuhr<sup>(2)</sup>, qui étudie également la médecine et la diététique comme forme d'équilibre naturel. Il parle des différents aliments, il décrit leurs qualités et leurs propriétés thérapeutiques ainsi que l'élaboration de sirops, conserves et autres.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, nous rencontrons le pharmacologue le plus important de al-Andalus, Abū Muḥammad 'Abd Allāh b. Ahmad ad-Dīn b. al-Baytar al-Malaki<sup>(3)</sup>, qui est né aux alentours de 1190 à Malaga au sein d'une famille dont l'existence apparaît dans les sources. Il passe les premières années de sa vie dans cette ville et plus tard on le retrouve à Séville, où il commence sa carrière de botaniste et de pharmacologue, disciple de : Abū-l-'Abbās al Nabāti, 'Abd-Allāh b. Šaliḥ et Abu-l-Ḥajjāj. En 1220 environ, il voyage en Orient et, en chemin, comme on peut le lire dans ses œuvres, il réalise des observations directes de la flore des lieux par lesquels il passe. Le voyage commence au Détroit de Gibraltar, en passant par certaines des plus importantes villes de l'Afrique du Nord: Bougie, Constantine, Tunis, Tripoli et Barca. En chemin comme nous l'avons dit précédemment, il note avec soin tous ces simples: minéraux, animaux et végétaux qu'il voit sur son passage, spécifiant également les noms vulgaires utilisés par les gens des régions traversées.

Arrivé en Orient, il visite l'Asie Mineure et la Syrie et, finalement, il s'installe en Egypte où il entre au service du Sultan al-Mālik, qui le nomme "Chef des herboristes". Depuis Le Caire, Ibn al-Baytar réalise plusieurs périples scientifiques, il visite la Palestine et la Syrie, où il rencontrera une plus grande richesse botanique qu'en Egypte. C'est alors qu'il connaît personnellement Ibn Abī 'Uṣaybia<sup>(4)</sup>, avec qui il perfectionne ses connaissances en herboristerie et découvre de nouvelles espèces. A la mort du Sultan al-Mālik al-Kāmil, il dédie la plus importante de ses œuvres au fils de celui-ci: Kitāb al-Jāmi'. Il meurt lors d'un voyage à Damas à la fin de 1248.

Pour ne citer que brièvement ce que ses contemporains pensaient de Ibn al-Baytar, tenons compte de ce que Ibn Abī Uṣaybia écrit de lui<sup>(5)</sup>: "ma première ren-

(2) Cf. Abū Marwān 'Abd al-Mālik b. Zuhr (m. 557/1162), *Kitāb al-aghdiya (Tratado de los alimentos)*, ed., trad. et introd. E. García Sánchez, CSIC et ICMA, Madrid, 1992.

(3) Pour plus de détails sur sa vie et son œuvre voir : Ibn al-'Abbār, *Mu'jam*, n° 35, 165 et 241 ; Ibn Abī 'Uṣaybia, '*Uyūn al-anbā' fi ṭabaqāt al-atibbā'*, ed. Müller, Kairo-Königsberg, vol. II, 1299/1882, p. 133 ; Abu-l-Fida', 1760, *Mukhtasar tārikh al-bashar*, in Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana Escorialensis*, Matriti, 1760, vol. I, pp. 276-77 ; Al-Maqqari, *Nafh at-tibb*, ed. Ihsān Abbās, Beirut, Dār Šadir, 1388/1968, vol. II, pp. 691-92, vol. III, p. 388 ; H. Khalifa, *Kashf az-zunūn 'an asāmi l-kutubi wa-l-funūn*, ed. Flügel, Leipzig-London, 1835-1858, 7 vols., vol. I, n° 362, vol. II, n° 2779, 3863 et 3968, vol. III, n° 6657 ; vol. V, n° 9800, 11278 et 12477 et vol. VI, n° 12623, 12627 et 13225 ; J.E. Sarkis, *Dictionnaire encyclopédique de bibliographie arabe*, Le Caire, 1928, p. 49 ; Zirikli, *Al-Afām*, Cairo, s.d., vol. IV, p. 192 ; G. Sarton, *Introduction to the history of science*, vol. II, Washington, 1931, pp. 663-4 ; J.L. Carrillo et M.P. Torres, *Ibn al-Baytar y el arabismo español del XVIII. Edición trilingüe del Prólogo de su "Kitāb al-Jāmi"*, Benalmádena-Málaga, 1982.

(4) *Op. cit.*, p. 133.

(5) *Idem*.

contre avec lui eut lieu à Damas en 633 et j'ai pu apprécier ses extraordinaires qualités et sa grande connaissance des plantes. J'ai exploré avec lui les alentours de Damas et nous y avons découvert beaucoup de nouvelles plantes. Nous avions emporté avec nous les écrits sur les médicaments simples de Dioscorides, Galien et al-Ghāfiqī, et d'autres écrits également importants sur cette matière. Il me citait premièrement les noms grecs, tels qu'on les trouve dans Dioscorides, et ensuite ce que celui-ci disait des plantes, leurs caractéristiques externes et leurs propriétés. Il faisait de même avec Galien et les écrits postérieurs, en soulignant leurs contradictions et leurs erreurs".

Son œuvre scientifique très grande, spécialement consacrée à la botanique et à la pharmacologie, nous est parvenue regroupée et conservée dans onze titres<sup>(6)</sup>:

1.- *Kitāb al-muqni' fi l-adwiya al-mufrada* (Livre suffisant quant aux médicaments simples).

2.- *Kitāb al-Jāmi' li-mufradāt al-adwiya wa-l-ahgdiya* (Livre qui regroupe les médicaments et aliments simples)<sup>(7)</sup>.

3.- *Mizān at-Ṭabīb* (La balance du médecin).

4.- *Risāla fi l-ahgdiya wa-l-adwiya* (Lettre sur les aliments et les médicaments).

5.- *Maqāla fi l-laymūn* (Traité sur le citron).

6.- *Tafsīr kitāb Diyusquridus* (Commentaire du livre de Dioscorides)<sup>(8)</sup>.

7.- *Kitāb al-Ibāna wa-l-i'lām bi-mā fi l-Minhāj min al-khalal wa-l-awhām* (Livre sur l'éclaircissement et information sur les erreurs et faussetés contenues dans el Minhaj).

8.- *Jāmi' al-manāfi' al-badaniyya* (Collection de choses utiles pour le corps).

9.- *Al-Jāmi' fi l-adwiya al-mufrada* (Classification des médicaments simples).

10.- *Asmā' Jamādāt wa-nabātāt* (Noms de minéraux et de plantes).

11.- *Risāla fi tadāwī as-sumūm* (Lettre sur le traitement des poisons).

L'œuvre la plus importante tant pour son volume que pour son intérêt scientifique est sans aucun doute la seconde citée plus haut : *Kitāb al-Jāmi' li-mufradāt al-adwiya wa-l-ahgdiya*<sup>(9)</sup>. Sans aucun doute, parmi toutes celles qui ont été men-

(6) Cf. C. Peña et al., "Corpus medicorum arabico-hispanorum", *Avrāq*, 4 (1981), pp. 100-102.

(7) L'édition arabe complète dont nous disposons actuellement est le *Kitāb al-Jāmi' li-mufradāt al-adwiya wa-l-ahgdiya*, Bulāq, Le Caire, 1291-1874, 4 vols. De même la traduction complète en langue occidentale nous l'avons en français, L. Leclerc, *Traité des simples par Ibn al-Baythār*, Paris, Institut du Monde Arabe, 3 vols., s.f.

(8) Shihābi, "Tafsīr kitāb Diyusquridus li-Ibn al-Baythār", *Majallat Ma'had al-Makhtūṭāt al-'Arabiyya*, 3, fasc. 1, 1957, pp. 105-112.

(9) En ce qui concerne la traduction de cette œuvre, nous devons dire qu'elle ne fut connue en Europe qu'au XVI<sup>e</sup> siècle : le médecin italien Alpago l'utilisa pour rédiger le glossaire de noms arabes qui suit son édition du *Canon* de Avicenna et J. Golio la consulta également quand il réalisa son *Lexicon arabico-latinum* (Lugduni-Batavorum, 1653). =

tionnées et conservées de cet auteur, cette dernière fut celle qui lui donna le renom qui lui permit de passer à l'histoire de la littérature scientifique et lui valut la place qu'il occupe aujourd'hui. C'est une classification alphabétique de quelques 1400 simples pris dans les règnes animal, minéral et végétal, d'après les sources et les autorités les plus prestigieuses de la littérature scientifique grecque, byzantine, hindoue, syrienne, perse et tous ses contemporains dont il a pu, de façon directe ou à travers des commentaires faits par d'autres auteurs, analyser les œuvres. Il suffit de dire que le nombre d'autorités citées dans cette œuvre s'élève à 150. En plus des simples qu'il trouve dans la littérature antérieure, Ibn al-Baytar en apporte lui-même quelques 300 ou 400, ce qui démontre le degré de recherche et d'application de notre auteur.

Les proportions de l'œuvre sont immenses et, en plus de ses apports personnels, il reprend presque entièrement les œuvres des grecs Dioscorides et Galien. L. Leclerc, l'auteur qui a le mieux étudié l'œuvre de Ibn al-Baytar, systématise l'apparition des autorités dans les proportions suivantes<sup>(10)</sup> si on laisse de côté Dioscorides et Galien, Ar-Rāzī est cité 400 fois; Ibn Sīnā 300 fois; al-Ghāfiqī et ash-Sharif, 200 fois; Ibn Bajja et Ishāq Ibn Amrān, 160 fois; Ibn Masa et Abu Ḥanīfa al-Dinawari, 130 fois; Massīh b. Ḥakam et Abu-l-'Abbas al-Nabāṭī, 100 fois; *Al filāha al-nabāṭiyya*, Masaryawayh, at-Tamini, Ṭabary et Hubaysh, de 60 à 70 fois; il faut ajouter également environ 30 citations d'origine hindoue. Ceci est seulement une petite démonstration du travail de classification que Ibn al-Baytar accomplit dans son œuvre.

Le travail de systématisation accompli par l'andalou est complété - ainsi qu'il apparaît dans la note de Ibn Abī Uṣaybia que nous avons cité auparavant - par sa

---

= Du XVIIe siècle, nous conservons une traduction latine abrégée par Antoine Galland, conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris (Mss. latins 11221 et 11222).

Du XVIIIe siècle, nous conservons une traduction inachevée en castillan à la Bibliothèque Nationale de Madrid avec les numéros 5400 et 5402, faite par Juan Amón de San Juan. De cette époque, nous avons également une traduction inachevée (l'introduction et une partie de la lettre alif) réalisée par F.J. Banqueri, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque du Musée Britannique (Ms. Add. 25.745 en Gayangos, *Catalogue of Manuscripts in the Spanish Language in the British Museum*, London, 1893, vol. IV, p. 155).

Au XIXe siècle, F.R. Dietz publie *Elenchus Materiae Medicae Ibn Beitharis Malancensis*, [Leipzig], 1833 ; J.v. Sontheimer, *Grosse Zusammenstellung über die Kräfte der bekannten einfachen Heil und Nahrungsmittel von Abu Mohammed Abdallah Ben Ahmed aus Malaga, bekannt unter der Namen Ebn Baithar, aus dem Arabischen übersetzt*, Stuttgart, Hallberger, 1840-42, 2 vol. ; Ibn al-Baytar, *Traité des simples par Ibn el-Beithar*, trad., L. Leclerc, Paris, Institut du Monde Arabe, 3 vols., s.f.

Après la traduction de L. Leclerc - la plus complète que nous possédions à ce jour -, en Europe nous n'avons que des études partielles comme celle de R. Basset, "Les noms berbères des plantes dans le *Traité des simples d'Ibn Beitar*", *Gior. Soci. Asi. Ita.*, 12 (1899), pp. 53-66 ; C.E. Dubler, "Ibn al-Baytar en armenio", *Al-Andalus*, 21 (1956), pp. 125-30.

En arabe il existe deux éditions : *Kitāb al-Jāmi' li-mufradāt al-adwiya wa-l-aghdiya Būlāq*, 1291/1874, et une autre réalisée à Bagdad ca. 1972.

(10) Cf. L. Leclerc, *op. cit.*, p. X.

propre expérience et contraste, au point de réfuter les opinions des plus prestigieux botanistes connus à cette époque.

Sur le plan linguistique, Ibn al-Baytar reprend les acceptions et synonymes de langues aussi différentes que le perse, le berbère, le grec et la latino-romane. Faisant ainsi du *Kitāb al-Jāmi'* un instrument sans rival pour l'histoire, la botanique, la pharmacologie, la médecine et la langue de son temps. Ainsi, les synonymes que Ibn al-Baytar prend dans la langue de al-Andalus et dans la langue berbère offrent un intérêt spécial. Chacun de ces groupes forme un total de 50 synonymes<sup>(11)</sup>.

Il est inutile de préciser l'importance qu'eut l'œuvre en son temps; en témoignent les innombrables copies qui circulèrent et qui sont arrivées jusqu'à nous et se trouvent aujourd'hui dans les plus célèbres bibliothèques du monde<sup>(12)</sup>. Ont été inventoriés jusqu'à nos jours, un total de 86 manuscrits<sup>(13)</sup>, qui se trouvent répartis dans leur majorité en Europe et au Moyen-Orient, sans oublier ceux qui sont conservés aux Etats-Unis et dans quelques bibliothèques d'Afrique du Nord.

Si nous considérons les manuscrits des bibliothèques espagnoles, nous en comptons 10: 5 à l'Escorial, numérotés 839, 840, 841, 842<sup>(14)</sup> et 1822<sup>(15)</sup>; 3 à l'Académie d'Histoire, appartenant à la Collection Gayangos, numérotés LXXXI, LXXXV et CXXV, 1, 2 et 3<sup>(16)</sup>; 2 à la Bibliothèque Nationale de Madrid avec les numéros XX-XXII et LIV-LV<sup>(17)</sup>.

Nous devons remarquer les détails suivants concernant ces manuscrits: en ce qui concerne ceux de la Bibliothèque Nationale de Madrid, le XX-XXII est la copie réalisée par Juan Amon de San Juan<sup>(18)</sup> et l'autre comprend seulement les lettres *yim-ra'* et *lam-ya'*. Quant à ceux de l'Académie de l'Histoire, seul le dernier est complet. Finalement, ceux de l'Escorial, sauf les numéros 839 et 840, sont les fragments d'un exemplaire qui comprenait cinq parties, et duquel nous manquent les parties deux et cinq. Comme conclusion, nous dirons que le travail d'édition et de traduction que nous accomplissons est réalisé à partir de trois des dix mentionnés: les 839 et 840 de l'Escorial et le CXXV, 1, 2 et 3 de la Collection Gayangos.

---

(11) Cf. L. Leclerc, *op. cit.*, p. X.

(12) Cf. Brockelmann, *Geschichte der Arabischen Literatur*, Leiden, 1943, vol. I, pp. 647-48 et *Supplementbänden*, Leiden, 1937, vol. I, pp. 896-97; A. Dietrich, *Medicinalia Arabica. Studien über Arabischen Medizinische Handschriften in Türkischen und Syrischen Bibliotheken*, Göttingen, 1966, pp. 147-48.

(13) Cf. C. Peña, *op. cit.*,

(14) Cf. H. Derenbourg et H.P.J. Renaud, *Les manuscrits arabes de l'Escorial décrits d'après les notes de... Revues et mises au jour par...*, Tome II, Paris, 1928, pp. 47-49.

(15) Cf. H. Derenbourg et E. Lévi-Provençal, *Les manuscrits arabes de l'Escorial décrits d'après les notes de... Revues et complétées par...*, Tome III, Paris, 1928, pp. 303-304.

(16) Cf. E. Terés Sádaba, "Los Códices árabes de la "Colección Gayangos"", *Al-Andalus*, XL, 1975, p. 22.

(17) Cf. F. Guillén Robles, *Catálogo de los manuscritos árabes existentes en la Biblioteca Nacional de Madrid*, Madrid, 1889, pp. 11-12 et 25.

(18) Voir note 9.

Le manuscrit n° 839 de l'Escorial se caractérise par son écriture orientale, aux caractères petits et de lecture facile, il comprend 238 folios et 35 lignes par page. L'encre en est noire, les débuts de paragraphe - qui sont les noms des simples - ont un trait plus épais. La copie est datée du 13 ramadan 966/19 juillet 1559.

Le manuscrit de l'Escorial n° 840 est également d'écriture orientale, mais sa lecture est plus difficile, en effet, il manque parfois les points diacritiques. Il comprend 228 folios et chacun a 41 lignes. Également écrit à l'encre noire et avec un trait plus épais pour les débuts des épigraphes. La copie est datée de l'année 779/1396-97.

Enfin, pour compléter cette exposition, il serait intéressant de citer quelques notes tirées du prologue de l'œuvre, où l'auteur exprime de façon claire et concise ses intentions à l'heure de rédiger le *Kitāb al-Jāmi'*<sup>(1)</sup>.

*"(...) La première intention consiste à expliquer ce qui a été dit sur les aliments et les médicaments simples utilisés ; sur l'usage qu'on doit en faire selon le besoin, les moments des prises (pendant le jour ou pendant la nuit) et la nécessité ou non de leur ajouter une autre substance. Je parlerai des motivations internes et externes de l'homme. Je rapporterai tout ce que l'éruudit Dioscorides exposa dans ses cinq ouvrages, ainsi que les explications du savant Galien, sur les médicaments simples, contenues dans ses six ouvrages. Ensuite, je citerai les textes et les points de vue des historiens sur les végétaux, les minéraux et les animaux. Je ferai connaître ce que les gens méconnaissent avec, à l'appui, les sentences de savants botaniques et auteurs dignes de foi. Je montrerai la méthode qu'ils ont adoptée dans leurs déclarations, je sélectionnerai, selon mon propre point de vue ce qui me paraîtra singulier et je mettrai en lumière, avec objectivité, ce qui, dans leurs expositions, n'aura pas été compréhensible pour moi.*

*La deuxième intention consiste à expliquer avec exactitude les opinions des auteurs aussi bien anciens que modernes. Ainsi recueillerai-je, comme un trésor enfoui, les renseignements que je considérerai exacts et confirmés par l'expérience et l'autorité de certains historiens, en comptant non seulement sur mon génie, mais aussi sur l'aide de Dieu le Tout-Puissant (...)*

*(...) La troisième intention est d'éviter autant que possible les répétitions (...).*

*(...) La quatrième est de procéder, pour la confection de cette œuvre, selon un ordre alphabétique et en adoptant un système de ponctuation parfait afin que les lecteurs puissent la lire sans arrêt ni fatigue.*

*La cinquième consistera à démontrer clairement le doute ou l'erreur des auteurs tant anciens que modernes au sujet de tel ou tel médicament simple(...).*

*(...) La sixième intention consistera dans l'explication des noms des médicaments selon la langue des régions connues ; je me limiterai à rapporter uniquement*

(19) Ce texte est tiré de J.L. Carrillo et M.P. Torres, *op. cit.*, pp. 55-57. [La traduction française de cette citation en espagnol a été effectuée pour cette publication par notre collègue Fatima Benlabbah de la Faculté des Lettres de Rabat. Qu'elle en soit remerciée].



les noms des médicaments dont l'utilité a été prouvée par l'expérience. J'évoquerai certains aspects de l'utilité de ces médicaments que moi-même je connais, en mentionnant les régions où celle-ci a été vérifiée. J'écrirai les noms des médicaments dans les langues latine, africaine et barbaro-espagnole. Toutefois, je ne citerai en langue barbaro-espagnole que les médicaments les plus connus et qui sont utilisés dans nos principaux livres (...).

(...) J'intitule ce livre **Collection** parce qu'il comprend tout ce qui a rapport aux médicaments et aux aliments et leur usage selon les cas ; aussi parce qu'il est l'accomplissement exact des promesses avancées.

Avec l'aide de Dieu, mon Guide et Médiateur, je parlerai de la lettre **Alif**".

Pour conclure, nous donnerons quelques précisions sur ce que fut pour l'Occident l'héritage culturel d'al-Andalus, une fois terminée la période d'établissement de la communauté islamique dans la Péninsule Ibérique. Après la rupture totale et la conquête de tout le territoire péninsulaire par les rois chrétiens, la religion musulmane abandonna le paradis de la culture et du savoir, et le transporta au Nord de l'Afrique. Là, dans ses grandes villes impériales - Marrakech, Fès, Bougie et Tlemcen entre autres - ils déposèrent leur famille et leur savoir tout en essayant, sans y réussir, de créer une émulation dans les vieilles villes de l'autre côté du Détroit. Apparaissent des figures comme Ibn as-Sarrāj, originaire de Grenade, qui se vit obligé à émigrer en terres du Maghreb, son œuvre relative à la pharmacologie est dite importante mais, malheureusement, elle ne nous est pas parvenue. Un autre savant du même domaine, également originaire d'Andalousie et appartenant au XVI<sup>e</sup> siècle fut Qāsim b. Muḥammad b. Ibrāhīm al-Ghassānī qui écrivit un livre sur les drogues simples contenant une classification botanique, unique en son genre dans la littérature arabe<sup>(20)</sup>,.....

Quant à cette même influence dans l'Occident européen, nous dirons qu'elle commence au XII<sup>e</sup> siècle : sont traduites de l'arabe au latin les œuvres de plus grande renommée à l'époque ce qui met en route la chaîne de transmission des connaissances vers le monde chrétien. En premier lieu, ce furent surtout les traités médicaux plus que ceux de la pharmacopée qui furent étudiés. Des traités comme ceux de Ibn Wāfid, *Liber Abenguefiti medicinarum simplicium et ciborum*, fut traduit en latin par Gerardo de Cremona au XII<sup>e</sup> siècle ; le *Tasrif* de Abu-l-Qāsim, fut traduit comme *Liber Servitoris* au XIII<sup>e</sup> siècle. Quant à l'œuvre à laquelle nous avons consacré la plus grande partie de notre exposé, le *Kitāb al-Jāmi'* de Ibn al-Bayṭār, la traduction en fut tardive, et on ne le connut vraiment qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, siècle auquel on traduisit une partie de l'œuvre en latin et, finalement, la totalité en français.

Nous pouvons trouver une influence patente et indiscutable sur le plan linguistique, dans le domaine de la médecine, de la botanique et de la pharmacologie.

---

(20) Cf. H.P.J. Renaud, "Un essai de classification botanique dans l'œuvre d'un médecin marocain du XVI<sup>e</sup> siècle", *Mémorial Henri Basset*, II, pp. 197-206.

Nous pourrions donner mille exemples pour justifier cette affirmation. Ainsi, des noms de plantes comme *adelfa*, *arrayán*, *azahar*, *azufaifa*, *almizcle*, *alcachofa*, *ajonjolí*, *algarrobo*, *alcaparro*, *aceituna*..., demeurent dans la botanique espagnole actuelle et sont le reflet fidèle du poids et de l'influence de la langue arabe dans notre langue qui, sans volonté de mépriser d'autres substrats linguistiques antérieurs ou postérieurs à l'arabe, sont un orgueil pour tous ceux qui se savent Espagnols.

## CONCLUSION GENERALE

**Bernard GUILLEMAIN**

Université de Bordeaux III - France

C'est une tâche très difficile, sinon impossible, qui m'est confiée: tirer, en quelques minutes, la conclusion de ce colloque.

La partie la plus aisée de mon propos est de remercier. Au nom de tous, je dirai notre gratitude à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat en la personne de son doyen, de ses professeurs et de l'infatigable et irremplaçable Mohammed Hammam. Je dois remercier aussi la Fondation Konrad-Adenauer pour l'aide matérielle qu'elle a apportée.

Je m'en voudrais de ne pas saluer tous les intervenants qui ont préparé longuement leurs communications, spécialement ceux qui, étrangers à la France, ont fait l'effort de parler français. Il y a eu ainsi deux langues de travail: l'arabe et le français.

J'ai été frappé par l'animation, parfois la longueur des discussions qui ont suivi les communications; beaucoup de questions ont été posées.

Notre rencontre a autorisé une meilleure connaissance mutuelle.

Le sujet était fascinant: "La Méditerranée occidentale au Moyen Age". Donc, au coeur, au centre de notre réflexion: la mer, - la mer qui unit et qui sépare, qui peut être espace d'affrontements ou d'enrichissements.

Près de trente communications ont été présentées: elles l'ont été non seulement par des riverains de la mer, Marocains, Espagnols, Italiens, Français, mais également par des étrangers à la Méditerranée qui lui consacrent leurs recherches et qui, j'en suis sûr, sont captivés par elle.

Je ne prétends pas résumer ce qui a été dit au long de deux journées et demie très chargées. Je me contenterai de quelques observations.

Il n'est pas possible de limiter l'horizon au seul bassin occidental de la mer. Il faut franchir le détroit de Gibraltar, passer dans l'Atlantique. Il n'est pas possible non plus de séparer la Méditerranée occidentale de son bassin oriental et de ses prolongements: ce fut la route de voyageurs, de pèlerins, de croisés, de marchands, d'intellectuels; la circulation se fait dans les deux sens. Il faut évidemment considérer les bordures de la mer, leurs arrière-pays, leurs routes: on s'est aperçu ainsi de l'importance de Sijilmassa.

### Quelques grands thèmes ont été abordés:

1. La périodisation d'une histoire presque dix fois séculaire ne cesse pas de susciter des hypothèses. Faut-il retenir la coupure pirénienne, expliquée par l'avance irrésistible de l'Islam qui semble fermer la mer aux Chrétiens ou bien imputer aux conquêtes arabes un coup de fouet donné aux échanges, selon les vues de Maurice Lombard ? Le débat déjà ancien ne semble pas tranché. N'observe-t-on pas l'effondrement progressif jusque vers le VII<sup>ème</sup> siècle des réseaux de la Méditerranée antique, une situation incontrôlée qui autorise l'essor d'une piraterie sauvage à la recherche d'esclaves et qui perdure jusqu'aux alentours de l'an mil lorsque les réseaux de circulation sont peu à peu reconstitués ? Et si l'on considère l'arrêt de la "Reconquête" dans la Péninsule ibérique, ne convient-il pas de l'imputer à la Castille satisfaite que le royaume nasride de Grenade soit son vassal, à l'Aragon aussi qui, tiré par la Catalogne, s'intéresse aux îles jusqu'à la Sicile et à l'Italie du Sud, sans oublier les relations commerciales fructueuses établies entre les cités maritimes d'Europe et les côtes du Maghreb ?

2. Si l'on a peu parlé de la guerre, si ce n'est à travers la piraterie et la course, on a réservé aux monnaies une place de choix dans la vie économique: des pièces d'or ont été frappées à Ceuta, d'autres se sont accumulées à Sijilmassa, prouvant l'importance et l'étendue des relations. L'attention a été portée sur le commerce des céréales et sur la pêche. Une place d'honneur est revenue aux Génois, mais l'on ne saurait oublier Pise, Barcelone et les ports de Provence.

3. Les relations humaines ont fait l'objet de communications suggestives. Aux XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, les croisades supposent que la vision des Musulmans soit diabolisée; ainsi apparaissent-ils dans les chansons de geste. Plus que la violence ou la débauche, c'est l'idolâtrie qui leur est reprochée. Du coup, les disciples d'un Evangile de paix sont-ils justifiés de recourir à la guerre qui se trouve ainsi sacralisée.

Pourtant, dans la pratique croissante des rapports commerciaux, une certaine estime et même une amitié se font jour dans le monde des marchands. Les clercs de leur côté s'efforcent de mieux comprendre les croyants de l'autre religion: telle est l'évolution des frères Mineurs des seconde et troisième générations, tel est le propos d'un frère Prêcheur Ramon Marti, mieux informé d'ailleurs sur les Juifs que sur les Musulmans, telle est l'ambition tenace de Ramon Lull au tournant du XIII<sup>ème</sup> et du XIV<sup>ème</sup> siècle.

Dans un ample tableau de la coexistence de populations de cultures différentes, ne sauraient être oubliés ni les mudejars, ni les mozarabes, ni les mercenaires chrétiens au service de chefs musulmans.

4. Ces contacts humains, ces échanges commerciaux débouchent naturellement sur un jeu complexe d'influences culturelles: les sciences, la médecine, la pharmacopée doivent beaucoup aux savants musulmans et la péninsule ibérique, tout spécialement, a longtemps subi l'influence de la civilisation arabo-islamique.

Je m'excuse de terminer par quelques notes personnelles. Trois choses m'ont frappé: d'abord l'intérêt des jeunes historiens marocains pour une ample vision historique du Moyen Age; ils ne se bornent pas à leur pays, au Maghreb; ils veulent voir plus loin; ils l'ont démontré par leurs interventions dans le colloque.

Ensuite le recours à l'archéologie: les trouvailles monétaires attestent matériellement la diffusion des échanges, souvent fort loin de la Méditerranée. Enfin le rôle des représentations mentales, des images: elles sont éléments irréductibles d'une Histoire vraie.

Nous avons eu des exemples du renouvellement ou de l'enrichissement de l'histoire de la Méditerranée sous différents aspects. Le colloque de Rabat marque une étape, esquisse un bilan, ouvre des pistes. Il s'est déroulé à l'Université Mohamed V dans une ambiance chaleureuse, amicale; il a provoqué des contacts qui seront fructueux. Grâces soient rendues à ceux qui l'ont suscité puis animé et enrichi.

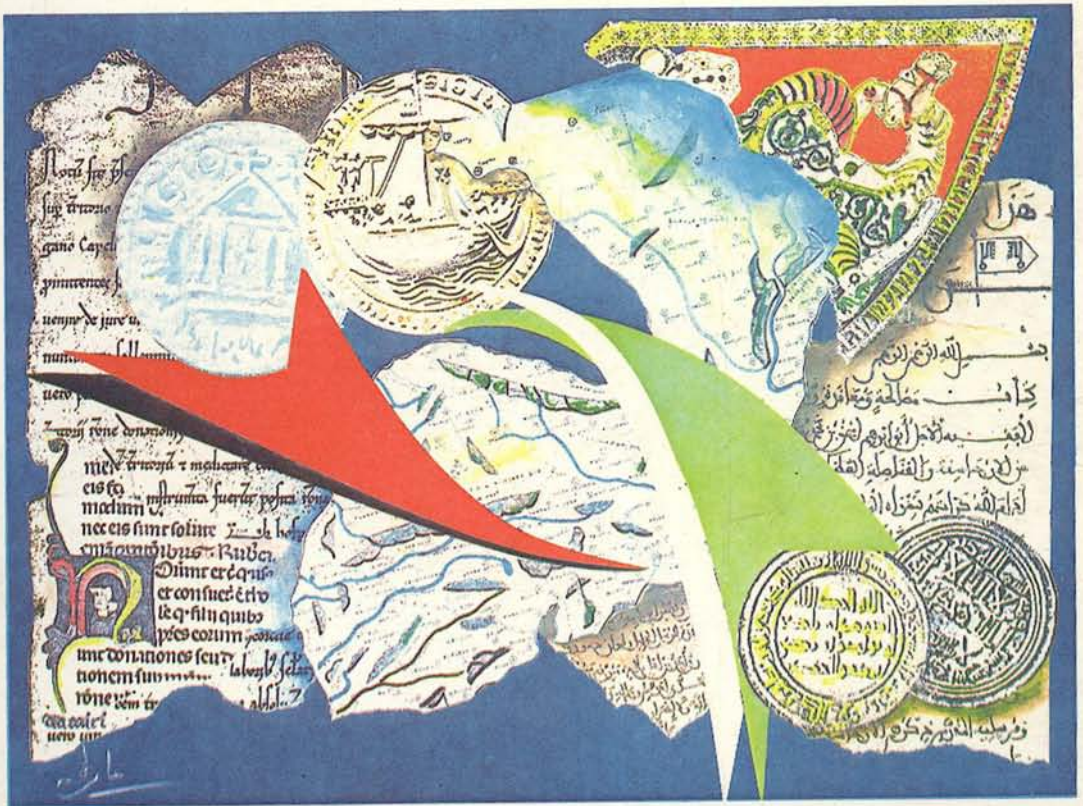
**CONTRIBUTIONS EN LANGUE ARABE**



Royaume du Maroc  
Université Mohammed V  
Publications de la Faculté des Lettres  
et des Sciences Humaines-Rabat

SERIE : COLLOQUES ET SEMINAIRES N° 48

# L'OCCIDENT MUSULMAN ET L'OCCIDENT CHRETIEN AU MOYEN AGE



Coordonné par

Mohammed HAMMAM